

La paysanne **Augusta Gillibert-Randin (1869–1940)** exploita une ferme près de Moudon, dans la Broye vaudoise. Elle fut co-fondatrice de l'Association des productrices de Moudon. Elle s'engagea activement dans la formation des paysannes, pour l'organisation et l'union des femmes de la campagne en Suisse et à l'étranger. En tant que combattante pour le droit de vote de la femme, elle était également en contact étroit avec le mouvement féministe suisse. Les articles qu'elle publia dans la presse entre 1918 et 1940 donnent, comme les procès-verbaux de l'Association des productrices de Moudon, un aperçu fascinant des différentes conditions de la vie féminine et du fonctionnement de la vie rurale durant l'entre-deux-guerres.

Le film «La paysanne au travail», réalisé en 1927–1928 par Arthur Porchet sur l'initiative d'Augusta Gillibert-Randin, est disponible en DVD: «La paysanne au travail. Films agricoles des années 1920/40», Edition Cinémathèque suisse.

Une paysanne entre ferme, marché et associations



## Une paysanne entre ferme, marché et associations

Textes d'Augusta Gillibert-Randin 1918–1940

Studien und Quellen zur Agrargeschichte 1  
Etudes et sources de l'histoire rurale 1

Peter Moser et Marthe Gosteli

Studien und Quellen zur Agrargeschichte 1  
Etudes et sources de l'histoire rurale 1

Publié sous la direction de  
Peter Moser et Marthe Gosteli

ISBN 3-03919-012-1



**HIER+JETZT**

 **HIER+JETZT** |

**Studien und Quellen zur Agrargeschichte 1 · Etudes et sources de l'histoire rurale 1**

# **Une paysanne entre ferme, marché et associations**

**Textes d'Augusta Gillabert-Randin 1918–1940**

**Publié sous la direction de Peter Moser et Marthe Gosteli**

Couverture:

Augusta Gillabert-Randin en oratrice lors d'une assemblée,  
vers la fin des années 1920.

Recherches: Claudia Schreiber

Transcriptions: Anna Annor-Urech, Sabrina Meier

Traductions: Jean-Paul Rochat, Traductions, Küsnacht

Relecture: Yves Binet, Sylvie Bonvin

Typographie d'après une maquette de Bernet & Schönenberger, Zurich

Traitement des images: Humm dtp, Matzingen

© 2005 hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte GmbH, Baden

[www.hierundjetzt.ch](http://www.hierundjetzt.ch)

ISBN 3-03191-012-1

# Sommaire

- 7 **Etudes et sources de l'histoire rurale**
- 8 **Studien und Quellen zur Agrargeschichte**
- 9 **Avant-propos** (*Beatrix Mesmer*)
- II **Vorwort**
- 13 **Introduction** (*Peter Moser*)
- 30 **Einleitung**

## **Augusta Gillabert-Randin**

- 47 **Textes parus dans la presse entre 1918 et 1940**
- 49 **I L'organisation syndicale des paysannes**
- 91 **II La formation professionnelle des paysannes**
- 121 **III La vie rurale et le travail des paysannes**
- 170 **IV L'agriculture et les paysannes dans la société**
- 223 **V Les rapports de congrès nationaux et internationaux**

## **Association des Productrices de Moudon**

- 280 **Les procès-verbaux de 1918 à 1926**

## **Le film: « La paysanne au travail »**

- 311 **« La paysanne au travail » ou l'art des relations publiques**  
(*Jacques Mühlethaler, Cinémathèque suisse*)

## **Annexe**

- 317 **La vie d'Augusta Gillabert-Randin**
- 319 **Notes**
- 322 **Abréviations**
- 323 **Répertoire des textes**
- 325 **Auteurs**
- 326 **Répertoire des illustrations**
- 327 **Répertoire des personnes**



## Etudes et sources de l'histoire rurale

Les sources constituent la base de toute recherche historique sérieuse. C'est pourquoi les *Archives de l'histoire rurale* (AHR) rassemblent et mettent en valeur depuis leur fondation en 2002 des documents et des images du domaine agricole. Pour que le public intéressé ait accès à ces témoins du passé, les AHR publient un choix de ces documents dans la série *Etudes et sources de l'histoire rurale*. Comme les sources ne parlent pas par elles-mêmes, mais doivent être placées dans leur contexte et être interprétées, les AHR vont aussi, dorénavant, publier dans cette série des études sur l'histoire de l'agriculture.

Le premier volume de cette série, *Etudes et sources de l'histoire rurale*, contient des textes publiés pour la première fois entre 1918 et 1940, par la paysanne Augusta Gillabert-Randin, ainsi que les procès-verbaux de l'*Association des productrices de Moudon* des années 1918 à 1926. Ces sources montrent le rôle central qu'ont joué les femmes au 20<sup>ème</sup> siècle aussi bien pour l'agriculture que pour l'alimentation de l'ensemble de la population. En lisant les textes d'Augusta Gillabert-Randin, on réalise que l'auteur avait quelque chose à dire et qu'en plus elle le faisait de façon vivante et précise.

Augusta Gillabert-Randin a non seulement pris position oralement et par écrit sur l'actualité durant plus de 20 ans, mais avant tout, elle a elle-même thématiqué et forgé la réalité sociale et économique. Elle était active dans sa propre exploitation, au foyer, dans sa famille, à la commercialisation des produits de la ferme, à la formation des paysannes ainsi que pour l'organisation d'associations de femmes du monde rural, aux plans local, national et international. Les textes qu'elle a rédigés sont cependant beaucoup plus que de simples documents illustrant ses activités: ils incitent à la recherche de la présence des femmes à l'intérieur et à l'extérieur de l'agriculture, et constituent, dans ce sens une source d'inspiration pour la recherche historique.

La publication de ce premier volume des *Études et sources de l'histoire rurale* a été rendue possible grâce à l'aide précieuse des familles Gillabert et Gillièron, en particulier Monsieur Bernard Gillabert et Monsieur Fernand Gillièron, et aux contributions de la *Stiftung für Erforschung der Frauenarbeit* ainsi que de la *Fondation Oertli*. Qu'ils en soient remerciés ici, ainsi que la *Cinémathèque suisse* à Lausanne, qui, avec la publication simultanée du film inspiré par Augusta Gillabert-Randin *La paysanne au travail* en DVD, aide à rappeler l'importance du média film pour l'étude de l'histoire.



## Studien und Quellen zur Agrargeschichte

Quellen sind die Grundlage jeder seriösen Geschichtsschreibung. Deshalb sammelt und erschliesst das *Archiv für Agrargeschichte* (AfA) seit seiner Gründung im Jahr 2002 Dokumente und Bilder aus dem Agrarbereich. Damit auch eine interessierte Öffentlichkeit Einblick und Zugang zu diesen Zeugnissen der Vergangenheit hat, veröffentlicht das AfA eine Auswahl dieser Dokumente in der Reihe *Studien und Quellen zur Agrargeschichte*. Da Quellen jedoch nicht für sich selbst sprechen, sondern in einen Kontext gestellt und interpretiert werden müssen, wird das AfA in dieser Reihe künftig auch Studien zur Agrargeschichte publizieren.

Der erste Band der Reihe *Studien und Quellen zur Agrargeschichte* enthält zwischen 1918 und 1940 erstmals in der Presse veröffentlichte Texte der Bäuerin *Augusta Gillibert-Randin* sowie die Protokolle der *Association des Productrices de Moudon* aus den Jahren 1918–1926. Diese Quellen geben Aufschluss über die zentrale Rolle, die Frauen im 20. Jahrhundert in der Landwirtschaft und für die Ernährung der Gesamtbevölkerung spielten. Aus diesen Texten wird zudem deutlich, dass die Autorin etwas zu sagen hatte und dies erst noch ausgesprochen lebendig und präzise zu tun vermochte.

Augusta Gillibert-Randin hat nicht nur während mehr als 20 Jahren mündlich und schriftlich Stellung zum Zeitgeschehen genommen, sondern vor allem auch die soziale und wirtschaftliche Realität thematisiert und selbst gestaltet. Sie war aktiv auf dem eigenen Betrieb, im Haushalt ihrer Familie, bei der Vermarktung der Produkte vom Hof, in der Bäuerinnenbildung sowie beim organisatorischen Zusammenschluss der Frauen vom Land auf lokaler, nationaler und internationaler Ebene. Die von ihr verfassten Texte sind aber wesentlich mehr als nur Dokumente ihres Wirkens: Sie regen zur Suche nach der Präsenz von Frauen inner- und ausserhalb der Landwirtschaft an und sind in diesem Sinn für die Geschichtsschreibung auch eine Quelle der Inspiration.

Möglich geworden ist die Publikation des ersten Bandes der *Studien und Quellen zur Agrargeschichte* dank der wertvollen Hilfe der Familien Gillibert und Gillièron sowie Beiträgen der *Stiftung für Erforschung der Frauenarbeit* und der *Oertli Stiftung*. Ihnen, insbesondere Bernard Gillibert und Fernand Gillièron, die Dokumente und Fotos zur Verfügung gestellt haben, sei an dieser Stelle ebenso gedankt wie der *Cinémathèque suisse* in Lausanne, die mit der gleichzeitigen Veröffentlichung des von Augusta Gillibert-Randin initiierten Films *La paysanne au travail* als DVD hilft, die Relevanz des Mediums Film für die Geschichtsschreibung in Erinnerung zu rufen.

## Avant-propos

Beatrix Mesmer

Dans le vaste domaine qu'est l'histoire, on trouve toujours des périodes qui restent en friche ou ne sont que rarement cultivées. L'histoire de l'agriculture en faisait partie jusqu'à récemment. La recherche ne s'en préoccupait que de manière sporadique, par exemple lorsqu'il était impossible d'expliquer certaines évolutions politiques sans recours à l'agriculture. Cette position un peu en retrait est due notamment à la difficulté de trouver des sources. Seule une faible partie des écrits laissés par des associations paysannes, des exploitations agricoles, leurs fournisseurs et les personnes assurant la commercialisation a réussi à entrer dans les archives publiques. Mais la situation pourrait changer rapidement: la création des *Archives de l'histoire rurale*, qui travaillent en coopération avec la *Haute école suisse d'agronomie* de Zollikofen a posé les bases d'une meilleure étude du passé rural.

*Les Archives de l'histoire rurale* sont des archives virtuelles. Elles collectent des informations sur les rares sources disponibles, fournissent un travail d'intégration et mènent, par l'intermédiaire d'une banque de données, au site des trouvailles sans pour autant vouloir les réunir physiquement. Ce nouveau type de sauvegarde des écrits permet à l'historien d'obtenir un aperçu rapide des matériaux disponibles. On regrettera toutefois que ces archives n'offrent pas le plaisir direct que l'on a en feuilletant de vieux écrits et des liasses de dossiers. Il est d'autant plus nécessaire d'offrir un aperçu direct, du moins par échantillons, des sources intégrées. C'est cet objectif que poursuivent les *Etudes et sources de l'histoire rurale* dont vous trouverez ici le premier volume.

Les éditeurs ont eu la bonne idée d'ouvrir la nouvelle série sur un thème jusqu'à présent peu étudié par l'historiographie: le rôle des paysannes dans les mouvements féministes suisses durant l'entre-deux-guerres. En effet, le «vieux» mouvement féministe ne se limitait pas aux centres urbains. Par l'intermédiaire des moyens de communication et de formation disponibles très tôt à la partie féminine de la population, il touchait également les classes moyennes rurales. Il n'existait pas seulement une presse féminine spécifique. Les quotidiens et les revues spécialisées avaient des collaboratrices régulières, les associations locales organisaient des cours et des conférences. Pendant la Première Guerre mondiale en particulier, les femmes ont ainsi appris à se faire reconnaître économiquement comme consommatrices et comme productrices. Alors que les manifestations contre le renchérissement dans les grandes villes attiraient l'attention sur une meilleure conscience de leur valeur pour les ménagères, la presse soulignait l'importante contribution des paysannes qui assuraient l'offre de produits alimentaires. Compte tenu des difficultés d'approvisionnement, les domaines depuis toujours attribués aux agricultrices, c'est-à-dire la culture des lé-

gumes et l'élevage des petits animaux, de même que la vente directe au marché hebdomadaire, prirent de l'importance.

Pendant les années de guerre, les femmes revendiquèrent de plus en plus leur droit à une formation professionnelle formelle, dans la mesure où, souvent, elles assumaient les fonctions des hommes engagés dans l'armée, sans qualification et sans reconnaissance. Les premiers services d'orientation professionnelle destinés aux filles furent instaurés à cette période, en même temps que furent fondées de nombreuses organisations professionnelles féminines. En revanche, toutes les tentatives pour étendre le droit d'intervention des femmes dans l'Etat et dans la société, conformément à leur importance croissante dans le monde du travail, échouèrent. Peu de temps après la fin de la guerre, toutes les propositions visant à l'introduction d'un droit de vote des femmes aux échelles cantonale et communale échouèrent, et les premières motions à l'échelle fédérale ne furent pas suivies. Ces refus ne mirent pas un terme au mouvement en faveur du droit de vote. Mais les activités des mouvements féministes changèrent de priorité. Dans les années 1920, les associations professionnelles prirent la direction et tentèrent, par des travaux de relations publiques accrus, de faire connaître l'importance des femmes dans l'économie à toutes les couches de la population. Mais la crise économique mondiale des années 1930 bloquera également cette procédure. Avant la Deuxième Guerre mondiale, les femmes se retranchèrent sur les valeurs plus traditionalistes de la défense spirituelle du pays.

Augusta Gillabert-Randin, dont les articles parus dans la presse professionnelle agricole romande sont reproduits ici, s'insère parfaitement dans cette évolution. Créatrice de la première organisation de productrices agricoles, oratrice au deuxième Congrès suisse des intérêts féminins, mais également intervenante dans le cadre de cours de l'Association suisse pour le suffrage féminin, co-fondatrice de l'Exposition suisse pour le travail des femmes (SAFFA) et enfin présidente d'honneur du «Landfrauenverband» (Union des paysannes suisses), elle compte parmi les personnalités éminentes du mouvement féministe. Il est temps de rappeler son action au souvenir des historiens et des historiennes.

## Vorwort

Beatrix Mesmer

Auf dem weiten Feld der Geschichte gibt es noch immer Parzellen, die brachliegen oder doch nur selten beackert werden. Dazu gehörte bis vor kurzem die Agrargeschichte, die nur sporadisch ins Visier der Forschung geriet, etwa wenn sich politische Entwicklungen ohne den Einbezug der Landwirtschaft nicht erklären liessen. Zum Teil hat diese Nischenexistenz mit der schwierigen Quellenlage zu tun. Nur ein kleiner Teil des von bäuerlichen Vereinigungen, landwirtschaftlichen Betrieben und ihren Zulieferern und Vermarktern hinterlassenen Schriftgutes hat den Weg in die staatlichen Archive gefunden. Das dürfte sich nun aber rasch ändern: Die Gründung des *Archiv für Agrargeschichte*, das mit der Schweizerischen Hochschule für Landwirtschaft in Zollikofen zusammenarbeitet, hat die Voraussetzung für eine bessere Aufarbeitung der ländlichen Vergangenheit geschaffen.

Das *Archiv für Agrargeschichte* ist ein virtuelles Archiv, es sammelt Informationen über die verstreut vorhandenen Quellen, leistet Erschliessungsarbeit und führt über eine Datenbank zum Standort der Bestände, ohne diese auch physisch zusammenführen zu wollen. Diese neue Art der Sicherung von Schriftgut erlaubt den Historikern einen raschen Überblick über die vorhandenen Materialien – es fehlt ihr jedoch der Reiz der unmittelbaren Anschaulichkeit, den das Blättern in alten Folianten und Aktenbündeln vermittelt. Umso notwendiger ist es, zumindest stichprobenweise einen direkten Einblick in die erschlossenen Quellenbestände zu geben. Diesem Ziel dienen die *Studien und Quellen zur Agrargeschichte*, deren erster Band hier vorliegt.

Es war eine gute Idee der Herausgeber, die neue Reihe mit einem Thema zu eröffnen, das bisher von der Historiografie kaum beachtet worden ist: der Rolle der Bäuerinnen in der schweizerischen Frauenbewegung der Zwischenkriegszeit. Die so genannte «alte» Frauenbewegung war nämlich keineswegs auf die urbanen Zentren beschränkt, sie erfasste über die früh auch dem weiblichen Teil der Bevölkerung zugänglichen Bildungs- und Kommunikationsmittel auch die ländlichen Mittelschichten. Es gab nicht nur eine spezifische Frauenpresse, auch Tageszeitungen und Fachzeitschriften hatten ständige Mitarbeiterinnen, und die lokalen Vereine organisierten Kurse und Vorträge. Vor allem während des Ersten Weltkriegs lernten die Frauen so, ihre volkswirtschaftliche Bedeutung als Konsumentinnen und Produzentinnen geltend zu machen. Während die Teuerungsdemonstrationen in den Grossstädten auf das erhöhte Selbstbewusstsein der haushaltführenden Frauen aufmerksam machten, wurde in der Presse der wichtige Beitrag der Landfrauen zur Sicherung des Angebots an Nahrungsmitteln hervorgehoben. Angesichts der Versorgungsengpässe erhielten die seit jeher den Bäuerinnen zugewiesene Domäne des Gemüseanbaus und der

Kleintierhaltung wie auch der direkte Verkauf auf dem Wochenmarkt erhöhtes Gewicht.

Während der Kriegsjahre wuchs aber auch der Anspruch der Frauen auf eine formelle Berufsbildung, übernahmen sie doch in vielen Fällen als unqualifizierte und deshalb wenig geachtete Aushilfskräfte die Funktionen der Militärdienst leistenden Männer. Die ersten Berufsberatungsstellen für Mädchen fallen in diese Zeit, ebenso wie eine eigentliche Gründungswelle von weiblichen Berufsorganisationen. Dagegen scheiterten alle Versuche, entsprechend der wachsenden Bedeutung der Frauen in der Arbeitswelt auch ihre Mitspracherechte in Staat und Gesellschaft auszudehnen. Kurz nach Kriegsende scheiterten sämtliche Vorlagen zur Einführung des Frauenstimmrechts auf Gemeinde- und Kantonsebene, worauf auch die ersten Motionen auf Bundesebene nicht weiter verfolgt wurden. Die Folge dieser Zurückweisung war zwar keineswegs das Ende der Stimmrechtsbewegung, aber doch eine deutliche Verlagerung der Aktivitäten der Frauenbewegung. In den 1920er-Jahren übernahmen die Berufsverbände die Führung und suchten durch vermehrte Öffentlichkeitsarbeit die Bedeutung der Frauen für die Volkswirtschaft in allen Kreisen der Bevölkerung bekannt zu machen. Durch den Einbruch der Weltwirtschaftskrise wurde aber in den 1930er-Jahren auch dieser Weg zur Gleichstellung verbaut, und vor dem Zweiten Weltkrieg zogen sich auch die Frauen auf die traditionalistischen Werte der Geistigen Landesverteidigung zurück.

Augusta Gillabert-Randin, deren Artikel in der landwirtschaftlichen Fachpresse der Westschweiz hier wieder abgedruckt werden, fügt sich exemplarisch in diese Entwicklung ein. Als Gründerin der ersten bäuerlichen Produzentinnenorganisation, als Rednerin am zweiten Schweizerischen Kongress für Fraueninteressen, aber auch als Referentin an Kursen des Stimmrechtsverbandes, als Mitgestalterin der schweizerischen Ausstellung für Frauenarbeit, der SAFFA, und schliesslich als Ehrenpräsidentin des Schweizerischen Landfrauenverbandes gehörte sie zur Prominenz der Frauenbewegung. Es ist an der Zeit, ihr Wirken wieder ins Bewusstsein der Historikerinnen und Historiker zu heben.

## Introduction

Peter Moser

Dans le premier volume de la série *Etudes et Sources de l'histoire rurale*, les *Archives de l'histoire rurale* publient un choix d'articles d'Augusta Gillibert-Randin. Ils sont complétés par les comptes-rendus de la première association de paysannes en Suisse, l'Association des productrices de Moudon (APM), dont Augusta Gillibert-Randin était une des fondatrices. Ces sources contiennent d'importantes informations sur le fonctionnement du monde agricole dans l'entre-deux-guerres et se penchent sur les relations entre agriculture et société, entre production et consommation.

Les articles de Gillibert-Randin illustrent des cadres de vie de femmes à la campagne et la multitude de possibilités et de limites auxquelles étaient confrontées les paysannes au niveau des entreprises et au niveau social. Ils figurent donc parmi les sources les plus importantes que nous ayons sur le travail des femmes dans l'agriculture au vingtième siècle. A la valeur du contenu s'ajoute la qualité de la langue. La paysanne de la vallée de la Broye possédait en effet une si remarquable « plume alerte », qu'on prend plaisir à lire ses articles aujourd'hui encore. Aussi instructif et passionnant que les articles est le film « La paysanne au travail », réalisé par Arthur Porchet en 1927/28 à l'instigation d'Augusta Gillibert-Randin pour l'Exposition suisse de travail féminin SAFFA 1928 à Berne. En complément du premier volume des *Etudes et Sources de l'histoire rurale*, la *Cinémathèque Suisse* réédite en DVD cette mise en scène du travail des paysannes en terre romande, conjointement avec le film sur le premier examen professionnel pour paysannes, réalisé en 1944 dans le canton de Berne.

La « plume alerte » d'Augusta Gillibert-Randin

De juillet 1918 jusqu'à son décès au printemps 1940, Augusta Gillibert-Randin a publié plus de textes que toute autre paysanne de Suisse. Plus décisives que le nombre, soit bien au-delà de 300 articles publiés, sont cependant la qualité des textes et la diversité des sujets: les 125<sup>1</sup> articles choisis pour cette édition parlent autant du travail des femmes dans les fermes et les familles que des stratégies des productrices dans la commercialisation. Pourquoi et comment les paysannes s'organisaient est expliqué, aussi bien que la diversité des contacts internationaux entretenus par les femmes de la campagne dans l'entre-deux-guerres. On sent toujours l'ambition d'Augusta Gillibert-Randin de mettre en évidence les grandes lignes des liaisons entre les niveaux de l'entreprise, la gestion, le social et l'économique, et de montrer quel rôle jouaient à ces trois niveaux les femmes en général et les paysannes en particulier.

La majorité des articles parut dans les revues hebdomadaires et mensuelles agricoles *La Terre Vaudoise* (TV), *L'Industrie Laitière Suisse* (ILS) et *Le Sillon Romand*

(SR) ainsi que dans leurs suppléments *Le Petit Sillon* et *Les Champs et le Foyer*. À côté de tout cela, Augusta Gillabert-Randin était aussi active dans le mouvement pour l'abstinence, rédigeait des brochures, publiait dans les périodiques du mouvement des femmes, telles que le *Bulletin Féminin* ou *La Petite Lumière* et écrivait des articles pour des publications collectives.

Le premier texte d'Augusta Gillabert-Randin parut le 20 juillet 1918 dans *La Terre Vaudoise*. Cet hebdomadaire de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture travaillait sous le patronage du Département cantonal de l'agriculture. Il était rédigé par Gustave Martinet, directeur de l'Institut fédéral d'essais à Lausanne. À partir de 1921, Gillabert-Randin écrivait régulièrement pour *ILS*, l'organe en langue française de l'Association centrale des producteurs suisses de lait. Avec une évidente fierté, la rédaction annonçait en février 1921 qu'elle avait réussi à gagner comme auteur Augusta Gillabert-Randin: «Nous avons le plaisir de leur annoncer que la collaboration d'une des meilleures conseillères que nous ayons dans ce domaine, nous est promis et nous ne voulons pas être trop téméraire en exprimant le vœu que sa plume alerte en mettra d'autres en branle. Il n'y a que le premier pas qui coûte.» La rédaction expliquait que pour la première fois, une femme écrivait régulièrement pour *ILS*, par le fait que la presse agricole ne pouvait plus ignorer le climat de renouveau qui régnait parmi les paysannes depuis la Première Guerre mondiale: «La presse agricole ne peut rester en dehors de ce mouvement; elle doit bien plutôt participer dans la mesure de ses forces à ce réveil.»<sup>2</sup> On était apparemment convaincu que la nouvelle collaboratrice ne savait pas seulement écrire brillamment, mais qu'elle avait aussi quelque chose à dire.

À partir de février 1921, Madame Gillabert-Randin publia chaque mois dans *ILS* un ou plusieurs articles sous la rubrique «Le coin de la fermière». Le concept de «fermière» convenait particulièrement bien à l'auteur qui, depuis la mort de son mari en 1914, gérait toute seule le domaine La Faye près de Moudon. Car une «fermière» n'est pas seulement une *preneuse à bail*, mais aussi le chef d'une exploitation. Augusta Gillabert-Randin voyait aussi dans le rôle de co-gestionnaires d'exploitations dont des hommes étaient les propriétaires, la plupart des paysannes auxquelles par la suite elle s'adressa en premier lieu.

En principe, la rédaction de *ILS* et Augusta Gillabert-Randin étaient du même avis: l'agriculture n'est pas seulement un des plus beaux ornements d'un pays, mais aussi, un univers de vie extrêmement intéressant. Ces deux aspects seront désormais traités dans la rubrique «Le coin de la fermière». Toutefois, les avis ont rapidement divergé sur la question de décider concrètement quel sujet devait être traité et comment – pour la première fois au début de juin 1921. Après le refus du Grand Conseil du Canton de Vaud d'accorder le droit de vote aux femmes en mai, Augusta Gillabert-Randin traita cette «question importante» dans son article du numéro du 3 juin, où elle s'engageait en faveur de l'égalité des droits politiques entre femmes et

hommes. En raison de ce texte, la rédaction décida de publier à la fin de l'article la remarque suivante : « Notre honorable collaboratrice nous a prié d'insérer son article in-extenso. Nous l'avons fait d'autant plus volontiers que nous connaissions les idées très arrêtées de Mme Gillibert au sujet des droits politiques à accorder à la femme. Cependant elle nous permettra de faire toutes nos réserves sur l'opportunité de les introduire dans nos mœurs, et nous ne doutons nullement que la grande majorité des campagnardes vaudoises et romandes applaudira à la décision prise par le Grand Conseil vaudois de maintenir le statu quo ». <sup>3</sup> De plus, comme s'il s'agissait de donner plus de poids à cette supposition, la rédaction publia dans les trois numéros suivants et dans le « coin de la fermière », jusque là exclusivement réservé à Gillibert-Randin, un long article de Madame David Perret, une des personnalités de pointe de la Ligue vaudoise féministe antisuffragiste. <sup>4</sup>

Par la suite, Augusta Gillibert-Randin se remit à écrire régulièrement des articles dans l'ILS, qui furent à nouveau publiés sans commentaires. Cependant, le 7 octobre, date de son rapport sur un congrès international organisé à Lausanne contre l'alcoolisme, il y eut une nouvelle intervention : « Bien que le sujet s'éloigne plutôt du cadre de notre journal, nous n'en avons pas moins laissé la parole à notre honorable correspondante parce que son article contient des choses très justes », écrit la rédaction, tout en ajoutant qu'à son point de vue, il ne fallait pas combattre l'alcool, mais seulement son abus. <sup>5</sup> Ensuite, lorsque Gillibert-Randin, dans le numéro de ILS du 17 février 1922, écrit des articles enthousiastes sur les efforts faits en vue de la fondation d'associations de ménagères, et forgea des plans pour que des associations de ménagères, des coopératives de consommatrices et de paysannes puissent à l'avenir entretenir des relations commerciales directes, <sup>6</sup> la rédaction d'ILS se désolidarisa de nouveau de sa collaboratrice en termes amicaux, mais parfaitement clairs : « Notre aimable collaboratrice introduit le sujet de l'association des fermières en posant en principe que le travail de la ménagère dans toute association conjugale doit être considéré comme une vocation. Ici nous commençons à ne plus nous comprendre et à ce point de vue nous faisons toutes nos réserves comme d'ailleurs aussi la grande majorité de nos campagnardes qui sont loin de partager les théories de Mme Merz et autres grandeurs du clan féministe. » <sup>7</sup> Dès lors, on était évidemment en présence d'une différence fondamentale dans la question centrale des relations entre la production et la consommation. Les associations des producteurs de lait, créées par l'Etat au cours de la Première Guerre mondiale et qui étaient justement sur le point d'imposer à leurs bases des structures de marché entièrement nouvelles, étaient à ce moment-là tout sauf intéressées à mener un tel débat fondamental.

Après cette troisième intervention au cours de la même année, la rédaction d'ILS renonça désormais à manifester des positions divergentes. <sup>8</sup> Cela était apparemment en rapport avec le fait que de son côté, Augusta Gillibert-Randin changea son comportement suite à cette troisième prise de distance de la rédaction : en tout cas, son



article suivant n'abordait plus un sujet controversé, puisqu'il parlait des travaux à faire au printemps dans les fermes et les maisons. C'est seulement dans les numéros du 14 et du 28 avril 1922 qu'elle revint aux différences de fond qui l'opposaient à la rédaction – en laissant entendre qu'en tant que paysanne elle savait vivre avec les revers. Dans son texte du 14 avril 1922, elle parlait d'abord du retour de l'hiver en mars, et posait la question rhétorique : « Que sont devenus le magnifique élan qui animait nos fermes, le beau zèle des ménagères, le joyeux entrain des jardinières ? » Confrontée à des circonstances contraires – elle laissait ouverte la question s'il fallait comprendre par là seulement le retour de l'hiver ou aussi les interventions de la rédaction de l'ILS – il fallait patienter, dit-elle à ses lectrices : « Il faut attendre, ni plus ni moins ». Seulement quinze jours plus tard, elle aborda explicitement la confrontation entre elle et l'ILS : Une « petite différence d'opinions » concernant des détails entre elle et la rédaction s'opposerait à la publication dans l'ILS du rapport annoncé par l'article contesté sur le Congrès des femmes à Berne, dont un thème central était le rôle des femmes dans l'agriculture, dit-elle. S'adressant à une lectrice, qui avait apparemment posé à la rédaction une question sur ce rapport, elle nota : « Désirant cependant de lui être agréable, nous la prions d'envoyer son adresse en toute simplicité à l'auteur de ces lignes qui se fera un plaisir de lui envoyer son manuscrit ».<sup>9</sup> Par ailleurs, elle promettait à ses lectrices que « dans l'intérêt de la cause » elle ne parlerait plus à l'avenir les thèmes purement agricoles que de « petites doses » de sujets controversés. La suite de l'article est consacrée à la production des œufs. Seulement le passage laconique à cette seconde partie permet de soupçonner avec quelle combinaison de calme et de ruse Augusta Gillibert-Randin savait manier les défaites à court terme : « Revenons maintenant à nos moutons », dit-elle, « c'est-à-dire à nos poulaillers, dont nous n'avons pas reparlé depuis longtemps. »

Ainsi, il semblait bien que rédaction et collaboratrice avaient trouvé un modus vivendi. ILS continuait à ouvrir ses colonnes à cette femme qui voulait écrire. Dès lors, Augusta Gillibert-Randin développa au cours des dix années suivantes les sujets qui lui tenaient à cœur, sujets pourtant controversés dans ILS. Elle parla de l'égalité juridique et légale des femmes, de la commercialisation des produits et de la lutte contre l'alcoolisme – en « petites doses », comme elle l'avait annoncé. Il est vrai qu'au cours de la seconde moitié des années 1920, ses articles dans ILS devinrent moins fréquents, mais aucun signe ne permet de dire que cette diminution ait été due au désir, voire à la pression de la rédaction d'ILS. Il est hautement probable que dès le milieu des années 1920, Augusta Gillibert-Randin ait moins publié dans ILS, simplement parce qu'elle s'investissait alors bien plus fortement dans le mouvement des abstinents, et commençait à publier aussi dans d'autres revues, telle que *La Petite Lumière*. Son dernier article dans l'ILS date de 1932.

En 1930 déjà, Augusta Gillibert-Randin avait commencé à écrire aussi pour le *Sillon Romand*. Cet hebdomadaire était diffusé surtout parmi les femmes romandes,

actives dans l'élevage de petits animaux et les cultures maraîchères. Cette collaboration devint officielle en 1931. « Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés la nouvelle et précieuse collaboration obtenue de Mme Gillabert-Randin, venant de recevoir le Prix de la Princesse Cantacuzène, destiné à récompenser la meilleure publication de propagande concernant les mesures destinées à améliorer la situation de la paysanne. »<sup>10</sup> C'est par les lignes suivantes et une photo de Gillabert-Randin que la rédaction du *Sillon Romand* présenta la nouvelle collaboratrice à ses lecteurs le 3 juillet 1931. « Nous félicitons notre nouvelle correspondante pour son travail si utile et pour l'honneur qui en résulte pour nous, pour nos abonnées et pour la Suisse entière, si bien illustrée par son sexe féminin. »

Les textes d'Augusta Gillabert-Randin dans le *Sillon Romand* diffèrent des articles qu'elle avait écrit jusque là. Dans une large mesure, cela est dû à la nouvelle fonction de Madame Gillabert-Randin comme rédactrice de la page *La Paysanne*. En effet, les paysannes vaudoises, organisées dès 1931 dans l'Association agricole des femmes Vaudoises (AAFV), disposaient dès le début de 1933 dans le *Sillon Romand* d'une page mensuelle, où elles pouvaient publier des informations et leurs propres articles. « Avec ce premier numéro de l'an de grâce 1933, un fait nouveau vient de s'accomplir au « Sillon Romand » : une page féminine y fait son apparition, en annonçant « urbi et orbi » que le grand journal devient l'organe officiel de l'Association agricole des femmes vaudoises », disait Gillabert-Randin le 6 janvier 1933 aux lectrices et lecteurs du *Sillon Romand*.

Grâce à ce changement d'organe de publication, Augusta Gillabert-Randin atteignait une audience plus large, en partie aussi différente. On peut supposer que dès lors, beaucoup plus de femmes lisaient ses textes, qui devenaient nettement plus courts. Une chose ne changea pas : la présence dominante de la voix d'Augusta Gillabert-Randin, car ce n'est que rarement que la représentante d'une autre association, voire une autre paysanne, prenait la parole sur la page *La Paysanne*.<sup>11</sup> Après le décès d'Augusta Gillabert-Randin le 1<sup>er</sup> avril 1940, la page *La Paysanne* disparut du *Sillon Romand*. Elle ne fut pas remplacée.

#### La paysanne Augusta Gillabert-Randin et son engagement association

Dans ses articles, Augusta Gillabert-Randin ne parlait guère de son environnement personnel ou familial, alors qu'elle parlait souvent d'événements concrets de la vie quotidienne. En revanche, elle a parlé à plusieurs reprises des expériences collectives des femmes et de la population paysanne. Ses prises de position étaient engagées, elles étaient parfaitement compréhensibles pour un public étranger à l'agriculture, parce qu'elle prenait rarement ses désirs pour des réalités. Les exigences spécifiquement féminines et agraires, qui dans les débats entre partis politiques sonnent souvent creux ou particularistes, acquéraient chez elle une justification rationnellement compréhensible, objectivement concrète. Contrairement à des nombreux politiciens

agraires ou représentantes du mouvement des femmes, elle n'opposait pas l'un à l'autre les deux domaines « femme » et « agriculture », mais en parlait de manière objective, en accentuant davantage leur points communs que ceux qui les divisaient.

Augusta Gillabert-Randin possédait une rare capacité: elle savait séparer des états de fait différents, sans les détacher de leurs contextes respectifs. Autant que son langage plein de vie, cela explique que ses textes étaient remarquablement clairs et évidents. Aujourd'hui, alors qu'à défaut d'une expression adéquatement compréhensible et de bases théorique claires, le discours sur l'agriculture risque de tomber dans un bavardage vide même dans les milieux scientifiques, il est fascinant de voir à quel point une paysanne de la Vallée de la Broye argumentait de manière correcte dans les faits, et constante dans sa logique. Seul celui qui n'est pas lui-même prêt à réfléchir de manière logique et différenciée fera la confusion entre l'engagement en faveur d'une organisation nationale étatique de la production alimentaire locale et régionale, à laquelle Augusta Gillabert-Randin se consacra en tant que pionnière internationalement connue du mouvement des femmes de la campagne d'une part, et une politique d'isolationnisme réactionnaire et xénophobe d'autre part.

Augusta Gillabert-Randin voulait résoudre des problèmes, non s'en plaindre. Il est caractéristique pour elle qu'elle ne réagit même pas aux reproches formulés en été 1918 dans la presse locale, qui insinuaient que les paysannes des environs de Moudon auraient créé avec l'APM un « Soviet des productrices ». Au lieu de réagir, les productrices communiquèrent leurs motifs et objectifs directement à la presse professionnelle de Suisse romande.<sup>12</sup> Augusta Gillabert-Randin ne voulait pas lancer des débats idéologiquement surchargés, mais clarifier des états de fait, pour promouvoir le bien-être commun. 25 ans plus tard, la Fédération bernoise des associations des femmes campagnardes se comporta de manière similaire. Lorsqu'au cours des préparatifs pour les examens pour paysannes, organisés en 1944 pour la première fois, les dites paysannes apprirent pas hasard qu'un film sur l'examen professionnel pour les paysans avait été tourné l'année précédente, elles décidèrent rapidement de filmer aussi l'examen professionnel des paysannes. Tant qu'à faire, elles confièrent à Armin Schlosser, un spécialiste confirmé, la réalisation du film documentaire. Quand il fut terminé, tout le monde était d'accord que le film sur l'examen des paysannes était finalement « meilleur que celui sur les jeunes gens ».<sup>13</sup>

Déjà en 1927/28, les Vaudoises avaient fait preuve d'un pragmatisme similaire lors de la production du film « La paysanne au travail ». Pour assurer que le film soit réalisé à temps pour l'exposition de travail féminin SAFFA 1928 à Berne, Gillabert-Randin, Mme Priscille Couvreur de Budé, active dans le mouvement pour l'abstinence, et la vigneronne Françoise Fonjallaz payèrent d'abord elles-mêmes pour le film. Ce n'est que plus tard qu'elles demandèrent au Conseil d'Etat d'autoriser une vente de coupons pour couvrir les frais. Avec l'argument que le film « glorifiait » l'agriculture en général, elles demandèrent ensuite aux hommes de participer eux

aussi au financement du film – avec succès. «Les cartes de dix francs sont à recommander aux sociétés masculines agricoles à la prospérité desquelles la femme collabore aussi directement, aux sociétés de laiterie (tous les ustensiles étant lavés par les femmes des sociétaires), aux sociétés d’agriculture et syndicats de tous genres (auxquels tant de femmes veuves sont affiliées), comme à toutes les associations viticoles ou horticoles qui groupent les travailleurs de la terre.»<sup>14</sup>

Augusta Gillibert-Randin se battait pour améliorer la collaboration entre les femmes et les hommes dans les exploitations agricoles, et pour établir des relations commerciales directes entre productrices et consommatrices. Activement en faveur du droit de vote des femmes, l’abstinente convaincue de Moudon était en outre en contact étroit avec les principales représentantes du mouvement féministe suisse. Son engagement en faveur d’une organisation commune des paysannes aux niveaux local, régional et national l’amena à des échanges fréquents avec des paysannes et campagnardes de toute l’Europe et d’outre-mer.

Elle considérait comme particulièrement précieux, et par conséquent dignes d’être promus, les cadres de vie des femmes dans les exploitations agricoles familiales. Elle savait par expérience que les femmes étaient les points d’ancrage et les axes autour desquels tournait l’agriculture paysanne<sup>15</sup> et les forces vitales dans les fermes.<sup>16</sup> Cette paysanne issue d’une famille de commerçants arriva à cette conviction au cours de son activité agricole pratique à la ferme La Faye, dans le paysage ondulant entre Lucens et Moudon. Elle allait vendre au marché de Moudon une partie des produits de la ferme. Par là, elle n’acquies pas seulement une connaissance des conditions d’existence de sa clientèle de petite ville, mais aussi des conditions de vie dans les fermes des autres paysannes qui vendaient leurs produits au marché. Les échanges entre l’exploitante indépendante Gillibert-Randin et les paysannes des environs, plus étroitement imbriquées dans les structures familiales patriarcales, l’amenèrent à la conviction que, si les paysannes avaient un grand potentiel, ce potentiel ne pouvait pas s’épanouir dans les circonstances qui prévalaient à l’époque.

Ce qui fascinait Augusta Gillibert-Randin dans le monde agricole, c’était sa diversité et les perspectives créatives qu’il offrait à des femmes et des hommes attentifs et entreprenants. La production de produits alimentaires, la gestion du ménage, la commercialisation, l’éducation des enfants et la vie des associations sollicitaient la tête, les mains et le cœur dans une mesure égale.<sup>17</sup> Dans la culture de la terre, production et reproduction ne représentaient pas a priori des domaines mutuellement exclusifs, ils étaient encore à l’époque des aspects complémentaires de l’existence, que les paysannes tentaient de combiner le mieux possible.

Inlassablement, la femme pratique qu’était Augusta Gillibert-Randin attira l’attention sur un phénomène central du monde agraire, sur le fait que dans l’agriculture les activités des femmes sont en règle générale inséparablement liées à celles des

hommes. Cela valait pour le processus de production aussi bien que pour les produits eux-mêmes.<sup>18</sup> Ainsi par exemple, l'élevage des poules et la vente des œufs étaient un travail de femmes, mais une bonne partie du fourrage pour la volaille provenait du travail de la terre dominé par les hommes, qui à son tour aurait été tout à fait impossible sans la collaboration des femmes.

Dans l'organisation du travail dans les exploitations, il fallait prendre en compte les multiples engrenages entre les domaines des hommes et des femmes. La mise en valeur de ressources vivantes exigeait des systèmes de production complexes, conditionnés par les saisons, par le climat et les cycles de reproduction de plantes et des animaux, systèmes dans lesquels les domaines et démarches de travail des hommes, des femmes (et des enfants) étaient mutuellement coordonnés.<sup>19</sup> Les domaines de travail spécifiquement organisés selon les sexes ne pouvaient pas être séparés l'un de l'autre et individualisés, sous peine de nuire à l'ensemble. Pour cette raison, il était aussi impossible d'optimiser isolément certaines branches et de partager le résultat individuellement dans le cadre familial. La spécificité de la mise en valeur de ressources biotiques faisait des exploitations agricoles familiales une communauté de destin d'inégaux.

Dans l'économie paysanne, il fallait d'abord assurer que la ferme continue d'exister. Les besoins de la famille exploitante étaient en règle générale subordonnés à cet objectif. Entre les générations régnait le plus souvent un ordre de type patriarcal, avec des droits spécifiques aux sexes et à l'âge parfaitement clairs, mais inégalement répartis. Parce que dans ce système, le travail des paysannes et des filles non mariées était moins valorisé que celui des hommes, il en résultait assez souvent pour les paysannes dénuement financier, et pour les filles non mariées une insécurité pour leurs vieux jours.<sup>20</sup> C'est sur ces points que portait l'engagement initial d'Augusta Gilla-bert-Randin, elle voulait changer cet état de choses. En raison des interrelations complexes entre les aspects de la production agricole, elle ne plaida cependant pas pour une individualisation, mais pour une extension systématique des activités réservées aux femmes (production d'œufs, culture de légumes, élevage de porcs, etc.) dans le cadre des exploitations familiales existantes. Elle était convaincue non seulement que l'augmentation de la vente de ces produits renforcerait la position des paysannes dans le cadre familial,<sup>21</sup> mais qu'elle créerait aussi dans les fermes des possibilités d'existence plus durables pour les femmes non mariées.<sup>22</sup> «Cet écoulement rationnel des denrées agricoles qui, pour l'heure, est le gros problème à résoudre, permettra surtout à la jeune campagnarde de se spécialiser dans la culture maraîchère, la culture fruitière, l'horticulture, l'aviculture, la laiterie ou l'apiculture. Elle se livrera à ses travaux personnels en marge de son travail dans l'exploitation familiale à laquelle elle devra toujours le principal de son temps. Le revenu de ce travail personnel lui constituera ou une dot ou une retraite.»<sup>23</sup>

L'aviculture est devenue une «science», qui, avec une gestion rationnelle, pou-

vait fort bien devenir une activité lucrative autonome pour des femmes non mariées, argumentait Gillibert-Randin. Pour cette raison, elle fit appel à l'esprit d'entreprise des jeunes femmes – et à la largeur de vues des pères : ils devraient, par des avancements d'hoirie, permettre à leurs filles une production d'œufs spécialisée : « N'y aurait-il pas, parmi notre jeunesse féminine suisse, quelque personnalité assez entreprenante pour donner cet exemple ? N'y aura-t-il parmi nous aucun père de famille qui ferait à sa fille cette avance de fonds sur sa part d'héritage ? Tant de jeunes paysannes vieillissent en dehors du mariage sans avoir de vocation quelconque qui les rende indépendantes. »<sup>24</sup>

Il est intéressant de constater qu'Augusta Gillibert-Randin voyait le chemin vers la réalisation autonome de projets de vie des femmes hors du mariage, non dans la dissolution de l'exploitation agricole familiale, mais dans son élargissement. Contrairement au développement interne des années 1950/60 dans l'élevage de volaille et de porcs, qui mena à des unités de production autonomes et hautement spécialisées, les propositions de Gillibert-Randin visaient un élargissement des diverses activités dans le cadre de l'exploitation familiale. Une autre différence était qu'il appartenait aux femmes, non aux hommes, d'étendre ces domaines d'activité.

Le concept du « Arbeitspaar »<sup>25</sup> de Heide Wunder, auquel la réalité économique et sociale de la société campagnarde au début des temps modernes servit de modèle, sert logiquement aussi à l'analyse du monde paysan de l'entre-deux-guerres. Dans ce concept aussi, les hommes et les femmes avaient des domaines de travail différents, souvent clairement séparés. Pour le bon fonctionnement de l'exploitation dans son ensemble, les tâches des hommes, des femmes (et souvent aussi des enfants) étaient cependant d'importance équivalente et interdépendantes. La famille comme communauté complémentaire de travail était aussi un élément constitutif du monde paysan des années 1920/30, qu'Augusta Gillibert-Randin chercha inlassablement à améliorer, mais pas à changer fondamentalement.

Là où exploitation et ménage étaient si étroitement liés, c'était logiquement en premier lieu le travail qui donnait son sens à la vie. « Le travail est l'un des plus grands bienfaits de la vie », écrivait Augusta Gillibert-Randin en 1923, « nous sommes nés pour le travail, lui seul donne à nos vies un sens et un but, lui seul rend libre et assure l'avenir. »<sup>26</sup> Cependant, grâce à ses dons d'analyse, elle savait aussi faire la différence entre le possible et le réel. Cette femme pratique était loin d'idéaliser les conditions réelles. Elle savait fort bien que dans le quotidien, ce qui se complète en principe se contredit assez souvent.<sup>27</sup> Elle constatait sans illusions que les décisions les plus importantes dans la société et dans les exploitations servaient souvent seulement les hommes, et étaient par conséquent nuisibles non seulement pour les femmes, mais aussi pour l'ensemble de la société.<sup>28</sup> Sa réponse à cette réalité évidemment négative n'était pas une critique du comportement des hommes, mais son engagement pour renforcer la position des paysannes. Infatigablement elle faisait va-

loir face à l'opinion publique que les paysannes servaient en fin de compte l'agriculture et la société dans son ensemble: «développer la femme et élargir son horizon c'est pénétrer au cœur même de la question agricole[...]. L'instruction des femmes et l'amélioration du foyer sont des facteurs sérieux du développement d'une nation.»<sup>29</sup>

Par exemple, l'énorme charge de travail à la ferme et dans le ménage avait comme conséquence que les paysannes ne pouvaient pas consacrer assez d'attention aux enfants. Gillibert-Randin écrivait en 1930: «Eh bien, je puis affirmer ici que trop souvent, à la campagne, cette tâche primordiale passe au second plan; trop souvent la paysanne, débordée de travail, néglige cette éducation du jeune âge [...]. Pourvu que ses enfants ne l'embarrassent pas dans la cuisine ou ne l'entravent pas dans son travail, elle n'en demande pas davantage. Sommairement débarbouillés le matin, les enfants sont expédiés dehors où ils se traînent, font ce qu'ils veulent, se salissent au contact de la terre ou à la fontaine, entendent de gros mots, des expressions ordurières, souvent des jurons de la part du personnel. [...] L'enfant devient ainsi un sacrifié. Sa mère trouvera le temps d'élever des poussins, de soigner la porcherie, de sarcler ses plates-bandes, mais elle ne saura pas prendre celui d'élever son enfant et de faire comprendre à son mari que cette tâche prime toutes les autres.»<sup>30</sup>

Toutefois, Augusta Gillibert-Randin n'a pratiquement jamais mis en doute que les paysannes réussiraient à surmonter leurs problèmes. On se demande où elle puisait l'enthousiasme qui caractérise ses textes et les rend si reconnaissables. Elle, qui en tant que paysanne, exploitante d'une ferme, vendeuse sur les marchés, mère de cinq enfants et écrivain, avait certainement l'expérience personnelle du surmenage, semble avoir cru à la cause de la femme et de l'agriculture avec un enthousiasme incessant. Les expériences qu'elle a faites au cours de la Première Guerre mondiale, dans sa vie privée aussi bien que publique, ont évidemment été décisives pour son attitude fondamentalement optimiste. Si pour Augusta Gillibert-Randin, le veuvage a signifié une charge supplémentaire, elle a compris dans le même temps qu'elle pouvait aussi gérer sa vie elle-même. Après 1914 d'ailleurs, la compréhension pour les particularités de la production agricole augmenta de nouveau dans la société et en politique, et le métier d'agriculteur se trouva revalorisé aux yeux la population. En outre, puisque c'était les femmes de la campagne qui en 1914/18, dans les conditions les plus difficiles, avaient apporté une contribution essentielle à l'alimentation de la population,<sup>31</sup> il était évident pour elles que l'avenir appartiendrait aux paysannes et à l'agriculture: «Et c'est à ces deux valeurs, la femme et l'agriculture, qu'appartient l'heure tragique que nous vivons actuellement. Le 20<sup>ème</sup> siècle que l'on pourrait appeler aussi bien le siècle de la femme verra s'affirmer l'action de celle-ci dans les œuvres de la paix, [...]. Il faut que leurs énergies soient employées au service du pays qui plus que jamais a besoin de son agriculture, c'est elle qui donnera la sécurité sociale et fera la grandeur morale de la nation, or que la femme soit appelée de par sa

nature et ensuite de l'évolution des idées à jouer ce rôle social, n'est-ce pas mettre son rôle au niveau des plus importants ? »<sup>32</sup>

Augusta Gillibert-Randin suivit avec une grande bienveillance la promotion et la réorganisation de la production alimentaire indigène pendant la Première Guerre mondiale. Son engagement public pour la cause des paysannes dès 1918 fait donc aussi partie du renouveau qui mena toute la Suisse vers un réaménagement de la production et de la consommation de produits alimentaires au 20<sup>ème</sup> siècle.<sup>33</sup> Dans ce cadre, elle s'investit avant tout pour l'amélioration de la situation économique des paysannes dans les fermes, ainsi que du statut légal des femmes dans la société. A ses yeux, ces deux objectifs ne pouvaient être atteints que si les paysannes étaient mieux formées et si elles s'unissaient dans leurs propres associations. Logiquement, la formation et l'organisation sont les domaines dans lesquels elle fut particulièrement active dès 1918, et jusqu'à sa mort. Durant l'entre-deux-guerres, aucune autre paysanne ne s'est si largement investie pour les écoles ménagères paysannes, n'a organisé et dirigé autant de réunions de femmes de la campagne et visité autant de congrès (de femmes), nationaux et internationaux, qu'Augusta Gillibert-Randin. Les nombreux articles, ici contenus en partie dans les chapitres I, II et V, constituent un témoignage éloquent.

Augusta Gillibert-Randin partageait son enthousiasme sur le potentiel et les possibilités de l'autodéfense des femmes dans les fermes avec beaucoup d'autres campagnardes. Ce qui la distinguait cependant de la plupart des paysannes, c'était sa vision sans illusions de la position juridique et politique des femmes dans l'agriculture et au dehors de celle-ci. Plus clairement que la plupart des autres représentantes du mouvement des femmes campagnardes, elle voyait que les progrès au niveau de l'exploitation et de la famille pouvaient toujours être remis en question, tant que rien ne changeait dans le domaine juridique et politique.

Madame Gillibert-Randin considérait comme particulièrement gênant qu'un mari pouvait, en tant que caution, mettre en jeu même les biens acquis en commun et/ou les apports de la femme dans le mariage, par des cautionnements irréflechis, parfois acceptés à l'auberge sous influence d'alcool.<sup>34</sup> Contre ce pouvoir discrétionnaire unilatéral des hommes sur le patrimoine commun, elle mena une lutte aussi décidée et permanente qu'en faveur du droit de vote des femmes. Elle s'engagea pour ce dernier alors qu'elle savait que la campagne pour l'égalité des droits politiques n'était pas prioritaire pour les paysannes dans les années 1920/30<sup>35</sup> et était même activement combattue par des politiciens agraires. Elle participa comme conférencière à des réunions et manifestations de l'Association suisse pour le suffrage féminin. Elle plaida pour l'égalité des droits politiques des femmes aussi dans les milieux de la Ligue des femmes abstinentes et au sein de l'« Eglise libre », dont sa famille avait déjà été membre à Orbe.<sup>36</sup>

En revanche, le thème du suffrage féminin ne joue pas un rôle important dans les



articles publiés durant l'entre-deux-guerres. Ces textes démontrent seulement avec clarté qu'elle défendait la cause de l'égalité des droits politiques des femmes. Augusta Gillibert-Randin disait rarement dans la presse agricole où et comment elle s'investissait pour cette cause. Cette retenue était motivée par plusieurs facteurs. Par une véritable campagne pour le suffrage féminin, elle aurait sans doute risqué de perdre la plate-forme unique qu'elle trouvait dans la presse agricole. Par ailleurs, elle supposait explicitement qu'en raison de leur nouvelle confiance en elles-mêmes, les paysannes finiraient bien par se battre toutes seules pour l'introduction de l'égalité des droits politiques. Elle investit donc plus d'énergie dans la promotion de ce processus que dans la critique de mauvais états de fait.

C'est grâce à une bonne formation professionnelle et le regroupement dans des organisations autonomes qu'Augusta Gillibert-Randin voulait aider les paysannes à acquérir plus de confiance en elles-mêmes, les encourager à adopter une attitude plus consciente de leur force et plus coordonnée envers l'extérieur.<sup>37</sup> Elle était convaincue que cela faisait partie des conditions préalables pour établir des contacts à droits égaux entre campagnardes et citadines concernant des problèmes économiques, sociaux et philosophiques. Elargir et institutionnaliser ces contacts était un autre objectif important aux yeux de Madame Gillibert-Randin. Elle disait à ses lectrices paysannes qu'il n'était pas vrai que les féministes citadines bourgeoises ne se préoccupaient que de leur propre bien-être, qu'au contraire elles s'intéressaient beaucoup à la vie des paysannes: «Eh oui, mes amis», écrivait-elle après une semaine de cours avec des activistes de l'Association suisse pour le suffrage féminin, «les féministes s'intéressent à la paysanne, elles veulent la connaître et elles cherchent à la comprendre.»<sup>38</sup>

De même qu'elle s'efforçait d'établir des liaisons entre les femmes de la ville et de la campagne, Augusta Gillibert-Randin chercha à mettre en évidence ce qui unissait les sexes plus que ce qui les séparait. Il faut voir qu'au début de son engagement public, les conflits avec certaines organisations agricoles dominées par les hommes étaient au premier plan – ainsi par exemple, la chambre d'agriculture locale refusa de prêter ses locaux de Moudon à l'APM pour ses réunions. Et encore en 1930, Madame Gillibert-Randin affirma avec force «si donc les organisations masculines rurales ne lui sont pas ouvertes, il faut qu'elle en crée à son usage pour obtenir un meilleur écoulement des produits de son travail, culture maraîchère, volailles et fruits.»<sup>39</sup> Toutefois, elle souligna de plus en plus la bonne collaboration entre hommes et femmes, aussi dans le secteur de l'agriculture: «Il y a quinze ans, les sociétés d'agriculture refusaient aux paysannes l'entrée dans leur faisceau et l'usage de leurs locaux», écrivait-elle en 1933 «aujourd'hui, ces mêmes sociétés masculines sollicitent les paysannes à créer entre elles des associations semblables aux leurs.»<sup>40</sup>

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les représentantes de l'Alliance de sociétés féminines suisses justifiaient leur exigence d'une participation politique des citoyennes par les services que les femmes rendaient à la société.<sup>41</sup> Augusta Gillibert-Randin se servit des mêmes arguments dans l'entre-deux-guerres pour son combat pour le suffrage féminin ainsi qu'une meilleure formation des paysannes et leur intégration dans le monde des associations agricoles nationales et internationales. Ses réflexions n'étaient pas basées sur le principe de l'égalité, mais sur sa conception de l'équivalence des sexes.

Après 1918, les perspectives d'une collaboration élargie entre hommes et femmes dans l'agriculture étaient en fait prometteuses : les efforts de l'Etat et de la société en faveur d'un ordre nouveau dans l'économie agricole, qui commencèrent durant la guerre et furent étendus au plan national au cours des années 1920/30, ont mené à la naissance d'un grand nombre de nouvelles organisations et institutions dans le domaine agricole. Leur fonction essentielle était la réalisation et l'aménagement de la nouvelle politique agricole, cela aussi dans des domaines qui n'avaient guère été collectivement réglés jusque là. Toutefois, de même que le concept « d'une politique de complémentarité, dans laquelle les classes et les partis des femmes et des hommes devaient se compléter mutuellement, pour assurer le bien-être du peuple tout entier » élaboré par l'organe faitier des associations féminines suisses, échoua au niveau de la société civile, parce qu'elle « passait à côté de la réalité »<sup>42</sup>, la collaboration étroite des sexes dans les problèmes agricoles hors du cadre des exploitations qu'Augusta Gillibert-Randin voulait, resta sans succès. Les femmes ne jouaient un rôle décisif ni dans la politique agraire, ni dans les sciences agraires. Même dans le nouveau cadre des associations agricoles, les paysannes étaient à peine présentes, à l'exception des organisations et instituts de formation spécifiquement féminins. Dans le processus de socialisation de l'économie agricole paysanne<sup>43</sup> il s'agissait en effet – de même qu'au niveau de l'ensemble de la société dans la question sociale, pour laquelle les femmes pensaient avoir une vocation particulière – en premier lieu de questions de pouvoir et de répartition des richesses.<sup>44</sup> Augusta Gillibert-Randin ne s'intéressa véritablement à la question du pouvoir et de la répartition dans l'agriculture qu'à de rares occasions.

Le fait que l'entre-deux-guerres ne vit ni l'introduction du suffrage féminin, ni l'intégration des paysannes dans les processus de décision en politique agraire, ne rend pas le travail d'Augusta Gillibert-Randin moins relevant pour l'historien. Ses activités au niveau local, régional, national et international documentent en effet une partie importante de la pensée et des tentatives, réussies ou non, de faire accepter des visions féminines du développement. Il est révélateur de suivre ces traces, parce qu'elles peuvent apporter un peu de clarté dans l'obscurité d'une évolution historique, qui a été plus fortement marquée par la présence d'actrices féminines que ne le suggère de prime abord une approche politique de l'histoire.

Un exemple particulièrement intéressant est l'Association des productrices de Moudon, dont Madame Gillibert-Randin était co-fondatrice. Les procès-verbaux de ses débuts sont publiés pour la première fois dans ce recueil de sources. L'intention de l'APM était d'établir une relation directe entre productrices et consommatrices. Dans leur combat contre les intermédiaires en 1918, les productrices de Moudon ne s'intéressaient pas seulement à la hauteur de la marge des revendeurs. Il s'agissait aussi et avant tout de la question de savoir qui décidait quels aliments devaient être produits, sous quelles conditions, par qui et pourquoi. Si jusqu'aux années 1840 ces questions étaient réglées dans une large mesure par ordonnances des autorités,<sup>45</sup> l'urbanisation, l'industrialisation et l'internationalisation des relations commerciales aboutirent dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle à une organisation tout à fait nouvelle de l'alimentation. La base des trois phénomènes était la révolution des transports, la combinaison de la navigation et des chemins de fer à vapeur. Dès les années 1860, elle permettait le transport rapide de grandes quantités de produits alimentaires sur de grandes distances. C'était la pré-condition centrale qui permit aux forces anonymes du marché de prendre la place des autorités presque partout dans le monde occidental. Désormais, c'était le pouvoir d'achat dans les marchés, et non plus les détenteurs du pouvoir politique à l'Hôtel de Ville, qui décidait quels produits alimentaires étaient produits, où et de quelle manière.

Urbanisation, industrialisation et globalisation des courants commerciaux créaient une distance géographique et sociale entre producteurs et consommateurs. Toutefois, l'accès direct des consommateurs aux produits agricoles et la particularité de la production alimentaire basée sur la valorisation de ressources vivantes menèrent au fait que le problème de surmonter l'écart social et géographique a été résolu différemment dans l'alimentation que dans l'industrie de transformation. Dans le secteur alimentaire, consommateurs aussi bien que producteurs se groupèrent en associations, destinées en premier lieu à minimiser les risques et à assurer aux membres un droit de codécision. La forme juridique de la coopérative, introduite en 1881 dans le Code des obligations, s'avéra particulièrement appropriée pour minimiser les risques de production et assurer la sécurité de la consommation. Après 1881, de nombreuses associations de consommateurs et sociétés de production agricole furent donc transformées en coopératives, qui se sont unies d'abord au niveau régional, ensuite aussi national pour former des fédérations et des unions de coopératives. A leur tour, celles-ci se sont regroupées dans le « Schweizerischen Genossenschaftsbund ».<sup>46</sup>

Cette restructuration des relations entre production et consommation a été rendue plus difficile, parfois même interrompue par la régulation de nombreux aspects du domaine alimentaire par l'Etat, qui a commencé à peu près en même temps, au cours du dernier quart du 19<sup>ème</sup> siècle. En particulier la question douanière, qui est devenue plus aiguë pour des raisons de politique fiscale vers la fin du siècle, amena

une scission du mouvement coopératif entre coopératives de producteurs et de consommateurs. Toutefois, le relâchement dans l'organisation des relations qui a suivi n'a eu qu'une faible influence sur l'activité quotidienne des coopératives. Malgré la rhétorique d'opposition idéologique/politique entre producteurs et consommateurs, les structures établies furent en général maintenues, parfois même renforcées.

Cela est aussi vrai pour la période de la Première Guerre mondiale, où l'Etat, en édictant de nouvelles ordonnances de marché, a assumé en quelque sorte le rôle d'un médiateur « autoritaire » entre producteurs et consommateurs.<sup>47</sup> En effet, les principaux acteurs qui intervenaient dans ces nouvelles ordonnances, étaient comme auparavant – voire dans une plus large mesure – des coopératives. Les choses ne changèrent pas fondamentalement après la Guerre mondiale. L'organisation des marchés, avec réglementation des cultures, prix imposés et livraisons obligatoires restait inchangée et était même étendue davantage.

Depuis lors, les producteurs et les consommateurs s'organisèrent simplement à deux niveaux entièrement différents sous deux formes entièrement différentes : pour les affaires, par des coopératives mutuellement liées, et en termes politiques par des partis concurrents. Ces derniers collaboraient toutefois plus étroitement dans le cadre du corporatisme émergent que la bruyante rhétorique de la politique quotidienne ne le laisse supposer. Le fait que ce système complémentaire ait réussi à s'imposer si largement et dans tous les domaines est à mettre en relation avec la justice dans la répartition et la relative transparence dans la formation des prix des produits alimentaires qui en ont résulté. Paradoxalement, les acteurs qui participaient directement à la production et à la consommation s'éloignèrent si largement l'un de l'autre, que cela fut assez rapidement compris comme un déficit.

L'APM se donna donc comme objectif principal de renverser cet éloignement mutuel entre la production et la consommation, et de faire en sorte que les deux parties redeviennent partenaires dans les affaires. En dépit du grand succès commercial que les productrices ont pu réaliser avec l'APM, ce projet fut un échec, comme Augusta Gillabert-Randin le constatait elle-même en 1922 : « L'œuvre qui paraissait hasardée s'est affermie, aux tâtonnements et aux incertitudes du début a succédé une organisation financière assurée, le capital de roulement augmente, le nombre des sociétaires s'accroît, les avantages (économie de temps, écoulement assuré) s'affirment, les clients affluent ... mais ces clients ne sont pas les consommateurs visés, ce sont des commerçants, négociants en gros, confiseries, hôtels, restaurants. » Même les productrices de Moudon ne parvenaient pas (plus) à entrer en relations commerciales directes avec les ménagères. « Où sont les associations de ménagères citadines, c'est avec celles-ci que des rapports commerciaux et sociaux doivent être créés ? », demandait Augusta Gillabert-Randin en 1922.<sup>48</sup>

Après 1918, ni les coopératives de consommation survivantes, ni les coopératives de production abandonnèrent donc la fonction qui leur était assignée par le concept

d'alimentation voulu par l'Etat-nation. D'ailleurs par la suite, même les associations de ménagères prônées par Julie Merz ne se décidèrent pas à adopter une stratégie de relations directes entre les paysannes productrices et les ménagères qui régnaient sur la consommation. L'entre-deux-guerres ne vit pas de « socialisme de coopératives », dans lequel « l'opposition entre les parties économiques, entre consommateur et producteur serait surmonté, tel qu'il peut l'être entre employeur et employé », comme Dora Staudinger l'avait encore postulé et espéré au Congrès des femmes de 1921 à Berne, à la grande joie d'Augusta Gillabert-Randin.<sup>49</sup>

Si Augusta Gillabert-Randin comprit vite l'échec du premier objectif de l'APM, elle ne déplora pas cet état de fait. Elle se mit plutôt à réfléchir sur les moyens d'au moins étendre le succès commercial de la coopérative de paysannes au-delà de Moudon à l'ensemble de la Suisse occidentale. Il était donc logique qu'elle aussi participe dans la deuxième moitié des années 1920 aux efforts en vue de la fondation d'une coopérative régionale pour la mise en valeur des oeufs en Suisse romande. Le modèle était celui de la SEG, Coopérative suisse pour la mise en valeur des œufs, fondée à Zurich en 1921. La SEG fonctionnait en principe comme les autres coopératives du secteur agricole : elle organisait et assemblait l'offre avec l'accord des autorités et par négociation avec les acheteurs, eux aussi généralement organisés en coopératives. On définissait aussi en commun les exigences de qualité et les prix. Augusta Gillabert-Randin, qui en 1922 était encore convaincue que la SEG à Zurich, exactement comme l'APM à Moudon, avait pour objectif une relation commerciale directe entre les productrices et les consommatrices,<sup>50</sup> fut en 1928, ensemble avec Henri Pidoux, un instituteur d'Orbe et membre actif de la Société d'ornithologie suisse, section avicole et avec Benjamin Schwar, directeur de la Fédération laitière du Léman, la cheville ouvrière de la fondation de la Société coopérative romande pour la vente des œufs et volailles (SRO). Avec l'argument que la SRO ne serait rien d'autre qu'une extension du principe de l'APM à un niveau plus élevé, Augusta Gillabert-Randin invita alors ses lectrices à adhérer à la SRO : « Nous sommes persuadées qu'un très grand bien peut résulter de cette nouvelle organisation, mais nous nous demandons avec quelque anxiété de quelle manière cette innovation va être accueillie par nos paysannes vaudoises. Nous voudrions leur donner confiance et leur dire à toutes : entrez sans hésitation dans cette grande coopérative qui n'est autre chose que la consécration du principe de l'Association des paysannes de Moudon. Ce principe a fait ses preuves, voici dix ans, depuis cette date les membres de l'Association n'ont eu aucun souci pour l'écoulement du produit de leur basse-cour, ils n'ont fait sur les marchés aucune perte de temps ; l'Association a gagné la confiance des acheteurs, ses clients, et n'a pas prélevé de bénéfices sur ses membres tout en leur offrant de réels avantages financiers.<sup>51</sup>

Pour Augusta Gillabert-Randin aussi, il n'était plus question à la fin des années 1920 de ressusciter les idées discutées dans l'immédiat après-guerre d'un « socialis-

me de coopératives». Elle-même voyait maintenant la SRO – et avec elle implicitement aussi l'APM – dans la tradition des coopératives laitières et fromagères,<sup>52</sup> malgré le fait qu'au début des années 1920, la rédaction de la revue *Industrie Laitière Suisse* eût tout à fait officiellement rappelé à Augusta Gillabert-Randin qu'il y avait une grande différence entre les coopératives laitières et fromagères «nationalisées» pendant la Première Guerre mondiale en raison de leur fonction, mais formellement exploitées après comme avant par des personnes privées d'une part, et les coopératives qui visaient un «socialisme de coopératives» d'autre part.

La fondation de la SRO en 1928 représentait ainsi en même temps le point culminant et le point final de l'intégration des paysannes, aussi désirée par Augusta Gillabert-Randin, dans le monde des associations agricoles dominées par les hommes. La tendance à la réconciliation face aux grandes organisations agricoles dominées par les hommes, qu'elle manifesta dans les années 1930, doit être vue dans ce contexte. Toutefois, parce que dans ce processus de soumission et d'intégration, naissaient dans le même temps, sous forme d'écoles ménagères et d'associations de femmes de la campagne, aussi des organisations dans lesquelles les paysannes restaient dans une large mesure entre elles et pouvaient prendre des décisions indépendantes, des espaces féminins furent créés, dont Augusta Gillabert-Randin et beaucoup d'autres paysannes se servirent largement au cours des années 1930 pour réaliser ce qui leur tenait à cœur.

Dans l'histoire écrite, les multiples activités d'Augusta Gillabert-Randin dans l'entre-deux-guerres ont été largement ignorées jusqu'ici.<sup>53</sup> Ce n'est objectivement pas juste, car pour l'histoire de l'entre-deux-guerres elles ont une importance comparable à celle des démonstrations de femmes sur les marchés<sup>54</sup> durant la Première Guerre mondiale ou les mesures d'autodéfense de consommatrices dans les années 1930<sup>55</sup> – pour ne citer que deux exemples qui touchent le domaine de l'alimentation dans les villes au cours de la même période. En fait, l'importance des paysannes n'a pas du tout diminué dans les années 1930, comme l'affirme parfois trop facilement une historiographie obsédée par les débats idéologiques,<sup>56</sup> elle s'est plutôt renforcée avec l'extension de la crise économique.<sup>57</sup> Pour cette raison, la récente publication d'une sélection de textes d'Augusta Gillabert-Randin et les procès-verbaux de la période des débuts de l'Association des Productrices de Moudon doit aussi bien contribuer à la documentation sur ce qui reste largement une «histoire oubliée»,<sup>58</sup> que ranimer les discussions autour d'une interprétation correcte du rôle des femmes dans l'entre-deux-guerres.

## Einleitung

Peter Moser

Im ersten Band der Reihe *Studien und Quellen zur Agrargeschichte* veröffentlicht das *Archiv für Agrargeschichte* eine Auswahl von Artikeln Augusta Gillabert-Randins. Diese werden ergänzt durch Protokolle der ersten Bäuerinnenvereinigung der Schweiz, der Association des Productrices de Moudon (APM), zu deren Gründerinnen Augusta Gillabert-Randin gehörte. Diese Quellen enthalten wichtige Informationen über das Funktionieren der bäuerlichen Welt in der Zwischenkriegszeit und thematisieren das Verhältnis von Landwirtschaft und Gesellschaft, von Produktion und Konsum.

Die Artikel Gillabert-Randins illustrieren Lebenswelten von Frauen auf dem Land und eine Fülle der Möglichkeiten und Grenzen, mit denen Bäuerinnen auf der betrieblichen und der gesellschaftlichen Ebene konfrontiert waren. Sie gehören damit zu den wichtigsten Quellen, die über das Wirken von Frauen in der Landwirtschaft im 20. Jahrhundert bekannt sind. Zur Relevanz des Inhalts kommt die Qualität der Sprache. Denn die Bäuerin aus dem Broyetal verfügte über eine bemerkenswerte «plume alerte», sodass das Lesen ihrer Artikel auch heute noch Vergnügen bereitet. Lehrreich und unterhaltsam wie die Artikel ist auch der Film «La paysanne au travail», den Arthur Porchet 1927/28 auf Anregung von Augusta Gillabert-Randin für die Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit SAFFA 1928 in Bern realisiert hat. Ergänzend zum Band 1 der *Studien und Quellen zur Agrargeschichte* gibt die *Cinémathèque Suisse* diese Inszenierung der Bäuerinnenarbeit in der Romandie zusammen mit dem Film über die erste, 1944 im Kanton Bern durchgeführte Berufsprüfung für Bäuerinnen als DVD neu heraus.

Die «plume alerte» Augusta Gillabert-Randins

Vom Juli 1918 bis zu ihrem Tod im Frühling 1940 hat Augusta Gillabert-Randin mehr Texte publiziert als jede andere Bäuerin in der Schweiz. Entscheidender als die Anzahl ihrer mehr als 300 veröffentlichten Artikel ist jedoch die Qualität der Texte und deren Themenvielfalt: In den 125<sup>1</sup> für diese Edition ausgewählten Artikeln ist von der Arbeit der Bäuerinnen auf den Betrieben und in den Familien genauso die Rede wie von den Strategien, welche die Produzentinnen bei der Vermarktung verfolgten; weshalb und wie sich die Bäuerinnen organisierten, kommt ebenso zur Sprache wie die vielfältigen internationalen Kontakte, welche die Landfrauen in der Zwischenkriegszeit pflegten. Und immer ist Augusta Gillabert-Randins Anspruch spürbar, die grossen Verbindungslinien zwischen den betrieblichen, gesellschaftlichen und volkswirtschaftlichen Ebenen sichtbar zu machen und zu zeigen, welche Rolle die Frauen im Allgemeinen und die Bäuerinnen im Speziellen auf diesen drei verschiedenen Ebenen spielten.

Der grösste Teil der Artikel erschien in den landwirtschaftlichen Wochen- und Monatszeitschriften *La Terre Vaudoise* (TV), *L'Industrie Laitière Suisse* (ILS) und *Le Sillon Romand* (SR) sowie in dessen Beilagen *Le Petit Sillon* und *Les Champs et le Foyer*. Daneben verfasste die auch in der Abstinentenbewegung aktive Augusta Gillibert-Randin Broschüren, publizierte in Periodika der Frauenbewegung wie dem *Bulletin Féminin* oder *La Petite Lumière* und schrieb Artikel in Sammelbänden.

Der erste Text von Augusta Gillibert-Randin erschien am 20. Juli 1918 in *La Terre Vaudoise*. Dieses Wochenblatt der *Société vaudoise d'agriculture et de viticulture* stand unter der Schirmherrschaft des kantonalen Landwirtschaftsdepartements und wurde von Gustave Martinet, dem Direktor der eidgenössischen Versuchsanstalt in Lausanne, redigiert. Ab 1921 schrieb Gillibert-Randin regelmässig für die *Industrie Laitière*, das französischsprachige Organ des Zentralverbandes der Schweizer Milchproduzenten. Mit sichtlichem Stolz kündigte die Redaktion im Februar 1921 an, dass es ihr gelungen sei, Augusta Gillibert-Randin als Autorin zu gewinnen: «Nous avons le plaisir de leur annoncer que la collaboration d'une des meilleures conseillères que nous ayons dans ce domaine, nous est promis et nous ne voulons pas être trop téméraire en exprimant le vœu que sa plume alerte en mettra d'autres en branle. Il n'y a que le premier pas qui coûte.» Dass damit erstmals eine Frau regelmässig für die *Industrie Laitière* schrieb, begründete die Redaktion damit, dass sich die Agrarpresse der Aufbruchstimmung, die unter den Bäuerinnen seit dem Ersten Weltkrieg herrsche, nicht mehr entziehen könne: «La presse agricole ne peut rester en dehors de ce mouvement; elle doit bien plutôt participer dans la mesure de ses forces à ce réveil.»<sup>2</sup> Offenbar war man überzeugt, dass die neue Mitarbeiterin nicht nur schwungvoll schreiben konnte, sondern auch etwas zu sagen hatte.

Vom Februar 1921 an veröffentlichte Augusta Gillibert-Randin in der ILS monatlich einen oder mehrere Artikel in der Rubrik «Le coin de la fermière». Der Begriff «fermière» passte ausgesprochen gut zur Autorin, die seit dem Tod ihres Mannes 1914 den Hof La Faye bei Moudon selbständig bewirtschaftete. Eine «fermière» ist nicht nur eine *Pächterin*, sondern auch die *Bewirtschafterin* eines Betriebs. In der Rolle der Mit-Bewirtschafterinnen von Betrieben, die Eigentum der Männer waren, sah Augusta Gillibert-Randin auch die meisten Bäuerinnen, an die sie sich in der Folge mit ihren Artikeln in erster Linie wandte.

Im Grundsatz waren sich die Redaktion der ILS und Augusta Gillibert-Randin einig: Die Landwirtschaft sei nicht nur eines der schönsten Schmuckstücke eines Landes, sondern auch eine äusserst interessante Lebenswelt. Diese beiden Aspekte sollten in der Rubrik «Le coin de la fermière» von nun an thematisiert werden. Doch über die Frage, was konkret wie diskutiert werden sollte, gingen die Ansichten schon bald auseinander – zum ersten Mal Anfang Juni 1921. Nachdem der Grosse Rat des Kantons Waadt im Mai die Einführung des Frauenstimmrechts verworfen hatte, erläuterte Augusta Gillibert-Randin diese «wichtige Frage» in ihrem Artikel in der



Ausgabe vom 3. Juni und setzte sich für die politische Gleichberechtigung der Frauen ein. Der Text veranlasste die Redaktion dazu, am Schluss des Artikels folgende Bemerkung zu veröffentlichen: «Notre honorable collaboratrice nous a prié d'insérer son article in-extenso. Nous l'avons fait, d'autant plus volontiers que nous connaissons les idées très arrêtées de Mme Gillibert au sujet des droits politiques à accorder à la femme. Cependant elle nous permettra de faire toutes nos réserves sur l'opportunité de les introduire dans nos mœurs, et nous ne doutons nullement que la grande majorité des campagnardes vaudoises et romandes applaudira à la décision prise par le Grand Conseil vaudois de maintenir le statu quo».<sup>3</sup> Und als ginge es darum, dieser Vermutung Nachdruck zu verschaffen, veröffentlichte die Redaktion im bisher ausschliesslich Gillibert-Randin vorbehaltenen «coin de la fermière» in den nächsten drei Ausgaben einen langen Artikel von Madame David Perret, einer führenden Exponentin der Ligue vaudoise féministe-antisuffragiste.<sup>4</sup>

Danach schrieb Augusta Gillibert-Randin in der ILS jedoch erneut regelmässige Artikel, die auch wieder kommentarlos veröffentlicht wurden. Doch am 7. Oktober, als sie über einen internationalen Kongress gegen den Alkoholismus in Lausanne berichtete, intervenierte die Redaktion schon wieder: «Bien que le sujet s'éloigne plutôt du cadre de notre journal, nous n'en avons pas moins laissé la parole à notre honorable correspondante parce que son article contient des choses très justes», fügten die Verbandsvertreter hinzu und hielten fest, dass es aus ihrer Sicht nicht den Alkohol, sondern dessen Missbrauch zu bekämpfen gelte.<sup>5</sup> Und als Gillibert-Randin in der ILS vom 17. Februar 1922 begeistert von den Bestrebungen zur Gründung von Hausfrauenvereinen berichtete und Pläne schmiedete, wie Hausfrauenvereine, Konsumentinnen-Genossenschaften und Bäuerinnen-Genossenschaften künftig direkte Geschäftsbeziehungen pflegen könnten,<sup>6</sup> distanzierte sich die Redaktion der ILS erneut mit freundlichen, aber klaren Worten von ihrer Mitarbeiterin: «Notre aimable collaboratrice introduit le sujet de l'association des fermières en posant en principe que le travail de la ménagère dans toute association conjugale doit être considéré comme une vocation. Ici nous commençons à ne plus nous comprendre et à ce point de vue nous faisons toutes nos réserves comme d'ailleurs aussi la grande majorité de nos campagnardes qui sont loin de partager les théories de Mme Merz et autres grandeurs du clan féministe.»<sup>7</sup> Nun ging es offenbar um eine grundlegende Differenz in der zentralen Frage der Beziehungen zwischen Produktion und Konsum. Die Verbände der Milchproduzenten, die gerade daran waren, an ihrer Basis die vom Staat im Ersten Weltkrieg vollständig neu geschaffenen Marktordnungen durchzusetzen, waren an einer solchen Grundsatzdebatte zu diesem Zeitpunkt jedoch alles andere als interessiert.

Nach dieser dritten Intervention innerhalb eines Jahres verzichtete die Redaktion der ILS fortan darauf, abweichende Positionen kenntlich zu machen.<sup>8</sup> Das hing offenbar damit zusammen, dass sich auch Augusta Gillibert-Randin nun anders verhielt: Im nächsten Artikel jedenfalls behandelte sie kein kontroverses Thema mehr,

sondern die im Frühling auf den Betrieben und im Haus anfallenden Arbeiten. Erst in den Ausgaben vom 14. und 28. April 1922 kam sie auf die inhaltlichen Differenzen zwischen ihr und der Redaktion zurück – und deutete an, dass sie als praktische Bäuerin mit Rückschlägen umzugehen wisse. Im Text vom 14. April 1922 berichtete sie zunächst über den Wintereinbruch im März und fragte rhetorisch: «Que sont devenus le magnifique élan qui animait nos fermes, le beau zèle des ménagères, le joyeux entrain des jardinières?» Angesichts der widrigen Umstände – ob damit nur der Wintereinbruch oder auch die Interventionen der Redaktion der ILS gemeint waren, liess sie offen – müsse man warten, teilte sie ihren Leserinnen mit: «Il faut attendre, ni plus ni moins». Erst vierzehn Tage später ging sie explizit auf die Auseinandersetzung zwischen ihr und der ILS ein: Eine «kleine Meinungsverschiedenheit» über Einzelheiten zwischen ihr und der Redaktion verhindere es, den im umstrittenen Artikel angekündigten Bericht über den Frauenkongress in Bern, in dem die Rolle der Frau in der Landwirtschaft thematisiert werde, in der ILS zu veröffentlichen, heisst es. An die Adresse einer Leserin gewandt, die offenbar bei der Redaktion der ILS nach diesem Bericht gefragte hatte, schrieb sie: «Désirant cependant de lui être agréable, nous la prions d’envoyer son adresse en toute simplicité à l’auteur de ces lignes qui se fera un plaisir de lui envoyer son manuscrit».<sup>9</sup> Im Übrigen versprach sie ihren Leserinnen, dass sie die umstrittenen Themen «im Interesse der Sache» künftig nur noch in «kleiner Dosierung» unter die landwirtschaftlichen Themen streuen werde. Der Rest des Artikels ist dann der Eierproduktion gewidmet, und nur der lakonische Übergang zu diesem zweiten Teil lässt erahnen, wie gelassen und listig zugleich Augusta Gillibert-Randin mit kurzfristigen Niederlagen umzugehen wusste: «Revenons maintenant à nos moutons», heisst es, «c’est-à-dire à nos poulaillers, dont nous n’avons pas reparlé depuis longtemps.»

Damit hatten Redaktion und Mitarbeiterin offenbar einen Modus Vivendi gefunden: Die ILS stellte der schreibenden Bäuerin auch künftig den Raum für ihre Artikel zur Verfügung. Dort brachte Augusta Gillibert-Randin in den nächsten zehn Jahren die ihr wichtigen, innerhalb der ILS aber umstrittenen Themen der rechtlichen und politischen Gleichberechtigung der Frauen, der Vermarktung der Produkte und des Kampfes gegen den Alkoholismus wie angekündigt in «petites doses» ein. Allerdings reduzierte sich in der zweiten Hälfte der 1920er-Jahre die Zahl ihrer Artikel in der ILS. Es gibt jedoch keinen Hinweis darauf, dass dies auf Wunsch oder gar Drängen der ILS-Redaktion geschehen wäre. Höchstwahrscheinlich schrieb Augusta Gillibert-Randin in der ILS ab Mitte der 1920er-Jahre einfach deshalb weniger Artikel, weil sie nun ihr Engagement in der Abstinentenbewegung stark ausbaute und auch in anderen Publikationen wie *La Petite Lumière* zu veröffentlichen begann. Ihr letzter Artikel in der ILS erschien 1932.

Schon 1930 hatte Augusta Gillibert-Randin begonnen, auch im *Sillon Romand* zu schreiben. Diese Wochenzeitung war vor allem unter den Kleinviehproduzenten

und den im Gartenbau aktiven Frauen in der Romandie verbreitet. 1931 wurde diese Zusammenarbeit offiziell. «Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés la nouvelle et précieuse collaboration obtenue de Mme Gillibert-Randin, venant de recevoir le Prix de la Princesse Cantacuzène, destiné à récompenser la meilleure publication de propagande concernant les mesures destinées à améliorer la situation de la paysanne.»<sup>10</sup> Mit diesen Worten und einer Fotografie von Augusta Gillibert-Randin machte die Redaktion des *Sillon Romand* die Leser am 3. Juli 1931 mit der neuen Mitarbeiterin bekannt. «Nous félicitons notre nouvelle correspondante pour son travail si utile et pour l'honneur qui en résulte pour nous, pour nos abonnés et pour la Suisse entière, si bien illustrée par son sexe féminin.»

Die Texte von Augusta Gillibert-Randin im *Sillon Romand* sind anders als ihre bisherigen Artikel. Dies ist weitgehend auf ihre neue Funktion Frau als Redaktorin für die Seite *La Paysanne* zurückzuführen. Denn die sich 1931 in der *Association agricole des femmes Vaudoises* (AAFV) organisierenden Waadtländer Bäuerinnen hatten ab Anfang 1933 im *Sillon Romand* jeden Monat eine Seite zur Verfügung, wo sie Mitteilungen und eigene Artikel publizieren konnten. «Avec ce premier numéro de l'an de grâce 1933, un fait nouveau vient de s'accomplir au «Sillon Romand»: une page féminine y fait son apparition, en annonçant «urbi et orbi» que le grand journal devient l'organe officiel de l'Association agricole des femmes vaudoises», teilte Augusta Gillibert-Randin der Leserschaft des *Sillon Romand* am 6. Januar 1933 mit.

Mit diesem Wechsel des Publikationsorgans erreichte Augusta Gillibert-Randin eine grössere, teilweise auch andere Leserschaft. Vermutlich lasen nun wesentlich mehr Frauen ihre jetzt deutlich kürzeren Texte. Gleich geblieben ist aber die dominierende Präsenz von Augusta Gillibert-Randin als Autorin, denn nur selten meldete sich eine andere Verbandsvertreterin oder gar eine andere Bäuerin auf der Seite *La Paysanne* zu Wort.<sup>11</sup> Nach dem Tod von Augusta Gillibert-Randin am 1. April 1940 verschwand *La Paysanne* ersatzlos aus dem *Sillon Romand*.

#### Die Tätigkeit Augusta Gillibert-Randins in Betrieb und Gesellschaft

Auf ihr persönlich-familiäres Umfeld kam Augusta Gillibert-Randin in ihren Artikeln kaum je zu sprechen, obwohl diese oft konkrete Erscheinungen des Alltags thematisierten. Die kollektiven Erfahrungen der Frauen und der bäuerlichen Bevölkerung hingegen thematisierte sie immer wieder. Ihre Stellungnahmen waren engagiert und gerade auch für ein nicht-landwirtschaftliches Publikum nachvollziehbar, weil sie selten auf blossen Wunschen beruhten. Frauen- und agrarspezifische Forderungen, die in parteipolitischen Auseinandersetzungen oft hohl und partikulär klingen, erhielten bei ihr rational nachvollziehbare, sachlich-konkrete Begründungen. Anders als viele Agrarpolitiker und Exponentinnen der Frauenbewegung spielte sie die beiden Bereiche «Frau» und «Landwirtschaft» nicht gegeneinander aus,

sondern thematisierte sie auf der sachlichen Ebene und suchte auch hier mehr nach dem Gemeinsamen als nach dem Trennenden.

Augusta Gillibert-Randin verfügte über die seltene Fähigkeit, unterschiedliche Sachverhalte auseinander halten zu können, ohne sie aus ihrem jeweiligen Kontext zu lösen. Zusammen mit ihrer lebendigen Sprache führte das dazu, dass ihre Texte bemerkenswert klar und anschaulich wurden. Heute, wo das Reden über die Landwirtschaft mangels einer adäquaten Begrifflichkeit und klarer theoretischer Grundlagen auch in wissenschaftlichen Kreisen zum leeren Geschwätz zu verkommen droht, ist es faszinierend zu sehen, wie sachlich korrekt und logisch-konsequent eine Bäuerin aus dem Broyetal argumentierte. Nur wer selbst nicht bereit ist, differenziert und logisch zu denken, wird deshalb das Engagement für die nationalstaatliche Organisation der lokalen und regionalen Nahrungsmittelproduktion, dem sich Augusta Gillibert-Randin als international bekannte Pionierin der Landfrauenbewegung verschrieb, mit einer reaktionären, fremdenfeindlichen Abschottungspolitik verwechseln.

Augusta Gillibert-Randin wollte Probleme lösen, nicht beklagen. Auf die im Sommer 1918 in der Lokalpresse erhobenen Vorwürfe, die Bäuerinnen aus der Umgebung von Moudon hätten mit der APM einen «Produzentinnen-Sowjet» geschaffen, ging sie bezeichnenderweise gar nicht ein, die Produzentinnen machten ihre Motive und Anliegen stattdessen direkt in der Fachpresse der Westschweiz bekannt.<sup>12</sup> Augusta Gillibert-Randin wollte nicht ideologisch überladene Debatten führen, sondern Sachverhalte klären, um das Gemeinwohl zu fördern. Ähnlich verhielt sich 25 Jahre später auch der Verband bernischer Landfrauenvereine. Als die Landfrauen bei den Vorbereitungen für die 1944 erstmals anstehenden Berufsprüfungen für Bäuerinnen zufällig erfuhren, dass über die Berufsprüfung für Bauern im Jahr zuvor ein Film gedreht worden war, beschlossen sie kurzerhand, die Berufsprüfung der Bäuerinnen ebenfalls zu dokumentieren. Mit Armin Schlosser beauftragten sie auch gleich einen ausgewiesenen Fachmann mit der Realisation des Dokumentarfilms. Nach der Fertigstellung herrschte Einigkeit darüber, dass der Film über die Bäuerinnenprüfung «besser als derjenige über die Jünglinge» geworden sei.<sup>13</sup>

Ähnlich pragmatisch waren die Waadtländerinnen schon 1927/28 bei der Herstellung des Films «La paysanne au travail» vorgegangen. Um sicherzustellen, dass der Film bis zur Ausstellung über Frauenarbeit SAFFA 1928 in Bern realisiert werden konnte, bezahlten Augusta Gillibert-Randin, die in der Abstinentenbewegung aktive Pfarrfrau Priscille Couvreu de Budé und die Weinbäuerin Françoise Fonjallaz den Film zuerst selbst. Erst später holten sie beim Staatsrat die Bewilligung für einen Couponverkauf zur Deckung der Kosten ein. Mit dem Argument, dass der Film die Landarbeit insgesamt «glorifiziere», appellierten die Initiantinnen in der Folge erfolgreich an die Männer, sich auch an der Finanzierung des Films zu beteiligen: «Les cartes de dix francs sont à recommander aux Sociétés masculines agricoles à la prospérité des-

quelles la femme collabore aussi directement, aux sociétés de laiterie (tous les ustensiles étant lavés par les femmes des sociétaires), aux Sociétés d'agriculture et syndicats de tous genres (auxquels tant de femmes veuves sont affiliées), comme à toutes les Associations viticoles ou horticoles qui groupent les travailleurs de la terre.»<sup>14</sup>

Augusta Gillabert-Randin engagierte sich für eine Verbesserung der Zusammenarbeit von Frauen und Männern auf den Landwirtschaftsbetrieben und für direkte Geschäftsbeziehungen zwischen Produzentinnen und Konsumentinnen. Als aktive Befürworterin des Frauenstimmrechts stand die überzeugte Abstinentin aus Moudon zudem in engem Kontakt mit den wichtigsten Vertreterinnen der gesamtschweizerischen Frauenbewegung. Und ihr Einsatz für den organisatorischen Zusammenschluss der Bäuerinnen auf lokaler, regionaler und nationaler Ebene brachte sie in einen engen Austausch mit Bäuerinnen und Landfrauen aus ganz Europa und aus Übersee.

Als besonders wertvoll und deshalb auch förderungswürdig betrachtete sie die weiblichen Lebenswelten innerhalb der bäuerlichen Familienwirtschaften. Frauen waren nach ihrer Erfahrung die Dreh- und Angelpunkte in der bäuerlichen Landwirtschaft<sup>15</sup> und die treibenden Kräfte auf den Höfen.<sup>16</sup> Zu dieser Überzeugung gelangte die aus einer Kaufmannsfamilie stammende Bäuerin im Verlauf ihrer praktischen landwirtschaftlichen Tätigkeit auf dem Hof La Faye im hügeligen Gelände zwischen Lucens und Moudon. Einen Teil der dort produzierten Lebensmittel verkaufte sie auf dem Markt in Moudon. Dort gewann sie nicht nur Einblick in die Lebensverhältnisse ihrer kleinstädtischen Kundschaft, sondern auch in die Verhältnisse auf den Höfen anderer Marktfahrerinnen. Der Austausch zwischen der selbständigen Bewirtschafterin Gillabert-Randin und den enger in die patriarchalen Familienstrukturen eingebundenen Bäuerinnen der Umgebung überzeugten sie davon, dass das Potenzial der Bäuerinnen zwar gross sei, sich unter den herrschenden Verhältnissen aber nicht entfalten könne.

Was Augusta Gillabert-Randin an der bäuerlichen Welt faszinierte, war deren Vielfalt und das gestalterische Potenzial, das aufmerksamen und unternehmungsfreudigen Frauen und Männern darin offen stand. Kopf, Hand und Herz waren in der Nahrungsmittelproduktion, der Haushaltsführung, bei der Vermarktung, in der Kindererziehung und im Verbandswesen gleichermassen gefragt.<sup>17</sup> In der Landwirtschaft stellen Produktion und Reproduktion keine sich a priori ausschliessenden Domänen dar, sondern waren damals noch komplementäre Lebensbereiche, welche die Bäuerinnen mit Vorteil zu kombinieren versuchten.

Immer wieder wies die Praktikerin Augusta Gillabert-Randin auf ein zentrales Phänomen der agrarischen Welt hin: Den Umstand nämlich, dass in der Landwirtschaft die Tätigkeiten der Frauen in der Regel untrennbar mit denjenigen der Männer verbunden sind. Und das galt sowohl für den Prozess der Produktion als auch

für die Produkte selbst.<sup>18</sup> So waren beispielsweise die Hühnerhaltung und der Eierverkauf Aufgabe von Frauen, aber ein grosser Teil des Futters für das Federvieh stammte aus dem männerdominierten Ackerbau, der wiederum ohne die Mitarbeit der Frauen gar nicht funktioniert hätte.

Die vielfache Verzahnung von Männer- und Frauendomänen im Agrarsektor galt es bei der Organisation der Arbeit auf den Betrieben zu beachten. Die Nutzung lebender Ressourcen bedingte komplexe, auf die klimatische Saisonalität und die Reproduktionszyklen von Pflanzen und Tieren ausgerichtete Produktionssysteme, in denen die einzelnen Arbeitsbereiche und Arbeitsschritte von Männern, Frauen (und Kindern) aufeinander ausgerichtet waren.<sup>19</sup> Die geschlechtsspezifisch organisierten Arbeitsbereiche konnten nicht voneinander getrennt und individualisiert werden, ohne dem Ganzen zu schaden. Deshalb war es auch nicht möglich, einzelne Betriebszweige isoliert zu optimieren und den Ertrag innerhalb der Familie individuell zu verteilen. Die Eigenart der Nutzung biotischer Ressourcen machte aus den bäuerlichen Familienwirtschaften eine Schicksalsgemeinschaft von Ungleichen.

In der bäuerlichen Wirtschaft wurde zuerst das Fortbestehen des Hofes gesichert. Die Bedürfnisse der Bewirtschafterfamilie wurden diesem Ziel grundsätzlich untergeordnet. Zwischen den Generationen herrschte in der Regel eine patriarchale Ordnung mit geschlechts- und altersspezifisch klaren, aber ungleich verteilten Rechten. Weil in diesem System die Arbeit der Bäuerinnen und der unverheirateten Töchter gegenüber derjenigen der Männer geringer bewertet wurde, hatte dies für die Bäuerinnen nicht selten finanzielle Not und für unverheiratete Töchter eine ungesicherte Altersversorgung zur Folge.<sup>20</sup> Hier setzte Augusta Gillabert-Randin bei ihrem Engagement an, diesen Zustand wollte sie ändern. Angesichts der komplexen Verknüpfungen zwischen den landwirtschaftlichen Produktionsbereichen plädierte sie aber nicht für eine Individualisierung, sondern für einen systematischen Ausbau der von Frauen dominierten Bereiche (Eierproduktion, Gemüsebau, Schweinehaltung etc.) innerhalb der bäuerlichen Familienwirtschaften. Sie war überzeugt, mit der Verbesserung des Absatzes dieser Produkte nicht nur die Stellung der Bäuerinnen innerhalb der Familie zu stärken,<sup>21</sup> sondern auch für unverheiratete Frauen längerfristige Existenzmöglichkeiten auf den Höfen zu schaffen:<sup>22</sup> «Cet écoulement rationnel des denrées agricoles qui, pour l'heure, est le gros problème à résoudre, permettra surtout à la jeune campagnarde de se spécialiser dans la culture maraîchère, la culture fruitière, l'horticulture, l'aviculture, la laiterie ou l'apiculture. Elle se livrera à ses travaux personnels en marge de son travail dans l'exploitation familiale à laquelle elle devra toujours le principal de son temps. Le revenu de ce travail personnel lui constituera ou une dot ou une retraite.»<sup>23</sup>

Die Geflügelhaltung sei eine «Wissenschaft» geworden, die, rationell betrieben, sehr wohl zu einem eigenständigen Erwerbszweig für nicht verheiratete Frauen werden könnte, argumentierte Gillabert-Randin. Deshalb appellierte sie an den Unter-

nehmergeist der jungen Frauen – und an die Weitsicht der Väter: Sie sollten ihren Töchtern mit einem Erbvorbezug eine spezialisierte Eierproduktion ermöglichen: «N’y aura-t-il pas, parmi notre jeunesse féminine suisse, quelque personnalité assez entreprenante pour donner cet exemple? N’y aura-t-il parmi nous aucun père de famille qui ferait à sa fille cette avance de fonds sur sa part d’héritage? Tant de jeunes paysannes vieillissent en dehors du mariage sans avoir de vocation quelconque qui les rende indépendantes.»<sup>24</sup>

Den Weg zur Realisierung eigenständiger weiblicher Lebensentwürfe ausserhalb der Ehe sah Augusta Gillibert-Randin interessanterweise also gerade nicht in einer Auflösung der bäuerlichen Familienwirtschaft, sondern in deren Ausbau. Im Unterschied zur «inneren Aufstockung» der 1950/60er-Jahre in der Geflügel- und Schweineproduktion, die zu eigenständigen, hochspezialisierten Produktionseinheiten führte, zielten Gillibert-Randins Vorschläge auf eine Ausweitung der einzelnen Bereiche innerhalb der Familienwirtschaft. Ein weiterer Unterschied war, dass *Frauen*, nicht Männer, diese Bereiche ausbauen sollten.

Heide Wunders Begriff des «Arbeitspaares»,<sup>25</sup> der an der ökonomisch-sozialen Realität der ländlichen Gesellschaft in der Frühen Neuzeit modelliert ist, wird sinnvollerweise auch für die Analyse der bäuerliche Welt in der Zwischenkriegszeit verwendet. Auch hier hatten Männer und Frauen unterschiedliche, oft streng getrennte Arbeitsbereiche. Für das Funktionieren des Gesamtbetriebs waren die Aufgaben von Männern, Frauen (und oft auch Kindern) jedoch von gleichwertiger Bedeutung und bedingten sich gegenseitig. Die komplementäre Arbeitsgemeinschaft der Familie war auch ein konstitutives Element der bäuerlichen Welt der 1920/30er-Jahre, die Augusta Gillibert-Randin unermüdlich verbessern, aber nicht grundsätzlich verändern wollte.

Wo Betrieb und Haushalt so eng verbunden waren, wurde der Sinn des Lebens logischerweise in erster Linie über die Arbeit geschaffen. «Le travail est l’un des plus grands bienfaits de la vie», schrieb Augusta Gillibert-Randin im Jahr 1923, «nous sommes nés pour le travail, lui seul donne à nos vies un sens et un but, lui seul rend libre et assure l’avenir.»<sup>26</sup> Doch dank ihrer analytischen Begabung vermochte sie auch zwischen Potenzial und Wirklichkeit zu unterscheiden. Als Praktikerin lag es ihr fern, die realen Verhältnisse zu idealisieren. Sie wusste sehr wohl, dass sich im Alltag nicht selten in die Quere kam, was sich im Prinzip gut ergänzte.<sup>27</sup> Illusionslos stellte sie fest, dass die wichtigsten Entscheidungen in der Gesellschaft und auf den Betrieben oft allein auf die Männer ausgerichtet waren und deshalb nicht nur den Frauen, sondern auch der Landwirtschaft und der Gesellschaft insgesamt schaden. <sup>28</sup> Diesem offensichtlichen Missstand begegnete sie nicht mit einer Kritik am Verhalten der Männer, sondern mit ihrem Engagement für eine stärkere Position der Bäuerinnen. Unermüdlich wies sie in der Öffentlichkeit darauf hin, dass diese letztlich der Landwirtschaft und der Gesellschaft als Ganzes zugute kämen: «développer

la femme et élargir son horizon c'est pénétrer au cœur même de la question agricole [...]. L'instruction des femmes et l'amélioration du foyer sont des facteurs sérieux du développement d'une nation.»<sup>29</sup>

Die enorme Arbeitsbelastung in Betrieb und Haushalt hatte zum Beispiel zur Folge, dass die Bäuerinnen ihren Kindern zu wenig Aufmerksamkeit schenken konnten. «Eh bien», schrieb Gillibert-Randin 1930, «je puis affirmer ici que trop souvent, à la campagne, cette tâche primordiale passe au second plan; trop souvent la paysanne, débordée de travail, néglige cette éducation du jeune âge [...]. Pourvu que ses enfants ne l'embarassent pas dans la cuisine ou ne l'entravent pas dans son travail, elle n'en demande pas davantage. Sommairement débarbouillés le matin, les enfants sont expédiés dehors où ils se traînent, font ce qu'ils veulent, se salissent au contact de la terre ou à la fontaine, entendent de gros mots, des expressions ordurières, souvent des jurons de la part du personnel. [...] L'enfant devient ainsi un sacrifié. Sa mère trouvera le temps d'élever des poussins, de soigner la porcherie, de sarcler ses plates-bandes, mais elle ne saura pas prendre celui d'élever son enfant et de faire comprendre à son mari que cette tâche prime toutes les autres.»<sup>30</sup>

Allerdings zweifelte Augusta Gillibert-Randin kaum je daran, dass es den Bäuerinnen gelingen werde, ihre Probleme zu bewältigen. Woher, fragt man sich, nahm sie den Optimismus, der ihre Texte auszeichnet und so unverwechselbar macht? Sie, die als Bäuerin, Bewirtschafterin eines Hofes, Marktfahrerin, fünffache Mutter und Autorin die Überarbeitung selbst sicher bestens kannte, scheint unermüdlich-enthusiastisch an die Sache der Frau und der Landwirtschaft geglaubt zu haben. Entscheidend für ihre optimistische Grundhaltung sind offenbar die Erfahrungen, die sie im Ersten Weltkrieg im privaten und öffentlichen Bereich gemacht hat. Für Augusta Gillibert-Randin war die Witwenschaft zwar mit einer zusätzlichen Belastung verbunden, aber gleichzeitig sah sie, dass sie ihr Leben auch selbst gestalten konnte. Zudem stieg das Verständnis für die Eigenheiten der agrarischen Produktion nach 1914 in Gesellschaft und Politik wieder an, und die bäuerliche Tätigkeit erfuhr in der Bevölkerung eine neue Wertschätzung. Und weil es Frauen vom Land gewesen waren, die 1914/18 unter schwierigsten Bedingungen einen wesentlichen Beitrag zur Ernährung der Bevölkerung geleistet hatten,<sup>31</sup> war es für sie selbstverständlich, dass die Zukunft den Bäuerinnen und der Landwirtschaft gehören würde: «Et c'est à ces deux valeurs, la femme et l'agriculture, qu'appartient l'heure tragique que nous vivons actuellement. Le 20<sup>ème</sup> siècle que l'on pourrait appeler aussi bien le siècle de la femme verra s'affirmer l'action de celle-ci dans les œuvres de la paix, [...]. Il faut que leurs énergies soient employées au service du pays qui plus que jamais a besoin de son agriculture, c'est elle qui donnera la sécurité sociale et fera la grandeur morale de la nation, or que la femme soit appelée de par sa nature et ensuite de l'évolution des idées à jouer ce rôle social, n'est-ce pas mettre son rôle au niveau des plus importants?»<sup>32</sup>

Die Förderung und Neuorganisation der einheimischen Nahrungsmittelproduk-



tion im Ersten Weltkrieg beobachtete Augusta Gillibert-Randin mit grossem Wohlwollen. Ihr öffentliches Engagement für die Sache der Bäuerinnen ab 1918 ist denn auch Teil des die gesamte Schweiz umfassenden Aufbruchs zur Neuregelung der Produktion und des Konsums von Nahrungsmitteln im 20. Jahrhundert.<sup>33</sup> Sie selbst engagierte sich dabei vor allem für die Verbesserung der wirtschaftlichen Lage der Bäuerinnen auf den Betrieben und für die rechtliche Besserstellung der Frauen in der Gesellschaft. Beide Zielsetzungen waren in ihren Augen nur zu erreichen, wenn sich die Bäuerinnen besser (aus)bildeten und in eigenen Organisationen zusammenschlossen. Das Bildungs- und das Organisationswesen waren dann auch die Felder, auf denen sie von 1918 bis zu ihrem Tod besonders aktiv wurde. Keine andere Bäuerin hat sich in der Zwischenkriegszeit so umfassend für die bäuerlichen Hauswirtschaftsschulen eingesetzt, so manche Zusammenkunft von Landfrauen organisiert und geleitet und so viele nationale und internationale (Frauen-)kongresse besucht wie Augusta Gillibert-Randin. Davon legen nicht zuletzt die zahlreichen, hier teilweise in den Kapiteln I, II und V enthaltenen Artikel ein beredtes Zeugnis ab.

Den Optimismus in Bezug auf das Potenzial und die Möglichkeiten weiblicher Selbsthilfe auf den Höfen teilte Augusta Gillibert-Randin mit vielen anderen Frauen auf dem Land. Was sie von den meisten Bäuerinnen jedoch unterschied, war ihr illusionsloser Blick auf die rechtliche und politische Stellung der Frauen inner- und ausserhalb der Landwirtschaft. Für sie war klarer als für die meisten anderen Exponentinnen der Landfrauenbewegung, dass Fortschritte auf der Betriebs- und Familienebene grundsätzlich immer wieder in Frage gestellt waren, wenn sich im rechtlich-politischen Bereich nichts änderte.

Als besonders störend empfand Augusta Gillibert-Randin, dass ein Ehemann als Bürge auch das gemeinsam erworbene und/oder das von der Frau in die Ehe eingebrachte Gut in unüberlegten, nicht selten im Wirtshaus unter Alkoholeinfluss eingegangenen Bürgschaften aufs Spiel setzen konnte.<sup>34</sup> Gegen diese einseitige Verfügungsgewalt der Männer über den gemeinsamen Besitz wehrte sie sich ebenso deziidiert und kontinuierlich wie für die Einführung des Frauenstimmrechts. Dafür engagierte sie sich, obwohl sie wusste, dass die Forderung nach der politischen Gleichberechtigung unter den Bäuerinnen in den 1920/30er-Jahren keine Priorität besass<sup>35</sup> und von bäuerlichen Politikern gar aktiv bekämpft wurde. Als Referentin nahm sie an Tagungen und Manifestationen des Schweizerischen Verbandes für Frauenstimmrecht teil. Für die politische Gleichberechtigung der Frauen warb sie aber auch in den Kreisen des Bundes abstinenter Frauen und innerhalb der «Eglise libre», zu der schon ihre Familie in Orbe gehört hatte.<sup>36</sup>

In den in der Zwischenkriegszeit veröffentlichten Artikeln hingegen spielt das Thema des Frauenstimmrechts keine dominierende Rolle. Aus den Texten wird lediglich klar, dass sie für die politische Gleichberechtigung der Frauen eintrat. Wie und wo sie sich aktiv dafür einsetzte, erwähnte Augusta Gillibert-Randin in der

Agrarpresse selten. Gründe für diese Zurückhaltung gibt es wohl mehrere. Mit einer eigentlichen Kampagne für das Frauenstimmrecht hätte sie wohl riskiert, ihre einmalige Plattform in der landwirtschaftlichen Presse zu verlieren. Zudem ging sie explizit davon aus, dass die Bäuerinnen aufgrund ihres neu gewonnenen Selbstvertrauens mit der Zeit selbst für die Einführung der politischen Gleichberechtigung kämpfen würden. Deshalb steckte sie viel mehr Energie in die Förderung dieses Prozesses, als in die Kritik von Missständen.

Mit einer guten Berufsbildung und dem Zusammenschluss in eigenständigen Organisationen wollte Augusta Gillibert-Randin den Bäuerinnen zu mehr Selbstvertrauen verhelfen und sie zu einem selbstbewussteren und einheitlicheren Auftreten gegen aussen ermächtigen.<sup>37</sup> Denn das gehörte nach ihrer Überzeugung zu den Voraussetzungen für gleichberechtigte Kontakte zwischen den Frauen vom Land und den Städterinnen in wirtschaftlichen, weltanschaulichen und sozialen Fragen. Diese Kontakte zu fördern und zu institutionalisieren, war ein weiteres Anliegen, das ihr wichtig war. Ihrer bäuerlichen Leserschaft erklärte sie, dass sich die städtisch-bürgerlichen Feministinnen keinesfalls nur um ihr eigenes Wohlergehen kümmerten, sondern dass sich diese sehr wohl auch für das Leben der Bäuerinnen interessierten: «Eh oui, mes amis», schrieb sie nach einer Kurswoche mit Aktivistinnen des Frauenstimmrechtsverbandes, «les féministes s'intéressent à la paysanne, elles veulent la connaître et elles cherchent à la comprendre.»<sup>38</sup>

Ähnlich wie sie Verbindungen zwischen den Frauen in Stadt und Land herzustellen sich bemühte, so versuchte Augusta Gillibert-Randin neben dem Trennenden auch das Verbindende zwischen den Geschlechtern sichtbar zu machen. Am Anfang ihres öffentlichen Engagements standen zwar noch die Konflikte mit einzelnen, von Männern dominierten landwirtschaftlichen Organisationen im Vordergrund – so weigerte sich die lokale *Chambre d'agriculture* beispielsweise, der APM für die Zusammenkünfte ihr eigenes Lokal in Moudon zur Verfügung zu stellen. Und noch 1930 betonte Augusta Gillibert-Randin dezidiert, «si donc les organisations masculines rurales ne lui sont pas ouvertes, il faut qu'elle en crée à son usage pour obtenir un meilleur écoulement des produits de son travail, culture maraîchère, volailles et fruits.»<sup>39</sup> Doch immer mehr hob sie die gute Zusammenarbeit zwischen Männern und Frauen auch in diesem Bereich der Landwirtschaft hervor. «Il y a quinze ans, les sociétés d'agriculture refusaient aux paysannes l'entrée dans leur faisceau et l'usage de leurs locaux», schrieb sie 1933 «aujourd'hui, ces mêmes sociétés masculines sollicitent les paysannes à créer entre elles des associations semblables aux leurs.»<sup>40</sup>

Zu Beginn des 20. Jahrhunderts begründeten die Exponentinnen des Bundes Schweizerischer Frauenvereine ihren Anspruch auf die politische Partizipation der Staats-

bürgerinnen mit den Leistungen, die die Frauen für die Gesellschaft erbrachten.<sup>41</sup> Dieselbe Argumentation pflegte Augusta Gillibert-Randin in der Zwischenkriegszeit bei ihrem Engagement für die Einführung des Frauenstimmrechts sowie einer besseren (Aus-)bildung der Bäuerinnen und deren Integration in das nationale und internationale landwirtschaftliche Verbandswesen: Nicht das Prinzip der Gleichheit, sondern die Vorstellung von der Gleichwertigkeit der Geschlechter lag ihren Überlegungen zugrunde.

Die Perspektiven einer erweiterten Zusammenarbeit von Männern und Frauen in der Landwirtschaft waren nach 1918 eigentlich vielversprechend: Die staatlich-gesellschaftlichen Anstrengungen zur Neuordnung der Ernährungswirtschaft, die im Krieg einsetzten und in den 1920/30er-Jahren flächendeckend weitergeführt worden waren, brachten im Agrarbereich eine Vielzahl von neuen Organisationen und Institutionen hervor. Deren Funktion lag mehrheitlich in der Umsetzung und Ausgestaltung der neuen Agrarpolitik, und zwar auch in Bereichen, die bisher noch kaum kollektiv geregelt worden waren. Doch genauso, wie das vom Dachverband der Schweizerischen Frauenvereine entworfene Konzept «einer komplementären Politik, in der Frauen und Männer Klassen und Parteien einander ergänzen sollten, um für das Wohl des gesamten Volkes zu sorgen» auf der gesamtgesellschaftlichen Ebene scheiterte, weil es «an der Realität vorbeiging»,<sup>42</sup> so war auch aus der von Augusta Gillibert-Randin geforderten engen Zusammenarbeit der Geschlechter in agrarischen Fragen ausserhalb der betrieblichen Ebene kein Erfolg beschieden. Frauen spielten weder in der Agrarpolitik noch in den Agrarwissenschaften eine prägende Rolle, und auch im neu entstehenden landwirtschaftlichen Verbandswesen waren die Bäuerinnen mit Ausnahme der frauenspezifischen Organisationen und Bildungsinstitute kaum präsent. Denn im Prozess der Vergesellschaftung der bäuerlichen Landwirtschaft<sup>43</sup> ging es – ähnlich wie auf der gesamtgesellschaftlichen Ebene in der sozialen Frage, zu deren Lösung sich die Frauen besonders berufen fühlten – primär um Macht- und Verteilungsfragen.<sup>44</sup> Macht- und Verteilungsfragen innerhalb der Landwirtschaft sprach Augusta Gillibert-Randin jedoch nur selten wirklich an.

Der Umstand, dass in der Zwischenkriegszeit weder das Frauenstimmrecht eingeführt noch die Bäuerinnen in die agrarpolitischen Entscheidungsprozesse integriert wurden, macht das Wirken Augusta Gillibert-Randins für die Geschichtsschreibung nicht weniger relevant. Denn ihre Tätigkeiten auf lokaler, regionaler, nationaler und internationaler Ebene dokumentieren einen wichtigen Teil des Denkens und der erfolgreichen und missglückten Versuche zur Durchsetzung weiblicher Entwicklungsvorstellungen. Diesen Spuren nachzugehen, ist erhellend, weil sie Licht ins Dunkel einer historischen Entwicklung bringen können, die viel stärker von der Präsenz weiblicher Akteurinnen mitgeprägt ist, als ein politgeschichtlicher Zugang auf den ersten Blick nahe legt.

Ein besonders interessantes Beispiel dafür ist die von Augusta Gillibert-Randin mitgegründete *Association des Productrices de Moudon*, deren Protokolle aus der Anfangszeit in diesem Quellenband erstmals veröffentlicht werden. Die Absicht der APM war es, einen direkten Kontakt zwischen den Produzentinnen und den Konsumentinnen zu schaffen. Bei ihrem Kampf gegen die Zwischenhändler ging es den Produzentinnen von Moudon 1918 bei weitem nicht nur um die Höhe der Marge der Wiederverkäufer. Es ging auch und vor allem um die Frage, wer darüber bestimmte, welche Lebensmittel unter welchen Bedingungen von wem und zu welchem Zweck zu produzieren waren. Waren diese Fragen bis in die 1840er-Jahren weitgehend durch obrigkeitliche Ordnungen regional geregelt worden,<sup>45</sup> so führten Verstärkung, Industrialisierung und die Internationalisierung der Handelsbeziehungen in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts zu einer vollständig neuen Organisation der Ernährung. Grundlage aller drei Phänomene war die Transportrevolution, das heisst die Kombination von Dampfschiffahrt und Dampfeisenbahn, die es ab den 1860er-Jahren möglich machten, grosse Mengen von Lebensmitteln innerhalb kürzester Zeit über weite Distanzen billig zu transportieren. Dies war die zentrale Voraussetzung dafür, dass fast überall in der westlichen Welt anonyme Marktkräfte an die Stelle der Obrigkeit treten konnten. Fortan entschied die Kaufkraft auf dem Marktplatz und nicht mehr die Inhaber der politischen Macht im Rathaus darüber, welche Lebensmittel wo und auf welche Art produziert wurden.

Urbanisierung, Industrialisierung und die Globalisierung der Handelsströme führten zu einer räumlichen und sozialen Distanz zwischen Produzenten und Konsumenten. Der unmittelbare Bezug der Konsumenten zur agrarischen Produktion und die Eigenart der auf der Nutzung lebender Ressourcen basierenden Nahrungsmittelproduktion führten jedoch dazu, dass die Überbrückung der räumlich-sozialen Differenz in der Ernährung anders gelöst wurde als im industriellen Verarbeitungsbereich. Im Ernährungsbereich schlossen sich sowohl Produzenten als auch Konsumenten zu Vereinigungen zusammen, die in erster Linie darauf ausgerichtet waren, Risiken zu minimieren und den Mitgliedern eine Mitsprache zu sichern. Die 1881 im Obligationenrecht neu geschaffene Rechtsform der Genossenschaft erwies sich als besonders gut geeignet, um die Produktionsrisiken zu minimieren und die Konsumsicherheit sicherzustellen. Viele der bereits bestehenden Konsumvereine und landwirtschaftlichen Produktionsgesellschaften wurden deshalb nach 1881 in Genossenschaften umgewandelt. Diese wiederum schlossen sich zuerst auf regionaler, dann auch auf nationaler Ebene zu gesamtschweizerischen Genossenschaftsverbänden zusammen. Und diese wiederum bildeten gemeinsam den Schweizerischen Genossenschaftsbund.<sup>46</sup>

Erschwert, bisweilen sogar ins Stocken gebracht hat diese Form der Neu-Modellierung der Beziehungen zwischen Produktion und Konsum die etwa gleichzeitig einsetzende nationalstaatliche Regelung zahlreicher Aspekte des Ernährungsbereichs im letzten Viertel des 19. Jahrhunderts. Namentlich die Zollfrage, die sich auf einem

fiskalpolitischen Hintergrund um die Jahrhundertwende zuspitzte, trieb einen Keil in die Genossenschaftsbewegung von Produzenten und Konsumenten. Allerdings hatte die daraus folgende organisatorische Lockerung der Verbindungen in der alltäglichen Geschäftstätigkeit der Genossenschaften kaum Folgen. Hier blieben trotz aller ideologisch-politischen Gegensatz-Rhetorik zwischen Produzenten und Konsumenten die bisherigen Strukturen weitgehend bestehen oder wurden sogar noch ausgebaut.

Dies trifft auch auf die Zeit des Ersten Weltkriegs zu, wo der Staat mit der Schaffung neuer Marktordnungen gewissermassen die Rolle eines «autoritären» Mediators zwischen Produzenten und Konsumenten übernahm.<sup>47</sup> Denn die wichtigsten Akteure, die in diesen neuen Marktordnungen tätig waren, waren nach wie vor, ja sogar zunehmend, Genossenschaften. Daran änderte sich auch nach dem Weltkrieg nichts grundsätzlich. Die staatlich regulierten Marktordnungen mit ihren Anbauregulierungen, Preisfestsetzungen und Ablieferungsverpflichtungen blieben bestehen und wurden sogar noch weiter ausgebaut. Produzenten und Konsumenten organisierten sich fortan einfach auf zwei ganz unterschiedlichen Ebenen in zwei ganz unterschiedlichen Formen: geschäftsmässig in ihren miteinander verbundenen Genossenschaften und politisch über konkurrierende Parteien, die aber im Rahmen des sich herausbildenden Korporatismus viel enger zusammenarbeiteten, als es die schrille Rhetorik des politischen Alltag nahe legt. Dass sich dieses komplementäre System so umfassend und flächendeckend durchsetzen konnte, hängt damit zusammen, dass es insgesamt zu einer hohen Verteilergerechtigkeit und einer relativ transparenten Preisbildung für Nahrungsmittel führte. Paradoxerweise entfremdeten sich darin die an der Produktion und dem Konsum unmittelbar beteiligten Akteure jedoch so weit voneinander, dass dies schon bald wieder als Defizit wahrgenommen wurde.

Das Hauptziel der APM war es deshalb, diese Entfremdung zwischen Produktion und Konsum rückgängig zu machen und die beiden Parteien wieder direkt miteinander ins Geschäft zu bringen. Trotz dem grossen kommerziellen Erfolg, den die Produzentinnen mit der APM verzeichnen konnte, scheiterte dieser Anspruch, wie Augusta Gillabert-Randin 1922 selbst feststellte: «L'œuvre qui paraissait hasardée s'est affermie, aux tâtonnements et aux incertitudes du début a succédé une organisation financière assurée, le capital de roulement augmente, le nombre des sociétaires s'accroît, les avantages (économie de temps, écoulement assuré) s'affirment, les clients affluent ... mais ces clients ne sont pas les consommateurs visés, ce sont des commerçants, négociants en gros, confiseries, hôtels, restaurants.» Auch den Produzentinnen in Moudon gelang es nicht (mehr), mit den Hausfrauen direkte Geschäftsbeziehungen aufzunehmen. «Où sont les associations de ménagères citadines, c'est avec celles-ci que des rapports commerciaux et sociaux doivent être créés», fragte Augusta Gillabert-Randin 1922.<sup>48</sup>

Die bestehenden Konsumgenossenschaften lösten sich nach 1918 also ebenso wenig aus ihrer im nationalstaatlich ausgerichteten Ernährungskonzept vorgesehene Funktion wie die Genossenschaften der Produzenten. Und auch die von Julie Merz postulierten Hausfrauenvereine wählten in der Folge nicht eine Strategie der direkten Geschäftsverbindungen zwischen den produzierenden Bäuerinnen und den den Konsum modellierenden Hausfrauen. In der Zwischenkriegszeit entstand kein « Genossenschaftssozialismus », wo « der Gegensatz zwischen den Wirtschaftsparteien, zwischen Konsument und Produzent wie zwischen Arbeitgeber und -nehmer überbrückt » wurde, wie das Dora Staudinger am Frauenkongress 1921 in Bern zur grossen Freude Augusta Gillibert-Randins noch postuliert und erhofft hatte.<sup>49</sup>

Obwohl Augusta Gillibert-Randin das Scheitern des Hauptzieles der APM schnell realisierte, beklagte sie diesen Sachverhalt nicht. Sie begann vielmehr darüber nachzudenken, wie zumindest der kommerzielle Erfolg der Bäuerinnen-Genossenschaft über Moudon hinaus auf die gesamte Westschweiz ausgedehnt werden könnte. Es lag deshalb auf der Hand, dass auch sie sich in der zweiten Hälfte der 1920er-Jahre an den Bestrebungen zur Gründung einer regionalen Eierverwertungsgenossenschaft in der Romandie beteiligte. Vorbild dafür war die 1921 in Zürich gegründete Schweizerische Eierverwertungsgenossenschaft SEG. Die SEG funktionierte im Prinzip wie die anderen Genossenschaften im landwirtschaftlichen Bereich: Sie organisierte und bündelte das Angebot in Absprache mit den Behörden und den zum grossen Teil auch genossenschaftlich organisierten Abnehmern. Und gemeinsam setzte man auch die Qualitätsanforderungen und die Preise fest. Augusta Gillibert-Randin, die 1922 noch überzeugt war, dass die SEG in Zürich genauso wie die APM in Moudon eine direkte, geschäftsmässige Beziehung zwischen den Produzentinnen und den Konsumentinnen anstrebe,<sup>50</sup> war 1928 zusammen mit Henri Pidoux, einem Lehrer aus Orbe und aktiven Mitglied der Schweizerischen Ornithologischen Gesellschaft und Benjamin Schwar, dem Geschäftsführer der *Fédération Laitière du Léman*, federführend bei der Gründung der *Société Cooperative Romande pour la vente des œufs et volailles* (SRO). Mit dem Argument, die SRO sei nichts anderes als die Ausweitung des Prinzips der APM auf eine höhere Ebene, forderte Augusta Gillibert-Randin ihre Leserinnen nun dazu auf, der SRO beizutreten: « Nous sommes persuadées qu'un très grand bien peut résulter de cette nouvelle organisation mais nous nous demandons avec quelque anxiété de quelle manière cette innovation va être accueillie par nos paysannes vaudoises. Nous voudrions leur donner confiance et leur dire à toutes: entrez sans hésitation dans cette grande coopérative qui n'est autre chose que la consécration du principe de l'Association des paysannes de Moudon. Ce principe a fait ses preuves, voici dix ans, depuis cette date les membres de l'Association n'ont eu aucun souci pour l'écoulement du produit de leur basse-cour, ils n'ont fait sur les marchés aucune perte de temps; l'Association a gag-

né la confiance des acheteurs, ses clients, et n'a pas prélevé de bénéfices sur ses membres tout en leur offrant de réels avantages financiers.»<sup>51</sup>

Von den in der unmittelbaren Nachkriegszeit diskutierten Vorstellungen eines «Genossenschaftssozialismus» war Ende der 1920er-Jahre auch bei Augusta Gillabert-Randin nicht mehr die Rede. Die SRO – und damit implizit auch die APM – sah sie selbst nun in der Tradition der Milch- und Käsereigenossenschaften,<sup>52</sup> obwohl die Redaktion der *Industrie Laitière Suisse* Anfang der 1920er-Jahre Augusta Gillabert-Randin in aller Öffentlichkeit darauf aufmerksam machte, dass es einen grossen Unterschied zwischen den im Ersten Weltkrieg von der Funktion her «verstaatlichten», in der Form aber nach wie vor von Privaten betriebenen Milch- und Käsereigenossenschaften und den auf einen «Genossenschaftssozialismus» hinzielenden Genossenschaften gebe.

So stellte die Gründung der SRO 1928 zugleich Höhepunkt und Abschluss der auch von Augusta Gillabert-Randin geförderten Integration der Bäuerinnen in die von Männern dominierte Welt des landwirtschaftlichen Verbandswesens dar. Die bei ihr in den 1930er-Jahren zunehmende Versöhnlichkeit gegenüber den von Männern dominierten grossen landwirtschaftlichen Organisationen ist auf diesem Hintergrund zu sehen. Doch weil in diesem Unterordnungs- und Integrationsprozess mit den Hauswirtschaftsschulen und den Landfrauenvereinigungen zugleich auch Organisationen entstanden, in denen die Bäuerinnen weitgehend unter sich blieben und selbständig Entscheidungen fällen konnten, wurden auch weibliche Räume geschaffen, die Augusta Gillabert-Randin und viele andere Bäuerinnen in den 1930er-Jahren ausgiebig zur Verwirklichung ihrer Anliegen nutzten.

In der Geschichtsschreibung sind die vielfältigen Aktivitäten Augusta Gillabert-Randins in der Zwischenkriegszeit bis heute weitgehend unbeachtet geblieben.<sup>53</sup> Das ist sachlich nicht richtig, denn sie sind für die Geschichte der Zwischenkriegszeit von ähnlicher Bedeutung wie die von Frauen durchgeführten Marktdemonstrationen<sup>54</sup> im Ersten Weltkrieg oder die Selbsthilfemassnahmen von Konsumentinnen in den 1930er-Jahre<sup>55</sup> – um nur zwei Beispiele aus dem Ernährungsbereich der Städte im gleichen Zeitraum zu nennen. Denn die Bedeutung der Bäuerinnen ist in den 1930er-Jahren keineswegs zurückgegangen, wie eine auf die ideologischen Debatten fixierte Historiografie zuweilen vorschnell behauptet,<sup>56</sup> sondern hat sich mit der Ausdehnung der Krise vielmehr wieder verstärkt.<sup>57</sup> Die vorliegende Edition einer Auswahl von Texten Augusta Gillabert-Randins und der Protokolle aus der Anfangszeit der *Association des Productrices de Moudon* soll deshalb sowohl einen Beitrag zur Dokumentation dieser immer noch weitgehend «vergessenen Geschichte»<sup>58</sup> leisten, als auch die Auseinandersetzungen um eine adäquate Deutung der Rollen, die Frauen in der Zwischenkriegszeit spielten, neu beleben.

## **Augusta Gillibert Randin**

### **Textes parus dans la presse entre 1918 et 1940**

*Les textes présentés ici, rédigés par Augusta Gillibert-Randin, ont été repris tels quels des journaux et revues cités respectivement. Nous avons également gardé les abréviations et l'orthographe contemporains à l'auteur ou aux rédactions. Seules les fautes d'impression évidentes ont été corrigées et les titres standardisés, sans l'indiquer.*





# I L'organisation syndicale des paysannes

## Association des productrices de Moudon

*La Terre Vaudoise, 20.7.1918*

En communauté d'intérêt avec le but poursuivi par la Société vaudoise d'agriculture, il vient de se constituer à Moudon une association semblable groupant les intérêts féminins, et dont le programme est le suivant :

1. Lutte contre l'entremetteur ;
2. Etablissement de prix uniformes entre vendeuses sur le marché ;
3. Rapprochement entre le producteur et le consommateur pour la protection de la culture et des produits indigènes ;
4. Etude de débouchés nouveaux, contrats avec fabriques, ventes en gros.

Les événements ont montré la puissance et presque la nécessité de l'organisation ; chaque jour voit surgir de nouveaux groupements, qui, sans être toujours opposés les uns aux autres, poursuivent cependant chacun un but spécial, mais les groupements seuls assurent la défense des intérêts communs et obtiennent satisfaction.

Pourquoi la femme vaudoise n'a-t-elle pas imité plus tôt son seigneur et maître, qui depuis longtemps fait partie de sociétés multiples : d'agriculture, de viticulture, d'apiculture, de syndicats chevalins ou bovins, de l'Association suisse des sélectionneurs, sociétés qui lui procurent de réels avantages ?

De tout temps, la femme vaudoise, à la campagne, travailla aux côtés de son mari, partageant son dur labeur, peinant dans son domaine particulier qui est la famille, le ménage, la basse-cour, la porcherie, le jardin. Sans porter précisément les grosses responsabilités, elle savait les partager et conseillait souvent ... plutôt qu'elle n'était consultée, et cela lui suffisait.

Vint la guerre, qui changea brusquement la face des choses ; du jour au lendemain, à l'époque de la moisson, hommes et chevaux étant partis, le travail de la femme assura le pain du pays. Des responsabilités inconnues jusqu'alors lui furent conférées et elle accomplit avec vaillance, mais simplement une tâche énorme, quoique souvent au milieu de mille difficultés.

Et tel fut le résultat de cela que sa valeur réelle lui fut révélée à elle-même, qu'elle prit conscience de ses possibilités et sentit le besoin de plus d'indépendance.

Actuellement, dans la lutte intense pour la vie, alors que la tension extrême des forces est exigée dans toutes les conditions d'existence, et que chaque jour il est fait appel aux sentiments patriotiques de ceux qui, l'arme au pied, veillent à la frontière aussi bien qu'à ceux de l'arrière, la paysanne vaudoise, elle aussi, est à l'œuvre au service de la patrie.

Citoyenne ? que non pas, mais en cultivant ce sol qu'elle arrose de ses sueurs en lui faisant produire trois ou quatre fois plus qu'autrefois, ce qu'elle doit être indispensable au salut du pays !

Est-ce pour ce travail intense que la citadine jalouse la paysanne ? les légumes poussent-ils donc tout seuls, qu'elle lui dénie le droit d'en obtenir un prix supérieur à celui d'avant-guerre ?

D'où vient qu'il faut travailler au rapprochement entre le producteur et le consommateur ? D'où vient le malentendu ? Qui prononce cette dure parole : affameur de pauvres ?

Tout travail a droit à son salaire, et, du haut en bas de l'échelle sociale, les traitements, les rétributions, les salaires ont été augmentés ; le paysan n'a-t-il aucun droit de participer à cette mesure, et doit-il se contenter de trouver sa subsistance, jour après jour, pour lui et sa famille dans son travail ? Comment évaluer tout cela, comment mettre d'accord des intérêts aussi divers que ceux du citadin et du paysan, comment protéger pour l'après-guerre notre culture indigène dans la ruée qui se produira pour le retour de la vie à bon marché ?

Voilà d'où est née l'Association des productrices sus-mentionnée, laquelle demande pour vivre d'être comprise et appuyée par toutes les paysannes d'un bout à l'autre du pays.

Les prix officiels ont été établis pour empêcher ceux que guette le désir de s'enrichir, de profiter d'une situation évidemment très privilégiée mais pourquoi ces prix ne sont-ils pas compris et appliqués partout intégralement, et pourquoi les prix de gros sont-ils trop souvent confondus avec ceux de détail ?

L'entremetteur seul profite du malentendu, il empoche un gainé norme sur le dos du producteur, et par lui, ce qui aurait dû être un affluent du commerce local est emporté dans une autre région du pays ... ou ailleurs.

Considérant donc que dans la mesure où la femme coopère au bien de l'Etat, elle doit être consultée, l'Association revendique son droit à prendre part à toute séance municipale traitant de l'établissement du prix des denrées agricoles, attendu qu'une foule de considérations de culture, de région ou de récolte probable ne sont connues que des productrices.

Le commerce a tout à gagner à ce que l'agriculture soit en bonne passe, mais de grâce, qu'il tende la main à la campagne ; que les prix à débattre et à établir le soient équitablement, en tenant compte des difficultés matérielles et financières de la ville et du travail des champs, car pourquoi faudrait-il voir les récoltes préparées en vue de telle région s'acheminer ailleurs par voie de contrat avec les fabriques ou telle autre grande entreprise commerciale ? Et ce danger existe.

### **Association des productrices de Moudon**

*La Terre Vaudoise, 22. 3. 1919*

Au moment de reprendre bêches et râteaux dans nos jardins potagers, il n'est peut-être pas superflu de rappeler la modeste entreprise féminine ci-dessus mentionnée en renseignant sur son activité de quelques mois ceux ou celles que cela pourrait intéresser.



ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ  
(Schweizerische Verband für Frauenstimmrecht)



# XVI<sup>me</sup> Assemblée Générale Annuelle à LAUSANNE

Samedi 7 et Dimanche 8 Mai 1927

## ORDRE DU JOUR :

**SAMEDI 7 MAI, à 15 h. : Séance publique** (Salle du Grand Conseil, la Cité pl. du Château)

- |  |   |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Appel des délégués</li><li>2. Rapport du Comité Central.</li><li>3. a) Rapport financier; b) fixation du taux de la cotisation pour 1927-1928; c) rapport sur l'emploi du Fonds Leslie.</li><li>4. Lieu de la prochaine Assemblée générale.</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>5. La campagne suffragiste dans le canton de Bâle.</li><li>6. Les allocations familiales et le féminisme: M<sup>lle</sup> GERHARD (Bâle). Discussion.</li><li>7. Cours de Vacances de 1927.</li><li>8. Communications diverses et propositions individuelles.</li></ol> |
|--|---|

**SAMEDI 7 MAI, à 19 heures précises :**

**BANQUET OFFICIEL : HOTEL ALEXANDRA** (Cartes à 5 fr.)

suivi d'une soirée familière organisée et offerte par la Section vaudoise à l'occasion du XX<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

**DIMANCHE 8 MAI, à 10 h. : Séance publique** (Salle du Grand Conseil)

- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. La propagande suffragiste à la campagne : M<sup>me</sup> GILLABERT-RANDIN (Moudon). Discussion.</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>2. La Suisse et la ratification des Conventions de la S. d. N. (le nom du conférencier sera indiqué ultérieurement). Discussion.</li></ol> |
|--|--|

**DIMANCHE 8 MAI, après-midi : Garden-Party**

aimablement offerte aux délégués par M. et M<sup>me</sup> Ernest Bovet, dans leur propriété du Languedoc (Lausanne)

**N. B.** — Les délégués sont instamment priés de se trouver dès **14 h. 30** dans la salle des séances pour échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

**Hôtels recommandés.** — **Près de la gare :** *Hôtel Continental* (chambre et petit déjeuner: 6 fr. 75); *Pension Ste Luce* (chambre et petit déjeuner: 5 fr. 50); *Pension des Etraugers* (chambre: 3 fr. 50 à 5 fr., petit déjeuner: 1 fr. 50); *Hôtel National* (chambre et petit déjeuner: 5 fr. 25). — **Au centre de la ville :** *Hôtel Alexandru* (chambre et petit déjeuner: 6 à 7 fr.); *Hôtel de la Paix* (chambre et petit déjeuner: 6 fr.); *Hôtel Byron* (chambre et petit déjeuner: 5 fr. 75); *Pension Clarence* (chambre et petit déjeuner: 5 fr.); *Pension Regina-Bristol* (chambre et petit déjeuner: 5 fr. 75); *Château d'Esian* (chambre et petit déjeuner: 4 fr. 50). (Prière de s'entendre directement avec les hôtels et de retenir les chambres à l'avance.)

Un certain nombre de logements gratuits sont aimablement offerts par les suffragistes lausannoises aux délégués. Prière de s'adresser à M<sup>me</sup> **Béranger, 31, avenue de Rumine.**

Les délégués qui désirent être attendus à la gare sont priés d'en informer M<sup>me</sup> **A. Leuch, 52, avenue de Béthusy**, en lui indiquant le jour et l'heure de leur arrivée. Un petit bureau de renseignements pour les délégués sera ouvert le samedi 7 et le dimanche 8 mai à la gare, dans la petite salle à côté du dépôt des bagages à main.

Banquet officiel: Prière de s'inscrire **avant le 5 mai** auprès de M<sup>me</sup> **Leuch, 52, avenue de Béthusy.**

**Augusta Gillabert-Randin en oratrice lors du rassemblement de la XVI<sup>me</sup> Assemblée Générale Annuelle de l'Association Suisse pour le Suffrage Féminin.**

Œuvre née de la guerre, elle est peut-être appelée à lui survivre, car si la grande tuerie a pris fin, l'ère est venue des reconstructions et des restaurations de tous genres. Les peuples vont s'y livrer et dans ce travail de géants, chercheront en tout premier lieu à rendre à leur agriculture la prospérité antérieure.

Quoique épargnée par la guerre, notre pays lui a payé un lourd tribut et, pas plus que les pays belligérants, il n'échappe à l'obligation de la restauration : restauration morale plutôt que matérielle, apaisement des luttes de classes, rapprochement des hommes entre eux, instauration d'un régime nouveau où la solidarité, la fraternité et la bienveillance remplaceront la cupidité et la haine.

Plus que toute autre classe sociale, la classe paysanne fut accusée depuis la guerre de rechercher son seul avantage et de ne point s'occuper de la détresse économique des villes ; figée dans son matérialisme et son bien-être, elle n'avait d'autre conception de la vie que celle égoïste du « moi ».

Si l'on se rend compte que seuls les villages immédiats alimentent les marchés urbains et que de grandes agglomérations campagnardes, trop éloignées des centres, ne se donnent pas la peine de cultiver au delà de leurs besoins et privent ainsi sans s'en douter les habitants des villes, le reproche pouvait paraître fondé.

D'autre part, l'accaparement toujours plus avide et drainant, parfois pour le compte d'associations malhonnêtes, nos villages et nos maisons foraines, il fallait coûte que coûte trouver un organisme nouveau, permettant à la fois une culture intensive, le commerce loyal et l'écoulement rationnel des produits de la campagne.

C'est ainsi que naquit l'Association des productrices de Moudon en juillet 1918. Acheminer dans les villes par expéditions collectives, sans intermédiaire d'aucune sorte et avec un minimum de frais les fruits, légumes et œufs, tel est son programme d'action. Son idéal ne tend à rien moins qu'à atténuer la tension entre producteurs et consommateurs et à réaliser par son activité très spéciale, quoique restreinte, le devoir solidariste imposé par les temps nouveaux.

Encouragée dès le début par les autorités agricoles vaudoises, l'Association le fut encore davantage par la demande spontanée d'envois réguliers à plusieurs établissements hospitaliers : c'était la réponse à toutes les questions d'opportunité et de raison d'être, la consécration de l'idée par les faits.

Au point de vue administratif, l'Association est dirigée par un comité qui contrôle sans la brider l'activité individuelle ; les fonds nécessaires sont souscrits par des parts de dix francs.

Les denrées, facturées à l'acheteur à prix de gros, sont fournies à tour de rôle par chaque sociétaire, suivant ses disponibilités, ou groupées par l'ensemble des membres s'il s'agit d'une grosse fourniture.

Dans l'espace de quelques mois, le mouvement de caisse accuse un roulement de 4000 francs. Si l'on ajoute qu'aucun prélèvement n'est fait sur les denrées fournies par les sociétaires ; que les acheteurs réalisent sur leurs commandes de sérieux béné-

fices, quoique payant eux-mêmes leurs frais de transport; que les frais généraux d'expédition ou de bureau sont couverts par une cotisation annuelle, chacun se convaincra aisément que la dite association ne poursuit pas un but de lucre. Elle est plutôt un timide essai de coopération dans le domaine économique, la réalisation par anticipation du programme publié l'automne dernier par les initiateurs de la Semaine suisse: «Si le producteur, le négociant et le consommateur suisses se donnent la main, ils résisteront avec force à l'influence économique de l'étranger.»

Son résultat, déjà très encourageant, ira grandissant à mesure que l'association se développera, car elle n'aspire pas moins qu'à devenir le canal permettant de livrer à la ville les fruits et légumes des villages trop éloignés pour approvisionner les centres.

Plus que jamais la tâche de l'agriculture suisse est de ravitailler si possible le pays par elle-même; un effort admirable a été fait dans ce sens au cours des deux dernières années de guerre, mais le moment n'est pas encore venu de se croiser les bras. Il faut procéder au contraire à l'organisation du travail, et si la tâche de nos grandes associations masculines est de discuter des problèmes d'économie politique agricole en cherchant la meilleure application pratique, celle des femmes suisses, des femmes vaudoises en particulier est de travailler davantage à la culture maraîchère pour l'approvisionnement des villes.

Spécialiser ces cultures, suivant les régions et les terrains, y intéresser la jeunesse féminine qui trouverait dans des cultures intelligemment comprises une activité personnelle qui la rendrait indépendante de l'exploitation patriarcale en augmentant les ressources du pays, ce serait faire œuvre utile. Des énergies encore latentes sont à stimuler dans nos campagnes et le pays a besoin pour vivre de l'effort de chacun; des tâches sociales sont à accomplir, qui veut passer de la réflexion à l'action?

Les demandes de renseignements ou de causerie publique sur le sujet exposé ci-dessus sont à adresser au comité de l'Association des productrices de Moudon.

### **Un Syndicat agricole féminin**

*L'Industrie Laitière Suisse, 9. I. 1925*

Le quinze novembre dernier se réunissait à Lausanne l'assemblée annuelle des délégués à la Chambre vaudoise d'agriculture.

Cette importante association, fondée il y a quatre ans, soit le 1<sup>er</sup> janvier 1921, groupe actuellement 34 500 membres appartenant aux diverses fédérations et syndicats agricoles du canton. La Chambre embrasse donc à la fois les intérêts agricoles, viticoles, horticoles, laitiers et forestiers, ses délégués se recrutant aussi bien parmi les dirigeants des associations que parmi leurs membres qui comprennent eux aussi des têtes blanches et de jeunes visages, des marchands de bétail et des producteurs de lait, des éleveurs et d'anciens d'élèves de l'Ecole cantonale d'agriculture.

Pour la première fois deux dames assistaient à la séance annuelle. L'une d'elles représentait l'Agence télégraphique et l'autre les 72 membres de la première et pro-

blement unique association féminine agricole suisse, l'Association des paysannes de Moudon.

Cette dernière représentation, toute officieuse du reste, avait cependant été sanctionnée par le secrétariat, elle revêtait le caractère d'une simple présence sans participation quelconque aux votations. Mais le fait est trop nouveau pour que nous le passions sous silence, il témoigne d'une évolution complète des idées aussi bien masculines que féminines suivant lesquelles, à la campagne surtout, l'homme seul s'occupe des affaires tandis que la femme soigne les marmots et la porcherie.

Mais la paysanne, depuis les années de guerre où elle fit ses preuves aussi bien chez nous que chez les belligérants, est devenue plus indépendante, parce que consciente de ses possibilités, et les affaires proprement dites ne lui sont plus aussi étrangères que par le passé ainsi qu'en témoigne la vie de l'Association des paysannes de Moudon dont nous avons à parler aujourd'hui.

Fondée comme on s'en souvient pour lutter contre les intermédiaires et leurs procédés peu scrupuleux, en lutte à l'incompréhension des autres paysannes et à l'hostilité des citadines, n'ayant à espérer aucun appui masculin, lequel aurait pu être considéré comme un encouragement à la révolte, l'association vécut et prospéra, acquit droit de cité et se propagea dans tous les villages du district.

Elle compte aujourd'hui 72 membres féminins et 1 membre masculin organisés en une coopérative de production et de vente pour l'écoulement des œufs sans intermédiaire.

Son office central d'expédition, chargé de la réception de la marchandise, fonctionne en donnant toute satisfaction, grâce à l'exactitude et aux connaissances commerciales de sa gérante qui reçoit pour toute gratification fr. 0,07 par douzaine d'œufs reçus, comptés emballés et expédiés, plus 200 fr. par année.

Ses clients les plus habituels sont des cliniques climatériques, de grands établissements hospitaliers, des écoles-internats, des confiseries, des pensions d'étrangers, des particuliers.

L'expédition nécessite tout un matériel de caisses, grandes et petites, elle est soumise à un tarif spécial qui permet le retour gratuit des emballages.

L'apport des œufs représente en 1924 7135 douzaines, le mouvement de caisse francs 29 531.30, laissant un boni de 1186.70 et permettant une répartition aux sociétaires de 10 ct. par douzaine d'œufs.

L'avoir en banque, représenté par les 123 parts de fondation de 10 fr. prises par les sociétaires forme deux titres de 500 fr. et un de 200 fr.; six de ces parts ont été remboursées au cours du dernier exercice et l'intérêt des parts fixé pour ce même exercice à 5 %. Deux nouvelles parts ont été prises au cours de l'année.

Un solde en caisse de fr. 193.55 permettra de faire face aux dernières transactions de l'année sans recourir au compte-courant où furent pris les fr. 713.50 de répartition et les fr. 61.50 représentant le service de l'intérêt.

Qui donc a laissé entendre un jour que les femmes ne savaient ni créer, ni organiser, ni durer !

Indice plus encourageant encore que l'heureuse situation financière c'est que l'Association des paysannes de Moudon, après six ans d'existence, va enfin sortir de la période strictement commerciale.

Un cours de taille sera offert dès le commencement de l'année à qui voudra s'inscrire et ne sera pas uniquement réservé aux sociétaires ; il sera à la fois théorique et pratique. Une conférence se rapportant à l'éducation familiale est en voie d'organisation comme aussi une course commune d'étude à divers établissements avicoles du canton. Cette course sera probablement le prélude d'un concours entre les sociétaires.

Sans exagérer aucunement les chiffres, ce sont 140-150 000 fr. qui dans l'espace de six ans ont passé par les mains de ces quelques femmes qui fondèrent l'association, et il est permis de supposer que sans leur expérience, personne n'eut jamais cherché à se rendre compte de ce que représentait pour l'agriculture vaudoise la vente organisée des œufs et cette petite industrie féminine exercée par la paysanne en marge des mille autres occupations qui sont son lot journalier.

Le travail humble et caché de la campagnarde représente donc lui aussi une valeur dans l'économie générale et il n'est point improbable de la voir un jour envoyer, elle aussi, des déléguées à la Chambre vaudoise d'agriculture qui, ce jour-là, aura ajouté un nouveau fleuron à sa couronne en englobant dans son action protectrice non seulement des intérêts masculins mais avant tout des intérêts humains.

L'agrégation à la Chambre vaudoise d'agriculture du syndicat agricole féminin de Moudon a du reste été envisagée déjà à deux reprises ; malheureusement le chiffre des 100 membres, requis par les statuts, n'est pas encore atteint.

Pendant les conclusions de la conférence prononcée le 15 novembre à Lausanne par M. Blanc, le secrétaire agricole, s'adressent aussi bien à l'association féminine qu'aux délégués de toutes les fédérations masculines : la tâche de toutes les organisations agricoles est de s'adapter aux conditions nouvelles du marché mondial en améliorant sans cesse la qualité des produits jetés sur le marché suisse, la demande des produits de choix augmentant sans cesse, qu'il soit question de beurre, de fromage, de bétail d'élevage, de céréales sélectionnées, de tubercules ou de légumes ... et d'œufs ajouterons-nous.

### **Les paysannes en balade, I, Châtelaine**

*L'Industrie Laitière Suisse, 24.7.1925*

Partira, partira pas ... Cruelle indécision ! ...

A quel saint faut-il donc se vouer ? car tous sont des grincheux en cette fin de mai, chacun les connaît bien !



Faut-il se confier à l'oracle aimable que consultent les cœurs de vingt ans ? la douce Marguerite, qui toujours dit «ce que veut cœur amoureux». Ose-t-on s'y fier quant au temps ?

Partira, partira pas ... et la pluie continue de tomber.

Défavorables aussi les pronostics de la station météorologique, dépression par-ci, orage par-là.

Cependant un ordre arrive: partirons sans faute le 28 dès 7 heures. Et de toutes les pentes, et du fond de la vallée arrivent à l'heure fixée, pour partir en auto-car, les trente-cinq participantes à la course que projette depuis un mois l'Association des paysannes de Moudon.

Adieu village, maison, famille, adieu devoirs journaliers, corvées pénibles, soucis pesants. Pour une journée entière nous vous laissons au logis; s'en occupera qui pourra.

Mais toutes savent bien qu'elles ont tout prévu, tout arrangé, tout disposé pour que l'absence de la mère ne tourne pas à la catastrophe. Et les voilà parties, ces vaillantes, qui depuis si longtemps sont à la brèche et ont préparé sans murmures tant de joyeuses parties aux leurs: cette fois-ci c'est elles qui sont en fête et elles emmènent la gaieté avec elles. Qu'importe, s'il survient une ondée, elles en ont tant reçu en peinant dans le sillon; n'importent la grisaille du ciel, la grisaille du lac, l'imprécision des montagnes; décidées à voir tout en beau, tout sera vraiment beau et sera accepté avec joie, même si l'on se perd dans les rues de la grande ville.

Et l'auto-car, suivi du taxi pris en route, dévore les kilomètres. Après les hauteurs du Jorat, voici les déclivités qui conduisent à la capitale; voici l'abbaye de St-Sulpice, puis Morges et Rolle et, depuis Nyon, l'idéale promenade sous des ombrages qui se succèdent sans fin.

Jusqu'à Genève, point terminus de la course, c'est un enchantement, mais tout passe trop vite, on voudrait voir et admirer. Dans un éclair, voici la villa Prangins, celle qu'illustra le prince Napoléon puis Charles d'Autriche, voici le château de Coppet, de l'autre côté du lac celui de Ripaille, voici la pittoresque ville de Versoix et tout de suite après le Palais des Nations et celui du Bureau international du travail.

Voici enfin Châtelaine et l'Ecole cantonale d'horticulture, but ultime de la randonnée.

Jusque là tout a été prévu, mais que signifient dans le grand réfectoire de l'école ces tables chargées, ces sandwichs et ces biscuits, ce thé si joliment servi par de prévenantes jeunes filles? Voilà ce qui est hors programme et bien de nature à rendre confuses des paysannes vaudoises, ce que bon gré malgré il faut cependant accepter tellement sont exquis l'amabilité de l'offre, la cordialité de l'accueil et chaleureuses les paroles de bienvenue prononcées par le directeur.

Ce fut ensuite, deux heures durant – il en aurait fallu cinq – un enchantement à parcourir sous la conduite du directeur et du chef de culture les immenses jardins

marâchers, les belles pépinières d'arbres fruitiers, les plantations des arbustes d'ornement, les cultures florales, l'assemblage multicolore des couches et la série des serres qui s'alignent en bordure de la route. Les yeux ne suffisent pas à tout embrasser non plus que les oreilles à retenir les précieux conseils qui leur sont jetés à la douzaine. Ce n'est plus une visite, c'est un cours complet de jardinage auquel assistent, émerveillées des résultats auxquels on peut atteindre, ces trente-cinq jardinières de fortune que leur seule bonne volonté a formées.

Et les questions de se poser, et la timidité de disparaître devant la bienveillance des réponses.

Quelles appétissantes salades d'hiver – on les aurait mangées sans assaisonnement – quelles belles plantations de choux intercalés d'autres salades ; voici les semis de carottes, les profondes plantations de poireau – qu'il ne faut point couper en cours de végétation pour le faire grossir, ce que l'on croit à tort – voici les céleris dont il ne faut pas enterrer le cœur, les tomates, éloignées de 80 cm, en tous sens et munies d'un fort échelas. Voici les haricots dont les premiers, abrités sous châssis fleurissent, les cornichons que des branchettes empêcheront de ramper, les pois superbes et vigoureux, les asperges, dont la cueillette est une nouveauté pour beaucoup.

Puis c'est la kyrielle des petits fruits ; les deux cents variétés de vigne, les conifères de tous genres et de toutes grandeurs ; les pyramides, les espaliers et les cordons, les arbres de haute futaie aux formes variées et imprévues et partout les superbes aubépines roses en fleurs.

Il faudrait tout citer, conduire le lecteur par les méandres du joli sentier qui court dans le jardin d'agrément et s'arrêter vers la grotte ruisselante aux parois de laquelle s'incrument les plantes aquatiques.

Il faudrait le conduire à travers les serres merveilleuses où déjà pendent aux sarments des grappes prodigieuses, où s'étalent dans la lourde atmosphère humide les palmiers gigantesques, les plantes exotiques, les cactus et toute la flore exubérante et capricieuse des régions lointaines et torrides.

Ce qui vaut mieux, ami lecteur, rendez-vous, vous aussi, à Châtelaine et faites-en le tour puis, ce qui vaudra mieux encore, envoyez-y ceux de vos fils – l'école n'est pas ouverte aux filles – qui se destinent à l'horticulture.

Les trois années d'apprentissage qu'ils y passeront feront d'eux des jardiniers accomplis et complets.

### **Les paysannes en balade, II, Marcelin**

*L'Industrie Laitière Suisse, 31.7.1925*

Mais si charmant que soit l'accueil, il est temps de partir. Un dernier coup d'œil aux massifs fleuris de l'entrée, aux bâtiments dans leur ensemble, quelques poignées de main entremêlées aux remerciements bien sentis mais insuffisamment exprimés et c'est l'adieu à Châtelaine, dont le souvenir constituera le clou de la journée.

C'est le moment de visiter la ville de Calvin, tout au moins ses monuments et ses principales artères.

A la queue-leu-leu, embrigadées derrière leur chef de file, les paysannes rendent visite à « Monsieur Rousseau » dans son île. Pauvre Jean-Jacques ! qui n'aima point assez les femmes pour donner son nom à aucune et qui désavoua sa descendance, à preuve qu'il les aima à sa manière ; faut-il s'étonner que les paysannes vaudoises ne lui aient accordé qu'une médiocre attention ?

A tant d'années de distance peut-être ont-elles pressenti l'anomalie de sa vie et la tristesse qui fut la sienne à vieillir seul par sa faute ; le fait est que le philosophe de Genève sur son socle conquit moins leurs suffrages que la Fontaine de l'Escalade.

Voici la Cathédrale et sa ravissante chapelle des Macchabées où se célèbrent les mariages, l'imposant Mur de la Réformation, la promenade des Bastions et le Général Dufour qui inspecte la Place Neuve.

Quelques brèves stations devant les vitrines des Rues Basses, un bienfaisant thé pris à la Taverne de la Madeleine, un court arrêt devant le Monument National puis de l'autre côté de la rade à celui du duc de Brunswick, et c'est l'heure du départ.

Depuis les heures matinales le temps s'est rasséréiné, et Genève apparaît dans sa parure des grands jours, le lac bleu scintille, les montagnes sont découvertes, les quais étincellent, la circulation est intense ; mais tous ces charmes sont impuissants à retenir les vaudoises qui se savent attendues à Marcelin.

Un dernier regard à la ville puis chacune réintègre sa place et l'auto file à toute allure, à mesure que s'éloigne la côte savoyarde.

Cependant le soir descend quand apparaît sur la hauteur, au sortir de Morges, le superbe quadrilatère que forment les bâtiments de l'Ecole cantonale vaudoise d'agriculture, le soir descend et l'orage gronde ... Faudra-t-il écourter une visite qui fut au préalable le but unique de la journée ?

L'accueil est tout aussi cordial que celui du matin, M. le directeur souhaite la bienvenue aux représentantes des campagnes, il expose le but que poursuit l'école, il parle du programme puis se mettant obligeamment à la tête d'une escouade il fait les honneurs du domaine avec une parfaite bonne grâce tandis que la directrice de l'Ecole ménagère et ses aides font visiter le bâtiment occupé par les jeunes filles.

C'est toute une révélation que cette école dont on entend beaucoup parler mais que jusqu'à présent aucune n'a visitée. Les dortoirs aux mobiliers si confortables, la belle cuisine reluisante de propreté, la salle à manger, l'auditoire, les salles de couture, de repassage, de collections, de bains, tout est passé en revue, mais ce qui émerveille le plus, c'est la pouponnière. Comment se peut-il faire que tout soit si propre, si net, si ordonné, les enfants si bien tenus, si peu vêtus ; quel enchantement que ces trois petits lits si propres !

Au gré de leurs préférences, car toutes ne peuvent pas tout voir et la journée a

déjà été longue, les unes visitent les poulaillers qui sont de vrais salons, les autres la splendide écurie où s'alignent les bêtes de choix.

On se presse dans les ateliers, autour des bancs de menuisiers et des tours et des forges, et puis c'est la lessiverie, le pont de grange, la porcherie et ses habitants en grande tenue, l'étable avec ses hôtes bêlants.

Il faudrait visiter le jardin, les ronces et les framboisiers, les fleurs, la serre, et l'internat, et les machines; il faudrait profiter du poste de TSF mais l'orage approche, il faut quitter ces lieux charmants et gagner Morges où depuis longtemps le goûter attend.

Le retour! il fut épique. Sous des déluges dont une seule bâche protégeait les épaules, tout ce monde empilé comme des sardines dans leur boîte, chacune cherchant ou sa jambe ou son pied enserré dans les tas comme dans un étai, bravement et sans faiblesse l'auto fit son devoir et ramena la cargaison à bon port.

Couvrant du ronflement de son moteur les roulements du tonnerre, une lanterne vénitienne atténuant la lueur blafarde des éclairs, le véhicule fut pour beaucoup dans le maintien de la bonne humeur que de nombreux chants et des fusées de rires eurent soin d'alimenter aussi.

Comme de Napoléon et de sa gloire on parlera de cette journée «sous le chaume bien longtemps».

Rares en effet sont pour les mères de famille à la campagne les journées de loisir. Parmi les participantes à la course de Genève plusieurs avouèrent n'avoir eu aucune occasion de détente depuis plusieurs années en arrière. Et nous sommes certaines qu'au lendemain matin c'est avec un entrain tout nouveau que chacune reprit son labeur et repasse aujourd'hui en son cœur les heures de pleine liberté qu'elle a vécues.

Riches des choses vues et entendues, riches des souvenirs et des impressions rapportées, riches de la franche amitié qui embellit la vie, c'est tout cela qui fit dire aux enrichies au moment de la séparation: à une autre fois, mes dames.

Oui, à une autre fois et toujours pour le développement de la paysanne vaudoise.

### **A travers nos groupes**

*La Petite Lumière, Avril 1927*

Parcourir au gré des horaires et de novembre à mars le pays romand en tout sens, user du chemin de fer, du tram, du bateau, du traîneau ou de l'auto au gré des jours et des circonstances, c'est presque faire avec Jules Verne un petit voyage autour du monde.

C'est être pris par la bourrasque aux environs de la Brévine aux noirs sapins, et passer sans transition de l'hiver commençant et maussade du Jura à l'arrière-automne du Valais ensoleillé.

C'est frissonner au fond du vallon de Frenières qu'écrase la masse du Muveran, c'est absorber par tous les pores le grand soleil de Gryon et Château-d'Oex qui al-

lume les mille diamants des champs de neige, c'est brasser soixante centimètres de neige pour grimper au chalet de l'Etivaz où quarante-cinq femmes et mères des environs viennent écouter la bonne parole de l'abstinence. C'est aussi parcourir le Jura. Voici Sainte-Croix, L'Auberson et Bullet. Sur la plaine s'étend la mer de brouillard dont rien n'émerge, ni les allées de Colombier, ni la petite ville de Boudry. Puis, par delà les pâturages et les grandes Joux sombres, voici les cités industrielles du Locle et de La Chaux-de-Fonds; plus loin encore, au-dessus du Doubs tranquille, le vallon ensoleillé des Brenets qui s'étage jusqu'à la Capucine, où M<sup>me</sup> T. Combe vient d'écrire pour nous ses Quatre Brins de trèfle. Montons aussi par le raidillon et, dans la grande maison solitaire, arrêtons-nous pour dire merci ...

Puis ce sont les cités bruyantes, le grincement des trams, la fièvre des affaires; la maison du peuple et les salles de spectacle s'ouvrent pour les foules comme à Lausanne et à Genève; à Saint-George, à Cheseaux, à Rances et à Serrières c'est le temple paroissial qu'on offre aux abstinences, tandis qu'à Rolle c'est le salon d'un médecin qui tient lieu de salle de réunion. A deux reprises le sapin de Noël réunit les mères de l'Espoir du berceau autour d'un joyeux thé.

Voyage pittoresque et infiniment varié comme furent variées les soixante-dix rencontres de l'agente avec vingt-huit de nos groupes et trente localités nouvelles. Voyage d'exploration dont les images colorées s'animent en un merveilleux film cinématographique devant les yeux du souvenir; prise de contact avec des populations extrêmement diverses, dont les mœurs, les habitudes, les mentalités sont aussi différentes qu'il soit possible de l'être.

Chaque soir il faut «prendre le vent» avant de foncer sur l'obstacle, il faut s'adapter à un public nouveau, ménager certaines susceptibilités sans se laisser couper les ailes; ailleurs la route est largement ouverte. Partout les groupes travaillent. Partout la propagande est à l'ordre du jour; Neuchâtel fonde le groupe de Noiraigue et restaure celui de Serrières, essaie de pénétrer à Travers et à Dombresson.

Dans le canton de Vaud l'essaimage est encore plus prononcé. Vevey à lui seul organise cinq séances, l'une parmi les ouvrières et employées de magasin, une autre avec les catéchumènes des deux Eglises, une autre avec l'Union des Femmes et le groupe du suffrage, deux dans les villages de Blonay et de Saint-Légier.

Yverdon s'occupe de Grandson, Moudon de Villars-le-Comte, Nyon des institutrices, convoquées par cartes individuelles dans tout le district, pour entendre parler de l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles, Morges organise une soirée à Saint-Prex. Bex s'occupe de Frenières où il y aurait beaucoup à faire, Montreux de Roche où une forte population ouvrière a grand besoin de l'abstinence. Orbe organise une rencontre à Rances.

Un fait nouveau: c'est la prise de contact avec les catéchumènes et les Unions chrétiennes de jeunes filles; il se produit à Moudon, Saint-Légier, Vevey, Mollens, Apples et Fenin.

Les Unions de femmes organisent des causeries à Avenches et à Aubonne, le groupe des Mères à Sainte-Croix et à L'Auberson, tandis que ce sont les pasteurs d'Etoy, de Yens, de Ballens et d'Apples qui appellent à l'aide.

Une fois de plus de larges semailles ont été faites mais un immense travail reste à faire, celui de convaincre celles de nos sœurs qui nous regardent à l'œuvre, qui se contentent d'être intéressées par une conférence traitant du travail antialcoolique, qui affirment être contre l'alcool mais qui n'entendent faire à ce maître aucun sacrifice, ni de leurs habitudes ni de leur attitude.

Ce n'est que quand toutes les femmes des milieux bien pensants seront entrées dans le corps-à-corps qu'enfin sera vaincu le plus grand ennemi de la famille qu'est l'alcool. Quand les femmes le comprendront-elles ?

### **A travers la «Saffa». Groupe de l'agriculture et du jardinage**

*L'Industrie Laitière Suisse, 7. 9. 1928*

Deux ans d'efforts, de soucis constants, de pénible labeur pour les unes viennent de recevoir leur récompense.

Car n'eussent-elles que leur satisfaction personnelle d'avoir mené à bien la tâche qu'elles s'étaient proposée les femmes suisses peuvent aujourd'hui savourer cette récompense qui les paie de bien des peines.

Aussi est-ce un hymne au travail et un hymne à la joie qui s'élève de partout, et que de moyens divers sont apportés pour l'exprimer, que de jolies trouvailles, que d'initiatives heureuses, quelle harmonie de lignes, quelle richesse de couleur. Il faudrait des jours et des jours pour tout voir en détail. Hier vous avez peut-être admiré dans les métiers l'adresse des mains féminines se mouvant dans l'or des soies, aujourd'hui dans l'agriculture où je vous conduis c'est toute la gloire de la campagne qui succède pour quelques jours à la splendeur des fleurs coupées.

Tout un camion est arrivé du Vully fribourgeois ainsi que de la Haute-Argovie. Artistes sont les mains de femmes qui ont tressé ces chaînes d'oignons en sélectionnant les grosseurs, aimant leur travail ces autres femmes qui en un été aussi torride ont su produire de tels choux, mains de fées que celles qui ont disposé avec un art consommé les légumes qui font de ce stand un temple.

Toutes les écoles ménagères cantonales rurales sont ici représentées, chacune mettant en valeur sa spécialité propre, Marcellin sur Morges sa pouponnière, Langenthal ses conserves mélangées de viande et de légumes, Schwand son admirable charcuterie, Château-Neuf ses étoffes tissées et ses broderies rustiques, Arenenberg la disposition ingénieuse de son cellier, Schaffhouse la fabrication du yoghourt.

Viennent les écoles d'horticulture, celle de Montmirail avec ses graphiques et ses plans, Niederlenz avec ses fougères et ses décorations florales, La Corbière où se remarque un art raffiné. A côté de ces grandes expositions voici celles plus réduites de

l'association suisse des producteurs de lait, celle des jardinières, celle des paysannes de Moudon, celle des couveuses électriques.

La culture de la vigne est mise en valeur par l'Union des femmes de Lavaux, celle des graines potagères par Witzwil, le chanvre et le lin par le canton de Zurich, tandis que celui de Tessin nous montre le ver à soie et les châtaignes comme étant ses principales ressources.

Dans les annexes de ce vaste groupe se remarquent les quatre constructions qui sont peut-être parmi les plus visitées de toute l'exposition en vertu du charme spécial qui s'en dégage.

C'est premièrement le grenier de l'Emmental avec ses arches pleines de grain, ses provisions de ménage, ses étoffes cossues, ses pièces de toiles filées par les aïeules et qui n'attendent que des fiançailles pour être cousues. C'est toute la poésie de la famille paysanne qui se respire ici avec l'atmosphère et l'âme des vieilles choses qu'ont apportées avec eux les bahuts chargés d'ans.

Tout à côté voici la ferme modèle exposée par le Secrétariat des paysans suisses, le royaume de la fermière comme il est appelé, avec tout le confort, la facilité de travail et l'embellissement de la vie qu'ont apportés à cette belle construction rurale ceux qui l'ont conçue. Quel splendide cadeau de nous à faire à un jeune ménage et qu'il ferait bon s'installer pour commencer la vie dans toutes les richesses accumulées dans les armoires, les caves ou le cellier. Et quelle douce vie pourrait être celle des vieux parents qui y prendraient leur retraite dans le joli logis qui y est aménagé pour eux !

Dans le chalet de l'Oberland toute une exposition est réunie au rez-de-chaussée dans l'art du tissage à domicile que les femmes de Spiez et Interlaken cherchent à ré-introduire dans les hautes vallées du Hasli. Une collection de fleurs de montagne séchées montre aussi cette cueillette comme étant susceptible d'apporter un supplément d'aisance dans les familles qui s'y emploieraient. Ce magnifique chalet tout fleuri de liserons blancs et de géraniums rouges, sont en valeur les chambres du Simmental où se rencontrent la vieille Bible et le rouet. Sa large galerie vous appelle, c'est de là que la famille voit, les soirs d'été, flamber l'Alpe et s'éteindre les glaciers.

En face, toute menue au fond de son jardin fleuri, est la petite maison de Bâle-Campagne, avec son vieux métier à tisser les rubans de soie, il abrite le lit et tient à lui seul les trois quarts de l'unique pièce du rez-de-chaussée.

De tout cet admirable groupe deux impressions profondes se dégagent : la femme paysanne, attachée au passé, peut être cependant un élément de progrès ; je n'en veux pour preuve que la meilleure utilisation des fruits qui s'étale partout, depuis le beau stand de la Ligue suisse des femmes abstinentes jusqu'à la cave de la ferme modèle.

Partout les locaux de conserves rutilantes et les jus de fruits sans alcool promettent et assurent un avenir meilleur pour notre peuple suisse.

La femme dans l'agriculture, c'est la prêtresse qui glorifie la terre à laquelle elle apporte, avec l'hommage de sa reconnaissance, le geste éternel de ses deux mains levées en signe d'adoration.

Hymne à la Terre, hymne au travail, hymne à la joie, l'effort valait d'être accompli.

### **La journée des paysannes à la Saffa et à la Semaine suisse**

*La Terre Vaudoise*, 20. 10. 1928

Pour la première fois, le vendredi 27 septembre, les paysannes suisses se rencontraient, au nombre de 2000 au moins, dans la vaste salle des congrès de la « Saffa ».

Beaucoup d'entre elles portaient les différents costumes nationaux, entr'autres les élèves de l'Ecole ménagère rurale cantonale bernoise de Schwand, lesquelles, masquées en arrière de la tribune, formaient un splendide décor, rehaussé encore par les fleurs qui en gerbes multicolores furent apportées au cours de la séance en hommage aux organisatrices et aux conférencières.

Après une allocution de bienvenue prononcée en français et en allemand par M. le président Schulthess, cinq conférencières se succédèrent pour exposer soit le problème de la désertion des campagnes, soit la nécessité d'une meilleure préparation de la paysanne à sa tâche, soit le besoin qui se fait sentir un peu partout de créer des associations féminines campagnardes pour un meilleur écoulement des produits du sol.

Mme Elisabeth Boehm, venue tout exprès de Berlin, parla en particulier des vastes associations de paysannes allemandes dont elle fut la fondatrice, lesquelles ont contribué pendant la guerre à assurer à l'Allemagne une partie importante de son ravitaillement.

Dans d'autres pays, en Angleterre, en Belgique et en France, de semblables associations existent sous le nom de cercles de fermières; la plupart ont été fondées par l'Association des anciennes élèves des écoles ménagères rurales et il est à remarquer que partout où fonctionnent ces groupements féminins, la prospérité des campagnes s'accroît par une culture plus rationnelle ou intensive et par l'organisation en commun de la vente des produits agricoles.

A la suite de ces différents exposés, l'assemblée des paysannes suisses vota à l'unanimité une résolution affirmant sa volonté de travailler toujours davantage à la prospérité du pays en y attachant les forces jeunes, et en créant partout où cela sera possible des associations de paysannes. Ces nouveaux organismes, par une collaboration étroite avec les sociétés féminines citadines, s'emploieront à remplacer sur les marchés les produits exotiques par ceux du pays que les consommateurs des villes apprendront à acheter de préférence.

C'est dans le même ordre d'idées que l'Association des paysannes de Moudon et environs s'apprête, pour la seconde fois, à se joindre à la Semaine suisse.



L'année dernière, son timide effort n'avait porté que sur la création d'une vitrine attirant les regards des consommateurs sur les produits du sol qui y étaient exposés.

Cette année, les membres de l'association se grouperont pour la vente de leurs produits sur la place du marché, autour des affiches de la Semaine suisse.

Marché ordinaire où les clients retrouveront leurs fournisseurs habituels pour les ventes au détail des œufs, légumes et fruits, mais aussi où les provisions d'hiver en pommes, pommes de terre, carottes et choux, pourront être faites par l'acheteur, d'après les échantillons des diverses variétés parmi lesquelles son choix pourra se prononcer.

C'est dans une interdépendance étroite de toutes les forces économiques et dans des relations d'achat toujours plus intimes et réciproques entre le consommateur, le commerçant et le paysan, que notre petit pays sortira de la crise aiguë qu'il traverse.

L'agriculture suisse est particulièrement en péril à l'heure qu'il est, mais si l'agriculture souffre tout le pays s'en ressentira. Or, dans l'état actuel des choses, c'est de 20–22 millions – environ 5 francs par habitant – que la Suisse donne annuellement à l'étranger pour des légumes que son sol peut produire, quoi qu'un peu plus tardivement.

Le chiffre de l'importation suisse pour les fruits et les œufs représente aussi quelques autres dizaines de millions, lesquelles sommes quittent notre pays en l'appauvrissant infailliblement tout en causant un manque à gagner pour le paysan, dont les denrées sont rebutées et qui se décourage à les produire.

Acheteurs suisses, achetez les légumes, les fruits et les œufs du pays! Femmes suisses et paysannes suisses, unissez-vous pour la production et l'écoulement des produits suisses!

### **L'aviculture suisse et son organisation, I**

*L'Industrie Laitière Suisse, 14. 6. 1929*

Les causes multiples de la crise agricole actuelle ont réveillé un peu partout l'intérêt général et poussé à la recherche des moyens propres à améliorer la situation les éléments les plus divers de nos villes et de nos campagnes.

Chaque branche de la production nationale fut passée en revue tant par les représentants du gouvernement que par des spécialistes versés dans tout ce qui concerne le bétail, les laits, les fromages et les beurres. Les blés eurent leur tour et cette grosse question vient de trouver une heureuse solution. Aujourd'hui une attention toute spéciale est accordée aux branches dites secondaires, telles que l'aviculture et la production fruitière, pour ne parler que de celles-ci, de l'aviculture surtout qui est chez nous la principale source de revenus de la paysanne.

Trop négligée jusqu'ici et pratiquée dans nos campagnes le plus souvent d'une

manière empirique l'aviculture peut en effet amener pour l'ensemble du pays – pour les agriculteurs en tout premier lieu – un mieux-être très réel.

Il suffit pour s'en rendre compte de consulter le chiffre de nos importations et pour comprendre qu'il est temps pour nous d'agir comme ont dû le faire les pays qui nous avoisinent.

Plus avisés que nous, la Belgique et le Danemark ont adapté aux nécessités de l'heure leur production avicole et porté cette production à son plus haut point par la sélection des races: Aujourd'hui ces pays nous expédient par avions des milliers de poussins, achetés pour la plupart par les membres de la Société ornithologique suisse qui font de l'aviculture sportive, tandis que nos paysannes en sont encore à acheter des «poussines italiennes», sans race déterminée, et ne donnant pas leur maximum de ponte, tout en étant impropres à l'engraissement.

Ces mêmes pays, auxquels se joignent l'Italie et la Tchécoslovaquie, nous fournissent pour plusieurs millions de francs d'œufs, œufs contrôlés, marqués et soigneusement emballés, ainsi que des volailles grasses de tout premier choix pour la consommation, oies, canards, chapons et dindons qui font la gloire des marchands de comestibles.

Il suffit de parcourir la Bresse, cette contrée si rapprochée des nôtres, et d'y voir les paysannes se livrer par le moyen de leur basse-cour à une véritable industrie pour regretter que nous ne sachions pas les imiter.

Il suffit de savoir que sur vingt-deux wagons d'œufs, écoulés en une année par une centrale de consommation genevoise et dont un seul est de provenance suisse, pour comprendre que le moment est venu d'augmenter notre production et de chercher par tous les moyens à sortir de l'ornière et de notre apathie.

L'aviculture est aujourd'hui, comme l'agriculture, devenue une science, elle peut et doit être pratiquée rationnellement et s'adjoindre un écoulement judicieux, organisé d'après les lois et les exigences du commerce moderne; toute exploitation créée et conduite dans cet esprit-là peut représenter une fortune, tout au moins une situation sûre, indépendante et lucrative à quiconque consentirait à faire aux installations du début le sacrifice de quatre à six mille francs.

N'y aura-t-il pas, parmi notre jeunesse féminine suisse, quelque personnalité assez entreprenante pour donner cet exemple? N'y aura-t-il parmi nous aucun père de famille qui ferait à sa fille cette avance de fonds sur sa part d'héritage? Tant de jeunes paysannes vieillissent en dehors du mariage sans avoir de vocation quelconque qui les rende indépendantes. La crise agricole s'acheminera vers son terme en raison de ce que les agriculteurs deviendront industriels à sortir de la routine; l'aviculture industrialisée peut ainsi devenir pour la Suisse un moyen de salut, comme elle est devenue la cause d'une très grande prospérité économique dans plusieurs autres pays.

## **L'aviculture suisse et son organisation, II**

*L'Industrie Laitière Suisse, 21. 6. 1929*

A une production intensive, disions-nous précédemment, doit correspondre l'organisation de l'écoulement.

C'est peut-être l'écoulement des produits de la campagne qui représente pour le paysan la plus grosse difficulté, celle qui de tout temps a pesé sur lui de façon à l'empêcher dans son expansion économique. Ses occupations, par ailleurs si absorbantes, lui font redouter une perte de temps, plus que tout autre artisan il est soumis aux conditions atmosphériques, et quand le soleil brille, il ne faut pas lui parler de conduire telle ou telle denrée au marché. Tant de localités sont elles aussi si éloignées des marchés urbains qu'on peut appeler des privilégiés les propriétaires fonciers qui ont à leur portée ce moyen d'écouler leurs produits.

Il faut donc au paysan un intermédiaire, un commerçant ou un simple revendeur qui le décharge du souci de cet écoulement, et c'est souvent ce revendeur qui jusqu'ici a été l'unique acheteur des produits du poulailler campagnard.

Passant à jour fixé il a payé ce qu'il a voulu, heureuses se trouvaient les paysannes surchargées de besogne d'emporter quelques francs sans avoir à se déranger! ... cependant l'entremetteur seul s'est enrichi. Mais voilà que tout va changer ... l'aviculture, branche secondaire, peut être développée et pour ce, sera appuyée par la Confédération! Pour lutter contre la concurrence étrangère on va protéger l'œuf suisse, créer une marque suisse, acheter l'œuf à la pièce, organiser des centrales où sera dirigée la production de toute une région, comme pour le lait. Des contrats seront passés avec les fournisseurs, chacun d'eux ayant son numéro, lequel sera apposé au moyen d'un timbre sur chaque œuf (le meilleur contrôle pour s'assurer, cas échéant, de la provenance d'une marchandise ne remplissant pas les conditions de poids, de fraîcheur ou de grosseur voulues). Les paiements s'effectueront à la quinzaine par la Centrale qui seule s'occupera de la vente. La Centrale fournira le matériel d'expédition, recommandera telle ou telle race et fournira des poulettes, fabriquera un aliment spécial à prix abordable sans passer par le commerce, tandis que le fournisseur s'engagera à livrer à la Centrale toute sa production, sauf ce qu'il est nécessaire à sa famille ou constituera sa conserve, à prélever sur les mois de grande ponte tandis qu'il s'efforcera d'augmenter celle d'hiver pour la vente.

Voilà les grandes lignes du projet ... et nous savons que des Centrales fonctionnent déjà en Suisse allemande, à Zurich, avec entière satisfaction de part et d'autre. Des Centrales seront créées à Berne, Lucerne et Bâle, peut-être à Neuchâtel. Le Valais est déjà organisé, tandis que la Société romande pour la vente des œufs, SRO entrera en activité fin août-septembre avec une Centrale à Lausanne.

Nous sommes persuadées qu'un très grand bien peut résulter de cette nouvelle organisation mais nous nous demandons avec quelque anxiété de quelle manière cette innovation va être accueillie par nos paysannes vaudoises. Nous voudrions leur

donner confiance et leur dire à toutes : entrez sans hésitation dans cette grande coopérative qui n'est autre chose que la consécration du principe de l'Association des paysannes de Moudon.

Ce principe a fait ses preuves, voici dix ans, depuis cette date les membres de l'Association n'ont eu aucun souci pour l'écoulement du produit de leur basse-cour, ils n'ont fait sur les marchés aucune perte de temps ; l'Association a gagné la confiance des acheteurs, ses clients, et n'a pas prélevé de bénéfices sur ses membres tout en leur offrant de réels avantages financiers.

Appelée en tant qu'organe commercial à disparaître, ou presque, dans le nouvel organisme où elle vient d'entrer comme membre fondateur, l'Association des paysannes de Moudon se réjouit d'avoir ouvert les voies à l'organisation commerciale et salue le jour où l'aviculture vaudoise, sortant de la routine et des chemins battus, deviendra pour nos campagnes une source décollée de revenus et pour l'agriculture suisse l'un de ses plus beaux fleurons.

Mais elle ne le deviendra que si un étroit lien de solidarité s'établit entre toutes les paysannes pour accomplir l'œuvre commune, la solidarité étant la pierre d'angle de tout édifice qui doit défier le temps.

### **Une soirée à organiser ou le film agricole**

*La Terre Vaudoise, 14. 12. 1929*

Ce film intitulé «La Paysanne vaudoise au travail» qui, on s'en souvient, fut créé pour la Saffa et demeure la propriété de toutes les femmes vaudoises, ne doit pas tomber déjà dans l'oubli. Destiné avant tout à la glorification du travail de la terre, il doit passer sur les écrans de toutes nos communes rurales, comme il fut projeté l'an passé, avec un si grand succès, sur ceux de la plupart de nos villes, par les soins des Associations féminines.

Tous les travaux des champs, du vignoble et du jardin, ceux plus particuliers du tissage ou de l'apiculture, d'autres encore, y sont passés en revue dans le décor magnifique des plus belles régions de notre beau canton.

Chaque paysanne aura ainsi plaisir à voir défiler devant elle les travaux si divers qu'elle accomplit chaque jour avec son humble vaillance pour le bien du pays, mais ce que le titre ne laisse pas entendre, c'est que tous ces travaux y sont accomplis en famille de manière à constituer de véritables tableaux de genre, des tranches de vie rurale.

Un commentaire du film l'agrémente considérablement, comme nous recommandons d'accompagner sa présentation de chœurs ou de solis chantant la montagne ou l'alpage, les saisons ou la vie simple des champs.

Le prix de location a été abaissé, maintenant que la somme destinée à une copie qui sera proposée aux colonies suisses à l'étranger a été recueillie. Ce prix est calculé suivant l'importance de la localité. Pour la location et tous renseignements, prière

est faite de bien vouloir s'adresser à Mlle Emilie Kohler, chemin du Trabandan, Lausanne.

### **Les femmes et l'aviculture**

*Le Sillon Romand, 12. 9. 1930*

Parmi les nombreuses branches secondaires de l'économie rurale, l'aviculture tend à se développer et mérite de retenir l'attention.

Considérée aujourd'hui comme une science, non pas seulement par ceux qui s'y adonnent de façon rationnelle, mais par tous ceux qui cherchent à améliorer la situation générale de l'agriculture, l'aviculture suisse vient d'entrer dans une phase nouvelle.

Il se peut bien que les premières intéressées, les paysannes, ne s'en soient pas rendues compte, sollicitées comme elles l'ont été au cours des travaux de cet été pluvieux par tant de tracas et de soucis. D'autre part, les plus grandes transformations n'ont eu souvent que des débuts modestes, parce que réalisés dans l'incompréhension et dans l'indifférence, jusqu'au moment où, forçant l'attention de la masse et ayant le vent en poupe, ces transformations eussent pris l'envergure d'un prodige qui balayait la routine.

Il en fut ainsi lorsque furent créées les laiteries coopératives qui sonnèrent le glas de la fabrication à domicile du beurre que chaque paysanne, il y a quelque quarante ans, tenait à vendre elle-même sur le marché.

L'on peut bien dire aujourd'hui que l'aviculture routinière a vécu ; que le poulailler sombre, nauséabond, empesté de vermine n'existera bientôt plus que dans le souvenir ; qu'une seule et même race remplacera le bariolage de nos troupeaux ailés et que l'œuf suisse aura conquis sur le marché droit de cité en détrônant l'œuf étranger.

Mais tout ceci ne sera possible que si tous s'y emploient d'une manière intelligente, vous surtout, femmes de la campagne, sur lesquelles reposent le bien-être de vos familles et la prospérité de la nation.

Aujourd'hui, la paysanne est une entité indispensable dans la solution des problèmes économiques ; il faut donc qu'elle sorte de la routine pour améliorer les conditions de travail et, devant la difficulté des temps, contribue à améliorer et à augmenter les ressources de l'exploitation agricole.

Or, si la basse-cour fut de tout temps l'apanage de la paysanne et la vente des œufs le moyen pour elle de se procurer l'argent qui lui est nécessaire pour son ménage, il faut reconnaître que cette vente des œufs a souffert du manque d'organisation, surtout dans les villages trop éloignés des centres et dépourvus de marchés. Il en est résulté ce petit métier facile dit du « revendeur », lequel consiste à parcourir les campagnes en achetant œufs et volailles aux paysannes pour les revendre dans les villes, métier qui fait vivre celui qui le pratique sans que le producteur reçoive toujours ce qui lui revient.

Et c'est pour obvier à cet état de choses que se sont créées, ces derniers mois, des Centrales pour la vente des œufs, à Zurich, à Berne et à Vevey, cette dernière portant nom Société coopérative romande pour la vente des œufs et volailles, en abréviation SRO. Société romande, elle englobe les cantons producteurs de Vaud et de Fribourg pour alimenter les cantons consommateurs de Neuchâtel et de Genève.

Accueillie avec une extrême réserve par les milieux campagnards qui, toujours, veulent « attendre pour voir », on peut dire aujourd'hui que la SRO est le plus fort groupement avicole suisse, qu'elle contrôle la production de 1100 producteurs et a reçu en quelques mois plus d'un million d'œufs.

Chaque village peut constituer un groupement, dont tous les membres reçoivent un timbre portant leur numéro personnel dont sont marqués les œufs, ce timbrage étant le seul contrôle qui permette de s'assurer de la fraîcheur de la marchandise. Dans chaque village aussi un centre de ramassage est désigné, les œufs sont payés au poids, emballés dans des caisses aux cloisons cartonnées assurant un transport exempt de casse, et acheminés par camion ou par chemin de fer aux lieux de destination. La Centrale de Vevey, abritée dans les locaux de la Fédération laitière du Léman et dirigée par M. Schwar, gérant de la SRO, est seule chargée de la comptabilité et de la vente ; le surplus de celle-ci est mis en frigorifiques pour les mois d'hiver ; des contrats sont passés pour des fournitures régulières à telle ou telle fabrique. Non contente d'assumer le gros souci d'un écoulement régulier et judicieux des œufs, la SRO s'occupe, depuis une quinzaine, du ramassage de la volaille : quinze cents coquelets lui sont arrivés ainsi un beau matin ! mais tout était prévu pour les recevoir, comme tout sera organisé pour en obtenir, à point nommé et en meilleure saison, la volaille grasse et dodue que l'on obtient en Bresse et ailleurs par le « chaponnage » et par le « gavage ». Des débouchés dans les hôtels sont déjà assurés. De là à la sélection des races, il n'y a qu'un pas et le temps n'est pas éloigné où la SRO fournira des poussins de choix – cela ne vaudra-t-il pas mieux que de les recevoir par avion du Danemark ?

Si l'on ajoute que la SRO fabrique un aliment contrôlé pour la nourriture des poussins et des adultes, que des dépôts de cet aliment sont déjà créés et le seront de plus en plus, un peu partout, aux fins de procurer aux éleveurs une alimentation rationnelle, l'on comprendra sans peine l'aide énorme qu'un organisme semblable est appelé à apporter à l'aviculture : Sélection de la race, rendement supérieur avec un troupeau sensiblement inférieur, écoulement judicieux et sans perte de temps pour la fermière, équivalence des prix dans toutes les régions, lutte contre la concurrence étrangère, protection de la marque suisse, etc., etc., tout cela chaque paysanne peut se l'assurer moyennant une dépense de 10 fr., représentant sa part sociale d'entrée dans la SRO.

Cette même somme de 10 fr. était demandée, voici douze ans, aux paysannes des environs de Moudon, pour devenir sociétaire de la première association féminine agricole suisse.

Fondée en temps de guerre pour parer à la contrebande et pour diminuer le nombre des intermédiaires entre le producteur et l'acheteur, cette association s'est occupée avec succès de cette même vente des œufs, dont elle a frayé les voies, et elle vient d'entrer dans la SRO qui peut travailler plus en grand qu'elle en développant les principes de solidarité et d'entraide qui sont à sa base.

De cette expérience de douze ans, il résulte que l'organisation est une garantie de succès. La paysanne qui demeure isolée se diminue volontairement, tandis que l'union fait la force. Or, un peu partout à la surface du monde, la paysanne s'organise: là elle s'occupe d'aviculture, ici d'horticulture, ailleurs encore de culture maraîchère ou fruitière, partout elle est l'agent d'une production intensifiée parce que plus intelligente et éclairée.

La paysanne suisse, la paysanne romande ne saurait demeurer à l'écart de ce vaste mouvement d'organisation et de concentration. De magnifiques exemples sont là pour nous montrer que l'aviculture bien comprise, pratiquée scientifiquement et rationnellement, peut devenir une source de grands revenus; ne laissons donc pas l'étranger en faire seul l'expérience, mais assurons l'avenir de l'aviculture suisse en donnant notre adhésion, confiante et joyeuse, soit à la SRO, soit à toute autre coopérative suisse poursuivant un but semblable.

### **Le mouvement d'organisation des paysannes dans le monde**

*Le Foyer et les Champs*, 7. II. 1930, 5. 12. 1930, 18. II. 1930

Depuis deux ans, sans que nous nous en doutions en Suisse, le monde féminin agricole est en pleine période d'organisation, et ceci dans les cinq continents.

Créé au Canada, dans un petit village situé à 700 milles de la ville la plus rapprochée, à la fin du siècle passé déjà, ce mouvement s'est rapidement répandu dans le pays, a gagné les Etats-Unis puis l'Angleterre et de là, comme une marée montante, a déferlé sur tous les pays d'Europe.

L'Allemagne a des organisations agricoles féminines très prospères. Celles de la campagne prussienne étaient, déjà avant la guerre, en plein développement: groupements analogues aux associations masculines, elles procédèrent en premier lieu, dans la Prusse occidentale, de la nécessité que virent les femmes à obtenir un paiement suffisant des produits agricoles, en second lieu, d'établir plus méthodiquement les conditions de production en légumes, volaille et œufs. Leur Fédération, fondée en 1910, avait atteint dans ses locaux de vente, en 1915, un chiffre d'affaires de près d'un million de francs. Le nombre de ses membres est de 45 000.

L'Association des paysannes de la Prusse orientale, fondée en 1905, mentionne dans ses statuts, le postulat suivant: diminuer l'opposition entre la ville et la campagne, mettre directement en rapport la production campagnarde et la consommation citadine.

Avant la guerre, aussi, des associations de femmes de la campagne s'étaient or-

ganisées dans les Pays-Bas, tandis que la «Revue agricole internationale» du printemps de 1914 mentionne les associations belges comme ayant été inspirées par le mouvement des Canadiennes. Les premières associations de paysannes belges furent créées en 1906 et gagnèrent rapidement tout le pays; en 1912, elles comptaient 182 sociétés avec près de 21 000 membres, elles ont aujourd'hui 407 groupements avec 39 190 membres. Le but de ces sociétés, d'après leurs statuts, est la lutte contre l'abandon de la terre et contre la rivalité, constatée un peu partout, de l'industrie et de l'agriculture, en ce qui concerne l'offre et le taux du travail.

Vint la guerre qui mit un frein à ce rapide essor; dans tous les pays cependant la paysanne, en ces années terribles, eut à fournir un travail décuplé; devenue sans préparation spéciale, la seule «nourricière» des armées et des peuples, elle se hausse au niveau des circonstances et accomplit ce que le monde attendrait d'elle.

Cette épreuve, dont elle sortit à son honneur, la révéla à elle-même, mais si elle devint consciente de ses possibilités elle comprit aussi la nécessité d'être mieux, que par le passé, préparée à la tâche. De cette époque date aussi le développement rapide des écoles ménagères et des écoles ménagères rurales. Un nouvel essor des associations de paysannes ou des cercles de fermières, comme ailleurs ont les appelait, devait s'ensuivre. Sous la pression des circonstances, la première association des paysannes suisses se créa à Moudon (Vaud), en 1918, l'influence de l'étranger ne fut pour rien dans cette organisation, quoique son programme ressemblât de très près à celui des associations de la Prusse orientale. En 1924, se fonde, à Milan, l'Union des ménagères de la campagne qui se propose de rendre plus habiles, dans leurs nombreux travaux, la centaine de membres qu'elle groupe immédiatement.

Répandue au début dans les provinces de la Lombardie, elle s'est étendue aujourd'hui à plusieurs régions de l'Italie et groupe 2000 membres. Son but principal est l'amélioration professionnelle agricole des femmes, quel que soit leur rang social et, en particulier, l'élévation morale et civile des paysannes, afin de développer en elles le sentiment de leur grande responsabilité envers la nation.

En France, le 16 mai 1905 déjà, dans une séance mémorable du V<sup>ème</sup> Congrès national des syndicats agricoles, à Périgueux – union centrale qui groupe 2200 syndicats – c'est le ministre de l'agriculture et plusieurs membres de l'institut d'agriculture qui sollicitent les femmes à se joindre aux associations masculines «non pas seulement en simples auditrices, mais avec le droit de prendre part aux discussions».

Sans doute la réunion était-elle brillante, plusieurs femmes titrées, épouses de grands propriétaires terriens, étaient présentes et elles furent couvertes de fleurs par les discours qui leur furent adressés, mais le lendemain elles se mettaient à l'œuvre, fondaient partout des mutualités, organisaient des cours, des conférences, des syndicats pour la vente des légumes et des œufs et d'un rapport que j'ai eu sous les yeux, il résulte que sont innombrables les bienfaits qu'ont apportés dans toutes les régions de la France, particulièrement en Champagne, ces associations de fermières.



Pareils résultats pourraient être mentionnés par la Pologne, le Danemark, la Suède et la Norvège, partout où des groupements de paysannes ont été créés par une femme d'initiative, partout aussi des progrès agricoles ont été enregistrés. L'utilité des groupements professionnels n'est donc plus à prouver et l'évolution féminine qui se manifeste dans leur création n'est le résultat que des circonstances elles-mêmes.

Il devient curieux alors que, dans un pays intellectuellement aussi avancé que le nôtre, nous restions imbus de l'idée étroite que nos institutions économiques et sociales sont le nec plus ultra. Nous avons au contraire beaucoup à apprendre de l'étranger sous ce rapport, d'autant plus que, tandis que nous restions stationnaires en ces dernières années, tous les pays d'outre-mer ont fait des progrès de géants dans le mouvement coopératif agricole. Dans ces pays, comme en Angleterre, en Belgique et en Tchécoslovaquie, le gouvernement subsidie les associations féminines rurales, afin de les faciliter dans leurs efforts, ce qui explique à la fois leur diffusion et l'étendue de leur activité (bibliothèques, cours, concours, soins aux malades, conférences, inspections-conseillères de jardinage, etc.). L'idée de réunir en un premier Congrès international les organisations féminines rurales, prit corps avec le Congrès de Londres, en mai 1929; aux craintes de le voir peu fréquenté succéda la surprise d'y voir arriver des déléguées nombreuses de plusieurs continents, puis immédiatement la décision fut votée d'une seconde rencontre qui aurait lieu à Vienne, l'année suivante.

Le Congrès de Vienne fut une révélation pour la seule femme suisse qui y représenta la grande Union suisse des Paysans: le monde entier s'était donné rendez-vous dans la capitale de l'Autriche. L'Australie avait envoyé une députation imposante de femmes rurales venant de la Tasmanie, de la Nouvelle Zélande, de Victoria et de la Nlle Galles du Sud; ces femmes avaient mis cinq semaines à accomplir leur voyage.

L'Amérique avait des représentantes du Canada, des Etats-Unis, de Vénézuéla et de l'Argentine; l'Asie, de la Chine et du Japon, l'Inde avait deux déléguées dont l'une représentait les classes dirigeantes, l'autre les associations des femmes de la campagne employées dans les rizières. Il y avait aussi l'Afrique, l'Afrique que l'on croit être si en retard du monde civilisé, l'Afrique dont plusieurs femmes de couleur représentaient le Libéria. Cette petite république fondée en 1822 sur la côte occidentale de l'Afrique, dans la Guinée supérieure, par des nègres affranchis de l'Amérique du Nord et des indigènes d'Afrique, a mis à peine plus d'un siècle pour comprendre que les femmes et les femmes de la campagne sont inséparables d'une civilisation quelconque.

La Colonie du Cap, le Transvaal, la Rhodésia, le Grigualand ou pays des Béchouanas, ces peuplades qui furent les premières qu'évangélisèrent les missionnaires Moffat et Livingstone étaient représentées par des femmes blanches. La Palestine avait aussi ses déléguées. Presque tous les pays d'Europe répondirent également à l'appel: la Finlande, la Norvège, la Suède, le Danemark, l'Angleterre, l'Ecosse et

l'Irlande, les Pays-Bas et l'Allemagne, l'Autriche et la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, la Lettonie et l'Estonie, la Yougoslavie et la Bulgarie. L'Italie avait envoyé une femme représentant l'Institut international de Rome, le Canada et l'Angleterre, une femme attachée à leur ministère de l'Agriculture.

Présidées par la marquise d'Aberdeen (Ecosse), certaines députations comprenaient des femmes titrées, ainsi la comtesse de Kaiserling, bien connue en Silésie par son travail social parmi les femmes de la campagne, d'autres étaient les épouses de grands « magnats » de Hongrie, d'autres de simples paysannes, fermières anglaises ou suédoises ayant commencé leur carrière avec 10 vaches et en possédant aujourd'hui 100, d'autres, des Australiennes, s'occupant de l'élevage du mouton ou bien institutrices rurales ou inspectrices de Cercles de fermières.

Et, pendant trois jours, dans cette bigarrure sociale, il n'y eut pas une fausse note, pas un accroc; toutes ces femmes s'attachant à discuter les mêmes questions: développement intellectuel, rural et professionnel de la paysanne, amélioration des conditions de travail des femmes dans l'agriculture; costumes, danses et chants nationaux; protection de la nature et des sites renommés, problème des marchés; introduction de l'électricité dans les fermes; situation légale de la paysanne, situation économique, gage de paix mondiale. C'est dire que partout le problème agricole est le même et se pose angoissant, partout l'agriculture est aux prises avec une crise économique aiguë dont on ignore quand viendra l'issue.

L'organisation coopérative y contribuera, croyons-nous, pour une large part, mais, à cette organisation, il faut que la femme participe, chez nous aussi, si nous ne voulons pas nous laisser devancer par les autres pays.

La paysanne suisse ne peut pas demeurer isolée plus longtemps; si donc les organisations masculines rurales ne lui sont pas ouvertes, il faut qu'elle en crée à son usage pour obtenir un meilleur écoulement des produits de son travail, culture maraîchère, volailles et fruits.

Nous apprenons au reste, de temps en temps, depuis la grande Journée des paysannes suisse, à la Saffa, que des groupements féminins ruraux se créent ici ou là, mais leur activité demeurera fragmentaire tant qu'un lien fédératif ne les enserrera pas.

A l'organisation internationale féminine rurale qui s'est donnée à Vienne, un comité où la Suisse a un siège, doit correspondre l'organisation nationale des paysannes suisses.

### **L'Union suisse des paysannes**

*La Terre Vaudoise*, 16.7.1932

Le 5 juillet écoulé, une assemblée constitutive formée des déléguées des Associations cantonales féminines rurales était convoquée à Olten pour la création éventuelle d'une fédération nationale. Les cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Schaffhouse, Soleu-

re, Grisons et Vaud étaient représentés, Zurich, Thurgovie et Fribourg, où des associations existent, manquaient à l'appel.

Après discussion les statuts élaborés par une commission d'étude précédemment nommée furent adoptés à l'unanimité et l'Union suisse des paysannes régulièrement constituée. Son but est d'étudier sur le terrain national toutes les questions qui touchent aux intérêts agricoles féminins, d'être entre les différents cantons un centre de ralliement pour des entreprises communes en même temps qu'une source de renseignements professionnels.

L'Union est neutre au point de vue confessionnel et politique, son siège est au domicile de la présidente, élue pour deux ans et immédiatement rééligible.

Son secrétariat est entre les mains du secrétariat des associations de paysannes bernoises.

Elle cherche à étendre son influence en devenant un trait d'union entre les paysannes de tout âge aux fins d'intéresser aux problèmes agricoles actuels la jeune génération qu'il s'agit de retenir à la terre. L'Union suisse des paysannes a appelé à sa présidence Mme Schneider-Schnyder, directrice de l'Ecole ménagère rurale de Schwand-Munsingen (Berne).

Indépendamment des améliorations certaines que le nouvel organisme est appelé à provoquer dans la vie agricole au point de vue professionnel et familial, il faut se réjouir de voir enfin les paysannes suisses sortir de leur isolement pour trouver dans une collaboration éclairée des possibilités de développement plus grandes.

Depuis de nombreuses années les paysannes canadiennes, françaises, belges, suédoises, anglaises, danoises, allemandes, hollandaises, australiennes et américaines se sont organisées sur le terrain national et les nouvelles qui nous viennent nombreuses de ces associations féminines agricoles prouvent avec éloquence que leurs pays respectifs n'ont eu qu'à se louer de l'activité des cercles de fermières.

C'est aussi en communauté d'intérêts que l'Union suisse des paysannes se propose de travailler aux côtés de l'Union suisse des paysans.

### **L'Association agricole des femmes vaudoises, I**

*Le Sillon Romand, 16. 9. 1932*

Il y a quatorze ans. C'était en pleine guerre. Les difficultés économiques allaient croissant à mesure que, contre toute attente, se prolongeait l'épouvantable conflit dans lequel, les uns après les autres, tous les peuples du monde étaient forcés d'entrer.

A la stupeur du début une lente organisation intérieure succédait, celle de la défense économique qui devrait appuyer, autrement dit couronner, la défense des frontières.

L'ordre de tenir courait à l'arrière aussi bien qu'au front des armées et les arrêtés, en vertu des pleins pouvoirs concédés au Conseil fédéral par le peuple suisse, suc-

cédaient aux arrêtés. Les uns tendaient à réglementer la consommation, les autres à intensifier la production, d'autres à répartir les ressources communes en denrées alimentaires afin d'éviter que d'aucuns eussent faim alors que quelques privilégiés auraient été dans l'abondance. C'est ainsi que peu à peu il avait fallu faire connaissance avec la carte de pain, celle de riz et de sucre, de pâtes alimentaires, de beurre et de fromage. Il avait fallu se restreindre plus encore, adopter le régime des « jours sans viande », à la campagne comme à la ville.

Ses frontières étant fermées, ne fallait-il pas que notre petite Suisse arrivât à subsister de ses propres ressources, puisqu'un seul petit train, venant journallement de Cette, était chargé de la ravitailler, elle, et tous ceux qui, fuyant la tourmente, étaient venus lui demander asile.

Il fallait vivre coûte que coûte, aussi tous les regards se tournaient-ils d'instinct vers la campagne, où champs, vergers, prés et jardins allaient être appelés à produire leur maximum.

Malgré que l'armée fût mobilisée et réquisitionnés les chevaux, l'ordre était venu de Berne d'augmenter les emblavures ... et l'ordre était formel, s'il ne tenait aucun compte des conditions si spéciales qui devaient en compliquer l'exécution.

Sans hommes et sans chevaux, comment allait-on labourer, semer, planter, moissonner ? Néanmoins l'on vit cette chose unique se produire : le pays se couvrir à perte de vue et comme par magie de magnifiques champs de blé rutilant au soleil.

Au prix de difficultés inouïes, se prêtant les rares attelages de ferme en ferme, se multipliant et s'attachant aux plus rudes travaux pour remplacer partout le mari ou le fils soldat, travaillant de nuit et de jour, aidée des seuls vieillards et des enfants, la paysanne suisse sauva le pays de la famine ...

Oh ! la belle vaillance ! Oh ! les belles moissons d'alors ! et qu'avaient de prix aux yeux des épouses et des mères les épis dorés ondulant sous la brise !

Rude apprentissage pourtant que celui de ces femmes qui, sans négliger le foyer, les soins et l'éducation des enfants, eurent à accomplir jour après jour une besogne patriotique à laquelle rien dans le passé ne les avait aucunement préparées.

Déjà fortement trempée par les batailles de la vie, la paysanne suisse reçut en ces temps difficiles le baptême du feu, et c'est de ce moment-là que l'importance de l'agriculture dans la vie des peuples lui fut révélée en même temps que la nécessité d'une préparation et de l'organisation professionnelles.

C'est alors que dans le canton de Vaud se constitua la première association féminine rurale, sous le nom d'Association des paysannes de Moudon et environs.

Sa naissance suscita une vive effervescence dans la paisible petite ville ; c'était en 1918, les esprits, déjà surexcités par les événements extérieurs et par les difficultés matérielles énumérées ci-dessus, crurent à une organisation qui allait priver la ville d'une partie de sa subsistance en augmentant le prix des denrées ; c'était, semblait-il, la lutte organisée entre deux antagonistes irréductibles : la ville et la campagne.

Il s'agissait bien plutôt de l'organisation du commerce des œufs sans intermédiaires et de l'écoulement des produits agricoles pour les régions éloignées des marchés.

Entreprise audacieuse s'il en fut, puisqu'il s'agissait de tenir tête à de véritables chevaliers d'industrie qui, sans égard pour les prix officiels établis par les autorités cantonales, faisaient des œufs suisses une contrebande effrénée.

Les paysannes même n'avaient pas confiance et n'osaient pas entrer dans la nouvelle association, à laquelle la société locale d'agriculture refusait également son appui.

Mais, encouragée par M. le chef du Département de l'agriculture, alors M. Ernest Chuard, en collaboration et sous le contrôle de l'Office cantonal de ravitaillement (M. C. Pelichet), l'Association des paysannes de Moudon se mit à l'œuvre.

La bienveillante compréhension de M. le conseiller d'Etat Porchet, alors directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, lui fut acquise aussi dès le début, ainsi qu'en témoignent les lignes suivantes qu'il écrivait à la « Revue », en date du 19 août 1918 :

« Il y a longtemps que dans nos cours et conférences nous appelons de nos vœux de semblables groupements, les Cercles de fermières, en Belgique et en France, rendant de grands services à l'agriculture. »

En douze ans, l'Association des paysannes de Moudon, forte de 86 membres répartis dans 16 communes du district, fit pour 380 000 fr. d'affaires; elle approvisionnait en œufs frais les grandes maisons du pays, hôtels, pensions, cliniques et confiseries, en devenant en même temps pour ses membres un centre d'éducation et de formation professionnelle.

### **L'Association agricole des femmes vaudoises, II**

*Le Sillon Romand*, 23. 9. 1932

« Chi va piano va sano », disent nos voisins du versant sud des Alpes, tandis que sur les bords du bleu Léman, le Vaudois, ce Napolitain de la Suisse, observe, se réserve et attend.

C'est ainsi que, quatorze ans après la fondation de l'Association des paysannes de Moudon, aucun autre groupement féminin rural n'existait sur terre vaudoise, tandis que, de proche en proche, la Suisse allemande s'organisait, depuis la mémorable Journée des paysannes suisses à la Saffa.

Des femmes d'avant-garde avaient en effet groupé les campagnardes dans les cantons de Schaffhouse, Berne, Argovie, Bâle, Fribourg et Soleure, tandis que le canton de Vaud, qui avait frayé les voies semblait vouloir demeurer sur ses positions, d'autant plus que la Coopérative romande pour la vente des œufs et volailles (SRO), qui se fondait en 1929, à Vevey, absorbait à titre individuel la plupart des membres de l'Association des paysannes de Moudon.

Puisque le commerce des œufs dont elles avaient donné l'idée s'organisait sur une plus vaste échelle, était-il toujours indiqué que les paysannes formassent des syndicats professionnels ?

Cette question aurait sans doute été résolue négativement, si les novatrices de 1918 n'eussent eu connaissance du mouvement féminin rural qui, comme une poussée formidable, s'organisait à travers le monde sur le plan international.

Au Congrès de Londres en 1929, des déléguées rurales se rencontrèrent, venant d'Australie, de Chine, d'Amérique et de tous les pays du Vieux Monde. A ceux de Vienne et d'Anvers (1930), toutes les petites républiques du Sud de l'Afrique : la Rhodésie, l'Orange, le Transvaal et le Natal étaient représentées ; même le petit Etat du Libéria avait envoyé sa députation officielle de sept femmes de couleur. L'année suivante, enfin, une sous-section féminine était jointe officiellement au XV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture, qui siégeait à Prague.

Devant de pareils faits, sous peine d'isolement – et l'isolement toujours diminue – la paysanne vaudoise ne pouvait plus se désintéresser du mouvement des idées. C'est alors que se fonda l'Association agricole des Femmes vaudoises, qui s'efforce de développer l'esprit de solidarité entre les femmes de la ville et de la campagne. Son but est d'encourager par des exemples, des conseils et des cours temporaires la spécialisation de certaines cultures suivant les possibilités du sol et du climat ; d'établir des centrales pour l'écoulement des produits de la campagne ; de faciliter l'utilisation rationnelle des fruits et des légumes en faisant confectonner des confitures et des conserves.

Organisée commercialement sur des bases juridiques, l'Association agricole désire aider en premier lieu les paysannes trop éloignées des centres urbains, et pour cela achète à ses membres les fruits, qui sont expédiés à Puidoux, où trois employées s'occupent de la fabrication des « Confitures ménagères », marque « La Vaudoise ».

Comme leur nom l'indique, ces confitures sont préparées comme à la maison, sans addition quelconque d'aucune matière colorante, sucrée, chimique ou agglutinante. C'est dire que ces confitures sont un produit de tout premier choix, qui se recommande aux consommateurs les plus difficiles, quoique leur prix ne soit pas plus élevé que celui des confitures industrielles.

Œuvre d'entr'aide féminine, d'utilité publique et d'aide à l'agriculture, l'Association agricole des Femmes vaudoises recrute ses clients et offre ses produits aux mères de famille fatiguées et surchargées d'occupations, aux directrices d'institutions philanthropiques, pensions, pensionnats, hôtels, cliniques, hospices ou orphelinats.

Pour la troisième année, l'Association agricole des Femmes vaudoises expose au Comptoir de Lausanne, où son stand 952, Halle des Arts et métiers, attire de nombreux visiteurs.

Des recettes inédites de Confitures y sont en vente, ainsi que des échantillons fabriqués sur place par d'accortes Vaudoises.

Une autre innovation de l'Association agricole est son Concours de jardins. Ouvert à ses membres et aux anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin sur Morges, ce concours a pour but le développement du goût de la culture maraîchère, pour arriver, dans la suite, à la spécialisation des cultures par régions. Le maximum des points à obtenir est fixé à 100. Trois catégories de prix sont envisagées, l'un de 25 fr. pour les jardins obtenant 90–100 points, l'autre de 15 fr. pour les jardins obtenant 80–90 points, et un prix de 5 fr. dit prix d'encouragement, pour les jardins qui obtiennent 60–80 points.

Quatre prix sont prévus en première catégorie, quatre en seconde et dix en troisième.

Un jury formé de trois membres est chargé de visiter les quinze jardins qui ont été inscrits pour le concours. Le résultat de celui-ci sera publié dans les journaux agricoles à la fin de la saison.

Une journée des paysannes vaudoises, organisée par l'Association agricole, a eu lieu au Comptoir de Lausanne, le mardi 20 septembre, dès 14 heures, dans la salle mise obligeamment à la disposition des organisatrices par la Direction du Comptoir Suisse.

M. J. Keller, directeur des Cultures maraîchères de Chiètres, y a parlé sur ce sujet: «Le développement de la culture des légumes en Suisse». Un film d'une demi-heure, sur «Les cultures maraîchères de Chiètres», a illustré la conférence. La séance était publique.

Une campagne de conférences pendant l'hiver complète l'activité professionnelle de l'Association agricole, en offrant à ses membres des exposés intéressants sur des sujets éducatifs ou moraux. Car, si considérable est le rôle de la paysanne au triple point de vue de la production agricole, de la gestion du ménage et de l'éducation des enfants, qu'on ne saurait s'occuper d'elle sans mettre en œuvre tous les facteurs qui sont susceptibles de la développer.

Une des causes principales de l'exode rural est très certainement la situation moins avantageuse qu'occupe la population paysanne par rapport à la population urbaine; chercher à y remédier en améliorant certaines conditions de la vie des paysannes par un écoulement plus judicieux des produits agricoles, et s'efforcer de sortir les masses paysannes de leur terre-à-terre en inculquant aux femmes une haute idée de leur fonction tout en développant en elles l'esprit de collaboration et d'entraide, c'est, croyons-nous, le but ultime auquel doit aboutir l'Association agricole des Femmes vaudoises.

### **Aux paysannes vaudoises**

*Le Sillon Romand*, 6. I. 1933

Avec ce premier numéro de l'an de grâce 1933, un fait nouveau vient de s'accomplir au «Sillon Romand»: une page féminine y fait son apparition, en annonçant «urbi

et orbi» que le grand journal devient l'organe officiel de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Le grand journal, et non pas l'un de ses innombrables suppléments! le grand journal qui veut bien consacrer à ses lectrices sa seconde page une fois par mois, le grand journal qui deviendra avec le temps le trait-d'union non pas d'une association plus ou moins nombreuse, mais celui de toutes les paysannes en terre romande.

Il y a longtemps que les agriculteurs ont à leur disposition les colonnes de nombreux journaux où, semaine après semaine, ils peuvent trouver aide, conseils et articles choisis, tandis que jamais encore l'on n'a vu dans notre pays cette chose étonnante: La paysanne avoir son journal spécial.

Une lacune vient donc d'être comblée, et cela s'est fait sans heurt et sans secousse, telle une chose naturelle, comme choit sourdement le fruit mûr, dans nos vergers, aux premières journées d'automne.

Mais pour être un trait-d'union, que compte apporter aux paysannes cette page mensuelle, qu'elles n'ont pas trouvée jusqu'à présent dans aucun journal agricole?

Elle sera tout d'abord une page d'information, destinée à tenir les paysannes organisées en association au courant de la marche de cette association, dont elle publiera les comptes rendus et les convocations.

Page d'instruction ensuite, elle contiendra des articles inédits sur la vie de la paysanne et ses nombreuses occupations, sur l'éducation des enfants, le développement professionnel de la fermière et l'hygiène domestique. Elle renseignera à l'occasion sur l'utilisation rationnelle des fruits et de tous les produits de la campagne et rappellera le moment opportun d'entreprendre les travaux de jardinage ... tous ces sujets étant traités du point de vue strictement féminin.

Chargée d'apporter à ses lectrices satisfaction et réconfort, distraction et enseignement, il est à peine nécessaire d'annoncer qu'elle ne contiendra pas seulement des articles originaux, mais des reproductions d'autres publications semblables, en particulier celles qui nous seront fournies de temps à autres par nos sœurs bernoises, qui viennent d'adopter, elles aussi, comme organe officiel le «Paysan suisse» («Schweizer Bauer»).

Car, plus indépendantes d'allures que les paysannes vaudoises, les paysannes bernoises se sont groupées depuis la Saffa, en de nombreuses associations locales, faisant en cela le geste qu'ont fait nos devanciers, lorsqu'ils fondèrent les premières sociétés locales d'agriculture, qui ont fait faire tant de progrès, voici quarante ans, à la cause agricole.

Et c'est, en dernier ressort, la raison suprême de la création de cette page féminine dans le «Sillon Romand». Depuis qu'a été fondée, sur terre vaudoise, la première association de paysannes, le besoin d'un journal s'est fait sentir pour faire sortir de l'isolement et de la routine la femme de la campagne, qui est la cheville ouvrière de toutes les exploitations agricoles. Mais il y a quinze ans les esprits n'étaient points



mûrs pour accueillir favorablement cette innovation, tandis qu'aujourd'hui, si elle peut se réaliser, comme nous le disions, sans heurt et sans secousse, c'est que les idées ont marché et fait un chemin considérable, du fait surtout que la grande guerre a mis en évidence les possibilités et les capacités de la paysanne. Aujourd'hui, personne ne met en doute que sa collaboration éclairée peut faire faire à l'agriculture des progrès considérables.

Va donc, petite page mensuelle, heurter à la porte de tous nos foyers champêtres, installe-toi au cœur de la place et proclame la valeur du travail domestique joyeusement accompli, renouvelle et fortifie les courages, stimule les endurantes et, en ce début d'année, que déjà l'on annonce comme devant être plus difficile et plus sombre que sa devancière, tu deviennes l'ami modeste et fidèle dont l'arrivée est semblable au rayon de soleil qui perce les brumes du matin.

### **La huitième journée des femmes jurassiennes**

*Le Sillon Romand, 7.7.1933*

Cette journée de détente et de relâche, exclusivement réservée aux mères de famille, était convoquée cette année-ci à l'École d'agriculture de Courtemelon, innovation destinée à faire connaître aux participantes les possibilités d'instruction et de préparation professionnelles qu'offre l'école aux jeunes paysannes bernoises de langue française, en même temps que l'agrément d'une journée entière passée en contact avec la nature. Deux cents personnes s'y rencontrèrent.

Journée maussade et pluvieuse au dehors, fort ensoleillée au dedans par la communion d'idées et l'amitié fraternelle. Au programme, deux conférences étaient prévues, l'une de Mme Hegg-Hoffet de Berne : « Comment les parents peuvent-ils rendre l'école agréable à leurs enfants ? », l'autre, inspirée par la crise du chômage qui, dans le haut Jura, sévit avec intensité : « Bon sens et simplicité », de Mme Gillabert-Randin, de Lausanne.

Mais ce qui n'était pas prévu, c'est qu'au dîner, M. le directeur Perrin, soucieux de créer un mouvement d'association parmi les paysannes jurassiennes, prononça à leur endroit des paroles empreintes de la plus grande cordialité, en soulignant l'importance que revêt aujourd'hui pour l'agriculture une collaboration féminine toujours plus éclairée, afin d'arriver par leurs moyens à développer l'aviculture et les cultures potagères et fruitières.

Mlle Renfer, secrétaire de l'Union suisse des paysannes, et Mme Gillabert, fondatrice de la première association de paysannes en Suisse, il y a quinze ans, exposèrent à leur tour tout ce que l'on peut attendre de l'organisation professionnelle des femmes de la campagne, la dernière s'attachant surtout à constater le chemin considérable accompli par les idées au cours de ces quinze dernières années.

Il y a quinze ans, les sociétés d'agriculture refusaient aux paysannes l'entrée dans leur faisceau et l'usage de leurs locaux ; aujourd'hui, ces mêmes sociétés masculines

sollicitent les paysannes à créer entre elles des associations semblables aux leurs. Et le résultat de la journée de Courtemelon fut la création, à Courrendlin, de la première association féminine rurale jurassienne, à laquelle nous souhaitons bienvenue et bon travail.

### **Union suisse des paysannes**

*Le Sillon Romand, 6. 4. 1934*

L'assemblée générale de printemps de l'Union suisse des paysannes se réunira à Berne, les 4 et 5 avril prochains. On y entendra les rapports des Associations cantonales de Berne, Argovie, Bâle, Schaffhouse, Soleure et Vaud, sur leur activité pendant l'année 1933.

Dans la séance du jeudi matin, réservée aux seules déléguées, plusieurs propositions seront étudiées touchant l'échange d'une main-d'oeuvre féminine entre la Hollande et la Suisse, l'orientation éventuelle du travail futur en vue d'une production plus concertée avec les associations masculines rurales afin d'assurer un écoulement rationnel des denrées agricoles, l'amélioration du service domestique à la campagne et la participation éventuelle au mouvement: «La femme et la démocratie».

L'après-midi, dans la salle des conférences de l'Eglise française, rue de l'Arsenal 8, une conférence publique sera donnée par M. le Dr. E. Feisst, jusqu'à aujourd'hui directeur de l'Office central de propagande en faveur des produits de l'arboriculture et de la viticulture suisses, lequel vient d'être nommé chef d'une division de l'économie publique auprès du Conseil fédéral.

Cette conférence, qui traitera également de la production et de l'écoulement des produits agricoles, en tenant compte des expériences faites jusqu'ici en ces matières si délicates – puisqu'il s'agit de protéger la production du pays vis-à-vis de la concurrence étrangère – sera du plus haut intérêt.

Une discussion et un échange de vues suivront cet exposé. Le compte rendu de cette assemblée générale importante sera donné dans le prochain numéro du journal, les conclusions de M. Feisst devant servir à orienter les paysannes dans leur travail futur.

### **Les paysannes vaudoises à Chavornay**

*Le Sillon Romand, 9. 8. 1935*

C'est dans une très cordiale atmosphère que s'est réunie, à l'Hôtel de la Gare de Chavornay, l'assemblée annuelle de l'Association agricole des femmes vaudoises. Soixante-dix personnes s'étaient ingéniées à être présentes au rendez-vous, malgré la chaleur accablante et les fatigues succédant à une merveilleuse semaine de fenaisons. Rencontre bienfaisante, où derrière des mains qui se serrent il y a des cœurs qui battent.

Le grand attrait de la journée était caractérisé par une visite aux Cultures maraîchères de la Plaine de l'Orbe, aussi le programme statutaire fut-il expédié rapide-

ment, les rapports et les comptes acceptés à l'unanimité. L'on entendit ensuite un intéressant exposé sur l'activité multiple des paysannes de la Suisse alémanique ainsi qu'un rapport détaillé, présenté par l'un des membres, sur le jardin que cultive sa famille dans les environs de la capitale vaudoise.

Puis l'on prit place dans le camion automobile aimablement offert par la Direction pour le transport des visiteuses jusqu'au beau domaine de cinq cents poses, conquis depuis la guerre sur les marais de l'Orbe à la culture des céréales, des pommes de terre, des betteraves fourragères ou à sucre et des légumes proprement dits.

Deux heures durant, ce fut, à travers ces belles cultures, une promenade qui conduisit les participantes d'émerveillement en émerveillement. Ce fut aussi une magnifique illustration de ce que peut obtenir la volonté de l'homme, aidé de la science pour assujettir la nature, fertiliser le sol et faire d'une contrée improductive et insalubre une véritable mine de richesses pour l'alimentation humaine.

Trop vite ce fut la débandade amenée par l'heure du départ des trains, mais l'on se dit au revoir, à l'an prochain, dans une autre partie du canton. Une fois de plus les absentes ont eu tort. Quant à l'intérêt que suscite l'Association des paysannes vaudoises il ne fait que grandir, ainsi qu'en témoignent les sept inscriptions reçues au cours de la journée.

### **Une journée ensoleillée**

*Le Sillon Romand, 5. 6. 1936*

Distraire quelques heures à des occupations multiples et régulières, absorbantes et parfois lassantes, pour se transporter par chemin de fer à une assemblée administrative, c'est parfois toute une histoire pour les paysannes. Il y a les petits qu'on ne peut pas laisser, les jeunes qui sont en course de montagne, il y a les frais à considérer, l'heure un peu tardive du dernier train pour le retour, la course à pied qu'il faut fournir pour atteindre la station, il y a ... oh ! tant de choses qui peuvent surgir au dernier moment dans la vie si remplie d'une femme de la campagne, même le dimanche, en dehors de ce qu'on est convenu d'appeler « les saisons » !

« Viendront-elles ou ne viendront-elles pas ? » se disent alors les organisatrices, « ose-t-on les solliciter à cette sortie, les maris seront-ils d'accord ? »

Et voilà que le miracle s'est produit ; en réponse à une convocation personnelle par circulaire, soixante paysannes se sont trouvées réunies à Bussigny, dimanche 24 mai, pour assister à l'assemblée générale de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Assemblée statutaire, agrémentée d'une aimable causerie donnée par la présidente cantonale du Costume vaudois, en costume elle-même, robe de galette, coiffe de dentelle et fichu brodé. Il faut bien allécher celles que l'on désire atteindre, et l'on sait bien, à la campagne surtout, que le miel attire plus les mouches que le vinaigre. Mais il y avait le temps, ce temps maussade de la fin de mai, ces averses fréquentes, cette bise noire, le soleil toujours absent ... et, pour comble, trois autres assemblées

féminines tombant sur la même date. Il s'agissait de choisir, et de bien choisir ; aussi ces soixante participantes venues à Bussigny furent-elles récompensées dès l'aube par un joli soleil qui alla se réchauffant d'heure en heure.

L'ordre du jour fait revivre la rencontre de l'an dernier à Chavornay, puis le rapport annuel promène les assistantes à travers les divers soucis du comité, défections, deuils, maladies ; il mentionne, après avoir souligné le but à atteindre, les différentes activités de l'Association : la fabrication des confitures et la vente de celles-ci (450 kg. pendant le mois écoulé), les concours de jardins, les conférences d'un genre ou d'un autre, les ventes en commun qu'ont pu organiser certains groupes et qui ont permis d'écouler 15 000 kg. de raisins de table et 8000 kg. de pruneaux, ailleurs des pommes de terre et des poires Curé en assez grandes quantités ; puis les possibilités qui auraient été les siennes d'expédier en collectivité un wagon de pommes dans le département des Vosges si les provisions en caves eussent été connues.

Ce rapport relève la collaboration étroite qui s'établit d'année en année avec la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, le Cartel des sociétés féminines cantonales, qui fera donner à la radio des causeries sur les femmes d'élite, citadines et paysannes, qui ont illustré le pays, avec l'Union suisse des paysannes et les organisations internationales féminines rurales. Le rapport de caisse signale une sensible amélioration de la situation financière. Comme projet à l'étude, il y a pour le printemps prochain la création d'un cours de jardinage théorique et pratique, et pour l'automne l'organisation, à Lausanne, d'une Foire paysanne, qui réunira, en pavillons séparés, les produits les plus succulents des divers groupes régionaux sous forme de fruits, légumes, fleurs, volailles vivantes et tuées, œufs, miel, vin cuit, salé et pâtisseries de campagne, raisin vaudois et cidre doux.

La causerie de Mme Barraud fut charmante de simplicité et de grâce, elle permit aux auditrices de se reporter au « bon vieux temps », aux marchés d'il y a soixante ans, alors que n'existaient ni marchands primeurs, ni étalages mirobolants de légumes et de fruits venant de l'étranger fort avant les nôtres, pour leur faire néanmoins une sérieuse concurrence.

Autres temps, autres mœurs ... ce qui force les paysannes d'aujourd'hui à s'adapter aux conditions économiques nouvelles et à rechercher, par le moyen des organisations et des ventes collectives, un écoulement plus rationnel des denrées agricoles.

Puis ce fut en auto une promenade à Mex pour la visite des magnifiques jardins de Mme Vuilloud, lauréate à deux reprises du concours de jardins, et, pour terminer, le splendide goûter champêtre offert sous les ombrages du verger par la maîtresse de céans, aidée de ses trois filles.

Ce n'est qu'à la campagne qu'on voit aux jours de fête de pareils amoncellements de merveilles, de bricelets et de gâteaux de tous genres, il y en avait de pleines corbeilles ... et il en resta encore.

Ce fut bien une fête, ainsi qu'en témoigne ce propos entendu de la bouche d'une des participantes: «Je n'aurais jamais cru, de ma vie, entendre d'aussi belles choses que celles que j'ai entendues aujourd'hui. Dire que j'ai dû arriver à mon âge pour voir une association qui s'occupe de la paysanne! c'est le plus beau jour de ma vie.»

Ce fut aussi le mot de la fin, tandis que chacune reprenait le chemin de sa demeure, du soleil plein le cœur.

### **Les paysannes vaudoises à Echallens**

*Le Sillon Romand, 2.7.1937*

Venues de toutes les parties du canton, à pied ou par le train, en vélo, en auto ou nombreuses en autocar, plus de cent-vingt paysannes se rencontraient à Echallens par le plus beau des dimanches du mois de mai. Ce jour, mis à part depuis longtemps, marquait la cinquième Assemblée générale de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Il avait fallu s'ingénier pour laisser sa famille et sa maison sans dommage, s'assurer le concours d'une belle-sœur pour apprêter le dîner dominical, confier à la chère grand'maman la surveillance des plus jeunes enfants, s'enquérir gentiment des projets des fils aînés, afin de les suivre tout au long de l'après-midi par la pensée.

Et puis il y avait le mari, qu'on n'aime guère à laisser seul un dimanche; que ferait-il après sa reposée, s'en irait-il rendre visite à Jean-François ou monterait-il jusqu'au chalet voir ce que devenait le bétail qui, depuis dix jours, avait quitté la plaine?

Tant de choses sont à envisager par une paysanne qui s'accorde en pleins travaux une seule journée de vacances: et encore, n'emporte-t-elle pas partout avec elle, «comme un livre où elle ne cesse de lire, la pensée de toute une famille et le souci de toute une ferme» (René Bazin).

Joyeuses malgré tout, elles se sont rencontrées dans la jolie bourgade, en plein centre du canton, et, malgré une chaleur suffocante – la salle de l'Hôtel du Lion d'Or étant trop petite pour leur nombre – elles s'astreignent à écouter, deux heures durant, le rapport annuel, celui des comptes et des vérificatrices, qui sont adoptés à l'unanimité, puis une causerie sur l'importance que revêt dans notre société moderne le travail des champs, et spécialement celui de la paysanne.

Avec une discipline parfaite, et tout en vaquant à ces différents travaux, une série d'élections sont menées à chef, le Comité et le Conseil sont réélus pour trois ans et complété le jury des concours de jardins.

L'Association agricole des femmes vaudoises a vu son effectif s'augmenter de trente-huit nouveaux membres au cours de l'hiver; deux nouveaux groupes sont en formation, l'un à Avenches, l'autre à Champvent-Pied du Jura. Des rapports plus étroits se créent avec l'Association des Anciennes élèves de Marcelin, et le moment n'est peut-être pas éloigné ou, se connaissant mieux, et poursuivant un but commun,

jeunes et vieilles paysannes pourront convoquer, de concert, une fois l'an, une Journée des paysannes vaudoises, dans laquelle pourront être traités des sujets intéressant tout particulièrement les femmes de la campagne, tant au point de vue des cultures et de l'écoulement des produits agricoles qu'à celui du développement des branches secondaires de l'agriculture.

Un goûter vaudois termina cet après-midi bien employé, puis la visite d'un jardin avec rocaille intéressante, celles du Château et des deux églises que compte la petite cité permirent les conversations nouées au hasard des rencontres. Ce fut ensuite la dispersion à travers les belles campagnes vaudoises, parmi les foins commencés, les fleurs et la verdure, que trouaient les flèches d'or d'un merveilleux soleil couchant, prometteur pour le lendemain d'une journée de travail intense. Perspective de fatigue, oui, mais de bonheur malgré tout.

De semblables rencontres font plus pour le rapprochement des paysannes entre elles que les appels les plus vibrants à la solidarité professionnelle. Elles cimentent des relations exquises entre femmes dont les soucis sont les mêmes, qui sont faites pour s'encourager réciproquement et pour travailler avec toujours plus d'intelligence et de cœur au progrès matériel et moral de l'agriculture vaudoise.

### **Une Journée paysanne vaudoise**

*Le Sillon Romand, 7. I. 1938*

Depuis longtemps dans l'air, l'idée d'une Journée paysanne se précise peu à peu. Différente de la Journée des femmes vaudoises, qui réunit ville et campagne, cette journée essentiellement rurale est destinée à grouper des femmes dont les intérêts sont les mêmes et le travail identique. Depuis longtemps, la Suisse allemande connaît ces grands rassemblements féminins où, pendant une journée, délaissant les absorbantes préoccupations journalières, à une époque où les gros travaux n'ont pas encore commencé, les femmes de la campagne peuvent sans dommage mettre en commun, une journée durant, leurs craintes et leurs espoirs, se renseigner peut-être sur telle ou telle branche de leur activité qui leur est moins connue, se documenter toujours, et surtout prendre contact les unes avec les autres et puiser dans cette rencontre des encouragements précieux. Des centaines de paysannes bernoises se rendent chaque année à l'appel des sociétés organisatrices, les Argoviennes et les Zurichoises font de même, et il faut avoir vu les figures rayonnantes et respiré l'atmosphère de ces «Landsgemeinden» féminines pour comprendre la portée morale que peut représenter pour l'ensemble du pays des journées rurales de cette espèce.

La date de cette rencontre, non encore fixée définitivement, se placera vers la fin de mai, un dimanche; elle aura lieu dans la jolie localité de L'Isle, qui peut offrir, en cas de beau temps, les salles et les pelouses de son château, aujourd'hui bâtiment scolaire, en cas de pluie, sa grande salle, avec toutes sortes de possibilités de pique-nique ou de repas en commun.

Organisée par l'Association agricole des femmes vaudoises et par le comité des Anciennes élèves de Marcelin, cette Journée offrira la particularité de réunir les mères et les filles autour d'un sujet qui les intéressera toutes, et que les organisatrices espèrent voir traiter par M. le conseiller d'Etat Porchet, président de l'Union suisse des paysans. Le programme, encore à fixer, sera publié ultérieurement, mais dès à présent la réussite de cette journée dépend de l'accueil que lui réservera chaque paysanne vaudoise qui prendra la décision d'y assister.

### **Assemblée générale annuelle de l'Association agricole des femmes vaudoises**

*Le Sillon Romand*, 3. 6. 1938

Dimanche 22 mai a eu lieu, à L'Isle, l'assemblée annuelle de l'Association agricole des femmes vaudoises. Malgré le temps assez maussade, les vingt-trois groupes du canton étaient à peu près tous représentés. Un nombre important d'anciennes Marcelines avait eu à cœur de se joindre à nous et nous les remercions de leur présence. Elles sont la génération montante, qui, nous l'espérons, continuera la tâche commencée par leurs aînées.

A 9 h. 45, le joli temple de L'Isle avait peine à contenir cette foule des grands jours. A l'issue du culte a lieu la partie administrative: rapport annuel, rapports de caisse et des vérificatrices.

Mme Gillibert, notre dévouée présidente, ouvre la séance par des souhaits de cordiale bienvenue à ces paysannes venues de toutes les parties du canton. Elle est heureuse de saluer M. Porchet, conseiller d'Etat, qui a bien voulu nous honorer de sa présence. Mlle Colomb, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la journée d'Echallens, l'année dernière. Mme Gillibert donne ensuite un rapport sur la bonne marche de la société pendant l'année écoulée. Bonne marche, si l'on veut, mais trop monotone. Notre présidente voudrait une société plus active et plus vivante; elle s'étonne que très peu de groupes demandent des conférences. Pendant l'hiver, il serait bon aussi que, d'un groupe à l'autre, on ait quelque voisinage ou des petites soirées. Nous aurions du plaisir à nous retrouver et ce serait une occasion de faire plus ample connaissance.

La fabrique de confitures, à Bussigny, donne entière satisfaction: tous les stocks ont été écoulés et remplacés par des marchandises fraîches. A part les fraises et les abricots, tous les fruits ont été fournis par des membres de la société. De grosses commandes de confitures par des maisons sérieuses nous facilitent la tâche, ainsi que la précieuse collaboration de nos fidèles employés. La société s'est aussi occupée de faire sécher quatre wagons de pommes, à Vernayaz. La vente faite à Lausanne, l'automne, s'est aussi aidée à remplir notre caisse. Merci à toutes les généreuses donatrices et aux acheteurs.

Les concours de jardins qui, au début, réunissaient un assez grand nombre de concurrentes, vont en diminuant. Allons, Mesdames, un petit effort; inscrivez-

vous pendant qu'il en est encore temps. N'ayez pas peur d'avance de ne pas réussir. Le jury n'est pas si terrible et vous serez tout étonnées que ce ne soit pas plus difficile.

Mme Gillibert fait un appel aux jeunes à venir se joindre à nous : ce sont de nouvelles forces dont nous avons besoin. La tâche de la paysanne est la plus belle pour celle qui la prend à cœur ; c'est une force économique en même temps qu'une force morale. N'est-ce pas un bien pour le pays tout entier si nous avons de bonnes ménagères économes, prévoyantes, calculatrices peut-être, et surtout bonnes mères de famille.

Nous entendons ensuite le rapport de notre nouvelle caissière, Mme Mayor, de Lausanne, à laquelle vont nos remerciements pour la peine qu'elle s'est donnée. Après rapport des vérificatrices, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

C'est midi, l'assemblée se disperse : les unes pour le pique-nique qui, vu la pluie qui commence à tomber, a lieu à la Grande salle, les autres pour un dîner en commun à l'hôtel de la Balance.

14 h. La pluie continue à tomber : cette bonne pluie que nous avons tant demandée nous tient fidèle compagnie. Comme le matin, l'église se remplit et c'est devant une nombreuse assemblée que M. Porchet prend la parole. Il nous parlera du rôle de la paysanne dans l'économie publique et dans la défense nationale. Il nous dit le plaisir qu'il ressent de parler à notre assemblée de femmes vaudoises.

« On sent partout, nous dit-il, le besoin de solidarité. Dans les pays voisins comme dans le nôtre, ce besoin d'association, qu'il soit voulu ou non, s'impose. Que ce soit dans l'industrie, le commerce ou l'agriculture, l'homme devient maintenant un petit élément de puissance collective des masses. On ne peut plus rester isolé. Depuis longtemps déjà, en Suisse allemande, les femmes se sont organisées ; nous, Vaudoises, nous pouvons le faire aussi. Par l'association, nous aurons plus de facilité à écouler nos produits et pourrons mieux lutter contre la concurrence étrangère. L'heure est critique, on ne sait ce que l'avenir nous réserve. Nous devons produire davantage de légumes, fruits, volailles, afin d'arriver à subvenir aux besoins du pays et n'être plus dépendants de l'étranger. Il faut maintenir le prix du lait et du blé ; produire plus de pommes de terre, de matières textiles et oléagineuses ; arriver à abaisser le coût de la vie et que le paysan ait cependant un bénéfice suffisant. Etre prévoyants, faire des provisions, des réserves pour que, s'il le fallait, le pays puisse se suffire jusqu'à la récolte nouvelle. C'est là le rôle de la paysanne ; imitons les abeilles que nous avons choisies pour emblème : remplissons nos ruches pour n'être pas prises au dépourvu. C'est ainsi que par notre travail, notre volonté, notre compétence dans le domaine de l'économie publique, nous contribuerons à la défense du pays. » M. Porchet est vivement applaudi et remercié.

Mlle Violette Gleyre, qui, l'année dernière, a fait le concours de jardins, veut bien nous faire part de ses impressions. Mettant en pratique ce qu'elle avait appris à l'éco-



le de Marcelin, elle s'est mise courageusement à l'œuvre. Elle s'est efforcée de présenter son jardin sous son meilleur aspect, a fait ses semis et plantons, même de tomates et céleris. Elle a également cultivé des melons en pleine terre, qui, s'ils n'étaient pas très gros, ont été très appréciés de sa famille, puisqu'ils venaient de son jardin. S'efforçant de ne jamais laisser de place inoccupée, elle est arrivée à un résultat au delà de toutes ses espérances. Disons à son honneur que Mlle Gleyre a été félicitée par le jury pour la bonne tenue de sa comptabilité. Elle ne peut qu'encourager celles qui hésitent à s'inscrire pour le concours de jardins.

Mlle Rouffy, directrice de l'Ecole ménagère de Marcelin, nous parle de la préparation professionnelle de la jeune paysanne. La jeune fille qui entre à Marcelin ne doit pas se faire d'illusions. Bien que la bonne humeur y soit de rigueur, elle y sera pour travailler et non pour s'amuser. Toutes les heures y sont remplies et elle prendra des habitudes d'ordre, de discipline, de travail et d'esprit de suite. On lui apprendra la tenue complète d'un ménage, la couture, le repassage, la cuisine, à faire des conserves de fruits et légumes. Egalement les soins à la basse-cour, à la porcherie, même à la boucherie et au jardin, la comptabilité et un peu de chimie. Une pouponnière, avec des bébés bien vivants, est aussi à leur charge, nourriture, soins de propreté, etc.

Malheureusement, cette année, l'école reste fermée faute d'inscriptions de «Vaudaises», dont il faut un minimum de douze élèves. Se peut-il vraiment que dans nos 388 communes, il ne se soit pas trouvé douze papas pour y envoyer leur fille ? On dira : les temps sont durs, les moyens manquent. Qu'à cela ne tienne : l'Etat met des bourses à disposition des élèves nécessiteuses pour une partie ou la totalité de la pension à Marcelin.

Mme Gillibert, en remerciant Mlle Rouffy de son exposé, forme le vœu que plus jamais notre belle école ménagère rurale de Marcelin ne reste fermée.

Mlle Jaccoud, présidente des anciennes Marcelines, nous parle aussi de ce qu'elle a appris à Marcelin. Comme ses camarades, elle est heureuse d'y avoir fait un stage ; heureuse de tout ce qu'elle y a appris et des bonnes amitiés qu'elle y a rencontrées. Elle ne peut qu'encourager les parents à y envoyer leurs filles.

M. Ruchat, syndic de L'Isle, prend la parole et remercie d'avoir été invité à notre manifestation, et que son village de L'Isle ait été choisi comme but de notre journée paysanne.

Puis la séance est clôturée par la « Prière patriotique ». Un goûter nous réunit encore dans la grande salle, et c'est la dislocation. Des autocars partent dans toutes les directions : bientôt disparaît à nos yeux le berceau de la Venoge, L'Isle avec son ancien château et son parc ombreux.

Peu à peu la ligne du Jura s'estompe dans la brume ... La journée des femmes vaudoises ne sera bientôt plus qu'un bon souvenir.

## **Journée des paysannes à Moudon**

*Le Sillon Romand, 2. 6. 1939*

Elle se déroula sous la pluie, une pluie froide et persistante, à faire croire que le roi soleil avait pour toujours déserté la Vallée de la Broye, où des nuées de brouillard se traînaient mélancoliquement sur les bois nouvellement feuillés ! Mais les cœurs étaient en joie et de partout, par le train, le tramway, les autobus, en voiture, en cars ou en vélos, l'on s'était rendu dans la bonne ville de Moudon, la cité du Comte Vert, Amédée de Savoie, d'illustre mémoire.

Dans la Salle du Tribunal où, très tôt, aucune place ne demeura libre, la séance administrative se déroula ; rapport de l'année et rapport de caisse furent adoptés sans discussion. Le rapport de l'année relève que malgré l'augmentation régulière du nombre des membres, celui des groupes reste le même ; toutes les activités communes se sont poursuivies avec plus ou moins de bonheur au cours de l'année qui vient de se terminer, les confitures ménagères sont toutes écoulées, les concours de jardins ont pu récompenser douze concurrentes, l'achat en commun des graines potagères vient d'être inauguré et la campagne de conférences pendant l'hiver continuée au ralenti, sans cesse entravée par les effets de la fièvre aphteuse.

Quelques groupes ont organisé, à eux seuls, un travail spécial : là, l'écoulement en commun pour tout un village des produits de la campagne ; ici, la culture de 4000 plants de choux-fleurs ; ailleurs, encore, un cours de taille des arbustes, et, pour toute une région, l'achat d'une machine à sertir les boîtes de conserves de fruits, légumes et viandes.

Plusieurs projets sont dans l'air, qui conduiront les groupes à une autonomie toujours plus grande, en assurant à ceux-ci vitalité et recrutement facile.

La séance de l'après-midi fut remplie par une causerie de Mme Bieler-Butticaz, ingénieur-architecte, de Genève, sur l'art de moderniser nos demeures sans négliger le respect du passé.

Une ravissante exposition de toiles de ménage, ouvrées et brodées, enchantait les participantes, dont plusieurs eussent voulu se procurer telle ou telle nappe aux superbes épis blonds, ou aux couleurs harmonieusement groupées ... mais rien n'était à vendre de ces objets artistiquement travaillés, que leurs heureuses propriétaires n'avaient apportés que pour le plaisir des yeux et pour guider vers l'art véritable les mains habiles des jeunes générations.

Avec verve, Mlle Ida Pidoux, d'Oulens, retraça les difficiles débuts de l'Association des paysannes de Moudon, la première en Suisse de ces groupements féminins ruraux. Vingt ans s'étaient écoulés depuis cette fondation et il était juste de jeter un regard en arrière sur un mouvement qui débuta par douze femmes et qui groupe aujourd'hui, sur le terrain national, douze associations cantonales, soit 50000 paysannes suisses, qui s'occupent de l'intensification de la culture potagère et de son écoulement, de l'éducation et du perfectionnement de la paysanne en créant cours,

concours et conférences de tous genres. Quatre journaux agricoles propagent leurs idées et un secrétariat permanent, siégeant à Zurich, centralise tout ce qui concerne les associations suisses et assure leur liaison avec les paysannes du monde entier.

Un goûter animé, abondamment fourni par les paysannes de Moudon, termina cette heureuse rencontre, qu'agrémentèrent encore les charmants chants des Vaudaises et des Soldanelles.

Une fois de plus, Moudon n'avait pas déchu dans le renom qu'elle s'est créé au point de vue de l'hospitalité.

## II La formation professionnelle des paysannes

### La préparation de la jeunesse féminine de la campagne

*L'Industrie Laitière Suisse, 13.5. 1921*

Il faut qu'avril jaloux brûle de ses gelées

Le beau pommier, trop fier de ses fleurs étoilées

Neige odorante de printemps !

*Victor Hugo*

Hélas ! ces jolis vers se sont en partie réalisés dans cette néfaste nuit du 16-17 avril. Alors que le printemps répandait partout sa splendeur, que les arbres en fleurs faisaient espérer un plantureux automne, que dans les jardins potagers chaque jour voyait s'allonger les nouveaux semis, il a suffi d'une nuit pour anéantir ces radieuses promesses et pour assombrir tous les cœurs.

Cerises et noix sont cueillies, car même si, ici ou là, on aperçoit encore quelque cerisier revêtu de son éblouissante parure, il est plus que probable que le brouillard aura complété l'œuvre du gel et que nous verrons tomber les uns après les autres les fruits qui arriveraient à « nouer ».

Dans les jardins la croissance paraît arrêtée, les pauvres petites plantes disparaissent même d'un jour à l'autre ; en plusieurs endroits il serait en place de renouveler les semis de choux sans plus attendre.

C'est le moment aussi de faire les plantations de haricots, sans hâte cependant, puisque les gelées sont encore à craindre jusqu'au milieu du mois, c'est-à-dire pendant toute la durée de la « lune rousse » ou des « mauvais saints ».

Mais tout cela, me direz-vous, nous le savons ... nous savons qu'il faut planter ces précieux haricots le premier mercredi de mai sous peine de n'en avoir ; nous savons que ceux plantés la semaine de l'Ascension montent plus haut que les autres et, au surplus, si la mémoire venait à nous faire défaut, l'almanach est là qui remettrait les plus novices au courant des usages. Et c'est ainsi, le plus souvent par les méthodes dites empiriques que se forment les paysannes à leur tâche si complexe de maîtresse de maison et de fermière.

Mais on ne s'improvise pas fermière, car même si la partie matérielle s'acquiert c'est souvent au prix de dures expériences, et il faut reconnaître, ici aussi, combien a été négligée la préparation professionnelle des femmes de la campagne.

Alors qu'une couturière comprend la nécessité de suivre au cours de coupe, le maçon et le charpentier la nécessité d'un apprentissage, le commerçant l'utilité de l'étude de la comptabilité et des notions de commerce, nous attendons tout du hasard pour nous rendre dignes de notre vocation.

Tandis qu'on s'est beaucoup préoccupé de la jeunesse des villes, l'intérêt ne fait que s'éveiller pour celle de la campagne en faveur de laquelle une œuvre immense est à entreprendre.

Comme nous l'avons vu précédemment l'importance de l'élément campagnard dans la société est primordiale, il faut aussi que l'élément féminin des campagnes devienne de plus en plus un facteur de premier ordre de la vitalité du pays.

C'est ce qu'a très bien compris le distingué chef de notre département vaudois de l'agriculture, M. le Conseiller d'Etat Ferdinand Porchet qui, après de longs et patients efforts, une étude approfondie et une série d'essais pratiques, a amené le Parlement à voter une loi sur l'enseignement ménager agricole.

Une école d'agriculture pour jeunes filles sera adjointe à la nouvelle école d'agriculture en voie de construction à Morges.

La loi prévoit, en outre, l'organisation de cours ménagers ruraux post-scolaires, communaux ou régionaux.

Cette heureuse innovation en comblant une grande lacune pourra amener des résultats considérables, vu le rôle social qui incombe à la femme du cultivateur.

C'est dans cette école et dans ces cours que nos jeunes filles acquerront toutes les connaissances pratiques et théoriques qui feront d'elles des maîtresses de maison, des membres de famille, des ménagères et des fermières accomplies.

Le comment et le pourquoi des choses leur seront révélés et elles pourront à leur choix devenir expertes en aviculture, en arboriculture, en laiterie, en apiculture ou en horticulture.

Ce sera peut-être de cette façon qu'elles acquerront, elles aussi, cette indépendance que chacun recherche si activement à l'heure actuelle. La jeunesse est sollicitée de mille manières, la vie facile des villes, les gains élevés qu'offre l'industrie miroitent devant elle, la vie de fabrique aux nombreuses heures de liberté fascine la jeune fille qu'un travail peu ou pas rétribué chez elle finit par rebuter, or comme il n'est pas possible en agriculture familiale de rétribuer chacun en proportion des heures de travail fournies il y aurait lieu d'examiner sérieusement, si l'une ou l'autre des spécialités ci-dessus indiquées ne pourrait pas devenir pour elle le moyen de lui constituer une dot ou une retraite.

Il est indispensable de retenir au bon et sain travail des champs l'élite de la nation; il est indispensable pour la mise en valeur plus intense de toutes les ressources morales et matérielles de la campagne de préparer les fermières à leur mission.

### **L'enseignement ménager rural**

*L'Industrie Laitière Suisse, 19. 5. 1922*

Un tout petit entrefilet de journal nous apprenait la semaine dernière la nomination de Mlle Berthe Rouffy en qualité de maîtresse-directrice à la division des filles de la nouvelle école vaudoise d'agriculture de Marcelin sur Morges.

La nouvelle est assez importante pour que nous nous y arrêtions, nous paysannes vaudoises, que la création de l'école ménagère rurale ne saurait laisser in-

différentes puisque cette création touche à l'avenir direct de nos filles et, par celui-ci, à l'avenir économique et à la prospérité matérielle et morale de notre beau canton.

Tous ceux et celles qui se préoccupent de l'enseignement proprement dit savent l'importance qu'a acquis en ces dernières années l'enseignement professionnel.

Il est le résultat de la psychologie et de la pédagogie moderne dont les découvertes ont pas à pas conduit les éducateurs à comprendre que l'instruction n'est pas tout, mais que pour former un homme ou une femme à une tâche spéciale il faut aussi lui donner des connaissances spéciales. L'école devrait donc tenir compte avant tout de la psychologie différentielle des sexes, tandis que nos écoles primaires ont un seuil et même programme pour garçons et filles.

Une autre difficulté surgit pour les filles après quinze ou seize ans, difficulté qui n'existe pas pour les garçons qui peuvent immédiatement se consacrer à la préparation de leur carrière. La jeune fille, elle, voit une double orientation à sa vie, soit qu'elle embrasse une carrière professionnelle, soit qu'elle se prépare en vue du foyer. Devant cette dualité d'orientation beaucoup de parents refusent à leurs filles les frais d'un apprentissage sous prétexte qu'elles se marieront. Elles entrent alors en fabrique, comme simples manœuvres et si, plus tard, veuves ou divorcées, elles doivent revenir à leur métier, c'est encore pour y recevoir les plus maigres salaires parce qu'elles ne connaissent pas le métier à fond, pour l'avoir appris.

La grande infériorité, très souvent constatées de beaucoup de femmes, n'a le plus souvent que cette seule cause initiale et ne gît pas du tout dans un manque d'aptitudes naturelles. Il faut donc préparer à la vie les filles aussi bien que les garçons et c'est pour l'avoir compris que de nombreuses écoles féminines professionnelles, privées ou surveillées par l'autorité, ont vu le jour.

De même aussi il faut que l'école prépare la jeune fille à son rôle de femme, de ménagère, de mère et de future citoyenne en même temps qu'à son rôle social, de là la création dans de nombreuses villes d'écoles ménagères et enfin, grâce aux progrès de la démocratie qui admettent une prolongation de la préparation des masses populaires, la création des écoles ménagères rurales qui, nous l'espérons, deviendront avec le temps obligatoires, donc gratuites.

Nous avons vu, au cours de nos différentes causeries, la nécessité inéluctable d'une préparation sérieuse à nos tâches multiples, nous n'y reviendrons donc pas sauf pour réfuter certaines objections, fréquemment entendues, et qui ne doivent pas s'accréditer parmi nous.

Pourquoi enverrais-je ma fille à Morges? dira telle ou telle mère, elle n'y apprendra pas autre chose que ce que je peux lui enseigner moi-même.

– Cela peut être vrai et nous nous réjouissons de la capacité de travail de beaucoup de paysannes, mais il est notoire que des mères très capables, très entendues ont des filles à peu près nulles parce que les mères elles-mêmes n'ont pas su, ou pas

voulu, ou pas pu enseigner à leurs filles de façon profitable ce qu'elles pratiquaient elles-mêmes supérieurement.

– D'autres diront: envoyer ma fille à Morges pour y apprendre à soigner les bébés, ne peut-elle pas l'apprendre ici avec ses frères cadets!

– Oui, sans doute, mais les règles de l'hygiène, d'une alimentation rationnelle, naturelle ou mixte, les soins à donner en cas de maladie, la coupe des petits vêtements, tout cela que l'expérience vous a appris, pouvez-vous l'enseigner avec fruit?

En cuisine, connaissez-vous toutes les méthodes soit d'apprêter, soit de conserver les aliments, en connaissez-vous la valeur alimentaire et chimique, savez-vous composer un menu où tous les éléments nécessaires à l'entretien de l'organisme humain se remontent d'une sage proportion? Connaissiez-vous dans la fabrication du pain la valeur des différents ferments? Comment agissent-ils, lesquels faut-il préférer?

Vous occupez-vous de laiterie? A quelle température faut-il amener la crème pour obtenir de bon beurre? Pourquoi celui-ci n'est-il pas deux fois semblable? Souvent blanc, parfois difficile à agglomérer; comment faut-il le laver pour le débarrasser complètement du petit-lait?

La lessive, le repassage et le raccommodage n'ont-ils plus de secrets pour vous? Remettre un fond de pantalon, est-ce si facile à pratiquer et à enseigner?

Quant à la coupe et à la confection, y êtes-vous rompue et pourriez-vous indifféremment enseigner à votre fille à tailler les pantalons de son père et à coudre sa robe de noce?

Vous mouvez-vous à l'aise dans les mille détails d'une tenue de maison minutieuse, aucune tache ne résiste-t-elle à vos traitements sur telle ou telle pièce de vêtement des vôtres?

Le jardin est-il l'objet de votre sollicitude? Comment installeriez-vous une couche, quelle pente, quelle orientation lui donneriez-vous; quels engrais faut-il appliquer aux légumineuses, en faut-il ou n'en faut-il pas, et pourquoi? Lesquels emploieriez-vous pour les plantes foliacées?

En arboriculture quelle taille ou quelle greffe adopteriez-vous? Et la porcherie et ses mille soins, les nichées à faire prospérer comme les couvées à la basse-cour, et toutes les maladies des unes et des autres à prévenir, à conjurer ou à traiter? Que dire de la comptabilité, de l'établissement du budget? N'est-il vraiment, mesdames, aucun de ces groupes de travaux où un conseil vous serait utile, urgent, indispensable, et j'en passe ... tellement sont nombreux nos devoirs, immenses nos responsabilités et limitées nos connaissances!

Allons, envoyons nos filles à Mlle Rouffy qui s'appliquera de tout son cœur et de toutes ses connaissances à en faire des paysannes capables, des mères de famille dévouées, des épouses modèles, des citoyennes de valeur, c'est-à-dire des femmes qui apporteront à l'accomplissement d'une tâche peut-être obscure et toujours difficile, un esprit ouvert, une intelligence développée et un savoir-faire plus grand.

## **Rose ou violette. Dédié aux jeunes filles**

*L'Industrie Laitière Suisse, 23.6. 1922*

«Me vêtir de bure et de grisette!» aura dit indignée en rejetant le journal avec colère telle ou telle jeune fille que mes derniers propos auront blessée au vif ... ressembler à une antiquité, merci bien! je travaille assez pour m'habiller à ma guise, c'est du reste tout ce que mon travail me rapporte, personne n'a à critiquer mon goût, je suis libre!

Reprenons ensemble, si vous le voulez bien, les quelques affirmations ci-dessus et voyons si nous sommes en si complet désaccord.

La bure et la grisette ont fait leur temps, elles ont imprimé à leur époque une rigidité de principes et d'allures qu'on ne rencontre plus guère, comme elles ont emprisonné nos grands'mères dans des vêtements sans grâce et sans beauté qui n'étaient cependant rien à leurs charmes personnels.

Il n'en reste pas moins que la solidité de ces tissus a fait la solidité de nos maisons, car telle de nos fortunes paysannes n'a pas d'autre origine que la simplicité, l'économie et la patiente épargne de celles qui les ont portés jadis.

Sous cette enveloppe grossière les hommes et les femmes d'alors ont su cultiver la finesse d'esprit, la robustesse de jugement et la cordiale bonhomie qui caractérisent notre race paysanne, or pas plus aujourd'hui qu'autrefois l'habit ne fait le moine.

Nous sommes donc redevables à la bure, au propre comme au figuré, au moral comme au physique, sachons aussi en avoir la résistance et que notre fol orgueil ne nous entraîne pas à renier les principes de saine moralité et de robuste simplicité qui doivent être maintenus à la base de notre activité, après quoi, habillons-nous selon notre époque et avec goût.

Sans vouloir blâmer la mode, reconnaissons toutefois que c'est la guerre qui nous a mal aiguillés et qui a faussé notre jugement et notre bon sens paysan. Il fut un temps, au cours de ces dures années, où la laine et le coton manquèrent totalement sur le marché et atteignirent des prix exorbitants, on se rabattit alors sur la soie, réservée jusqu'alors aux seuls costumes d'apparat, et, grâce aux manufacturiers qui surent en offrir immédiatement tous les genres, les tissus soyeux devinrent d'un usage courant jusque dans les villages les plus reculés.

Quelques consciences essayèrent bien de protester contre cet accroc aux principes de simplicité hérités de nos mères, mais elles furent vite réduites au silence par les sophismes habiles des marchands drapiers poussant à la vente en disant: les soieries ne coûtent actuellement pas plus que les lainages! (Ils se gardaient bien de parler de leur durée.)

A ce moment, moment des gros bénéfices à la campagne, toutes les têtes furent un peu grisées, l'argent autrefois rare affluait, les paysans tenaient à leur tour le haut du pavé, la revanche était venue, ils pouvaient damer le pion aux citadins; rien



n'était trop beau pour eux et il fallait en quelque sorte se venger de toutes les mortifications reçues.

Pouvant acheter et payer cher, ce fut pour beaucoup un moment de folie et de gaspillage parfois comme si les hauts prix devaient durer toujours.

Par griserie donc, puis par entraînement, le luxe s'installa dans nos demeures, chacun y succomba pour ne point paraître en moins bonne posture financière que son voisin, les dépenses se multiplièrent et, sans la crise laitière, nous vivrions peut-être encore en plein rêve. Mais il fallut déchanter et devant des difficultés parfois très grandes se ressaisir, retrouver son assiette, revenir au bon sens natif.

Le luxe ne nous a pas rendus plus heureux, notre bourse seule en a souffert et devant des armoires à repourvoir il faut convenir un peu tard que les jolies soies chatoyantes si agréables à porter n'offrent point la solidité qui est indispensable à nos vêtements.

Revenons donc bravement et sans fausse honte à nos bons vieux tissus d'antan, si pratiques et durables, dont les nuances varient aujourd'hui à l'infini grâce aux procédés chimiques modernes. Mettons tous nos soins – ce sera notre luxe – à choisir justement la nuance qui nous siéra le mieux qui conviendra à notre teint, à la saison qu'elle doit affronter ou à la circonstance qu'elle doit marquer. Et puisque nous sommes en été, n'est-il rien de plus joli, de plus seyant, de plus pratique que le blanc et les tissus de coton blanc ; jeunes filles portez des robes blanches dans lesquelles, plus tard, vous taillerez jupons et jupettes pour vos fillettes, ce n'est pas le moindre plaisir des mamans que de revivre ainsi dans leurs filles. En voulez-vous un exemple ?

Je sais en ville telle fillette, unique enfant de parents aisés qui, à 12 ans, n'a encore porté que des robes taillées dans celles que portait sa mère étant jeune fille, l'enfant paraît toujours mise avec élégance.

Quant à la constatation que l'entretien des jeunes filles à la campagne représente le plus souvent le seul gain auquel elles puissent prétendre, elle est parfaitement exacte, de sorte que pour reconnaître les nombreux services, par elles rendus à l'exploitation familiale, il n'est pas rare de voir leurs père et mère leur laisser carte blanche dans le choix de leurs colifichets et de leurs vêtements.

Nous tombons là à un des gros problèmes de nos temps modernes où l'on discute beaucoup sur le gain individuel et des droits de chacun à une rétribution équitable, mais nous ne saurions en quelques mots seulement faire le tour de cette question si complexe sur laquelle nous reviendrons du reste tôt ou tard.

Constatons seulement que si l'idée est juste de ne pas lésiner dans ce que nous estimons devoir à nos filles nous faisons pourtant fausse route dans la manière dont nous les gratifions ; leur gain ne doit pas porter uniquement sur les objets de toilette parce qu'ils deviennent très vite une invitation au luxe. En principe c'est à la mère à choisir les étoffes qu'il convient à sa fille de porter, c'est son goût qui doit faire loi, et si la jeune fille comprend ses devoirs filiaux aucun conflit ne surgira entre elles.



Le commerce des parents d'Augusta Gillibert-Randin à Orbe à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Il faut si bon se retrancher derrière sa mère, mettre toute sa confiance en elle, être sûre de son jugement, être guidée par ses bons conseils. Ne permettez pas, jeunes filles, que ni le crêpe de Chine, ni la foulardine, ni le taffetas, ni la soie charmeuse ne vous éloignent jamais de votre mère, le temps ne viendra que trop tôt où ses conseils vous feront défaut et où vous donneriez beaucoup pour y recourir encore !

Le luxe dans la toilette ne conduit pas nécessairement au mariage, témoin ce jeune agriculteur vaudois, maître d'une jolie position ensuite de la mort de ses parents, jeune homme rangé et intelligent, désirant se marier, mais qui ne savait sur quelle jeune fille faire tomber son dévolu parce qu'il n'en rencontrait aucune dont la mise lui certifiât que son choix serait heureux. Il cherchait une violette et ne rencontrait que des roses.

Mais les ourlets à jours ! ... me direz-vous, est-ce aussi du luxe ? Ils ne comportent aucune dépense supplémentaire, ils ne nous prennent qu'un peu de temps.

Comment vous répondre autrement, jeunes lectrices, qu'en vous répétant le mot d'une citadine, mariée depuis une dizaine d'années.

– « Si mon trousseau était à refaire, disait-elle, je ne ferais aucun ourlet à jours, tous mes draps sont en loques, il faut que je les ourle à nouveau et je ne sais comment m'y prendre car la marque me gêne. »

Voilà une expérience qui coûte un peu cher et dont il faut profiter, mais comme il n'est pas indiqué de tout sacrifier à l'utile, qu'il n'y a point de règle sans exceptions et que le temps mis à broder – une fois les bas raccommodés – pourrait être plus mal employé, rien ne s'oppose à la confection soignée de quelques taies d'oreillers et d'un ou deux draps ouvrés que vous réserverez plus tard soigneusement pour le lit des visites.

Rien n'est trop joli, n'est-ce pas, pour recevoir nos amis comme rien n'est précieux comme leur amitié, cultivons celle-ci qui nous procurera les douces joies de l'hospitalité ... et gardons les robes de soie pour des dates qui marqueront dans nos vies.

### **L'école ménagère rurale vaudoise**

*L'Industrie Laitière Suisse*, 6. 10. 1922

Sur le plateau de Marcelin qui domine la petite cité de Morges, face au lac et aux belles montagnes qui l'entourent un superbe bâtiment à deux ailes vient d'être érigé : c'est la future école cantonale d'agriculture.

Autour de ce bâtiment principal se groupent en un grand quadrilatère la vaste maison de ferme aménagée selon les exigences modernes et modèles, les constructions plus modestes qui abriteront le gros et petit bétail de l'école, les dépendances et les bâtiments annexes ; la maison de la Direction est un peu en retrait.

Mais rien n'est terminé en Marcelin et l'activité est grande sur le chantier, partout le bruit des marteaux retentit, ici les tailleurs de pierre façonnent les moellons,

les maçons crépissent les murs, les ferblantiers installent les chenaux, les serruriers les balustrades, là les charpentiers clouent les cloisons, les appareilleurs font leurs installations diverses tandis que de quart-d'heure en quart-d'heure retentit la trompe du camion-automobile qui transporte les cailloux pour former les voies d'accès. Dans tous les sens les brouettes de terrassiers vont et viennent, des ordres brefs sont donnés, les chefs sont là et dans ce fourmillement de corps affairés et de mouvements divers l'impression se dégage qu'aucun à-coup ne se produit mais que chacun de ces mouvements accuse un pas en avant fait vers l'achèvement de l'œuvre grandiose.

Un magnifique panorama se déroule de Marcelin à l'œil ravi qui pour la première fois contemple ce paysage, le lac est d'un bleu de saphir qu'ourlent des vagouettes blanches, les montagnes s'estompent mollement dans une brume légère tandis que la nappe étincelle aux rayons du soleil, la campagne, colorée des chaudes teintes de septembre est sillonnée de routes blanches qui, de village en village, conduisent à la capitale paresseusement étendue sur ses gradins du côté du levant.

La campagne vaudoise elle-même est une merveille en cette brillante journée d'automne, les vignes de Marcelin, groupées en amphithéâtre, montent à l'assaut du coteau que couronnent d'un côté les tours crénelées du château de Vufflens et de l'autre les solides maisons paysannes d'Echichens, les ceps sont chargés de grappes dorées et de pampres rougissants, les poiriers fléchissent sous le poids de leurs fruits tandis que dans les molles prairies au vert intense les troupeaux mettent leurs taches claires aux dessins toujours changeants.

Le hangar élevé en pleins champs témoigne que le travail du domaine s'est accompli en temps voulu, il regorge jusqu'au faite de gerbes attendant le battage et de fourrages que les vaches, tout récemment acquises au Comptoir suisse, savoureront bientôt avec délices.

De grands et beaux arbres, peu ou point, mais des vergers tout neufs en plantations impeccables soit qu'on les observe en diagonale ou en ligne droite.

Au milieu de la prairie cependant, un peuplier solitaire, seul témoin des vieux âges contemple la transformation qui s'opère. Autour de lui les saisons se sont succédés, les orages ont sévi, les générations ont vécu. Solidement campé comme une sentinelle avancée, sa flèche montrant le ciel, il a défié les uns et les autres, sa tête altière et chenu a tour à tour vu passer la gloire des seigneurs de Vufflens en leurs magnifiques cortèges de guerriers caparaçonnés d'or, il a vu s'accomplir le rude labeur des populations asservies qu'une lente évolution a pas à pas conduites à la liberté et à la possession du sol.

Sentinelle avancée, le peuplier séculaire a vu poindre puis s'établir les unes après les autres les nobles conquêtes de notre démocratie si bien qu'autour de lui, tout près du fier donjon des seigneurs d'autrefois, ceux qu'un dur servage asservissait alors à la glèbe, toute une jeunesse rurale va maintenant s'ébattre, à laquelle les bienfaits d'une préparation professionnelle seront largement offerts ...

Un peu sur la droite et rejoignant la maison des professeurs voici la plantation de pommes de terre et le jardin maraîcher en formation : plusieurs belles planches de fraises, des brocolis pour le printemps, des carottes et céleris à mettre en cave, des bettes, des tomates, des épinards pour les futurs menus, car l'école ménagère rurale ouvre aujourd'hui ses portes, l'aile qui l'abritera seule est terminée et nous allons assister à une cérémonie tout intime, l'inauguration officielle ne devant avoir lieu que plus tard, à l'achèvement des travaux, lorsqu'en novembre s'ouvrira l'Ecole d'agriculture proprement dite.

D'un peu partout arrivent les vingt-quatre élèves, toutes vaudoises, représentant onze districts de toutes les régions du canton ; les unes sont en char, conduites par leur père ou mère, les autres descendent du train, d'autres arrivent en auto. Chacune ne porte avec elle que de menus bagages puisque dans le grand vestibule du premier étage s'entassent les malles précédemment expédiées.

Monsieur le Chef du Département de l'agriculture, Ferdinand Porchet, ouvre la séance en appelant la bénédiction de Dieu sur la maison de Marcelin, sa directrice, ses élèves et le travail qui s'y accomplira.

En des paroles très simples mais tout empreintes de cordialité et de paternelle bienveillance, M. Porchet s'adresse aux élèves qui à l'appel de leur nom se lèvent et se présentent ainsi les unes aux autres, puis vient le tour de la directrice, de son aide, des chefs de culture, professeurs internes et externes et de deux dames de la Commission de surveillance.

« Vous êtes des privilégiées », dit en substance M. Porchet aux jeunes filles, « privilégiées parce que vous allez vous-mêmes installer cette maison, privilégiées puisque vous allez être formées à ce qui plus tard deviendra votre tâche, mais il n'y a point de privilégiées sans devoirs et l'Etat, vos professeurs, vos parents, notre canton seront en droit d'attendre beaucoup de vous ; le pays tout entier, en regard des sacrifices énormes qu'il a consentis aura le droit de compter sur vous comme paysannes, ménagères, mères de famille et citoyennes. »

Puis ce fut le défilé dans les différentes salles, dortoirs, cuisine, dépendances où toutes les installations furent tour à tour admirées par les visiteurs ravis, mais chut ... n'en parlons pas avant l'inauguration et la prise de possession du bâtiment par les autorités cantonales. Comme femmes de la campagne vaudoise, nous ne pouvons cependant pas laisser passer cette journée inaperçue, car elle comptera dans nos annales paysannes, nous ne pouvons pas la laisser choir dans le temps sans adresser un hommage de reconnaissance à M. le Conseiller d'Etat Porchet qui a consacré dix ans de sa vie et de ses préoccupations à l'étude de la question féminine agricole.

Par ses compétences, sa compréhension des besoins, son souci du progrès, ses patients efforts et son énergique direction M. Porchet a su mener à chef une énorme entreprise si bien que la journée du mardi 26 septembre peut être considérée à la fois comme un aboutissement et comme un point de départ.

Puisse l'école de Marcelin sur Morges réaliser tous les espoirs qu'on fonde sur elle et devenir pour les nombreuses jeunes filles qui vont s'y succéder une source de développement comme un enrichissement matériel et moral pour notre canton tout entier.

### **Avril, ses espoirs, son fruit**

*L'Industrie Laitière Suisse, 6. 4. 1923*

Avril revient et vous, mes hirondelles,  
Vous revenez en ces lieux bien connus ;  
Vous apportez le printemps sur vos ailes,  
Oiseaux légers, soyez les bienvenus.

Comme le temps a passé depuis notre dernière causerie ! Le ciel alors était morose, les jours ternes et froids, aujourd'hui un gai soleil réchauffe la nature, les prés sont reverdis, les fleurs sont écloses et de l'aube à la nuit partout un joyeux ramage annonce à la terre en éveil qu'avril est de retour.

Avril, le mois où tout renaît, reprend vie et espère, le mois du gai labeur, du chaud soleil mais aussi celui des giboulées, celui où l'âme, aussi bien que le corps, sent sourdre en elle toutes les énergies qu'une espérance tenace active et stimule mais qu'un rien peut abattre et déprimer.

C'est le mois des brusques contrastes : aujourd'hui le soleil, demain la pluie ; aujourd'hui le sourire, demain les larmes ; aujourd'hui tout est facile quand demain le courage fera défaut ; Jean qui pleure aujourd'hui sera demain Jean qui rit, tellement nos âmes sont chevillées à nos corps et sensibles, les uns comme les autres, après un long hiver, aux fluctuations de la nature.

Mois de contrastes, mois de transition qui prépare le radieux printemps et la gloire de l'été ; haut donc les cœurs, la terre encore va pousser son germe que couronnera la moisson !

Le temps a passé, disons-nous, les semaines se sont succédé et si, pour plusieurs d'entre vous, mes sœurs, l'absence de nos causeries régulières dans le journal a paru longue et inexplicquée, ainsi que de divers côtés le témoignage m'en est revenu, cela n'est point que nous n'ayons plus rien à nous dire, ni que votre correspondante vous ait oubliées, ni qu'elle ait posé définitivement sa plume : c'est tout simplement par suite d'une accumulation de travail qu'elle est restée muette, travail aujourd'hui derrière elle qui lui permet de reprendre avec plaisir le fil de ses conversations.

Et pour clore cette note personnelle permettez-lui de vous remercier les unes et les autres, vous qui d'une manière ou d'une autre avez su lui faire part de votre déception quand, au cours de ces dernières semaines, le Coin de la fermière restait vide ; ça lui a été une preuve que le journal était lu, que les différents sujets par elle effleurés ces derniers mois avaient rencontré un écho dans nos campagnes, que les femmes enfin sentaient un besoin réel de parler entre elles et à leur manière des sujets et des travaux qui les occupent et les préoccupent.

C'est notre manière à nous, n'est-il pas vrai, de nous éduquer mutuellement, même en relevant et en critiquant tel ou tel de nos défauts, telle ou telle de nos faiblesses pour nous en corriger et pour nous enrichir.

La formation de notre personnalité dépend de notre attachement au travail et non pas de la proportion de jouissance que nous offre notre situation sociale.

Stimulons-nous donc dans l'accomplissement joyeux de notre tâche journalière, encourageons-nous dans nos difficultés respectives, élevons-nous au niveau de nos responsabilités de mères de famille sachant et nous répétant que c'est la femme qui fait la société et que la société ne vaut que ce que vaut l'individu.

Tous les grands hommes ont eu leur Egérie ou leur Monique et chacune dans son rôle n'a pu exercer une influence que par l'application journalière et constante de ce principe qui résume toute l'action féminine : donner ce que l'on a, n'être que ce qu'on est.

Or pour donner aux autres il faut posséder quelque chose ; pour être il faut travailler sans cesse à se former soi-même, c'est donc à une éducation de nous-mêmes que la vraie vie nous appelle, c'est à un enrichissement constant que nos responsabilités nous poussent.

A ce titre seul de formation de la femme il convient de rendre encore une fois hommage ici à l'influence énorme que peut avoir dans ce domaine l'école ménagère rurale de Marcelin sur Morges.

Une première volée en est sortie, une seconde va y entrer et en regard de la somme de connaissances emportées par les vingt-quatre jeunes filles sortantes et répandues par elles dans vingt-quatre localités différentes de plusieurs régions du canton on peut affirmer que le pays a tout à gagner à voir grandir le nombre de celles qui viendront à Marcelin acquérir quelque chose.

Des quinze branches d'enseignement théorique ou pratique dont se compose le programme des cours il y a cent à parier contre un que telle élève deviendra experte dans plusieurs sinon dans toutes les activités féminines que cet enseignement aura éclairées, qu'il porte sur la cuisine ou la tenue de maison, la lessive ou le repassage, l'économie domestique, la chimie alimentaire ou la comptabilité, l'hygiène, la puériculture ou l'alimentation rationnelle, la culture maraîchère ou les travaux à l'aiguille très en avant poussés, la conduite du poulailler ou de la porcherie, l'élevage des moutons et des chèvres, partie du programme peut-être la plus critiquée dans nos campagnes quoique susceptible d'amener une sérieuse aisance dans nombre de ménages agricoles.

Mais plus qu'à toutes les connaissances acquises ou que vous acquerrez, jeunes filles qui sortez ou qui allez entrer à Marcelin, travaillez à votre formation morale ; la valeur de la femme réside avant tout dans sa valeur morale, cultivez donc aussi la modestie, la simplicité, l'abnégation, le dévouement qui va jusqu'au sacrifice de soi.

Vous deviendrez alors des femmes dont le pays s'honorera et après avoir été les fleurs qui embellissent nos demeures et dont les plus belles se reconnaissent à leur parfum, vous deviendrez pour vos époux la « femme forte dont la valeur surpasse celle des perles et en qui le cœur de son mari s'assure ».

## **Il était quatre petits enfants**

*L'Industrie Laitière Suisse, 30. 11. 1923*

C'est du dernier livre de Bazin qu'il s'agit, un livre où l'auteur comme dans tant d'autres – *Le Blé qui lève*, *La Terre qui meurt* – exalte l'amour du sol natal, l'attachement que lui voue le paysan de France et la place que la mère occupe dans ces milieux rustiques.

Simple histoire d'une famille paysanne l'on chercherait en vain dans ces pages l'intrigue habituelle aux grands romans modernes, cependant d'emblée le lecteur est conquis par le ton de vérité qui se dégage du récit, et rares seront ceux, croyons-nous, qui poseront le livre avant la dernière page tournée.

Ce volume devrait se trouver dans toutes les bibliothèques de village où son influence serait incontestable et contribuerait certainement à faire mieux comprendre la valeur supérieure de la vie des champs quant à la formation de l'âme humaine.

Que tout cela serait plus bienfaisant et plus tonique que la lecture affriolante et démoralisante de certains auteurs modernes, Barbusse même, dont notre jeunesse campagnarde se repaît. Sans qu'on s'en doute ou parce qu'on n'accorde pas assez d'attention aux choix scrupuleux de ce qu'on offre à lire à la jeunesse dans nos villages, cette jeunesse sera bientôt contaminée comme celle des villes par un virus empoisonné. La vie de famille même est sapée par sa base et la belle santé morale dont s'honoraient nos campagnes ne se rencontrera bientôt plus nulle part.

« Point d'enfants, je ne veux point d'enfants ! » avons-nous entendu dire une jeune fiancée, il n'y a pas bien longtemps, dans un de nos villages.

Point d'enfants ... pourquoi donc vous mariez-vous, chère amie, vous prétendez fonder un foyer, c'est-à-dire une famille, et à ce foyer vous décidez que vous vous asseyez seule, la flamme qui s'en dégagera ne réchauffera que vos seules mains, votre intérieur sera toujours rangé, vos meubles soignés, votre vie facile et puis la vieillesse viendra, le cœur se rétrécira faute de l'avoir exercé et, à ce foyer désert, devant ces cendres refroidies la solitude sera votre dernière compagne. Est-ce bien cela, que vous avez choisi, la condition que, de propos délibéré, vous avez imposée à celui qui vous a choisie comme compagne de sa vie ?

Non, chère amie, réfléchissez donc et ne diminuez pas votre capacité de vivre, les théories que vous prétendez suivre sont des théories funestes, puisées dans une littérature malsaine et pratiquées par une société pourrie qui n'est point encore la nôtre, Dieu merci ; acceptez donc la vie telle qu'elle se présentera et n'y limitez aucun de vos devoirs.



La maternité au surplus n'est-elle pas notre plus belle fonction, celle pour laquelle nous avons été créées, c'est elle qui met à nos fronts la plus belle auréole, qui donne à notre être son complet épanouissement, à la vie conjugale sa valeur et sa raison d'être.

L'homme est un roi, il ne faut pas qu'il soit un roi découronné, tel le dernier représentant d'une dynastie qui s'éteint.

Drôle de sujet d'entretien ... me direz-vous, amies lectrices, mais c'est traiter à notre manière le sujet qui passionne à l'heure qu'il est des pays tout entiers et des chefs de gouvernement, celui de la dépopulation ou de la baisse de la natalité. Et c'est parce qu'à notre tour, comme peuple, nous allons glisser sur la pente, qu'ayant entendu la déclaration de ma jeune amie j'en fais le thème de la présente causerie pour nous mettre en garde les unes les autres : la dépopulation des campagnes a deux causes, l'abandon de la terre pour la vie facile des villes et la limitation du nombre des naissances dans nos familles paysannes.

«Nos classes sont en décroissance», me disait un jour un instituteur depuis quinze ans en fonction dans la même commune rurale et il me citait des chiffres à l'appui.

«Les mêmes familles sont toujours là, ajoutait-il, à preuve que la population est stable mais on ne rencontre plus de grandes familles, de nombreuses familles comme autrefois.»

La conséquence de cet état de choses c'est que les ménages qui n'ont qu'un ou deux enfants et qui voient ceux-ci se vouer à l'enseignement ou se marier en ville sont, avec les années, dans l'obligation d'affermier leurs terres à des étrangers au canton.

Ceux qu'on voit alors s'implanter chez nous sont pour la plupart, de nos confédérés bernois possédant huit, neuf ou dix enfants; ils travaillent en famille, n'ont point de main-d'œuvre à payer et de ce chef font des économies qui bientôt leur permettront d'acquérir le domaine qu'ils ont fait valoir.

De nombreux fils sont une bénédiction, disait déjà le vieux roi-prophète, heureux l'homme qui en a rempli son carquois.

Préoccupons-nous de cela, amis de la campagne, et rendons y nos enfants attentifs.

La maternité est pour la femme à la fois sa joie et sa couronne, il faut qu'elle demeure pour notre élite paysanne la raison même de son existence, qu'elle soit dans les profondeurs de l'âme féminine comme un appel de la race auquel aucune femme, vraiment digne de ce nom, ne cherche à se soustraire.

Rejoignant alors l'héroïne du livre de Bazin, nous comprendrons mieux la tâche splendide qui nous est échue en partage, celle de former ces personnalités admirables dont s'honoreront toujours tous les peuples, ceux qui aux qualités d'endurance et d'attachement au sol, dans la simplicité de leur âme, sauront ajouter les grandes qualités morales qui font la grandeur de l'individu.

Cette éducation-là elle doit commencer au berceau, quand se nouent autour de nos cous les petits bras caressants, quand les caractères s'affirment, quand le besoin d'activité se révèle ... et se poursuivre jour après jour, toute la vie.

Puissiez-vous toutes, ô mes sœurs, dans l'intimité de vos foyers champêtres, comprendre la valeur de cette éducation familiale qui réclame de la femme le meilleur d'elle-même et le don de soi-même.

### **L'orientation professionnelle**

*L'Industrie Laitière Suisse, II. 4. 1924*

Si les mots ont changé la chose est restée la même et la locution ci-dessus, de formation plutôt récente mais entrée dans l'usage courant de notre langue moderne, cette locution n'exprime pas autre chose que le choix d'une vocation.

Gros souci pour les parents, préoccupations prolongées, souvent cuisantes, que chaque printemps ramène dans les familles.

Que ferons-nous de ce garçon ? dit le père ou la mère, à quoi mettrons-nous notre fille, que choisir pour cette autre, surtout pour tel enfant qui ne possède aucune aptitude spéciale ?

Ou bien c'est la question financière qui pour l'heure est devenue brûlante, l'enfant a fait choix d'une vocation et cela implique le départ de la maison, l'entrée aux études ou en apprentissage, un sacrifice d'argent, l'abandon d'une aide sur laquelle on croyait pouvoir compter.

Ailleurs ce sont les parents qui dès longtemps ont décidé que tel fils deviendrait vétérinaire ou médecin, telle fille institutrice ou couturière.

Consulter les intéressés, personne n'y songe, n'auront-ils pas soit les uns soit les autres bien moins de peine dans la vie que n'en ont eu leur père et mère à la campagne.

Ailleurs encore c'est le départ prématuré du père de famille ou une maladie prolongée de la mère qui décide de la vocation d'un fils en le forçant à embrasser malgré soi la profession paternelle, en y sacrifiant ses goûts, quoique des dons avérés eussent semblé le désigner pour une toute autre vocation.

Conflits pénibles, douloureux, périlleux même, dont on ne sort qu'au prix de concessions réciproques.

C'est le dur apprentissage de la vie, la trempe dont le caractère de l'adolescent doit sortir viril et fort. Abstraction faite des considérations morales énoncées ci-dessus, il faut se réjouir de ce que, de nos jours, on se préoccupe des aptitudes naturelles avant d'engager l'enfant sur une voie plutôt que sur une autre.

Nombreux sont les exemples dans le passé, en effet, où des vies tout entières ont été gâchées ou vouées à la médiocrité parce que les parents n'avaient consulté ni les goûts, ni les aptitudes de leurs enfants avant de choisir leur carrière et c'est probablement de l'examen de ces dispositions naturelles qu'est venu le vocable d'orientation.

En termes de marine, celui-ci indique la position que doit prendre un navire pour permettre à ses voiles de recevoir avantageusement l'impulsion du vent.

Enfants de nos maisons, frêles petites barques, légers esquifs prêts à vous élancer sur la mer de la vie, puissiez-vous tous partir dans la bonne direction, courir dans la carrière que vous aurez choisie, à toutes voiles accomplir votre course pour en atteindre un jour le but !

Jamais plus qu'aujourd'hui la nécessité d'une sérieuse préparation professionnelle ne s'est imposée à l'attention des éducateurs. En aucune carrière on ne s'improvise en maître, il faut le devenir, connaître par le menu les exigences et les difficultés d'un métier, s'y préparer de la manière la meilleure pour y donner sa pleine mesure.

Cette préparation professionnelle touche elle-même de très près au développement économique d'un pays. On l'a si bien compris qu'on a assimilé l'agriculture aux autres professions en en faisant l'objet d'un enseignement parce que pas plus en agriculture qu'en médecine on ne doit rien laisser au hasard.

Si l'on en croit Ph. Monnier qui affirme dans « Mon village » qu'aujourd'hui l'agriculture est devenue un art, on n'est pas loin de reconnaître aussi que la science ménagère est un facteur important de notre économie nationale.

Le manque de main-d'œuvre ménagère, de jeunes filles voulant se vouer aux travaux du ménage, le peu de considération qu'a dans l'esprit des jeunes tout service domestique, la nécessité de rééduquer les chômeuses, toutes ces raisons ont amené les Bureaux d'orientation professionnelle pour femmes, les Conseillères de vocation et les Offices du travail à examiner ce qu'il y aurait à faire pour relever le service domestique et le faire considérer comme un véritable métier auquel on se prépare par un apprentissage complet, sérieux, surveillé, basé sur un contrat analogue à ceux des autres métiers et terminé par un examen (Bulletin féminin mars 1924).

Que nous voilà loin de la pauvre Cendrillon, reléguée par ses brillantes sœurs et abandonnée à son obscure besogne ménagère ! et pour nous, femmes, quelle satisfaction de voir appréciés à leur juste valeur les mille détails de notre vocation de simples ménagères soit à la campagne, soit à la ville.

Envisager le travail domestique comme une profession, c'est suggérer à celles qui s'y emploient le désir de la connaître à fond et nous ne doutons pas qu'une véritable émulation ne se produise dans cet ordre de faits, d'ici quelques années.

La participation sans cesse grandissante des jeunes paysannes aux cours de Marcelin sur Morges en est l'illustration frappante pour ce qui concerne la campagne.

Aux trois premiers cours de vingt-quatre élèves qui viennent de s'y succéder dans l'espace de dix-huit mois deux cours simultanés vont s'ajouter ; ils seront donnés cet été à 48 jeunes filles ; c'est dire qu'un peu partout on a compris l'importance du développement de la femme et la nécessité de faire pour les filles une partie au moins des sacrifices consentis depuis longtemps déjà en faveur des jeunes paysans.

Un stage à Marcelin, voilà de quoi élargir et embellir toute une vie de femme. Tout y est passé en revue des innombrables devoirs d'une maîtresse de maison ; l'éducation maternelle même y dévoile certains de ses secrets, tandis que de véritables poupons se prêtent à l'enseignement de la puériculture. L'agréable et l'utile, l'art et l'indispensable s'y marient harmonieusement dans un programme toujours mieux étudié et mieux élaboré et les jeunes élèves y apprennent tout aussi bien à tuer une volaille qu'à se confectionner un costume à la dernière mode.

Parents qui désirez préparer vos filles pour la vie, faites-leur faire avant toute autre chose l'apprentissage ménager, permettez-leur d'acquérir avec toutes les connaissances pratiques de leur métier de ménagères – qu'elles se marient ou demeurent dans le célibat – les notions d'économie, de prévoyance et d'organisation que jamais le hasard ne leur confèrera et que toutes ne possèdent pas comme qualités natives.

Pour être reine chez son époux il ne suffit pas de lui plaire pour être élevée à cette dignité, pour asseoir son prestige et exercer son influence ; il faut à la femme des connaissances pratiques en grand nombre, des qualités morales et une préparation professionnelle d'où dépend la prospérité commune et dont les effets se feront sentir jusque sous les cheveux blancs.

### **III<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises.**

#### **Amélioration des conditions de la vie à la campagne, I**

*L'Industrie Laitière Suisse, 28. 2. 1930*

L'année dernière, du 1<sup>er</sup> au 5 juin 1929, se réunissait à Budapest un Congrès international pour l'embellissement de la vie rurale. C'était le troisième du genre. Instaurés par la Belgique, ils se réunissent ici ou là tous les deux ans.

C'est dire l'importance que revêt l'agriculture dans toutes les nations et souligner, parmi les travailleurs agricoles, la place immense qu'y occupe la femme, à laquelle est indiscutablement liée l'idée d'embellissement de la vie rurale.

Cette expression n'est au reste pas très précise, car comme le dit un journal agricole vaudois qui donne un résumé des vœux adoptés par ce Congrès, « il ne s'agit pas de chercher à décorer de fleurs les places des villages, les fontaines ou les fenêtres des maisons paysannes, mais bien de rechercher tout ce qui peut contribuer à faciliter ou à améliorer la vie rurale dans toutes ses manifestations. »

Pour la seconde fois aussi, la Journée des Femmes vaudoises invite ses participantes à s'occuper des questions agricoles aux fins d'examiner jusqu'à quel point ont été réalisés les projets entrevus l'année passée et de jeter des bases solides quant aux relations commerciales, et à la compréhension mutuelle, qui doivent exister entre femmes de la ville et femmes de la campagne.

Or la première constatation qui s'impose aux esprits dès que ces problèmes complexes sont examinés impartialement c'est la place qu'occupe l'agriculture dans la

vie économique des peuples. Pour ne parler que de la Suisse, et à en croire un correspondant de la Suisse orientale à l'un de nos grands quotidiens, la situation de l'industrie et du commerce dans cette partie du pays est fort précaire. Depuis une dizaine d'années la broderie qui occupait autrefois presque toutes les femmes a été remplacée par l'industrie de la «viscose» ou soie artificielle qui occupe 3000 ouvrières au moins; on y engage nombre de Tessinoises et de Valaisannes assez peu payées. Mais cette industrie est malsaine, elle cause une intoxication chimique qui empêchera sa diffusion. D'autre part il suffirait que la mode se dirige dans un autre sens pour faire péricliter à son tour cette industrie nouvelle.

«Que les gens qui cherchent l'avenir économique de la Suisse dans la sphère industrielle et commerciale ne se trompent donc pas, écrit l'auteur en fin d'article, l'agriculture sans être prospère, hélas! et tout en demeurant un métier pénible, a l'avantage d'offrir plus de sécurité à ceux qui savent lui rester fidèles. Que la jeunesse se le dise.» Les questions agricoles sont donc plus actuelles que jamais en Suisse, elles le sont encore davantage dans notre grand canton de Vaud, plus agricole qu'industriel puisque le tiers de sa population s'occupe d'agriculture. Il n'est donc point oiseux de rechercher par quels moyens on peut l'améliorer et embellir les conditions de la vie à la campagne. Au reste cette amélioration est d'importance capitale au point de vue du bien-être général de la Société. N'avez-vous pas vous-mêmes entendu maintes fois cette expression: «Quand l'agriculture va mal, tout va mal.» Les commerçants disent alors: On ne vend rien.

Travailler à améliorer les conditions de vie à la campagne, c'est donc pour chacune de nous travailler à une amélioration sociale certaine et non pas chercher à favoriser telle classe sociale aux dépens d'une autre.

Ceci dit, il ressort du Congrès de Budapest, et du grand nombre de vœux qui y ont été votés que cette amélioration doit être orientée dans quatre directions différentes:

- 1° Par le moyen de «l'éducation rurale».
- 2° En cherchant à créer une véritable mentalité rurale.
- 3° Par un écoulement judicieux des denrées agricoles.
- 4° Par la coopération des grandes associations officielles et privées.

Une éducation rurale. Il est juste, il est normal que la plante humaine retienne la première l'attention. C'est par l'éducation que la société s'élève, cette éducation elle doit commencer sur les genoux de la mère de famille. C'est un privilège si gros de conséquences qu'il ne devrait pas être nécessaire d'y attirer l'attention des mères: pétrir de ses mains l'argile de la personnalité enfantine, y inscrire sa pensée, lui insuffler un idéal moral et religieux, meubler le cœur et l'intelligence des enfants, leur faire aimer le Bien, le Beau, la Vérité, la Droiture, est-il tâche plus sublime! Eh bien, je puis affirmer ici que trop souvent, à la campagne, cette tâche primordiale passe au second plan; trop souvent la paysanne, débordée de travail, néglige cette éducation

du jeune âge, n'en comprend pas même l'importance immédiate, non plus que le point de vue professionnel; encore moins la comprend-elle au point de vue moral. Pourvu que ses enfants ne l'embarrassent pas dans la cuisine ou ne l'entravent pas dans son travail, elle n'en demande pas davantage. Sommairement débarbouillés le matin, les enfants sont expédiés dehors où ils se traînent, font ce qu'ils veulent, se salissent au contact de la terre ou à la fontaine, entendent de gros mots, des expressions ordurières, souvent des jurons de la part du personnel. S'ils s'aventurent à requérir l'aide maternelle dans telle de leurs petites difficultés, c'est pour s'entendre trop souvent répéter: « Ah! ne m'ennuie pas, je n'ai pas le temps de t'écouter; allons, va t'amuser; tiens voilà une tartine et laisse-moi tranquille!» L'enfant devient ainsi un sacrifié. Sa mère trouvera le temps d'élever des poussins, de soigner la porcherie, de sarcler ses plates-bandes, mais elle ne saura pas prendre celui d'élever son enfant et de faire comprendre à son mari que cette tâche prime toutes les autres. Oh! l'enfant, avec sa logique, se rendra compte de tout cela, même dans ses très jeunes années; il comprendra très vite que seul le travail compte à la campagne et il en arrivera à détester ce travail des champs qui le frustre de ce auquel il a droit. Il y a chez nous beaucoup d'habitudes de ce genre à transformer, et l'on ne saurait trop insister sur l'importance de l'éducation maternelle rurale dans les premières années. Plus tard, c'est l'école qui entrera en jeu, et le rôle d'éducateur rural passera aux mains et subira l'influence de l'instituteur et de l'institutrice. S'ils proviennent eux-mêmes d'un milieu agricole et s'ils connaissent la psychologie de ce milieu ils sauront attacher à la terre et faire aimer le travail des champs à leurs élèves, garçons ou filles. L'instituteur et l'institutrice ont dans ce sens-là une très grande responsabilité car il est notoire que bien des éléments, parmi les meilleurs de la classe paysanne, ont été détournés de l'agriculture par un régent ou une régente par ailleurs bien intentionnés. Il faudrait oser dire aux uns et aux autres: n'estimes jamais qu'un jeune homme ou une jeune fille est trop bien doué pour faire un paysan ou une paysanne. « L'agriculture est aujourd'hui un art, » écrivait Ph. Monnier. Or cette profession exige des connaissances si variées, tellement plus variées que la plupart des autres qu'un ministre anglais, Gladstone, a pu dire: « L'homme sachant bien diriger une ferme serait capable de diriger l'empire des Indes. »

– Comme complément à l'éducation maternelle et à l'école primaire rurale les écoles professionnelles agricoles, masculines et féminines sont affectées, ensuite à jouer un rôle de plus en plus important dans l'amélioration des conditions de la vie à la campagne.

Si dans plusieurs des pays représentés au Congrès de Budapest c'est encore une chose à créer, ces écoles existent chez nous et elles ont fait leurs preuves. Celle de Marcelin-sur-Morges a formé depuis sa fondation, il y a huit ans, pas mal de jeunes paysannes qui peu à peu ont amené dans nos milieux agricoles plus de confort, plus d'esthétique intérieure et extérieure, une meilleure organisation de la journée de tra-

vail, plus d'hygiène, des connaissances plus étendues en jardinage, en tenue de maison, en puériculture aussi, mais il y a encore beaucoup à faire parmi nous jusqu'à ce que toutes les familles paysannes aient compris qu'il faut aujourd'hui à la femme de la campagne une formation professionnelle dont elle pouvait se passer autrefois.

### **III<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises.**

#### **Amélioration des conditions de la vie à la campagne, II**

*L'Industrie Laitière Suisse, 7.3. 1930*

C'est dans ces écoles-là que la mentalité rurale sera acquise, cette mentalité qui consiste à être soi, une paysanne, et non pas la caricature d'une citadine, quoique les besoins modernes soient les mêmes à la campagne qu'à la ville. Mais on rencontre aujourd'hui la possibilité de se développer aussi bien à la campagne qu'à la ville. Partout des antennes sur le toit des fermes, c'est dire que sans se déranger, ce soir, la famille assistera à un concert de Londres, de Rome ou de Paris; des conférences variées sont aussi offertes aux campagnards par radio, nombre de causeries instructives, amusantes, ou professionnelles, gratuites toujours, sont accordées par l'Etat chaque hiver, la seule peine étant de s'inscrire à temps; le cinéma scolaire apporte aussi sa diversion et son enseignement; des courses nombreuses sont organisées par toutes espèces d'associations agricoles; des bibliothèques rurales existent, bref partout le progrès s'est glissé, des améliorations se sont produites dans presque tous les services publics de nos villages qui sont à même d'offrir aujourd'hui à leurs habitants de meilleurs logements, l'eau sous pression et l'éclairage électrique, des services d'autobus et le téléphone. Pourquoi donc le malaise agricole se maintient-il sans faiblir, pourquoi au sein d'une pareille prospérité apparente le mécontentement y règne-t-il? Avec l'idée chevillée au corps qu'a la jeunesse paysanne de s'en aller, de tout planter là, d'entrer dans une administration quelque part en ville ou d'embrasser une vocation qui lui créera une situation indépendante partout ailleurs qu'à la campagne? Hélas, il faut le dire, c'est le besoin d'argent ou pour mieux dire le manque d'argent et le désir d'en gagner qu'on retrouve derrière tous ces découragements.

Si la campagne est prospère, les récoltes productives et le bétail de rente, l'argent qu'on en retire ne saurait suffire aujourd'hui aux besoins de toute une famille, sans l'apport d'une petite industrie à domicile, horlogerie, tissage, tricotage à la machine, ou bien dans le développement des branches dites secondaires de l'agriculture, jardinage, aviculture, culture fruitière. Si les besoins ont grandi dans la classe agricole les ressources pour les satisfaire n'ont pas grandi en proportion tandis que les dépenses courantes d'une exploitation agricole ont plus que triplé. Il faut donc recourir à de nouvelles ressources et à une meilleure organisation dans l'écoulement des produits agricoles de manière à venir en aide aux paysannes trop éloignées de centres urbains pour y apporter sur les marchés le produit de leur jardin potager, de leur verger ou de leur basse-cour. Or depuis une année que nous avons laissé entrevoir sa



**Augusta Gillibert-Randin avec trois de ses cinq enfants pendant la Première Guerre mondiale.**



fondation, la Centrale des œufs est aujourd'hui fondée sous le nom de Coopérative romande pour la vente des œufs et volailles, en abrégiation SRO. Installée à Vevey, elle groupe dans la maison du Paysan l'organisation de 1100 producteurs d'œufs avec un apport mensuel de 200 000 œufs en moyenne, dont 6000 à 7000 sont écoulés journallement par camion-automobile. L'extension rapide qu'a rencontré la nouvelle organisation prouve à quel point elle était nécessaire. Des contrats ont été passés avec des alimentaires ou des sociétés de consommation, lesquelles fournissent de gros débouchés, l'industrie hôtelière en assurant d'autres; néanmoins pendant la grosse production qu'on peut évaluer à 40 000 œufs par jour, les œufs seront mis en frigorifiques et écoulés comme ceux qui aujourd'hui arrivent en quantités considérables de Styrie, de Chine ou de Tchécoslovaquie. Les œufs frais seront garantis au consommateur par le moyen de la marque suisse, chaque œuf étant aussi muni d'un numéro qui permettra de dépister les fournisseurs peu scrupuleux. Les œufs seront payés au poids dès février, des centres de ramassage seront créés partout et les œufs réunis une ou deux fois par semaine, transportés par camionnettes et payés immédiatement aux fournisseurs. Des conditions spéciales d'achat seront faites aux revendeurs, afin de ne pas leur couper l'herbe sous les pieds mais on empêchera leurs bénéfices souvent exagérés. Plusieurs sont au reste déjà rentrés dans la SRO, quant aux consommateurs ils ne voudront bientôt plus acheter que des œufs suisses dont la fraîcheur leur sera garantie. Les avantages de cette organisation seront incontestables pour chacun, on peut les comparer aux avantages qu'ont trouvés les paysans et les consommateurs à l'organisation de la vente du lait il y a 30-40 ans. Le troupeau des poules suisses ne sera pas précisément agrandi mais sélectionné pour obtenir à la fois pour la même nourriture un plus grand rendement et de plus gros œufs, de manière surtout à en diminuer l'importation qui se chiffre actuellement par 60-70 millions par an.

C'est de l'écoulement des fruits que s'est surtout occupée la Commission agricole nommée l'an passé à la seconde journée des femmes vaudoises.

Il s'agissait pour elle de faire quelques expériences pratiques pouvant servir de base à la création des Centrales dont l'idée avait été suggérée pour assurer par l'entremise des Unions des Femmes des villes la vente des produits de la campagne. Les expériences ne devaient engager que leurs auteurs, il en résulte de précieux encouragements pour l'avenir.

Quelques faits feront comprendre ce que nous entrevoyons. L'Union des Femmes de Lavaux écoula d'assez grandes quantités de pêches et de fraises par le moyen de l'Union des Femmes de Montreux. Deux membres de l'Association des paysannes de Moudon convoquèrent à deux reprises par automobile 1200 kg. de cerises à Châteaud'Oex où l'Union des Femmes avait convié les acheteuses par le moyen du journal. Les fruits arrivèrent en parfait état, furent vendus par quantités de 10 ou de 20 kg. et grâce à la bonne volonté de chacune en moins d'une heure tout fut terminé.

Une Société féminine de Vevey fabrique des confitures pour les femmes ouvrières à l'Usine à gaz, une autre procéda à la cueillette et à la vente sur le marché de Montreux de cerises qui sans cet arrangement auraient passé à la distillation. Orbe et Nyon vendirent du raisin du pays pour le plus grand plaisir des acheteurs, mais le marché des pommes ne put être organisé, nos prix ayant été concurrencés par ceux de la Suisse allemande.

La morale à tirer de ces expériences isolées, c'est que les produits de la campagne trouvent facilement preneurs en dehors des marchés si le fruit est beau, bien conditionné et bien présenté, mais le transport doit être envisagé par d'autres moyens que les CFF, dont les transbordements fréquents nuisent à la beauté du fruit.

L'emballage du fruit doit présenter aussi certaines conditions indispensables, colis de pesanteur moyenne, 10–20 kg. au plus, cageots de bois à claires-voies permettant un aérage judicieux.

### **III<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises.**

#### **Amélioration des conditions de la vie à la campagne, III**

*L'Industrie Laitière Suisse, 21.3. 1930*

La variation parfois très grande des prix suivant les régions conduit à la conclusion de la nécessité des Centrales de vente qui feront l'office de régulateur. Ces Centrales sont à prévoir dans les villes d'une certaine importance et dans les stations de montagne, climatériques ou autres.

Les gérantes de ces centrales sont encore à trouver mais si l'on se rend compte que les magasins de primeurs dans les villes font presque toujours leurs affaires et qu'il n'y a pas de grands risques à courir ni de grands capitaux à fournir, on peut espérer que telle ou telle paysanne se proposera sans trop tarder pour cet emploi.

Quant aux légumes, il ne fut pas possible d'y songer parce qu'aucune région déterminée ne s'était annoncée pour la culture spécialisée qu'il faut envisager si l'on veut assurer le ravitaillement régulier de la centrale en même temps que faciliter le travail des jardinières.

Comme nous l'avons dit déjà à plusieurs reprises telle contrée fournirait les carottes, telle autre les choux rouges, telle autre les oignons, telle autre encore les épinards, telle autre les fraises ou les choux de Bruxelles.

Les contrées montagneuses fourniront les petits pois, les raves et les choux-raves, de manière à en approvisionner la plaine de façon continue, les petits pois, devenant en montagne des produits de choix.

Et pourquoi les paysannes vaudoises ne feraient-elles pas, comme les Françaises des environs de Lyon, la culture des choux de Bruxelles par champs entiers? A raison de 90 ct. le kg, la culture des choux de Bruxelles pourrait devenir une mine d'or pour la paysanne qui s'y livrerait. La cueillette se faisant en hiver, aucune minute ne

serait ravie à la grande culture pendant les beaux jours; il suffirait de préparer au printemps 3, 4 ou 5000 plants et le tour serait joué.

Même remarque pour le poireau, pour les épinards et surtout pour les oignons dont la vente est toujours assurée ainsi qu'en témoignent les sommes que nous livrons à l'étranger chaque année pour ce condiment dont la culture est l'une des plus faciles.

Un peu d'initiative, un peu d'organisation, de la persévérance et de la bonne volonté, il n'en faut pas davantage pour mener à bien ces cultures spécialisées dont l'étranger tire grand profit depuis quelques années; elles seules permettent un écoulement régulier tout en facilitant grandement le travail.

Mais j'ai hâte d'arriver à ce qui fut le grand travail de cet automne, c'est-à-dire la pasteurisation des jus de fruits à laquelle s'employèrent plusieurs d'entre nous pendant nombre de semaines et même de mois. La magnifique année fruitière dont nous avons été gratifiés constituait à la fois pour notre campagne vaudoise une bénédiction et un immense péril, il y avait à craindre en effet que la distillation ne se produisit sur une très vaste échelle dans nos fermes et vous en connaissez assez les tristes résultats pour que je ne les énumère pas ici. Etant donnée la possibilité de conserver aux jus de fruits par la pasteurisation à 75° tous les principes nutritifs et sucrés qui en font la valeur, il s'agissait d'envisager l'achat d'un de ces appareils à pasteuriser et de le mettre à la portée des agriculteurs. Une toute petite association féminine se constitua aussitôt, elle trouva les fonds nécessaires, reçut des subsides du gouvernement vaudois et de la Confédération, acheta un appareil et par des articles de journaux sut capter l'attention des populations agricoles. Bientôt les demandes affluèrent de toutes parts, chacun réclamait l'appareil, organisait ce qu'on a appelé une Journée de cidre doux et sur la place du village, dans une buanderie, dans un battoir à grains, devant les écoliers et les badauds réunis l'on procédait à la mise en bouteilles ou en tonneaux du cidre pasteurisé. Ce seul appareil stérilisa 36000 litres de jus de fruits, 3 autres machines ayant été acquises par d'autres groupements dans le canton et 1 dans le canton de Neuchâtel, c'est 250000 litres de jus de fruits qui ont été soustraits en Suisse romande à la distillation ou tout au moins à la fermentation. Ce résultat dépasse certainement tous les espoirs et d'ores et déjà il est permis d'escompter de ce côté-là pour l'avenir une amélioration certaine des conditions de la vie à la campagne, la présence de l'alcool dans les fermes constituant un danger permanent pour la jeunesse qu'il importe de préserver. Cet important travail qui sera continué dans l'avenir et pratiqué sur une plus grande échelle nous empêcha de donner suite à un autre projet caressé depuis longtemps, celui de créer une bien modeste entreprise de confitures ménagères.

Il y a chez nous de trop grandes quantités de fruits de 2<sup>ème</sup> choix qui se perdent faute d'une organisation qui s'en occuperait; la ménagère de la campagne est déjà surchargée de besogne comme nous l'avons vu, beaucoup d'entre elles ne sauraient

peut-être pas non plus offrir au public acheteur des confitures, gelées, sirops ou marmelades qui seraient de bonne garde, exempts de critiques, présentés sous une étiquette attrayante et dans des emballages soignés quoique peu coûteux. Il vaudrait la peine de tenter cette expérience qui en se pratiquant dans un rayon déterminé pourrait contribuer à augmenter la rentabilité de l'agriculture. Mais comme c'est toujours le nerf de la guerre qui nous manque, à nous femmes, il faudrait trouver le moyen de constituer un petit capital par actions selon le mode coopératif qui nous permettrait de faire l'achat des ustensiles indispensables, tel que bassines, verres, pots, bocaux et bouteilles. L'installation pourrait même être itinérante, semblable à celle dont nous avons entendu parler, au mois d'octobre dernier au Congrès de Paris en faveur des fruits de France par un constructeur qui avait fait usage pour ses démonstrations d'un wagon de chemin de fer, à lui généreusement octroyé par la Compagnie de l'Ouest français, Paris-Orléans. Dans ce wagon de chemin de fer 15 jours durant, stationnant ici ou là, il avait «sauvé», disait-il, des quantités de fruits allant des plus grandes aux plus petites dans le seul but économique de la mise en valeur des fruits français.

Serait-il impossible que nous ayons un jour une roulotte pour un usage pareil ou une installation stable dans une cuisine que nous céderait pour un temps dans une région fruitière quelque Mécène que cette idée intéresserait ? Ou bien mettra-t-on à notre disposition pour une expérience à faire au courant de l'été prochain un petit capital de quelques centaines de francs ? Nous nous engageons à prendre l'affaire en mains et à former celles qui par la suite dans d'autres régions voudraient fonder quelque chose de semblable. L'important pour le moment est de faire quelques expériences, plus tard lorsque l'emploi du «Fonds Saffa» sera définitivement arrêté il se pourrait que nous puissions emprunter une somme plus forte pour monter une véritable petite fabrique de conserves. C'est encore là un moyen de retenir à la terre.

Une chose certaine, c'est que l'écoulement de ces confitures ménagères avec la mention sur l'étiquette «fait à la ferme» ou bien «à la bonne tartine» est assuré. Nos petites Centrales nous serviraient de dépôts et les camionnettes qui vont parcourir les campagnes pour le ramassage des œufs pourraient fort probablement aussi transporter nos légumes et nos fruits. Tout vient ainsi à point à qui sait attendre.

Un mot encore sur nos relations internationales : l'an passé le 1<sup>er</sup> Congrès international des paysannes était convoqué à Londres et l'Association des paysannes de Moudon, seule connue en Suisse des organisatrices, priée d'y participer.

Pour manque de fonds aucune déléguée ne partit pour Londres mais un rapport nous fut demandé sur le mouvement des paysannes suisses et cette année, à l'occasion des fêtes de Noël de nombreux messages arrivèrent des nations étrangères : d'Autriche, d'Allemagne, du Danemark, de la Belgique, de Hollande, d'Angleterre, du Canada, de l'Australie, de l'Amérique et des Indes. Tous forment des vœux pour l'avènement d'une plus grande solidarité entre femmes du monde entier, afin que par

leur moyen, la règle d'or de l'Évangile : « faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous » trouve de plus en plus son accomplissement.

Un peu partout la paysanne sort de son isolement, elle prend conscience d'elle-même et de ses possibilités, et elle s'organise afin d'apporter dans son travail plus de cohésion et plus d'unité. En Suisse après Schaffhouse et son mouvement cantonal, c'est Bâle qui prend l'initiative d'une organisation paysanne et déjà l'on annonce pour les premiers jours d'août le second Congrès international des associations féminines rurales. Il fera suite à celui de Liège et siégera à Anvers.

### **La coupe de la Vaillante fermière**

*La Terre Vaudoise, 19. 11. 1932*

Ce concours international, organisé pour la seconde fois à Milan par les Cercles de fermières entre élèves des Ecoles ménagères rurales, a remporté grand succès, voici une quinzaine.

Il consiste à subir six épreuves d'un programme ménager connu d'avance et auquel les élèves se sont entraînées pendant quelques semaines.

Le concours de Milan comprenait un exercice de pédagogie familiale, la confection d'une soupe aux légumes, le repassage de trois mouchoirs et d'une chemise d'homme à col renversé, le repiquage de 2 mètres carrés de choux, le démontage, nettoyage et remontage d'une écrémeuse, la confection d'un bouquet et le choix, pour le marché, de volailles grasses à déterminer en indiquant leurs races dans un troupeau de poules.

Les représentantes de la Belgique et de la France arrivèrent ex-æquo avec respectivement 449 et 448 points sur 500 à obtenir. Chacune d'elles reçut une coupe, la première ayant été offerte par son Altesse la princesse du Piémont et la seconde par l'Union lombarde des femmes de campagne.

Ce concours a pour but de conduire les jeunes paysannes à acquérir plus de méthodes et d'intelligente organisation dans leur travail, afin d'obtenir, par le chronométrage des exercices, le maximum de rendement pour un minimum d'efforts.

Et si, en fin de compte, le dur labeur de la paysanne peut en être allégé, parce qu'elle saura mieux diviser son travail, ce concours en vaut bien un autre par l'émulation saine qu'il contribue à provoquer parmi la jeunesse rurale.

### **Apprenons notre métier**

*Le Sillon Romand, 3. 3. 1933*

En ces temps de bouleversements sociaux, où la famille est battue en brèche de mille manières différentes, l'on ne saurait insister trop sur l'importance du programme de l'éducation des jeunes filles, car, qu'on le veuille ou non, c'est la femme qui fait la société.

C'est ainsi qu'on a vu se multiplier, au cours des trente dernières années, les écoles ménagères où l'enseignement purement livresque de l'école primaire a cédé le

pas à la préparation de la jeune fille à ses fonctions de maîtresse de maison et de mère de famille.

Moins comprise à la campagne qu'à la ville, cette préparation de la femme à sa tâche future revêt un caractère d'urgente nécessité en regard de l'abandon de la terre par la jeunesse féminine rurale.

Une mère consciente de ses devoirs et capable de les remplir, ne s'improvise pas : on ne naît pas éducatrice, on le devient.

Aujourd'hui donc, que les regards de tous se portent vers les campagnes comme vers l'élément le plus sain et le plus stable de la nation, il importe de faire comprendre aux paysannes la valeur de l'enseignement ménager rural.

En se reportant à vingt-cinq ans en arrière, dans un temps où l'enseignement ménager, méconnu des uns, suspecté par les autres, se taillait difficilement sa place dans les programmes scolaires, on voit combien la notion primitive de cet enseignement s'est élargie, approfondie, élevée.

Simple recettes de cuisine et de nettoyage au début, elle est devenue, par l'adjonction de la puériculture et de la pédagogie familiale, la préparation intégrale de la jeune fille à son rôle social futur.

Que le travail normal de la femme dans l'agriculture soit surtout un travail de collaboration ; non qu'elle ne puisse pas, dans un moment difficile, remplacer le chef de famille malade, infirme, absent ou enlevé par la mort, elle a, dans la pratique courante, son domaine particulier, son activité propre qui concourent également à la prospérité de l'exploitation.

A l'homme la production des denrées nécessaires à la vie, à la femme l'utilisation des ressources, les besognes qui demandent du soin, de la minutie, de la persévérance.

C'est cela qu'il faut lui enseigner. Toutefois ce serait diminuer singulièrement son rôle que de le réduire à une besogne toute matérielle. Ce que la terre demande à la femme, c'est encore bien autre chose : elle la supplie, elle la conjure de lui garder des bras, des intelligences et des cœurs.

A quoi sert le sol le plus fécond s'il est déserté, la moisson la plus abondante, s'il n'y a pas d'hommes pour lier les gerbes et engranger le blé ?

Garder l'homme à la terre en lui créant un intérieur agréable où il retrouve, son labeur achevé, la détente et le confort auxquels il a droit ; embellir la vie rurale par sa vaillance, sa gaieté et sa bonne humeur, l'ennoblir par son exemple et son influence morale, élever ses enfants dans l'amour du sol natal et du métier paternel, voilà la grande mission de la paysanne, l'œuvre pour laquelle elle est irremplaçable et pour laquelle il faut la préparer coûte que coûte. L'avenir de l'agriculture, si sérieusement menacé, est tout entier entre les mains des femmes.

Le problème de la terre, ou plutôt celui de l'exode rural, devient ainsi un problème féminin.

Pour éviter que la jeune paysanne se détache de la terre, il faut donc lui faire apprendre son métier, à fond, l'enseignement professionnel ayant pour premier résultat de diminuer les difficultés en indiquant quelles sont les façons de les surmonter.

Paysannes vaudoises, envoyez donc vos filles à l'Ecole ménagère rurale de Marcelin sur Morges, dont le programme comprend un enseignement théorique et pratique de la cuisine, couture, blanchissage, repassage, travaux de maison, de basse-cour, de jardin et de campagne; quelques notions élémentaires de droit plus un cours d'hygiène et de puériculture, illustré par une heure de pédagogie maternelle.

Le cours d'été, d'avril à septembre, débute le 3 avril. Prix de pension: 350 fr. Des bourses d'études sont accordées, sur demande, aux élèves méritantes et peu fortunées.

Les demandes de renseignements et les inscriptions sont à adresser à la Direction, à Marcelin sur Morges.

### **La valeur sociale de l'apprentissage ménager**

*Le Sillon Romand, 6. 4. 1934*

On entend souvent dire que les jeunes filles d'aujourd'hui portent trop peu d'intérêt aux choses du ménage.

D'excellentes écoles ménagères existent pour celles qui ont les moyens de les fréquenter, et les classes ménagères organisées par nos autorités rendent des services précieux. Néanmoins, cela ne suffit pas. Les jeunes filles entrent le plus souvent directement à l'atelier, au bureau ou à la fabrique, et quand le jour du mariage vient, elles ne possèdent pas la préparation nécessaire à la tenue d'un ménage.

Il est donc de toute importance de faire faire aux jeunes filles un apprentissage pratique qui développe en elles les qualités essentielles qui font la ménagère.

Cet apprentissage ménager est actuellement solidement organisé. Les apprenties sont placées chez une maîtresse de maison qui, se conformant au contrat liant les deux parties et signé pour une année, leur enseigne la cuisine, la couture, la lessive, le repassage, etc. Elles reçoivent, outre leur nourriture et leur logement, un petit salaire. A la fin de l'année, les apprenties passent un examen et obtiennent un diplôme qui témoigne qu'elles connaissent la tenue d'un ménage. La Commission d'apprentissage du Secrétariat vaudois de l'enfance, rue de Bourg 8, à Lausanne, est à la disposition de toutes les personnes que la chose intéresse.

### **Ne choisissez pas au hasard**

*Le Sillon Romand, 4. 5. 1934*

Qu'allons-nous faire de notre garçon, de notre fille? Telle est la question que se posent des milliers de parents. Faute d'expérience, on accepte la première place d'apprentissage ou le premier emploi venus, sans examen préalable ... ou bien en-

core en négligeant de fixer verbalement, puis par écrit, les arrangements les plus importants. Cause fréquente de disputes, de malentendus, mais aussi de dommages irréparables.

Trop peu de parents savent que les bureaux d'orientation professionnelle sont gratuitement à leur disposition pour les documenter sur les différentes professions et placer leurs enfants en apprentissage. Le canton de Vaud possède actuellement des bureaux d'orientation professionnelle dans les localités les plus importantes; les parents pourront se renseigner à l'école. Plus que jamais, leur devoir est de faire profiter leurs enfants de ces conseils compétents. Le Secrétariat vaudois de l'Enfance prie les parents et instituteurs habitués à s'adresser à lui pour obtenir des renseignements sur les exigences des différentes professions, le marché actuel du travail, les conditions d'apprentissage, le placement en apprentissage, de bien vouloir s'adresser plutôt, désormais, au bureau d'orientation professionnelle de leur région.

### **L'apprentissage ménager rural**

*Le Sillon Romand, 1. 5. 1936*

Depuis que le chômage a atteint la forme aiguë que nous lui connaissons, la nécessité s'est fait jour d'assimiler à une profession la science du ménage, ainsi que l'obligation pour les jeunes filles qui veulent s'y spécialiser de faire cet apprentissage afin d'obtenir dans la suite une situation meilleure et un salaire plus élevé.

Qui dit apprentissage dit contrat à établir et c'est pour la discussion d'un projet de ce genre qui se sont réunies à Aarau, il y a un peu plus d'un mois, les déléguées des divers cantons suisses qui s'intéressent à cette question.

A côté des conseillères de l'orientation professionnelle des cantons de Berne, Zurich, St-Gall et Genève, la plupart des déléguées représentaient les associations cantonales féminines rurales.

Un contrat-type a donc été établi; il prévoit une durée minimum d'un an d'apprentissage et ses quatorze articles fixent, du plus au moins, les devoirs de la maîtresse de maison, ceux de l'apprentie, le temps du travail et les heures de repos (neuf heures pendant la nuit en été et dix en hiver), les heures de liberté, le salaire, les vacances éventuelles (au moment des fêtes de fin d'année), l'assurance maladie, le certificat et l'examen final.

Signée par les deux parties contractantes et par le père, la mère ou le tuteur de l'apprentie, un temps d'essai de la durée de quatre semaines est encore prévu, ainsi que la résiliation du contrat au bout de trois jours d'avertissement de part et d'autre. Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au Secrétariat du Service domestique, rue Bernard-Dussaud 6, Genève.



## **Un beau cadeau à faire**

*Le Sillon Romand, 11. 8. 1939*

C'est celui du splendide volume que M. le Dr Ernest Laur, l'infatigable défenseur de la cause agricole pendant plus de quarante années, vient de consacrer à la glorification du travail des champs, sous le nom évocateur du «Paysan suisse, sa patrie et son œuvre».

Magnifiquement illustré de plus de 600 photographies représentant tour à tour les différentes contrées de la Suisse, ce volume constitue une mine de renseignements sur le passé et le présent de la vie paysanne et sur le beau domaine que la famille paysanne, prise dans son ensemble, est appelée à cultiver.

Envisagé sous cet angle, c'est le plus beau cadeau que puisse faire, à son mari et à sa famille, la paysanne romande, car ce volume, unique en son genre, n'a pas seulement sa place dans les bibliothèques communales, il doit se trouver dans tous les intérieurs campagnards, pour la joie des petits et des grands.

«Le Paysan suisse, sa patrie et son œuvre» peut être acquis en souscription au prix de 20 francs, lequel sera porté à 28 francs en librairie dès l'automne prochain.

Quoique ce prix puisse paraître élevé pour des bourses féminines à la campagne, chaque paysanne peut économiser 1 franc par semaine sur le produit de son jardin ou de son poulailler et l'affecter à l'achat de ce superbe volume. D'ici la fin de l'année les 20 francs seront trouvés et la famille nullement appauvrie par cette dépense extraordinaire.

Les souscriptions sont à adresser au Secrétariat des paysans suisses, à Brougg.

### III La vie rurale et le travail des paysannes

#### La fermière et la basse-cour, I

*L'Industrie Laitière Suisse, I. 4. 1921*

Parmi les nombreuses occupations de la fermière celles ayant trait à l'exploitation de la basse-cour se placent à coup sûr au premier rang, comme si l'élevage des poulets allait de pair avec l'élevage des enfants. Plus ou moins développée suivant l'importance du domaine ou le savoir-faire de la maîtresse de maison la basse-cour apporte non seulement un précieux appoint à l'alimentation familiale mais elle procure à la fermière une source de revenus qui n'est point à dédaigner.

On ne conçoit guère la cour d'une ferme sans l'animation tapageuse qu'y apporte la gent emplumée, et l'art qui à toutes les époques s'est emparée de la vie rustique et l'a chantée par ses poètes, n'a jamais non plus séparé cette gent batailleuse de la race laborieuse des campagnardes; elles font corps l'une avec l'autre et, si le chant du coq est encore le synonyme du lever matinal, à la ferme, les peintures de Chardin ont immortalisé les humbles scènes de la vie des champs. Pour ce peintre que plusieurs ont qualifié de «grand», un rien fait l'objet d'un tableau, c'est un ustensile de ménage, des légumes, une accorte fermière, accueillant d'un sourire le retour du faucheur fatigué, ou distribuant à ses poules, d'un geste à la fois large et gracieux, le grain doré quelles préfèrent à tout autre. Tranquilles scènes de mœurs, savoureuses occupations domestiques et champêtres n'y aurait-il que les artistes qui comprennent votre grandeur et votre sereine beauté?

Pratiqué dès les temps reculés l'élevage de la poule pour les besoins domestiques s'est de plus en plus développé depuis une quinzaine d'années et nombreuses sont les ménagères campagnardes qui au cours de ces dernières années de guerre et malgré le séquestre imposé aux producteurs et le renchérissement subit des aliments nécessaires à la basse-cour ont, non pas seulement maintenu mais augmenté leurs troupeaux.

C'est que, dans nombre de ménages à la campagne, la vente des œufs représente à peu près toute la fortune qu'il soit permis à la femme de gérer sans contrôle; c'est souvent le seul argent dont elle dispose pour l'entretien du ménage et celui de sa famille.

Mais seulement pour ce faire, le mari se rend-il compte de tous les soucis que cela représente et des tours de force qu'il faut exécuter pour équilibrer ce budget? Ne sont-ils pas innombrables les besoins d'une petite famille, et puis, n'est-il pas entendu que la mère doit avoir sous la main tout ce dont chacun peut avoir besoin journalièrement, ne faut-il pas qu'elle satisfasse à toutes les exigences des petits et des grands?

Et peu à peu le nombre des poules augmente et ... le froment baisse dans l'arche à grains! ... braves poules aux œufs d'or, n'êtes-vous pas bien souvent les innocentes

causes de trop de querelles domestiques qu'un peu d'entente et de compréhension pourrait éviter ?

Là, Messieurs les maris, soyez donc larges et plutôt que d'accorder parcimonieusement les criblures de vos battages à ces poules qui vont partout perdant leurs plumes et foulant l'herbe, plutôt que d'exposer vos épouses à vous dérober quelques mesures de froment, ce qui serait plus grave, emplissez à leur intention quand viendra l'automne une pleine arche de bonne et lourde graine, cela vous sera rendu au centuple et vous aurez semé du contentement d'esprit.

Indépendamment de l'intérêt privé il convient aussi d'augmenter notre production d'œufs au point de vue économique; nul n'ignore en effet que la Suisse est tributaire de l'étranger dans une très forte mesure et que c'est par plusieurs millions que se chiffre annuellement son importation d'œufs; elle les tire surtout de la Tchécoslovaquie, de l'Italie et du Danemark où fleurissent les coopératives de production et de vente.

Il faut reconnaître que, le plus souvent, c'est la difficulté d'un écoulement rationnel des denrées qui retient nos paysannes de travailler en vue de l'approvisionnement du pays. Le paysan, en effet, faute d'organisation doit presque toujours recourir aux intermédiaires pour la vente de ses produits; le plus souvent ce sont ces intermédiaires qui empochent le plus clair des bénéfices et l'on ne sait que trop à quels criants abus ce procédé vieilli, désuet et indigne de notre 20<sup>ème</sup> siècle a conduit pendant la guerre.

Rien n'étant contagieux comme l'exemple il convient de reparler ici de la petite Association des paysannes de Moudon. Fondée depuis bientôt trois ans pour rendre possible la vente directe aux consommateurs, elle est une illustration de ce qu'il est possible de faire avec de petits moyens et beaucoup de bonne volonté et de persévérance.

Malgré l'incompréhension et les critiques du début elle s'est recrutée d'elle-même et a vu ses membres passer de 18 à 50, à preuve qu'une idée juste se justifie par elle-même; le fonds d'exploitation constitué par une prise de part de 10 fr. est actuellement de 950 fr.; les parts touchent un intérêt annuel au 6 %. Le chiffre d'affaires qui était la première année de 5000 fr., la deuxième année de 21 000 fr. a atteint cette année celui de 34 500 fr. Si l'on se rend compte que le bénéfice qu'eut pris un intermédiaire se trouve réparti entre le consommateur et le vendeur et que l'association a manipulé près de 7000 douzaines d'œufs l'on peut affirmer que c'est une somme de 2000 fr. dont l'aviculture vaudoise ou mieux les 50 paysannes des environs de Moudon ont bénéficié.

Ne serait-il pas intéressant de calculer ce que l'agriculture suisse pourrait obtenir si ce procédé de vente se généralisait et ces diverses constatations ne poussent-elles pas à la certitude que les paysannes pourraient augmenter considérablement les petits profits de la ferme tout en travaillant à l'affranchissement économique du pays ?

La portée morale et éducative de semblables associations de paysannes est aussi à considérer; c'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

## **La fermière et la basse-cour, II**

*L'Industrie Laitière Suisse, 22.4. 1921*

Avant d'engager résolument la fermière à augmenter le rendement de sa basse-cour, il convient d'examiner d'un peu près ce qu'est ce rendement à l'heure actuelle et ce qu'il pourrait devenir pour notre pays d'après les renseignements concluants qui nous viennent de l'étranger.

Il est reconnu que la poule est de tous les animaux domestiques celui qui, en regard du petit capital qu'elle représente, rapporte le plus: bon an mal an, en effet, une poule se paie deux fois au moins par les œufs qu'elle produit.

Le rendement du gros bétail n'atteint certes pas cette proportion-là tout en réclamant du personnel masculin des soins autrement coûteux, absorbants et suivis; il n'y aurait donc aucun risque sérieux à agrandir la volière, tout au contraire elle peut devenir une source de prospérité.

Si, pour nous en rendre compte, nous reprenons les seuls chiffres énoncés dans le précédent article et en supposant être 24 le nombre moyen des poules qui peuplent les 50 basses-cours nous arrivons à constater que le rendement brut de chacune de nos pensionnaires ailées a atteint en 1921 la somme de fr. 28.75. Chaque poule a pondu environ 70 œufs pour la vente, le prix moyen de l'œuf a été de 40 ct. en tenant compte du prix de la douzaine qui a oscillé suivant la saison de fr. 5.50 à 3 fr. Quant à la nourriture des volailles qu'il est très difficile d'évaluer puisqu'elle se compose pour une bonne partie de déchets de cuisine et de verdure elle peut représenter 13 à 15 kg. de grain par tête et par an, le revenu net de chaque oiseau se monte donc à environ 19 fr.

Les chiffres peuvent évidemment varier d'une exploitation à l'autre et suivant le mode d'alimentation employé, ceux de 1921 diffèrent sensiblement aussi des années d'avant-guerre, mais si le rendement d'une basse-cour pouvait déjà alors représenter celui d'une industrie réelle et rentable l'on peut affirmer, toutes proportions gardées, qu'il est supérieur à l'heure actuelle malgré la concurrence que nous fait l'étranger.

Il est superflu de rappeler que nous vivons dans une époque troublée où l'instabilité des changes rend fort difficiles toutes les opérations commerciales, la Suisse qui n'a pas pris part à la guerre y paye cependant un lourd tribut et les années qui vont se succédant n'apportent guère d'amélioration dans la situation économique de notre petit pays.

Par suite en effet de l'état déplorable du marché de l'argent nous ne pouvons pas songer à exporter nos produits et nos denrées tandis que ceux de l'étranger nous arrivent à un prix inférieur à celui que nous pouvons produire. Il semblerait donc que nous dussions cesser la lutte et nous replier sur nous-mêmes dans l'attente de jours

meilleurs, mais, en plus de la lâcheté que représenterait semblable attitude, il faut nous rappeler que nos conditions économiques ne s'amélioreront que si chacun y contribue pour sa part sans se laisser décourager par ce que ne fait pas son voisin. Les économistes qui tiennent en mains les nombreux éléments de l'angoissant problème répètent qu'il faut produire, produire encore et produire toujours : cela seul sauvera la situation. Or nous voyons l'industrie et le commerce vivre dans le marasme, le chômage augmenter plutôt que diminuer ; il n'y a plus, semble-t-il, que l'agriculture qui soit en mesure de travailler ... qu'elle le fasse donc avec courage et que les femmes s'y emploient de toutes leurs énergies !

Aucun peuple ne peut vivre sans travailler, l'exemple de la Russie mourante est là pour nous le prouver ; en attendant donc que l'harmonie nécessaire entre toutes les forces productives du pays soit retrouvée et que par cela même l'équilibre économique soit rétabli, que la terre et ses productions deviennent de plus en plus des chevilles ouvrières qui assureront notre relèvement social. Que chacun de nous, homme ou femme, travaillant ou faisant travailler le sol, se souvienne que s'il a le droit de le cultiver, conformément à son intérêt il a le devoir aussi de ne pas oublier que son travail est un élément essentiel du bien-être de la nation ; c'est là la double face du grand principe de la solidarité en vertu duquel « on ne peut pas travailler pour soi sans travailler aussi pour autrui ». (J.J. Rousseau)

C'est sur ce principe que sont organisés tous les mouvements coopératifs agricoles que nous voyons à l'œuvre depuis une cinquantaine d'années, mouvements qui ont transformé du tout au tout la situation matérielle des cultivateurs et amené pour leurs pays respectifs une ère de prospérité.

Au Danemark les sociétés coopératives pour l'exportation des œufs, sociétés qui comptent 500 000 membres ont travaillé à améliorer l'élevage des poules et à obtenir une qualité supérieure d'œufs ; des primes sont accordées pour l'élevage des poules.

La valeur totale des œufs exportés par les sociétés coopératives a été de 17 millions de couronnes en 1920 ; l'excédent net de ces sociétés s'est élevé à 518 000 couronnes.

Or si la Suisse arrivait à développer son rendement avicole elle aurait sur les centres producteurs de Norvège, de Danemark ou d'ailleurs le grand avantage de n'avoir pas besoin de chercher des débouchés à l'étranger puisque nous avons vu qu'elle importait pour plusieurs millions par année d'œufs et de volailles ; cette consommation énorme des produits de la basse-cour s'explique par le développement qu'atteint chez nous l'industrie hôtelière.

Mais pour que cette augmentation de production obtienne tout son effet, il faut aussi que la paysanne comprenne l'importance des associations qui supprimeront l'ingérence néfaste et paralysante des tiers dans leurs transactions commerciales. Comme nous l'avons vu point n'est besoin de gros capitaux de fondation, seul un es-

prit d'initiative et d'indépendance est nécessaire; les premiers fonds serviront à l'acquisition d'un matériel d'expédition, des débouchés seront trouvés dans telle ou telle grande ville ou station de montagne ou clinique particulière ou hôpital cantonal, puis un expéditeur (expéditrice) central sera désigné qui recevra 5 ou 7 centimes par douzaine d'œufs reçus et emballés ce qui paraît peu, mais il ne faut pas oublier que le principe même de la coopération interdit les gros bénéfiques et les alléchants dividendes!

Ce n'est, croyons-nous, qu'une longue pratique de la coopération qui amènera une amélioration dans nos rapports sociaux et la valeur morale et éducative du système de vente coopérative réside en ce qu'aucun des membres de l'association ne peut s'enrichir aux dépens des autres; le travail de ceux qui s'y emploient activement (gérant ou secrétaire) est rétribué par un pour cent sur le chiffre d'affaires tandis que les bénéfiques, s'ils existent, sont affectés à telle ou telle œuvre sociale.

C'est ainsi que l'association des paysannes de Moudon pense affecter les siens à l'organisation de conférences d'éducation ou de vulgarisation ou même d'un cours ménager agricole; c'est donc à faire triompher l'esprit de solidarité dans nos campagnes qu'aboutissent en fin de compte les associations de fermières.

### **Les fenaisons et la bonne humeur**

*L'Industrie Laitière Suisse, 8. 7. 1921*

Pendant que les Chambres fédérales sont occupées à la révision des tarifs douaniers qui intéressent si fort l'agriculture ou à chercher les moyens propres à enrayer le chômage, l'activité bat son plein dans nos campagnes.

Juin, qu'un temps splendide et une bise tenace ont favorisé, est à peine écoulé que déjà tous les foins sont rentrés.

Une hâte fiévreuse semble avoir présidé à tous ces travaux; les unes après les autres les belles prairies aux fleurs multicolores et aux fenasses ondoyantes sont tombées sous la dent vorace des faucheuses, tandis qu'ailleurs la fourche des faneurs ou les râteaux agiles des faneuses ont tour à tour étendu, puis réuni cette odorante récolte que de pesants chars ont, vers le soir, amenée à la ferme.

Sans relâche, des jours durant, et jusqu'à 16 heures par jour l'animation fut intense.

Oh! la bonne odeur des foins coupés, celle qu'on n'oublie pas lorsqu'on l'a humée dès l'enfance, celle qui poursuit l'émigrant en quête de fortune ou l'exilé sur la terre étrangère, celle à quoi rêve le citadin enfermé entre les quatre murs de son bureau ou de son magasin, est-ce la griserie de votre parfum qui soutient les courages et entretient la bonne humeur des travailleurs!

N'est-ce pas plutôt la façon d'accomplir ce travail qui le rend facile malgré la fatigue, malgré la chaleur, malgré la longueur de la journée, et la qualité de ce travail si bon, si sain, si indépendant, accompli dans la liberté qui rend le repos meilleur.

Paysan, mon frère, quels que soient ton labeur et ta fatigue, ne laisse pas place en ton cœur au découragement et ne te permets pas de comparer jamais ton travail avec celui de l'ouvrier, mieux payé, qui ne peine que 8 heures par jour. Du jour où tu ne travailleras plus avec enthousiasme, tu seras un homme vaincu, en proie à l'aigreur et à l'acrimonie, que la peur des difficultés poussera infailliblement à l'abandon de la vie simple des champs pour s'en aller grossir dans les villes les rangs des mécontents.

C'est probablement pour éviter cette infiltration dangereuse que peu de chômeurs ont été demandés pour le travail des fenaisons malgré les appels pressants faits en leur faveur par nos différents journaux; c'est peut-être aussi la crainte que les chômeurs ne voulussent pas se plier aux exigences de ce labeur intense pour le prix qu'un agriculteur peut offrir à l'heure actuelle.

Pour nous aussi, les femmes de la campagne, la saison bat son plein et les journées surchargées vont se succédant; l'on peut même affirmer que s'il arrive un moment où la journée réglementaire du cultivateur est achevée, celle de sa femme l'est rarement au même moment et se prolonge souvent fort tard. Appelée à partager le travail des champs, la mère de famille trouve à faire en rentrant; tout ce que, dans son ménage, elle a dû négliger au cours de la journée. C'est alors que chez elle la bonne humeur doit entrer en jeu, car c'est le grand levier qui lui facilitera toutes choses, fera aimer aux siens la vie de famille et créera cette atmosphère bienfaisante qui permettra à chacun de s'épanouir.

Bienheureux intérieur où la bonne humeur règne en maîtresse; heureux mari qui possède une compagne non seulement vaillante mais aussi joyeuse; heureux enfants qui seront éduqués par de telles mères!

Ce travail de l'éducation des jeunes générations se poursuit en effet quelles que soient les saisons et en marge de tous les travaux et c'est à la mère de famille à savoir créer autour d'elle l'ambiance propice au développement du bien; c'est souvent de l'atmosphère respirée au foyer paternel dès les jeunes années que découlent les tendances bonnes ou mauvaises des individus.

Les mères de famille sont donc les premières éducatrices, celles qui, sans le savoir, font ce qu'on appelle la pédagogie maternelle.

L'éducation, qu'il ne faut pas confondre avec l'instruction qu'elle prépare, consiste à former une âme et à meubler l'esprit; l'éducation commence dès le berceau, sur les genoux de la mère dont elle est l'apanage.

C'est la mère qui doit ouvrir le cœur et l'intelligence de son enfant, y déposer et y développer les premiers germes d'affection de reconnaissance, de confiance, puis à mesure qu'il grandira les grands principes de l'amour du travail, de la probité et de la moralité qui formeront son caractère.

C'est aux sentiments de son enfant que la mère fera appel; soit donc qu'elle ordonne, loue, blâme, récompense, punit, exhorte, encourage, réprime, fait appel à l'émulation, à l'honneur ou à la honte, la mère fera œuvre d'éducation.

Qu'elle fasse tout cela avec tact, avec amour, avec sérieux, avec bonne humeur surtout, elle aura plus fait pour la grandeur morale de la génération future que tout ce qu'apportera à celle-ci d'instruction la mieux comprise et la plus étendue.

Mères qui portez le faix du jour, paysannes qui travaillez si durement, ne vous laissez pas, vous non plus, déborder par la multiplicité de vos devoirs ni par le découragement qui amollit les cœurs les plus braves; de votre bonne humeur dépend votre aisance au travail, votre bonheur domestique et en quelque sorte l'avenir de vos enfants.

### **Les belles moissons dorées**

*L'Industrie Laitière Suisse, 29.7. 1921*

L'année se précipite et les saisons se hâtent; presque sans transition nous voici transportés de la fraîcheur printanière à la sécheresse de l'été et alors qu'hier encore le regard enchanté ne rencontrait dans nos campagnes que des verts reposants, aujourd'hui le pays ne nous apparaît plus que roussi par un soleil de feu.

D'un jour à l'autre, sous l'haleine embrasée, l'herbe s'est desséchée et les pauvres petites plantes qu'aucune ondée bienfaisante n'est venue rafraîchir se sont étiolées les unes après les autres, dans les champs comme dans les jardins.

La terre elle-même que l'absence de neige, l'hiver passé, a privée de sa réserve ordinaire d'eau ne résiste qu'à de rares endroits à la sécheresse persistante et n'arrive pas à entretenir les récoltes qu'elle porte, les pommes de terre sèchent, les fleurs de haricots coulent; comme jaunissent les feuilles des arbres fruitiers et tombent les quelques pommes qui ici ou là avaient résisté au gel.

De regains, pas de perspective, à moins que le commencement des canicules n'amène des orages partiels et la pluie tant désirée et si nécessaire, alors, comme par enchantement, la terre reverdirait et se couvrirait d'une nouvelle parure.

Aujourd'hui cependant, dans les plaines, dans les vallons comme sur les coteaux se déroulent la splendeur et l'opulence des champs de blé que l'on s'appête à moissonner. C'est le moment de la joie par excellence, le couronnement du travail de l'agriculteur, celui qu'il espérait quand il confiait la semence à la terre mais dont rien ne lui garantissait qu'il verrait le beau jour.

Tant de circonstances adverses peuvent survenir au cours d'une année pour compromettre nos récoltes et tant de vides peuvent se creuser au sein de nos familles!

Le gel, la sécheresse et la grêle n'ont-ils pas en maints endroits anéanti les espoirs, pourtant légitimes de quelques-uns et chez plusieurs n'arrive-t-il pas que «l'un récolte où il n'a pas semé», c'est-à-dire qu'un fils moissonne où son père a ensemencé?

Quelles que soient cependant les circonstances personnelles de chacun, les moissons restent pour tous le moment béni où l'agriculteur touche le fruit de ses peines et où il lui est permis de se livrer entièrement à la joie, joie de savoir son pain et ce-



lui de sa famille assuré pour une année, joie et orgueil, ou tout au moins satisfaction, d'avoir contribué pour une petite part à l'alimentation du pays.

Le travail que représente la moisson est pour les femmes qui s'y emploient l'un des plus pénibles de la vie à la campagne; non seulement il s'effectue par les jours les plus étouffants et sous un soleil de flamme mais il exige d'être sans cesse courbé vers la terre, soit qu'il faille ramasser après la faux, soit qu'il s'agisse de réunir les javelles à la gerbe.

Les égratignures provoquées par le frôlement répété de la paille sur les bras deviennent aussi une cause de souffrance en même temps que les piqûres incessantes des taons produisent un énervement souvent difficile à combattre, mais somme toute, pour peu que le temps se maintienne, au beau, la moisson ne dure que huit à dix jours.

Pour ce travail ardu et pénible, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'un peu d'entente et d'égards réciproques peut considérablement faciliter le travail des uns et des autres.

A tout seigneur, tout honneur: c'est le faucheur qui distribue l'ouvrage à ses suivantes et, soit qu'il prenne bien ou mal sa coutelée, soit qu'il la prenne un peu trop large il compliquera, oh combien! le ramassage; soit aussi qu'il fauche en dedans ou en dehors il faudra plus ou moins se baisser!

Faucheurs, ayez pitié des jeunes bras auxquels vous préparez le travail, de ce détail qui paraît insignifiant peut dépendre peut-être le goût ou le dégoût de la vie à la campagne pour ceux ou celles qui travailleront ces jours prochains avec vous, et au surplus, faciliter le travail à autrui est une chevalerie comme une autre qui ne mesied nullement aux agriculteurs!

Quant à vous, jeunes filles, mettez tout votre cœur à votre ouvrage, sachant que tout travail mérite d'être bien fait; apprenez à ramasser proprement vos brassées en ne les emmêlant pas, ayez soin également de placer vos javelles de manière à satisfaire toujours celui qui a la tâche de lier la gerbe; il suffit souvent de si peu de chose pour embellir la vie, entretenir la bonne humeur et se préparer, à soi aussi, une pesante gerbe de lumineux souvenirs!

Oh! les belles moissons que celles qui sont poursuivies dans la paix et la joie familiales, qu'importe alors la fatigue, ou la courbature, ou la soif ou l'ardeur du soleil, ces épis dorés ne sont-ils pas la récompense palpable du long effort soutenu malgré tout, en même temps que la preuve indéniable d'une Providence qui a veillé sur la semence et préparé le jour de la moisson! Laissez-vous aller, petits et grands, à l'allégresse sans contrainte, et à l'instar des poètes et des peintres qui ont chanté ou reproduit les jours ensoleillés de la moisson que votre cœur s'ouvre à la reconnaissance comme vos bras se préparent à l'action!

Les blés sont mûrs, la plaine est émaillée,

Le soleil luit sous un ciel radieux.

Le rossignol glisse sous la feuillée

Et l'on entend un chant mystérieux.  
De toutes parts s'apprêtent les faucilles  
Pour la moisson il faut des travailleurs,  
Armez vos bras, jeunes gens, jeunes filles,  
Les blés sont mûrs, à l'œuvre, moissonneurs !  
Vous reviendrez, gentilles moissonneuses,  
Car le travail vous appelle à son tour,  
Quittez la danse et les rondes joyeuses,  
Un peu plus tard vous rêverez d'amour.  
Vous reviendrez, le soir, sous la tonnelle  
Pour égayer et réjouir nos cœurs,  
Mais maintenant le travail vous appelle  
Les blés sont mûrs, à l'œuvre, moissonneurs !

Que partout dans notre beau pays retentissent maintenant ces vieilles strophes qui tant de fois déjà ont charmé nos oreilles, qu'à leurs accents simples mais vrais les volontés répondent et que ce soit à une fête que tous s'en aillent : c'est la fête des blés !

#### **Au jour le jour. Le passé et le présent**

*L'Industrie Laitière Suisse, 16. 6. 1922*

Sans transition nous voici entrés en plein dans l'été, la chaleur est suffocante, le thermomètre mesure 29-30° à l'ombre, les fenaisons sont à la porte.

Dans toutes les cours, sous tous les auvents les machines agricoles s'alignent, faucheuses, faneuses, râteaux-fanes ont été amenés là pour être nettoyés, graissés, révisés.

Les engrenages sont mis au point, le fonctionnement des bielles vérifié, les écrous ont reçu le dernier tour de vis, les boulons sont rivés avec soin, il faut que chaque pièce puisse jouer librement mais sans ébattement. A l'ombre du sureau en fleurs Jean-Pierre devenu mécanicien a patiemment soumis à l'action de la meule chaque section des lames de sa faucheuse, il s'agit d'être prêt demain pour la grande entreprise et, celle-ci commencée, être en mesure de la continuer sans accroc.

Malheur à l'agriculteur désordre ou peu soigneux qui en automne a rentré ses instruments en mauvais état ou dans de mauvaises conditions, il ne les retrouvera pas améliorés mais rouillés, grippés et presque inutilisables; au lieu d'une révision soignée que tout seul il peut faire, il lui faudra recourir à l'aide coûteuse du mécanicien et changer peut-être plusieurs pièces à ses machines, perte bien inutile dont son budget se serait passé volontiers.

Mécanicien, il faut que le paysan le devienne peu; on prouve aujourd'hui que la machine a partout remplacé les bras, il lui faut apprendre par un examen minutieux la technique de ses nouveaux outils, et son vocabulaire s'accroît ainsi de mots inconnus de ses prédécesseurs, le maniement des machines développe son esprit d'ob-

servation et le rend ingénieux tandis que leur mise en action nécessite une grande maîtrise de soi et une prudence à toute épreuve.

Toutes les époques laissent ainsi leur empreinte sur les générations et les façonnent à leur mesure; que nous le voulions ou pas nous subissons ainsi, du plus au moins, la loi du progrès, les générations actuelles bénéficiant de tout l'acquis du passé et de l'apport magnifique de la science moderne mise au service du travail.

Mais que nous voilà loin du temps où, juin venu, le ménage de la ferme s'augmentait d'un jour à l'autre de cinq ou six faucheurs engagés pour la saison! levés à l'aube, dans la fraîcheur du matin et dans la rosée des prés les hommes peinaient dur.

Courbés sur leurs andains, se balançant en cadence, ils ne faisaient relâche qu'à tour de rôle pour aiguïser leur faux.

Oh! le joli bruit, la jolie musique que celle de la mollette promenée avec dextérité sur le plat de la faux.

Un moment redressé l'homme reprenait position et pour quelques instants l'on n'entendait plus que le crissement de l'herbe coupée par le tranchant de l'outil, le travail se poursuivait ainsi en silence et ne s'arrêtait que quand apparaissait au bord du pré la fillette apportant le déjeuner.

Demain Jean-Pierre s'en ira vers huit heures, campé comme un vainqueur sur sa faucheuse attelée des deux vigoureux chevaux gris et, en moins d'une heure, leur labeur combiné aura accompli la même besogne, la même somme de travail.

Un peu partout en cette saison s'alignent autour de nos maisons les blanches cordées des lessives d'été, l'orgueil des ménagères de la campagne.

Pendant que Jean-Pierre préparait sa faucheuse, les femmes, libérées des soins, du jardin ou du plantage, se sont activées et ont mis en danse cuveaux et chaudières.

La jupe retroussée, les bras nus, elles vont et viennent, affairées, de la fontaine au lessivier; un peu inquiètes elles commentent le temps, scrutent l'horizon, souhaitent que la bise «tienne» et de leur inquiétude leur entourage rit comme si c'était une petite affaire de «mettre la lessive» par le mauvais temps!

Que nous voudrions vous y voir, messieurs les moqueurs, et jouir de votre inaltérable bonne humeur (?) devant tous les déboires qui presque toujours accompagnent une lessive à la campagne, c'est le feu qui ne brûle pas bien, la chaudière qui tache, l'eau qui n'arrive pas en suffisance ou qui est troublée pour une cause ou pour une autre, tel ustensile qui coule ou le cordeau qui casse... Exercices de patience auxquels nous n'accordions pas, mes sœurs, assez d'attention pour veiller sur nous-mêmes et qui nous ont valu à travers les âges le reproche, trop souvent mérité, d'être toujours de mauvaise humeur quand nous faisons nos lessives. Efforçons-nous à l'avenir de faire mentir cette appréciation et désarmons les moqueurs en supportant les mille et une contrariétés de la vie avec plus de sérénité et d'égalité d'humeur.

En lessive aussi que de changement depuis le bon vieux temps et depuis qu'un peu partout on a dit adieu, même dans nos campagnes, aux bonnes toiles d'autrefois, fi-

lées par la main des aïeules, rugueuses au toucher, par la main des aïeules, rugueuses au toucher; se raidissant dans l'eau, grissés au début mais se blanchissant si bien et dont la solidité défiait les générations !

Aujourd'hui les draps de coton ont remplacé ceux d'étoupes, les chemises de couleur ont détrôné celles de toile de ménage et plus rien dans le vêtement ne distingue plus le maître de céans de son personnel alors qu'autrefois on le reconnaissait à distance à sa seule chemise blanche; les lessives en ont été facilitées et en maints endroits on a délaissé le lessivage aux cendres, les toiles de coton et les toiles de fabrique s'arrangeant mieux d'être cuites dans la chaudière. Mais une crainte m'obsède, c'est que cette adoption de linge trop fin pour l'usage qu'il doit faire ne soit le résultat d'une mentalité qui se généralise de plus en plus et qui tendrait ni plus ni moins à renier nos origines et à vouloir effacer les différences qui doivent exister entre ville et campagne. Cette tendance s'affirme hautement dans les vêtements extérieurs des jeunes paysannes qui croient bien faire à l'heure actuelle de choisir leurs robes dans les crêpes de Chine et de confectionner leur trousseau de mariée avec la seule pensée d'imiter et peut-être d'éclipser la ville. Ne nous y trompons pas, pour porter ces étoffes il faut en avoir le physique comme la distinction des manières, or la terre et le travail qu'elle comporte ont mis sur nous leur empreinte qu'il faut non pas vouloir effacer mais porter avec honneur. Soyons plus simples, on ne nous estimera pas moins et faisons des trousseaux durables que nous puissions léguer à nos enfants, mères, soyons pratiques et sous prétexte que les ourlets à jours sont jolis ne laissons pas nos filles gâcher leur linge et se préparer des déceptions. Un certain courage est nécessaire pour cela mais n'oublions pas que nos filles elles-mêmes nous remercieront plus tard de leur avoir enseigné la sagesse et la simplicité, et que leur plaisir égalera le nôtre à voir l'été venu claquer au vent et s'étaler au soleil le linge cosu dont nous aurons su les pourvoir.

### **Un cyclone**

*L'Industrie Laitière Suisse, 14.7.1922*

Pour qui n'a pas été témoin de l'orage qui, le mercredi 28 juin dernier, a ravagé une partie de la vallée de la Broye le mot placé en tête de ces lignes reste muet, mais il est à présumer que pour les victimes de cet effrayant phénomène de la nature ce mot seul évoquera longtemps un souvenir douloureux et cuisant.

La journée avait été magnifique quoiqu'un vent violent eut soufflé dès les premières heures, chose fréquente en cette année anormale où un temps calme est plutôt une rareté.

Cependant, dès le matin aussi, une petite pelote de nuage blanc se promenant dans le bleu du ciel annonçait aux yeux exercés un orage avant la fin du jour.

Dans la plaine la cueillette des cerises battait son plein, sur tous les arbres où se dressaient les longues échelles les chants et les rires s'entrecroisaient, les enfants

étaient à une véritable fête et c'était une joie pour les grands que de cueillir à pleines mains cette riche récolte, d'en remplir en un clin-d'œil paniers et corbeilles, d'en faire part aux amis, puis de conduire pour un prix abordable à chacun la moisson colorée et juteuse, tout là-bas, jusqu'aux pieds des montagnes bleues où la culture de ce fruit unique est chose inconnue.

Plus haut sur les pentes de la vallée les fenaisons inachevées se poursuivaient en même temps que se terraient les dernières pommes de terre, suprême espoir du paysan que la maigre récolte du foin et la décevante moisson prochaine rendent à juste titre soucieux.

Avec le soir tombant un premier coup de tonnerre se fait entendre, bientôt suivi d'un roulement ininterrompu, les éclairs strient le ciel couleur de cuivre, des nuées échevelées chevauchent les unes sur les autres, pyramides énormes s'écroulant puis se reformant sans cesse.

Une teinte livide enveloppe la terre quand tout à coup, dominant le tout et le surpassant de toute son horreur grandissant, le bruit de la grêle se fait entendre. C'est comme un régiment d'artillerie ou de cavalerie qui s'approche au triple galop et qu'un courant d'air glacé précède; les arbres secoués, tordus, courbés font peine à voir quand s'abat comme une trombe la colonne dévastatrice.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire le sol est jonché de grêlons que l'ouragan projette avec une fureur inouïe, la plupart sont comme de grosses noisettes, plusieurs qui s'agglomèrent déjà en tombant atteignent la grosseur de petits œufs, le vacarme est indescriptible, sur les toits, les vitres, les parois, les bois, la pierre, les feuilles et les plantes l'œuvre de mort s'accomplit et l'homme épouvanté ne peut qu'assister impuissant à la lutte gigantesque des éléments déchaînés. Lui, une puissance? non, un rien, un vermisseau dont l'unique sentiment en cet instant tragique est de se cacher, de se terrer, de se mettre à l'abri pour sauver sa vie!

Huit minutes ont suffi pour consommer le désastre et transformer en désert une contrée prospère ...

La colonne a passé; venue du sud-ouest et marchant vers le nord-est elle ne s'arrêtera que sur les pentes du Gibloux, accentuant la désolation à mesure qu'avance sa course.

De Moudon-ville où seuls les jardins sont ravagés jusqu'à Romont, sur une largeur de 500 mètres environ, plus rien n'existe où la trombe a passé de toute la beauté printanière, de tous les espoirs attendus, de tout le travail de l'homme, la terre est devenue un désert. Les fermes éparses sur le flanc droit de la vallée et les territoires de Curtilles, Chesalles, Sarzens, Lovatens et Prévonloup ont particulièrement souffert.

Pas un épi ne reste à certains champs de blé, suivant les caprices de la grêle, l'avoine est fauchée, les foins et les esparcettes à graine n'existent plus, les fruits jonchent le sol, de gros noyers sont démantelés, arrachés, l'écorce des jeunes arbres est



**Augusta Gillibert-Randin (au centre) lors de la fenaison au-dessus de la vallée de la Broye, avec famille et domestiques.**

emportée. D'énormes trouées ont été percées dans les forêts, les champs de pommes de terre sont dévastés, les jardins et plantages hachés sans pitié.

Tout est à recommencer, mais le courage manque et les cœurs défont.

Quel triste défilé, au lendemain du soir néfaste que celui de ces hommes consternés, allant de ci de là constater les dégâts, compter leurs pertes, supputer leur ruine ! Quelle sombre perspective que celle de n'avoir aucune moisson à rentrer, point de graine à vendre, de n'avoir pas même son pain, non plus que les semences pour les semailles futures !

Cependant le paysan est ainsi fait que, ses pertes constatées, pas une plainte, pas une récrimination ne s'élève ; déjà la faux a été mise à plusieurs chaumes saccagés et malgré l'avance de la saison la charrue va retourner ces terrains qui devront porter avant l'automne une récolte d'herbe artificielle.

Il s'agit maintenant de sauver le bétail, n'a-t-on pas déjà vu quelque marchand profiter du malheur d'autrui et n'offrir plus que 640 fr. d'un bœuf qui en valait 1000 il y a huit jours.

Paysans vaudois, ne permettez pas qu'on ajoute encore au malheur de vos frères ; vous, les épargnés, pensez à tous ces inconnus, ni plus mauvais ni meilleurs que vous, qui en quelques instants ont été dépouillés du fruit de leur labeur et qui vont ressentir lourdement et de mille manières les conséquences de cette catastrophe.

Etes-vous fortuné ? Ouvrez-leur un crédit plus avantageux que celui des banques et qui leur permette de faire honneur à leurs affaires.

Par une philosophie naturelle, acquise par l'âpre lutte de la vie des champs vos frères ont repris leur labeur, ont accepté l'inéluctable, mais comme votre sympathie effective et votre aide financière momentanée cimenteraient les rapports de caste et resserreraient les liens qui doivent vous unir les uns aux autres !

Ne laissez pas passer une si belle occasion de nous soutenir mutuellement, ne faites pas moins que les ouvriers syndiqués dont les caisses viennent en aide, en cas de grève ou de crise, à chacun de leurs membres ; paysans ne comprenez pas moins bien que ceux-ci les devoirs que vous crée la solidarité humaine.

Par un inconcevable oubli de leurs correspondants particuliers les journaux vaudois ne parlent guère d'un cataclysme tout partiel qui en d'autres occasions, en d'autres lieux, en d'autres circonstances eut suscité dans tout le canton une poussée de sympathie. Maintes fois, en présence de pertes semblables ou devant un incendie destructeur la solidarité romande s'est manifestée et les secours ont afflué.

Cette fois-ci le silence s'est fait autour d'une catastrophe qui ne sera atténuée que pour ceux dont une large assurance couvrira une partie des pertes.

Mais, il faut le dire, beaucoup des sinistrés ne sont pas assurés quoique ce semble être le comble de l'incurie et de l'imprévoyance. La dureté des temps actuels, le grand nombre et la cherté des assurances expliquent cette abstention de beaucoup qui aujourd'hui ont de cuisants regrets et dont les pertes de mercredi dernier ne sau-

raient être comparées à ce que leur eut coûté annuellement l'assurance de leurs récoltes.

Un simple calcul s'impose pourtant à l'attention de chacun des paysans broyards dont la contrée, dit-on, n'a pas été visitée par la grêle depuis environ 35 ans; eussent-ils payé chaque année de 30-150 fr. de prime d'assurance pour rien il suffirait d'un désastre pareil à celui du 28 juin pour les récupérer en une seule fois de tous leurs versements antérieurs. Vue de cette façon l'assurance peut bien être considérée comme une épargne accumulée qu'ils encaisseront en une seule fois sous forme d'une indemnité de 5250 fr. ou plus au moment d'un sinistre.

Combien cette somme ne serait-elle pas la bienvenue dans nombre de familles pour lesquelles va se poser d'ici en là la grosse question (inconnue dans les campagnes) du pain quotidien qui s'adjoindra à celle des intérêts du fermage et des impôts à payer!

Une autre pensée s'impose à nous qu'on nous pardonnera d'exprimer: comme les agriculteurs suisses sont venus au secours des agriculteurs belges atteints par la guerre, ne viendraient-ils pas aussi en aide à leurs frères non assurés de la vallée de la Broye si durement éprouvés (plusieurs ont eu déjà la fièvre aphteuse) en réservant chacun une petite partie de sa récolte future pour les semailles d'automne?

Le secrétariat de Brougg, nous en sommes certains, centraliserait les dons, l'anonymat serait garanti de part et d'autre, beaucoup de bien s'accomplirait ainsi sans bruit, ce ne serait qu'une entr'aide naturelle entre frères d'armes, la preuve tangible que la classe paysanne sait se soutenir, la mise en action de notre belle devise nationale: Un pour tous, tous pour un!

### **Vacances et semailles**

*L'Industrie Laitière Suisse, 8. 9. 1922*

Le temps des vacances est passé; à quelques jours de distance petits garçons et petites filles, écoliers et collégiens, instituteurs et institutrices, gymnasiens et professeurs vont reprendre le harnais. Envolées les quatre ou cinq belles semaines de détente que chaque été voit revenir!

Isolément ou en famille chacun regagne ses pénates; les privilégiés ont fermé leurs malles et poussé la porte du chalet ou bien soldé leur note d'hôtel; les autres bouclant leurs sacs enfourchent leur bicyclette et au long des routes poudreuses rejoignent leur ville natale; ici ce sont les colonies de vacances qui remplissent en hâte les wagons de chemin de fer amenés à leur intention dans la petite gare, tandis qu'arrive, au trot pesant du cheval de ferme, toute une famille juchée parmi les bagages sur un char de campagne. Le père surveille la descente de la pousette, les enfants gambadent de tous côtés, la mère compte les colis.

Adieu montagne altière, vallée solitaire, pâturage paisible, adieu village accueillant et ferme hospitalière, vos hôtes de quelques semaines vous quittent à regret et, bien longtemps encore, évoqueront votre souvenir.



Bénies soient les vacances ; des nerfs se sont calmés, des forces ont été réparées, des santés fortifiées, des contacts établis, des liens formés, la nature apaisante a fait son œuvre et rendu à l'homme une énergie nouvelle.

Ne sont-ce pas aussi presque des vacances que nous ont ménagées, à nous paysans, les maigres fenaisons et les chiches moissons qui sont derrière nous ; de fatigue peu ou point parmi nous, de gaieté pas davantage ; les fronts restent soucieux.

Comme pour souligner les décisions de la Cour internationale de justice qui vient de reconnaître au Bureau international du travail le droit et la compétence de s'occuper des questions agricoles il semblerait vraiment que la nature se soit mis d'accord avec M. Albert Thomas ; elle nous a permis ces dernières semaines les 8 heures de travail (Oh ! Réd.) si fortement discutées l'automne dernier à Genève, mais où est le contentement qui doit en découler ?

Il nous apparaît tout au contraire que dans nos campagnes chacun regrette les fortes journées d'antan, alors que les bras tombent de fatigue mais que s'entassent dans les greniers et les granges le foin odorant et les gerbes dorées.

L'antique loi divine : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage » ne saurait être transgressée ni le travail de la terre circonscrit sans dommage. Où il est limité par des récoltes déficitaires ou par des circonstances météorologiques, c'est la pauvreté à brève échéance, la ruine si cet état se prolonge.

De deux choses l'une, travail modéré et pauvreté relative ou travail intensif et abondance, l'agriculture ne connaît pas de milieu et depuis La Fontaine on n'a jamais vu que des cigales eussent amassé des provisions pour les mauvais jours.

Bénie puisse donc être aussi l'expérience que nous venons de faire en cet été calamiteux, souhaitons un travail acharné plutôt que des vacances forcées et sachons ne nous plaindre plus de la longueur de nos journées d'été.

Il n'en reste pas moins que l'orage du 28 juin a enlevé dans certaines parties de la vallée de la Broye les 9/10 de la récolte de blé. Cent cinquante à deux cents gerbes ont été rentrées dans mainte exploitation de 20 à 22 ha. ; c'est presque la misère.

A quelque chose malheur est bon ajoutons-nous cependant puisque cette catastrophe a permis à la solidarité paysanne de se manifester.

Frères et amis inconnus, vous tous qui avez écouté votre cœur et répondu à l'appel lancé en faveur des sinistrés, merci pour votre geste, d'autant plus généreux que la récolte est partout déficitaire et les temps durs.

Pour venir en aide aux sinistrés des quinze communes broyardes et faciliter à tous l'achat de semences à un prix et à des conditions favorables un Comité intercommunal à raison de deux délégués par commune intéressée s'est aussi constitué et des démarches faites auprès de l'Association suisse des sélectionneurs.

Il fallait avant tout garantir les emblavures d'automne tout au point de vue qualitatif que quantitatif. Ce premier but sera atteint grâce à l'accueil favorable fait par

l'A. S. S. quant à cette fourniture et aux conditions de vente tout à fait exceptionnelles qu'elle laisse entrevoir.

Ce que n'aurait jamais osé faire un petit paysan seul et sans argent la solidarité l'a donc permis et il y a lieu de remercier publiquement l'A. S. S. pour les facilités accordées en cette circonstance.

L'attitude de cette puissante société est d'autant plus louable que nous apprenons le déplorable abus que se permettent certains cultivateurs quant aux prix des céréales de semence. Il est toujours pénible de rencontrer des profiteurs, mais ceux qui se permettent de l'être vis-à-vis de camarades de travail et dans les circonstances si graves que traverse l'agriculture à l'heure actuelle sont inqualifiables !

Relevons plutôt la parfaite harmonie et la cordiale entente du Comité intercommunal composé de deux députés, sept syndics, neuf hommes de confiance et d'une femme.

Chacun y travaille avec entrain et, sa journée faite, parcourt joyeusement les 3-4 km. qui le séparent du lieu des séances. Dans l'intervalle les uns ont fait gonfler des blés 1921 pour en déterminer exactement les facultés germinatives et en apportent les spécimens comme preuve à l'appui ; d'autres ont enquêté, réuni les souscriptions par commune, visité telles récoltes encore sur pied, d'autres encore écrivent ou téléphonent.

Pour tous l'intérêt est grand à s'occuper d'autrui et c'est en toute liberté et déférence que s'échangent les différents points de vue ; sitôt que sera terminée l'action commune en faveur des semences la question de l'alimentation sera étudiée et il est probable que les blés seront demandés directement à la Confédération.

Est-il encore nécessaire de dire que cette collaboration des deux sexes dans un travail social n'est point étrange quoique nouvelle, elle élargit l'horizon des uns et des autres et c'est d'un bon augure pour l'avenir.

Puisse cette heureuse innovation profiter largement à la vallée saccagée, ce sera la plus belle récompense pour tous les collaborateurs bénévoles de voir l'an prochain ondoyer les riches moissons qui sortiront, espérons-le, de si laborieuses semailles !

### **La monotonie de la vie rurale**

*L'Industrie Laitière Suisse, 16. 2. 1923*

C'est dans les milieux citadins qu'en parlant de la vie rustique l'on emploie fréquemment l'expression ci-dessus.

- Vivre à la campagne ! s'écrie l'un, on y meurt d'ennui.
  - La vie en province ! dit un autre, ne m'en parlez pas, elle est insupportable.
  - Un hiver aux champs ! dira un troisième, mais c'est le comble de la monotonie.
- Et naïfs comme nous sommes, nous apitoyant sur nous-mêmes, nous nous disons mal partagés, nous envions les distractions coûteuses des villes et, pour un peu, nous maudirions le sort qui nous fit naître à la campagne.

Ce qui peut résulter d'un tel état d'esprit, plus général qu'on ne le pense, est assez important pour qu'il vaille la peine de nous y arrêter.

Le monde où l'on s'ennuie n'est pourtant pas celui des travailleurs et si «l'ennui naquit un jour de l'uniformité», cette uniformité ne se rencontre pas dans la vie rurale, même au cœur de l'hiver.

C'est bien plutôt le moment où, pour le paysan, la vie de société est la plus développée et où il a du temps.

Du temps pour les visites entre amis, entre voisins, entre parents n'habitant pas le même lieu; du temps pour lire, du temps pour causer.

Et qu'elles sont bienfaisantes ces longues conversations que ne vient point interrompre ni l'implacable heure de la reprise du travail en fabrique, ni celle du bureau, ni celle de l'école, ni celle de la réouverture du magasin. Quel instructif échange de vues permettra la lecture attentive du dernier quotidien, tout y sera matière à discussion et à réflexion aussi bien la Conférence de Lausanne et les derniers graves incidents de la politique internationale que les nouvelles internes et les menus faits divers.

De ne pas se sentir isolé dans le grand courant d'idées qui se meut sur la surface du globe l'homme simple des champs élargit sa compréhension et forme son jugement, tellement qu'on a pu dire de l'hiver qu'il est la saison où le paysan se complète, s'affine, s'éduque.

Ce qui est vrai pour lui l'est aussi pour la compagne et pour toute la jeunesse rurale qui ne manque aujourd'hui ni de distractions, ni de moyens de développement.

Mon petit doigt ne va-t-il pas jusqu'à me dire qu'en beaucoup d'endroits les mères soupirent en voyant l'aiguille délaissée, les chaises vides autour d'elles, le foyer désert plus souvent qu'elles ne le voudraient!

C'est une partie de plaisir entre jeunes, un exercice de chant en vue d'un concert, la préparation d'une soirée théâtrale, une promenade en traîneau, un cours d'un genre ou d'un autre, des conférences de plus en plus fréquentes, les soirées de couture, les ventes de bienfaisance, des sports de toute espèce si bien que toute la vie des cités semble s'être transportée dans les campagnes.

Est-ce besoin d'imitation, besoin de développement, nous ne tranchons pas, nous constatons simplement que la campagne n'a rien à envier à la ville en fait de délassements sains et judicieux.

Qu'elle lui laisse donc, sans regrets comme sans envie les cinémas bruyants, les flirts mondains, les toilettes extravagantes, les rentrées tardives suivies de levers plus tardifs encore, toute cette vie enfiévrée qui crée l'ennui parce qu'elle est oisive et sans but.

Monotones les journées d'hiver où, en plus des soins du ménage, tous les vêtements de la famille doivent être passés en revue, restaurés, rajeunis; monotone la confection d'un trousseau; monotone le rythme cadencé de la machine à coudre, monotones les longues soirées passées autour de la lampe voilée quand souffle la

froide bise, quand tourbillonnent les blancs flocons ! allons donc ... l'hiver est toujours trop court pour la ménagère diligente, soucieuse d'être trouvée prête quand souffleront les premières haleines de printemps.

Monotones pour les hommes les travaux de dehors, ou en forêt, ou à l'établi ; monotones les jours passés à la réparation des outils ! jamais plutôt plus grande diversité, plus grande variété dans la mise en œuvre de dons reçus.

Le travail est l'un des plus grands bienfaits de la vie. Nous sommes nés pour le travail, lui seul donne à nos vies un sens et un but, lui seul rend libre et assure l'avenir.

Plutôt qu'envier les oisifs, méprisons donc leur vie factice, inutile, passée dans le plaisir, dans la dissipation, dans la seule jouissance.

Ces vies sans but sacré, sans principes comme sans devoirs, conduisent à la faillite morale et physiquement à la neurasthénie, tandis qu'une robuste santé, morale et physique, restera l'apanage du travailleur.

Le travail allié à la noblesse de l'âme élève l'homme au plus haut degré de la valeur morale, sachons profiter de l'hiver et de toutes les ressources intellectuelles qu'il nous procure pour conquérir cette personnalité morale et estimons-nous des privilégiés de vivre à la campagne.

Déjà du reste les jours ont grandi et sous les haies, dans les jardins abrités les primevères vont fleurir, le printemps sera-t-il hâtif ou ces pauvres fleurettes sont-elles destinées à succomber à la gelée ? Dans les ramilles c'est un gazouillement, un pépiement incessant des moineaux, appellent-ils la neige ou le printemps, peu nous importe au fond pourvu que nos journées soient remplies.

Pères et mères, jeunes gens et jeunes filles, la vie, la vraie vie, la bonne vie sollicite et nos cœurs et nos bras, puissions-nous tous faire de nos demeures des ruches bourdonnantes, emplir nos maisons du bruit joyeux de nos activités nous redisant les uns aux autres : « A cœur vaillant, rien d'impossible. »

### **L'emploi des loisirs à la campagne, I**

*L'Industrie Laitière Suisse, 22. 5. 1925*

Il fut un temps où, roi sur son fumier, le paysan gouvernait en maître absolu son minuscule domaine.

Individualiste à outrance, ses préoccupations n'allaient pas au-delà de ses terres.

A peine s'occupait-il de son voisin le plus proche.

Exploitant son domaine pour en tirer les seules denrées nécessaires à l'entretien de sa famille il lui suffisait que chacun des siens fut vêtu et nourri et qu'au bout de l'an, dans les bonnes années, à force de travail et de tracas, son cheptel se soit peut-être augmenté d'une tête.

Vendant peu, achetant moins encore, laissant en friche faute d'engrais tel ou tel de ses champs, ses moutons lui fournissaient la laine dont ses habits grossiers étaient

tissés et les rouets accompagnaient de leur monotone chanson le rythme des berceaux.

Content de peu, opposant à la guigne une patience tenace et une résignation fataliste, pratiquant l'économie jusque dans les plus petits détails de la vie journalière parce que l'argent était rare, sobre jusqu'à l'ascétisme dans la nourriture comme dans les aspirations de son être moral, tout l'univers du paysan se réduisait aux quelques arpents de terre qu'il avait hérités de ses pères.

Mais cet état de choses devait se modifier du tout au tout au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le développement rapide des voies de communication en fut le point de départ, l'importation de denrées et de matières premières l'un des agents les plus actifs.

L'agriculteur se vit obligé d'adapter son exploitation aux conditions économiques nouvelles.

D'une part il lui fallut apprendre à restreindre la production des denrées que l'étranger nous envoie à bien meilleur compte (chanvre, lin et laine, etc.), d'autre part à orienter la production vers l'exportation.

On vit alors disparaître les rouets et grandir les troupeaux.

Les barrières entre pays étaient tombées, elles emportaient avec elles bien des conceptions économiques erronées et, tout individualiste qu'il soit demeuré, l'agriculteur moderne sait bien qu'il doit compter avec le monde entier.

Isolé il ne peut plus l'être, ce serait pour lui l'insuccès, le piétinement sur place. Or en agriculture comme en bien d'autres choses: « Qui n'avance pas recule ».

C'est alors qu'on vit fleurir, en Suisse comme à l'étranger, l'ère des organisations économiques et professionnelles, organisations auxquelles les paysans participent comme tous les autres travailleurs manuels.

Organisations locales, cantonales, suisses, groupées en un faisceau sous l'égide de M. le Dr. Laur, le roi des paysans, ainsi que le dénomment d'autres groupements professionnels.

Franchissant nos frontières, ce besoin de groupement amena la création de la Commission internationale d'agriculture, puis celle de l'Institut international d'agriculture dont le siège est à Rome et auquel 50 Etats ont adhéré jusqu'à aujourd'hui.

Des enquêtes sont poursuivies par les soins de l'Institut international d'agriculture, des appels sont lancés aux quatre points du globe, des publications en naissent portant à la connaissance de chacun ce qui s'est passé hier aux antipodes tellement qu'il est impossible à l'heure actuelle de rien cacher à personne de la vie économique et sociale d'un pays.

Grâce à l'Argus des temps modernes, des progrès notables et des améliorations sensibles peuvent être réalisés en tel point de l'univers, soit dans les conditions de vie de beaucoup de travailleurs agricoles, soit dans la situation économique générale.

L'une de ces publications, née il y a trois ans, la « Revue internationale des institutions économiques et sociales » publiée par l'Institut international d'agriculture

contient dans son numéro de janvier/mars 1925 – un numéro de cent cinquante pages – l'article dont le titre est en tête de ces lignes : l'emploi des loisirs à la campagne. C'est dire que rien n'échappe aux investigations de l'heure.

Il nous a paru utile et intéressant de puiser dans cette mine de renseignements certains faits actuels ou de ressusciter certaines coutumes passées susceptibles de nous faire toucher du doigt les transformations profondes que subissent les habitudes parfois séculaires d'un pays sous l'action irrésistible de l'évolution des idées.

Jamais plus que de nos jours on ne s'est préoccupé de l'emploi des loisirs de la jeunesse. Les éducateurs ont compris que l'emploi de ces heures marche de pair avec la préparation professionnelle et qu'un mauvais emploi de ces loisirs compromet beaucoup plus la carrière d'un jeune homme ou d'une jeune fille qu'un mauvais apprentissage.

Les loisirs sont nécessaires mais leur qualité est plus importante que leur abondance.

Les loisirs sont un bienfait, ils peuvent devenir un danger moral, surtout en notre époque avide de divertissements, époque dont les jeunes agriculteurs subissent comme tous les autres jeunes gens les sollicitations répétées.

Mais les loisirs à la campagne sont forcément frappés d'irrégularité puisque les travaux des champs deviennent plus absorbants à mesure que grandissent les beaux jours.

Le paysan, à proprement parler, ne jouit jamais de vacances, cela ne veut point dire qu'il ne fasse pas relâche. De tout temps du reste la jeunesse campagnarde a su s'ébattre et s'ébrouer, mais il est de mise trop souvent aujourd'hui de mépriser même à la campagne les divertissements rustiques comme ne cadrant plus avec notre époque affairiste et fiévreuse qu'on croit supérieure au temps jadis en tout.

On peut même ajouter que la décadence marquée des distractions traditionnelles de la campagne est en proportion directe de la diversité des récréations offertes par les milieux urbains.

La première des réjouissances agricoles que mentionne notre Revue, et peut-être la plus ancienne puisqu'elle est un vestige des Florales, célébrées dans l'ancienne Rome aux derniers jours d'avril, c'est la fête de mai.

Celle que chante Dalcroze dans son « Feuillu de mai », la première fête de l'année des champs, celle du renouveau qui célèbre Flore, la déesse des fleurs.

Vous souvient-il, mesdames, des rondes d'autrefois, de l'usage qui veut qu'aux premiers jours de mai, filles et garçons couronnés de verdure choisissent leur « reine de mai » à laquelle ils font cortège, un jour durant.

Vous souvient-il d'avoir chanté tout en quêtant de porte en porte :

O mai, ô mai, que voulez-vous me donner

Pour mettre dans mon panier ?

Les œufs sont bien bons, en mettant de la farine,

Les œufs sont bien bons, en mettant du beurre au fond.

Et les œufs et le beurre de s'amonceler pour le repas traditionnel qui terminait la journée, après les danses et les jeux sur l'herbette.

Plaisirs innocents du jeune âge, robes blanches et robes roses tournoyant sur l'herbe fleurie, guirlandes multicolores, chansons rustiques qui charmèrent notre enfance, qu'il est dommage que vous disparaissiez dans l'oubli !

Pour moi qui vous suivais de loin et d'un regard d'envie vous personifiez alors, à mes yeux de petite citadine en vacances, le bonheur parfait.

## **L'emploi des loisirs à la campagne, II**

*L'Industrie Laitière Suisse, 5. 6. 1925*

La Fête des fleurs ou de mai était au moyen-âge célébrée universellement en Angleterre, en Suisse et dans une bonne partie de la France.

Actuellement seules quelques régions de la campagne vaudoise l'ont conservée ainsi que la Fête des Brandons qui la précède de quelques semaines.

Paienne dans ses origines celtiques, datant probablement de l'époque des druides qui acceptaient les sacrifices humains on la célèbre aujourd'hui sans bien en comprendre la signification. Elle consiste en de grands feux, allumés sur le point le plus élevé du territoire communal par la jeunesse des deux sexes et en cortèges aux flambeaux qui font la joie des plus petits. Elle est accompagnée de réjouissances gastronomiques et de danses qui souvent se prolongent une partie de la nuit.

Vus d'un endroit élevé, rien n'est plus joli que ces feux allumés dans la nuit. Ils rappellent ceux du 1<sup>er</sup> août dont la signification est autrement chère à nos cœurs de Confédérés.

A côté de cela, aujourd'hui comme au moyen-âge, le jeu de la balle ou du ballon – le foot-ball des Anglais –, est celui des quilles remplissent pour les jeunes gens l'après-midi du dimanche.

Un peu partout aussi, s'égrèneront au cours de l'été les abbayes ou fêtes de tir.

Le roi du tir est proclamé publiquement sur la place du village couronné là par la reine de la fête qu'accompagnent des demoiselles d'honneur, de blanc vêtues, avec l'écharpe cantonale en sautoir. La cérémonie du couronnement se termine aux applaudissements de la foule par le baiser sacramentel, timide ou retentissant que le roi est tenu de déposer sur la joue rougissante de sa reine.

Au banquet officiel qui va suivre, la reine présidera, elle entendra les discours – c'est le jour de la grande éloquence –, verra se succéder les toasts et les santés, alterner les chansons avec les morceaux de fanfare.

Reine de nom, pas plus que bien des majestés couronnées elle ne gouverne réellement ses sujets d'un jour, mais l'honneur d'avoir été désignée pour cette royauté éphémère met dans son cœur une secrète douceur à laquelle se mêle un brin de fierté. Aujourd'hui elle se sent quelqu'un et elle en savoure l'intime émoi.

A part cela, rares sont chez nous les distractions essentiellement campagnardes ; il y aura bien dans certaines familles, où la tradition se maintient, le « rerrat » des moissons, c'est-à-dire le repas spécial dont se termine la saison la plus fatigante de l'année, mais on peut à peine appeler ce repas une fête, pas plus que ne sont des fêtes les innocentes sauteriers aux sons d'un harmonica que connaissent, certains dimanches soirs, les vieux ponts de nos granges.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle semble avoir marqué un recul considérable dans les distractions campagnardes.

Tels paysans dans certaines parties de la France et des Pyrénées n'ont d'autres créations que les fêtes religieuses ou de famille, les foires et les marchés, toujours les mariages. En beaucoup de pays les travaux les plus légers sont regardés comme un repos et un divertissement.

On cause beaucoup en travaillant et c'est pour la famille la principale source de distractions ; c'est ainsi que dans le Sud-Ouest de la France on procède au décortilage du maïs.

De métairie en métairie, le soir, un va-et-vient s'accomplit, au clair de lune, ou à la lueur de petites lanternes semblables à des feux follets, et l'on se réunit entre voisins ou même entre connaissances lointaines dans la grange où le travail doit s'accomplir. « Bientôt un rire fuse, puis deux, puis toute une bordée. » Et « puis viennent les chants dont le refrain sera repris en chœur jusqu'au moment où les vieilles, restées à la cuisine, annoncent « les châtaignes » ! Tout est laissé en plan, on fait irruption dans la cuisine où, sur la table, des nappes blanches ont été étendues sous les bouteilles de vin nouveau.

On s'assied, les marrons sont apportés à pleines assiettes, le vin est versé et comme tout à l'heure dans la grange, on entend la peau roussie du fruit éclater sous les doigts. »

Réminiscence du cassage des noix chez nous, ou des soirées passées à enfiler les longues feuilles du tabac pour le séchage.

En Russie les veillées constituent la principale récréation des jeunes filles ; elles commencent le 1<sup>er</sup> novembre et se poursuivent jusqu'à la mi-mars, tous les jours, excepté les samedis et les veilles des fêtes.

Les jeunes filles de quatorze ans et au-dessus s'assemblent dans une « isba », chez une veuve généralement et y restent jusqu'à deux heures du matin à travailler. Elles apportent avec elles de quoi entretenir l'éclairage, leur ouvrage et quelques provisions de bouche. Les jeunes gens assistent à ces veillées et y apprennent à connaître leur fiancée ; le grand nombre des assistants forme un obstacle aux désordres.

En Italie, c'est la coutume, l'été venu, de se réunir entre parents, amis et voisins sur l'aire où l'on a battu le blé, et là, après un copieux repas de macaroni accompagné de vin on se met à danser avec frénésie aux sons du chalumeau ou de la guitare.



Dans l'ouest du Texas (Etats-Unis d'Amérique) les fermiers n'ont aucune réjouissance publique, civile ou religieuse.

La fête du 4 juillet, celle de l'Indépendance américaine n'est célébrée que dans les villes.

Les exercices du culte ne sont là qu'une distraction intermittente car il n'y a pas de service régulier le dimanche.

Ce jour-là, le repos le plus absolu est observé; on reçoit ou l'on fait seulement quelques visites de voisinage.

Les distances, le soin de son ménage et de ses enfants permettent très rarement à la femme d'assister à des meetings religieux, malgré le désir et le plaisir qu'elle en éprouverait. Sa seule distraction consiste à recevoir les visites de sa mère ou de ses parents, très rarement à aller voir sa sœur établie dans le voisinage.

Des réunions dansantes organisées dans certaines soirées d'hiver sont très appréciées par ces fermiers si éloignés des centres urbains.

Une famille fait connaître qu'on dansera chez elle tel soir, sans autre invitation quelconque. Vient qui veut. On danse dans une chambre aux sons de violons loués dans le pays et jusque fort tard dans la nuit. Aucun rafraîchissement n'est offert à personne. Ces réunions sont très peu coûteuses de ce chef-là pour la famille qui en prend l'initiative.

### **L'emploi des loisirs à la campagne, III**

*L'Industrie Laitière Suisse, 19. 6. 1925*

Le développement des cités modernes, leurs ressources intellectuelles toujours plus grandes, leurs amusements toujours renouvelés ont agi comme l'on sait sur les campagnes, c'est-à-dire ont contribué à y créer un état d'esprit insatisfait.

Les jeunes paysans, à peu d'exceptions près, n'aiment plus le travail de la terre, ils le trouvent trop pénible et insuffisantes les récréations que ses loisirs leur permettent. De là la tentation de restauration des fêtes champêtres et l'introduction des divertissements modernes adaptés aux mœurs champêtres et aux besoins des populations rurales.

A ces divers points de vue les distractions de la vie rurale peuvent être rangées sous quatre chefs: sociabilité, sports et jeux de plein air, culture intellectuelle, culture artistique.

A la campagne plus que dans le travail d'usine il faut lutter contre la fatigue physique qui amène toujours l'atrophie de l'âme, il faut lutter contre le milieu ambiant qui trop souvent maintient les esprits dans la trivialité, il faut en un mot libérer les corps de l'éreintement pour que l'âme puisse aspirer aux hauteurs de l'idéal.

Tout cela ce sont des divertissements judicieux qui le procureront. Or il semble que ce dont le paysan souffre le plus c'est de l'isolement. Un besoin de sociabilité de-

meure inné en lui et c'est bien pour y satisfaire que sont nées, voici tantôt un demi-siècle les innombrables associations dont nous avons déjà parlé.

Il semble cependant que l'étranger nous ait devancé et ait atteint déjà un stade d'organisation plus développé que le nôtre. Les agriculteurs des Etats-Unis voient un excellent moyen d'entretenir des relations entre voisins dans les vastes pique-niques qui les réunissent fréquemment.

En moins d'un mois, dit la Revue internationale, 40 pique-niques tenus dans le Manitoba ont réuni 200 000 personnes. L'une de ces assemblées en groupait plus de 20 000. Ajoutons que ces repas sont pris en plein air et sont précédés de discours sur des sujets agricoles, de musique, de jeux athlétiques, de représentations dramatiques. En Angleterre l'Association des clubs de villages fut fondée en 1918 pour développer les possibilités de récréation raisonnable, les relations sociales, ainsi que l'aide mutuelle des ouvriers et des ouvrières de campagne. Les quatre principes suivants furent posés :

1. Le club doit être le centre de toutes les activités sociales et de toutes les formes de récréation physique et mentale au village.
2. Il doit subvenir par lui-même à ses besoins et éviter tout patronage.
3. Il doit être ouvert à tous les habitants du village, sans distinction de classe ou d'opinion, et si possible sans distinction de sexe.
4. Il doit être dirigé par un comité élu par la population locale et par les sociétaires.

Que nous voilà loin de notre esprit particulariste et individualiste national ... et vaudois ! Aussi ne nous étonnons-nous pas que la Revue indique l'existence de 529 clubs en mai 1924. Soixante-huit pour cent d'entre eux étaient des clubs mixtes ouverts aux hommes et aux femmes. Les trois cinquièmes possèdent des bibliothèques, les quatre cinquièmes des billards, un tiers d'entre eux des sections de cricket et de football. On y organise des séries de conférences, on y encourage la renaissance des industries rurales et des métiers ruraux, on y prend toutes mesures nécessaires au progrès de la santé et du bien-être des villageois, on y crée des cours.

Tout cela me dites-vous, amis lecteurs, notre jeunesse le trouve à quelques pas du village car la petite ville voisine fournit à qui les recherche tous ces divertissements et bien d'autres encore. A quoi bon nous charger d'une organisation nouvelle, laissez-nous, à nous les aînés, nos loisirs du dimanche sans le souci de surveiller cette jeunesse, laissez-nous le sommeil réparateur du milieu du jour, laissez-nous fumer nos pipes en devisant tranquillement sous le tilleul ou sous l'ormeau.

Prenons bien garde, amis de la campagne, de ne nous pas forger une arme contre nous-mêmes à raisonner ainsi.

N'oublions pas que si les loisirs sont nécessaires à l'enfant, au jeune homme, à la jeune fille, tout au moins doivent-ils être dirigés et surveillés afin qu'ils servent à encourager la profession future.

A trop partager les distractions citadines, nos enfants risquent de renier la vie simple des champs. Loin de nous, en dehors de nous, par mille facettes insoupçonnées le mirage se produira, le détachement s'opérera et nous nous éveillerons de notre quiétude quand il sera trop tard. Les villes tentaculaires auront fait des victimes de plus, la terre aura perdu ceux qui jamais ne l'auraient dû quitter.

L'Allemagne, dit la Revue internationale, est allée plus loin encore que l'Angleterre en fondant dans toutes les régions des Cercles ruraux de jeunes gens. Là où l'on n'a pas cru pouvoir se dispenser de servir à manger et à boire, on a proscrit l'usage des boissons alcooliques.

Sous le patronage du Ministère prussien de l'Agriculture et du Ministère prussien de l'Intérieur, l'Union allemande pour le bien-être rural poursuit l'institution de cercles pour la jeunesse, de débits de boissons sans alcool, l'extension de la culture de l'esprit, le développement des conférences, des projections lumineuses et cinématographiques, des bibliothèques et des salles de lecture, l'appui aux petits journaux de la campagne, l'encouragement à la vie sociale, la conservation des anciens costumes, la conservation des traditions historiques et légendaires, des chants, etc.

On le voit, plutôt que d'atténuer, comme nous semblons de plus en plus portés à le faire chez nous, les caractères qui nous différencient du citadin, les pays voisins accentuent ces caractères. Plutôt que d'être noyé dans la foule anonyme des villes, le paysan doit chercher à rester lui-même, tout en développant, par tous les moyens modernes dont il peut disposer, les qualités natives de sa riche personnalité.

Au sein de la communauté il doit former sa caste particulière, non pas réduit obscur, nauséabond et sans fenêtres aucunes sur l'univers mais la grande maison où l'air circule librement, non pas l'officine fermée où se cuisinent toutes les rivalités de partis et où s'attise la haine des classes mais le grand hall, ouvert à toute idée généreuse de solidarité économique et sociale.

A tous ceux qui veulent édifier cette maison paysanne, créer ces caractères virils et les maintenir, former cette race vigoureuse et forte qui restera toujours le réservoir inépuisable des forces vives d'une nation, à tous ceux-là le champ est ouvert.

Il faut à notre pays une jeunesse rurale capable de s'épanouir à tout ce qui est Bien et Beau !

#### **L'emploi des loisirs à la campagne, IV**

*L'Industrie Laitière Suisse*, 10.7.1925

Et les femmes, direz-vous, jouissent-elles de quelques loisirs et sous quelle forme s'offrent-ils à elle.

La Revue internationale nous montre l'évolution de la femme comme s'accomplissant aussi du côté des associations.

C'est-à-dire que le même besoin de sociabilité l'a poussée, elle aussi, à sortir de son isolement et à chercher autour d'elle des possibilités de développement.



**Le domaine de La Faye entre Moudon et Lucens.**

Les Cercles des fermières dont nous parlions l'an dernier se rencontrent aujourd'hui un peu partout.

Le premier fut fondé il y a 8 ans à Shoney Creek (Ontario). On en trouve aujourd'hui dans toutes les provinces du Canada, aux États-Unis, en Écosse, en Angleterre et en Irlande. Ils groupent par province de 8000 à 29000 membres. Ils ont pour objet « l'expansion des connaissances relatives à l'économie ménagère, l'architecture de l'habitation, l'hygiène de la maison, la connaissance de la valeur relative des aliments, des vêtements et du chauffage. On y traite de l'éducation plus rationnelle des enfants en vue d'élever le niveau général de la santé et d'abaisser la mortalité, on y examine toute action ayant pour objet l'élévation du foyer et l'amélioration des conditions dans lesquelles s'écoule la vie commune ».

En Belgique 553 Cercles groupaient en 1922 47000 membres et tenaient 2094 réunions dans l'année. Un comité central coordonne leur activité et prend les initiatives nécessaires.

En France, c'est la puissante Société des agriculteurs de France – qui groupe plus de 5000 syndicats de tous genres – qui crée le 24 avril 1912 une section de femmes. Mais la guerre vint arrêter le mouvement d'expansion des Cercles dans ce pays où les mêmes idées sont maintenant propagées par les « Semaines rurales ».

Elles sont envisagées tantôt au point de vue matériel, tantôt, comme œuvre d'éducation.

Dans le premier cas l'on aura 1° une semaine du lait, où les manipulations du lait, du beurre et du fromage seront expliquées et pratiquées devant toutes; 2° une semaine d'aviculture, 3° une semaine touchant la fabrication des conserves de fruits et de légumes. Ces leçons où vient qui veut sont organisées dans un but professionnel soit par des associations agricoles, soit par des compagnies de chemin de fer ou par des maisons d'exportation qui ont intérêt à ce que les produits de la ferme leur soient livrés dans des conditions irréprochables de fraîcheur ou d'emballage.

Dans le second cas on vise à créer une élite féminine. On apprend aux jeunes filles comment elles pourront utiliser leur activité pour le bien-être, le bonheur, le progrès de leur famille. On cherche à leur donner l'intelligence et le goût d'une vie morale et spirituelle plus intense afin de les mettre à même de mieux remplir leur rôle de mère et d'éducatrice.

Chez nous l'école ménagère agricole de Marcelin concilie l'un et l'autre programme; ses cinq mois de cours constituent pour les jeunes filles un stage de toute importance pour leur formation professionnelle et morale. Sans être à proprement parler un temps de loisir – on y travaille au contraire beaucoup – ces quelques semaines de vie commune, où la gaieté a sa place, contribuent à faire aimer la vie saine des champs tout en démontrant la haute portée économique et sociale, elles constituent un temps de vie heureuse auquel les anciennes élèves aiment à se reporter.

Dans la Pologne russe on comptait à la fin de 1912 92 cercles de fermières avec plus de 3000 associées et 621 cercles de propriétaires avec plus de 1000 associées.

Les fermières apprennent la coupe et la couture ou d'autres ouvrages manuels, à tisser la toile ou des tissus de laine aux vives couleurs. Dans d'autres villages on se rassemble pour la lecture en commun; beaucoup de cercles possèdent des bibliothèques. On ne dédaigne pas non plus les divertissements. Plusieurs cercles ont organisé des théâtres d'amateurs, des fêtes champêtres, des excursions.

La propagande antialcoolique fait son chemin; bien des rapports parlent de fêtes, de noces, de réunions de famille d'où les boissons spiritueuses sont absolument bannies.

Certains cercles entretiennent à frais communs une petite orpheline, un autre un asile de vieillards, un troisième une colonie de vacances.

Les Cercles de propriétaires annoncent des asiles pour enfants, la fondation d'écoles ménagères, la formation de sages-femmes et de gardes-malades entièrement aux frais des Cercles.

Dans les campagnes du Japon, les femmes s'associent aussi et les associations se développent d'année en année. La statistique mentionne 530000 membres parmi les jeunes filles et 872500 femmes qui s'occupent à cultiver les vertus propres aux femmes et à pourvoir à l'instruction post scolaire des associées.

L'utilisation du cinématographe par les Cercles de fermières devient de plus en plus fréquente. Films d'enseignement, films agricoles sont tour à tour achetés ou loués; ici ou là les dépenses dépassent de beaucoup les recettes en raison de la population clairsemée. Aux Etats-Unis c'est le réseau téléphonique qui s'offre aux agriculteurs pour sortir de leur isolement, ou bien les postes de Radio qui se répandent avec rapidité.

Dernier mot en matière de méthode moderne de récréation, mot qui dénote comme tout ce qui vient d'être passé en revue le besoin de se détendre qu'éprouve tout être humain après qu'il a fourni une certaine dépense de force et d'énergie, en même temps que le besoin qu'il éprouve de se rencontrer avec son semblable.

Une constatation s'impose toutefois, c'est la transformation qu'ont subie au cours des âges les distractions campagnardes. Elles semblent marcher de pair avec l'évolution des idées et les perfectionnements apportés au travail agricole.

Comme le paysan ne peut vivre et travailler au XX<sup>ème</sup> siècle comme il vivait et travaillait il y a cent ans, de même ses aspirations et son besoin de sociabilité se sont transformés. Moins préoccupé de lui-même et de lui seul, il a appris à penser aux autres et à se dépenser pour la collectivité.

Individualiste toujours, il apprend dans les diverses associations qui accaparent ses loisirs à ne pas se limiter à l'horizon étroit de ses préoccupations personnelles, mais au contraire à ouvrir tout grands ses yeux et son cœur aux problèmes les plus divers.

C'est ce qu'il faut aussi qu'apprenne à faire la paysanne suisse; tour à tour s'intéresser à la formation professionnelle de la femme comme à tous les perfectionnements qui concernent son travail, sans négliger les œuvres sociales et d'entraide dont elle demeure trop souvent à l'écart sous prétexte qu'elle n'a pas le temps.

Casse-cou! émancipation! féminisme! ... diront quelques-unes de mes lectrices en reculant. Si vous voulez, oui, le voilà, le vrai féminisme, celui qu'il ne faut pas redouter, celui qui consiste à travailler à son développement physique, intellectuel et moral puis à apporter à l'ensemble toutes ses capacités, ses loisirs et son cœur. Cela vaut encore mieux que de quêter des œufs pour la fête de mai.

### **Trente années de ma vie comme fermière (1893–1923)**

*Le Paysan Suisse, Août 1929*

Persuadée que l'on méconnaît trop souvent le gros effort qu'accomplissent tous les jours et sans bruit des milliers de mes sœurs paysannes dont on ignore trop les fatigues et les peines, j'acceptai l'idée qui me fut suggérée de dresser un état de mes travaux pendant les trente années de ma vie active à la campagne.

Dans cette brève nomenclature, je n'ai tenu compte que du travail accompli à la ferme, dans les humbles devoirs journaliers.

Une comptabilité simple mais régulièrement tenue au cours de ces trente ans m'a permis de totaliser les différents chiffres que je vais énumérer.

J'affirme qu'ils sont rigoureusement exacts et pour plusieurs postes au-dessous de la réalité.

A supposer qu'on put en faire la somme, il eut été intéressant d'ajouter à ce tableau ce qu'a représenté le travail strictement professionnel fourni à l'exploitation générale par ma participation aux travaux saisonniers: Fenaisons, moissons, plantation et arrachage des pommes de terre et des betteraves fourragères, travaux du jardin et cueillette des fruits.

Sans s'écarter de la vérité, on peut compter que tous les après-midi de beau temps ont été consacrés à ces travaux pendant toute leur durée.

J'affirme enfin qu'aucune recherche de gloire personnelle n'a été mêlée à la statistique qui va suivre. Seule, l'idée de donner à la paysanne sa vraie place comparativement à ce qu'apportent à la collectivité ses sœurs de l'industrie, du commerce et des arts en a été le mobile.

Puisse la lecture rapide des pages qui vont suivre contribuer à faire mieux comprendre aux visiteurs de la Saffa l'importance du rôle de la paysanne dans l'économie nationale d'un pays et dans la vie sociale d'un peuple.

Le sol c'est la Patrie,

Cultiver l'un, c'est servir l'autre.

Un pays privé de sa classe paysanne ne saurait subsister longtemps.

Quand vous voyez le toit qui fléchit et s'affaisse  
Du logis familial que le malheur oppresse  
Cherchez d'où le mal vient  
La valeur de la femme est la poutre maîtresse ...  
Sans elle, rien ne tient.

#### I. La paysanne-boulangère

Une exploitation agricole n'est complète que si elle possède un four.

Chaque semaine voit revenir « le jour béni du four », celui où l'on cuit, en plus du pain doré et croustillant, les gâteaux savoureux qui permettent d'utiliser, pour la joie de tous, les beaux fruits du verger.

Dans l'espace de trente ans, j'ai cuit 23 400 pains et 7890 gâteaux.

#### II. La paysanne au poulailler

Que ferait la paysanne sans sa basse-cour ! C'est grâce à elle qu'elle alimente son ménage et c'est la vente des œufs qui lui procure les finances indispensables à l'entretien de sa famille.

Dans l'espace de trente ans, j'ai élevé 2880 poulets et vendu pour 15 000 francs d'œufs.

#### III. La paysanne à la porcherie

Si la porcherie est une seconde source de revenus pour la paysanne, les soins qu'elle réclame retombent aussi sur elle.

Dans l'espace de trente ans, je n'ai élevé qu'un nombre restreint de gorettes (40), mais j'ai engraisé 180 porcs.

A supposer que l'on tue les porcs à l'âge d'une année et qu'on leur distribue 2 repas par jour, je leur ai porté :  $180 \text{ porcs} \times 365 \text{ jours} \times 2 \text{ repas} = 131\,400 \text{ repas}$ .

#### IV. La paysanne-maraîchère

J'ai passé 9600 heures sur les marchés et à peu près autant à la préparation des marchés.

Ces longues stations par tous les temps, à me rôtir en été ou à être trempée et à grelotter en hiver m'ont rendue « philosophe » ... mais hélas rhumatisante aussi !

Elles m'ont rapporté – ou à ma famille – en bel argent sonnante, aussitôt dépensé pour les besoins de cette famille et du ménage 78 000 francs.

#### V. La paysanne-fourmi

Comme il faut penser à l'hiver en amassant des provisions dans ses armoires, il faut aussi utiliser au mieux les fruits qui ne peuvent pas s'écouler par la vente.



Dans l'espace de trente ans j'ai cuit: 5950 kilos de fruits en confitures; j'ai fait 2400 litres ou bocaux de conserves; 1000 litres de vin cuit et 200 litres de sirop.

J'ai séché: 1350 kilos de pommes aigres pelées, 500 kilos de pommes douces non pelées, 2800 kilos de haricots.

#### VI. La paysanne-couturière

Dans l'espace de trente ans j'ai confectionné 494 robes de femme et vêtements d'homme (pantalon, gilet ou blouse), j'ai tricoté: 224 paires de bas ou chaussettes et cousu 200 vêtements d'enfants indépendamment des raccommodages d'entretien du linge, plus 132 chemises d'homme.

#### VII. La paysanne-maîtresse de maison

Dans l'espace de trente ans, j'ai servi 56990 repas.

J'ai présidé à 90 repas d'invitation, à 30 dîners de famille, à 4 repas de noces et à 9 repas de baptême.

#### VIII. La paysanne ménagère

Dans l'espace de trente ans, j'estime avoir employé un minimum de 43680 heures à balayer, à épousseter et à laver.

#### IX. La paysanne – mère de famille

Le grand agrément de la vie à la campagne c'est qu'on y vit encore en famille, surtout si l'on a le bonheur d'y habiter une maison isolée.

Rien ne saurait alors être comparable aux soirées d'hiver et aux dimanches quand la sieste finie, la famille s'ébranle pour faire «le tour du propriétaire».

Heures de douce intimité, de charme rustique, de bienfaisante harmonie.

Mère de cinq enfants dont l'aîné est actuellement à la tête du domaine paternel, j'ai le bonheur de voir aujourd'hui autour de moi six petits-enfants s'ébattre et grandir.

#### X. La paysanne – chef d'exploitation

C'est bien souvent, qu'à la campagne, la paysanne est appelée à succéder à son mari dans l'exploitation du domaine.

A ses multiples devoirs elle doit alors ajouter toute une activité extérieure, s'initier à la culture des champs, apprendre à connaître les différents assolements et les engrais et le commerce et l'administration.

Ce fut mon cas pendant les 9 dernières années de ma vie à la campagne.

Placée par les circonstances à la tête d'une exploitation agricole de 22 hectares, au moment de la guerre, ce fut une époque difficile à traverser, mais dont le souvenir me reste cependant bienfaisant parce que ayant permis aux paysannes de se surpasser elles-mêmes.

## XI. La paysanne dans les associations

La vie moderne apporte partout ses transformations et ses besoins nouveaux.

La campagne doit aussi s'adapter à ces exigences et offrir à l'élément féminin des possibilités de développement, des occasions de rencontres où puissent être discutées les questions agricoles féminines.

Ce sont les associations agricoles qui ont développé le paysan voici trente ans, il en sera de même pour la paysanne suisse si elle veut bien se donner la peine de s'organiser.

De vastes associations agricoles féminines existent dans les autres pays depuis longtemps, pourquoi la Suisse resterait-elle en arrière ? Imiter l'Association des paysannes de Moudon.

## XII. L'Association des paysannes de Moudon, 1918–1928

Cette association célèbre cette année la dixième de son existence ; fondée tout d'abord dans un but commercial elle est devenue un grand moyen d'éducation et de formation pour ses membres.

Aucune paysanne vaudoise n'aurait participé à la Saffa sans l'Association des paysannes de Moudon. Une joyeuse émulation s'est exprimée parmi ses membres qui, à peu près tous, ont fourni quelque apport à l'exposition collective. Fondée par des mamans, l'association se renouvelle peu à peu et se rajunit par l'entrée dans son sein des anciennes élèves de l'Ecole ménagère de Marcelin sur Morges.

Plus l'élément féminin rural sera développé, plus l'agriculture suisse sera prospère.

Une paysanne comme il y en a beaucoup.

### **Le cidre doux. Un merveilleux produit de la nature**

*Le Sillon Romand, 5.7.1935*

Nous croyons être utile aux travailleurs des champs en attirant leur attention sur la meilleure des boissons naturelles dont ils puissent faire usage pendant la période des grands travaux.

Bien connue en Suisse allemande, son usage ne fait que commencer en Suisse romande, où elle est sérieusement concurrencée par la vente de boissons artificielles qui sont loin de posséder la valeur du cidre doux.

Tous les précieux éléments qui font des fruits l'aliment par excellence des jeunes et des vieux se retrouvent dans les jus de ces fruits, à la fois nutritifs, désaltérants et rafraîchissants.

Le cidre doux de bonne qualité est l'équivalent du lait comme dispensateur de forces, mais il le surpasse comme boisson désaltérante.

Consommé aux « dix heures » et au « goûter », il accompagne admirablement le pain et le fromage ; additionné d'eau pour les moments où l'on a grand'soif, c'est la boisson idéale qui permet de simplifier la tâche de la ménagère.

Cette boisson marque une nouvelle phase dans l'utilisation des fruits de nos vergers, les agriculteurs l'apprécient de plus en plus et trouvent avantage à conserver ainsi leurs fruits au lieu de les transformer en eau-de-vie. Tous les paysans aiment le cidre doux, c'est une boisson qui leur plaît et, comme ils le disent eux-mêmes, ils sont heureux d'avoir enfin trouvé une boisson « qui ne coupe pas les jambes » et « ne monte pas à la tête ».

Toutes ces dernières années les cidreries suisses ont fait de grands progrès dans la technique de la préparation des jus naturels de fruits. Conservés dans des tanks d'acier sous pression, à l'acide carbonique, d'environ 5 à 7 atmosphères, les cidres doux ne subissent aucune modification quelconque.

Aujourd'hui, les provisions de cet excellent produit dépassent 10 millions de litres, qui n'attendent que des consommateurs.

« Mis en parallèle avec les boissons artificielles qui souvent n'ont de fruits que le nom – dit le professeur Hartmann, d'Aarau – le cidre doux ne tarde pas à établir sa supériorité, en dépit des belles appellations dont sont affublées ces boissons qui ne sont qu'un pâle reflet des jus de fruits. Leur sucre est du sucre fabriqué, leurs acides ont été traités chimiquement et leurs principes aromatiques sont en partie aussi artificiels. Rien ne s'y trouve de l'harmonie des éléments du fruit qui sont contenus dans leurs jus naturels, éléments que jamais chimiste ne pourra créer artificiellement. »

Laissez donc de côté, amis agriculteurs, toutes ces boissons artificielles, limonades industrielles et autres, et consommez, pour le plus grand bien de notre arboriculture nationale, les purs jus de fruits que notre industrie suisse est à même de vous fournir en si grande abondance.

### **Ce que l'agriculture demande à la femme**

*Le Sillon Romand, 7. 2. 1936*

C'est à vrai dire tout elle-même, c'est-à-dire à la fois sa présence, son travail, sa fécondité et son cœur.

Sa présence. – Sans elle, pas de vie de famille, pas d'union, pas d'amour. Avec elle, la joie, le courage, le travail. L'homme isolé est un être incomplet. Il laboure, il sème, il récolte; mais pour qui et pourquoi? A quoi bon se donner tant de peine si personne après lui ne poursuit le sillon, ne cueille les fruits. Vienne la femme, tout change aussitôt, car la femme, c'est la famille, ce sont les enfants. « Heureux l'homme – disait déjà le Psalmiste – qui en a rempli son carquois ».

Son travail. – La profession agricole garde la femme au foyer. Loin d'entraîner un conflit entre les devoirs familiaux et les devoirs professionnels – comme c'est si souvent le cas dans d'autres vocations – la vie paysanne les réunit et les fusionne. Et dans cette association l'enfant entrera très facilement, il se formera peu à peu, sans qu'il s'en doute, au métier paternel. Si d'autre part le travail de la femme dans l'agri-

culture est surtout un travail de collaboration, il concourt, dans la pratique courante, à la prospérité de l'exploitation.

Son cœur. – Pour l'avenir si sérieusement menacé de l'agriculture, il faut que la femme reste fidèle à la terre, non seulement de corps, mais en pensées et en imagination ! L'influence de la femme va si loin que les secrètes répugnances de la paysanne peuvent laisser des traces profondes dans l'âme encore inconsciente de ses fils et de ses filles. Si nous voulons un jour garder les enfants, c'est à la mère qu'il faut s'adresser.

### **La ruche**

*Le Sillon Romand, 7. 8. 1936*

Suspendu à la maîtresse branche d'un vieux pommier tordu, j'ai vu hier un essaim d'abeilles en voyage.

La veille, au soir, et déjà l'avant-veille, dans la ruche surpeuplée, les préparatifs s'étaient poursuivis au milieu d'un bourdonnement incessant.

Des milliers d'abeilles affairées, comme une foule qui plie bagage et piétine, avaient tenu conseil. Elles s'étaient rassemblées et groupées, avaient multiplié leurs allées et venues, cheminé de quartier à quartier, afin de prendre étroitement contact, avant le départ, avec la jeune reine qu'elles s'étaient choisie. Puis tout s'était tu avec l'aurore. La lumière avait apporté le sommeil et le silence jusqu'au moment où, le soleil à son plein et le vent tombé, elles avaient gagné l'air à la recherche d'une habitation.

En grappes, accrochées les unes aux autres par les pattes, elles pendaient en oscillant sur place à la branche où Jean-Claude, qui les surveillait depuis une huitaine, alla les recueillir. Et leur maisonnette étant prête, à cheval sur un petit tertre où les genêts en fleurs, l'aubépine et la rose mélangeaient leur parfum, la nouvelle colonie s'installa. Sa migration n'avait duré qu'un jour, mais aussitôt le labeur commença : ne fallait-il pas, par un effort individuel et collectif, préparer la cité future, la cité d'une année, où rien ne devait être laissé au hasard, mais où la division automatique du travail devait engendrer une pullulation inouïe de vie ...

Volontairement, les abeilles avaient suivi leur reine ; leur premier soin allait être de préparer l'alvéole royale d'où la fécondité devait sortir ... Les butineuses, alors, s'envolèrent en corvées et, de l'aube au soir, de fleur en fleur, dans une allégresse sans cesse renouvelée, leurs myriades d'allées et venues assurèrent au logis la nourriture et les matériaux de choix.

Des équipes d'ouvrières se mirent en chantier ; les unes étant préposées aux constructions, les autres aux soins de l'intérieur, toutes, et chacune en particulier, accomplissant sa tâche par amour pour la ruche, par dévouement à la communauté.

... Par plusieurs côtés, avec leurs terres rayonnant autour d'elles, beaucoup de nos maisons des champs ressemblent à la ruche où le mien et le tien sont confondus. La ruche possède la reine, la ferme a son roi et la colonie vit heureuse sous le gou-

vernement du chef de la famille. Ces habitations-là sont, parmi toutes les autres, les privilégiées. Quand, le matin, tout ce monde en petit s'en va pour le travail, l'on sent que la terre ne saurait résister à l'effort de tant de bras, à ce labeur joyeux autant que fructueux, accepté, voulu, choisi, sans cesse renouvelé de saison en saison. Mais ces foyers de choix se font de plus en plus rares, ils disparaîtraient même complètement si leur reine faisait défaut, tout comme une ruche orpheline est vouée à la mort en un temps relativement court.

La reine du foyer des champs, celle qui le stabilise, c'est la femme, c'est la mère. C'est elle qui est l'âme de la vie paysanne. C'est l'homme, sans doute, qui « fait la terre », c'est lui qui la modèle, qui la façonne selon sa volonté, mais c'est la femme qui entretient cette volonté de l'homme, qui l'encourage aux heures difficiles, c'est elle qui crée le milieu familial favorable ou défavorable au développement de l'exploitation.

Son apport au travail professionnel représente un important appoint de main d'œuvre, mais en réalité, cet apport déborde de tous les côtés les questions matérielles. Il est des forces spirituelles impondérables, que l'on ne saurait évaluer en chiffres, mais qui agissent profondément sur les destinées humaines.

L'abeille sédentaire, la reine de nos foyers ruraux, c'est celle qui, s'oubliant elle-même et vouant tous ses soins au rucher, sans souci de l'air embaumé et de l'éclat des fleurs, passe toute sa vie, de la jeunesse à la tombe, à se dévouer aux siens.

### **Chauds les marrons, chauds ! Pour les châtaignes du Tessin**

*Le Sillon Romand, 4. 12. 1936*

Quand la bise souffle en rafales à travers les arbres dénudés des squares citadins, est-il apparition plus agréable que celle du rôti de châtaignes ? Chaudement emmitouflé, parce qu'insuffisamment protégé des frimas par sa petite cahute en planches, il est revenu, celui qui, déjà charmait notre enfance, et savait préparer mieux que personne ces délicieux marrons, auxquels se chauffaient nos doigts engourdis ! Leur succulent arôme s'envolait dans l'air glacé chaque fois que, soulevant le couvercle de son petit fourneau, il secouait d'une main habile la grille où se rissolaient les châtaignes dorées. Avoir quelques sous en poche pour se procurer ce régal des régals, c'était toute notre ambition enfantine, dès que venait novembre. Plus tard, sur les bancs de l'école, le Tessin nous est apparu comme un pays de Cocagne, parce que producteur de ces fruits par excellence. Qu'il ferait beau habiter ce pays, disions-nous dans notre ignorance, ce pays où les châtaignes remplacent sur la table de famille nos fades pommes de terre en robe de chambre !

Chauds, chauds les marrons ! redit la voix avec insistance. Mais l'âge est venu, et avec lui le temps de la réflexion, et voilà que l'on apprend que tout n'est pas rose dans ce canton du Tessin où croissent les fruits merveilleux. La vie y est même rude pour les petites gens.

Une des caractéristiques du Tessin est assurément le châtaignier qui y constitue des forêts de plusieurs centaines de mètres de largeur ; ces forêts ornent les flancs des vallées principales comme aussi ceux des vallées latérales. Cet arbre fournit à la population un bois de construction très résistant, quoique non pas particulièrement agréable à l'œil. Les feuilles sont utilisées comme litière et les fruits constituent une précieuse ressource pour l'alimentation humaine comme pour l'affouragement du petit bétail. Chaque année également, la population tessinoise compte sur le modique appoint que lui vaut la vente des fruits les plus beaux. D'après une enquête faite par le Département tessinois de l'agriculture, il existe environ 1 million de châtaigniers qui fournissent pour la vente une quantité de 1500 qm. de châtaignes. Or l'écoulement de ces disponibilités se heurte, cette année, aux difficultés qu'a provoquées, dans les mesures de politique commerciale, la dévaluation du franc. Aussi sera-ce faire acte de solidarité confédérale, pour la Suisse allemande et la Suisse romande, que de seconder, dans la mesure du possible, nos compatriotes d'outre-Gothard dans la vente des châtaignes. Et cela sera d'autant plus facile que 1936 nous a valu une faible récolte de pommes de terre et de fruits, partant une hausse des prix de ces produits.

Quoique plus petites que celles importées d'Italie et de France, les châtaignes du Tessin sont souvent de qualité meilleure que celle des produits étrangers. Elles sont d'un goût exquis, plus sucrées, et meilleur marché que les autres.

Si l'on sait enfin qu'une personne ne parvient pas à récolter plus de vingt-cinq kilos de châtaignes par jour, même en temps de récolte abondante, et que de ces vingt-cinq kilos devront être éliminés les fruits de seconde qualité pour la nourriture de la famille, et la marchandise de rebut pour l'affouragement des porcs, ce qui représente le 40-50 %, l'on comprendra que le gain journalier des populations tessinoises est bien modique, si l'on table sur un prix de 15-20 ct. le kilo offert à la production.

Mangeons donc des châtaignes du Tessin, c'est un aliment sain et nourrissant, ce fruit se prêtant à toutes espèces de préparations culinaires, soit en accompagnant la viande et les légumes, soit en desserts variés.

Et puis, surtout, n'oublions pas d'acheter au modeste kiosque du coin le petit cornet de châtaignes bouillantes qui charmera encore notre automne, de même que le joli refrain : Chauds les marrons, chauds !

### **Une récolte exceptionnelle**

*Le Sillon Romand, 5. II. 1937*

Depuis bien des années le verger suisse n'en a connu de pareille ! Nourris par d'abondantes rosées, dorés par un soleil généreux, tous les fruits ont mûri à souhait : caves et celliers sont pleins et c'est le cœur rempli de reconnaissance, comme les yeux d'une incomparable splendeur, que le paysan achève en ces jours sa cueillette.

Les pommiers, qui prospèrent si bien sur le sol helvétique, ont été tout particulièrement prodigues de leurs dons, et c'est la pomme, la bonne pomme suisse, telle-

ment plus parfumée et juteuse que celle qui vient de la Californie ou de l’Australie, qui, durant tout l’hiver, alimentera les tables de famille.

De tous les fruits, c’est bien la pomme vermeille qui remporte tous les suffrages et qui tend à devenir de plus en plus notre fruit national. Son arôme délicat, si varié suivant les espèces, en fait au point de vue simplement gustatif l’un des fruits les plus recommandables.

Qui ne se souvient, depuis qu’il habite la ville, du parfum pénétrant dont la vieille ferme familiale était enveloppée quand mûrissait au cellier la succulente Gravenstein ! O souvenirs d’enfance et de jeunesse, de quelle poésie n’enchantez-vous pas nos vieux ans ! C’est tout un passé que vous évoquez-là, avec la belle vie simple qui s’écoulait entre grand-père et grand’mère sous le vieux toit ! Qu’il faisait bon mordre à pleines dents dans ces fruits exquis sortant tout bonnement du tablier de grand’mère qui, jamais, n’aurait confié à personne le soin et la visite journalière du fruitier ; quelle jouissance, plus tard dans la saison, quand, de la « cavette » du vieux fourneau de molasse, s’échappait le petit bruit significatif des reinettes du Canada qui s’y rissolaient ! Chaque semaine, c’était aussi le jour béni du four qui revenait : alors apparaissaient sur la grande table familiale les immenses tartes aux pommes où grand’mère taillait les grands « chantaux » qui disparaissaient comme par enchantement.

Aujourd’hui grand-père et grand’mère sont partis, d’autres mains que les leurs ont serré la récolte ... mais le même parfum, le grisant parfum des pommes qui mûrissent remplit la vieille demeure « que le passé habite ».

Croquez donc, enfants, croquez les pommes vermeilles ; le mieux c’est encore de les manger crues, car c’est sous la pelure que les ferments, les vitamines et les sels minéraux se trouvent particulièrement abondants.

Sous forme de purée crue, la pomme finement râpée, pelure et zeste compris, se mange aussi facilement en nous faisant profiter, dit le Cartel romand d’hygiène alimentaire, de tous les avantages du fruit entier. En y ajoutant du citron, de la crème fraîche et un peu de sucre, l’on obtient une préparation délicieuse et rafraîchissante.

Comment utiliser cette abondance ?

Si chacun s’est réjoui tout l’été à la pensée que nous allions être comblés par une récolte exceptionnelle – qui ne se présente que tous les dix ou vingt ans – la joie n’a pas été sans mélange dans les milieux auxquels incombe l’utilisation de la récolte.

Depuis le rapide développement qu’a pris en Suisse la culture fruitière, spécialement dans les cantons de Thurgovie, de Berne et dans la Suisse centrale, une récolte abondante soulevait un grave problème, celui de la distillation, à laquelle, chaque année, des milliers et des milliers de wagons de bons fruits devaient être soumis. De ce fait seul, notre richesse devenait un gaspillage auquel il était urgent de mettre un frein, étant données nos circonstances économiques actuelles.

Des dispositions prises par les autorités fédérales et la Régie d'une part, en étroite collaboration avec les cercles intéressés à la mise en valeur des fruits d'autre part, il ressort que ces organes se sont donnés comme principal objectif l'utilisation non-alcoolique de ces produits.

Aucun fruit ne sera et ne pourra être distillé que lorsqu'on aura vraiment épuisé toutes autres possibilités d'en tirer parti d'une autre façon.

« Toutefois, si l'on veut que ces efforts aboutissent, écrit le nouveau directeur de la Régie fédérale des alcools, il importe que toutes les bonnes volontés soient à l'œuvre. Ce ne sera qu'ainsi que l'on dirigera les fruits vers la destination qui est réellement la leur. »

La tâche de chacun est alors nettement définie :

Le producteur récoltera ses fruits avec le plus grand soin ; il les présentera de façon appétissante et alléchante.

Les entreprises de mise en valeur transformeront les fruits en une boisson saine, agréable et plaisant à chacun (cidre doux).

Le consommateur, enfin, donnera la préférence dans ses achats aux fruits suisses, dont notre terre privilégiée nous a fait si largement présent cette année.

Voilà pourquoi, depuis un certain nombre de jours, cet appel vous est lancé :

Avez-vous déjà vos pommes ?

Or, ce matin, en se rendant à l'école, Toty, qui saura bientôt lire, a péniblement épilé cette phrase sur l'affiche qui a attiré ses regards. Durant la classe il se l'est répétée tout bas, afin de savoir la redire à maman quand il rentrera pour dîner. Longuement il a examiné l'affiche, ses bons yeux ronds se sont arrêtés sur le visage souriant de la jeune campagnarde, sur la belle corbeille de fruits qu'elle tend à pleins bras, sur le mouchoir qui cache ses cheveux et qu'il eût souhaité voir en couleur – ç'eût été tellement plus beau s'il avait été rouge ! – Mais ce qui l'intrigue surtout, c'est ce petit signe qui suit le mot pommes ; qu'est-ce que ça peut bien dire, ce signe qui ressemble à un trois ?

Peut-être, se dit-il, que ce chiffre indique le nombre de pommes qu'il y a dans le panier ... et le voilà qui compte sur ses doigts : une, deux, trois. Non, ce n'est pas ça, il y a bien plus de pommes qu'il ne connaît de chiffres ! Alors il cherche encore, il se remet à épeler, lorsqu'un trait de lumière lui fait découvrir l'énigme.

A.v.e.z-v.o.u.s, ah ! je sais à présent, s'écrie-t-il, cette fille, elle nous demande quelque chose, elle veut savoir si on veut acheter ses pommes. Alors il conclut : c'est à papa qu'il faut que je dise ça, c'est lui qui a les sous !

Le séchage des pommes à Vernayaz

S'il existe plusieurs excellentes variétés de pommes de garde, il en est quantité d'autres dont la conservation est plus limitée ; que ferons-nous de celles-ci ?



Les fruits secs, ont répondu les hygiénistes, forment un aliment sain, très nourrissant. Les rondelles de pommes, les quartiers de poires constituent une excellente nourriture d'hiver, les premières permettent toutes sortes de préparations: purées, charlottes, gâteaux, pain de fruits, etc.

C'est sur ces données, en même temps qu'en cherchant à réaliser pratiquement la soustraction des fruits à l'alambic, que la Commission romande de la Ligue suisse des Femmes abstinentes s'est mise à l'œuvre en décidant le séchage de 50 000 kilos de pommes, en utilisant dans ce but la chaleur inemployée produite par les générateurs de la grande centrale électrique de Vernayaz.

Autorisée par les CFF à utiliser ce courant d'air chaud de 45° à 48° qui permet le séchage des fruits en vingt-quatre heures, la Société romande pour le séchage des fruits a été fondée. Une émission de parts à 4 % d'intérêt produisit en cinq semaines les 6000 fr. jugés nécessaires pour l'achat du matériel et des machines. Un personnel mixte fut alors engagé et le travail commença dans des locaux admirablement appropriés et mis généreusement à la disposition de la société par la direction de l'usine. Dans l'un de ces locaux, où accèdent sans transbordement les wagons de fruits fournis par la Fruit-Union de Zoug, de grandes tables ont été dressées, sur lesquelles les mains habiles des femmes arrangent les belles rondelles blanches qu'inlassablement deux peleuses et quatre coupeuses, actionnées par un petit moteur, leur fournissent. Les claies qui contiennent les fruits sont alors placées et superposées sur un chariot, lequel n'a qu'à être poussé dans le couloir où passe le courant d'air chaud. Cent quatre-vingt-dix claies et quatorze chariots permettent la préparation journalière de 2000 kg. de fruits.

Les déchets, pelures et zestes, sont enlevés tous les deux jours, ils servent frais, et moyennant une faible somme, à la nourriture des chèvres, tandis qu'une autre partie est séchée quand un certain nombre de claies ne sont pas occupées pour les fruits. Actuellement le quatrième wagon de fruits est en cours de séchage et les rondelles de pommes s'accumulent à Vernayaz.

Logées en jolis sacs de toile bise ou en paniers légers de bois déroulé, elles seront acheminées au cours de l'hiver sur les régions montagneuses privées toute l'année de fruits frais. Les établissements hospitaliers, les orphelinats, homes d'enfants, colonies de vacances seront également bénéficiaires à prix avantageux d'une bonne partie des fruits séchés. La population tout entière pourra également se les procurer. Un essai de même genre sera tenté avec un demi-wagon de poires.

Le grand intérêt rencontré auprès du public par cette initiative d'utilisation non alcoolique des fruits fut un précieux encouragement pour ses novatrices. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une entreprise de ce genre peut être poursuivie par des femmes avec la collaboration des CFF, de la Régie et de la Fruit-Union.



**Jean-Jules (à droite) et Jean Gillibert.**

## **La culture maraîchère. Moyen d'améliorer les conditions de la vie paysanne**

*Le Sillon Romand, 9. 9. 1938*

Au promeneur qui parcourt nos campagnes, au voyageur qui revient au pays natal, à l'étranger amateur de vie rustique, que de transformations s'imposent à la seule traversée de nos villages romands ! Transformations profondes, qui disent que la vie paysanne évolue, que le progrès est à l'œuvre, au village comme à la ville. Habitations modernisées, souvent luxueuses, spacieux bâtiments scolaires, eau sous pression dans les fermes, éclairage électrique, bibliothèques publiques, téléphone, services d'autobus d'un village à l'autre, radiophonie, terrains de sports, etc., etc.

Pourquoi donc le malaise agricole se maintient-il sans faiblir ? Pourquoi, au sein d'une pareille prospérité, le mécontentement règne-t-il à l'état d'endémie ? Pourquoi, avec tant d'avantages – inconnus de nos prédécesseurs – la jeunesse paysanne garde-t-elle, chevillée au corps, l'idée de s'en aller, de quitter le village, de laisser les vieux parents et l'exploitation ancestrale pour entrer, quelque part en ville, dans une administration quelconque, ou pour essayer une vocation nouvelle, qui serait susceptible, peut-être, de lui créer une situation indépendante ?

Il faut oser le dire : c'est le besoin d'argent ou, pour mieux dire, le manque d'argent, et le désir d'en gagner, qu'on retrouve derrière tous les découragements juvéniles.

Si la campagne est prospère, les récoltes productives, le bétail de rente, grâce aux améliorations apportées par la sélection des sujets, il faut néanmoins admettre que l'argent qu'on retire de tout cela ne peut plus suffire, aujourd'hui, aux besoins de toute une famille paysanne. Car si les besoins ont grandi dans la classe agricole, les ressources pour les satisfaire n'ont pas grandi en proportion, tandis que les dépenses d'une exploitation agricole ont plus que quadruplé.

Aussi est-ce pour éviter ce que d'aucuns appellent la « misère éternelle de l'agriculture » qu'il faut recourir à des ressources nouvelles et donner aux jeunes la possibilité de trouver sur l'exploitation paternelle l'argent personnel qu'ils seraient tentés d'aller chercher ailleurs. Parents agriculteurs, faites donc de vos filles ...

... des jardinières

La culture potagère, ressortant du domaine essentiellement féminin de l'exploitation agricole, peut devenir pour les jeunes paysannes une véritable mine à exploiter ; pour leurs mères, une augmentation notable de leurs revenus, soit que le jardin leur fournisse la majeure partie de ce qu'exige l'alimentation familiale, soit que ce jardin, cultivé commercialement, trouve à sa portée des débouchés réguliers.

La belle plantation de tomates que représente notre cliché, cultivée avec goût et savoir-faire par une jeune paysanne vaudoise, ancienne élève de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin sur Morges, vaudra à son heureuse propriétaire toute une série d'avantages. Ses enfants ont-ils besoin de fins souliers pour le dimanche, d'une jolie robe ou d'un douillet manteau, la chambre de ménage d'un tapis neuf ? ... les tomates et les superbes légumes du jardin sont là pour les lui procurer, sans compter

la satisfaction de n'avoir pas à demander à son mari l'argent que ces achats exigent et celle de n'avoir jamais sa bourse vide.

Cette autre jardinière – que nous voyons, sur notre photo, attendant la visite du jury des jardins – était couturière; et voilà qu'elle a su faire éclore une profusion de fleurs dont les gerbes embaumées s'en vont dans les maisons du village réjouir grands et petits, transformer les intérieurs, reconforter les malades.

Ayant abandonné l'aiguille, elle manie tout le jour binette et sarcloret, plante ou sème, gratte et sarcle ses légumes, dont elle remplit ensuite toupines et bocaux pour défier l'hiver. Son grand ménage vit du jardin, de même que les vachers sur la montagne; chaque jour des brassées de verdure sont apportées à la basse-cour et la ponte augmente; le travail abonde, mais la maison prospère.

Cet autre jardin a pourvu, durant bien des années, à l'entretien complet d'une famille de dix personnes, comprenant père et mère, cinq enfants et trois domestiques. Ecoulés deux fois par semaine sur le marché de la ville voisine, les produits de ce jardin ont représenté, trois ans de suite, les sommes respectives de 2050 fr., 2300 fr. et 2650 fr.

Si telle peut être l'importance de la culture potagère dans l'économie domestique, cette importance n'est pas moindre en économie nationale.

Par expérience, nous pouvons affirmer que toutes les dépenses d'un ménage à la campagne peuvent être couvertes par le revenu d'un jardin cultivé avec intelligence et savoir-faire. Et quel contentement pour la mère de n'avoir pas à réclamer à son mari l'argent nécessaire aux dépenses courantes, ou pour solder la note du cordonnier ou s'accorder à elle-même tel ou tel ustensile qui facilitera son travail.

Paysannes romandes, développez la culture maraîchère!

### **Une heureuse initiative**

*Le Sillon Romand, 9. 9. 1938*

C'est celle du groupe de Champvent de l'Association agricole des femmes vaudoises, qui a acheté une machine servant à fermer les boîtes de conserves.

Le chef de ce groupe, persuadé que cette machine peut rendre de grands services dans les familles paysannes pour faciliter l'utilisation rationnelle des produits de la ferme, avait convoqué chez elle une trentaine de dames de son voisinage. Et c'est devant ce public, puissamment intéressé, que, le 26 juillet, M. L. Gay fit un petit cours pratique de mise en boîtes de viande, fruits et légumes.

Cette machine, commode et facilement transportable, sera à la disposition des intéressés, moyennant une très faible location, calculée sur le nombre de boîtes traitées dans chaque famille.

Depuis cette date, un second cours a été donné, à Avenches, sous les auspices d'un groupe de l'Union des femmes.

Qui suivra cet exemple?

## **L'aviculture familiale**

*Le Sillon Romand, 7. 10. 1938*

Trop longtemps l'aviculture ne s'est poursuivie dans les campagnes que sous une forme empirique. La paysanne «tenait des poules», s'efforçait de les nourrir abondamment pour en tirer le plus possible, mais ne connaissait rien de l'aviculture proprement dite, qui traite de races, de sélections, d'hygiène et de soins rationnels. Aussi n'était-il point rare de voir dans nos vieilles fermes l'habitation des volailles n'occuper qu'un espace restreint, mal exposé, encore plus mal éclairé, nauséabond et infesté souvent de parasites, habitation où toutes les raisons se rencontraient pour n'obtenir qu'une ponte diminuée pendant les mois d'été et nulle en hiver.

Ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années que l'on a compris l'importance que pourrait revêtir pour la famille paysanne l'aviculture techniquement organisée et développée commercialement.

Des cours furent alors donnés, des parcs avicoles créés, et c'est sous l'impulsion de ceux-ci que l'aviculture sortit enfin de la routine où elle croupissait : aujourd'hui, nul n'ignore qu'elle est l'une de ces branches secondaires de l'agriculture capables d'amener une amélioration notable du budget de la famille paysanne.

Pas n'est besoin cependant, pour réussir en aviculture, d'une installation coûteuse ; mais la plus stricte propreté est de rigueur, ainsi qu'une bonne exposition des habitations. Un terrain sec, de l'eau courante ou facilement changeable et mise à l'abri des impuretés, de vastes parcs pour les ébats des volailles, une alimentation rationnelle, voilà ce que toutes les paysannes doivent pouvoir fournir à leur troupe ailée.

C'est à ces conditions élémentaires que certains pays ont fait faire à leur aviculture des progrès magnifiques, tels le Danemark et la Belgique, dont la réputation n'est plus à faire et qui sont à même de livrer à l'étranger des œufs et des volailles de tout premier choix. D'autres pays se sont spécialisés dans l'engraissement des volailles et dans le chaponnage ; c'est ainsi que la Bresse peut fournir au moment des fêtes de l'an des volailles grasses insurpassables. Or ce sont les seules paysannes qui s'adonnent à cette occupation, chacune à son propre domicile, le marché central de Bourg en Bresse faisant l'office d'écoulement régulier.

Pratiquée ainsi en famille, que ce soit pour produire l'œuf du jour ou la vente du poussin d'un jour, ou celle de la volaille grasse – car il faut encore se spécialiser en aviculture familiale – de véritables vocations féminines pourraient naître pour des jeunes filles travaillant sur l'exploitation paternelle. Elles trouveraient dans cette occupation, à côté d'un intérêt très vif, le salaire que sans cela elles vont demander à la fabrique voisine, privant ainsi l'exploitation familiale de leurs jeunes forces et l'agriculture nationale de la valeur morale de leur collaboration intelligente.

Pour un rendement rationnel, la basse-cour ne devrait toutefois compter que des races dites mi-lourdes, susceptibles de donner à la fois l'œuf et la chair ; c'est le cas

des Faverolles, des Rhode Island, des Sussex et des Wyandottes, dont nous venons de voir aux environs de Lyon un parc en pleine activité et rendement. La poussinière y compte de 200 à 220 sujets pleins de vie ; les pavillons fournisseurs d'œufs à couver n'y comptent chacun qu'un coq, régissant sur une famille de dix poulettes. Ces coqs sélectionnés proviennent eux-mêmes de poules bonnes pondeuses, dont la production annuelle ascende à 329 œufs, contrôlés au moyen des nids-trappes.

De vastes enclos y sont successivement livrés aux ébats des volailles, de manière à permettre au terrain de se désintoxiquer durant un temps plus ou moins prolongé ; le sexage y est enfin pratiqué de manière heureuse – quoique à temps perdu – par le fils de la maison.

L'élevage des oies et des canards, qui tombe de plus en plus dans l'oubli, devrait aussi être réhabilité dans nos familles paysannes, vu l'intérêt financier qu'il représente.

Il nous souvient à cet égard d'avoir visité, dans notre enfance, une vieille parente qui, de tout temps, s'était intéressée aux oies. « Nous en vivons, nous en vivons, ma chère, avait-elle coutume de répéter. Le duvet que nous en tirons représente une petite fortune, les œufs se vendent à bon prix et nous n'arrivons pas à fournir en volailles grasses tous ceux qui nous en demandent. »

Et nous revoyons en pensée le beau troupeau d'oies blanches déambulant à travers les rues du village, à la grande terreur des petits garçons dont le jars pinçait les tabliers ! Depuis longtemps la maison des oies a passé en d'autres mains et la « tante aux oies » n'est plus là pour nous dire quel était son secret dans un élevage qui toujours lui réussissait.

Assez difficiles à élever les deux premières semaines de leur existence, les oisons prospèrent ensuite rapidement, choisissant de préférence pour leur pâture l'herbe la plus maigre du voisinage des habitations.

Plus facile encore est l'élevage du canard soit que l'on adopte le Rouen ou le Pékin. Le canard s'engraisse facilement, mais il aime à barboter et il faut tenir à sa portée un petit étang formé par le trop plein de la fontaine.

Le duvet qu'il fournit est une ressource qui n'est pas à dédaigner et, quand vient Noël, oies et canards gras trouvent toujours preneurs sur les marchés, remplissant comme par enchantement le porte-monnaie de la mère de famille en mal d'étreennes à fournir aux siens.

Amies paysannes, développez l'aviculture sur votre exploitation, vous souvenant que le mieux-être individuel amène infailliblement un mieux-être collectif ! ...

(Tiré de l'ouvrage primé à Prague par le XV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture.)

## La culture fruitière

*Le Sillon Romand, 4. II. 1938*

Si l'on consulte les statistiques qui ont trait au rendement agricole en Suisse, l'on s'aperçoit, presque avec stupéfaction, que les fruits occupent le quatrième rang dans notre production nationale, venant immédiatement après les revenus laitier, bovin et de culture herbagère, mais bien avant ceux des pommes de terre et du blé.

La culture fruitière est donc une branche importante de notre économie nationale, et, en plusieurs régions du pays, une branche essentiellement féminine si l'on veut bien admettre que c'est à la femme qu'incombe le soin de trier, de rentrer et souvent d'écouler le fruit. Malheureusement ce fruit n'est pas toujours de première qualité, et il est trop de contrées où les fruits à cidre prédominent, trop d'autres où les vergers sont mal entretenus ou plantés de variétés trop nombreuses pour assurer à la récolte un écoulement rationnel, c'est-à-dire commercial.

La nouvelle loi vaudoise comprenant la rénovation des vergers ne tardera pas cependant à provoquer une amélioration sensible de cet état de choses, où la collaboration de la femme et des jeunes filles trouvera à se donner carrière, l'arboriculture en variétés naines, fuseaux, pyramides ou espaliers ayant déjà fait l'objet de plusieurs cours temporaires mixtes portant sur la plantation, la taille, la greffe, le pincement, la cueillette, l'emballage et l'utilisation de ces fruits par les mains féminines.

Les temps modernes exigent toutefois des méthodes nouvelles, lesquelles doivent envisager l'intérêt général tout en profitant des expériences du passé.

Si autrefois la consommation domestique et le marché local suffisaient à absorber régulièrement les récoltes, tout en constituant des réserves au moyen du séchage des fruits à la ferme et de la concentration du jus de fruits sous forme de vin cuit et de « cougnarde », il n'en est plus de même aujourd'hui. Le développement grandissant des vergers nécessita l'organisation de l'exportation des fruits, tandis que, parallèlement, les habitudes et le genre d'alimentation du peuple suisse se transformaient rapidement.

La production des fruits de choix est devenue une pressante nécessité, tandis que doit marcher de pair une meilleure utilisation des fruits, pour en éviter le gaspillage.

Dans cet effort pour l'amélioration de notre culture fruitière, et pour en élever le rendement, la collaboration de toute la population suisse est nécessaire, et chacun y trouvera son compte : L'agriculteur un profit certain, le commerce des ressources nouvelles, les maîtresses de maison et les ménagères des possibilités plus grandes de varier l'alimentation familiale, les jeunes filles une orientation jusque-là insoupçonnée, chacun son bien le plus précieux : la santé.

(Tiré de l'ouvrage primé à Prague par le XV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture.)

## **L'apiculture**

*Le Sillon Romand, 2. 12. 1938*

Les mains légères des femmes sont tout indiquées pour s'employer aux soins délicats du rucher. Leur maîtrise d'elles-mêmes, leur présence d'esprit, leurs manières douces conviennent à la colonie effrayée qui se refuse à une visite domiciliaire, et qui pique, et qui s'affole pour défendre son bien.

Ah ! qu'en de telles circonstances font piteuse figure les hommes qui ne sont point apiculteurs de carrière. Tremblants devant le dard empoisonné plus que devant la gueule d'un canon, ils sont tout prêts à demander grâce en se déclarant vaincus ! Mais combien sont habiles par contre les représentants du sexe masculin qui, devenus familiers des ruchées, considèrent les bestioles comme de petites amies ; que leurs mouvements sont doux et précautionneux ; que d'attentions pour n'en point blesser ou pour conserver la vie à ces infatigables ouvrières.

La femme cependant peut être considérée comme une apicultrice-née et l'on s'étonne à bon droit d'en voir si peu se vouer à la conduite d'un rucher.

C'est toute une petite industrie domestique qu'il s'agirait au contraire de ne pas laisser tomber dans l'oubli, aujourd'hui surtout qu'il est urgent de mettre en œuvre tous les moyens qui seraient susceptibles de venir en aide à l'agriculture.

Or des nombreuses années pendant lesquelles nous avons eu à diriger cinq, puis six colonies, nous ne nous souvenons pas qu'aucune put être qualifiée de franchise-mauvaise. En apiculture, il y a toujours un revenu quelconque, et, si l'on sait s'y prendre et réserver pour la nourriture stimulante du printemps une partie des prélèvements qui ont été opérés l'automne, il n'y a aucun débours à opérer, mais, en temps normal, de belles récoltes à enregistrer.

C'est la raison pour laquelle nous n'hésitons pas à mentionner l'apiculture comme étant susceptible d'augmenter la rentabilité agricole.

Il faut si peu de temps pour s'occuper de ces bestioles, et c'est si passionnant de pénétrer leurs mœurs, de découvrir leur vie de société, de comprendre leurs allées et venues. Ce sont elles qui vous apprendront qu'elles vont essaimer ; leur murmure vous indiquera de même ou leur quiétude et leur satisfaction ou les menaces d'un danger qu'elles pressentent, l'approche d'un orage par exemple ou l'imminence du pillage.

Et le miel est si bon ... et sa vente si facile ! Allons, jeunes filles – car c'est à vous que toujours je pense pour vous retenir à la terre par la perspective d'un gain à vous offrir – devenez des apicultrices et, comme ma voisine, ne vous donnez relâche que lorsque vous serez devenue l'intendante d'une vingtaine de colonies ailées ! Je vous prédis grand succès ... avec de jolies sommes à encaisser ... que vous mettrez soigneusement de côté pour la confection de votre futur trousseau.

(Tiré de l'ouvrage primé à Prague au XV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture.)



## **L'horticulture**

*Le Sillon Romand, 6. I. 1939*

L'horticulture se révèle être aussi, et de plus en plus, une profession féminine. Pour en comprendre tous les secrets, de nombreuses écoles d'horticulture s'offrent au choix des candidates, soit qu'elles désirent se spécialiser dans la culture de la fleur, soit qu'elles deviennent fleuristes, en apprenant la confection des bouquets, gerbes et couronnes pour la vente en ville.

Mais pour toutes celles qui n'ont pas la pensée de faire de l'horticulture une véritable vocation, le stage dans l'une ou l'autre de ces écoles ou établissements ne s'impose pas. Parlons donc plutôt de l'horticulture sportive, pratiquée en marge d'une exploitation agricole comme dérivatif aux fatigues et aux laideurs qui s'y rencontrent. Ce genre d'horticulture était pratiquée, voici bien des années, par mon voisin le boulanger, qui, entre ses fournées et la confection d'excellentes pâtisseries, était devenu un fleuriste consommé et avantageusement connu à bien des lieues à la ronde.

Par ce métier de luxe, il arrondissait de façon appréciable les bénéfices plutôt minces de sa boulangerie et il réussit à élever sans peine une nombreuse famille, dont cinq garçons qu'il sut munir de solides métiers.

C'était chez lui que s'achetaient les plus opulents géraniums, les plus parfumés œilleux, les pétunias aux sombres teintes veloutées, les premières jacinthes et les plus éclatantes tulipes. Les roses n'avaient plus de secrets pour lui, et, sans études spéciales, il arrivait à en créer un nombre infini d'espèces: son grand amour des fleurs l'ayant conduit à en pénétrer les caractères et les exigences, comme les moindres besoins. Sans serre, avec de simples châssis, le boulanger-horticulteur arrivait à faire des merveilles.

Les fleurs coupées ont aux abords des villes une valeur insoupçonnée. Cultivez donc des fleurs, paysannes, mes amies, où que ce soit que vous habitiez; égayez les alentours de vos demeures de plates-bandes et de massifs de tous genres; semez, transplantez, bouturez, faites des gerbes multicolores et fleurissez-en le char qui transportera au marché les produits de votre jardin. Les fleurs seront les premières à rencontrer des amateurs, elles laisseront tomber dans votre escarcelle mainte piécette blanche puis s'en iront porter le réconfort de leurs couleurs, leur parfum et la douceur de leurs pétales dans les logis étroits des villes, au chevet des malades ou sur la table de famille.

Et si d'aventure, après avoir pratiqué cette horticulture en amateur, telle ou telle de vos filles se révélait fleuriste, plutôt que de la laisser vous quitter pour n'être qu'en sous-ordre chez un maître-jardinier, construisez-lui bien vite, sur votre exploitation, une petite serre où votre fille ne sera qu'une spécialiste de plus dans une profession où il est urgent aujourd'hui de se spécialiser si l'on veut vivre.

(Tiré de l'ouvrage primé à Prague au XV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture.)

## **La paysanne**

*Le Sillon Romand, 3. II. 1939*

Si le campagnard est d'un tempérament plus hardi, plus capable peut-être d'appliquer son esprit aux changements qu'apporte dans la vie aux champs le progrès moderne, s'il est mieux doué pour faire face au danger, pour la presse, pour l'occasion difficile, soyons, nous les paysannes, de celles qu'un lent effort dans une vie monotone ne rebute jamais; devenons de ces ménagères attentives, prévoyantes, calculatrices sans l'être à l'excès, qui parlent peu mais qui voient clair; devenons de ces mères de famille aimables et compréhensives qui, chaque jour de leur vie, presque sans commandement, dirigent leur monde, comme la lumière vers qui tout monte et tout regarde, en silence.

## IV L'agriculture et les paysannes dans la société

### Semaine suisse, Comptoir suisse et agriculture

*La Terre Vaudoise*, 27. II. 1920

La Semaine suisse vient de se terminer rappelant aux acheteurs par ses nombreuses affiches et des nombreux étalages le choix immense des marchandises que la Suisse est à même de leur fournir; auront-ils été convaincus, auront-ils compris que notre pays peut soutenir la comparaison avec les pays voisins pour la bienfaisance et la qualité des marchandises; auront-ils été gagnés à ne plus faire leurs achats que chez nous?

L'on peut se demander également si tous les commerçants ont saisi l'importance qu'il y a pour notre commerce suisse à n'exposer pendant une quinzaine, que des produits ou des objets de fabrication suisse; l'affiche qui leur est offerte est destinée à retenir l'attention vite dispersée du client et à lui prouver jusqu'à l'évidence, jusqu'à l'obsession, que le commerce suisse est capable de satisfaire à toutes ses exigences. Or beaucoup de négociants ne font pas la Semaine suisse et il faut constater qu'il y a des incompréhensions du point de vue suisse aussi bien chez le commerçant que chez l'acheteur. Voilà pourquoi une initiative essentiellement patriotique et qui devrait englober toutes les forces vives de la nation n'en retient qu'une infime partie; or il faut le répéter: « Si le producteur, le consommateur et le commerçant suisses se donnent la main, ils résisteront avec force à l'influence économique de l'étranger. »

Or, que voyons-nous se produire? C'est que, durant la difficulté des temps et séduits par les avantages que procure le change français, la plupart des acheteurs dans nos villages, comme dans nos villes demandent à l'étranger ce dont ils ont besoin: vêtements, lainages, cotonnades, fourrures, objets confectionnés, pièces d'orfèvrerie, articles de ménage. De leur côté, pour augmenter leurs bénéfices, les négociants recourent à ce même procédé, tant et si bien que les uns et les autres, inconsciemment peut-être, mais non moins sûrement, contribuent à l'appauvrissement du pays.

Le Comptoir suisse qui vient à peine de fermer ses portes fut, lui aussi, une splendide révélation de nos capacités productrices; qui ne se souvient, en particulier, des superbes légumes et, dans la section d'horticulture, des superbes fruits qui firent décerner à la Société de pomologie du canton de Vaud le maximum des points et le diplôme d'honneur de la Société pomologique de France.

C'est dire que des efforts ont été faits, qui ont été couronnés de succès pour l'amélioration de notre production fruitière et maraîchère, mais dans cette branche de notre industrie nationale il faut constater aussi la même incompréhension que celle que nous avons vue se manifester, dans le commerce, entre le fournisseur et l'acheteur.

Devant l'afflux des légumes étrangers et incapables de lutter avec les prix dérisoires de ceux-ci on apprend en effet de divers côtés que des maraîchers ont dû congédier leur personnel, diminuer leurs cultures ou renoncer à leur exploitation.

Le même symptôme morbide se remarque dans l'agriculture dont les seules denrées baissent au point que le négoce achète au producteur le quintal de haricots pour 65 fr. alors qu'il lui vend sans sourciller du riz à 160 fr. et des macaronis à 180 fr.

La relation entre ces chiffres n'indique-t-elle pas que d'ici à quelques années, si l'on n'y prend pas garde, l'agriculture suisse se trouvera aux prises avec une crise terrible. Le renchérissement de la vie se ressent dans l'agriculture aussi bien qu'ailleurs, à tel point que les pommes de terre, vendues aujourd'hui 13 centimes le kilo ne sont pas plus vendues qu'autrefois elle ne l'étaient à 3 centimes, tandis que le taux de l'argent continue à monter et que la main-d'œuvre augmente en raison de la journée de huit heures.

Le monde tout entier souffre de la plus grave crise économique qu'il eût jamais traversée; le seul remède à cette crise serait, dit-on dans un accroissement de la production, mais comment veut-on que l'agriculture s'y engage, en ce qui la concerne, si elle-même n'est pas appuyée par les autres forces productives ?

Nous souffrons de l'insuffisance de notre esprit d'associations et aussi de notre sentiment de mutuelle dépendance économique, et cependant ce n'est que dans la proportion où notre agriculture sera renforcée comme base de notre organisation économique que le commerce et l'industrie pourront, eux aussi, se développer harmonieusement.

C'est la tâche que se sont donnés le Comptoir suisse et la Semaine suisse, à savoir de concentrer nos forces économiques; à chacun de nous de les aider et de réaliser cette concentration en nous soutenant les uns les autres; agriculteurs, achetez au commerce suisse; commerçants, préférez aux produits manufacturés de l'étranger ceux que vous livre notre industrie suisse; industriels et commerçants, soutenez par vos achats l'agriculture indigène et ne permettez pas que par la mévente de leurs produits certains de nos travailleurs de la terre soient dans l'obligation de chercher un autre gagne-pain.

Ce n'est pas le paysan qui réclame la journée de huit heures, car il sait bien qu'elle est inapplicable aux conditions du travail agricole, mais ce qu'il entend qu'on lui accorde, c'est une juste rétribution, et non pas un marchandage, pour les produits que, sans se lasser, il continuera à jeter sur le marché.

C'est notre confraternité économique qui seule empêchera l'agriculture de s'acheminer à un désastre, qui sortira le commerce du marasme où il est plongé et qui permettra à l'industrie d'augmenter sa production.

### **La coopération des femmes en agriculture, I**

*L'Industrie Laitière Suisse, II. 2. 1921*

Un phénomène psychologique assez fréquent est celui qui nous porte à n'apprécier un bien que quand nous l'avons perdu ou à ne considérer tous les avantages d'une position que quand nous l'avons abandonnée et nous courons souvent bien loin à la re-

cherche du bonheur quand nous le côtoyons sans le savoir. C'est cet état d'esprit qui en ces dernières années, à poussé un trop grand nombre de nos concitoyens à l'abandon du travail de la terre pour la recherche de la vie facile des villes et, par contre-coup, c'est cet exode rural qui a produit le déséquilibre déplorable dont nous souffrons actuellement : le chômage d'une part et la rareté de la main-d'œuvre agricole de l'autre.

Nombreux ont été ceux qui, laissant la proie pour l'ombre, ont cru se créer des ressources illimitées en ville et qui déplorent actuellement la perte d'une vie saine quoique simple, sûre quoique souvent pénible.

Il faut évidemment remédier à cet état de choses, or nous croyons que cet exode n'est pas seulement le résultat de causes économiques, mais qu'il a sa source dans des raisons morales que seule une éducation vraiment agricole peut supprimer ; voilà pourquoi nous croyons que la femme de la campagne, en inculquant à ses enfants les habitudes et le goût du travail des champs peut enrayer ce mal qui risque de devenir le fléau de notre époque.

Il importe donc avant tout de la persuader, elle, des beautés de sa tâche, de relever à ses yeux ses humbles devoirs, de la rendre attentive à sa tâche d'éducatrice et de mère de famille, d'étudier avec elle telle ou telle amélioration capable de simplifier ou de renouveler ses méthodes de travail, de la développer enfin elle-même parce qu'elle a été trop négligée jusqu'à présent.

Il est incontestable que les diverses sociétés d'agriculture ont puissamment contribué au développement de l'élément masculin de nos campagnes, elles lui ont enseigné la solidarité en même temps qu'elles ont été le moyen d'accomplir de sérieux progrès dans le domaine économique. Dans tout le travail accompli durant ces trente dernières années les journaux agricoles ont eux aussi puissamment contribué à éclairer l'opinion, à détruire les préjugés et à répandre les découvertes de la science, mais la grande découverte leur restait à faire, à savoir qu'il existait dans chacune de nos fermes une femme et des enfants : la grande collaboratrice de l'homme et la pépinière des futurs travailleurs de la terre !

Par suite de quel monstrueux oubli ces forces ont-elles été négligées ? qu'a-t-on fait pour les éduquer et les diriger ? les conduire et les retenir ?

Courbées sous la multiplicité de leurs devoirs, écrasées souvent sous leurs responsabilités, les femmes, trop confinées dans le cercle étroit de leurs occupations domestiques n'ont pas su inculquer à leurs fils, non plus qu'à leurs filles, cet amour du sol natal, cet attachement à la terre nourricière, cette passion de la nature parce qu'elles-mêmes étaient insensibles à tout cela.

Le travail, un travail acharné fait sans joie aboutit nécessairement au dégoût et il ne faut pas chercher ailleurs la cause de cet abandon de la terre, mais y remédier en s'occupant enfin de la fermière.

Mise sur le même pied que son mari dont elle partage les préoccupations et les travaux plus que toute autre femme ; de moitié dans tous les progrès agricoles puis-

qu'elle y participe au même titre que l'homme, nous nous efforcerons de lui faire entrevoir la beauté de sa tâche qui, bien loin de la reléguer à l'arrière-plan, lui donne au contraire la place d'honneur. La femme est le pivot du travail de la ferme, développer la femme et élargir son horizon c'est pénétrer au cœur même de la question agricole, c'est peut-être plus important encore que de s'occuper de l'amélioration des races bovines, de la sélection des semences ou du perfectionnement des machines ! L'instruction des femmes et l'amélioration du foyer sont des facteurs sérieux du développement d'une nation.

C'est ce qu'ont compris plusieurs des grands pays voisins, c'est que plus la collaboration des femmes sera éclairée plus les progrès agricoles seront considérables.

Plusieurs de ces pays ont des associations agricoles féminines affiliées aux sociétés d'agriculture masculines ; les unes et les autres ont leur journal spécial qui constitue un puissant auxiliaire ; il est le bien qui rapproche, reflète les tendances, communique une direction.

L'Industrie Laitière espère être cela pour nous, femmes vaudoises ; chaque mois il nous donnera ou un conseil ou une direction ou l'étude d'un sujet spécial ; la publication de comptes rendus intéressera aussi les lectrices ; tout cela, souhaitons-le, achèvera notre instruction et développera notre intérêt à la cause agricole, la plus grande cause qui puisse intéresser notre pays dont l'agriculture est un des plus beaux fleurons.

## **La coopération des femmes en agriculture, II**

*L'Industrie Laitière Suisse, 18.3. 1921*

Nous avons dit que la femme est le pivot du travail de la ferme ; cette affirmation que tout homme bien pensant est prêt à ratifier il convenait cependant de la formuler dans l'intérêt même de chacun des deux sexes, parce qu'elle est destinée à souligner la part de responsabilité qui incombe à chacun d'eux dans l'exploitation commune.

Que ce mot de pivot soit donc pris dans son sens propre ou figuré ou même technique, nul mieux que lui ne s'applique au travail de la femme dans la maison : elle sera à la fois l'appui sur lequel reposera la structure du foyer, la racine solide et inébranlable sur laquelle viendra se ramifier et s'arc-bouter l'activité de chacun des membres de la famille, la cheville ouvrière de tout l'ordre domestique.

Base, soutien, agent principal du bien-être intérieur et extérieur « la femme fait ou défait la maison » ; sa responsabilité est donc immense et réclame d'elle qu'elle se hausse au niveau des exigences de sa tâche en même temps que la grandeur de celle-ci lui donne droit au respect, aux prévenances et aux égards de chacun.

Comprise ainsi par tous les membres de la famille, la place de la femme dans l'exploitation agricole ne sera plus celle de la bête de somme, mais lui conférera le droit d'exercer son autorité et son influence conjointement à celles de son mari, et c'est à celui-ci qu'est dévolu le devoir de faire respecter l'autorité de sa femme.

Le cultivateur a trop souvent méconnu ce devoir et il n'est pas rare de constater combien règne encore dans nos campagnes l'esprit despotique qui attribue à l'homme seul toutes les connaissances, tout le savoir, tous les avantages, toutes les ressources et le gouvernement intégral. Il faut donc que l'agriculteur rompe avec les préjugés et la force de l'habitude, qu'il apprenne à voir dans sa compagne, non pas seulement la mère de ses enfants, mais une aide semblable à lui, qu'il doit consulter parce qu'elle peut le conseiller, dont il doit tenir compte parce qu'elle partage tous ses travaux et qu'il doit appuyer sans cesse parce que c'est de leur entente réciproque que naîtra cette autonomie qu'on ne rencontre plus guère que dans les familles privilégiées vivant à la campagne.

Et il nous semblerait bien extraordinaire que les enfants qui auront vécu dans de tels milieux et auront été les témoins de la compréhension et de la condescendance mutuelles des parents vis-à-vis l'un de l'autre s'éloignent et méconnaissent les avantages d'une position qu'ils auront appris ainsi à aimer.

Il est incontestable que la femme, en général, et la paysanne en particulier a été mise en valeur par la guerre; cet effroyable bouleversement qui, du jour au lendemain et sans préparation la mit aux prises avec des difficultés extraordinaires la rendit en même temps consciente de ses capacités et de ses possibilités. Or cette révélation d'elle-même ne lui permettra plus de reprendre même dans sa famille la place effacée qu'elle occupait jusqu'ici; d'autre part l'évolution des idées et le renversement des valeurs que nous voyons s'affirmer de plus en plus ont grandi le travail, le travail de la terre surtout auquel sa vraie signification: honneur et indépendance, a enfin été rendue.

Et c'est à ces deux valeurs, la femme et l'agriculture, qu'appartient l'heure tragique que nous vivons actuellement. Le 20<sup>ème</sup> siècle que l'on pourrait appeler aussi bien le siècle de la femme verra s'affirmer l'action de celle-ci dans les œuvres de la paix, or il importe que les 335 000 femmes suisses occupées dans l'agriculture, lesquelles représentent une force, soient elles aussi éduquées et dirigées en vue d'une action commune. Il faut que leurs énergies soient employées au service du pays qui plus que jamais a besoin de son agriculture, c'est elle qui donnera la sécurité sociale et fera la grandeur morale de la nation, or que la femme soit appelée de par sa nature et ensuite de l'évolution des idées à jouer ce rôle social, n'est-ce pas mettre son rôle au niveau des plus importants?

Plus que jamais notre petite Suisse a à lutter avec des forces adverses, la marée montante du socialisme risque de bouleverser nos vieilles institutions, c'est donc aux forces saines et rénovatrices de la campagne à faire contrepoids; aujourd'hui comme autrefois l'agriculture étant la base de notre organisation sociale devenons donc tous, hommes et femmes, par notre attachement à cette profession, les modérateurs et les freins de notre société contemporaine.

## **La mission ou le rôle social de la fermière**

*L'Industrie Laitière Suisse, 3. 6. 1921*

Nous avons vu au cours de nos différents entretiens le rôle indispensable et indiscutable de la paysanne dans la maison et dans la famille; nous avons entrevu l'importance de son travail dans notre économie nationale, non seulement telle qu'elle nous a été révélée par la guerre mais celle qu'elle pourra acquérir quand une solide préparation professionnelle permettra à la paysanne de donner enfin sa mesure; il nous reste à examiner la portée de cette préparation dans le rôle que joue la fermière dans la société.

Mais me direz-vous encore, que peut faire pour la société la paysanne considérée au seul point de vue de la ménagère, et, que gagnera la société si nous enseignons à nos filles et nous astreignons nous-mêmes à bien tenir le ménage et à utiliser les fruits et les légumes d'une façon judicieuse ?

Ces deux aspects de l'activité ménagère touchent cependant de près à l'un des plus graves problèmes du moment actuel, à savoir comment enrayer l'alcoolisme qui décime notre peuple. La lutte contre ce fléau est d'une nécessité urgente et ne doit laisser indifférente aucune femme de cœur.

Le «Paysan suisse» publiait l'automne dernier la nomenclature des boissons qui ont été consommées en Suisse en 1919 et les sommes qu'elles représentent; nous y voyons figurer l'alcool de la régie pour 66 millions, celui de la distillerie libre pour 45,2 millions, ce qui, en ajoutant la consommation du vin, de la bière et du cidre, porte à 2 millions de francs la consommation journalière de l'alcool en Suisse.

Or si l'on a pu dire que seul un peuple sobre peut soutenir la concurrence économique de ses voisins, l'on peut affirmer tout aussi sûrement que la Suisse ne pourra bientôt plus se ranger dans la catégorie des pays sobres.

Le moment est donc venu de réagir, de transformer nos méthodes d'utilisation des fruits et de restituer ceux-ci à l'alimentation en vue de laquelle ils ont été créés, car les fruits sont et doivent être avant tout une nourriture.

Il faut donc enseigner largement aux paysans les diverses méthodes de séchage, de conservation et de stérilisation en même temps que les conjurer de faire entrer dans l'alimentation journalière tous les fruits tombés ou avariés que l'on trouve si commode de mettre en «tonneau», puis de distiller pour le plus grand malheur de trop de nos concitoyens.

C'est en effet la distillerie privée qui fait le plus de mal à notre peuple et il faut reconnaître en elle courageusement la plaie sociale béante, par où s'écoule goutte à goutte la vie de la nation !

Devant la gravité et la grandeur du mal il n'est pas de trop d'appeler à l'action toutes les femmes de la campagne qui sont les premières à souffrir de cet état de choses, sans savoir comment y remédier.



Nombreuses sont les sociétés d'abstinence qui travaillent à enrayer le fléau, mais pour toutes celles qui, pour une raison ou pour une autre, ne tiennent pas à entrer dans les rangs de ces lutteurs, il faut répéter que chaque paysanne, sans sortir de chez elle, peut travailler directement à l'œuvre de sauvetage en s'ingéniant à empêcher que chez elle aucun fruit ne serve à la fabrication de l'eau-de-vie.

Levée la première, elle fera en toute saison la tournée du verger pour le ramassage des fruits tombés qu'elle convertira en compote pour le goûter de 4 h. et cette heureuse innovation, en remplaçant avantageusement le fromage sur la table commune, atténuera sensiblement la soif des travailleurs.

Le moment venu de la récolte un tri judicieux attribuera le surchoix des fruits à la vente tandis que le choix sera affecté aux différentes conserves et confitures; le reste sera séché et formera de précieuses ressources pour l'hiver ou pour les années de disette.

Quant à la tenue générale de la maison, à l'arrangement attrayant de la chambre commune, au confort dont la paysanne saura entourer son mari et ses fils, ce seront des facteurs importants qui lui permettront de retenir ceux-ci à la maison et de lutter avantageusement contre l'attraction des cabarets démoralisateurs.

On le voit, la portée sociale du travail de la femme agricole est immense; si elle ne quitte guère son foyer domestique, de ce foyer une influence puissante et féconde s'étend au loin. Son devoir dans la société, s'il est modeste dans son exécution, est grand par la responsabilité morale qu'il apporte et par les résultats qu'il produit.

Un magnifique éloge de la femme vaudoise vient de lui être fait au Grand Conseil par plusieurs orateurs appartenant à tous les partis politiques. Le fait est trop nouveau pour que nous le passions sous silence pour les lectrices paysannes de l'Industrie laitière, dont une mention spéciale fut faite au cours de ces débats mémorables tendant à l'opportunité de conférer à la femme l'usage de ses droits politiques.

Peu nombreuses, nous le savons, sont jusqu'à présent les campagnardes qui se sont préoccupées de cette importante question; elles ne sont pas de celles qui réclament des droits, mais nous sommes persuadés que s'ils leur étaient accordés elles ne les refuseraient pas, mais mettraient toute leur conscience et tout leur cœur à voter pour le bien du pays comme elles ont mis toute leur énergie et toutes leurs forces à le préserver de la famine. Ce n'est, croyons-nous, que quand la femme pourra faire valoir sa volonté que des réformes urgentes pourront être faites et le jour n'est peut-être pas si éloigné qu'il ne le semble où cette possibilité sera conférée à la femme; qu'en l'attendant la femme de la campagne se prépare à ces nouveaux devoirs, elle peut le faire sans nuire aucunement à sa vocation de mère, de famille et de maîtresse de maison.

Nous ne prisons pas davantage les femmes « bas bleu » que les femmes « pot-au-feu » pour vouloir faire d'elles l'une ou l'autre de ces spécialités, nous voulons les

femmes sagement équilibrées, que les progrès sociaux intéressent autant que leurs avantages privés et qui sauront apporter au pays l'hommage de leurs forces et de leurs bonnes volontés éclairées.

#### Note de la rédaction

Notre honorable collaboratrice nous a prié d'insérer son article in-extenso. Nous l'avons fait, d'autant plus volontiers que nous connaissions les idées très arrêtées de Mme Gillibert au sujet des droits politiques à accorder à la femme. Cependant elle nous permettra de faire toutes nos réserves sur l'opportunité de les introduire dans nos mœurs, et nous ne doutons nullement que la grande majorité des campagnardes vaudoises et romandes applaudira à la décision prise par le Grand Conseil vaudois de maintenir le statu quo.

#### **Echos de la fête du Premier août**

*L'Industrie Laitière Suisse, 19. 8. 1921*

S'il est un jour où tout cœur suisse vibre au nom de Patrie, c'est en cette date du 1<sup>er</sup> août dont nous ne sommes point encore trop éloignés pour que nous n'en puissions reparler, afin d'en souligner, pour nous campagnards, les différents enseignements.

Fête du souvenir, glorification de la patrie que nous ont léguée nos aïeux, c'est avec une reconnaissance profonde que nous l'avons célébrée et que nous nous sommes joints à la voix grave des cloches qui, des plus petits hameaux aux plus hauts beffrois de nos cathédrales, ont, en des rythmes et des sons si divers, exprimé l'âme du pays. Alors que s'allumaient les feux de joie sur nos montagnes, nous, dans la paix sereine de cette inoubliable soirée, unis comme magiquement dans une communauté de sentiments, nous nous sommes bien réellement sentis « un seul peuple de frères ». Le lien qui nous unit les uns aux autres, Suisses de divers cantons, lien qui trop souvent se dénoue entre individus d'occupations et d'intérêts différents, ce lien nous en avons en ce moment précis senti l'existence, si bien que ces héros de la Suisse primitive, et ce Winkelried, et ce Nicolas de Flüeh, nous les revendiquons comme étant nôtres, nous Romands qui sommes parmi les derniers arrivés dans la Suisse des vingt-deux cantons.

Et c'est parce que le 1<sup>er</sup> août est la fête du souvenir et parce que c'est le passé qui fait la grandeur de notre petite Suisse que nous aimerions que l'habitude se prît dans nos écoles et dans nos fêtes patriotiques de remonter à nos origines et de remettre en mémoire, pour l'édification de chacun de nos concitoyens, et par une lecture publique et solennelle le Pacte d'alliance qui débute, on le sait, par ces mots :

Au nom du Dieu tout-puissant

La Confédération Suisse.

Cette simple lecture donnerait à la fête son vrai sens de grandeur et de simplicité et l'empêcherait, ce nous semble, de dégénérer en un étalage de joie grotesque et

bruyante qui trop souvent ne s'exprime que par le lancement des « pétards » ; laissons cela aux fêtes de tir et donnons à notre fête nationale toute la dignité que comporte cette grande date.

Ce jour-là nos pères décidèrent de s'unir pour défendre leurs libertés et se prêter réciproquement aide et appui ; que leur idéal redevienne en l'an de grâce 1921 le seul capable de nous enthousiasmer et de nous « aiguiller » les uns et les autres.

Il faut vouloir se comprendre, tout est là, et puisque le 1<sup>er</sup> août nous a permis de constater, comme tout à nouveau, que la patrie n'est pas une abstraction il faut aussi vouloir la servir, elle, dans la personne de nos frères.

Or nos journaux politiques n'y contribuent pas ; ne sont-ils pas remplis tous ces temps-ci d'une polémique acerbe tendant à augmenter plutôt qu'à diminuer le différend qui sépare l'homme des champs du citadin.

Nous avons tous besoin les uns les autres ; nous, paysans, ne saurions nous passer des ouvriers de l'industrie qui fabriquent et réparent nos machines, forgent chaque pièce de nos instruments de travail et façonnent nos outils, nous ne saurions nous passer non plus des employés de bureau, des fonctionnaires d'administration, du personnel des transports, non plus que des commerçants dont l'activité s'emploie à nous faciliter les communications extérieures. Les intellectuels eux-mêmes nous sont nécessaires pour scruter les problèmes qui nous troublent et exprimer ce que nous sentons vaguement. Alors traitons tous ces hommes en frères et non pas en ennemis.

C'est à l'heure où les antagonismes sont aigus qu'il faut développer l'esprit de solidarité et, de toutes les tendances humaines, la solidarité est celle dont la culture est le plus nécessaire au développement moral des individus et de la nation.

Nécessaires, aux autres, nous le sommes à notre tour, et si les villes étaient tentées de l'oublier, la sécheresse qui persiste se chargerait de le leur rappeler.

A l'heure actuelle les légumes ont à peu près disparu des jardins et des marchés ; les pommes de terre sont arrêtées dans leur croissance et leur arrachage s'impose à bref délai ; il n'y a pas de fruits et l'eau même commence à manquer ; pour peu que l'état de l'atmosphère se maintienne la situation générale pourrait devenir critique et notre alimentation inspirer de sérieuses inquiétudes.

Du fait de la sécheresse aussi la production du lait subit un recul considérable et c'est par milliers de francs que vont se chiffrer les pertes des agriculteurs pour les seuls ensemencements de fourrage qui viennent d'être anéantis, faute de pluie.

Que savent de tout cela ceux qui nous critiquent ? Probablement rien du tout. Comme nous ignorons, nous aussi, les difficultés inhérentes à la vie de l'ouvrier d'usine. Et c'est surtout de la méconnaissance de nos difficultés réciproques que vient la mésintelligence dont nous souffrons comme peuple.

Encore une fois il faut vouloir se comprendre et plutôt que de marcher seuls, dans la nuit, en attisant nos haines séculaires de classes rechercher loyalement la main de nos frères d'autres professions et nous promettre mutuellement aide et appui.

## **La femme et l'économie domestique. Associations de ménagères**

*L'Industrie Laitière Suisse, 17.2. 1922*

S'il est un domaine essentiellement féminin, c'est bien celui du ménage et beaucoup de nos lecteurs comme aussi plusieurs de nos lectrices s'en vont affirmant bien haut qu'il devrait être le seul, l'unique domaine de la femme.

Le métier séculaire de celle-ci n'est-il pas de s'occuper du ménage, du bien-être de tous les membres de la famille; la femme n'a-t-elle pas été créée pour être «l'ange du foyer», «l'Égérie» de son époux. Confinons donc la femme à son foyer et qu'elle s'occupe d'économie domestique, la tranquillité sociale est à ce prix!

... Mais voilà que les ménagères elles-mêmes ne veulent plus de cette position effacée, elles demandent avec Mme Merz de Berne, qui présente un rapport sur les associations de ménagères, que le travail de la maîtresse de maison dans toute association conjugale soit considéré comme une vocation. S'il en est autrement, juridiquement et socialement, la maîtresse de maison qui dirige tout, qui a l'œil à tout, qui paye sa cuisinière, ou sa femme de chambre, ou sa servante si elle habite la campagne, sera l'inférieure de celles-ci qui sont considérées comme ayant une profession.

Or, toutes les professions s'organisent à l'heure actuelle en groupements économiques, domestiques, cuisinières, repasseuses, couturières, modistes entrent dans des associations qui dictent les salaires, les conditions de travail, les exigences pour les vacances, etc. ... Seules les maîtresses de maisons sans la protection de l'association restent sans armes devant ce mouvement.

Il est à remarquer que déjà avant la guerre de semblables groupements de femmes, tant à la ville qu'à la campagne, s'étaient formés à l'étranger, en Prusse, en Autriche, en Belgique même, lesquels avaient rapidement réuni des milliers de membres et tendant tous à améliorer soit les conditions du travail ménager, soit les achats des denrées indispensables au ménage en achetant directement aux paysannes.

Un travail immense de solidarité économique pourrait aussi être accompli chez nous par la création entre femmes suisses d'offices de ventes pour les produits agricoles, création qui offrirait une occasion excellente de concilier les intérêts des consommateurs et des producteurs et rapprocherait la ville de la campagne.

Ce rapprochement dont chacun parle ne se réalisera pas par un coup de baguette magique, ni par l'exposé d'idées généreuses et humanitaires; il faut descendre dans le domaine des faits et réaliser dans la pratique ce qui a longtemps été caressé comme un seul idéal.

C'est ce qu'ont cherché de faire les coopératives de production, dont à deux ou trois reprises nous avons parlé ici même à propos de l'Association des paysannes de Moudon, fondée il y a tantôt quatre ans pour l'écoulement sans intermédiaire des produits agricoles, spécialement en ce qui concerne les œufs.

L'œuvre qui paraissait hasardée s'est affermie, aux tâtonnements et aux incertitudes du début a succédé une organisation financière assurée, le capital de roulement augmente, le nombre des sociétaires s'accroît, les avantages (économie de temps, écoulement assuré) s'affirment, les clients affluent ... mais ces clients ne sont pas les consommateurs visés, ce sont des commerçants, négociants en gros, confiseries, hôtels, restaurants.

Où sont les associations de ménagères citadines, c'est avec celles-ci que des rapports commerciaux et sociaux doivent être créés.

Il est curieux que les mêmes observations se passent en Amérique où la grande Commission coopérative américaine fondée à Chicago en novembre 1919 par le Congrès coopératif des organisations ouvrières et des organisations de fermiers déplore qu'un meilleur résultat ne vienne pas couronner les efforts tentés dans le but de rapprocher les consommateurs et les producteurs.

Après avoir établi que sur tout dollar payé par le consommateur pour les produits venant de la ferme le fermier ne reçoit que 30 % alors que l'intermédiaire en absorbe 70 % tant en profit personnel qu'en dépenses supplémentaires, publicité, représentation commerciale, livraison, etc. ... M. Anderson, président de la Commission d'enquête agricole, ajoute :

«La seule manière de mettre un terme à cet état de choses réside dans l'organisation coopérative des producteurs et des consommateurs. En somme, dit-il, le producteur et le consommateur sont les deux facteurs les plus importants dans le problème qui nous occupe. Ils sont les plus nombreux, mais ils sont également les moins influents, en raison du fait que les produits et le pouvoir de vente de l'une et les besoins et le pouvoir d'achat de l'autre ne sont pas organisés. Si l'on parvenait à régler, d'une part, les produits et le pouvoir de vente du producteur et, d'autre part, les besoins et le pouvoir d'achat du consommateur, un grand pas serait accompli vers la solution du problème de la distribution.» (BIT 28 octobre 1921.)

Nous ne croyons rien exagérer en affirmation à l'appui de ces déclarations que les Associations de ménagères citadines, telles que les réclame Mme Merz, seraient à même de tenter l'expérience proposée en entrant en relations d'affaires avec les Associations de paysannes déjà fondées.

Il serait toujours moins hasardeux de pratiquer ce système d'échange sur une petite échelle et une expérience de ce genre, poursuivie par des femmes et entre femmes, prouverait de façon évidente que, quoi qu'en disent ou qu'en pensent les partisans de la femme fidèle au vieil idéal masculin, c'est-à-dire confinée dans sa maison comme une araignée au tissage de sa toile, est, malgré tout, reliée par les milliers de fils de cette toile au monde extérieur sur lequel son travail aura toujours une grande influence.

C'est ce que nous fera comprendre d'une manière encore plus incisive l'étude sur les Coopératives de Mme Staudinger de Zurich, qui fera le sujet de notre prochain entretien.

Note de la rédaction

Notre aimable collaboratrice introduit le sujet de l'association des fermières en posant en principe que le travail de la ménagère dans toute association conjugale doit être considéré comme une vocation. Ici nous commençons à ne plus nous comprendre et à ce point de vue nous faisons toutes nos réserves comme d'ailleurs aussi la grande majorité de nos campagnardes qui sont loin de partager les théories de Mme Merz et autres grandeurs du clan féministe.

### **Un aspect de la crise agricole**

*L'Industrie Laitière Suisse, 14.4. 1922*

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas; à la belle première quinzaine de mars ont succédé un nouveau retour de froid et une pluie persistante. Chaque matin la neige blanchit la campagne, enrayant sagement le départ de la végétation.

A quelque chose malheur est bon; nous pourrions bien le constater l'automne prochain; frileusement les bourgeons de nos arbres fruitiers se sont pelotonnés sur eux-mêmes, leur carapace est encore intacte et abrite de sa glu préservatrice les jeunes espoirs qui vont éclore. La nature qui s'éveillait aux premières caresses du soleil à refermé sa fenêtre, l'heure magique n'a pas encore sonné.

Que sont devenus le magnifique élan qui animait nos fermes, le beau zèle des ménagères, le joyeux entrain des jardinières; chacune à son tour a déposé bêches ou râtaux, balais et torchons et c'est entre deux giboulées que la herse à prairies est promenée ici ou là; dans les terres détrempées plus question de conduire les attelages, il faut en prendre son parti, il faut attendre, ni plus ni moins.

Comme il ferait bon pourtant échapper par un travail ardent à la lancinante, à l'angoissante pensée de la crise du lait, le soleil en lui-même ne la ferait changer en rien, mais comme elle paraîtrait moins lourde, comme le souci qu'elle amène serait moins cuisant, comme l'avenir se ferait moins noir! On en parle partout, on y pense toujours, le fardeau qu'elle occasionne ne fait que changer d'épaule de temps en temps, le temps de se reprendre, et les jours passent et chacun d'eux rapproche le cultivateur de la date fatidique du 1<sup>er</sup> mai, qui est celle de la résiliation de tant de contrats.

Après la crise industrielle, la crise agricole s'abat sur le pays; elle sera intense, terrible; elle met en péril non seulement des entreprises privées et une multitude de petits et moyens cultivateurs qui vont être acculés à la faillite, peut-être à la ruine, mais elle met en péril toute notre économie nationale, puisque l'agriculture est une de nos principales forces productives.

Prédite, prévue, attendue même faudrait-il dire, maintenant qu'elle est déclenchée, il faut l'envisager en face, courageusement et virilement, et, puisqu'elle frappe aussi bien le propriétaire que le fermier, la propriété privée que l'Etat, lui opposer un front unique.

Les pouvoirs publics ont assuré leur concours, les fédérations font ce qui est en leur pouvoir, il faut maintenant réviser les contrats et les baux, entre propriétaires et fermiers consentir les uns et les autres une baisse des prix comme celle que vont accepter, ces jours prochains, les ouvriers de plusieurs corps de métiers, typographes, menuisiers ou autres. L'essentiel est de tenir pendant la crise et non pas croire l'éviter en lâchant tout, en perdant courage et en cessant de travailler.

Il ne faut pas qu'on puisse dire de l'agriculteur qu'il est un «capon» devant les difficultés, c'est le moment pour lui de montrer son endurance morale, pour le moins égale à son endurance physique. Soyons des forts et laissons, de pied ferme, passer la tourmente!

Le rôle de la femme agricole en ces temps de crise est nettement tracé; il faut réduire les dépenses, restreindre les besoins au strict nécessaire, entretenir autour de soi la bonne harmonie et faire trêve aux récriminations. Celles-ci n'avanceront à rien qu'à envenimer les rapports journaliers des divers membres de la famille entre eux et avec la société elles auront une action déprimante et pousseront à la révolte.

Vous êtes, femmes de la campagne, des collaboratrices dans le travail, soyez aussi et surtout de bonnes conseillères, et semez la paix autour de vous.

Le grand bienfait du travail nous reste acquis, à nous agriculteurs, la durée de ce travail ne nous est pas limitée, tandis qu'il est profondément pénible de voir dans nos villes, aux bords des édifices publics, dans les gares aux salles chauffées, les innombrables chômeurs qui cherchent à tuer la longueur des heures et des jours. L'oisiveté forcée est le père des maux, l'oisiveté payée doit être une souffrance, ne nous avisons pas d'envier ni l'une ni l'autre.

Sitôt le beau temps revenu les travaux de jardinage reprendront, accélérés de tout l'arriéré; tous les semis pourront alors être faits en pleine terre. Quelle délicieuse occupation! Quelle joie de confier à la terre ces multitudes de petites graines! Quel plaisir d'aller constater chaque jour les progrès accomplis!

Avec quel légitime orgueil la paysanne contemple la belle ordonnance de son jardin, l'alignement impeccable des carreaux, la régularité des semis si elle a «bonne main», la propreté des allées; elle n'est pas plus fière de ses enfants ou de ses petits-enfants; ne prodigue-t-elle pas aux uns comme aux autres les mêmes soins constants, avec le même amour. Les petites plantes comme les petits enfants ont besoin d'affection; le cœur trouve ainsi à s'exercer toujours, il grandit de tout ce qu'il donne, il enrichit nos vies, il fera toujours la force et la faiblesse de la femme.

## **Activité féminine en Suisse. Une industrie trop peu connue.**

### **Des coopératives de production**

*L'Industrie Laitière Suisse, 28. 4. 1922*

Par l'entremise de la rédaction du journal nous apprenons le désir exprimé par l'une de ses lectrices assidues de connaître in extenso l'Etude présentée au Congrès de

Berne sur le Rôle de la femme dans l'agriculture. N'ayant pas d'autre moyen de communication avec elle que cette même voie du journal, nous la rendons attentive au fait qu'une petite divergence de vues dans les détails empêche la rédaction de publier ce travail, qui contient du reste l'exposé de nombreux points touchés au cours de nos causeries.

Désirant cependant lui être agréable, nous la prions d'envoyer son adresse en toute simplicité à l'auteur de ces lignes qui se fera un plaisir de lui envoyer son manuscrit.

D'autre part nous rappelons à toutes les intéressées que les trente-deux conférences féminines, prononcées à Berne en octobre 1921, avec les discussions qui les ont suivies et les résolutions qui y furent votées sont contenues dans le volume des Actes du II<sup>ème</sup> Congrès national suisse des intérêts féminins, que l'on peut se procurer en tout temps auprès de l'une des secrétaires du Congrès Mme Dr. A. Leuch-Reineck, Falkenweg 9, Berne.

Ce volume contient pour toute femme, qu'elle soit à la ville ou à la campagne, une mine inépuisable de renseignements précieux sur tous les sujets concernant son sexe, qu'ils aient trait à sa profession, à l'éducation dans la famille, à l'instruction publique, à l'activité féminine sociale, morale, politique et religieuse; il pourra diriger nombre de jeunes filles dans le choix d'une vocation; il sera, d'ici quelques années, d'une documentation indispensable pour juger en toute connaissance de cause de l'évolution de la question féminine en Suisse.

Nous nous proposons du reste de revenir de temps à autre sur tel ou tel des sujets traités pour en dégager les idées principales, mais il nous paraît que, dans l'intérêt même des questions traitées, il vaut mieux nous les assimiler à petites doses, en les intercalant parmi les sujets agricoles qui nous intéressent nous-mêmes plus particulièrement.

Revenons maintenant à nos moutons, c'est-à-dire à nos poulaillers, dont nous n'avons pas reparlé depuis longtemps.

Depuis le commencement de l'année nous assistons aussi à une baisse incroyable du prix des œufs; elle nous paraît difficile à admettre, tellement on s'habitue vite à des hauts prix, mais il faut savoir là aussi, dans cette toute petite branche de notre production agricole, accepter l'inéluctable et faire bonne mine à mauvais jeu.

Rappelons-nous qu'en cette saison, avant la guerre et aux environs de la fête de Pâques, les prix descendaient jusqu'à 60 ct. la douzaine; personne alors ne s'étonnait de la modicité de ce prix, personne non plus ne s'avisait de penser qu'un jour ce même prix de 60 ct. serait celui d'un œuf. Aussi bien, comme nous avons enregistré avec satisfaction la courbe ascendante, ne regimbons pas trop devant la courbe descendante; la stabilité se fera bien une fois, tout comme en musique, après les crescendo et les decrescendo, qui accusent les parties tourmentées d'une œuvre, peu à



peu sa totalité s'uniformise en un adagio reposant qui exprime la quiétude de l'âme, enfin retrouvée après les orages de la vie.

Nous sommes encore les jouets des grands remous amenés par la guerre, mais nous avons la ferme assurance que le calme se fera un jour, chez nous et dans le monde, notre esquif voguera alors de nouveau sur une mer calme et paisible.

En attendant ce temps peut-être encore lointain nous n'allons pas nous décourager, nous fermières, et tomber dans les extrêmes, c'est-à-dire que comme il n'était pas exactement juste d'augmenter indéfiniment nos troupeaux alors que le froment était cher et nécessaire à notre alimentation, il ne convient pas non plus à l'heure actuelle de diminuer nos effectifs en disant : cela ne vaut plus la peine !

Laissons ce raisonnement aux aviculteurs pour rire, à tout ces gens de bonne volonté mais de peu de persévérance, producteurs de fortune qui se sont faits éleveurs de volaille pendant la guerre, croyant empocher monts et merveilles avec une basse-cour souvent mal exposée, mal aménagée, peut-être mal alimentée, ce sont ceux-là qui se décourageront et qui préféreront de beaucoup acheter maintenant les œufs que les produire.

Ce n'est donc pas le moment de diminuer la production mais bien plutôt de la porter à son maximum ; c'est le moment surtout de penser aux couvées qui réussissent bien mieux en cette saison de l'année que plus tard dans l'été.

Et puisque nous assistons à une baisse du prix du lait, tournons-nous sur autre chose en nous rappelant que si une fois la production des œufs n'était qu'un accessoire dans nos fermes, les fermières et même les fermiers ont pu s'apercevoir pendant la guerre que cet accessoire était digne d'intérêt et pouvait, bien géré, rapporter de jolis bénéfices.

Jusqu'ici chez nous on ne s'est pas encore appliqué à intensifier la production des œufs et les établissements spécialisés pour l'élevage de la poule sont encore peu nombreux.

Il n'en est pas de même des Etats-Unis où « faire des œufs » est devenu l'industrie de certaines régions. Nous empruntons à la Feuille d'avis de Lausanne, sous la signature de Ad. J. Charon, les renseignements suivants, extraits eux-mêmes du Journal d'Agriculture pratique. Une ville de la Californie, Petaluma, vit presque exclusivement de l'industrie de l'œuf, 4 millions de poules y pondent 500 millions d'œufs évalués à 16 millions 500 000 dollars. Des troupeaux de poules qui se comptent par 15 000 comme chez M. Corlin où chaque poule rapporte un dollar. D'autres troupeaux de 1000 ou 2000 poules qui font 2 à 3 dollars par an.

Ces aviculteurs ne cultivent que de la nourriture verte pour leurs poules, la poule, sur un même espace, payant mieux que la culture du grain. Les œufs sont vendus aux « Central Producers » de la Californie, coopérative qui compte 1450 sociétaires ; la grande majorité habite Petaluma, où les œufs sont mirés, classés par grosseur et emballés.

En 1920 cette coopérative a emballé 28 223 923 douzaines d'œufs et 240041 douzaines de volailles. La poule préférée est la Leghorn blanche. De ce que le climat de la Californie est privilégié, il ne faudrait pas conclure que la production de l'œuf en grand n'est possible que sous des latitudes semblables, nous rappelons que cette industrie est pratiquée au Danemark où l'on compte 800 coopératives pour la vente des œufs.

Devant des chiffres pareils il semble bien présomptueux de parler de ce qui se fait chez nous, cependant, il n'est pas sans intérêt de savoir que le 26 juin dernier s'est fondée à Zurich une coopérative suisse pour la vente des œufs et des volailles. En corrélation avec sa devancière de Moudon elle se propose d'écouler ses œufs par l'entremise directe du producteur au consommateur, c'est un timide essai de coopérative mais qui peut rendre de réels services aux petits paysans qui se vouent à l'élevage de la volaille.

Cette nécessité de commencer en petit, d'après les méthodes coopératives américaines est indispensable pour ne pas courir à un échec, mais une fois la preuve faite et l'expérience basée sur des faits concluants il n'y a aucune raison à ne pas la continuer sur une plus grande échelle.

### **Nos intérêts personnels**

*L'Industrie Laitière Suisse, 6. 7. 1923*

Les commentaires vont leur train, à quinze jours d'éloignement du peu glorieux vote du 3 juin chaque journal prend parti pour ou contre la décision intervenue.

Les uns la flétrissent en termes aigres ou mènent deuil, les autres la justifient en avançant à l'appui des arguments qu'ils croient convaincants, d'autres encore cherchent à expliquer les raisons qui ont poussé les campagnards à rejeter la réforme proposée.

Lassitude a-t-on dit en face de votations trop fréquentes, crainte de la bureaucratie, horreur de tout ce qui rappelle les pleins pouvoirs des temps de guerre, répugnance pour le projet d'assurance-vieillesse lié à la réforme, atteinte à la liberté individuelle, scepticisme quant à la loyauté des chefs qui ont mené campagne, méfiance à leur égard, certitude finale que la mesure n'est point justifiée par l'état moral du pays.

Pour nous qui connaissons la mentalité paysanne nous ne nous faisons point d'illusion sur le sort de la loi; sous la magnifique approbation qui semblait régner nous sentions prête à éclater l'opposition volontaire et tenace du paysan qui n'entend pas se laisser faire ni convaincre quand il ne veut pas l'être, le silence matois observé par ceux-là même que la réforme allait brider tant soit peu nous était révélateur de l'état d'esprit à peu près général des campagnards de la Suisse romande.

Et croyez bien que les paysans ne se sont point concertés pour déposer leur non dans l'urne électorale; quand l'intérêt personnel parle au tréfond de l'être rien n'ap-

paraît à la surface, les lèvres sont scellées de peur que les intentions soient trahies, les apparences sont ainsi sauvegardées et c'est la foule anonyme qui porte la responsabilité.

Eh bien non, chers amis de la campagne, ceux-là seuls qui porteront la responsabilité humiliante de l'échec du 3 juin, c'est vous-mêmes qui n'avez pas eu le courage de sacrifier ce jour-là une parcelle de votre égoïsme et de vos intérêts personnels pour le bien général.

Par une majorité de plus de 100 000 voix et par douze cantons contre dix – parmi ces douze Vaud et Fribourg se comptent – le peuple a déclaré que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, que de réforme pas n'est besoin et que l'intoxication de la race par le schnaps vaut mieux que l'ingérence de l'Etat dans le domaine privé. L'eau-de-vie continuera donc de couler à flots exigeant chaque jour pour sa rançon de nouvelles victimes: enfants anormaux ou simplement retardés qui feront le tourment de leurs institutrices, enfants illégitimes qu'accueillira maternellement la Pouponnière, enfants vicieux, futurs pensionnaires, hélas! des Croisettes ou de la colonie de Serix, enfants prédisposés à la tuberculose qu'abriteront les Oisillons, ou la Nichée, sans parler des plus malheureux d'entre eux tous, les épileptiques, qui seront reçus – avec quelle pitié – dans les asiles d'Etoy nommés avec tant de raison la Compassion et la Miséricorde. Pour eux toujours les orphelinats, les sanatoriums, les asiles d'aliénés et le pénitencier dont le 70 % des internés est dû à l'alcool ... et cela se répétera dans chacun de nos 22 cantons.

Et vous vous étonnez, ami lecteur, de la fréquence des collectes, des ventes de «Petites fleurs» ou de «Papillons», des soirées et des concerts de bienfaisance, de tombola ou des loteries organisées pour venir en aide à tous ces établissements publics ou privés? Hélas il en ira ainsi tant que le peuple suisse n'aura pas le courage de couper le mal à sa racine en restreignant la fabrication et la consommation de l'alcool.

Entretenir un parasite est infiniment plus coûteux que de renoncer à quelque profit et notre intérêt personnel bien entendu eut reçu pleine satisfaction si le 3 juin le peuple eût accepté la loi.

La fortune et la richesse d'une nation ne sont pas tout entières dans son territoire, dans la fécondité de son sol, dans le développement de son commerce et de son industrie, elles consistent plus spécialement dans le capital formé en hommes forts et vaillants, en travailleurs patients, sobres, héroïques, en caractères bien trempés, en cœurs justes et droits, en âmes nobles et généreuses que les grandes causes savent émouvoir.

Notre petite patrie, jusqu'à ces dernières années au moins, mérita, par le développement de ses œuvres sociales, la réputation de pays avancé, mais va-t-elle faillir à sa tâche? Pas d'assurance-vieillesse, répète-t-on ... et l'on admet que les vieillards déshérités ou sans famille attendent leur pain quotidien de notre parcimonie quand,

lors de la collecte en faveur des incurables, nous cherchons au fond de nos bourses la plus petite pièce de monnaie qui s'y puisse trouver !

Assez de bureaucratie, assez de fonctionnaires, dites-vous, et vous allez, fils d'agriculteurs, en grand nombre grossir les rangs des employés de trams, de poste ou de chemin de fer ; soyez donc conséquents, amis, et ne vous aplatissez pas devant ce que vous condamnez.

Vous êtes fatigués des consultations populaires ... ne clamez donc pas dans les fêtes patriotiques les beautés de la démocratie si vous en voulez rejeter la plus belle des manifestations ou bien, alors, passez vos devoirs de citoyens aux femmes. Il y a en elles des forces toutes neuves et des énergies saines qui sauront les inspirer et suppléer à tout ce qui peut leur manquer en sens politique ou en connaissance des lois.

Et croyez bien, amis agriculteurs, que vos propres épouses pour la plupart eussent voté oui le 3 juin dernier ; mieux que quiconque elles savent à quoi il faut porter remède, ne leur faites pas donc plus l'injure de croire qu'elles ne comprennent rien à rien et donnez-leur quelques responsabilités sur les destinées du pays.

Malgré que nous nous en défendions, nous avons rétrogradé le 3 juin sur le pas fait par nos devanciers, il y a 15 ans lors de la suppression de l'absinthe, mais nous avons malgré notre chagrin et notre honte, assez de confiance dans le bon sens natif de notre peuple suisse pour croire qu'il restera longtemps sur les positions acquises.

Nous sommes même persuadés que d'ici quelques années lui-même réclamera ce qu'il vient de rejeter car de semblables expériences ont été faites dans plusieurs autres pays où l'excès du mal causé par l'alcool a conduit le peuple et entraîné les autorités à appliquer un remède radical.

Les réformes pour être durables doivent venir par en bas plutôt qu'être imposées par les dirigeants, si courageux qu'en l'occurrence nos chefs se soient montrés. Leur geste conservera toute sa grandeur, accordons-leur donc, de grâce, notre pleine confiance et ne sapons pas l'autorité dont nous les avons investis, mais que tous ensemble nous travaillions au bien moral de notre peuple puisque seul est grand celui qui est sobre et moralement libre.

### **Les Mayens de Sion**

*L'Industrie Laitière Suisse, 30. 10. 1925*

La capitale du Valais possède son petit Versailles dont elle tire gloire.

Ce sont les Mayens, à quelque treize cents mètres d'altitude, une localité toute en longueur qui se prélasse le long du bisse et qu'on met bien trente minutes à parcourir sous bois.

Un peu plus haut ou un peu plus bas du promenoir, – la banquette du bisse – les chalets s'égrènent, se cachent sous les mélèzes, s'isolent ou par groupe de trois forment la place du village où s'arrêtent les autos.

Les Mayens de Sion forment la villégiature aimée des Sédunois, commerçants et banquiers. Quelques chalets reçoivent des confédérés romands avec leurs familles, deux petits hôtels, celui de la Rosa blanche et celui de la Dent d'Hérens, hébergent les hôtes de passage ou les pensionnats de Lausanne.

Site enchanteur que ces Mayens cachés dans la verdure!

Peu ou pas de voisins. Très bas dans la vallée où se déroule le ruban d'argent du Rhône on entend passer les express mais on ne les voit pas.

On vit aux Mayens comme suspendu entre ciel et terre et quand le soir s'allument les étoiles, en haut, et les lumières de Sion en bas, qu'une clochette vienne à tinter dans le silence, l'on ne sait pas si le son monte ou s'il descend. C'est quelque part dans l'air que ce son se produit et c'est d'un charme exquis.

En face le massif des Diablerets, vu de dos, avec le glacier de Saufleurons, puis des cimes et des pics et des arêtes et de profondes gorges que les flèches matinales du soleil viennent fouiller, et dorent et rosissent à l'envi.

Dans le salon de l'hôtel de la Rosa blanche, six jours durant, l'Association suisse pour le suffrage féminin vient de tenir son septième cours de vacances, du 13 au 18 juillet.

Une trentaine de dames et demoiselles, venant de neuf cantons différents le suivaient.

Dirigé par Mlle L. Dutoit de Lausanne pour la partie romande – 5 dames seulement – et par Mlle Dr Grütter de Berne pour la partie allemande, le cours comme tous les précédents se composait de conférences et d'exercices de discussion ou de présidence dans les deux langues.

De la conquête du suffrage universel et des moyens de la réaliser il ne fut pas même fait mention. De revendications féminines, de plaintes à l'adresse du sexe fort, pas davantage, mais l'étude approfondie des problèmes importants de l'heure, qu'ils touchent à la tenue morale ou à l'éducation de notre peuple suisse ou se préoccupent des grandes questions internationales et de la paix du monde.

Le programme vaste et varié de ces dames prouve que tous les sujets les intéressent, que tout est pour elles matière à développement.

Six conférences quotidiennes groupèrent autour des suffragistes quelques auditeurs et auditrices des environs, la dernière vit monter aux Mayens deux journalistes, dont l'un habite Martigny.

Par ordre de date M. Maxime Reymond, historien et rédacteur de la Feuille d'avis de Lausanne, entretient ces dames des Partis politiques en Suisse; Mlle Dr Grütter des féministes du temps de Georges Sand; Mme Vuillommenet, de la Chaux-de-Fonds, d'une attachante personnalité anglaise, feu Margaret Mac Donald-Gladstone qui fut la femme du ministre travailliste Mac Donald.

Puis ce fut le Dr Ed. Cérésolle de Lausanne qui parla de l'alcool et de l'éducation, le jour suivant M. J. de la Harpe, professeur à Vevey, de l'opinion publique, la So-



# VII<sup>me</sup> Cours de Vacances

organisé par

l'Association suisse pour le Suffrage féminin

## aux MAYENS DE SION (Valais)

Du 13 au 18 Juillet 1925

Pour la septième fois, l'A. S. S. F. invite à se rencontrer les personnes désireuses d'employer une partie de leurs vacances à se récréer tout en se préparant mieux à leur travail social, et le succès remporté par ces cours, année après année depuis 1919, prouve chaque été à nouveau leur utilité et leur raison d'être.

Leur but est, en effet, de fournir à des femmes et à des jeunes filles l'occasion de s'instruire et de se développer théoriquement et pratiquement, afin d'être mieux à même de contribuer au progrès du suffrage féminin dans notre pays. Les exercices de présidence et de discussion familiarisent les participantes avec les différentes fonctions nécessaires à la vie des associations féminines et alternent avec des conférences de nature à les instruire des principaux problèmes sociaux et politiques de l'heure actuelle. En outre, leur compréhension nationale s'élargit par la connaissance d'autres mentalités, et le sentiment de leur responsabilité de femmes en reçoit un salutaire essor.

Le cours laissera, comme toujours, à ses participantes suffisamment de temps libre pour des promenades en commun, des pique-nique champêtres, des haltes sous les mélèzes : ainsi, de ces réunions entre femmes venues de différentes parties de la Suisse et préoccupées des mêmes questions, naissent des relations personnelles qui sont pour chacune un précieux enrichissement.

Enfin, la beauté du paysage valaisan, le centre d'excursions qui constituent les Mayens de Sion, leur proximité des sites les plus renommés de la région, engageront sans doute, en facilitant les projets de voyages et de séjour d'été, un nombre public féminin à y participer.

### PROGRAMME :

#### A. Partie pratique et travaux des participantes au Cours :

*Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc.* 12 h.

Direction pour les participantes de langue française : M<sup>lle</sup> GOURD (Genève).

Direction pour les participantes de langue allemande : M<sup>lle</sup> Dr. GRÜTTER (Berne).

#### B. Conférences :

1. *Les partis politiques en Suisse*, par M. Maxime REYMOND, rédacteur de la *Feuille d'Avis*, de Lausanne. 1 h.

2. *Les pionnières du féminisme au temps de Georges Sand*, par M<sup>lle</sup> Dr GRÜTTER (Berne) (en allemand). 1 h.

3. *Biographie de Marg. Mac Donald*, par M<sup>me</sup> VUILLOMENET-CHALLANDES (Chaux-de-Fonds). 1 h.

4. *Alcool et éducation*, par le Dr. Ed. CÉRÉSOLE (Lausanne). 1 h.

5. *L'opinion publique et la paix*, par M. JEAN DE LA HARPE, prof. (Vevey). 1 h.

6. *Les femmes dans l'agriculture*, par M<sup>me</sup> GILLABERT-RANDIN (Moudon). 1 h.

#### C. Conférences publiques du soir, aux Mayens et dans les environs.

### Indications pratiques

Le cours s'ouvrira le **lundi 17 juillet, à 15 heures**. Les autres jours, les exercices et conférences n'auront lieu que le matin, de 9 heures à midi.

Les séances auront lieu à l'**Hôtel de la ROSA BLANCHE (Mayens de Sion)**.

**Prix de la pension à la ROSA BLANCHE** : 9 fr. par jour. Au 3<sup>me</sup> étage et dans les dépendances : 8 fr.

On est prié de s'inscrire dès maintenant, soit auprès de M<sup>lle</sup> L. DUTOIT, **Teurailles-Meusquines, Lausanne**, soit auprès de M<sup>lle</sup> WYTTENBACH, **Schwarzerstorstrasse, 9, Berne**, qui donneront tous les renseignements nécessaires.

Prix d'inscription } Le cours complet : Fr. 15.—  
                          } Une séance :       » 2.50

N.-B. - Le Cours n'aura lieu que s'il réunit un minimum de 20 inscriptions.

**Augusta Gillabert-Randin prit à plusieurs reprises part aux cours de vacances de l'Association suisse pour le suffrage féminin.**

ciété des Nations et la paix; enfin l'auteur de ces lignes de la femme dans l'agriculture.

Eh oui, mes amis, les féministes s'intéressent à la paysanne, elles veulent la connaître et elles cherchent à la comprendre.

Ne leur a-t-il pas été révélé que pendant les années de guerre c'est à son labeur que le pays dut son salut.

Et de cela dont elles se souviennent à vouloir connaître sa vaillance et les difficultés de sa tâche, comme les conditions dans lesquelles elle vit et agit, il n'y a qu'un pas.

La préparation professionnelle des jeunes paysannes, leur formation en associations coopératives de vente, leur collaboration dans les associations masculines existantes, leur rôle comme mères de famille et dans la société, toutes ces thèses furent passées en revue et donnèrent lieu à un entretien si nourri que l'heure n'y suffit pas.

Il fallut lever la séance avant d'avoir épuisé le sujet. Une fois de plus la saveur du terroir venait de s'affirmer, telle celle du bon pain de ménage après une nourriture extra-recherchée.

- Ce sujet-là n'est pas du ressort des producteurs de lait, me direz-vous peut-être.
- Et pourquoi donc ne le serait-il pas, ami lecteur.

Ne faut-il pas que nous apprenions à nous connaître d'un canton à l'autre, puisque, comme nous le disions au début de ces lignes, si peu des nôtres connaissent le Valais agricole. Or sans les suffragistes réunies aux Mayens de Sion, nous n'aurions pas parlé de ce Valais courageux.

Et quand le sexe fort apprendrait une fois pour toutes que les féministes s'occupent à toute autre chose qu'à lui chercher chicane il faudrait en savoir gré à la paysanne aimable qui nous dit un jour: Parlez-nous des Mayens de Sion dans le prochain journal.

Plus on établira de points de contact, c'est-à-dire d'occasions de rapprochement sur les bases d'une meilleure et plus judicieuse compréhension, plus l'agriculture se verra rendre sa vraie place qui est à la base même de toute notre organisation économique.

Qu'on le veuille ou non, quand la disette est à la porte, l'important n'est pas d'avoir des monceaux d'or mais quelque chose à se mettre sous la dent.

Honneur à la terre, à ceux qui travaillent la terre et aux productions de la terre.

Honneur au paysan! Honneur à la fermière!

Car la terre lui fait mûrir les moissons blondes,

Et dans les pampres vert monter l'âme du vin,

La terre est la nourrice aux mamelles fécondes;

Celui-là seul est fort qui boit son lait dévin.

A. Theuriet

## Les femmes suisses et les paysannes vaudoises

*La Terre Vaudoise*, 23.7.1927

Tous les milieux féminins sont en effervescence, d'un bout à l'autre de la Suisse.

- Comment, c'est la grève, une grève féminine qui se prépare ? Celle des ménagères, des mères de famille, des employées de banque ou de magasin, des ouvrières de fabrique ? Mais où donc allons-nous ? On n'a jamais vu ça ... les femmes en grève !
- Non, non, rassurez-vous. Les ménagères sont à leur poste ; les ouvrières à leurs machines et les patronnes à leur caisse. L'effervescence dont nous parlons n'a rien de révolutionnaire, elle ne vise qu'à préparer « la Saffa », en marge de tous les travaux féminins.
- La Saffa ? Qu'est-ce que c'est encore que ça ?
- C'est la future exposition suisse du travail féminin, en allemand, Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit, dont on a fait, pour abrégé : Saffa.

Entreprise énorme dont peuvent se faire une idée ceux qui, chaque année, organisent le Comptoir suisse ou prennent part, ici ou là, à toute autre exposition partielle de quelque labeur humain. Et la participation de la femme est si grande à ce labeur ininterrompu et elle s'exerce dans tant de directions et touche de si près à toute l'économie du pays qu'on s'étonne que l'idée de la représenter ne soit pas née plus tôt.

Cette exposition-là, la première du genre, englobera donc toutes les activités féminines et comprendra douze grands groupes. Elle aura lieu à Berne en 1928.

Pour réaliser cet effort colossal une somme de 800 000 fr. est nécessaire, dont 200 000 ont été trouvés dans les Associations féminines. Cette somme était indispensable pour l'obtention d'un subside de la Confédération, elle a été couverte dans l'espace de sept mois sous forme de parts de vingt-cinq francs, nominales ou collectives.

Les femmes de tête, qui sont responsables de l'organisation financière, sont elles-mêmes une garantie de succès.

L'une d'entre elle, un « génie » en finances, bien connue des milieux influents de la haute finance bernoise, a déjà fait ses preuves dans la ville fédérale en menant à bien, il y a quelques années, une affaire dont le budget ascendait au million.

Pour nous, Vaudois, qui habitons à l'extrémité occidentale du pays et qui avons eu quelque peine à entrer dans l'idée d'une exposition féminine suisse – idée née sur les bords de la Limmat et dans les milieux industriels de la Suisse orientale – il peut nous sembler, à la lenteur qu'ont mis à nous arriver les règlements de groupes, que tout est confusion autour de son organisation.

Mais il suffit de prendre contact avec les comités dirigeants et les femmes de la Suisse allemande pour s'apercevoir que tout est clair dans leur esprit, qu'elles savent ce qu'elles veulent et où elles vont et que la plus grosse difficulté devant laquelle elles se trouvent, c'est celle de rallier à leur manière de voir et au programme qu'elles se





CONTRAT

=====

entre

Mme Couvreu de Budé à Vevey  
Mme Gillabert-Randin, La Faye, à Moudon  
Mlle Françoise Fonjallaz à Epesse

et

Mr. A. Porchet en temps qu'opérateur et  
Mr. J. Béranger, directeur de cinéma à Lausanne.

---

1.- Mr. Béranger s'engage à mettre sur pied le film agricole vaudois "La paysanne au travail", conformément au projet de scénario annexé au présent contrat. Ce projet pourra être soumis à des modifications d'entente entre les deux parties, il aura une longueur d'environ 1000 mètres.

2.- Ce film sera fait dans l'espace de temps prévu par le projet, soit en suivant les saisons sur une année. Il sera prêt à être représenté à l'Exposition Nationale du Travail Féminin qui aura lieu à Berne du 26 août au 30 septembre 1928.

**Priscilla Couvreu de Budé, très active dans le mouvement des femmes abstinentes, Augusta Gillabert-Randin et la viticultrice Françoise Fonjallaz ont d'abord payé elles-mêmes les frais du film « La paysanne au travail ».**

3.- Le prix du film est fixé à frs.4200.- Il sera payé par Mmes Couvreu, Gillabert et Fonjallaz à raison de: frs.900.-au début des travaux, frs.700.-le 15 juillet 1927, frs.500.-le 15 septembre 1927 et frs.2100.-à la livraison.

4.- Mmes Couvreu, Gillabert et Fonjallaz se chargent en outre de l'entretien et des frais de voyage des opérateurs en 3ème classe jusqu'à destination, aller et retour. Ces frais seront réglés les 15 et 30 de chaque mois sur le vu des quittances.

5.- Mmes Couvreu, Gillabert et Fonjallaz garderont la propriété exclusive du négatif et de l'exploitation des copies.

Fait à Lausanne, le 10 juin 1927

F. Couvreu de Budé

A. Gillabert-Randier

F. F. Fonjallaz

Article additionnel des contractants ci-dessus que la société anonyme Film app. augmentera le nombre du film suivant le scénario ~~en 1100~~ et que M et Couvreu, Gillabert et Fonjallaz paieront ce qui excédera 1100 mètres à raison de <sup>frs</sup> (quatre francs) le mètre, plus qu'à concurrence de 1500 mètres <sup>total compris</sup> le 11 mai 1927.  
A. Gillabert-Randier F. F. Fonjallaz F. Couvreu de Budé

sont données les femmes des vingt-quatre cantons et demi-cantons dont se compose notre Confédération helvétique.

Car ce n'est rien moins que cela. A mettre d'accord vingt-cinq mentalités cantonales, entre femmes de race, de position, de culture, d'éducation et d'occupations si diverses, quand on parle trois langues différentes dont aucune ne reflète absolument les deux autres – et cela pour les douze groupes qu'il s'agira d'organiser, – c'est tout simplement, et ce sera un tour de force.

Il est en voie de se réaliser, et cette réalisation sera le triomphe de la volonté féminine sur l'éternelle critique féminine, qu'à juste titre on reproche à la femme; à ce seul point de vue l'exposition suisse du travail féminin valait la peine d'être tentée.

Chaque canton organise, comme il lui plaît, sa participation à l'effort commun en tenant compte des idées directrices venant de Berne; chaque groupe, à son tour, s'ingénie à trouver la meilleure manière d'être représenté et, là encore, il y a lieu de croire que l'exposition réserve des surprises, qu'elle aura un caractère tout à fait spécial, non pas celui du « déjà vu » qui nous étreint dans toutes les manifestations semblables.

De quelle manière l'agriculture vaudoise allait-elle être représentée. C'était un gros souci, car, alors que le travail féminin est apparent dans les arts, dans les métiers, dans l'industrie de l'économie domestique et dans la littérature, celui de la paysanne est lié à celui de l'homme, dans son exécution comme dans ses résultats.

C'est alors que naquit l'idée d'un film agricole, celui dont aujourd'hui chacun parle, à la ville comme à la campagne et bien ailleurs que dans le canton de Vaud.

Ce film est, lui aussi, en voie d'exécution et dans tous nos districts, l'intérêt s'éveille autour de sa facture en même temps que se révèlent beaucoup de bonnes volontés.

Mais si l'idée première du film est essentiellement féminine, sa réalisation doit devenir une entreprise d'un intérêt général.

Dès le 1<sup>er</sup> août et durant tout le mois, une collecte autorisée par le Conseil d'Etat bienveillant se fera dans tout le canton en sollicitant de chaque donateur la minime somme de vingt-cinq centimes. Les cartes de dix francs sont à recommander aux Sociétés masculines agricoles à la prospérité desquelles la femme collabore aussi directement, aux sociétés de laiterie (tous les ustensiles étant lavés par les femmes des sociétaires), aux Sociétés d'agriculture et syndicats de tous genres (auxquels tant de femmes veuves sont affiliées), comme à toutes les Associations viticoles ou horticoles qui groupent les travailleurs de la terre.

L'agriculture étant la force d'une nation, tout ce qui se fait en sa faveur et pour la mettre en valeur, renforce l'amour du sol natal, et cet amour grandit celui qui s'y abandonne. Le film agricole vaudois n'est pas autre chose que la glorification du travail des champs. Paysan, mon frère, l'occasion t'est donnée de mettre en valeur, sur l'écran, par la magie du cinéma et pour le plaisir de tes Confédérés, les beautés incomparables de ta petite patrie, ton lac, tes montagnes, tes vallées, tes chalets et tes

bois ; donne ton obole joyeusement pour le film de la « paysanne au travail » ; ce sera reconnaître aux yeux de toute la nation la collaboration qu'apportent à son économie générale ta femme et tes filles.

### **La mission de la femme dans la lutte contre l'exode rural**

*L'Industrie Laitière Suisse, 31.7. 1931*

Le problème de la désertion des campagnes ne se présente pas partout avec la même acuité, cependant il est assez général pour avoir attiré, voici déjà bien des années, l'attention des économistes et des hommes d'Etat qui s'efforcent d'en définir les causes en cherchant les remèdes qu'il faudrait y apporter.

Cette désertion des campagnes est surtout constatée en France où dans l'espace de dix ans les terres en friche augmentèrent de 1 million d'ha. environ, où la Gascogne perdit en 50 ans 5 10 000 habitants et où le département du Gers compte 2500 exploitations agricoles en souffrance. Elle se remarque en Suisse où certaines hautes vallées alpestres ne peuvent plus nourrir en hiver leur population qui diminue du 30 ou du 40 %, elle se remarque dans le canton de Vaud également où l'on constate en dix ans un recul du 14 % dans la population agricole.

Or il est avéré qu'un peu partout cet exode rural est en tout premier lieu la conséquence des conditions financières anormales qui pèsent sur la population paysanne.

La baisse des prix des denrées agricoles a amené chez le paysan le noir souci et la crainte de l'avenir, il en est des millions qui à travers le monde luttent contre la misère et une détresse sans cesse grandissante. Dans ces circonstances pénibles le paysan n'a plus qu'une idée : abandonner la terre et chercher ailleurs d'autres possibilités de vie, un gain plus élevé, une vie plus facile.

L'exode rural peut se manifester aussi par suite d'un manque à gagner pour les jeunes gens qui arrivent à l'âge d'hommes et qui, s'ils demeurent sur l'exploitation paternelle ne peuvent pas s'y marier et y entretenir une famille. La marche sans cesse ascendante de la machine qui s'adapte à tous les travaux agricoles vient encore réduire le besoin de la main-d'œuvre ; c'est ainsi que dans les Pays-Bas, au Danemark et en Suisse c'est dans la diminution du nombre des servantes que le recul de la population paysanne s'affirme. De même en Allemagne où dans l'espace de 12 ans le nombre de servantes a diminué de 25 000.

Une troisième cause de la désertion des campagnes est due à l'aversion, au dégoût, pourrait-on dire, que le métier agricole inspire, surtout même aux enfants des familles paysannes.

C'est à ce dégoût que l'on attribuait, déjà avant la guerre, la préférence manifestée par les jeunes paysannes à se marier à des employés, à des maîtres d'école ou même à des ouvriers plutôt qu'à des fils d'agriculteurs. Double perte qu'enregistrait et qu'enregistre encore l'agriculture de ce fait-là puisque non seulement le mariage des jeunes paysans à la ville prive la campagne de leurs bras mais enlève encore aux

jeunes paysans des possibilités de trouver des épouses qualifiées pour les travaux des champs.

Que l'influence de la femme, de la mère puisse entrer en jeu pour lutter contre cette désertion des campagnes, cela est de toute évidence, quoiqu'il se soit avéré aussi que, comparativement à la vie des autres femmes, celle de la paysanne est plus chargée de peines, de fatigues et de soucis. Tout dépendra donc de la mère de famille qui saura créer autour d'elle une atmosphère de paix et de joie au travail, une vie de famille harmonieuse, où le travail journalier s'accomplira dans un esprit joyeux, où les bonnes volontés réciproques trouveront à s'exercer.

Faire aimer aux siens le travail des champs, développer chez ses fils et chez ses filles l'enthousiasme pour cette profession en ne se plaignant jamais qu'un travail soit rebutant, ou trop pénible ou trop prolongé; être fière, la première, d'avoir à accomplir un travail sans lequel la nation serait réduite à la famine, voilà votre tâche, votre rôle, votre mission, chères amies de la campagne.

Comprise ainsi votre place au foyer y fera régner l'ordre, la propreté, la bonne humeur, l'entrain, la concorde, l'esprit de sacrifice; elle est digne d'envie et considérable dans ses conséquences.

Si l'on a pu dire que «l'agriculture est la source éternelle de la prospérité des nations» c'est un honneur pour la femme d'y contribuer pour la plus large part, car, sans la paysanne aucune culture n'est possible nulle part.

### **Une journée des paysannes au Comptoir de Lausanne**

*La Terre Vaudoise, 10.9.1932*

Depuis un certain nombre d'années, le Comptoir marque pour le paysan vaudois une date à part sur laquelle, bon an, mal an, il fait porter une transaction de son exploitation.

C'est pour le Comptoir qu'il prépare une pièce de bétail, c'est au Comptoir qu'il achète telle ou telle machine d'un modèle perfectionné, c'est là qu'il exposera son jeune ou son petit bétail, que les fiancés choisiront leur mobilier ou leur fourneau-potager, c'est au Comptoir qu'on se rencontrera, entre contemporains, pour resserrer les liens et s'entretenir professionnellement.

Au Comptoir on y va en famille parce que c'est la manifestation par excellence de l'âme paysanne, c'est la récompense promise aux enfants grandissants qui ont travaillé dur pour rentrer les moissons.

«Tu verras», dit à l'avance, le père à son garçon; «tu verras marcher des tracteurs, des pressoirs, des moissonneuses-lieuses, des monte-charges» et le fils se promet monts et merveilles de sa première journée au Comptoir.

Et voilà que les femmes s'en mêlent! ... Pour la première fois l'Association agricole des femmes vaudoises convoque aussi ses membres à une journée spécialement préparée pour les paysannes au Comptoir suisse.

Elle aura lieu le mardi 20 septembre. La paysanne pourra donc accompagner son mari, dès le matin, pour visiter ensemble les différentes halles et se retrouver, à 14 heures, dans la salle que la Direction du Comptoir vient de mettre obligeamment à la disposition des organisatrices. Des écriteaux visibles en indiqueront l'accès.

Au programme de la journée figureront différents compte-rendus sur la fondation de l'Union suisse des paysannes, sur le travail accompli cet été à Tolovaux pour la fabrication des confitures ménagères, sur l'organisation éventuelle de la vente des produits agricoles au moment de la Semaine suisse et sur le concours de jardins. M. J. Keller, directeur des cultures maraîchères de Chiètres, qui a bien voulu répondre affirmativement à la demande des organisatrices, parlera ensuite de: Le développement de la production des légumes en Suisse. Un film sur les cultures maraîchères de Chiètres terminera la séance.

Tous les membres de l'Association agricole des femmes vaudoises sont instamment priés de répondre à cette convocation; la séance étant publique, ils peuvent se faire accompagner par leurs amis ou amies; les sujets traités sont de la plus grande actualité pour les paysannes et d'une importance primordiale pour l'agriculture.

Une visite au stand 952, dans la Halle des arts et métiers où l'Association agricole des femmes vaudoises expose ses confitures ménagères et fait quelques démonstrations pratiques, terminera la journée.

Nous rappelons que les billets de chemin de fer simple course, timbrés au Comptoir, donnent droit au retour gratuit.

### **La VI<sup>ème</sup> Journée des femmes vaudoises**

*Le Sillon Romand, 3. 3. 1933*

Magnifique assemblée que celle qui se pressait à Lausanne, le 15 février dernier, dans la salle des XXII Cantons. Sept cents présences au minimum ayant été contrôlées, de personnes les plus diverses, accourues de toutes les parties du canton, et dont plusieurs, venues pour la première fois, repartaient le soir en se promettant de ne point manquer au rendez-vous l'an prochain.

Journée bienfaisante, qui laisse dans les cœurs de lumineux souvenirs, dont il ne sera point superflu d'analyser les causes après coup.

- Allez-vous faire de toutes ces femmes des «suffragettes»? avons-nous entendu dire.
- Oh! que non pas ... rassurez-vous, Messieurs; jamais les préoccupations des organisatrices n'ont été plus étrangères à ce but, quoique plusieurs d'entre elles fussent d'essence féministe depuis plusieurs années. Faut-il le rappeler une fois de plus, le but de ces rencontres annuelles est de réunir, sans aucun esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne pour les rapprocher dans un esprit d'entraide réciproque, pour apprendre à se connaître, à se mieux comprendre, et à étudier ensemble tout ce qui a trait au développement de la femme en général. Et il est fort probable que les sujets placés à l'ordre du jour de la matinée: «La fem-

me dans les œuvres de paroisse» et «Le pastorat féminin» aient occasionné la participation nombreuse ci-dessus relevée, les femmes étant les habituées ordinaires des lieux de culte et les soutiens de l'Eglise dès les temps les plus anciens. Exposés lumineux, tout remplis d'idéal chrétien et de foi conquérante, témoignant d'une vocation intérieure profonde, ceux que firent sur ces sujets Mlle Roud, directrice de l'Ecole des ministères féminins de l'Eglise nationale vaudoise, école rattachée à la Faculté de théologie de l'Université, et Mme Bard, chapelain de l'hôpital de Genève, en charge depuis plusieurs années dans ce ministère de consolation auquel, dès sa quinzième année, elle se sentit appelée en accompagnant son père dans ses visites pastorales.

Exposés convaincants des possibilités féminines qui, en déchargeant MM. les pasteurs de toute une besogne d'administration, d'enquêtes, d'enseignement et de visites aux malades, pour les laisser plus libres de vaquer à la prédication et à la cure d'âme, donne à celles qui s'y sentent appelées l'occasion de s'employer à des œuvres d'amour au service de l'Eglise.

L'après-midi fit place à des travaux plus récréatifs, tels les «regards vers le passé», qu'en compagnie de Mme Barraud les assistantes purent jeter sur Lausanne, «bourg paysan», il y a soixante ans et plus. Quant à «Bon sens et simplicité», donné par la présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, il paraîtra ces temps prochains dans les colonnes de la page de «La Paysanne».

Mais ce que nous tenons à dire, c'est l'exquise atmosphère de cette rencontre féminine, où jeunes et vieilles se coudoient, où citadines et paysannes collaborent, où intellectuelles, commerçantes, travailleuses sociales, mères de familles, employées et femmes de loisir apportent le meilleur d'elles-mêmes dans un magnifique élan de solidarité et de compréhension mutuelle.

Qu'on parle alors d'apprentissage ménager ou d'achat de fruits pour la fabrication des confitures ménagères, des ministères féminins ou des folles dépenses auxquelles, par étourderie, irréflexion ou vanité, beaucoup de femmes se livrent de nos jours, l'on sent intensément qu'aucune parole ne tombe en terre, mais qu'en face d'elle-même chacune prend sa part des responsabilités, plus consciente de ses devoirs et soucieuse de les accomplir.

Enfin, quand les repas pris en commun ont permis l'échange de mille propos aimables et que les voix se sont mêlées pour chanter l'attachement au sol natal, l'on sent plus profondément encore vibrer l'âme du peuple vaudois, cette âme féminine à qui a été confiée – ainsi que le disait dans son discours d'ouverture M. le conseiller d'Etat Perret – «la charge de sauver le foyer et de conserver les valeurs essentielles de notre civilisation.»

Des journées comme celle des femmes vaudoises en ce 15 février 1933 ont pour unique résultat la certitude spirituelle «qu'il faut que le monde soit plus riche et meilleur, parce que nous aurons vécu» (Booth).

## **Aux femmes vaudoises de la ville et de la campagne.**

### **Bon sens et simplicité I-IV**

*Le Sillon Romand*, 2. 6. 1933, 7. 7. 1933, 4. 8. 1933, 1. 9. 1933

Sans vouloir être une tante Rabat-Joie et voir l'avenir trop en noir, il faut oser parler à notre façon de la dureté des temps. Depuis des mois – et bientôt des années – que l'on parle de « la crise », les choses ne vont pas en s'améliorant. Les situations se compliquent, deviennent précaires pour beaucoup, le chômage augmente, l'argent se fait rare et l'avenir se présente chargé de nuages, aussi bien à la campagne qu'à la ville.

Nous ne nous attarderons pas à rechercher les causes de cet état de choses, car elles sont multiples et profondes en même temps que mondiales; certaines d'entre elles ne sont que passagères, tandis que d'autres peuvent devenir permanentes, et elles s'enchaînent les unes aux autres en un réseau serré qui menace de nous étouffer. Mais, sans attendre une amélioration générale – qui devrait venir on ne sait par quel coup de quelle baguette magique – il faut que nous nous attachions, chacune personnellement, à trouver le moyen d'en sortir pour ce qui la concerne, elle et sa famille.

– N'est-ce pas, me direz-vous, être bien présomptueux pour des femmes de prétendre trouver un remède à une situation que sont impuissants à assainir des hommes d'Etat compétents et des spécialistes en sciences économiques.

– Oui, répondrai-je, ce serait présomptueux si nous voulions nous mêler de donner des conseils. Mais ce que je vous propose aujourd'hui: c'est de chercher, en femmes pratiques, à nous adapter joyeusement à des circonstances que nous ne pouvons pas changer parce qu'elles nous dépassent, mais où la bonne volonté, le bon sens, l'économie et l'effort conjugués peuvent être incalculables dans leurs résultats.

C'est d'autant plus une tâche féminine que les trois quarts du revenu de la fortune nationale passent par nos mains: ce que nous avons donc à envisager aujourd'hui, c'est de savoir si nous sommes de bonnes administratrices de cette fortune commune.

Et si le résultat de cet examen de conscience est le même que celui dont parle La Fontaine dans sa fable: «Le lion et le rat», fable dont la conclusion affirme qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi ou que patience et longueur de temps font plus que force ni que rage, nous n'aurons point perdu le nôtre à rechercher par quels moyens il peut être possible aux femmes d'entamer, maille après maille, la résistance du réseau inextricable qui pèse si lourdement sur nos populations rurales et citadines.

Qu'est-ce que le bon sens?

C'est une aptitude de l'esprit à juger sainement les choses. Vous n'êtes point sans savoir qu'on s'accorde en général pour dire que le bon sens est une qualité prépondérante du peuple vaudois, une de ses qualités natives, qu'on rencontre spécialement parmi les populations rurales qui, souvent, ne s'en doutent même pas. Il me souvient



d'avoir entendu, il y a déjà bien des années, une femme de grand mérite, professeur et psychologue distinguée, affirmer que c'est à la *femme vaudoise* que doit être imputable ce trait distinctif de notre caractère.

Vraie ou pas, cette affirmation doit nous servir aujourd'hui, car nous ne sortirons des difficultés actuelles qu'en jugeant sainement des choses et en pratiquant l'économie.

Je pose donc cette simple question : « Qu'avons-nous fait de notre bon sens natif ? »

Nous allons nous en rendre compte en faisant une tournée des magasins, entre Noël et le Nouvel An. Les étalages sont merveilleux, établis avec goût, de manière à attirer les regards et à provoquer les achats.

– J'aimerais pour ma fillette, dit une maman, un fourneau-potager ; elle aime à faire la dînette avec ses petites amies ; je veux entretenir chez elle ce goût pour le ménage.

– Voici, dit la vendeuse empressée, de quoi vous satisfaire, madame, nous avons les fourneaux, à alcool, vieux modèle, d'autres à gaz de pétrole et même les fourneaux électriques ... qui sont de petites merveilles. C'est ce que nous avons de mieux et de plus sûr, l'enfant ne court aucun risque de se brûler comme avec l'alcool, nous avons vendu le plus beau la semaine passée, il était de 160 fr.

Un peu plus loin, deux mamans s'entretiennent des poussettes « dernier cri » qu'elles vont donner à leurs fillettes. Ensemble, elles ont passé dans tous les magasins, afin de comparer les prix.

– Vous donnez donc à Madeleine, dit la première, la poussette bleue de 30 fr. que nous avons vue à tel endroit. Moi j'achète celle de 50 fr., elle est beaucoup plus suspendue, mieux capitonnée et plus haute : je craindrais que Jeanne – qui est si grande – ne prît, avec les autres, la mauvaise habitude de se pencher en marchant.

... Ces dames sont les épouses de modestes fonctionnaires et elles ont chacune quatre paires de petits pieds à chausser !

– Je pense offrir à mon mari pour ses étrennes la photographie de notre Bébé, dit une autre très jeune femme, mais je veux faire faire une photographie très agrandie, genre tableau peint à la main. Elle coûtera 70 fr., mais, c'est ce que je veux ... j'économiserai d'un autre côté tant qu'il faudra ... je peux bien me payer ça !

– Toty demande un « train » pour ses étrennes. Il est encore bien petit pour recevoir un pareil cadeau, ses petites mains ne peuvent pas remonter seules le dur ressort qui fera courir les beaux wagons sur les rails brillants ! mais où est le moyen de lui refuser ce qu'il demande si gentiment ! ses parents croiraient le priver indûment d'une récompense à laquelle il a droit « de par son obéissance ».

Et les parents vont acheter le cadeau ; mais au lieu d'un train ordinaire, qui coûte de 6 à 8 fr., ils rapportent une seule locomotive qu'ils ont payée 50 fr. ! admirable reproduction, dans ses plus infimes détails, d'une authentique locomotive électrique.

– C'est un jouet à soigner, dit le père, on ne le donnera à Toty que le dimanche, quand je pourrai le surveiller ... mais, chaque jour, qui est-ce qui fait marcher la locomotive ? le père lui-même, le père qui manque de travail et qui, six semaines plus tard, recevra son congé parce qu'il n'arrive pas à payer l'appartement qu'il occupe !

Ailleurs encore, c'est une petite maman qui n'hésite pas à payer 15 fr. un ménage de porcelaine de quatre pièces, pour sa fillette, qui ne regarde plus celui qu'on lui a donné l'an passé, parce qu'il est en métal.

Que dire, dans un autre ordre de faits, de ces innombrables matches de « football » ou de « ski » qui, de dimanche en dimanche, font se déplacer de Lausanne à Zurich, ou vice-versa, 8-10 000 personnes. Y a-t-il crise, oui ou non ?

(II)

Il serait facile de multiplier les traits de ce genre, traits authentiques et significatifs de l'état d'esprit actuel, qui substitue peu à peu au jugement sain du bon sens que nous croyons avoir, une fantaisie déplorable qui fausse inévitablement toute notre économie nationale, en même temps qu'elle foule aux pieds les principes les plus sacrés d'une éducation judicieuse ; car si les parents continuent à pratiquer le système de ne savoir rien refuser à leurs enfants en fait de cadeaux, l'on n'aura plus d'ici quelques années, que des enfants détestables, des enfants blasés que rien ne saura satisfaire.

Les femmes vaudoises en sont-elles donc là, qu'elles ne puissent voir sans envie, à un étalage ou entre les mains de quelques-unes – plus fortunées qu'elles – des objets de luxe ou d'autres qui ne leur sont pas, à elles, d'une absolue nécessité ? Vaut-il vraiment la peine de déséquilibrer le budget familial pour satisfaire à cette seule envie ?

Il ne faut pas nous le dissimuler : il y a toujours quelqu'un qui, à un moment donné et dans l'ensemble, doit supporter les bêtises que nous faisons personnellement. En l'occurrence, pendant et après les fêtes de fin d'année, ce sont nos fournisseurs : le boulanger, le laitier et les commerçants en denrées alimentaires qui écopent et doivent consentir à livrer leurs marchandises à crédit, s'ils ne veulent pas perdre leur clientèle.

C'est la couturière, à laquelle on renverra de payer la façon de la robe de luxe que nous avons cru devoir nous accorder ; ce sont les paysannes sur les marchés, où les acheteuses déprécient leurs volailles, ces volailles qui avaient été élevées en vue de procurer quelques ressources supplémentaires aux ménages de campagne pour les achats de fin d'année.

Or tout cela ne doit pas être : il faut réagir et revenir au bon sens d'autrefois et à une plus saine manière de vivre. La claire leçon qui doit ressortir des temps actuels, c'est qu'il faut pratiquer des économies partout où il est possible d'en faire, et savoir revenir à une vie plus simple.

Il faut réapprendre à pratiquer l'économie comme nos ancêtres qui, connaissant la valeur des moindres sous, les enfouissaient dans leurs bas de laine dont ils nous ont fait les héritiers. Plutôt que de clamer contre la réduction des salaires, à laquelle il faudra bien arriver, parce qu'elle devient une impérieuse nécessité pour la vie même des nations, il faut nous appliquer à restreindre nos besoins et à comprimer nos dépenses.

Lorsqu'on parle d'économie à certaines personnes, elles n'en voient que l'envers de ce qui peut être une sage vertu, car être économe ce n'est pas être parcimonieux ni fendre un cheveu en quatre ! Ainsi ce n'est pas être véritablement économe que d'acheter uniquement dans les magasins qui vendent bon marché. Chaque achat doit, au contraire, être fait sérieusement, avec la préoccupation du lendemain. Si tant que puisse vous paraître le bon marché, il est toujours cher, et ne donne que de bien rares satisfactions.

« Il faut être riche pour acheter bon marché », a dit autrefois l'un des nôtres. Les aliments de qualité médiocre ne donnent que des résultats médiocres. Les vêtements mal faits, en tissus de qualité inférieure, durent peu et n'ont que très peu de temps bonne tournure. Les étoffes bon marché se rétrécissent, sont mauvais teint, souvent moins larges au métrage. Il faut donc se garder avec le plus grand soin de ces fausses économies-là, quoique souvent on les qualifie de bonnes affaires.

Qu'on se répète que toutes les « occasions » qui foisonnent et qui poussent aux dépenses, par une réclame habilement faite, contribuent à nous leurrer, car toute dépense qui n'est pas immédiatement nécessaire est inutile. Il est évident que nous avons aujourd'hui les unes et les autres une tout autre façon de vivre et de comprendre la vie qu'il y a seulement 50 ans. Nous avons subi, sans presque nous en rendre compte, les transformations profondes qu'ont apporté dans le monde le développement des chemins de fer et le machinisme dans l'industrie. Des relations nouvelles ont ainsi été créées, et, jusque dans les villages les plus éloignés, les marchandises du monde entier ont été introduites par le commerce qui s'est toujours mieux organisé. Et ce sont ces multiples facilités de vivre qui ont insensiblement modifié du tout au tout le visage même de nos populations, à telles enseignes que d'une génération à l'autre les points de contact se font de plus en plus rares.

Il y a 50 ans, assez nombreuses étaient encore parmi nous les personnes qui n'étaient jamais montées en chemin de fer et pour lesquelles un trajet de quelques 10 km. en wagon, le jour de leur mariage, était un grand extra.

On vivait alors du produit de son jardin et de son champ exclusivement : il me souvient d'avoir entendu mon arrière-grand-mère raconter avec humour le grand honneur que lui fit une amie en lui offrant, comme cadeau de noce,  $\frac{1}{4}$  livre (125 gr.) de sucre et comment elle apprit à se servir des premiers grains de café qu'elle se permit un jour d'acheter et qu'elle cuisit, sans réussir à les attendrir, toute une journée, avec un saucisson !

Nos grand'mères ne possédaient qu'une robe par saison, et elle les faisaient durer des années; elles filaient elles-mêmes le chanvre et le lin dont elles faisaient des trousseaux qui défiaient les générations; on s'éclairait au « crésu » avec l'huile que l'on récoltait soi-même, et l'on peut se demander ce que diraient de nos ménages de campagne actuels, de nos vêtements, de nos habitations et de nos dépenses souvent inconsidérées celles qui cuisaient sur le foyer et pour lesquelles une pièce de 10 fr. représentait une petite fortune qu'elles s'ingéniaient à faire durer.

Je ne vous demande pas, chères amies, de revenir à ces temps primitifs mais je crois néanmoins qu'il vaut la peine de jeter ce regard en arrière pour essayer d'en tirer par comparaison un petit profit et une leçon de simplicité en nous rappelant que l'excès dans la civilisation confine à la décadence et qu'il appartient à la femme, dans les temps critiques que nous vivons, de maintenir l'équilibre du budget familial en mettant un frein à ses désirs et à ses besoins, même lorsqu'ils lui paraissent légitimes.

Que nous soyons femmes d'industriels, de commerçants, d'instituteurs, d'employés ou d'ouvriers, de fonctionnaires à traitements fixes ou de paysans, nous sommes toutes touchées par la crise et il faut que nous envisagions les moyens d'en sortir en mettant en œuvre toute notre ingéniosité et, s'il le faut même, en pratiquant des « coupes sombres » dans nos budgets jusqu'à des temps meilleurs. Rallongeons nos robes, retournons nos manteaux, rafraîchissons nos chapeaux, taillons pour nos enfants des vêtements dans les nôtres, teignons et retournons nos tissus, c'est une façon de les renouveler et faisons cela joyeusement.

### (III)

Je conviens qu'à l'heure actuelle nous devons faire face à beaucoup plus de dépenses qu'autrefois, et qu'il peut même vous être parfois difficile de distinguer entre elles celles qui sont franchement superflues de celles qui sont indispensables.

Laissez-moi alors vous mettre en garde, chères amies, contre la mauvaise habitude d'acheter à crédit. C'est cette habitude, beaucoup plus générale qu'on ne le croit – parce que facilitée par les maisons de commerce, ou le passage d'un voyageur, ou la réception d'un prix courant – qui est souvent l'unique cause de la ruine de beaucoup de ménages modernes.

Faites-vous une loi de n'acheter jamais que ce que vous pouvez payer comptant. Aujourd'hui, tout s'achète en payant par acomptes ou par mensualités – piano, machine à coudre, trousseaux, ameublement, aspirateur à poussière, radio – mais c'est le meilleur moyen de ne savoir jamais à quoi l'on en est, celui de n'avoir jamais, par devers soi, de l'argent disponible, parce qu'on le doit de tous les côtés, à peine l'a-t-on encaissé.

Faisons donc notre examen de conscience et passons au crible d'une critique sévère chaque poste de nos budgets respectifs; alors, prolongeant les lignes que j'ai es-

sayé de tracer, chacune de nous comprendra comment il lui sera possible d'atténuer la dureté des temps en s'adaptant, elle et les siens, à la situation actuelle.

Comme je le disais en commençant, si les femmes le veulent et s'y appliquent, elles peuvent faire beaucoup pour dénouer la situation et, par le jeu de la solidarité, amener un mieux-être général.

Mais, me diront les femmes modernes: nous n'avons pas le temps de faire tout ce que vous voudriez que nous fassions par économie, notre vie est si remplie et déjà si compliquée: comment voulez-vous que nous transformions nos vêtements – nous ne l'avons pas appris – et, s'il faut les faire faire, cela nous coûtera encore davantage que d'acheter des étoffes neuves. Du reste on ne rencontre plus de couturières qui consentent à travailler à la journée, et les façons, autrement dit la main-d'œuvre, coûtent aujourd'hui souvent autant, et même plus que les tissus; nous avons donc avantage à acheter des vêtements tout faits pour nous et nos familles. S'ils durent moins, on les remplace plus souvent et ... «cela fait marcher le commerce».

Au risque de vous paraître encore plus «vieux-jeu», laissez-moi donc vous montrer l'envers d'un pareil raisonnement. Il est très important, sans doute, que le commerce vive, en même temps que c'est une joie pour les yeux de voir une jolie toilette, bien portée; mais ne confondez pas, je vous en supplie, «la mode» avec le goût. La mode est un tyran et il n'est point nécessaire d'être mise à la dernière mode pour être mise avec goût, tandis que votre goût peut vous aider à moderniser une robe, vieille de plusieurs années, parce que la crise ne vous permet pas de la remplacer encore.

Vous n'avez pas le temps, dites-vous. Eh bien, parlons donc ensemble de l'emploi du temps, et permettez-moi cette simple question: vos journées sont-elles organisées? autrement dit, en avez-vous fixé le programme dans ses lignes essentielles, et vous tenez-vous à ce programme comme un contre-maître le fait dans son usine ou un pédagogue avec ses élèves. Si oui, j'affirme que vous devez trouver du temps pour tout, sinon c'est l'anarchie qui règne dans votre ménage, et jamais autant que maintenant dans l'époque fiévreuse et agitée que nous vivons, la mère de famille ne peut vivre sans programme. Il faut qu'elle organise minutieusement chacune de ses journées, qu'elle les commence à heure fixe, qu'elle apprenne à ne faire qu'un travail à la fois si elle veut le faire bien, qu'elle sache même se ménager, pour le bien de son mari et de ses enfants, quelques minutes de repos au début de chaque après-midi, si elle veut faire face à une tâche épuisante, énervante et souvent très difficile.

Sans programme, sans organisation, chères amies, vous n'êtes plus qu'une prisonnière du hasard, malgré toutes les facilités que la vie moderne a su introduire dans nos maisons.

(IV)

Comment ! Vous n'avez pas le temps de manier aiguilles et ciseaux quand vous avez l'eau sous pression au lieu d'aller, à dos, la chercher à la fontaine ; quand gaz et chauffage central vous dispensent de la corvée d'allumer et d'entretenir plusieurs feux, l'hiver ; quand, pour vous éclairer, il vous suffit de tourner un interrupteur électrique qui supprime pour vous l'ennuyeuse corvée journalière de la préparation des lampes ; quand vous possédez le merveilleux cumulus, qui vous fournit, à votre lever, 100 litres d'eau à 90° ... alors, chères amies, avouez que les raffinements de l'existence vous ont rendues paresseuses et faites votre mea culpa, car, que faites-vous de tout le temps que ces commodités vous épargnent ? Avouons simplement que nous nous levons trop tard, oubliant que les heures du matin sont celles qui, justement, nous donneraient de l'avance au travail et, sans qu'il y paraisse, rallongent nos existences de plusieurs années. Je lisais l'autre jour que si nous commencions chacune de nos journées à 6h plutôt qu'à 8 nous gagnerions 3 ans dans l'espace de 40 ans.

Que de travail, mes amies, l'on pourrait faire en plus dans l'espace de 3 ans. Organisons donc nos journées, commençons-les de bonne heure, faisons-y entrer tout d'abord les quelques minutes de méditation personnelle sans laquelle l'énerverment prendra très vite la place prépondérante, cette méditation solitaire qui vous permettra de faire provision de patience, de courage, d'espérance et de foi, par le contact que nous aurons et que nous saurons nous ménager avec Celui qui est la Vie et qui ne demande qu'à nous communiquer la vie.

Tout nous deviendra plus facile, même le travail, même les renoncements, et les petits sacrifices, l'abandon momentané de telle ou telle satisfaction nous apparaîtra plus alors comme une épreuve, mais comme étant le moyen dont Dieu se sert pour forger nos âmes.

Et c'est ainsi, chères amies, que les temps sérieux que nous vivons porteront leurs fruits, car en dehors de la famille, de nos familles, il est aussi des quantités de malheureux qu'il faut secourir, afin de leur permettre de reprendre leur place dans la vie.

Cette assistance-là ne se bornera pas d'ailleurs aux dons matériels, argent ou secours en nature, elle ira jusqu'au don de soi, et il n'est pas une femme, pas une jeune fille qui, à la campagne comme à la ville, ne doive à la société quelques heures de son temps pour travailler à l'éducation ou au redressement physique et moral de la grande armée des malheureux, plus touchés que nous par la crise.

C'est pour eux que nous devons être économes sans faiblesse ; tout gaspillage fait par nous, dans notre intérieur, est un détournement, une diminution de la part que nous pourrions attribuer à ceux qui sont moins heureux que nous.

Le retour à la simplicité et à l'économie doivent donc nous aider à sortir de la crise, et je suis persuadée qu'il n'en est pas une parmi vous qui voudrait s'inscrire en faux devant telle ou telle de mes affirmations ... mais il y a les jeunes, nos enfants,

jeunes gens et jeunes filles, qui jugent des choses ... et souvent d'une façon diamétralement opposée à la nôtre.

Comment leur parler à eux de simplicité, d'économie, et de retour à la vie plus normale ?

Parmi les plus âgés, il en est plusieurs qui sont aigris par le chômage ; écoutons-les, supportons-les, aimons-les ... et prions pour eux. Quant aux plus jeunes, ne craignons pas d'affirmer notre autorité et aidons-les à former leur jugement, créons-leur une conscience qui leur soit propre et qui soit susceptible de les diriger eux aussi dans toutes les circonstances de leur vie.

Puisse donc, chaque femme vaudoise, chaque mère de famille rentrer en elle-même et se laisser mieux guider par le clair bon sens qui juge sainement des choses. Sachons mériter cette qualité que la tradition nous prête, et revenir par elle à une plus juste notion des choses. Le vrai sens de la vie, ce n'est pas de se tailler la meilleure part, à l'abri des soucis, pour vivre égoïstement sans se préoccuper d'autrui ; c'est s'oublier volontairement en semant pour le bien, dans le sillon que nous creusons, les mille petites graines qui germeront pour d'éternelles moissons.

### **A propos du cautionnement**

*Le Sillon Romand, 7.7.1933*

Lors des dernières délibérations du Grand Conseil vaudois, une intéressante proposition a été développée par M. Rod. Rubattel, directeur de la Revue, quant à la limitation des cautionnements ruraux.

M. Rubattel demande que si un homme engage le bien de sa femme ou de sa famille, il doive requérir aussi la signature de son épouse. Nous ne pouvons qu'applaudir à une pareille proposition, car notre canton, plus qu'un autre peut-être affligé de la plaie du cautionnement, a donné trop d'exemples de ménages ruinés et de familles précipitées dans le malheur parce que cette petite clause n'a pas été envisagée jusqu'ici. Il est évident que si la femme, généralement plus prudente, était appelée à donner son consentement pour une transaction qui engage l'avenir matériel et moral de toute sa famille, on verrait moins de maris faibles céder, après boire, sous prétexte d'aider un ami ou par désir de réciprocité, à prendre l'engagement trop facile de payer des sommes souvent considérables, au détriment de sa propre situation.

L'on ne peut que féliciter grandement M. Rubattel pour la hardiesse de sa proposition si juste, et si sensée, pour l'aboutissement de laquelle nous formons les meilleurs vœux.

### **La Journée des femmes suisses**

*Le Sillon Romand, 7.12.1934*

Quiconque observe impartialement ce qui se passe aujourd'hui dans la vie publique, soit à l'étranger, soit chez nous, doit reconnaître que nous traversons des temps ex-

trêmement critiques. Les Etats voisins de notre pays ont subi des transformations profondes. Dans plusieurs d'entre eux, le peuple a confié le pouvoir et la responsabilité à des chefs qui ont pris figure de dictateurs, et la démocratie s'y est vue remplacée par d'autres régimes.

En Suisse même, quelques mécontents, voire même des groupements entiers, estiment que notre pays devrait suivre cet exemple de l'étranger et renoncer sans plus à la liberté et à la souveraineté populaire, ainsi qu'à l'égalité de tous les citoyens devant la loi. C'est à cet état d'esprit que l'on doit l'apparition des différents « fronts » qui, tous et chacun en particulier, prétendent s'arroger le droit de conduire la Suisse vers des destinées meilleures.

Se pouvait-il que, devant des tendances aussi graves, les femmes suisses demeurent de simples spectatrices, incapables à comprendre les répercussions profondes que pourrait avoir, pour elles et pour leurs familles, le triomphe de tel ou tel courant ?

Patriotes ardentes, elles aussi, elles comprirent au contraire que leur devoir était de combattre pour obtenir le maintien des principes qui sont à la base de la Confédération helvétique, principes qui seuls garantissent la liberté des citoyens suisses, égaux en droit.

Dans plusieurs cantons, ces femmes se sont groupées en des comités d'action qui, au cours d'une séance mémorable qui eut lieu à Berne, il y a près d'une année, élaborèrent le « programme démocratique commun des femmes suisses », programme auquel se sont ralliées des femmes de tous les milieux, sans distinction politique, religieuse ou sociale.

Depuis ce moment, elles affirment en toute occasion leur volonté de travailler, dans un esprit de tolérance et de solidarité, au bien de la communauté tout entière, rendant les mères et les éducatrices attentives au devoir qu'est le leur de former des personnalités, en éduquant les sentiments, la volonté et la conscience de la jeunesse, en développant en elle un jugement sain et indépendant, de manière à faire sortir d'elle des citoyens capables et des femmes de devoir, emplies d'un grand amour pour la patrie.

Conscientes de leurs responsabilités économiques, elles se déclarent prêtes à collaborer dans la mesure de leurs forces à la lutte contre le chômage, en tenant compte d'une manière spéciale du marché intérieur du travail. Elles réclament pour toutes les ouvrières la liberté et la protection du travail, selon les capacités et la préparation professionnelle qu'elles ont acquises.

Elles reconnaissent enfin les responsabilités de la collectivité à l'égard des faibles, dans le domaine économique comme dans le domaine physique ou intellectuel.

Dans un esprit d'entraide et d'entente internationales, elles soutiennent les principes et les efforts de la Société des Nations et attendent de celle-ci qu'elle devienne le véritable instrument de la paix entre les peuples.

Comme l'on peut en juger, ce programme n'a rien de révolutionnaire, quoique



son nom semble l'apparenter aux luttes politiques qui trop souvent ont désuni les citoyens suisses entre eux.

C'est, au contraire, pour renforcer leur idéal démocratique que ces femmes patriotes se sont réunies à Berne, le dimanche 25 novembre dernier, et pour jeter ensemble les bases d'une grande journée des femmes suisses, véritable *landsgemeinde* de féminine, qui aura lieu au printemps prochain, avant la reprise des travaux agricoles.

### **Sociétés. La VIII<sup>ème</sup> journée des Femmes vaudoises**

*La Terre Vaudoise*, 2. 3. 1935

Cette journée, aimée des femmes vaudoises, qu'elles soient citadines ou campagnardes, était consacrée, cette année, à la femme dans l'économie nationale. Quoique diminuée dans sa fréquentation, ensuite de l'épidémie de grippe qui sévit depuis le début de l'année un peu partout dans le canton, elle réunit un auditoire extrêmement attentif et se déroula d'un bout à l'autre dans le même esprit de cordiale entente qui, depuis sa fondation, la caractérise.

Trouver des sujets qui intéressent à la fois les auditrices de la ville et celles de la campagne n'est pas toujours chose facile, mais l'importance de chercher ensemble un remède à la situation difficile qui se prolonge, rendit la main heureuse aux organisatrices et ce fut avec sympathie et intérêt que l'on y entendit traiter ces questions d'ordre économique, où les femmes ont de si grandes responsabilités financières.

Après une allocution de M. Perret, conseiller d'Etat, qui recommanda comme palliatif à la crise de revenir à la simplicité, et à une diminution des dépenses en se mettant à ses réformes courageusement, chacun pour soi, en donnant l'exemple et avec la volonté ferme de sortir de l'impasse où nous nous trouvons, l'on entendit ensuite M. Georges Thélin, du Bureau International du travail, à Genève, sur ce sujet: Que serait la Suisse sans la femme?

S'attachant à démontrer que la femme ne compte pas seulement au point de vue de la natalité, le conférencier la montra successivement à l'œuvre dans le ménage, où ne sauraient s'évaluer sa production et son importance, quant aux impondérables qui sont l'amour maternel, conjugal et filial; dans l'enseignement, puis dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'hôtellerie, l'administration, les professions libérales et le travail social.

Se basant uniquement sur des faits et sur des chiffres, il déclara que la production de la femme à l'économie nationale ne peut s'évaluer d'aucune façon, mais qu'elle forme la base de tout l'équilibre national et familial.

Le rôle de la femme, consommatrice, fut présenté ensuite par M. Henri Blanc, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture. Trop de denrées alimentaires étrangères sont encore achetées par les femmes suisses, dit en substance le conférencier. Pourquoi les femmes préfèrent-elles la margarine au beurre du pays, les primeurs et

les fruits du Midi à ceux que la Suisse est en mesure de leur fournir. Pour conserver « la ligne », l'on mange aujourd'hui moins de pain, moins de produits laitiers, moins de farineux, faisant en ceci du tort à l'agriculture nationale; c'est une erreur, comme c'en est une autre, de voir, ici et là, les paysannes acheter des conserves au lieu de vivre de leurs propres produits.

Or, puisque c'est la femme qui crée l'ambiance, aussi bien à la ville qu'à la campagne, c'est à elle qu'incombe l'obligation de rétablir la balance commerciale faussée, en apportant dans ses achats l'équilibre et l'harmonie.

Mlle Anna Martin, la commissaire générale aimée de la Saffa, montra, au début de l'après-midi, quelles sont les responsabilités de la femme dans la famille. Une somme de 90 millions de francs passe par les mains des seules ménagères bernoises, alors que le budget de la ville fédérale n'est que de 50 millions de francs; les Suissesses dépensent en un an un demi-milliard de francs, soit les deux tiers des revenus nationaux. C'est une lourde tâche, dont les responsabilités impliquent l'obligation d'acheter avec discernement, en répartissant les achats afin de constituer des réserves pour les mauvais jours. La mauvaise ménagère achète mal et dépense trop, mais toute femme qui fait prospérer les affaires familiales fait prospérer les affaires nationales.

« Le succès est assuré à celles qui font face à la vie », dit en terminant Mlle Martin.

L'activité de l'Association agricole des femmes vaudoises fut ensuite rappelée par sa présidente: Les confitures ménagères, dont la fabrication vient d'être ramenée à Bussigny; les concours de jardins qui deviennent, d'année en année, une émulation parmi les paysannes; l'écoulement des fruits de choix sur les marchés spéciaux, toutes activités pratiques qui tendent à développer chez les paysannes le sens de la solidarité et la nécessité de sortir des chemins battus. La modique finance d'un franc à payer par année pour faire partie de l'Association agricole des femmes vaudoises, devrait engager toutes les paysannes à en faire partie; là, comme ailleurs, seule l'union fait la force et permettrait de faire de réels progrès dans l'écoulement des produits agricoles en ce qui concerne les branches essentiellement féminines de l'exploitation.

Enfin, Mme W. Barraud, de Bussigny, évoqua la vie d'autrefois, au temps des diligences et des services postaux accomplis à dos d'homme, de Lausanne à Château d'Oex par Jaman où s'effectuait l'échange du courrier. L'on n'était pas encore pressé, les lettres attendaient pour partir un messager de bonne volonté et les nouvelles internationales étaient « promises aux lecteurs des rares journaux pour le mois suivant! »

Cette bienfaitante journée se termina par la tasse de thé traditionnelle et par des chants du Chœur des Vaudoises de Lausanne, laissant à chacune des participantes encouragement et conseils précieux.

## Les femmes au Comptoir Suisse

*Le Sillon Romand, 2. 10. 1936*

On les rencontre partout, dès l'entrée, prêtant leur activité à toutes les besognes et égayant tous les stands. Que ceux-ci appartiennent à l'industrie ou au commerce, dans toutes les halles vous les retrouverez, soit comme exposantes, vendeuses ou employées. Voici les patientes vendeuses des billets de loterie ... que de rebuffades elles essuient au cours d'une seule de leurs rudes journées; elles conservent néanmoins le sourire; voilà des brodeuses appliquées, des artistes dans la peinture sur porcelaine, des aveugles rempaillant des chaises, des infirmières dévouées. Ailleurs, telle femme actionne une machine à coudre, démontre le fonctionnement d'un four perfectionné, vous conseille pour l'achat d'une fourrure, vend seilles ou brosses, échelles ou fourneaux-potagers.

Dans l'ameublement, comme dans l'électricité, vous les retrouverez à l'œuvre, quoique nulle part leur place ne soit plus marquée que dans la branche alimentaire. Là c'est un fourmillement. Entrez, si vous le voulez bien, et suivez-moi à la Crémérie des femmes abstinentes. Il est sept heures, mais déjà le fumet du café matinal chatouille agréablement l'odorat. Qui sont les clients de ces premières heures du jour: ce sont les balayeurs, qui ont là carte blanche et sont reçus gratuitement par les femmes de service. Elles sont là huit à dix, occupées à préparer les quelque septante à huitante gâteaux aux fruits que cuiront tout à l'heure les maîtres-boulangers.

Cette crémérie, c'est une usine en miniature où cinquante femmes, pas une de moins, turbinent pendant toute la durée de la Foire de Lausanne. Les accortes serveuses, réparties par escouades, courent d'un client à l'autre, s'efforçant de ne faire attendre personne: les exposants sont gens pressés, les boulangers aussi, qui appellent Mlle Esther parce que, depuis douze ans, c'est toujours elle qui les a servis. Et puis, voici les pompiers et les employés de Sécurité, qui ont veillé toute la nuit; eux aussi connaissent la crémérie, comme les gendarmes qui leur succéderont.

Sous sa frise de fleurs des Alpes, avec son ameublement bleu clair, la salle se fait accueillante, et c'est à présent la foule des visiteurs qui s'y presse, pas une des deux cents places n'est inoccupée et tous les services fonctionnent à plein rendement: les meringues naissent comme par enchantement sous les doigts des pâtissières, la cuisinière, qui a préparé 150 litres de soupe, ne peut satisfaire à toutes les demandes; là on débite les gâteaux, les sandwiches et les petits pains par centaines, tandis qu'à l'arrière les releveuses sont harcelées de travail. Une employée bénévole n'a-t-elle pas essuyé en un jour 10000 cuillers et fourchettes!

Jetez donc un regard sur la salle, vous y verrez maintenant toute la bonne bourgeoisie du canton, des familles entières et de nombreux jeunes gens, des messieurs cossus, des médecins, des ingénieurs, des pasteurs, des commerçants renommés, des industriels de la Suisse alémanique, des officiers supérieurs et des soldats de tous grades et de toutes armes.

La Crémèrie des femmes abstinentes est ainsi devenue avec les années une des figures aimées du Comptoir de Lausanne ; c'est elle qui reçut le conseil de paroisse et les délégués du Conseil d'Etat vaudois lors du culte qui y fut célébré le premier dimanche d'ouverture. Pour la seconde fois aussi, M. le conseiller fédéral Obrecht lui rendit visite lors de la journée officielle.

### **Les paysannes dans l'Alliance nationale de sociétés féminines suisse**

*Le Sillon Romand, 6. II. 1936*

Cette Alliance, que l'on pourrait appeler le Parlement féminin suisse, est composée des sociétés les plus diverses et elle groupe un nombre impressionnant de femmes qui viennent de tous les milieux : femmes universitaires, peintres et sculpteurs, industrielles et commerçantes, institutrices, gardes-malades, professionnelles en tous arts et métiers, journalistes, patronnes et ouvrières, en même temps que femmes dévouées au bien public et embrigadées dans toutes les œuvres d'utilité publique, d'hygiène sociale et morale, d'éducation ou de préservation de l'enfance. Plus de cent quatre-vingt sociétés y sont affiliées et leurs représentantes sont convoquées en assemblée générale, une fois l'an, dans l'une ou l'autre des villes suisses, selon que son comité, composé de Romandes et de Suisses allemandes, est présidé par l'une ou par l'autre de ses grandes fractions qui forment le visage de notre petit pays bien-aimé. C'est ainsi que cette année l'Alliance s'est réunie à Coire, sous la présidence de Mlle Clara Nef, de Hérisau.

La petite capitale grisonne avait pavoisé plusieurs de ses bâtiments en l'honneur de cette réception, qui se répétait à Coire après un intervalle de vingt-cinq années. Que de travail accompli en ces vingt-cinq années, que de chemin parcouru depuis que les pionnières jetaient les bases de cette action commune, entre femmes de toutes tendances et de toutes conceptions politiques ! Le rapport de gestion du comité témoigne d'une activité toujours accrue, soit par les problèmes que suscitent les difficultés économiques du moment, soit par l'inquiétude politique qui règne sur le terrain national et international. Et à tour de rôle les rapports présentés par les cinq commissions de l'Alliance promènent les deux cents déléguées présentes à travers les soucis que lui ont causés, au cours des douze mois écoulés, soit le problème du chômage féminin, soit l'orientation professionnelle des jeunes, soit les moyens à employer pour combattre les effets de la crise, ou ceux concernant le travail de la femme, toujours battu en brèche, tant à domicile que dans les administrations. Aussi le Bureau n'a-t-il pas eu la tâche facile, puisque, après mûres études, il a fallu envoyer à diverses autorités fédérales neuf pétitions sur ces diverses matières.

Cinq nouvelles sociétés se sont affiliées à l'Alliance, parmi lesquelles la grande Union suisse des femmes paysannes, dont l'entrée fut décidée à Schaffhouse, au printemps dernier, lors de l'assemblée générale des chefs des associations cantonales féminines rurales.

Ce fait mérite d'être signalé pour deux raisons principales : la première, c'est que, l'isolement diminuant l'individu, les paysannes ne pouvaient pas demeurer plus longtemps indifférentes au travail accompli au sein de notre peuple par l'Alliance des sociétés féminines, la seconde parce que les paysannes peuvent et doivent apporter à l'ensemble des femmes suisses l'élément de sécurité et de bon sens qui les caractérise.

Que dirait-on et qu'arriverait-il aux Chambres fédérales si l'élément masculin des campagnes n'y était pas représenté ? très certainement il y aurait perte des deux côtés, pour ne pas dire plus. Or depuis qu'un peu partout l'on reconnaît que la paysanne est placée, par son travail constructif, au centre de tous les problèmes économiques et politiques du pays, sa place ne saurait rester vide dans les organes qui défendent les intérêts matériels de la nation. C'est ainsi que l'on ne sait pas assez qu'avec l'Union suisse des associations de ménagères l'Alliance a envoyé, en janvier dernier, à tous les conseillers nationaux, une lettre les priant de s'opposer à la majoration des droits d'entrée sur les céréales, ce qui a évité un renchérissement du pain. De même une délégation de femmes fut envoyée par l'Alliance au Conseil fédéral pour discuter, du point de vue féminin, du renchérissement inconsidéré des denrées de première nécessité – thé, sucre, café, beurre, huile – qui fait peser une lourde charge sur les budgets féminins. Au cours de cet entretien, l'Alliance demanda qu'une place fût faite aux femmes dans la nouvelle Commission du contrôle des prix.

Ces deux seuls exemples suffisent à prouver combien la place de la paysanne était indiquée au sein de l'Alliance ; son entrée y fut saluée par des applaudissements nourris et il est hors de doute que l'entente se fera parfaite entre toutes ces femmes de bonne volonté, auxquelles rien de ce qui est humain et féminin ne demeure étranger.

### **L'éligibilité des femmes dans les Conseils ecclésiastiques**

*Le Sillon Romand, 4. 2. 1938*

Il y a trente ans – c'était en 1908 – qu'après cinq ans d'études le Grand Conseil vaudois révisait la loi ecclésiastique. La nouvelle loi apportait, entre autres, une innovation qui suscita une grande émotion dans le public, en ce qu'elle octroyait aux femmes le droit de participer aux assemblées de paroisse et d'élire leurs pasteurs et les conseillers de paroisse.

Les diagnostics les plus pessimistes accompagnèrent cette innovation, équitable pourtant, puisque les femmes assistent plus nombreuses que les hommes au culte public et qu'il était juste qu'elles puissent choisir leurs conducteurs spirituels et ceux qui président à la vie de la paroisse.

On crut alors au pire, à la désorganisation de notre Eglise et beaucoup d'hommes menacèrent de délaisser le culte, ensuite d'une telle décision, pourtant si logique et si naturelle, comme si la loi de Dieu et son Amour n'étaient pas infiniment au-dessus des préjugés humains et de l'étroitesse de nos jugements.

Ceux qui, depuis, ont suivi la marche ascendante de nos Eglises, malgré la période sombre que nous traversons, n'ont vu aucune de ces prévisions pessimistes se réaliser.

Quatorze années plus tard, en 1922, des femmes vaudoises, appuyées par quelques pasteurs, demandent que les femmes, à côté de l'électorat, obtiennent l'éligibilité dans les Conseils d'Eglise.

Les femmes vaudoises, alors consultées par le Synode, mais dans des conditions qui ne permirent pas d'éclairer l'opinion féminine sur ce sujet, donnèrent une majorité rejetante.

Quinze ans s'écoulaient encore pour voir, en 1937, la question reprise par la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud.

Les différents groupes locaux de ces Unions acceptent à l'unanimité la proposition de demander pour les femmes la possibilité de faire partie des Conseils ecclésiastiques, et la démarche faite dans ce sens auprès de la Commission synodale est appuyée par toutes les associations féminines vaudoises.

Etant donné que les femmes ont été admises ces dernières années à suivre les cours de la Faculté de théologie, que plusieurs d'entre elles exercent déjà des fonctions pastorales; étant donné les grands services que les femmes pourraient rendre dans le travail social de l'Eglise, elles expriment le vœu de pouvoir faire partie des divers Corps ecclésiastiques: Conseils de paroisse, Conseils d'arrondissement et du Synode.

C'est pourquoi il est désirable que cette démarche, faite au nom de femmes conscientes de leurs responsabilités vis-à-vis de l'Eglise et de la société, soit examinée avec bienveillance et largeur d'esprit dans toutes les paroisses du canton et que celles-ci y répondent favorablement.

Dans les temps actuels, où tout est remis en question, où la foi religieuse est en baisse un peu partout, le concours effectif de femmes qualifiées serait d'une importance considérable pour la vie même de l'Eglise. Si déjà la femme est attachée à l'Eglise, qu'elle conduise ses enfants à l'école du dimanche et au catéchisme, son attachement religieux trouvera son plein épanouissement lorsqu'elle pourra prendre une participation active aux décisions des Conseils de cette Eglise, élargissant ainsi son influence dans une foule de directions.

L'enseignement du Christ et celui des disciples qui lui ont succédé dans sa mission à travers le monde ne comportent au reste aucune différence entre l'homme et la femme, appelés l'un et l'autre à la même sanctification.

### **La XI<sup>ème</sup> journée des femmes du canton de Vaud**

*Le Sillon Romand*, 4. 3. 1938

C'est par un radieux soleil, et dans une atmosphère tout aussi lumineuse de compréhension mutuelle, que cette journée se déroula. Avec ses cinq cents participantes

venues de toutes les parties du canton, cette journée, tout ensoleillée au dedans comme au dehors, fut l'une des plus réussies qu'ait connues depuis sa fondation le mouvement de rapprochement ville et campagne. A ce titre, cette étape de la vie féminine vaudoise peut être marquée d'un caillou blanc.

Pour la seconde fois, c'est à M. le conseiller d'Etat Bujard qu'échoit le rôle d'apporter aux femmes vaudoises le salut, les remerciements et les vœux de l'autorité suprême. M. Bujard se plaît à reconnaître la dignité avec laquelle les femmes accomplissent, à la ville comme à la campagne, une tâche souvent bien lourde, assumant seules soit la direction du domaine, soit celle du commerce ou de l'entreprise, sans négliger l'éducation de la famille.

«A cette collaboration tout indirecte de la femme à la prospérité du pays, il conviendrait non seulement d'ajouter sa collaboration plus effective dans les commissions scolaires, où, déjà, elle est appréciée, mais encore dit M. Bujard – d'étendre cette collaboration féminine actuellement en discussion, à savoir d'admettre l'éligibilité des femmes dans les conseils ecclésiastiques.»

Après ces paroles encourageantes, c'est à Mme Gautier-Pictet, de Genève, présidente de l'Association d'éducation nationale, qu'il appartient d'exposer ce qu'est la

#### Mission de la femme comme éducatrice

Mme Gautier-Pictet n'est point une théoricienne, elle a élevé une famille de cinq enfants, et une fois ceux-ci grandis, ce sont ses propres expériences qu'elle détaille avec un rare bonheur.

«C'est travailler au bien de la communauté – dit-elle – que de former au foyer ceux qui participeront plus tard à la vie publique. C'est au foyer que se forme l'adulte, les premières années exerçant une influence durable et marquant l'être humain pour toute sa vie. Créons ce foyer idéal, où la vie s'épanouisse librement, où l'enfant peut apprendre ces choses si simples et si grandes que sont l'amour du prochain, la droiture, la simplicité, la gaîté, la bonne humeur. Pas de criaileries au foyer, aucune porte qui tape ni de radio ouverte toute la journée; mais un asile de paix, un refuge où l'enfant puisse se ressaisir, jouir de la tranquillité, devenir lui aussi semeur de paix, faiseur de joie.

#### La préparation des jeunes filles à leur tâche future

Cette question est à l'ordre du jour depuis l'assemblée, à Lucerne, des instituteurs suisses, qui y demandèrent que l'enseignement de l'instruction civique soit étendue aux jeunes filles et ne soit pas l'apanage des seuls garçons.

Mme Hegg, de Berne, exposa ce que doit être cette éducation civique des femmes: éveiller en elles leur intérêt pour la chose publique, leur amour pour le pays, le sentiment de la solidarité nationale et internationale, la conscience de leurs responsabilités et l'éveil des instincts sociaux.

L'école, dit-elle, succèdera en ces matières à l'éducation dans la famille, par les parents, par une influence toute spéciale de la mère, partout où celle-ci ne jouera pas un rôle trop effacé.

A la reprise des travaux, après un dîner pris en commun, le grand sujet de l'éligibilité des femmes dans les conseils ecclésiastiques fut introduit par Mme Curchod-Secrétan, puis éclairé par les expériences qu'apporta Mlle Burckhart, de Genève, depuis plusieurs années conseillère de paroisse en cette ville. Une résolution, votée à l'unanimité moins une dizaine d'abstentions, termina ce débat; cette résolution exprime le vœu que l'Eglise nationale vaudoise ne se prive pas plus longtemps de la participation féminine, qui a fait ses preuves ailleurs.

La parole fut enfin donnée à M. Pierre Deslandes pour une causerie sur la

Vaudoise des champs

Où, tour à tour, apparurent, avec leurs défauts et leurs belles qualités, Mme Sylvaine et Mme Louise, pivots de nos maisons rurales, colonnes qui en assurent la solidité, la durée et la robuste simplicité.

### **Le retour à la terre, I**

*Le Sillon Romand, 1.7. 1938*

Ce retour à la vie des champs, tout le monde en parle comme d'une panacée susceptible de rendre la santé à tout notre organisme social. S'il se produisait, ce retour, c'en serait fini de l'angoissant problème du chômage, de la misère, des professions encombrées, de la cherté de la vie qui augmente sans cesse. Une ère de prospérité succéderait au marasme des affaires et la vie d'un chacun retrouverait la stabilité d'autant, avec la joie de vivre qu'il ne connaît plus depuis longtemps.

Mais, ce retour, nous ne le voyons pas se produire, et les villages continuent à se vider ... Or c'est cela qu'il s'agit d'enrayer à tout prix, en examinant par quels moyens il serait possible d'améliorer les conditions de la vie à la campagne, afin que les jeunes trouvent leur avantage à y rester.

Le problème qu'il s'agit de résoudre est assez important pour que nous y consacrons une série d'articles tirés d'un ouvrage qui, il y a sept ans, fut couronné au XIV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture de Prague.

Il est indéniable que dans la vie des peuples l'agriculture joue un rôle de premier plan; son importance dans les questions économiques modernes n'est plus à discuter et le rôle qu'y jouent les femmes s'y avère de plus en plus indispensable.

C'est probablement ce que voulaient faire comprendre autrefois aux jeunes gens qui redoutent les travaux des champs les vieillardes qui, volontiers, leur contaient la légende suivante:

C'était à l'époque fabuleuse où, sur les rives de l'Océan, s'élevait une cité merveilleuse, dans une contrée prospère.



Chaque jour les navires y abordaient, apportant les richesses les plus variées et les marchandises les plus recherchées. Alors la douceur de vivre et l'abondance y devinrent si grandes que, peu à peu, tout à l'entour du port, le sol cessa d'être cultivé et que le désert monta jusqu'aux murs de la cité, tellement qu'en un temps de disette la fille du roi ne put obtenir pour sa nourriture quelques grains de blé contre une écuelle remplie d'or !

La terre restera donc l'éternelle nourricière de l'humanité, à conditions que ne lui manquent ni ses serviteurs ni ses maîtres, ceux que poètes, littérateurs ou peintres désignent par les noms de prêtres et de prêtresses.

Or, en ces temps de crise intense, la tâche de la paysanne qui, plus encore que son mari, est l'âme du foyer, le centre vivant de la famille et le pivot de toute l'exploitation, la tâche de la paysanne devient de plus en plus complexe.

Quand survient le gel destructeur, la sécheresse persistante suivie d'une inondation et que se dresse pour la famille le spectre d'une année de misère, c'est à la paysanne à stimuler les énergies, à relever les courages, à montrer un visage serein devant les difficultés, à lutter contre le découragement qui guette tant de familles paysannes.

C'est à elle de s'ingénier à opposer les remèdes moraux qu'elle sait être efficaces contre les difficultés des temps : travail, économie, simplicité, sobriété, contentement d'esprit et confiance, en même temps qu'elle s'efforcera à créer autour d'elle une véritable mentalité rurale en développant les branches secondaires de l'agriculture qui sont de son ressort : l'aviculture, la culture potagère, l'horticulture, l'apiculture, l'arboriculture fruitière et les métiers à domicile.

Il y a, dans la spécialisation de ces diverses branches de l'activité rurale, tout un programme à réaliser dont une réelle amélioration pourrait sortir pour la jeunesse de nos campagnes.

### **Aux mères de famille. Une éducation rurale. Le retour à la terre, II**

*Le Sillon Romand, 5. 8. 1938*

C'est par l'éducation que la société s'élève, et cette éducation, à la campagne comme à la ville, doit commencer sur les genoux de la mère. Il est donc juste, il est normal que la plante humaine retienne en tout premier lieu l'attention des ruraux dans leurs efforts pour maintenir une classe paysanne forte et prospère.

Cette éducation familiale est un privilège si gros de conséquences qu'il ne devrait pas être nécessaire d'attirer sur elle l'attention des paysannes qui aiment leur vocation. Pétrir de ses mains l'argile de la personnalité enfantine, y inscrire sa pensée, lui insuffler un idéal moral et religieux, former la conscience, meubler le cœur et l'intelligence de l'enfant, lui faire aimer la terre et tout ce qui s'y rapporte, l'orienter vers le Bien, le Beau, le Vrai, la droiture et l'honnêteté, est-il tâche plus sublime ?

Eh bien ! que voyons-nous trop souvent se produire dans nos familles pay-

sannes? C'est que, harcelée par sa tâche journalière, débordée de travail depuis le grand matin, la mère fait passer au second plan son souci d'éducatrice.

Pourvu que ses enfants ne l'embarrassent pas dans la cuisine ou ne l'entravent pas dans son travail, elle n'en demande pas davantage. Surveiller leurs ébats, pour qu'ils ne se salissent pas trop ou ne tombent dans la fontaine, cela oui! mais surveiller le langage des petits ... elle n'y songe même pas; répondre à leurs mille questions ... elle n'en a pas le temps; apporter son jugement sain dans les querelles qui surgissent entre eux, les aider quand ils requièrent l'aide maternelle dans leurs petites difficultés ... oh! c'est trop lui demander. «Allez jouer – leur dira-t-elle – et ne m'ennuyez pas!» Et l'enfant devient ainsi un sacrifié. La mère trouvera le temps d'élever des couvées, de soigner la porcherie, de sarcler ses plates-bandes et d'aider dans tous les travaux des champs; mais elle ne saura pas prendre celui d'élever ses enfants, en faisant comprendre à son mari que cette tâche prime toutes les autres.

Or l'enfant, qui est logique avant tout, se rendra compte, même dans ses plus jeunes années, que seul le travail compte à la campagne et, très tôt, il en arrivera à détester ce travail des champs, qui le frustre de ce dont il a droit.

Une foule d'habitudes, dont les conséquences peuvent être considérables, seraient ainsi à transformer dans nos maisons rurales si l'on y comprenait mieux l'importance de l'éducation maternelle rurale dans les premières années de la vie des enfants.

Plus tard, l'école interviendra, et le rôle d'éducateur rural passera aux mains de l'instituteur ou de l'institutrice et subira l'influence de ceux-ci. S'ils proviennent eux-mêmes d'un milieu rural et en connaissent la mentalité, ils sauront intéresser leurs élèves au travail des champs.

Pour cela, ils ne perdront aucune occasion d'insister sur les beautés de la nature, des fleurs, des couchers de soleil; tout leur sera matière à évoquer la poésie de la terre: le chant des oiseaux, la germination du grain de blé, les prés au printemps, le ruisseau fécondant ses rives, et l'enseignement agricole, succédant aux premières leçons de choses, leur permettra d'initier la jeunesse des deux sexes à la grandeur des travaux du laboureur, à leur valeur dans l'économie publique et à leur importance sociale.

Après les parents, l'influence de l'instituteur et de l'institutrice peut ainsi être de toute première importance pour retenir au village d'excellents éléments, de ceux dont justement l'on a trop souvent dit: celui-ci – ou celle-là – est trop bien doué pour rester paysan.

«L'agriculture est aujourd'hui un art», écrivait Philippe Monnier.

La profession agricole exige en effet des connaissances si variées – tellement plus variées et étendues que la plupart des autres professions – que le ministre anglais Gladstone a pu dire: «L'homme sachant bien diriger une ferme serait capable de diriger l'empire des Indes».

Enfin, comme complément à l'éducation maternelle et à l'instruction primaire rurales, les écoles professionnelles agricoles – masculines et féminines – sont appelées à jouer, après elles, un rôle de plus en plus important dans l'amélioration des conditions de la vie à la campagne.

Si nombre de paysans et de paysannes ont appris leur métier de façon empirique il y a vingt ou trente ans, ce stade est depuis longtemps dépassé. L'on ne s'improvise plus fermière, on le devient par une formation professionnelle qui est aujourd'hui indispensable.

C'est dans les écoles ménagères rurales que la véritable mentalité rurale sera acquise, cette mentalité qui consiste à être soi et à être fière de l'être, c'est-à-dire une vraie paysanne, et non pas la caricature d'une citadine.

Du jour où cette mentalité rurale s'incrusterait parmi la jeune génération, l'on ne parlera plus du retour à la terre, et l'agriculture ne manquera plus de bras.

### **La Semaine suisse. Un hommage au travail national**

*Le Sillon Romand, 4. I I. 1938*

Sur les murs de nos villes et villages, aux vitrines de nos magasins, du 22 octobre au 5 novembre, une affiche attire les regards : une tête de femme, encadrée par les plis du drapeau à la croix blanche. C'est la manière heureuse que la Semaine suisse a trouvée cette année pour rappeler sa signification dans l'hommage qu'elle s'efforce à rendre au travail national, à ce travail qui nous fait vivre comme individus et comme nation, à ce travail qui s'exerce dans des domaines si divers et de façons si différentes, aux champs comme à l'usine, dans le commerce comme dans l'industrie, dans les bureaux comme dans l'atelier et la fabrique, à la montagne comme à la plaine, dans la vie artistique comme dans la vie sociale.

Ce travail, qui ennoblit l'homme et qui nous rend tous frères, est un privilège dont dépend la prospérité du pays, prospérité à laquelle peuvent contribuer et contribuent tous les citoyens suisses qui se préoccupent de notre économie nationale, au sein de laquelle la femme occupe une place énorme, en même temps que cette place lui confère des responsabilités très grandes vis-à-vis de la collectivité.

On l'a dit et répété : la femme est la dispensatrice de la fortune nationale ; par ses achats elle est à même d'en faire un bon ou un mauvais usage, et c'est d'elle que dépend en grande partie la prospérité de la patrie.

Achète-t-elle au pays ou fait-elle venir de l'étranger, sur le vu d'alléchants prospectus et d'une réclame tapageuse, ses vêtements et ceux de sa famille, c'est toute une partie de notre population commerçante qui en bénéficiera ou qui en souffrira.

Sur les marchés, son choix se porte-t-il de préférence sur les légumes et les fruits hors saison que le marchand primeur est à même de lui offrir, c'est la paysanne alors qui sera prétérîtée et devra remporter chez elle haricots, petits pois ou choux-fleurs, dont la vente lui eût assuré son réapprovisionnement hebdomadaire chez les mar-

chands de la ville. Sait-on assez à ce sujet qu'il se vend chez nous autant de pommes du Canada et de Californie que de pommes suisses, dont l'invenu, livré à l'alambic dans des proportions souvent considérables, a mis aux abois, ces dernières années, la Régie fédérale des alcools.

Nous pourrions multiplier les exemples et parler des marchandises ouvrées pour démontrer que dans tous les domaines de notre production nationale il en va à peu près de même.

Qu'il nous suffise de dire que la femme suisse, représentant 746 000 ménages et dépensant annuellement de 4 à 4,5 millions de francs, est la principale consommatrice du pays et que toute notre économie nationale est en relation directe avec la manière dont cette femme s'acquitte de ses fonctions d'acheteuse.

Or, trop peu nombreuses sont encore parmi nous les femmes qui comprennent leurs responsabilités en ces matières; trop peu se préoccupent d'adopter un système d'achat et de s'y tenir, de faire un choix de fournisseurs, de rechercher la marque d'origine qui, comme «l'arbalète», garantit le produit suisse, ou, comme le «Label», adopté par l'Alliance nationale des sociétés féminines, lequel assure de bonnes conditions sociales de travail – et non pas des salaires de famine pour les ouvrières qui le produisent. Bien peu de femmes comprennent l'inutilité des achats à trop bon marché parce qu'ils ne procurent que de la camelote et finissent par constituer une dépense exagérée, autant de dangers pour l'économie nationale que ceux causés par les achats à crédit et les dettes faites trop facilement par des ménagères mal renseignées.

Ainsi devons-nous voir dans la Semaine suisse une invitation nécessaire à aider nos fabricants, nos artisans, nos ouvriers suisses et par nos achats à conserver, dans le domaine économique, le respect du «travail suisse».

Défendre le travail suisse, c'est défendre non seulement des Suisses, mais: «la Suisse».

Notre commerce avec l'extérieur est diminué; plusieurs débouchés se ferment devant nous, tandis que la concurrence étrangère se fait de plus en plus incisive. La Suisse doit donc se défendre, et elle ne pourra le faire qu'avec le concours de tous ses enfants, parmi lesquels la femme occupe une place d'honneur.

«Concrétisons par des actes le sentiment de notre solidarité nationale», écrit M. Baumann, président de la Confédération, et faisons, hommes et femmes suisses, notre devoir d'entr'aide vis-à-vis de la production suisse. Notre petit pays connaîtra alors des jours encore prospères.

### **L'exposition de Zurich**

*Le Sillon Romand, 2. 12. 1938*

Le Secrétariat de l'Union suisse des paysannes, à Zurich, nous communique quelques renseignements sur l'organisation de cette manifestation nationale, à laquelle chaque canton sera appelé à participer.

Il s'avère de plus en plus qu'une aide financière sera réclamée aux associations féminines, tant rurales que citadines, pour l'érection du Pavillon de la Femme, d'un coût global de 18 000 fr., où seront représentées sous forme de panneaux les diverses activités de la femme en tant que productrice et consommatrice.

Outre ce pavillon, où la paysanne occupera vraisemblablement un panneau, les paysannes suisses auront à meubler et à fournir en provisions et denrées agricoles – renouvelables à intervalles réguliers – deux fermes qui seront édifiées dans la division «Agriculture».

Enfin, dans la division «Electricité et Gaz», les femmes de tous les cantons sont sollicitées à prendre part à des démonstrations culinaires sous forme de «spécialités régionales». Ces démonstrations réclameront la présence à Zurich, un ou deux jours par mois, d'un personnel capable, qui portera le costume cantonal et travaillera de 10 h. à 11 h. 30 le matin et de 15 h. à 17 h. chaque après-midi. Ce personnel est à chercher, ou à former et à entraîner, soit parmi les maîtresses de maison, soit parmi les anciennes élèves des écoles ménagères rurales et citadines.

Ces divers projets sont dès maintenant à l'étude au sein d'une commission nommée à cet effet; de nouvelles communications suivront touchant les réalisations pratiques et financières, mais nous comptons que les paysannes vaudoises tiendront à honneur que leur canton ne fasse pas mauvaise figure sur les bords de la Limmat et, pour ce faire, se montreront disposées à soutenir toutes les décisions qui seront prises.

### **L'Exposition nationale de Zurich**

*Le Sillon Romand, 5. 5. 1939*

L'Exposition nationale présentée d'une façon très nouvelle, à la fois thématique et cependant vivante, comprendra quelques initiatives intéressantes.

C'est ainsi que dans les sections Bois, Gaz et Electricité, ces trois façons de cuire seront représentées de manière originale par la préparation de spécialités cantonales que le public pourra déguster.

Ces démonstrations seront faites alternativement par chaque canton, dont les couleurs seront portées par les opérateurs et les opératrices. Si le canton des Grisons s'est inscrit l'un des premiers, en présentant, comme cuisiniers, de jeunes garçons en passe de devenir les confiseurs émérites qui nous viennent de la plupart de ses innombrables vallées, le canton de Vaud confectionnera, par les mains habiles de six anciennes Marcelines – deux pour chacune des trois cuisines – nos bricelets croquants, nos délicates merveilles, les fines salées de Corcelles, les beignets de Brandons, les gâteaux au vin et au vin cuit. L'on trouvera aussi, dans les trois sections indiquées, tous les spécimens de notre savoureuse charcuterie vaudoise. Saucisses au foie et à rôtir, «boutefas» roses si appétissants, fricassées des jours de boucherie, allumettes et croûtes au fromage, laitues au lard inconnues de nos confédérés ... et tout le reste.

Les deux jours de cuisson réservés au canton de Vaud, les 15 et 16 mai, suivront immédiatement les journées officielles vaudoises. Qu'on se le dise !

### **Les femmes suisses à Winterthour**

*Le Sillon Romand, 1. 12. 1939*

C'est de celles qui sont affiliées à l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses qu'il s'agit, et leur nombre fut grand, très grand même qui, malgré la distance et les temps difficiles, ou plutôt en raison même de ces temps difficiles, avaient tenu à se réunir pour maintenir le contact entre elles et leurs groupements respectifs.

Séance bienfaisante que celle qui réunit, le 14 octobre, les représentantes de l'industrie et du commerce, les travailleuses sociales, les gardes-malades et les institutrices, les patronnes et les ouvrières, les femmes avocates, médecins, peintres et paysannes, toutes unies dans leur volonté de servir le pays dans les heures pénibles qu'il traverse et de venir en aide, par plus de compréhension, à l'humanité souffrante, quelle qu'elle soit, parmi nos concitoyens ou les réfugiés toujours plus nombreux qui errent à la surface du monde, traqués, pourchassés, dépossédés et abandonnés, telles les feuilles qui tourbillonnent sous l'âpre vent d'hiver.

Attentives aux problèmes de l'heure, les femmes suisses votèrent une résolution, qui fut adressée aux autorités fédérales, touchant le rationnement des denrées de première nécessité : en particulier sucre et orge, en vue de les réserver uniquement à l'alimentation du peuple suisse plutôt que d'en distraire de fortes proportions pour la fabrication de la piquette – qui n'a aucune valeur alimentaire – et celle de la bière – qui n'a de Suisse que l'eau.

La révision de la législation en vue d'obtenir le consentement des époux en matière de cautionnement fit de même partie des délibérations de l'Alliance. On se souvient que cette importante question fut soulevée au Grand Conseil vaudois par M. le député R. Rubattel, ému des conditions parfois désastreuses dans lesquelles se trouvent souvent placées de trop nombreuses familles paysannes, ensuite de cautionnements malheureux, presque toujours inconnus des femmes, qui peuvent, de ce fait, se trouver presque complètement dépourvues de leurs biens propres sans le savoir.

Une réforme législative ne pouvait être obtenue en ces matières que sur le terrain fédéral, il était indiqué que l'Alliance se préoccupât de cette question, encore imparfaitement étudiée dans les milieux féminins ruraux. Nous en reparlerons au fur et à mesure des éclaircissements qui nous parviendront.

Une importante séance extra-programme eut lieu sur le terrain économie publique et économie de guerre, aux fins d'obtenir que soit créée dans tous nos cantons suisses une commission chargée de la fixation des prix et du contrôle de ceux-ci, commission dans laquelle devrait entrer au moins une femme, celle-ci étant de préférence une paysanne. Non contente de contrôler les prix, cette commission cantonale d'économie de guerre aurait pour tâche de renseigner les ménagères sur la

meilleure manière de se nourrir, étant donné les restrictions alimentaires qui vont entrer en vigueur. De nombreux tracts seraient répandus, chacun portant une phrase significative et propre à attirer l'attention : « Que mangerons-nous ? et comment ? » « Dois-je cuire au gaz ou à l'électricité ? » « Mangeons plus de légumes et plus de pommes de terre. » D'autres destinés aux paysannes s'intituleraient : « Cultivons davantage de légumes. » « Mettez en culture les plus petites parcelles de terrain. » « Défrichons les pelouses scolaires. » « Plantons des légumineuses. »

On le voit : l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses ne se perd pas en de stériles revendications ou protestations ; elle s'efforce, sur le terrain pratique, à renseigner chacun de ses membres sur ses devoirs de mère de famille et de citoyenne en temps de guerre et de rationnement, chaque effort personnel tendant à amener pour l'ensemble une amélioration, grande ou petite. A ce seul point de vue, nous sommes certaines qu'aucune déléguée à l'Alliance n'a regretté son voyage. Les frais qu'il a causés étaient de l'argent bien placé.

## V Les rapports de congrès nationaux et internationaux

### Echos du Congrès international contre l'alcoolisme

*L'Industrie Laitière Suisse, 7. 10. 1921*

Dans la lutte contre l'alcoolisme que le Congrès international qui vient de se réunir à Lausanne a rappelée à chacun il convient avant tout de détruire de vieux préjugés et de situer la question telle qu'elle se pose actuellement devant la conscience de tous.

Ce n'est plus une œuvre essentiellement morale et religieuse et le relèvement des buveurs qui, dans l'esprit de beaucoup, semble l'incarner chez nous, passe à l'arrière-plan tellement sont importantes et vitales les révélations de la science sur l'alcool et impérieux l'argument économique qui doit primer tous les autres.

Qu'on ne se figure donc pas les séances du Congrès comme ayant été la réunion de quelques fanatiques et illuminés, confits dans la sainteté et chantant des cantiques à journées faites tout en discourant sur la fermeture des cafés et l'arrachage des vignes; non, ce fut une splendide manifestation de ce que peuvent faire dans le monde ces deux puissances alliées: la science et la bonne volonté. Quarante délégués environ étaient présents, venant de vingt-neuf pays différents et parlant les trois langues usuelles des congrès; hommes très divers, savants, professeurs, médecins, ecclésiastiques tant catholiques que protestants, hommes d'Etat, de science, de lettres, experts en sciences sociales, économiques et politiques, tous enthousiasmés et convaincus de la justesse de la cause à laquelle tous aussi ont dès longtemps consacré leurs recherches et leurs vies.

Et l'on ne peut qu'admirer le scrupule apporté par ces hommes dans la recherche scientifique qu'ils demandent à poursuivre en toute indépendance, à la seule fin de trouver toute la vérité sur l'alcool, de sorte que quand un Norvégien, le professeur Scharffenberg, appelé par quelqu'un «la conscience scientifique des abstinents du Nord», affirme une chose, cette chose ne peut être mise en doute par personne.

Or il appert de toutes ces découvertes scientifiques que l'alcool est un poison au même titre que la morphine, la cocaïne et la strychnine, qu'il tue dans l'organisme humain les cellules germinatives et cause infailliblement la dégénérescence de la race; il est l'agent de maux sociaux sans nombre puisqu'il peuple nos hôpitaux, nos sanatoriums, nos asiles d'aliénés, nos pénitenciers, et nos orphelinats; il soutient l'immoralité.

C'est donc un parasite qu'il faut détruire et remplacer, en tant que boisson, par quelque chose de meilleur qu'on puisse offrir sans danger aux bien-portants et aux malades, aux enfants et aux adultes.

C'est ce qu'expose magistralement M. le Dr. Legrain de Paris qui a osé défendre, dans ce grand pays de vignobles qu'est la France, l'idée intégrale et montrer aux viticulteurs et cidriers que la prohibition n'est pas une idée aussi folle qu'on se l'ima-



gine et qu'elle ne menace de la ruine ni les vignobles, ni les vergers, pas plus en Suisse qu'en France.

Les fruits, nous l'avons déjà dit, sont avant tout une nourriture, il s'agit donc de restituer à l'alimentation tout ce qu'un gaspillage effréné transforme en poison.

Une vérité scientifique incontestée à l'heure actuelle c'est que les fruits ne fermentent que par accident et qu'on peut arrêter ce phénomène; ce sera donc en conservant le jus sucré des fruits avec toutes les vitamines, qui sont les éléments vivifiants ou stimulants, qu'on obtiendra le double résultat cherché.

Cet argument économique devrait être de nature à convaincre chacun, nous ne sommes point encore trop éloignés des terribles années de guerre que nous avons vécues pour avoir oublié combien se pose poignamment le problème de l'alimentation de l'humanité.

Or tandis que des peuples entiers meurent encore de faim il se fait, de par le monde, un gaspillage formidable de ces matières sucrées alimentaires et c'est par millions et millions de quintaux que l'alcool supplante les denrées alimentaires indispensables: grains, mélasse, betteraves, pommes de terre, tout est susceptible d'être transformé en alcool et tous les peuples, sauf ceux qui sont au bénéfice de la prohibition, participent à ce honteux trafic.

Pour ne citer qu'un exemple l'orateur parle des Charentes qui ont planté 24 000 hectares en vignes dont on ne mange pas une grappe mais dont on fait le Cognac qui alimente les tables des riches du monde entier. C'est une folie de destruction qui n'a d'égale que celle de la guerre et que l'on n'a plus le droit de permettre.

On le voit c'est une orientation toute nouvelle de la lutte antialcoolique qui ressort du Congrès de Lausanne, à savoir l'instruction de la jeunesse dans le sens de l'utilisation du jus de fruits naturel.

Ce jus de fruits naturel, vin généreux d'un nouveau genre, gazéifié par l'industrie et utilisé en thérapeutique dans tous les cas où jusqu'à présent l'usage de l'alcool était indiqué produit les mêmes effets, notamment dans les pneumonies où le sucre de raisin brûle dans l'organisme et fournit un nombre plus grand de calories sans produire les résultats fâcheux et parfois paralysants de l'alcool sur le cœur.

Orientation nouvelle, disons-nous, mais aussi révolution quant aux vieilles conceptions admises, en même temps que magnifique ouverture sur les possibilités morales, physiques, intellectuelles et sociales que cette rénovation permet d'entrevoir.

Dans cette croisade, car c'en est une, on n'emploiera ni la contrainte ni la manière forte, mais la seule persuasion, on ne votera pas la prohibition ni la fermeture des auberges, mais on travaillera à la transformation de celles-ci. On cultivera la vigne mais on en mangera le fruit; on travaillera surtout l'opinion publique et par l'éducation de la jeunesse dans les écoles et la rééducation de l'âge mûr on arrivera à détrôner «le fils dénaturé de la vigne» qu'est l'alcool pour le remplacer par l'usage du pur jus de fruits naturel.

Et telle est la force de l'exemple et impérieuse la pression de la science sur l'esprit humain que bientôt personne ne voudra plus s'alcooliser le sachant et le voulant; il ne paraîtra pas étrange d'ici à quelques années de voir nos agriculteurs traiter le raisin et les fruits autrement que par la fermentation, comme il ne sera pas étrange non plus de voir nos auberges transformées en salles de rafraîchissements où les voyageurs seuls trouveront à se restaurer.

Les jeunes gens trouveront pour se divertir et se délasser une fois leur journée finie, les maisons de commune ou maisons du peuple par lesquelles s'achèveront, au moyen de cours et de conférences, leur développement intellectuel et moral dans le plein épanouissement, d'une santé physique que l'alcool n'aura pas compromise.

Tenir en échec de vieilles méthodes en répandant l'idée de l'utilisation sans alcool des fruits, gagner par l'éducation le peuple tout entier à l'effort qui tend à soustraire la race à une dégénérescence certaine, vouloir son pays affranchi de maux sociaux et moraux incomparables, tout cela par l'argument économique n'est point un programme subversif, il est de nature plutôt à enthousiasmer tous les hommes de cœur.

Le chemin déjà parcouru en Suisse par l'idée de l'abstinence est immense, la preuve qu'elle a conquis droit de cité parmi nous c'est que le Congrès fut ouvert par une cérémonie émouvante dans la cathédrale de Lausanne dont toutes les cloches furent mises en branle comme pour un événement.

#### Note de la rédaction

Bien que le sujet s'éloigne plutôt du cadre de notre journal, nous n'en avons pas moins laissé la parole à notre honorable correspondante parce que son article contient des choses très justes. Cependant nous n'abondons pas entièrement dans ses idées et croyons que l'ère qu'elle nous fait entrevoir est plutôt un leurre. D'ailleurs toutes les boissons alcooliques n'ont pas l'effet pernicieux qu'on veut bien leur attribuer, et qui ne sait combien un verre de bon vin réjouit le cœur de l'homme. Ce qu'il faut combattre, ce sont les abus. Et peut-être certains apôtres de l'abstinence abusent-ils eux-mêmes un peu trop de leurs arguments en exagérant le mal.

#### **Physionomie du Congrès de Berne du 2-6 octobre**

*Bulletin féminin, No. 8, Octobre 1921*

Rendre compte en quelques brèves lignes d'un Congrès de l'importance de celui qui vient de se réunir à Berne pour les Intérêts féminins de la nation suisse est une tâche à la fois malaisée et bien douce.

Comment communiquer aux lectrices du Bulletin féminin le frisson d'enthousiasme et d'émotion intense ou l'élévation de vues et l'idéalisme inébranlable que suscitaient ou révélaient tel ou tel discours; comment rendre palpables la compréhension mutuelle, la bienveillance réciproque et les encouragements qu'apportèrent les

unes aux autres dans cette rencontre fraternelle de quatre jours les 1400 femmes accourues à Berne de toutes les parties de la Suisse. Ce fut une magnifique concentration de forces, une révélation de l'étendue et de la profondeur du travail féminin en Suisse, une splendide manifestation de ce que peuvent faire pour leur pays des femmes de toutes conditions, de toute culture et de tout âge, animées du seul désir de travailler et d'apporter dans ce travail le meilleur d'elles-mêmes et tout leur cœur. On peut dire qu'on a senti battre à Berne le cœur de la femme !

Commencées dans l'imposante et antique cathédrale, remplie jusqu'en ses derniers recoins d'une foule attentive et recueillie, par un culte émouvant et la prédication incisive et forte de M<sup>lle</sup> Pfister, de Zurich, les séances se poursuivirent à l'Université et devinrent, dès le lundi, de véritables assises féminines.

Dès le début, les auditoires et l'Aula même furent trop petits pour contenir le nombre des auditrices, et bien que plusieurs sujets fussent traités simultanément en plusieurs salles, il fallut répéter jusqu'à trois fois telle ou telle conférence.

Cependant, grâce au dévouement sans borne des secrétaires du Comité d'organisation, M<sup>mes</sup> Leuch et Rothen, toujours au travail et toujours à la brèche, le riche programme en cinq sections put se dérouler sans accroc dans les deux premières journées pour faire place ensuite aux séances plénières.

C'est dans ces séances que furent votées les diverses résolutions émanant des discussions dans les groupes ; la plupart le furent à l'unanimité, et ce fait très caractéristique se produisit alors qu'on vit aboutir à une conclusion identique les groupes 1 et 3, sections de la femme dans l'économie domestique et de la femme dans l'éducation, conclusion qui reconnaît indispensable un enseignement post-scolaire obligatoire (donc gratuit) pour toute jeune fille, soit de la ville, soit de la campagne. Cet enseignement correspondra pour les jeunes filles à l'enseignement complémentaire et à l'école militaire auxquels sont astreints les jeunes gens, il sera pour la femme la forme du service civique dont on parle depuis longtemps.

C'est dire que la femme sent le besoin d'être mieux préparée à sa tâche de maîtresse de maison, de mère de famille et d'éducatrice, qu'elle soit citadine ou simplement paysanne, et sa préparation à ces tâches multiples a une portée sociale immense puisqu'elle préviendra les maux causés par l'alcoolisme, la tuberculose et l'immorales (3<sup>me</sup> section).

Mieux préparée pour remplir ses devoirs et non pas pour lutter contre l'homme, c'est dire qu'elle fut l'orientation des débats, c'est dire que le Congrès fut un Congrès de travail sérieux où furent recherchés avant tout les moyens d'arriver à une collaboration effective et efficace des deux sexes.

La magistrale conférence de M<sup>me</sup> D' Leuch sur la situation sociale faite à la femme par nos lois amena la résolution votée par acclamation, laquelle sera remise aux Chambres fédérales avant la session du printemps, et demandant que dans le futur Code pénal fédéral la traite des femmes soit punissable dans tous les cas, à n'impor-

te quel âge de la victime, et que la peine prévue pour le proxénétisme ne soit pas inférieure à celle des délits contre la propriété.

Ce fut l'un des moments émouvants du Congrès, l'aboutissement d'un travail de trente années poursuivi avec une inlassable persévérance par les pionnières du mouvement féminin, lesquelles n'adressèrent pas moins de vingt-sept pétitions pour attirer l'attention du législateur sur le Code pénal suisse.

On le voit, ce fut plus un Congrès féminin qu'un Congrès féministe, ce fut une magnifique assemblée parlementaire dont tous les actes furent empreints de sérieux, tous les débats dirigés avec une rare élévation, un esprit d'entente, de conciliation avec le désir de trouver la solution la meilleure.

Ce n'est pas que le sujet de la reconnaissance aux femmes de leurs droits politiques n'ait été abordé, il le fut déjà dans la séance d'ouverture, au Casino, où M<sup>lle</sup> Gourd, répondant à M. le conseiller fédéral Chuard, mania l'ironie en une de ces joutes pacifiques dont elle a le secret, il le fut dans l'exposé de M<sup>me</sup> Leuch, il le fut surtout dans la séance publique du mercredi soir qui fut le clou de la session.

Résumant dans les trois langues nationales les rapports et les travaux du Congrès, M<sup>lle</sup> Trussel, de Berne, M<sup>lle</sup> Champury, de Genève, M<sup>lle</sup> Keller, de Bâle, M<sup>lle</sup> Gourd, de Genève, et M<sup>me</sup> Crivelli, du Tessin, surent trouver chacune les mots qui convainquent et la parole qui charme. La femme suisse peut être une maîtresse de maison parfaite, une mère de famille idéale, une éducatrice de valeur, elle peut, dans les œuvres sociales, occuper une place considérable, remplir dans les professions une carrière remarquable, jouer un rôle indispensable dans les activités économiques, partout où son influence ne sera pas reconnue par l'homme, elle entrera en conflit avec lui, seule une collaboration basée sur des droits politiques égaux assurera à la femme sa vraie place dans notre démocratie.

Le patriotisme de demain ne peut être que celui de la collaboration dans le travail de l'homme et de la femme.

«Que servirait-il à un homme de gagner le monde entier s'il perdait son âme», disait en commençant M<sup>lle</sup> Pfister, à la Cathédrale; «la femme doit de plus en plus aller de l'avant dans les œuvres sociales, le repos c'est la mort», disait M<sup>lle</sup> Zellweger dans la séance finale. Ce sont les deux pôles entre lesquels doit s'exercer l'activité de la femme qui, plus que jamais, doit se donner à ses devoirs de famille, de fraternité, de solidarité et de patriotisme ... par amour.

Plusieurs soirées récréatives ajoutèrent leur note gaie à tout ce bon et beau travail: ce fut le dimanche l'aimable réception du Bernischer Frauenbund, le souper suffragiste du lundi soir, puis l'inoubliable soirée au Schänzli où un vrai régal artistique réunissait dans une admirable interprétation les maîtres de la poésie, de la peinture et de la musique.

Puisse Clio écrivant l'Histoire à la pointe de son burin et dans le granit qui défie les siècles y avoir inscrit ce soir-là la date du 2-6 octobre 1921.

Un temps splendide, un admirable soleil d'automne et l'accueil amical des dames de Berne firent de ces journées un véritable enchantement mêlé pourtant d'un regret profond qu'un plus grand nombre de Romandes n'aient pas su profiter davantage d'une pareille aubaine.

### **L'Agriculture et le rôle de la femme dans l'agriculture**

*Actes du deuxième Congrès national suisse pour les intérêts féminins, Berne 2-6 octobre 1921*

L'agriculture, dès la plus haute antiquité, fut placée à la base de l'existence humaine; nos premiers parents, Adam et Eve, ne connurent point d'autre occupation que celle de cultiver le jardin dans lequel le Créateur venait de les placer et duquel ils devaient tirer toute leur subsistance.

Rudimentaire dans ces temps reculés, l'agriculture se perfectionna au cours des âges, parallèlement aux besoins de l'homme que la civilisation transformait pour atteindre de nos jours, grâce à l'étude de la chimie et des sciences agraires, le développement que nous lui connaissons. Aujourd'hui, l'agriculture est un art et doit être honorée comme telle; l'agriculture est notre principale richesse nationale, elle est le premier facteur de notre sécurité sociale, la base solide sur laquelle repose la grandeur morale de la nation.

On ne saurait donc attacher trop d'attention à l'importance que représente le travail agricole pour la communauté tout entière. Au point de vue physique, l'homme des champs est un privilégié; il jouit constamment d'un air pur et sain que le citadin débilité lui envie; au lieu de dépenser ses forces juvéniles et de s'anémier dans l'atmosphère méphitique des usines il les utilise au travail bienfaisant des champs; à la ville les gens aisés seuls peuvent jouir d'une habitation agréable, à la campagne le moindre des ouvriers peut sans grands frais s'aménager un home confortable. A la campagne chaque famille est autonome; en ville on est forcément dépendant d'un patron et les enfants en âge de travailler sont tenus de se disperser dans les diverses usines, ateliers ou magasins. A la ferme les denrées sont toujours de première fraîcheur, les œufs et le beurre sont du jour et les légumes cueillis immédiatement avant la préparation des repas: à la ville ils coûtent cher quoique souvent de qualité inférieure. Les avantages de la vie agricole sont donc multiples pour qui sait les apprécier et si la profession de cultivateur n'est certes pas la plus facile, les travaux qui la caractérisent sont si variés que, malgré la fatigue souvent énorme qu'ils occasionnent, l'organisme peut sans déséquilibre en fournir une somme plus considérable.

La vie saine et simple des champs n'est pas sans exercer aussi une influence morale considérable sur les individus.

L'habitude de se lever et de se coucher tôt, l'absence de distractions malsaines, de promiscuités désastreuses, d'exemples pernicieux et de plaisirs grossiers contri-

buent à maintenir chez le campagnard une âme saine dans un corps sain, comme aussi le commerce constant avec la nature le prédispose à l'esprit d'observation, en fait un contemplatif et a une heureuse influence sur son caractère et sur le développement de son intelligence.

Au point de vue économique enfin, nous ne sommes point encore trop éloignés des années terribles que nous venons de vivre pour devoir rappeler que c'est le travail des paysans qui a sauvé la Suisse de la famine.

Nous pouvons donc affirmer, sans crainte d'être démentie, que sans le travail des champs toute vie est impossible dans les villes et que c'est plus la prospérité de son agriculture et la richesse de son sol qui assureront la vitalité d'un pays que le développement de son industrie et de son commerce.

Sans doute ces diverses expressions de l'activité humaine sont-elles nécessaires à notre société contemporaine et il ne nous viendrait pas à l'idée de chercher à établir entre elles une sorte de hiérarchie, encore moins de les ériger en antagonistes et de vouloir opposer les champs à l'usine. Cependant les années de guerre ont prouvé avec évidence l'intérêt de tout premier ordre qu'a notre pays de s'intéresser à son agriculture et de faire les uns et les autres tout notre possible pour lui assurer la main-d'œuvre et les conditions d'existence qui la rendront prospère.

La situation de la femme à la campagne n'est cependant point celle que l'on se représente habituellement. A part quelques exceptions que l'on rencontre parmi l'élément aisé de la population campagnarde, la femme y occupe encore une position inférieure; dans la plupart des cas elle est une machine dont on attend le plus fort rendement, ici ou là elle est encore une esclave.

Il importe ici pour dissiper une fois pour toutes le plus faux et le plus fréquent des jugements portés sur la campagne de dire que la situation n'est en général pas brillante.

Si le paysan habite une maison cossue, cultive de nombreux champs, a une étable bien garnie et toutes les machines agricoles en usage aujourd'hui, cela ne veut point dire qu'il soit propriétaire de toutes ces richesses et que leur revenu lui appartienne en propre. Dans les  $\frac{3}{4}$  des cas il doit une bonne partie de tout cela et les efforts réunis de toute sa famille arrivent tout juste au bout de l'an à couvrir les intérêts du capital emprunté. Par un travail acharné il a noué les deux bouts, a payé son personnel, s'est entretenu lui et sa famille; si l'année a été bonne il aura peut-être au fond de son écurie une ou deux jeunes pièces de bétail de plus, lesquelles ne lui rapporteront quelque chose qu'au bout de la 3<sup>ème</sup> année, est-il étonnant que le paysan doive compter, qu'il ménage la main d'œuvre et exige beaucoup de ceux qu'il emploie? il est avare, dit-on, mais c'est le plus souvent par nécessité, et il faut compter plus d'une génération pour qu'une famille à la campagne arrive à une modeste aisance. Il en est tout autrement de ceux qui ont reçu leur position toute faite par héritage, lesquels ont du bien au soleil sur lequel ne repose aucune hypothèque et en plus des créances

en banque, mais c'est l'infime minorité; ceux-là n'exploiteront pas eux-mêmes leurs terres, mais les affermeront.

Dans de telles circonstances il n'y a plus lieu de s'étonner des responsabilités qui incombent à la fermière. Le travail qu'elle doit fournir est énorme. Non seulement elle doit conduire son ménage et élever ses enfants, mais elle doit savoir cultiver son jardin, faire son pain, s'occuper de la basse-cour, de la porcherie, des vêtements, du linge, de l'utilisation rationnelle de tous les produits de la ferme. La comptabilité ne doit pas non plus lui rester étrangère; parfois même la fermière venant à perdre son mari se trouve dans la nécessité de connaître la culture des champs, les différents assolements, les engrais, l'élevage, le commerce, l'administration.

Pour accomplir cet énorme travail, la paysanne n'a que peu ou pas d'aide et quelle que soit la saison de l'année, ses journées sont tellement surchargées qu'elle les doit prolonger une partie la nuit. S'il arrive en effet un moment où la journée réglementaire du cultivateur est finie et qu'il puisse, selon le cliché, se reposer sur le banc sous le tilleul en fumant sa pipe et en lisant des journaux, celle de sa femme l'est rarement en même temps; appelée à partager le travail des champs, elle trouve à faire en rentrant tout ce que dans son ménage elle a dû négliger au cours de la journée.

Tout se trouve alors à faire à la fois: servir le souper des travailleurs, coucher les enfants, apaiser les cris qui partent de la porcherie, fermer la basse-cour, relaver la vaisselle, réparer peut-être un vêtement pour le petit écolier qui demain quittera la maison à la 1<sup>ère</sup> heure. Attend-elle un enfant et son état exige-t-il des ménagements, elle n'en a cure, elle doit fournir sa tâche jusqu'au bout et porter souvent des charges que la prudence lui conseillerait d'éviter. Est-elle malade ou surmenée, elle ne peut de même s'arrêter tant est serré l'engrenage dans lequel elle est prise. De vacances, pas question pour elle, comment et qui la remplacerait? C'est ainsi que cette vaillante voit s'écouler sa vie, aussi il ne faut pas s'étonner si, enfermée dans le cercle étroit de ses occupations domestiques et écrasée sous la multiplicité de ses devoirs, elle ne voit plus que les difficultés de sa tâche et se réjouisse si ses filles, plus favorisées qu'elle-même, arrivent à se créer une situation en ville ou à s'y marier. Pour les mêmes raisons, son horizon ordinaire se rétrécit et si on l'accuse de mesquinerie, il faut comprendre que tout l'y pousse.

Le revenu de son jardin et de sa basse-cour sont en effet dans la plupart des cas la seule fortune qu'il lui soit permis de gérer sans contrôle, et avec ces maigres ressources il lui faut faire face aux multiples besoins de son ménage et de sa famille.

Enfin quoique son naturel la pousse peut-être à la bonté de cœur et à la générosité, elle ne vibre pas aux idées de solidarité et elle passera en étrangère à côté des grandes questions qui, à l'heure actuelle, soulèvent le monde.

Quant aux jeunes campagnardes elles sont encore plus mal partagées, car elles travaillent à l'exploitation commune sans avoir aucune perspective de s'y créer un avenir.

L'exploitation familiale, telle qu'elle est pratiquée jusqu'à présent, et dont la forme même représente notre plus grande force sociale, cette exploitation patriarcale ne tient en effet nul compte de l'aide apportée par les jeunes filles pour les rétribuer chacune en raison du travail fourni.

La famille à la campagne est donc bien la cellule sociale qui forme un tout, ses divers éléments se confondant dans l'ensemble représenté par le père qui, à lui seul, assume toutes les prérogatives; c'est lui qui tient la bourse et qui administre tous les biens, qu'ils lui soient propres ou lui aient été apportés par son épouse ou soient le résultat du travail collectif.

Et les familles paysannes doivent leur prospérité au fait que fils et filles restent avec leurs parents et que le travail et le gain de tous se confondent et forment un seul et même bien. Si cet exemple était suivi en ville par les fils et filles d'ouvriers, des milliers de familles ouvrières se trouveraient aujourd'hui en bonne situation économique.

Mais toute médaille a son revers et nous disons hardiment que les jeunes filles sont sacrifiées à la campagne quand elles ne s'y marient pas. Dans le partage de ses biens, il est rare en effet que l'agriculteur traite sur un pied d'égalité ses fils et ses filles; pour ne pas morceler le domaine il favorisera presque toujours son fils aîné comme étant celui qui a le plus contribué à assurer la position familiale; quant à ce que celui-ci verse à ses frères et sœurs l'équivalent de ce qu'il reçoit ou une rente équitable, le paysan ne l'exige pas sachant combien l'argent se trouve difficilement à la campagne. Or il se présente neuf fois sur dix qu'une jeune personne ayant donné tout son temps, depuis sa sortie de l'école à l'exploitation générale et venant à perdre ses parents, se trouve dans l'obligation de quitter la maison paternelle et de se créer une situation chez des étrangers ou par la reprise d'un petit magasin. Il faut donc trouver un moyen qui permette à la jeune fille de se rendre indépendante tout en assurant son concours à l'exploitation générale.

Quant à la préparation professionnelle de la fermière, elle est nulle. Je m'empresse de dire qu'il y a de magnifiques exceptions, ici ou là, mais c'est l'exception, et nous devons nous placer pour notre étude à un point de vue général.

Le plus souvent c'est par les méthodes empiriques qu'elle s'est adaptée à sa tâche, et si la pratique lui a enseigné les détails du métier, elle ne lui a pas fait comprendre les bienfaits de l'organisation ni appris à rechercher le meilleur rendement.

Il est donc important au premier chef de préparer la jeunesse campagnarde à sa tâche.

Il y a là une œuvre immense à créer, car tandis qu'on s'est beaucoup préoccupé de la jeunesse des villes, l'intérêt ne fait que s'éveiller en faveur de celle-là.

Comme nous l'avons démontré, il faut à la fermière des qualités nombreuses et de multiples connaissances, or on ne s'improvise pas fermière et c'est ce qu'a fort bien compris le distingué chef du Département vaudois de l'Agriculture, M. le



conseiller d'Etat Ferdinand Porchet, qui, après de longs et patients efforts, une étude approfondie et une série d'essais pratiques a amené le Parlement vaudois à voter une loi sur l'enseignement ménager agricole. Une école normale d'agriculture pour jeunes filles sera adjointe à la nouvelle école d'agriculture en voie de construction à Morges. La loi prévoit en outre l'organisation de cours ménagers ruraux, post-scolaires, communaux ou régionaux.

Un soin tout particulier est voué dans le projet de loi à la formation du personnel enseignant, les candidates devront posséder une bonne préparation scientifique, une solide préparation professionnelle dans toutes les branches si variées de cet enseignement, sens pratique et goût pour les choses ménagères, aptitudes pédagogiques permettant de maintenir l'émulation et la discipline, par-dessus tout l'enthousiasme pour pouvoir supporter les nombreuses difficultés d'un semblable enseignement.

Dans le canton de Vaud, l'école ménagère rurale de Romainmôtier, fondée il y a deux ans, la première du genre, a déjà produit de bons résultats.

Le cycle d'enseignement y est de 2 ans ; après examen, les élèves reçoivent un certificat et le Département de l'Instruction publique délivre des prix aux meilleures élèves ; l'enseignement est obligatoire.

Il deviendra du reste obligatoire pour tout le canton sitôt qu'auront été formées les institutrices qui en seront chargées.

Le canton de Fribourg est beaucoup plus avancé encore, il possède une école ménagère normale à Fribourg et de nombreuses écoles ménagères rurales. Des inspectrices cantonales scolaires sont chargées de la surveillance. L'enseignement est gratuit et obligatoire dès l'âge de 15 ans.

La conséquence logique de la préparation professionnelle des jeunes paysannes sera l'organisation de la population féminine des campagnes.

Il est à remarquer que ce sont les associations qui ont développé l'élément masculin campagnard et lui ont enseigné la solidarité. Avant l'existence de ces groupements le paysan vivait dans la routine, dans l'ignorance et à l'écart de tout progrès ; aujourd'hui les syndicats de tous genres et les associations coopératives ont fait faire à l'agriculture des pas de géants en transformant les méthodes de culture et en assurant aux petits cultivateurs les bienfaits de la coopération.

De semblables résultats sont à prévoir pour la population féminine qu'en général on trouve bien mieux disposée pour le progrès que les cultivateurs ne l'étaient il y a trente ans.

Les méthodes éducatives qui ont été fécondes pour les uns peuvent l'être aussi pour les autres.

Par l'organisation les paysannes s'éduqueront mutuellement, en même temps qu'elles assureront une bonne répartition et un débit judicieux de leurs produits. Il y a lieu en particulier de les encourager à la création d'associations coopératives pour

la vente des œufs, associations qui en règlent le prix d'une façon équitable à la fois pour le producteur et le consommateur. Un essai de ce genre, tenté à Moudon, il y a déjà 3 ans, donne de bons résultats, et il est à noter que des coopératives de ce genre ont rendu le Danemark fort prospère.

Cet écoulement rationnel des denrées agricoles qui, pour l'heure, est le gros problème à résoudre, permettra surtout à la jeune campagnarde de se spécialiser dans la culture maraîchère, la culture fruitière, l'horticulture, l'apiculture, la laiterie ou l'apiculture. Elle se livrera à ses travaux personnels en marge de son travail dans l'exploitation familiale à laquelle elle devra toujours le principal de son temps. Le revenu de ce travail personnel lui constituera ou une dot ou une retraite.

L'effort actuel doit porter avant tout sur la conversion des parents à cette manière de voir qui bouleverse profondément la vieille conception de la vie à la campagne, mais les exigences actuelles de la jeunesse, les sollicitations nombreuses qu'exerce sur elle la vie de fabrique aux nombreuses heures de liberté, son besoin d'indépendance et la nécessité de retenir ces jeunes forces au travail de la terre font à la société actuelle un impérieux devoir de s'occuper de ces choses.

Le programme des écoles d'agriculture féminines dont il faut réclamer la création à chacun de nos gouvernements cantonaux portera donc avant tout sur les branches pratiques: cuisine, jardinage, blanchissage et repassage, fabrication du pain, conserves de fruits et légumes, agriculture, porcherie, laiterie, conduite du fruitier, etc.

Dans la théorie une large part sera faite à l'hygiène, à l'instruction civique, à la comptabilité, à l'économie politique rurale, au fonctionnement des coopératives de production en relation avec les coopératives de consommation, à des notions élémentaires de droit usuel, notions de commerce, etc.

Cette préparation professionnelle que nous réclamons pour les jeunes filles de la campagne doit aboutir en fin de compte à mettre en valeur d'une manière plus effective toutes les ressources morales et matérielles de la campagne.

Le rôle social et moral de la fermière est considérable quoique trop souvent méconnu. C'est une véritable mission qu'elle est appelée à jouer et elle est la première à ne pas s'en rendre compte, elle s'exerce, cette mission, au triple point de vue de la mère de famille, de la ménagère et de la fermière.

Mère de famille, elle assume la charge d'éducatrice des enfants et par son influence éducatrice contribue à fortifier cette race de campagnards, qui, attachée comme elle l'est à la terre par toutes les fibres de son être, forme à l'heure actuelle l'élément le plus sain et le plus stable de la nation, cette race vigoureuse qui ne cessera d'être pour la société le réservoir inépuisable de forces vives et d'énergies morales.

Ménagère, c'est sur elle que repose le soin d'améliorer l'alimentation du cultivateur, c'est elle qui, par son bon goût, saura rendre le home familial plus confortable,

plus riant, plus attrayant pour le mari et pour les fils que guettent les cabarets démoralisateurs, c'est elle encore qui, par un judicieux emploi des fruits, saura empêcher que ceux-ci ne soient employés à la fabrication des eaux de vie, cause de la déchéance et de la dégradation de tant de nos concitoyens.

Fermière, elle saura par ses connaissances professionnelles accroître la prospérité de la ferme, multiplier les petits profits, augmenter le rapport du jardin potager et celui de la basse-cour travaillant ainsi en même temps à augmenter son bien-être personnel et le bien-être général puisque inversement le bonheur de chacun est fait du bonheur de tous. L'agriculture a été, est et restera la force des Etats, donnera la sécurité sociale, fera la grandeur morale des nations, or que la femme soit appelée de par sa nature et ensuite de l'évolution des idées à jouer ce rôle social, n'est-ce pas mettre son rôle au niveau des plus importants ?

La femme du cultivateur ne quitte guère son foyer domestique, mais de ce foyer une influence puissante et féconde s'étend au loin. Son devoir vis-à-vis de la société, s'il est modeste dans son exécution, est grand par la responsabilité morale qu'il apporte et par les résultats qu'il produit.

Cette femme a été jusqu'à présent la grande méconnue, la grande négligée, nos préjugés et nos intérêts mêmes ont contribué à la maintenir dans un état d'infériorité, mais c'est une valeur qu'il nous appartient, à nous, de mettre en valeur.

Pour ce faire, il nous faut être persuadées, chacune, du rôle immense que ces simples femmes jouent dans notre organisme économique et social ; j'ai cherché à le mettre en évidence, je ne crois pas m'en être exagéré la portée ; quand nous nous serons bien persuadées de la grandeur de ce rôle, il ne nous sera pas difficile de traiter ces femmes d'égaux à égaux et non pas comme dans une famille aisée on traite volontiers le cousin pauvre. Connaissant mieux les difficultés de leur tâche, nous ne leur marchanderons ni notre sympathie ni le prix qu'elles réclament des denrées que sans se lasser elles mettent à notre disposition, sachant que ce prix représente pour une bonne partie le salaire de l'agriculteur ; en d'autres termes, nous devons contribuer à faire disparaître le discrédit qui s'attache à cette profession, ce sera une manière de la remettre en honneur aux yeux des jeunes générations et de lui en assurer le concours.

Ce n'est que quand nous aurons gagné la confiance des 335 000 femmes suisses occupées dans l'agriculture que ces femmes seront réellement une force pour notre pays.

Thèses :

1. Le développement physique, le profit moral et économique du travail agricole sont tels que nous devons encourager toutes les jeunes filles de la campagne à s'y vouer.
2. Pour que ce travail s'accomplisse dans des conditions favorables à ces trois points de vue, une préparation professionnelle est indispensable.

3. Cette éducation doit porter l'accent sur le rôle social de la femme, tel qu'il doit être envisagé à l'heure actuelle – culture de l'idéalisme ; cet enseignement doit être fait par des personnes elles-mêmes enthousiastes de la vocation paysanne.
4. La population campagnarde doit être organisée pour assurer une bonne répartition et un bon débit à ses produits.
5. Le programme d'études des écoles d'agriculture pour jeunes filles portera essentiellement sur les sujets pratiques, cuisine, jardinage, aviculture, porcherie, fabrication du pain, etc. Dans la théorie une large place sera faite à l'instruction civique, à un aperçu sur l'économie politique rurale, sur les notions élémentaires de droit usuel, la nécessité des assurances, le fonctionnement de coopératives de production et leurs relations avec les coopératives de consommation, etc.

### **Les assises du travail**

*L'Industrie Laitière Suisse, II. II. 1921*

Pendant que dans nos campagnes s'activent les dernières semailles et les derniers travaux d'automne, la III<sup>ème</sup> Conférence internationale du Travail tient ses assises à Genève.

Cette immense assemblée, qui groupe près de 600 délégués représentant à la fois les gouvernements et les groupes patronaux et ouvriers de 56 pays, comme aussi les nombreux conseillers techniques et secrétaires attachés aux délégations, offre la physionomie d'une ruche bourdonnante et affairée.

Dans la salle des spectacles du Kursaal où des bureaux ont remplacé les fauteuils tout ce monde s'agite et se démène.

Sur la scène, dans un décor de salon, la grande table présidentielle, autour de laquelle se remarquent les membres du BIT et son secrétaire général M. Albert Thomas, à droite et à gauche les interprètes ; la tribune où sont prononcés tous les discours est un peu plus bas, reliée à la scène par un petit escalier constamment escaldé par l'un ou l'autre des nombreux messagers, agents de liaison entre la salle et son bureau. Les sténographes ont leur place désignée, la presse a la sienne, le public est aux galeries.

Les discours sont prononcés dans les deux langues officielles, le français et l'anglais et tout ce qui se discute ou s'expose là d'idées généreuses ou de possibilités d'entente cordiale entre les peuples pourrait être entendu et compris de chacun, si, dans la salle, sans souci des orateurs ou des traducteurs, chacun aussi ne se croyait autorisé à aller et venir, à causer ou à débattre telle ou telle opinion, à lire ou à fumer ! Mais on me dit que c'est la tenue générale des Parlements !

Certaines délégations sont fort nombreuses : anglaise, allemande, japonaise, espagnole, italienne, tchéco-slovaque ; les mêmes orateurs se font souvent entendre ; la partie est chaude, la réglementation internationale du travail agricole est discutée avec véhémence par les groupes ouvriers.

C'est là en effet le grand sujet à l'ordre du jour de cette III<sup>ème</sup> Conférence internationale du travail, alors que la première, celle de Washington s'occupa de l'industrie et que la deuxième, qui siégea à Gênes, eut pour mission de s'occuper des gens de mer.

Ce que cherche à faire la Société des Nations entre les peuples, les membres de la Conférence internationale du Travail cherchent à le faire entre les classes sociales, c'est-à-dire faire régner entre elles la paix et la concorde; œuvre immense, difficile, délicate, presque surhumaine tellement sont divers les points de vue et les tendances, diverses les conditions de vie et de travail agricole dans chaque pays.

Ce sont ces seules divergences que six jours de débats entre les membres de la Conférence ont mises en évidence, les questions de compétence de la conférence à s'occuper du travail agricole et de l'opportunité de s'en occuper ayant à elles seules rempli toutes les séances mais qui viennent d'aboutir à la nomination de trois commissions d'études qui vont commencer leur travail.

L'attitude de la Suisse, semblable à celle du gouvernement français, peut paraître réactionnaire à l'excès, mais nous croyons néanmoins cette attitude juste en regard de la crise économique intense que nous subissons; il ne nous paraît pas indiqué de limiter le travail agricole, même en vertu des principes humanitaires les plus purs, à un moment où justement nos autres forces productives sont dans le marasme.

«Charbonnier est maître chez soi» disons-nous, et c'est nationalement plutôt qu'internationalement qu'il convient d'améliorer les conditions du travail agricole.

Il ressort cependant des débats de ces jours derniers que le monde agricole est par ailleurs en effervescence, en Italie notamment, et il est à remarquer qu'à Genève les trois délégations gouvernementale, patronale et ouvrière italiennes poussent de tout leur pouvoir à l'examen intégral de toutes les questions agricoles inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

C'est à l'une d'elles «la protection des femmes et des enfants» qu'est due l'innovation dont vient de faire preuve le Conseil fédéral en nommant une femme comme conseillère technique de la délégation gouvernementale. Cette nomination n'honore pas seulement la titulaire, mais avec elle, toutes les femmes suisses qui par son entremise sont pour la première fois représentées dans ce grand organisme qu'est la Société des Nations; cette nomination est en elle-même l'illustration de ce que nous écrivions ici à propos du 2<sup>ème</sup> Congrès national suisse des Intérêts féminins à Berne, à savoir le désir de rapprochement et de compréhension que manifestent les femmes cultivées vis-à-vis des paysannes.

L'attention générale du monde a été attirée sur l'activité des paysannes pendant la guerre, il n'est que juste que l'on commence à se préoccuper d'elles pour les rendre, par une instruction technique et scientifique, mieux capables de remplir leur tâche et qu'on leur donne, à elles aussi, large accès aux assurances sociales protégeant la maternité. S'il est un domaine où une législation internationale puisse intervenir c'est

bien celui-ci puisque, sous tous les cieux et sous toutes les latitudes, malgré les divergences de races et de langues, de climat ou de conditions d'existence, les femmes ont entre elles ce point commun de rapprochement qui les rend identiques les unes aux autres : la maternité.

Pour ce qui est du travail lui-même on ne peut pas empêcher ceux qui veulent travailler de le faire à leur guise et nous croyons, comme Suisses, mieux servir notre pays et l'humanité en ne contraignant aucun des nôtres à adhérer aux conventions de Washington.

« Nous sommes fait pour le travail » disait notre président dans son discours inaugural, « le labeur intensif accompli joyeusement est sans contredit un des plus puissants facteurs de relèvement du monde; c'est pourquoi je voudrais que votre Organisation proclamât le grand devoir et encourageât l'amour du travail. »

Puisse cela être le résultat des entretiens de la III<sup>ème</sup> Conférence internationale du travail; puisse cette conférence prouver aussi du haut en bas de l'échelle gouvernementale de notre pays qu'une collaboration des deux sexes dans le travail peut être possible sans qu'une catastrophe s'en suive.

### **Les assises du travail (suite et fin)**

*L'Industrie Laitière Suisse, 18. II. 1921*

La quatrième semaine de session de la III<sup>ème</sup> Conférence internationale du Travail vient de commencer et plusieurs des articles inscrits à son ordre du jour n'ont pas encore passé en votation de séance plénière; la commission de la cêruse n'a pas encore rapporté, non plus que celle touchant à la désinfection des laines charbonneuses.

Un mois de séances de tous genres, de discussions nombreuses, de discours modérés ou violents, d'efforts sincères pour aboutir à une petite, toute petite amélioration peut-être sur l'un ou l'autre des points mis à l'étude. Cela vaut-il la peine, cela vaut-il ce que cela coûte aux gouvernements ou aux caisses ouvrières qui supportent les frais des délégations ?

Cette question s'est imposée à nous, déléguées suisses à plus d'une reprise dès le début des discussions, et, plus spécialement à nous peut-être qu'à d'autres délégués, puisque l'attitude adoptée par notre gouvernement nous mettait en quelque sorte en dehors de la question, tellement que parfois nous avions l'air d'assister en spectateurs à une représentation quelconque.

Toutes réflexions faites, nous croyons cependant qu'un pareil effort vers quelque amélioration sociale, effort qui embrasse à la fois la participation du gouvernement, des patrons et des employés dans un même but a sa raison d'être, a sa valeur et vaut la peine d'être tenté.

« Les progrès ne se réalisent pas toujours dans la forme exacte où leurs initiateurs les avaient conçus; ce qu'il faut voir c'est le fond, la nature même et la qualité des progrès accomplis », disait M. Fontaine, délégué du gouvernement français et prési-

dent du Conseil d'administration du BIT dans son discours d'ouverture, «or de grands progrès ont été faits depuis deux ans par des législations qui n'étaient pas en harmonie avec les principes votés.»

C'est aussi, croyons-nous, ce qu'il importe de relever avant tout, plutôt que de supputer la cherté des voyages ou le coût des délégations pendant un séjour prolongé dans une ville où la vie est rendue fort chère par le change élevé de notre argent, c'est l'effort moral de compréhension mutuelle et le rapprochement cherché entre les peuples.

Cela a plus d'importance pour la paix du monde que les sommes énormes englouties par les budgets militaires.

Il y a de par le monde un ardent désir de se comprendre, or cela n'existait pas autrefois; il y a une aspiration vers une amélioration du sort du travailleur parce que la guerre a mis en évidence la valeur du travail et qu'on en arrive même à glorifier celui-ci après l'avoir plus ou moins méprisé. La grande importance des rencontres internationales comme celle de Genève réside donc en ce qu'elles donnent à des hommes sincèrement épris d'un idéal de justice l'occasion de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et de constater en fin de compte que le monde, et chacun, n'est pas si mauvais qu'on croit et qu'il n'y a pas, de classe à classe, de volonté systématique d'exploitation l'une par l'autre ou de l'une au détriment de l'autre.

Beaucoup des idées exposées à Genève sont, et doivent rester, des utopies qu'il ne serait pas même bon de réaliser, mais qu'il est bon de connaître parce qu'ils font, à l'heure actuelle, une centralisation des connaissances si d'autre part il faut une décentralisation au point de vue démocratique.

En ce qui concerne les femmes proprement dites, les questions étudiées à Genève ne se rapportaient à aucune de nos conditions de travail en Suisse, mais à celles des pays qui pratiquent l'agriculture industrialisée où les femmes travaillent par escouades et ont parfois à faire un travail de nuit; il fallait en outre assimiler leur situation à celle des ouvrières de l'industrie et envisager leur protection avant et après l'accouchement, comme aussi interdire aux enfants de moins de 14 ans l'accès aux travaux agricoles.

Pour nous qui partageons la certitude que le travail des champs accompli sous les yeux des parents, est un bienfait physique et moral, nous avons quelque peine à comprendre qu'il en soit autrement ailleurs, mais il ne faut oublier que notre pays est si petit que la note qu'il peut faire entendre ne compte pour ainsi dire pas dans le grand concert international.

De plus l'exiguïté de notre territoire et l'exploitation familiale, qui est de règle chez nous, ne se peuvent comparer aux grandes plaines cultivées de la Tchécoslovaquie, du Canada ou de l'Amérique du Sud qui connaissent encore les riches propriétaires fonciers de domaines de deux à trois cents hectares pour l'exploitation desquels un nombreux personnel mixte est nécessaire.

Berne Simonstrasse 1 le 28 septembre 1928

Film Alp  
Jeune.

Messieurs.

Les demandes de location du film agricole vaudois le succès  
dont ont été nos actions font de dispositions prises  
quant aux conditions de location. Cependant il est telle  
demandes qu'il ne faut pas laisser passer, ainsi celle de  
M. Betanzer qui voudrait louer le film pour 1 semaine  
au cinéma de Bourg et peut être 3 jours à Monthey.

Quelles conditions pourrions-nous lui proposer? il est  
évident que le joli article écrit par une plume connue  
sur le Film agricole vaudois qui a paru dans la Feuille  
d'avis de Lendanne du 28 septembre dernier y est beaucoup.

Il reste entendu qu'Yverdon l'a en première semaine,  
soit pour une soirée seulement le 1<sup>er</sup> octobre, Lendanne  
pourrait venir ensuite et avoir encore l'avantage de  
cette première semaine, M<sup>rs</sup> B. s'y entendant assez pour  
faire la réclame qu'il faudrait.!!

J'attends vos conseils à cet égard et suis fier  
d'après, Messieurs, mes salutations les meilleures  
A. Gillibert-Randin

Même pendant la SAFFA, Augusta Gillibert-Randin s'est renseignée depuis Berne auprès des  
producteurs de La paysanne au travail sur les possibilités de louage du film dans le Canton de  
Vaud.



Dans les exploitations de ce genre, où il est impossible que le propriétaire surveille tout lui-même, il est indispensable que les patrons soient soumis à de certaines obligations pour empêcher que les enfants ne soient employés à de trop gros travaux, pour assurer aux femmes des logements convenables, distincts entre les sexes, tout comme en Belgique où les vaches sont traites trois fois par jour, et seulement par des femmes, il importe d'assurer à celles-ci un repos de plusieurs heures, si possible consécutives.

Ces mots « si possible » que comprendront si bien nos braves paysannes qui savent combien il est parfois difficile à la campagne de régler sa journée et sa nuit, firent l'objet de trois heures de discussion, les patrons voulant les maintenir tandis que les employés voulaient les supprimer.

Quant à la protection de la maternité qui consisterait, d'après les conventions de Washington, à assurer à la mère six semaines de repos avant et après la naissance, en même temps que le droit à une indemnité pendant la même période, on comprend que plusieurs gouvernements se soient opposés à leur ratification en regard des charges considérables que de semblables mesures feraient reposer sur les pouvoirs publics.

Mais il est intéressant de renseigner à ce sujet nos populations paysannes suisses quant à la nouvelle loi d'assurance-maternité, étudiée actuellement chez nous par une commission mixte extraparlamentaire, conjointement à la révision de l'assurance en cas de maladie et d'accidents.

La question de son extension à l'agriculture est également examinée dans le sens de son application non seulement aux ouvrières, mais encore aux femmes de condition indépendante. La situation d'un grand nombre de ces dernières réclame, en effet, d'une manière tout aussi urgente que celle des ouvrières, des mesures de protection en faveur de la maternité.

De grands préjugés sont à déraciner dans nos campagnes quant à ces questions d'assurances qu'on juge inopportunes, indésirables, superflues même.

L'assurance n'est pas autre chose que l'épargne forcée, et le caractère d'aumône que d'aucuns y veulent voir disparaîtrait du jour où l'obligation serait admise.

Cette obligation qui blesse notre mentalité indépendante sera bien au contraire le grand principe qui dotera notre pays d'une législation sociale avancée.

### **La neige, sports d'hiver, la femme dans l'économie domestique**

*L'Industrie Laitière Suisse, 20. I. 1922*

Annoncée comme une hôtesse de marque par les stations alpestres, la neige immaculée vient enfin de faire son apparition.

Avec les premiers jours de l'année ses lents flocons se sont mis à descendre et depuis quelques jours un manteau étincelant recouvre champs et bois, collines et vallées, invitant les amateurs de sports à sortir bobs ou skis, luges ou traîneaux.

Pendant un certain temps à la montagne comme à la plaine, on s'en donnera à cœur joie; petits et grands rivaliseront d'entrain, de hardiesse ou de vitesse et sur les pistes, entretenues et jalonnées avec soin, comme sur les moindres pentes, on verra dévaler les véhicules les plus divers pendant qu'éclateront en fusées les rires des concurrents.

Petite cause, grands effets ... chute de neige, travail pour beaucoup qui depuis longtemps chômaient: on annonce que les hôtels de montagne sont pleins et que journellement les chemins de fer sont pris d'assaut; pour nous agriculteurs, la neige est aussi la bienvenue, les blés sont couverts et les sources se réapprovisionnent.

Tandis que dans la nature le grand silence a pris le dessus, que la vie est comme suspendue et que les sons ne nous arrivent plus que ouatés comme sont feutrés les pas des piétons, le temps est propice dans les maisons à la lecture et à la réflexion; reprenons donc nos causeries et parlons ensemble si vous le voulez bien, des différents sujets que le Congrès de Berne pour les intérêts féminins suisses a mis en évidence.

Ils intéressent à la fois toutes les femmes parce qu'ils touchent à toutes les conditions et professions féminines, mais il faut en les passant en revue qu'ils éveillent en nous plus que de l'intérêt pour des situations que nous ne connaissons pas ou que nous connaissons mal, il faut qu'ils deviennent pour nous une source de développement et d'enrichissement; à ce point de vue il y avait beaucoup à apprendre à Berne et on ne peut qu'être reconnaissant aux initiatrices d'avoir provoqué ce magnifique rapprochement de femmes très diverses et suscité par cela même un grand élan de solidarité.

On se souvient que le riche programme du Congrès était réparti en cinq sections: la femme et l'économie domestique, la femme et l'éducation, la femme dans les professions, la femme et les œuvres sociales, la femme dans la vie publique. Chaque section comportait un certain nombre de travaux présentés par les personnes les plus compétentes et les mieux renseignées, chacune des sections enfin rapportait en séance plénière. Grâce à une excellente organisation un immense travail put ainsi s'accomplir en quatre jours et les femmes, que le sexe fort aime aisément accuser de trop causer entre elles, surent trouver le moyen de faire beaucoup d'ouvrage en peu de temps, se montrant en cela supérieures aux organisateurs du Congrès antialcoolique de Lausanne et de la Conférence internationale de Genève.

Le premier acte du Congrès fut une impressive prédication d'une femme, Mlle Pfister de Zurich, dans la Cathédrale de Berne, pleine comme aux plus grands jours; prédication dont pas un mot ne fut perdu, tellement cette femme, sans gestes oratoires et sans éclat de voix, articulait nettement et clairement.

Dès le lendemain l'affluence fut énorme et on évalue à 2000 les femmes accourues de toutes les parties de la Suisse; comme à la Cathédrale toutes les places des auditoires de l'Université furent occupées, et certaines conférences furent répétées jusqu'à trois fois devant un public différent.

La seule section de l'Economie domestique comprenait cinq travaux, dont trois en allemand et deux en français; c'est Mlle Trussel, présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses qui développa le premier en montrant de façon magistrale la place colossale qu'occupe la femme dans notre économie nationale.

Plus des 60 % de la consommation du pays passent par les mains de la femme et celle-ci exercera une influence considérable sur le commerce, sur l'industrie, sur la qualité des marchandises si elle sait être difficile pour la qualité de ses achats, sur nos finances si elle sait laisser l'argent en Suisse plutôt que de l'envoyer à l'étranger.

L'activité ménagère est le point de départ de l'économie politique et les 857 150 maîtresses de maison que compte notre peuple suisse exercent une influence considérable.

Dans la tenue de son ménage comme par le choix de l'alimentation la mère de famille contribuera aussi à former une génération plus saine, dont l'énergie et l'endurance feront un peuple de citoyens forts, l'influence de la femme dans la formation de notre peuple est donc incontestable. Il faut alors, conclut Mlle Trussel, mieux instruire les jeunes filles sur les relations entre l'activité ménagère et l'économie politique et former des mères de famille capables de contribuer par leur valeur morale à la culture générale du pays.

C'est cette même note que fait entendre Mlle Champury de Genève. Il faut former la femme à ses fonctions de ménagère, de maîtresse de maison, d'épouse et de mère, car pour accomplir la tâche si complexe et si importante de ménagère, il faut à la femme des notions de plusieurs sciences et de plusieurs métiers. Cette préparation, qui fut longtemps du seul ressort de la famille doit être poursuivie actuellement par la collaboration de la famille et de l'école.

Beaucoup de mères sont obligées à l'heure actuelle de délaisser leur foyer pour acquérir par un travail salarié un gain nécessaire à l'entretien de leur famille, beaucoup donc ne peuvent pas, ne veulent pas ou ne savent pas donner à leurs filles cette éducation ménagère indispensable, l'école doit donc compléter de notions théoriques et d'exercices pratiques l'éducation ménagère familiale, remplacer même parfois entièrement cette éducation première. Cela est aussi vrai à la campagne qu'à la ville, car si les habitudes d'autrefois (éducation par la mère) ont été modifiées moins profondément à la campagne, un autre danger se présente là, celui de la routine. Il faut donc que l'école apporte avec les nouvelles méthodes les données précises que fournit la science, les conseils judicieux qu'autorise l'expérience.

Le but supérieur d'une éducation ainsi comprise n'est pas moins que la formation du cœur et du caractère de la femme.

Présenté par l'auteur de ces lignes, le troisième travail avait trait à l'agriculture et au rôle que la femme joue dans cette profession et dans la société. Pour la première fois les citadines et les intellectuelles pénétraient dans ce domaine fermé, ce fut pour elles une révélation, ainsi qu'en témoignèrent de nombreuses attestations de

toutes les parties de la Suisse: Tessin, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Zurich, Argovie, etc. ... La beauté, la dureté et l'importance du travail agricole, sa portée économique et sociale, l'étendue des occupations féminines, l'insuffisance de la préparation professionnelle des paysans, la nécessité de retenir les jeunes filles aux travaux des champs en cherchant les moyens de leur assurer un salaire équitable, le besoin impérieux d'écoles ménagères rurales furent les thèses présentées.

Le résultat fut inattendu: pas une femme qui ne fut étonnée du travail accompli par les paysannes, pas une paysanne qui ne se reconnût dans le tableau tracé d'elles-mêmes; plusieurs avouèrent: les paysannes sont des héroïnes! ou demandèrent: pourquoi n'a-t-on pas dit cela il y a longtemps! Cela valait la peine d'aller à Berne pour recueillir ces témoignages, ce m'est un plaisir de vous en apporter l'hommage au début de cette année, non pas pour que les unes et les autres nous en tirions vanité mais pour que ce soit un réconfort et un stimulant dans la poursuite de notre tâche.

Quant à la conclusion: il faut que la femme soit préparée professionnellement, il est typique de constater que les auteurs des trois travaux ci-dessus, quoique ne se connaissant pas, ne s'étant jamais rencontrés et demeurant respectivement à Berne, à Genève et à Moudon, soient arrivées à des constatations identiques.

### **La paysanne au travail**

*L'Industrie Laitière Suisse, 24.6.1927*

Tel est le titre que dès l'année prochaine les réclames de cinémas présenteront à leurs habitués.

«Titre modeste, sujet connu, scènes rasantes!» ... diront les uns qui ce soir-là tourneront le dos à la représentation.

Titre modeste, mais d'un film documentaire unique en son genre, qui procurera instruction, profit et détente à qui voudra se laisser initier par l'image aux multiples travaux de la paysanne vaudoise. Car c'est d'elle qu'il est question, c'est elle qui va se prêter bénévolement à être filmée au cours de ces semaines prochaines, alors que sous l'ardent soleil elle épandra les andains après la faucheuse, ou qu'elle lavera la grosse lessive entre foins et moissons à Combremont-le-Petit.

Ou bien elle plantera le tabac et plus tard le récoltera, l'enfilera et le suspendra. Ailleurs elle cueillera fraises et petits pois, préparera le marché, tressera les longues chaînes d'oignons, ou bien sur les murs surplombants de Lavaux on la verra porter avec peine la hotte et les bidons contenant le repas de la famille.

Toutes les scènes de la vie rurale passeront à l'écran et non pas dans un décor de féerie et en costumes de vaudeville mais prises sur le vif, en plein travail et dans la vie de tous les jours.

Cette paysanne, elle fera les effeuilles et les vendanges, les foins et les moissons, et à travers les quatre saisons, dans l'une ou l'autre des régions du pays de Vaud on

la verra aller et venir du poulailler à la porcherie et s'occuper du rucher aussi bien que de la boucherie ou de l'arrachage des pommes de terre.

Aux Ormonts elle montera à l'alpage avec toute la maisonnée puis, après avoir fabriqué tout l'été ses excellents fromages à la crème, on la verra filer l'hiver venu, filer puis tisser les bonnes toiles d'autrefois.

Et si rares sont les endroits où l'on cultive encore les plantes textiles qu'il est bon d'en filmer les différents travaux pour en conserver l'image aux générations futures qui bientôt diront: « du temps où l'on semait du chanvre » comme nous disons aujourd'hui: « du temps où la reine Berthe filait ! »

Ainsi passent les années ... ainsi se transforment les usages ...

Déjà les premières scènes sont tournées et les opérateurs appelés d'un bout à l'autre du canton, car ce n'est point facile de faire se rencontrer sur les quelques bonnes heures de la journée, les seules propices à la prise de vues des gens très occupés, souvent contrariés par le temps, comme le sont ces débuts de fenaisons.

Mais le travail commencé sera mené à bien par la rencontre simultanée de toutes les bonnes volontés qui sont à l'œuvre et qui le seront jusqu'au bout de cette entreprise nouvelle.

Le film de la paysanne au travail est créé pour figurer à la première exposition nationale du travail féminin qui aura lieu à Berne en 1928, exposition dont nous avons déjà parlé ici et dont actuellement tous les journaux parlent sous la dénomination de Saffa.

L'idée du film est partie à la fois de l'impossibilité où l'on se trouve en agriculture de dissocier dans ses résultats le travail de la femme de celui de l'homme et de l'obligation de mettre l'agriculture, si possible, en aussi bonne posture que l'industrie et le commerce qui seront, eux, fortement représentés à Berne.

Le film est donc une œuvre commune, à la réussite de laquelle tous ceux qui s'occupent d'agriculture se doivent, individus isolés, familles ou associations quelconques.

Ce film qui comprendra 1000 mètres pourra servir, après avoir figuré à Berne, à illustrer telle ou telle conférence, à agrémenter telle soirée ou par le cinéma scolaire à faire mieux comprendre ce qu'est le travail agricole et ce que représentent l'agriculture et le travail de la femme dans notre économie nationale.

Pour couvrir les frais de cette coûteuse entreprise, une collecte va être faite dans tout le canton au moyen de cartes de contrôle et pour que les plus petites bourses puissent y participer ces cartes comprennent 40 cases de 25 ct. à piquer.

Chacun peut à sa convenance en piquer une, deux, trois ou quatre; plus on en piquera, plus vite seront réunis les 5000 fr. qui sont nécessaires.

C'est en se rappelant que les petits ruisseaux font les grandes rivières que les organisations du film n'ont pas reculé devant une grosse dépense, c'est en connaissant surtout la bonne volonté du peuple des campagnes qui ouvre si généreusement sa bourse chaque fois qu'on y fait appel.

Après avoir soulagé maintes misères et compati à maintes infortunes ou calamités c'est aujourd'hui à lui-même que le paysan peut aider; son obole est nécessaire pour que l'agriculture vaudoise soit bien représentée à Berne où toutes dispositions ont été prises pour que «l'idée» du film reste acquise au canton de Vaud comme lui est assurée aussi plus tard la propriété exclusive de cette bande.

Amis agriculteurs et vous tous qui vous intéressez au travail des champs, faites bon accueil aux petites cartes de collecte et que dans les 388 communes que compte notre beau canton une joyeuse émulation se manifeste en faveur de la paysanne au travail.

### **A Vienne au Congrès international des organisations féminines rurales, I**

*L'Industrie Laitière Suisse, 11.7.1930*

Durant la quinzaine qui s'est écoulée entre le 23 mai et le 7 juin, la capitale de l'Autriche fut le théâtre des séances du C.I.F. ou Conseil international des femmes, créé il y a plus de trente ans par des femmes de nationalités diverses mais toutes éprises du besoin de faire triompher partout la règle d'or de l'Évangile: «faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous.» Programme idéaliste qui fit de cet immense organisation une société des nations avant celle de Wilson puisque, bien avant la guerre mondiale, la plupart des problèmes qui occupent aujourd'hui la S.d.N. avaient retenu l'attention de ces femmes d'élite que préside la marquise d'Aberdeen et Temair (Ecosse).

Le Conseil international des femmes ne se réunit que tous les cinq ans mais il groupe par le moyen de ses Commissions permanentes des femmes de tous les milieux, des vocations les plus diverses, institutrices, universitaires, mères de famille, journalistes ou ouvrières s'occupant d'utilité publique ou de moralité publique dans leurs pays respectifs, en marge de leur vie personnelle et professionnelle. Le Conseil international des femmes s'occupe de paix et d'arbitrage, de la position légale de la femme, de l'unité de la morale, de la traite des femmes – de couleur aussi bien que de race blanche – du suffrage et de l'égalité des droits politiques, d'éducation et de protection de l'enfance et de la jeunesse, de l'émigration et de l'immigration, de l'hygiène publique, de lois et de la légalisation protectrice du travail féminin, du cinématographe, des stupéfiants et des sports. Programme immense, champ d'études aussi vaste que le monde puisque d'un pays à l'autre les conditions de vie et de travail peuvent différer du tout au tout et sont intimement liées aux transformations politiques qui peuvent survenir d'un moment à l'autre sur quelque point du globe. Mais le C.I.F. était solidement assis quand éclata la grande guerre et pour des femmes qui avaient tant travaillé au bien de leurs semblables en temps de paix ce ne fut qu'un jeu de reprendre au lendemain des représailles leur œuvre commune de consolidation et de paix sociale. Françaises et allemandes se retrouvèrent et par-dessus les barrières nationales se donnèrent le baiser de paix, autrichiennes et hongroises firent de

même tandis que les jeunes peuples, issus du grand conflit, prirent place à leur tour dans le grand concert international féminin.

Une femme toutefois manquait dans cette internationale de la paix, c'était la paysanne, celle qui pendant les hostilités avait, d'un bout à l'autre de la terre, nourri par son labeur les armées et les peuples: le C. I. F. se fit un devoir de la conquérir. Année après année chaque conseil national, dans les rencontres quinquennales ou par correspondance, recevait ce mot d'ordre: faites quelque chose pour vos paysannes. S'approcher des organisations féminines rurales partout où elles existaient, les créer dans les pays qui n'en possédaient pas ce fut l'affaire de près de dix années de travail car la paysanne est méfiante par nature, elle s'isole volontairement, et par suite de ses occupations absorbantes n'a que peu de loisirs pour s'employer aux œuvres de solidarité sociale.

Enfin un comité de liaison fut formé entre le C. I. F. et les organisations féminines rurales et une première Conférence internationale des femmes rurales fut convoquée à Londres en mai 1929. Le résultat dépassa toutes les espérances et à l'unanimité une seconde rencontre fut décidée pour l'année suivante: c'est celle qui vient de se dérouler à Vienne du 27 au 30 mai où la signataire soussignée eut l'honneur de représenter les paysannes suisses en tant que déléguée du secrétariat des paysans suisses.

Assemblée extraordinaire, même pour une habituée des congrès internationaux, que celle qui groupa 150 à 200 femmes trois jours durant autour des questions agricoles.

Les cinq continents sont représentés, l'Australie a envoyé une délégation imposante où la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie sont représentées, ces femmes propriétaires de fermes ou femmes de colons ont mis cinq semaines à accomplir leur voyage. L'Asie a des déléguées de l'Inde, conduites par Lady Tata, femme d'un diplomate en vue et connue elle-même par son activité dans les œuvres sociales de son pays. Enveloppées de leurs voiles et drapées dans leurs étoffes chatoyants, ces femmes s'expriment très facilement en anglais. La Chine a envoyé une déléguée en la personne de la présidente des organisations féminines rurales. L'Amérique du Nord, le Canada, les Etats-Unis, le Venezuela et l'Argentine sont là. L'Afrique est représentée par une députation de femmes noires venues de Libéria, tandis que le Griqualand, la Rhodésie, le Transvaal sont représentés par des femmes blanches.

## **A Vienne au Congrès international des organisations féminines rurales, II**

*L'Industrie Laitière Suisse, 18.7.1930*

Le Vieux-Monde a envoyé à Vienne des femmes de presque tous les pays: l'Ecosse, l'Angleterre, l'Irlande, la Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie, la Lituanie et l'Esthonie répondent à l'appel. La plupart de ces délég-

guées sont celles des organisations rurales, d'autres représentent leur gouvernement; deux sont attachées au ministère de l'agriculture de leur pays (Angleterre et Etats-Unis), une autre représente l'Institut international d'agriculture de Rome.

D'emblée on se sent sur un terrain ferme, ce ne sont pas des utopies qui serviront de base aux discours et aux discussions, mais les réalités qui assurent la vie et qui font la force des Etats, ces réalités immuables qui placent l'agriculture au centre des problèmes économiques actuels.

« Comment a-t-on pu si longtemps méconnaître la femme qui est à l'œuvre dans ce labeur de géant, » s'écrie la marquise d'Aberdeen dans son discours d'ouverture.

« Ce mouvement de coopération, que nous voyons actuellement se dessiner entre les femmes de la campagne dans tous les pays semble être comme un réveil des mères du monde.

Tout au long de l'histoire, partout où la race humaine a pénétré, créant de nouvelles zones habitables sur des terres jusqu'alors incultes, perçant à travers les jungles abattant les arbres des épaisses forêts, transformant en terres cultivées des landes désertiques et des régions accidentées, mettant les richesses encore vierges des prairies au service de l'humanité, partout vous trouvez les mères, les épouses et les filles travaillant à côté de leurs hommes. Avec une patience à toute épreuve elles posent les fondations de la demeure familiale, elles travaillent au milieu de difficultés de toutes sortes et d'inconvénients personnels, pour procurer des aliments et des vêtements à leurs familles, ne demandant aucune récompense, aucune reconnaissance. Sinon celle de voir les enfants grandir et s'élever, beaux et vigoureux, en débutant dans de bonnes conditions sur les chemins de la vie.

Héroïnes inconnues de toutes races, génération après génération vous avez vécu dans le labeur et disparu sans emporter d'autre satisfaction que celle qui est propre à l'amour de la mère toujours sacrifiée.

Et maintenant, de nouvelles idées et une nouvelle manière d'envisager la vie sont en train de se répandre graduellement parmi ces femmes, dans les villages éparpillés de la campagne comme dans les fermes isolées. Nombre d'entre elles ont conquis leurs pleins droits civiques par le simple jeu de circonstances et, dans les pays qu'elles habitent, elles s'aperçoivent que leur opinion a une valeur nouvelle pour les membres de leurs familles comme pour les membres de leurs parlements. On ne peut plus ignorer ces femmes au Conseil international des femmes.

Nous attendons beaucoup de vous, les mères, qui vivez près de la nature et qui en comprenez, ainsi que les réalités, les dures leçons. Vous méritez toute l'aide de vos sœurs qui ont plus de facilités que vous et une charge plus légère. Puissent les séances de la Conférence rurale créer entre toutes les femmes réunies à Vienne de merveilleuses amitiés internationales, lesquelles seront une source d'inspiration pour toute la vie et qui nous uniront toutes ensemble pour servir heureusement et fructueusement Dieu et l'humanité. »



Le programme lui-même de la Conférence rurale est très heureusement choisi : il s'étend des costumes, danses et chants populaires traditionnels à conserver par la classe paysanne aux problèmes relatifs aux marchés et à leur importance pour les femmes rurales.

Miss Ratt du Département de l'agriculture, Angleterre, parle de l'importance de l'enseignement de l'agriculture au point de vue de la collaboration féminine à la production agricole. Il ne suffit pas, dit-elle, que la paysanne suive les cours d'une école ménagère agricole pour être une paysanne utile à son pays ; elle doit connaître en aviculture les races qui assurent le meilleur rendement ; en agriculture l'importance de la sélection des espèces ; en horticulture les meilleures porte-graines ; les engrais et la façon de les appliquer ; le moyen de lutter efficacement contre les rongeurs dans les habitations ; la manière la meilleure de participer à un concours ou à une exposition ; « l'organisation de la vente coopérative de ses produits ».

Sur la nécessité d'adjoindre quelque augmentation au revenu agricole souvent insuffisant, Mrs. Pemberton, Angleterre, parle des métiers traditionnels, tissage, tricotage à la machine, broderies nationales, crochetages artistiques que l'on enseigne aux paysannes dans les réunions des Cercles de fermières. Elle exhibe toute une série de jouets d'enfants, fabriqués de cette manière : ânes, lapins, girafes, chiens, pantoufles qui peuvent soutenir la comparaison avec ceux de l'industrie, etc. ... et prend nombre de commandes.

Ces objets sont fabriqués avec des matières premières tirées de la ferme : peaux de lapins, morceaux de draps, restes de laine assemblés avec goût.

Plusieurs jeunes Anglaises, grâce à ces petits appoints, ont pu être conservées à l'exploitation familiale car, en Angleterre, dit Mme Pemberton, il faut aussi que nous luttons contre l'emprise de la fabrique qui attire les forces jeunes et précipite l'exode des campagnes. La même oratrice, parlant de la nécessité de préserver les beautés de la campagne en les protégeant contre les profanations des touristes, fait un vibrant appel aux paysannes.

« Vous êtes les gardiennes de cette nature que Dieu a fait si belle, elle vous est confiée comme un dépôt sacré duquel vous devez vous rendre dignes. Privilégiées de côtoyer toujours nos arbres centenaires, ne permettez jamais qu'on les voue à une mort certaine en allumant des feux trop près de leurs vieux troncs, sous prétexte de faire bouillir un peu d'eau pour le thé ; placez des écriteaux interdisant de laisser traîner des papiers après un pique-nique ; ne déparez pas les bords rians du ruisseau champêtre en y amoncelant des débris de vaisselle ou de vieilles ferrailles ; apprenez à vos enfants dès leur plus tendre enfance que le culte de la nature rend meilleur parce qu'elle nous révèle la Beauté et l'Harmonie dans la beauté. »

### **Les Conférences rurales de Vienne, III**

*L'Industrie Laitière Suisse, 25.7. 1930*

Des rapports respectifs envoyés à l'avance par chaque pays au comité de liaison il ressort que les organisations féminines rurales sont extrêmement dissemblables d'un pays à l'autre ; ces rapports font l'objet de discussions et d'échanges de vues par petits groupes dits des « Tables rondes » qui se réunissent avant chaque séance générale. Ces entretiens permettent d'entrer dans le détail des choses et par le moyen de questions directes de profiter réciproquement des expériences acquises par tel ou tel pays. A l'heure précise la Conférence générale est ouverte sur le sujet du jour : la situation de la paysanne et de ses enfants dans la législation qui régit la communauté, fut l'un de ceux-ci. L'exposé fait par une dame d'aristocratie allemande bien connue par son activité dans les œuvres sociales tant à la ville qu'à la campagne montre qu'il y a beaucoup à faire encore, dans nombre de pays pour que les paysannes et leurs filles ne soient point trop prétéritées quant aux salaires et aux héritages.

Quant aux moyens d'améliorer la condition des femmes rurales, c'est une simple paysanne tchécoslovaque, déléguée du gouvernement de son pays, qui se chargea de démontrer que la coopération, l'électricité adaptée à tous les travaux de la ferme et l'action politique sont indispensables pour amener ce résultat.

Si l'on ajoute à ce copieux programme la Conférence privée sur l'importance du facteur économique pour le maintien de la paix mondiale, l'on peut se faire une petite idée des énormes questions qui furent discutées et étudiées à Vienne. Au point de vue de l'organisation future des Conférences rurales il fut enfin décidé que le Comité de liaison continuerait à exercer ses fonctions jusqu'à ce que les paysannes se soient données à elles-mêmes un Comité international. Car la vérité nous oblige à dire que les Cercles de fermières de France, ceux de Belgique et l'Office international de l'enseignement ménager dont le siège est à Fribourg manquaient au rendez-vous. Fait extrêmement regrettable pour ceux qui connaissent le bon travail fourni par ces associations depuis une trentaine d'années environ, mais fait provenant sans doute d'un programme un peu rétréci parce qu'envisagé surtout au point de vue professionnel et confessionnel. Ces associations-là organisent leur propre Congrès à Liège et à Anvers en août et nombreuses sont les Congressistes de Vienne qui se retrouveront dans quelques semaines dans l'une ou l'autre de ces deux villes. – A quoi bon dépenser tout cet argent et à quoi peuvent bien servir tant de discours ? diront quelques grincheuses.

A faire avancer les idées, répondrons-nous hardiment, car aucun progrès ne se réalise tout seul, ni sur le plan national. Il faut aujourd'hui penser et agir internationalement. Il faut que les peuples s'interpénètrent de plus en plus, cela seul créera l'atmosphère favorable à un rapprochement et à une compréhension véritables. Or si cela est vrai en politique et pour la paix du monde il faut que les femmes de la Société des Nations d'avant Wilson s'y emploient en y apportant l'esprit de paix qui les

anime. Que dire ensuite des réceptions grandioses que Vienne offrit aux Congressistes. Elles furent toutes plus brillantes les unes que les autres, celle du ministre Hainisch, dont la mère, âgée de 92 ans, prononça en tant que fondatrice des associations féminines autrichiennes un discours longuement applaudi lors de la soirée d'accueil dans la salle des cérémonies de l'ancien palais impérial du Hofbourg. Celle du président de la Confédération autrichienne, celle du bourgmestre de la ville, celle des femmes autrichiennes, celle de M. le ministre de Suisse à Vienne, dans le superbe palais des Kobourg qu'il habite, et qui réunit une quinzaine des Confédérées de la Suisse orientale et romande.

Il y eut celle, toute intime, offerte par le Département de l'agriculture autrichienne et la visite qui suivit à la laiterie modèle de la Basse-Autriche. Fondée il y a trente ans, cette laiterie traite journellement 1 854 000 litres de lait qu'amènent le matin chars et camions de la campagne environnante. Au moyen des machines les plus perfectionnées qu'elle utilise, cette vaste entreprise qui emploie 750 ouvriers dont 150 femmes, stérilise et livre à domicile le lait pour nourrissons. 7000 bouteilles sont ainsi stérilisées, remplies et bouchées en une heure, puis par d'ingénieux ponts roulants acheminées dans les locaux d'expéditions, mises en caisses et chargées. Les bidons sont soumis au même traitement et presque sans le concours de la main-d'œuvre humaine passent successivement dans l'autoclave, puis au remplissage et à la fermeture, tandis qu'ailleurs des barattes monumentales, actionnées par l'électricité, battent et malaxent 2000 kg. de beurre chaque jour.

Automatiquement cette montagne de beurre passe au façonnage, une machine fournissant les plaques de 200 gr. qui sont ensuite emballées à la main tandis qu'une autre livre le beurre par petites plaques de 100 gr. déjà recouvertes de leur enveloppe protectrice. Une autre visite, à 45 km, de Vienne, conduit les déléguées rurales au château d'Ebenfurt, superbe demeure dont la propriétaire, Mme la comtesse de Maistre s'occupe d'aviculture. En arrière du parc immense de la pièce d'eau toute étoilée de nénuphars, les poulaillers s'alignent sur une longueur impressionnante. Une seule race est admise: la Leghorn blanche à crête simple. Admirables volailles, élégantes de formes, d'une propreté irréprochable et soignées judicieusement. Pondeuses hors concours, primées aux expositions régionales, leur renommée s'est répandue à bien des lieues à la ronde d'où l'on vient pour acheter les œufs à couver. On aimerait avoir des précisions, des chiffres à citer, un rendement net à annoncer ... mais il est des questions qui ne se peuvent poser dans un château seigneurial malgré toute la grâce accueillante de la maîtresse de céans.

Le retour fit passer les Congressistes par l'ancien château impérial de Laxemberg actuellement habité par les invalides de la grande guerre. Sic transit gloria!

C'est à chaque pas que l'on fait à Vienne la réflexion qui vous est imposée: la Vienne impériale a vécu, l'ancien régime ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Seuls les palais demeurent avec les magnifiques jardins qui les entourent: ceux-ci sont

chaque soir envahis par la foule des promeneurs et sur les marches des grands escaliers d'honneur les enfants du peuple prennent leurs ébats en remplissant l'air de leurs joyeux cris.

#### **Les Conférences rurales de Vienne, IV**

*L'Industrie Laitière Suisse, 8. 8. 1930*

L'Autriche agricole.

De multiples excursions avaient été prévues par les organisatrices du Congrès de Vienne aux fins de permettre aux trois cents déléguées au CIF de juger de visu des profondes transformations sociales et économiques dont ce pays a été l'objet ensuite de la Grande guerre et du rendettement de la vieille monarchie.

Or, tandis que les uns s'en allaient en autocar à travers le «Nouveau Vienne» visiter les quartiers ouvriers aux grandes constructions modernes, aux balcons fleuris, aux larges avenues, où pénètrent l'air et le soleil, aux appartements confortables, tous munis de l'indispensable salle de bain, de la chambre à lessive et de celle du repassage – toutes deux communes à la cité-caserne mais pouvant être utilisées par chaque locataire une fois par mois, moyennant une finance de dix groschen donnant droit à l'usage de la machine à laver, actionnée à l'électricité et surveillée par un mécanicien, à l'essoreuse, au séchoir à air chaud, à la machine à calandrer et à la repasseuse électrique – les autres, les rurales excursionnaient à travers la campagne viennoise.

Partout les cytises sont en fleurs et embaument l'air, les prairies sont diaprées de campanules et par de là les vallonnements de l'incomparable Forêt de Vienne apparaissent les lointains bleutés des collines. Peu, très peu d'arbres fruitiers dans cette campagne viennoise, mais le long de la route que suit l'autocar, quinze kilomètres durant des marronniers lui font double escorte. Les deux tiers des terres cultivables appartiennent encore à leurs anciens maîtres, l'autre tiers est aux paysans, mais les lourds impôts qui ont été prélevés sur la noblesse et la bourgeoisie par l'érection des 35 000 appartements susmentionnés et de 30 000 nouveaux logis qui d'ici un an seront habités ont fortement diminué la fortune des grands propriétaires fonciers d'antan.

«Regrettant l'ancien régime, plusieurs propriétaires terriens ont commencé par boudier dans leur coin», nous dit très simplement l'une de ces grandes dames rurales, «mais maintenant nous nous rallions à l'esprit nouveau et prenons notre part des responsabilités en continuant à vivre sur nos terres et à travailler avec nos gens.»

Le manoir ou le château ou simplement la maison seigneuriale forme toujours le centre d'une sorte de village où, sur une double rangée uniforme, très propres, les maisons s'alignent sans espace entre elles. A un seul étage, avec deux, quelquefois trois fenêtres de façade, presque pas de portes d'entrée sinon de loin en loin un grand vantail laissant entrevoir une cour intérieure, ces maisons donnent davantage l'im-

pression d'être des logis d'ouvriers plutôt que des maisons rurales. Pas de granges, ni de fumier, aucune étable non plus mais des fleurs sur presque toutes les fenêtres comme dans les jardinets, et de jolis rideaux aux fenêtres. Dans toute la région avoisinant Vienne la culture est industrialisée, organisée en vue du commerce et c'est par équipes, qui se relaient, que les gens vaquent aux travaux agricoles dans les espaces immenses qui séparent ces agglomérations rurales les unes des autres. Pour cette raison la contrée paraît peu peuplée, les femmes s'y rencontrent très simplement vêtues, un mouchoir blanc en pointe noué sous le menton.

Trois cultures principales se partagent le sol : la betterave à sucre, le maïs et les pommes de terre qui s'en iront alimenter le commerce. Les betteraves fourniront les sucres pilés autrichiens dits de Prague, tandis que le maïs sera acheminé par le Danube dans tous les pays limitrophes.

De loin en loin une immensité rose apparaît : c'est un champ de quelques hectares d'esparcette en fleurs, cette esparcette de Moravie si réputée dans le commerce.

Quant au bétail, le seul qu'en ces randonnées rapides les congressistes aient rencontré sont des troupeaux d'oies gardés par des fillettes en sabots. Cette fillette c'est la dindonnière dont on ne parle presque plus ailleurs, la dindonnière dont l'humble travail assure au possesseur du troupeau un revenu qui n'est point à dédaigner et qui se retrouve sous trois formes : la plume ou duvet, la chair très appréciée de l'oie jeune et sa graisse qui sert à la confection des pâtées de foie gras, si connus des fins gourmets et qui fait l'une des spécialités très recherchées de toute une partie de l'Autriche et de l'ancienne Croatie.

Cependant de magnifiques étendues de trèfle indiquent, ici ou là, la présence du bétail bovin, et la grande laiterie dont nous avons parlé précédemment est alimentée par les environs immédiats de la ville dans un rayon de quelques 20 km<sup>2</sup>. Il faut effectivement un troupeau énorme pour fournir en une seule année les 52 millions de litres qu'a traités cette laiterie en 1928 ; malheureusement le temps nous a manqué pour visiter l'une ou l'autre de ces étables de la Basse-Autriche.

Il eut fallu céder à l'ambiance du moment, à la griserie légère d'un temps idéal, à l'attrait d'une ville aussi séduisante qu'est Vienne et à l'exquise façon de recevoir des dames autrichiennes pour voir en détail toutes les créations ou les transformations qui se sont succédées en quelques années dans la capitale de l'Autriche. La plus grande réforme du gouvernement social-démocrate de la ville est certainement celle du logement ; mais elle s'imposait. D'immenses quartiers insalubres ont été rasés et des possibilités d'hygiène offertes au peuple ; les parcs publics se multiplient, le 100<sup>ème</sup> jardin d'enfants a été ouvert il y a quelques semaines, des bains publics créés dans plusieurs quartiers populaires, des crèches ouvertes un peu partout, ainsi que de nombreuses écoles pourvues du dernier confort et où peuvent être appliquées les méthodes psychologiques modernes d'éducation.

Au lendemain de la révolution et au premier souffle de liberté les hommes qui ar-

rivèrent au pouvoir, aidés de leurs collègues féminines, une trentaine de femmes font partie des autorités municipales et communales, s'occupèrent de ceux qui n'avaient jamais rien possédé. Aujourd'hui on édifie une cité-maison en vue de locataires du monde intellectuel ... et le reste suivra. Il n'est donc point étonnant que les Viennoises terriennes s'intéressent aux paysannes qu'elles coudoient tous les jours.

C'est dans les Associations de ménagères comme on appelle en Autriche les Cercles de fermières que se rencontrent sur un pied d'égalité complète, paysannes, fermières, maîtresses d'école, propriétaires, petites et grandes, de la région, et que se créent, par le moyen de ces mêmes associations rurales, d'un bout à l'autre de la terre habitable, des liens indissolubles parce que noués entre femmes qui apprennent à se connaître et qui cherchent à se comprendre.

Des rencontres comme celle de Vienne ont ainsi leur raison d'être, elles sont un élément de développement pour l'agriculture de chacun des pays qui y sont représentés, une prise de contact entre les peuples, une garantie de paix sociale parce que les femmes en général, les paysannes en particulier sont des ouvrières de paix.

### **Les Cercles de fermières en Belgique**

*L'Industrie Laitière Suisse, 12.9.1930*

Créées depuis une vingtaine d'années, ces Cercles comprennent 25 000 à 30 000 membres; on les rencontre particulièrement dans les Flandres où leur vitalité est admirable. Dans la partie française du pays, en Wallonie, on tente de les acclimater mais avec moins de succès. Placés en général sous la direction d'un ecclésiastique catholique, la discipline y est magnifique comme le sont aussi les résultats. Par le moyen d'un petit journal et par les conférences dont nous avons déjà parlé, des améliorations considérables ont été obtenus dans la culture du sol, spécialisée suivant la composition de celui-ci.

Il suffit de parcourir en chemin de fer quelques-unes des 9 provinces du pays pour s'en apercevoir. Les environs de Malines se sont ainsi spécialisés dans les cultures maraîchères: on y voit par champs entiers les choux rouges qui viennent approvisionner nos marchands de primeurs suisses, les poireaux, les tomates, les haricots, la chicorée à endives, les choux-fleurs dont un prêtre a essayé 4000 espèces pour n'en conseiller qu'une et qu'on charge par camions à destination de la mer. Dans toute cette partie du pays la culture des céréales est presque nulle tandis que ce sont des millions et des millions de « moyettes » – tant les champs se touchent à perte de vue – que l'on rencontre de Namur à Bruxelles. Les fermes, plutôt restreintes quant aux bâtiments ruraux, ne permettent pas d'y loger cette richesse qui est réunie en meules dans le voisinage des habitations. Trois, quatre, quelquefois 6 vaches paissent en liberté; elles broutent une herbe qui paraît assez peu savoureuse; le soir les paysannes viennent les traire et ce sont elles qui s'occupent de la fabrication du beurre, chaque ferme ayant sa laiterie.

Dans les Flandres occidentales, de Bruges à Ostende, l'aviculture a pris la priorité; des poules blanches priment partout; toutes les maisons ont leur basse-cour et la race est sélectionnée. Le maïs et le sarrasin ont remplacé les cultures herbagères; c'est dans cette région que l'on rencontre la superbe école d'aviculture de Wilworden, un modèle du genre qui oriente ses élèves sur l'exploitation rationnelle de cette branche secondaire si importante en agriculture. De l'école, l'aviculture a débordé dans la campagne et y est devenue une véritable industrie. Les environs de Gand se sont spécialisés dans l'horticulture et c'est un ravissement pour les yeux que de contempler des millions de bégonias en fleurs; trop vite disparaissent les corolles rouges ou jaunes, blanches ou cuivrées réunies en planches multicolores; c'est une véritable féerie qui attire à Gand en ce mois-ci une foule de touristes, tandis qu'Anvers cultive les glaïeuls et les dahlias.

Là encore ce ne sont pas des horticulteurs de profession qui s'occupent seuls d'une industrie lucrative, mais les agriculteurs aidés de leurs enfants.

Ailleurs encore, dans les environs de Charleroi et des verreries, l'œil étonné n'aperçoit que des serres des kilomètres durant, des serres, les unes à côté des autres, à perte de vue! Ce sont les forceries de raisin, cette invention de la Belgique, impropre à la culture de la vigne à cause de son climat humide et brumeux, et qui a réussi à produire sous verre des grappes splendides aux grains énormes ressemblant plus à des prunes qu'à des grains de raisin chez nous. Ce produit superbe, dont à plusieurs reprises on nous fit les honneurs, trouve un écoulement assuré en Angleterre. Le prix en était il y a quelques jours de 10 fr. le kg, soit fr. 1.45 en monnaie suisse.

Il faudrait parler encore des plantations de fraises qu'on rencontre dans une autre région, à terre plus sablonneuse, et des cultures de houblon qui occupent spécialement les jeunes filles; il faudrait citer enfin les grandes industries houillères, les fonderies et les verreries qui jettent dans la nuit leurs fulgurantes clartés pour avoir une vue d'ensemble sur ce petit pays si varié d'aspect ... et encore n'avons-nous rien dit des filatures et des dentellières qui sur le seuil de leurs portes exécutent les merveilleux points de Bruges ou d'Alençon.

Ce que nous tenons à relever dans l'activité admirable de ce peuple libre et vaillant c'est l'accord qui préside à tout cela. Il y a là une discipline que nous ne connaissons pas chez nous, discipline qui conduit à un résultat visible et qui en grande partie est imputable à la paysanne.

Les Cercles de fermières sont incontestablement une force pour la Belgique. Par des conseils judicieux et par l'organisation des cultures et de l'écoulement des denrées agricoles, ce petit pays est arrivé à une production intensifiée et à une aisance qui se respire de mille manières. Aucune maison délabrée, aucune misère apparente, partout de jolies habitations qui rient au soleil, partout du contentement.

C'était le cas tout au moins lors de la journée des Cercles de fermières, le 12 août, lorsqu'à l'exposition d'Anvers on voyait arriver au Palais des fêtes, par groupes de

30 à 40, tous les Cercles des environs. L'auditoire, ce jour-là, ressemble fort à celui de la journée des paysannes suisses à la Saffa ; il comptait au bas mot deux mille participantes qui applaudirent à tout rompre le défilé des neuf provinces, représentées par des jeunes filles en costume provincial, lesquelles chantèrent la beauté du travail à la campagne, et leur attachement à la terre natale.

Puissent nos associations féminines agricoles suisses, encore un peu hésitantes sur la marche à suivre, s'inspirer de l'exemple des fermières belges. Puissent-elles de plus en plus devenir conscientes de leur rôle, de leurs possibilités, de leur valeur pour la vie économique de notre petite patrie, conscientes aussi de leurs devoirs dans l'éducation de leurs enfants afin d'apporter dans l'accomplissement de leur tâche ce qu'elles ont de meilleur pour façonner une élite paysanne sur laquelle on puisse compter dans les années futures.

### **Au Congrès international de Prague**

*L'Industrie Laitière Suisse, 10.7.1931*

Depuis un certain nombre d'années l'interdépendance des peuples est devenue si caractéristique que tout se règle sur le plan international. Echanges commerciaux, tarifs douaniers, découvertes scientifiques, recherches intellectuelles, médecine, lumière, sport ou tir, toutes les manifestations de la science, de la pensée et du travail humain sont matières à Congrès dont chaque année l'on voit fleurir un nombre toujours plus grand.

L'agriculture n'aurait pu rester en arrière et c'est depuis l'exposition de Paris en 1889 que tous les deux ans elle convoque ses représentants sur tel ou tel point du globe pour discuter, quelques jours durant, l'un ou l'autre des problèmes vitaux qui la caractérisent. C'est cette rencontre bisannuelle qu'on appelle communément l'internationale verte et c'est Prague qui cette année recevait les délégués officiels au XV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture.

Visiter la Bohême dont le nom seul évoque la personnalité et le souvenir de Jean Huss, parcourir Prague, la vieille cité au lourd passé historique, aujourd'hui immense capitale du jeune Etat tchécoslovaque, pressentir en un rapide coup d'œil les profondes transformations qui se sont opérées dans l'espace de quelques années parmi les populations rurales de cette partie de l'Europe centrale, il n'en fallait pas davantage pour ne pas hésiter à devenir membre du dit Congrès par simple inscription individuelle.

C'était plus indiqué encore que pour la seconde fois le Congrès international d'agriculture avait une section féminine. – Comment ! des femmes dans un Congrès d'agriculture ... mais que pouvaient-elles bien y faire et de quoi pouvaient-elles donc parler ! Ceux et celles, plus nombreux qu'on ne pense, qui en sont encore à parler de la sorte parmi nous, ignorent que presque tous les grands pays d'Europe possèdent depuis plus de trente ans de vastes organisations agricoles féminines qui tra-



vailent au développement de la classe paysanne avec un dévouement digne de tous éloges.

Créées le plus souvent par de grands propriétaires terriens ou par leurs épouses sur leurs vastes domaines, ces associations féminines rurales, en élargissant l'horizon intellectuel et moral de leurs membres, ont contribué aussi dans une large mesure à l'amélioration de l'agriculture elle-même.

Par le moyen de cours, de conférences, de concours de tous genres, l'éducation professionnelle de la fermière a été entreprise, des écoles ménagères fixes ou itinérantes ont été fondées un peu partout, des crèches, des bibliothèques et des services médicaux ont été ouverts et mis à la portée des paysannes les plus éloignées des centres, des « Semaines rurales » ont été organisées.

Ce mouvement en se développant ne tarda pas à attirer l'attention des organisations agricoles masculines et des pouvoirs publics qui, les uns et les autres, subventionnèrent les associations féminines. La puissante société des agriculteurs de France qui groupe les syndicats de presque toutes les régions de cet immense pays alla même dans une séance mémorable jusqu'à solliciter l'entrée dans son sein des organisations féminines rurales, fortes de plusieurs milliers de membres, et c'est comme déléguée de cette section féminine française que Mme la comtesse de Kéranflech représenta au Congrès de Bucarest (1929) la grande Société des Agriculteurs de France.

Les représentantes des Cercles de fermières de la Belgique, de la Pologne, de la Hollande, de l'Autriche, de la Prusse orientale et occidentale assistèrent aussi au Congrès de Bucarest qui élaborait le programme du Congrès de Prague, lequel vient d'avoir lieu avec les trois sujets suivants à l'ordre du jour de sa section féminine :

- a) La mission de la femme dans la lutte contre l'exode rural.
- b) Rationalisation de l'économie domestique rurale.
- c) Alimentation rationnelle de la famille à l'aide des produits du domaine même.

Sujets bien féminins comme on le voit et dont la femme a toute compétence pour parler, sujets de la plus haute importance si l'on considère la nécessité économique où se trouve chaque pays de conserver une classe paysanne forte et prospère. Afin de faire profiter les paysannes suisses des entretiens que susciterent à Prague ces trois thèmes nous nous proposons de les reprendre ici les uns après les autres.

Une trentaine de nations étaient représentées au Congrès de Prague par environ 300 délégués, les délégués gouvernementaux d'une part soit les ministres de l'agriculture ; les délégués des associations rurales d'autre part, avec une forte proportion de membres individuels, agriculteurs à la fière mine, propriétaires fonciers de grande envergure, producteurs de blés, maïs, betteraves à sucre, houblon et pommes de terre, grands pourvoyeurs de l'industrie et du commerce de l'Europe centrale.

Le Congrès lui-même était présidé par M. le marquis de Vogüé de la Commission internationale d'agriculture ; l'Institut international de Rome et le Bureau international du travail (le BIT) avaient envoyé aussi leurs représentants.

La section féminine comptait des représentantes de l'Angleterre, de la Belgique, de la France, des Pays-Bas, de l'Italie, de la Roumanie, de la Hongrie, de la Yougoslavie, de la Pologne, de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la Suisse et de la Tchécoslovaquie.

Elle était présidée par Mme l'ingénieur Dr. Trumlirova des environs de Prague, charmante jeune femme qui dirigea les débats avec une maîtrise remarquable et une compétence à s'exprimer en français qui lui valurent l'admiration et la reconnaissance de tous les membres de sa section.

### **La section féminine au XV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture**

*L'Industrie Laitière Suisse, 17.7.1931*

Connus depuis deux ans les sujets qui devaient paraître à l'ordre du jour du Congrès de Prague avaient été confiés à l'étude de personnes compétentes dont les rapports servaient de base aux discussions.

Celles-ci furent toujours courtoises à la section féminine quoique des avis fort divers furent à plusieurs reprises exprimés, surtout lorsque vint la question de la rationalisation du travail de la paysanne.

«Ce qui est possible, et même nécessaire, dans l'industrie, disaient les unes, est inapplicable en agriculture.» Celle-ci qui est une science vivante, à la fois formatrice et créatrice, est influencée par trop de contingences extérieures, telles que le soleil ou la pluie pour qu'il soit possible d'en méconnaître les lois dans l'organisation du travail journalier. Chacune des journées de la paysanne est en somme un labeur, une lutte, une conquête à gagner, un corps à corps avec la nature souvent ingrate et rebelle, parfois aussi magnifiquement prodigue.

Mais dans cette vie qui en apparence n'est gouvernée que par le caprice des éléments, nombre de besognes secondaires ont déjà été rationalisées sans que l'agriculteur, que ce mot nouveau effraie, s'en soit même aperçu quand il en a appliqué les méthodes à son propre travail. C'est ainsi que l'agriculture a été rationalisée par le travail des faucheuses et des moissonneuses dont tous les paysans avisés tirent aujourd'hui un parti avantageux; que les races de bétail ont doublé de poids grâce à la sélection des procédés d'alimentation; que la teneur en beurre des laits a augmenté par un contrôle serré de l'ascendance; que la culture maraîchère bien conduite a fait doubler et quintupler le revenu de certains terrains grâce à des méthodes perfectionnées, ce qui revient à dire que le même principe est applicable au travail de la femme dans son foyer, au jardin ou à la basse-cour qui forment son domaine incontesté, celui dont le travail lui est en grande partie confié.

Tout travail humain doit être en fait rationnellement organisé. Celui de la paysanne, si lourd et si épuisant, doit donc aussi s'orienter dans cette voie afin d'alléger le fardeau de la femme rurale. C'est peut-être le moyen le plus sûr de garder à la terre les forces féminines jeunes qui tendent à lui échapper.

Faire de la femme rurale une professionnelle spécialisée, la débarrasser des travaux trop durs non pas pour favoriser la paresse où le moindre effort mais pour lui permettre d'obtenir du même travail un rendement meilleur, perfectionner, moderniser les instruments dont elle se sert en cuisine, au lessivier ou pour le nettoyage des appartements, voilà une rationalisation qui ne peut effrayer personne et dont les résultats peuvent être merveilleux. Vous voulez quelques exemples pratiques, chères amies de la campagne, alors mettez de côté votre antique planche à hacher et demandez à vos enfants pour vos étrennes la petite machine à hacher qui la remplacera si bien pour la préparation de la viande et des épinards. Posez des linoléums sur vos planchers de bois blancs dont l'entretien est si pénible, la chambre de ménage y gagnera en confort et en hygiène, vous-même en économie de temps et de labeur ; faites-vous encore la lessive aux cendres, dans le grand cuvier de bois, trois jours durant et deux fois seulement l'an ? Alors transformez cette habitude séculaire, les circonstances vous y poussent du reste d'elles-mêmes : cherté du bois, manque de lessiveuses à la journée et procurez-vous un appareil moderne qui pratique l'arrosage automatique du linge : celui-ci y gagnera en blancheur, vous en économie de bois de chauffage et d'efforts musculaires.

Les lessives ainsi pratiquées chaque mois seront plus faciles et infiniment moins coûteuses que celles de nos grand'mères, sans compter que nos ménages modernes, même à la campagne, n'ont plus leurs inépuisables réserves de linge à disposition.

Les locaux dont vous disposez ne se prêtent pas, dites-vous, à des transformations semblables, la maison est vieille, peu commode, mal comprise, intransformable. Le croyez-vous vraiment, chères amies ? Alors, tandis que la partie essentiellement rurale de cette même habitation a subi d'importants changements au cours de ces dernières années, que le bétail est mieux logé parce que l'écurie a été rélargie, mieux éclairée et ventilée, la grange pourvue de crèches mobiles, d'un monte-charge ou d'un pont supérieur qui facilite la rentrée des récoltes, vous continueriez, vous, à exercer votre métier dans des conditions de travail défectueuses ... parce que cela a toujours été ainsi !

Allons, chères amies, un peu de logique et, par la persuasion, tout doucement vous amènerez votre mari à comprendre qu'un changement s'impose ou que dans le plan d'un projet de construction il faut aussi penser à la cuisine, à son éclairage et à son carrelage, veiller à ce que le potager, l'évier, les armoires, la table puissent être placés de manière à vous éviter de nombreux pas.

L'installation d'une chambre de bain simple rentre aussi dans la rationalisation d'un ménage paysan, ce n'est point du luxe comme d'aucuns le pensent encore, non plus que la présence à la ferme d'un aspirateur à poussière y soit plus déplacée que celle de la scie circulaire qu'actionne la même électricité.

Il faut que la femme soit heureuse à la campagne et dans l'accomplissement de sa tâche journalière ; la simplification de son travail doit donc être recherchée par tous



Augusta Gillibert-Randin dans les années 1930.

les moyens pour lui éviter des allées et venues inutiles, des incertitudes, des recherches énervantes ou la précipitation et ses conséquences, en un mot une perte de temps considérable, préjudicieuse à toute l'exploitation.

### **Croquis de voyage, I**

*Le Foyer et les Champs, 10.7.1931*

Aimez-vous les grandes randonnées, amies lectrices, les longs parcours en chemin de fer, alors que, confortablement installées dans un wagon tranquille, vous pouvez voir défiler, à travers la large glace que personne ne vous dispute, des paysages nouveaux, des contrées à vous hier inconnues, hormis le nom, et qui vous semblent néanmoins amies parce qu'elles vous apportent des aperçus sur une vie qui a quelque analogie avec la vôtre? Alors, si tel est le cas, suivez-moi et, dans l'express qui nous emporte vers la capitale de la République tchécoslovaque, nous passerons des heures intéressantes en traversant le Grand-Duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière.

Comme vous le comprenez déjà, nous prenons le chemin de l'école, soit celui qui nous paraît être le plus long, mais ce choix nous est imposé par l'horaire établi et parce qu'il nous procure l'inestimable avantage de n'avoir pas à changer de wagon en cours de route. Une fois par jour dans les deux sens, en effet, une voiture directe fait le trajet de Bâle à Prague sans changement.

Nous voilà donc installés pour un voyage de vingt-quatre heures; mais la nuit est venue et il n'y a rien à voir quand le convoi traverse le Rhin, après c'est la douane, la formalité du passeport, qui nous dit que la frontière est franchie; faites donc taire votre impatience et appliquez-vous à dormir ... Les heures filent. De temps en temps le train stoppe, siffle longuement dans la nuit, puis des aiguilles sont franchies, une gare illuminée mais déserte apparaît et la course effrénée reprend; que de tours de roues! Au matin, une large plaine se déroule; voici Stuttgart et les jardins royaux, la vallée du Neckar. Les villages s'éveillent, d'innombrables vergers, admirablement entretenus, passent rapidement, tout est verdoyant et les fenaisons égrènent un peu partout la fantaisie de leurs chevalets où sèche le foin. Dans les petits jardins de campagne, les carreaux s'alignent comme chez nous, interrompus de temps en temps par une touffe de pivoines, des laitues, des salades, des oignons; c'est tout ce qu'il nous est possible d'apercevoir furtivement. Dans les champs labourés on plante la betterave; ce sont les femmes qui font ce travail; un petit carré de choux se remarque ici ou là.

Voici Nuremberg, la ville célèbre par ses jouets et par sa cathédrale, d'immenses cheminées d'usine dénotent une ville industrielle et très commerçante; c'est aussi ce que nous révèle la campagne environnante, très différente de ce que nous avons vu dans le Wurtemberg. Les petites propriétés semblent ne plus exister, tandis que la culture s'industrialise, elle aussi: du blé, du maïs, des houblonnières en grand nombre, très caractéristiques avec leurs longues perches effilées – semblables, mais

plus grandes encore, à nos «berclures» de haricots – plantées symétriquement et à chacune desquelles grimpe et s'enroule la plante qui sert à fabriquer la bière.

Dans les houblonnières, l'écartement des lignes est assez grand pour qu'un cheval puisse y passer en y traînant la houe; entre les lignes de houblons, pendant que les plantes sont encore jeunes, des légumes foliacés sont intercalés. Mais il a beaucoup plu en Bavière, cela se voit aisément, le sol est détrempé, les chemins ravinés, il y a peu de travailleurs dans la campagne.

Peu de maisons essentiellement rurales aussi, le bétail ne paraît pas être nombreux, deux vaches, quelquefois trois, sont parquées dans un enclos ici ou là.

Par contre, les brasseries, les fabriques de porcelaine, celles de ciment ou de chaux se multiplient avec, autour d'elles, de nombreuses maisons ouvrières, à l'architecture citadine. Les maisons rurales se reconnaissent au développement considérable de leur toit aux deux pans fortement inclinés, sur lesquels s'ouvrent des tabatières pour l'aération et le séchage du houblon. Les routes sont bordées d'acacias en fleurs, cet arbre semble pousser n'importe où et, plus qu'aucun autre, être un produit spécial du sol de toute l'Europe centrale, où on le rencontre partout: dans les forêts, dans les taillis, au bord des étangs, dans les fossés, comme dans les jardins publics et privés. Ses grappes odoriférantes y sont d'une opulence rare et la gracilité de son feuillage, qui se marie à celui du bouleau, aussi très répandu, donne une note très caractéristique aux forêts dans lesquelles ces deux essences dominent.

## **Croquis de voyage, II**

*Le Foyer et les Champs, 24. 7. 1931*

Mais le train file, tandis que nous faisons ces différentes remarques. La contrée devient montagnaise, les forêts de sapins abondent, splendidement entretenues; c'est presque une culture; nous traversons l'Erzgebirge par de nombreux tunnels; entre les forêts, ou, pour mieux dire, au milieu d'elles, des landes fleuries de genêts et, tout à côté, des prairies diaprées, des champs cultivés qui s'avancent jusqu'à toucher la gare, devant laquelle passe l'express sans s'arrêter, mais où s'amoncellent les bois coupés, les billes pelées qui, par trains entiers, seront emmenés pour le commerce.

La roche est aussi exploitée et revêt les couleurs les plus diverses; les tons y varient du jaune clair à l'ocre foncé et au rouge de la terre de Sienne, en passant par tous les gris qui se puissent concevoir. Dans cette partie du pays, les eaux revêtent les mêmes teintes que la roche; nous y avons rencontré des ruisseaux jaunes, rouges ou cristallins, de même que la roche se trouve formée soit de gneiss – les cristaux de Bohême n'ont plus à gagner leur réputation – soit de calcaire, soit de basalte.

Les ressources naturelles de l'ancien royaume de Bohême sont, on le voit, extrêmement variées; cependant la population y paraît vivre misérablement. Toujours davantage le bétail paraît être absent de cette région, où l'on ne voit plus que de loin en loin un petit troupeau d'oies ou de canards, emmenés en pâture par une femme à

la tête recouverte d'un mouchoir noué en pointe. Elle gratte un coin de terre ou coupe à la faucille une herbe courte et rare qu'elle presse dans la hotte dont elle vient de se décharger. Et, cependant, tout à côté, voici d'innombrables champs de betteraves sucrières. C'est incontestablement là l'une de ces grandes propriétés seigneuriales, dont l'étendue atteignait plusieurs milliers d'hectares avant la guerre, mais qui tendent à disparaître, grâce à la politique agraire adoptée par la jeune République tchécoslovaque.

### **Croquis de voyage. La réforme agraire en Tchécoslovaquie**

*Le Petit Sillon Romand, 24.7.1931*

D'une brochure que nous avons sous les yeux et qui n'est autre que le texte d'une conférence que M. le professeur V., de l'Université de Prague, a prononcée à Paris, au mois de mai dernier, il ressort que cette importante transformation s'est opérée en république tchécoslovaque dans les conditions les plus heureuses pour le peuple et sans effusion de sang.

La terre a été rendue à celui qui la cultive. C'est-à-dire que la possibilité d'acheter des terres à des conditions avantageuses a été offerte aux paysans, qui, fort souvent ne possédaient que quelques mètres carrés dont à grand peine ils tiraient la nourriture de leur famille. Le morcellement de la grande propriété a ainsi permis la création de petites et de moyennes exploitations rurales, sans que l'expropriation ait causé du préjudice aux ci-devant seigneurs du sol. Cette transformation heureuse a, au contraire, permis une meilleure répartition de la main d'œuvre et mis fin à une exploitation systématique du travailleur agricole par les courtiers chargés de procurer à ces grands propriétaires en temps voulu – moissons, arrachage de la betterave à sucre, récolte du houblon – les bras nécessaires pour l'accomplissement de ces divers travaux.

Qu'on se représente, en effet, un domaine de 8000 hectares – le cinquième de la superficie du canton de Vaud – sur lequel n'habitaient que le riche propriétaire, son intendant et une dizaine de travailleurs réguliers. Vienne le temps de récolter le blé, l'ordre était lancé au courtier d'expédier la main-d'œuvre nécessaire, et l'on voyait arriver, venant de Pologne ou de Russie, des bandes de travailleurs, hommes et femmes, sur chacun desquels le courtier prélevait, à sa fantaisie, trente, quarante ou cinquante centimes de gains journaliers, de manière à se faire, en quelques années une fortune énorme.

Qu'un tel abus ait pris fin, l'on ne peut que s'en réjouir et féliciter grandement les hommes énergiques qui ont osé proposer et accomplir une telle réforme, d'autant que plusieurs d'entre eux, ce faisant, payaient de leurs biens personnels, donnant ainsi l'exemple de la soumission joyeuse aux décisions prises pour le bien du pays. C'est en particulier le cas du président Mazarick, qui, à lui seul, possédait, dit-on, un territoire équivalant à celui de trois de nos grands villages vaudois. Tel autre proprié-

taire foncier dont les terres mesuraient 8000 ha., n'en possède plus aujourd'hui que 1000, mais tous ces terrains ont été payés aux anciens propriétaires à un prix convenable, fixé d'avance par le nouveau gouvernement et consenti par ceux-là.

Toute médaille a cependant son revers et, en ces temps de crise agricole mondiale, certains de ces nouveaux propriétaires tchèques ont assez à faire pour maintenir leur balance financière; beaucoup d'entre eux ne possèdent pas non plus assez de numéraire pour se fournir en bétail, engrais, semences ou machines agricoles et doivent laisser en friche une partie de leur domaine, mais ces superficies diminuent d'année en année et il est à prévoir que cette époque de transition sera de courte durée.

Il n'en reste pas moins que le vrai paysan tchèque – non pas l'ancien intendant aujourd'hui devenu propriétaire – se voue, en hiver, à de petites industries domestiques pour augmenter ses ressources, surtout dans les montagnes de la Moravie et dans la région sud carpatique et slovène.

L'art natif des habitants se révèle alors tout entier dans leurs productions: objets de cuir souple, pantoufles, sandales décorés avec goût, cristaux taillés que les femmes revêtent de mille teintes, ouvrages de bois sculpté, ciselé, tourné, batiks et broderies merveilleuses qui se retrouvent dans la bigarrure des costumes, qui sont très riches en cette région.

Les femmes et les jeunes filles parent leurs vêtements de ces broderies délicates, en créant des œuvres d'art remarquables au point de vue de la composition, de la technique et de la couleur. Les femmes slovaques se caractérisent par leur sens de l'ornement décoré. Le tissage des étoffes et celui des tapis occupe aussi bon nombre de bras, le fini de ces articles ne laisse non plus rien à désirer. Tous ces objets sont mis en vente et trouvent place chaque année au grand marché-exposition agricole de Prague, sorte de comptoir où se traitent des marchés importants.

### **Le mouvement coopératif en Tchécoslovaquie**

*Le Petit Sillon Romand, 7. 8. 1931*

L'une des particularités de ce pays, neuf à tant d'égards quoiqu'issu d'une civilisation plusieurs fois séculaire, c'est la rapidité avec laquelle il a compris la nécessité du groupement coopératif. Les progrès dans cette organisation de son activité agricole, tiennent du prodige, ils se font à pas de géants.

Maisons coopératives, laiteries coopératives, charcuteries coopératives, entrepôts agricoles coopératifs, distilleries coopératives, fromageries, féculeries, confitureries et conserves de fruits, il y en a de tous genres et pour tous les besoins. Là, la centrale coopérative s'adjoindra un four à chaux, un moulin et une boulangerie; ailleurs, elle aura de vastes hangars pour l'entrepôt des produits agricoles. C'est grâce à cette disposition que les nouvelles constructions agricoles comprennent fort peu de bâtiments ruraux; la plupart des fermes et des villages ne se composent que de logements et de quelques abris rustiques pour le bétail.



Point de vastes granges, comme chez nous, sous lesquels reposent de grands capitaux improductifs.

L'enseignement professionnel agricole est en honneur en Tchécoslovaquie : écoles d'agriculture primaires et secondaires, écoles ménagères, stations de recherches agronomiques, fermes d'amélioration des pommes de terre, écoles de sylviculture, sont fréquentées par de nombreux élèves. La plupart des professeurs qui y enseignent ont passé à Brougg. – Afin d'améliorer dans la mesure du possible l'alimentation plutôt rudimentaire de la population paysanne, l'on a poussé ces dernières années, à la culture maraîchère, qui prend peu à peu une certaine extension. Mais les débouchés restent à créer, car c'est difficilement que des habitudes ancestrales sont abandonnées, et le paysan tchèque qui cultive aujourd'hui des légumes ne sait pas encore comment on les mange.

C'est pour parer à cette lacune qu'un système d'écoles ménagères ambulantes a été créé ; avec un matériel facilement transportable, quoique complet, deux maîtresses ménagères s'installent pour deux ou trois semaines dans une localité pour y instruire théoriquement et pratiquement les mères de famille aussi bien que les jeunes filles. Ces cours sont extrêmement appréciés par toute la population et contribuent à apporter au peuple plus d'hygiène alimentaire en même temps que des connaissances pratiques sur l'importance d'une alimentation rationnelle. C'est ainsi que nous avons vu, dans l'exposition agricole ci-dessus mentionnée, de nombreux paysans et paysannes s'arrêter longuement devant les tableaux dressés par la Croix-Rouge tchécoslovaque et montrant comment peut être combattue, par la seule alimentation, la terrible maladie appelée « pelfagre » qui décline les populations paysannes de l'Europe centrale.

Tableaux suggestifs insistant sur la nécessité de faire entrer les légumes, porteurs de vitamines, dans toute alimentation bien comprise.

Ailleurs l'on a créé des cultures de fruits et le moment viendra sûrement où les misérables pruniers secs, qui sont les seuls arbres fruitiers que nous avons vus dans les campagnes de la Bohême et dont les fruits servent à faire une mauvaise eau-de-vie, seront partout remplacés par de beaux vergers qui donneront un tout autre aspect au paysage.

On le voit, le développement de la paysanne est un point important du programme gouvernemental tchécoslovaque ; comme beaucoup d'autres, il a compris que de cette femme dépend non seulement la santé du peuple, mais un progrès agricole incontestable. Au reste, cette femme demande à être préparée à la tâche, elle sent peser sur elle de grandes responsabilités et elle tient à s'en montrer digne. Appelée à contribuer également à la direction politique du pays et à siéger dans ses conseils communaux et nationaux, à côté du sexe fort (il y a douze femmes députés en Tchécoslovaquie), la femme tchécoslovaque a accepté, avec simplicité et naturel, des fonctions auxquelles les siècles passés ne l'avaient point formée, elle y apporte sa

conscience dans les détails, son jugement personnel, son souci de la mesure et un ardent attachement à la terre natale, qualités dignes de tous éloges et garanties de paix sociale.

### **Les Cercles de fermières en Belgique**

*Le Sillon Romand, 6. I. 1933*

Dans la salle de marbre d'un des nombreux palais que compte la ville de Bruxelles, une nombreuse assistance est réunie ; c'est le 22 décembre 1932.

Les ministres de l'agriculture, de l'hygiène et de l'instruction publique sont présents, en même temps que de nombreux délégués et déléguées étrangers, venus de France, de Hollande et d'ailleurs. Tout a un air de fête et la joie rayonne sur les visages, tandis que s'égrènent les discours et que se lisent des télégrammes. De partout, les regards convergent vers un même point : qui donc fête-t-on et qui est l'héroïne de la journée et de ces manifestations officielles ?

C'est une femme, dont l'apparence modeste ne rappelle en rien le titre de baronne qu'elle porte, c'est la fondatrice des Cercles de fermières de Belgique et la présidente de la Commission internationale des Cercles de fermières, à qui l'on doit l'organisation de plusieurs rencontres internationales, à Gand, à Paris, à Varsovie, à Rome, comme au Congrès d'Anvers en 1930, c'est Mme la baronne de Crombrughe de Réquendaele.

Il y a vingt-cinq ans qu'elle fondait les premiers Cercles de fermières en Belgique. Aujourd'hui ce pays, qui comprend 2500 communes rurales, compte environ 1200 Cercles de fermières, c'est-à-dire un cercle pour deux communes.

C'est à ces cercles que l'on doit le développement considérable de l'enseignement ménager, la création des cours ménagers itinérants et l'organisation systématique de la culture maraîchère, qui placent ce petit pays à l'avant-garde de beaucoup d'autres quant aux progrès réalisés en agriculture ces dernières années.

L'une des premières dans le monde, Mme de Crombrughe avait compris ce que l'on pouvait attendre de la paysanne mieux préparée à sa tâche et enrôlée dans une organisation professionnelle. Elle se mit donc à l'œuvre et peu à peu vit prospérer son initiative, aidée puissamment dans ses efforts par le ministre de l'agriculture et par les représentants du clergé catholique.

Aujourd'hui, les Cercles de fermières sont des organismes extrêmement vivants, dont aucune paysanne ne se tient à l'écart ; ils sont devenus le centre de la vie rurale et savent mettre en activité toutes les bonnes volontés.

Deux journaux leur servent de lien, l'un paraît en français, l'autre en langue flamande. Des conférences nombreuses et sur toutes espèces de sujets, des cours, des concours, des expositions, des semaines rurales et des cours par correspondance sont tour à tour employés comme moyen d'action, tandis que des inspectrices, subventionnées par le gouvernement, les visitent à tour de rôle.

C'est en tant que pionnière que l'on fêtait, il y a peu de jours, Mme de Crombrugge de Réquendaele et c'est en toute sincérité que notre petite Suisse a joint ses félicitations et ses vœux à ceux très nombreux et très mérités que recevait la jubilaire.

### **L'action des ménagères rurales italiennes**

*Le Sillon Romand, 3. 3. 1933*

Sous ce titre, nous recevons de Rome en date du 12 février 1932, le premier numéro du « Bulletin mensuel de la Fédération nationale italienne des ménagères rurales », supplément au « Travail agricole italien ».

Ce premier numéro contient un nombre imposant d'articles signés des noms les plus connus parmi les femmes de cœur qui se sont donné pour tâche, en Italie comme ailleurs dans tous les pays d'Europe, de développer les femmes de la campagne.

Un extrait des statuts de la Fédération nationale italienne des ménagères rurales, qui organisait, à Milan, en novembre dernier, le II<sup>ème</sup> Concours de la Vaillante fermière, informe aussi le lecteur de l'orientation qui sera donnée à cette nouvelle publication : la paysanne, élément de progrès agricole trop longtemps méconnu, doit être sans retard développée au point de vue professionnel, intellectuel, moral et social.

### **Le Congrès de Stockholm**

*Le Sillon Romand, 2. 6. 1933*

Ce congrès auquel prendront part les délégués des organisations féminines rurales du monde entier se réunira du 26 au 30 juin prochains.

Il s'occupera de toutes les questions intéressant « La Femme rurale, aujourd'hui et demain ». Les sujets qui y seront discutés traiteront de la production, de la distribution et de la vente, des améliorations apportées au travail féminin en certains pays et des possibilités futures. On y étudiera également la bonne tenue de la maison et enfin « l'art de vivre », en recherchant ce qui, dans la vie rurale, peut inspirer à la jeune génération un idéal plus élevé et entraver l'exode de ces dernières années vers les villes.

Cette simple énumération suffit à faire comprendre que, dans le monde rural, les mêmes difficultés et les mêmes préoccupations se rencontrent partout.

Il est toutefois bien regrettable que l'éloignement de Stockholm et la pauvreté des caisses féminines rurales suisses empêchent notre petit pays de participer à cette rencontre internationale et d'en connaître les conclusions.

### **L'Association féminine agricole française**

*Le Sillon Romand, 4. 8. 1933*

L'Union des Syndicats agricoles de France vient de fonder un Syndicat féminin en vue de protéger la profession ménagère agricole.

Peuvent en faire partie, dès seize ans, toutes les femmes s'occupant d'agriculture, qu'elles soient propriétaires, chefs d'exploitations, ou qu'elles y prennent part en col-

laboration avec les membres de leur famille; les femmes exerçant une profession connexe à l'agriculture: jardinage, apiculture, aviculture.

A ce nouveau syndicat féminin est joint un service d'entr'aide qui a pour but de procurer à ses membres des avantages matériels tels que:

- 1° Remise de 5 à 10 %, dans certains magasins sur les marchandises suivantes: tissus, vêtements, chaussures, maroquinerie, bijouterie, mercerie, fourrure, pharmacie, bicyclettes, machines à coudre, phonographes, articles de ménage.
- 2° Des achats à des prix très avantageux, directement aux fabricants, de linge pour fil, laine à tricoter, bas d'usage, gants, savon, huile, boîtes à pharmacie, conserves, confitures, papier à beurre, graines de fleurs et de légumes, plants, arbustes, œufs à couver, poussins, etc.
- 3° Renseignements sur questions diverses touchant la famille agricole: allocations, hôpitaux, dispensaires, etc.
- 4° Service de placement par annonces à prix réduits.

Ce syndicat féminin, qui a pris naissance en juin, consacre une longue série d'efforts, accomplis depuis plusieurs années, avec une persévérance admirable, par Mme la comtesse de Kéranflech-Kernezne, en vue de donner à la paysanne sa place dans la profession agricole organisée.

Créatrice, en Bretagne, des Associations féminines rurales, Mme de Keranflech n'a cessé de vouer aux paysannes un intérêt éclairé; par des cours et des conférences, elle les a développées sans cesse pour qu'elles soient mieux à même de remplir leur tâche, ayant compris la première que la femme, associée chaque jour davantage à la vie économique et sociale, devrait un jour suivre l'exemple de l'agriculteur qui, devant les difficultés croissantes auxquelles il doit faire face, et la complexité des problèmes qui s'imposent à lui, éprouve le besoin de s'unir.

Outre les avantages matériels incontestables que le nouveau syndicat offre à ses membres, il sera également, nous n'en doutons pas, un moyen de formation et de progrès, en faisant naître chez celles qui en feront partie un «esprit de corps», jusqu'ici presque étranger à la plupart des femmes de la campagne.

En souhaitant plein succès au nouvel organisme, nous félicitons grandement les agriculteurs français pour le couronnement qu'ils viennent d'apporter à leur œuvre familiale et syndicale, étant persuadée qu'en retour de leur geste de fraternité professionnelle, les paysannes de France sauront leur garantir une collaboration toujours plus éclairée, étroite et joyeuse, dans les tâches nouvelles qu'il leur sera donné d'accomplir en commun pour la prospérité nationale.

### **Le Congrès de Stockholm**

*Le Sillon Romand*, 4. 8. 1933

L'une des caractéristiques du XX<sup>ème</sup> siècle, c'est d'avoir reporté sur le plan international toutes les questions qui, au cours des âges, ont intéressé les peuples et les in-

dividus, lesquels, rapprochés par le mouvement des idées, ont compris que leur solution définitive ne pouvait être recherchée qu'en commun. C'est en vertu de ces constatations-là que les congrès ne se comptent plus à la surface du globe, et qu'ils sont aussi variés que les problèmes mis à leur ordre du jour.

Questions économiques ou religieuses, paix du monde, désarmement, congrès de médecine ou d'agriculture, de la lumière, de radiophonie, d'enseignement ménager, d'esperanto, des forces morales du monde ou tout simplement du «rat» – lequel s'est réuni à Anvers et se motivait ensuite des dégâts causés dans les ports de mer par la dent de ces rongeurs – ces rencontres internationales, dont beaucoup médisent en n'y voyant qu'une occasion de dépenses, sont, au contraire, un puissant moyen de rapprochement et de compréhension entre les peuples.

Et voilà que les paysannes s'en mêlent. Leur premier congrès, tenu à Londres en 1929, leur avait fait comprendre pour la première fois qu'elles n'étaient point des éléments isolés dans un monde plus ou moins bien disposé à leur égard, mais qu'elles représentaient une force qui gagnerait à être organisée.

Le congrès de Vienne, en 1930, constata qu'il existait de nombreuses associations féminines rurales qui, dans des pays extrêmement divers, travaillaient à peu de chose près sur le même plan, avec les mêmes idées, les mêmes méthodes, et faisant souvent face aux mêmes difficultés. Il prépara un plan de travail dont le but était de rapprocher ces diverses associations et de trouver pour elles des modes d'entraide et d'encouragement mutuel.

Le congrès de Stockholm avait à juger l'œuvre accomplie, puis à la consolider de façon à étendre son action aux femmes rurales du monde entier.

Réuni dans la capitale de la Suède du 26 au 30 juin inclusivement, ce troisième congrès eut pleine réussite: outre les différents rapports présentés par chaque pays affilié à l'organisation, il avait à s'occuper de «La femme rurale, aujourd'hui et demain», de la production et de la vente des produits agricoles, de la bonne tenue de la maison, de l'art de vivre en recherchant ce qui, dans la vie rurale, peut inspirer à la jeune génération un idéal plus élevé et contribuer à enrayer l'exode de ces dernières années vers les villes.

Des statuts définitifs furent ensuite discutés, puis adoptés, d'après deux projets préalablement soumis à l'étude des associations, et le titre suivant admis en trois langues pour désigner le nouvel organisme: Association Country Women's World ou Welt Landfrauenbund ou Union mondiale des femmes rurales.

*La figure du congrès:* A l'appel des femmes scandinaves, une centaine de déléguées se rencontraient à Stockholm, venant du Canada, de l'Australie et de l'Afrique du Nord, de la Nouvelle-Zélande et des Indes, d'Allemagne et d'Angleterre, de Ceylan, d'Ecosse et d'Irlande. La Tchécoslovaquie et la Suisse n'étaient représentées chacune que par une déléguée, tandis que tous les pays du Nord: Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Esthonie, Lithuanie et Laponie, avaient envoyé d'importants

contingents de femmes s'intéressant aux questions agricoles, soit directement en tant que propriétaires, soit indirectement comme présidentes d'associations de ménagères rurales, ou institutrices et femmes de pasteurs s'employant à développer l'enseignement professionnel agricole en restaurant les métiers à domicile.

Et, pendant cinq jours, ce fut une mise en commun d'expériences nombreuses, sur un pied d'égalité parfaite, entre femmes qui ne se connaissaient pas auparavant, mais qui, toutes, ont compris l'intérêt vital qu'ont leurs peuples respectifs à développer la classe féminine rurale.

Des rapports présentés, il ressort que le travail des associations est extrêmement varié, passant des simples cours de cuisine et de tenue de la maison aux questions d'éducation et d'utilité publique dans les affaires locales.

Ici, des milliers d'arbres ont été plantés sous l'initiative des associations; là, des centrales de vente ont été créées pour l'écoulement des fruits et légumes; ailleurs, des pensions de famille ont été ouvertes pour les écoliers venant de la campagne, ainsi que des maisons de repos au bord de la mer, pour les ménagères fatiguées ou anémiées.

Ailleurs encore, des marchés coopératifs pour la vente des œufs, des volailles et des petits fruits ont été organisés, tandis que certaines associations prenaient à leur charge les dépenses occasionnées par les études de quelques jeunes filles qui se vouaient à l'élevage des abeilles, ou au jardinage proprement dit.

L'esprit dans lequel les Associations féminines rurales travaillent se résume dans les mots d'ordre que certaines d'entre elles se sont donnés: Vivre, laisser vivre et aider à vivre. Pour le Foyer et la Patrie. Pour le bien-être de tous. Le sol, c'est la Patrie, cultiver l'un, c'est servir l'autre.

### **La Suède, pays des blanches nuits d'été**

*Le Sillon Romand, t. 9. 1933*

Tout en haut de la carte d'Europe, entre la mer du Nord et la mer Baltique, s'avance une péninsule partagée par une arête montagneuse, élevée au nord et s'abaissant graduellement vers le sud. A gauche de cette arête se trouve la Norvège, à droite la Suède.

Pays des longs hivers aux courtes journées grises, pays chargé de douze siècles d'histoire, théâtre de guerres répétées et sanglantes pour la conquête de son indépendance, pays des rois héros et des héros chrétiens que furent Gustave Vasa et Gustave Adolphe, la Suède a de tout temps exercé une action fascinatrice sur les peuples latins, facilement accessibles aux récits vantant les vertus chevaleresques et les hardis exploits des anciens Vikings.

Visiter ces lointaines contrées, qui ne l'a rêvé dans sa prime jeunesse, à l'âge où, selon la jolie expression d'Henry Bordeaux, lui-même «construisait des châteaux en Suède».

«L'enfant que je suis alors, écrit-il, imagine des crépuscules rejoignant les aurores, un ciel pur rejoignant des étendues de neige, et, sur le paysage blanc et or, le cortège d'un héros.»

Deux nuits et un jour et demi de chemin de fer nous séparent de Stockholm. La traversée de la mer, une traversée de quatre heures seulement, se fait au moyen des grands bacs sur lesquels viennent se ranger, côte à côte, deux trains entiers, l'un arrivant de Berlin, l'autre de Hambourg.

La mer est superbe, non pas bleue comme la Méditerranée, mais d'un vert admirable et profond, que les lames ourlent de blanche écume.

L'arrivée dans le port de Malmoë par une fin de jour radieux, est une surprise. Il est 9 heures, mais la lumière est encore si intense qu'il semble que le soleil n'est point encore couché. Tout est rose, et cette pleine clarté confère au paysage un aspect féérique; quatre heures plus tard, le même phénomène réveille le wagon; il n'est pas 2 heures, mais déjà le soleil brille de tout son éclat, tandis que par les campagnes endormies, sur le parcours de Malmoë à Stockholm, d'innombrables petits lacs, des forêts de sapins gracieux ou des bouleaux aux troncs blancs et frêles viennent encore doubler la lumière. Car c'est la grande surprise qui attend le voyageur dans ces pays du nord: il croit y rencontrer des brumes opaques, et ce n'est partout que limpidité et transparence admirables, qui justifient notre titre. A l'abri de son archipel aux milliers d'îles, Stockholm, située à la jonction du lac Mœlar avec la mer, protégée d'un côté par les bastions naturels, des rochers du sud, de l'autre par deux îlots avancés sur lesquels des châteaux forts ont été élevés pour commander la passe, Stockholm apparaît, aux premières heures du matin, brillante et étincelante, telle un bijou serti d'émeraudes, véritable reine des eaux. Comme elle mérite bien son surnom de Venise du Nord! Elle en a la beauté, mais une beauté plus septentrionale et prenante. Les eaux, qui lui constituent un rempart, lui sont également une parure en même temps qu'une source de richesses. Pour l'étranger, l'arrivée à Stockholm est une surprise et un enchantement; ses abords immédiats sont constitués par une infinité de petites villes dont les maisons de bois, peintes en blanc et surtout en rouge, sont disséminées au milieu des forêts et des champs cultivés, comme seraient posées sur le sol les maisons toutes neuves d'un jeu de construction. Dans cette claire lumière du matin naissant, c'est un spectacle inoubliable d'une grâce charmante, qui ne peut être comparée à rien de semblable rencontré ailleurs. Lignes simples et pures, qui font de l'architecture suédoise un ensemble harmonieux avec la nature environnante, le tout donnant l'impression d'un bien-être général, lequel entend toutefois conserver sa couleur locale, car toutes les maisons se ressemblent.

Composées le plus souvent d'un unique rez-de-chaussée et d'une ou deux chambres au pignon, les nombreuses villas avoisinant la capitale ont chacune ses dépendances, bûcher, poulailler, chenil, garage et même cuisine, encloses en autant de petites constructions sur la propriété qu'entoure une palissade également peinte en

rouge et qu'égaie la jeune verdure des boqueteaux parmi lesquels tout cela se cache ou se groupe. A droite ou à gauche de la maison se dresse presque toujours le mât où sera hissé, aux jours des fêtes nationales, le drapeau bleu et or de la Suède protestante.

### **Les écoles ménagères rurales en Suède**

*Le Sillon Romand, 3. II. 1933*

Depuis un certain nombre d'années, la Suède a pris la tête de la réforme des méthodes d'éducation. Faisant marcher de pair la culture physique et la culture intellectuelle, elle a obtenu dans les deux domaines d'excellents résultats. Pas de méthode nouvelle qu'elle n'ait expérimentée et améliorée pour l'approprier aux changements rapides de la vie moderne.

Académies, collèges, écoles mixtes, instituts de toutes sortes, écoles civiques, écoles d'applications industrielles, etc., etc., attirent sans cesse l'attention des pédagogues et des spécialistes de tous pays. Le souci de la santé physique, morale et intellectuelle de l'enfant est la pensée inspiratrice des dirigeants suédois. Toutes ces institutions reposent sur une base démocratique, qui permet aisément, à tous, l'accès aux études.

Partout aussi les femmes sont à l'œuvre où il y a un progrès à réaliser ou un nouvel organisme à créer. Elles ont joué et jouent encore un rôle important, non seulement en pédagogie, mais encore dans toute la vie sociale, politique et morale du pays, et c'est incontestablement à elles qu'est due la création de nombreuses écoles ménagères rurales, fixes ou ambulantes, qui permettent à la jeunesse campagnarde féminine de faire son apprentissage professionnel à fond.

Deux de ces écoles ont été visitées par les congressistes de Stockholm; l'une et l'autre sont placées sous le patronage de l'Union des ménagères de Suède. Etablie en pleine campagne, sur une jolie propriété léguée pour cette destination spéciale, la première de ces écoles compte vingt élèves qui y suivent un cycle d'études de cinq mois. L'enseignement y est donné par la maîtresse-directrice et ses quatre aides, tandis que le service du domaine est assuré par un maître-valet aidé d'un domestique. Le programme complet d'une école ménagère y est parcouru, mais, au contraire de chez nous, il est plus pratique que théorique, puisque les jeunes filles prennent part à tous les travaux de l'exploitation agricole proprement dite, qui compte douze vaches.

Une basse-cour, peuplée d'une centaine de sujets, permet de pousser la branche avicole très loin; une seule race y est admise: la Leghorn blanche. Les jardins sont spacieux et plantés de toutes les variétés de légumes qui croissent en pays tempérés. Pour les élèves qui veulent se spécialiser en horticulture ou en culture fruitière, la possibilité leur en est donnée sur place, à en juger par les splendides massifs fleuris et les incomparables carreaux de fraises dont la cueillette est imminente. Plusieurs allées de poiriers, conduits en pyramides ou en fuseaux, occupent un bel emplacement, tandis que des multitudes de fleurs égaient les alentours de la maison principale.



Car c'est là comme ailleurs en Suède: la cuisine occupe une maisonnette à part, avec le lessivier et la chambre de repassage, tandis que les dortoirs sont établis dans d'autres petites constructions qui se cachent sous la gracile verdure des bouleaux. Un petit lac est là, tout proche, qui met sa note poétique dans l'agreste paysage; des tables aux nappes éblouissantes sont dressées comme par enchantement sur la pelouse qui le domine, et bientôt circulent à l'envi hors-d'œuvre variés, viandes froides et chaudes, omelettes soufflées, desserts délicats et café brûlant.

Vêtues du seyant uniforme bleu de l'école, les élèves papillonnent de table en table, le sourire aux lèvres ... mais quelle langue faut-il leur parler pour qu'elles comprennent tout ce qu'on aimerait leur dire, comment faut-il les remercier pour leur aimable réception ?

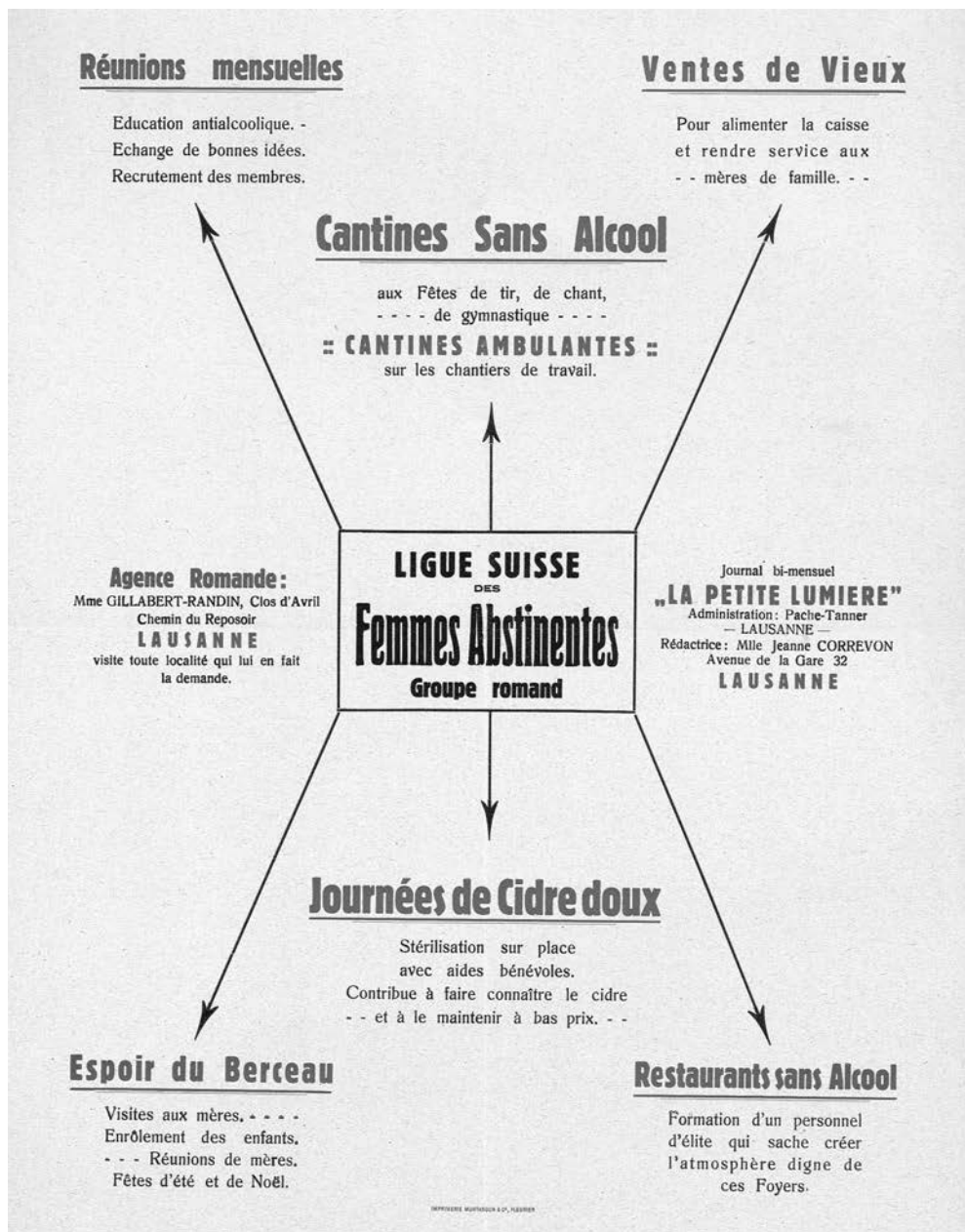
Vite, une collecte est organisée ... et c'est un canot, depuis longtemps désiré par elles, qui perpétuera à Vackstanäs le passage du Congrès de l'Union mondiale des femmes rurales.

Le lendemain, c'est l'ancien et beau château de Wick, devenu, par achat du gouvernement provincial, école populaire agricole, qui reçoit les mêmes visiteuses. Dans le grand salon, orné des armoiries de toutes les provinces, une foule énorme prend place; elle est accourue de bien des lieues à la ronde et, pour faire honneur aux congressistes, a revêtu ses costumes nationaux. L'estrade est décorée de la grande bannière bleu et or et de la traditionnelle branche de bouleau que nous avons remarquée un peu partout sur les balcons, devant les portes d'entrée des maisons, et qui symbolise la jeunesse dans toutes les fêtes populaires. Et c'est bien une fête populaire qui se déroule et à laquelle rien ne manque: discours, chœurs d'ensemble, soli, puis danses anciennes en plein air, aux sons entraînants d'une viole et qu'exécutent avec brio une quinzaine de jeunes couples villageois costumés. Un dîner plantureux, servi dans la cave du château, éclairée aux bougies – habitude suédoise charmante par laquelle on entend témoigner à ses hôtes le plus grand honneur – termina cette visite dans la province d'Oepland. Cette école populaire agricole, ouverte aussi bien aux jeunes gens qu'aux jeunes filles, peut recevoir alternativement quarante élèves de l'un ou l'autre sexe. Elle est fort souvent, le dimanche, le centre aimé des réjouissances populaires de toute la province, qui fait les plus grands efforts pour conserver intactes les mœurs et les coutumes villageoises.

### **Figures de femmes rurales**

*Le Sillon Romand, 5. I. 1934*

Sous ce titre, les « Cahiers verts » de l'Union centrale des Associations rurales féminines de France publient une série de portraits de grandes dames italiennes, qui furent en même temps de vaillantes fermières et qui surent accomplir de grandes choses sur leurs vastes propriétés, déjà au siècle passé. Nous en donnerons quelques extraits dans les prochains numéros.



Dès 1925, Augusta Gillabert-Randin remplissait également la fonction de déléguée de la Ligue suisse des femmes abstinentes à Lausanne.

## **Harmonies et contrastes. (Souvenir de voyage)**

*Le Sillon Romand, 4.9. 1936*

Dans la partie la plus pittoresque de la ville de Prague, je pénétrai un jour dans un vieux cimetière abandonné du très curieux quartier juif, livré depuis aux transformations parfois malheureuses décrétées par les autorités locales.

Ce cimetière, qui a sans doute disparu depuis lors comme tant de choses, était un des plus jolis coins que l'on puisse rencontrer.

Tout l'Orient s'y révélait, avec cette merveilleuse beauté – nullement mélancolique – qu'ont là-bas les lieux consacrés aux morts, lieux où le cours rapide des jours semble seulement avoir été doucement interrompu.

Véritable champ de repos, la terre se montrait là rendue à elle-même, laissée aux caprices délicieux de la végétation, des mousses, des herbes folles, des fleurs sauvages, sans qu'aucun effort impie ne vienne jamais troubler l'œuvre de la vie universelle.

En tous sens, dans la verdure éclatante, sous les rayons joyeux du soleil tamisés à travers les branches, les antiques pierres tombales apparaissaient blanches, bleues, rosées, parées de toutes les teintes claires, adoucies par la patine des temps, et décorées d'inscriptions en caractères hébraïques où survivait encore un instant, avant de s'effacer à jamais sur la terre, le nom des vieux morts inconnus. Ces pierres entassées, emmêlées, penchaient au hasard, confusément, comme ailleurs j'avais vu des tombes florentines ou romaines sous les cyprès centenaires. Mais ici, ce n'étaient pas des cyprès à la verdure sombre, si admirables pour contraster avec les clartés d'un paysage méridional, c'étaient des pruniers qui ombrageaient les tombeaux, et, comme ces pruniers étaient couverts de fruits, l'on s'occupait à en faire la cueillette.

Des jeunes filles au foulard de couleur sur les cheveux, perchées dans les branches, les secouaient avec des rires éclatants, et d'autres, tendant leurs jupes, recevaient la récolte abondante, s'amusant parfois de laisser échapper quelques prunes ou croquant dans l'une à belles dents. De jeunes enfants, dont l'un semblait marcher à peine, jouaient dans les hautes herbes, surveillés du coin de l'œil par leur mère attentive, occupée à étendre des prunes pour les faire sécher sur des claies.

Dans une sorte d'allée ombragée, ménagée entre les pierres croulantes, un vieillard à barbe blanche, portant de longs cheveux bouclés, la grande lévite noire et le petit bonnet violet des juifs galiciens, tout en marchant, lisait un livre. Levant les yeux, il me sourit. Je le joignis alors et, ensemble, quoique étrangers l'un à l'autre, nous fîmes quelques pas en silence au milieu des tombes, sous les pruniers déjà dépouillés de leurs fruits.

Je regardais la luxuriante harmonie des tons colorés et vibrants que formaient, au milieu des pierres peintes et dorées, sous la verdure des arbres, les femmes aux foulards, aux ceintures, aux corsages rouges, orangés ou violets ...

– Quel joli tableau, dis-je enfin à mon compagnon demeuré silencieux. Tout ce cimetière a l'air disposé pour faire le régal d'un peintre ! ...

– Oui, dit-il, c'est gentil ; mais il y a si longtemps que je vois cela que je n'y prends plus garde. Rien ne s'émousse si vite que le sentiment de surprise joyeuse et de nouveauté devant les combinaisons de formes et de couleurs qui composent un paysage. Mais allez donc voir notre cimetière neuf, là vous verrez la splendeur des monuments taillés et sculptés dans les pierres les plus coûteuses et les plus dures, dans le porphyre rouge aux chatoyants reflets, dans les marbres de toutes couleurs combinés avec le bronze. Ici vous ne voyez que de très vieilles sépultures depuis longtemps abandonnées, oubliées même par des descendants ingrats ... Mais, cela ne vous choque-t-il pas de voir récolter des prunes dans un cimetière ? ...

Vous avez raison, reprit-il, comme je lui répondais non. Dans un cimetière, ajouta-t-il, il n'y a qu'un peu de matière retournant à la matière. Il vaut mieux redevenir prune ou fleur que de rester ver. L'âme des morts est ailleurs.

La cueillette des prunes s'était achevée pendant notre promenade, le jardin s'était vidé et le soir tombait avec la fraîcheur comme nous nous séparâmes, pour ne plus nous revoir, au seuil de l'enclos rendu au silence.

Redevenir prune ou fleur, ces mots flottent dans ma mémoire, indissolublement liés au souvenir de mon passage à Prague. Comme un écho lointain, ils ont résonné au-dedans de moi devant le spectacle des opulentes moissons écloses sur les champs de bataille de Belgique ... Suprême triomphe de la vie sur la mort, grande leçon qu'il ne faut point perdre de vue : tout recommence, la tombe prépare les berceaux ... selon la parole éternelle : « Il faut que le grain de blé meure pour porter beaucoup de fruits ».

### **En France. Le VII<sup>ème</sup> Congrès national de la Confédération nationale paysanne**

*Le Sillon Romand, 9. 9. 1938*

Ce congrès, réuni les 13 et 14 août, en Avignon, après s'être occupé des tribunaux d'agriculture, de l'organisation de la paix, de la viande, des vins et des primeurs, a étudié avec intérêt le rôle de la femme en agriculture sous l'angle des salariées, domestiques, métayères, fermières, petites cultivatrices et propriétaires exploitant elles-mêmes leur domaine.

Le congrès a adressé ensuite sa sympathie fraternelle aux femmes de l'agriculture, en les engageant à former entre elles des associations professionnelles, coopératives et intercommunales, pour combattre plus efficacement la routine et l'ignorance et en créant, à l'usage des jeunes filles, un enseignement pratique et théorique de l'agriculture.

### **Un beau voyage**

*Le Sillon Romand, 5. 5. 1939*

C'est celui qu'accomplissent présentement cinquante paysannes de la Nouvelle-Zélande, qui se rendent à Londres, au Congrès triennal des Associations féminines rurales du monde entier.

Six semaines de mer pour venir des antipodes s'entretenir dans le Vieux-Monde de questions agricoles, voilà qui n'est pas banal pour des paysannes ! Il est juste d'ajouter que ces paysannes sont pour la plupart les épouses des grands propriétaires australiens, dont les exploitations comptent 30, 50 et jusqu'à 100 000 têtes de moutons.

Mais ce qui est de nature à nous intéresser dans ce voyage, nous, paysannes vaudoises, c'est que ces dames se proposent de passer par la Suisse, et de visiter spécialement notre beau canton, dont elles ont entendu parler aux Congrès de Vienne, de Prague et de Stockholm par celle qui, seule paysanne, représentait la Suisse dans ces grandes assises internationales.

Après avoir visité Genève ces dames seront les hôtes de l'Association agricole des femmes vaudoises, le 19 mai ; ce jour-là, pour répondre au désir exprimé par les Zélandaises de visiter quelques fermes vaudoises, afin de se rendre compte de la manière dont vivent et travaillent les paysannes suisses, toute une randonnée sera organisée à travers le canton.

Successivement, les honneurs leur seront faits d'une grande, puis d'une moyenne et d'une petite exploitation, toutes trois sises dans la région de La Côte.

Les vergers, les serres à raisin de M. Paderewski seront visités, ainsi que la belle école des paysannes de Marcelin sur Morges, puis la journée se terminera à Lavaux, où les vignes en gradins, si pénibles à travailler pour les femmes, ne se rencontrent que chez nous pour donner au paysage une physionomie toute spéciale.

Pour peu que la nature s'y prête, que les pommiers en fleurs leur fassent fête et que, vus du site admirable des abbayes, dans leur cadre grandiose des hautes montagnes, les flots bleus du Léman se déroulent sous le soleil de mai, c'est une vision inoubliable de beauté qu'emporteront dans leur lointaine patrie nos visiteuses d'un jour, celle aussi, d'un tout petit pays dont l'agriculture est l'un des plus beaux fleurons.

### **Du pays des kangourous au tout petit canton de Vaud**

*La Terre Vaudoise, 20. 5. 1939*

Qui peut bien faire ce long voyage de six semaines sur mer, et que peut-il y avoir de commun entre les habitantes de contrées si éloignées ?

C'est ce que nous révélera, le 19 mai prochain, une délégation de cinquante paysannes de la Nouvelle-Zélande, qui viennent participer au Congrès international de Londres des associations féminines rurales.

Parce que deux ou trois d'entre ces femmes d'avant-garde se sont rencontrées il y a quelques années à Vienne ou à Stockholm, l'envie leur est venue de connaître la manière de vivre et de travailler des paysannes vaudoises ... et l'on s'est mis en route, sans souci des temps troublés que nous vivons, et de ce que pourrait réserver l'avenir au monde.

Curiosité et facilités de vivre d'un côté, honneur de l'autre, amour de la terre et de ses magnifiques possibilités chez toutes les paysannes vivant aux antipodes les

unes des autres ! Désir aussi de connaître le plus beau pays du monde et ces populations rurales du canton de Vaud qu'on a appelées « les Napolitains de la Suisse ».

L'Association agricole des femmes vaudoises promènera donc ses belles visiteuses en les conduisant dans le grand village d'Apples et, successivement, leur fera les honneurs d'une grande, d'une moyenne et d'une petite exploitation agricole. Comme spécialité toute particulière, les serres à raisins, et les vergers modèles de M. Paderewski recevront ensuite la visite de ces dames, ainsi que la belle école des paysannes de Marcelin sur Morges où vient de s'ouvrir un nombreux cours d'été.

L'excursion se continuera sur les hauteurs de Lavaux, dans ce paysage à nul autre pareil, face au lac et aux grandes montagnes, à travers les vignes en gradins qui sont une des particularités de notre beau canton.

A ces paysannes dont les maris possèdent des troupeaux de 30 à 100 000 moutons, qui fournissent à l'industrie des millions de ballots de laine, nous ferons voir le labeur patient de la paysanne vaudoise et celui peut-être plus aride encore de la vigneronne, l'un et l'autre accomplis malgré des revenus modestes, avec une fidélité à toute épreuve.

De kangourous il n'y en aura point à exhiber, d'immenses troupeaux pas davantage, mais des familles robustes qui entretiennent chez leurs enfants l'amour du sol natal et leur volonté à le servir toujours mieux.

### **Une joyeuse randonnée**

*Le Sillon Romand, 2. 6. 1939*

Par monts et vaux, à travers la campagne vaudoise, deux autocars se promènent. Précédées de deux automobiles qui indiquent la route, les lourdes voitures s'insinuent par de petites allées jusqu'au cœur des villages agrestes. Elles sont bordées, ces allées, tantôt de cerisiers ou de pommiers, là elles traversent une forêt où gaiement se marient à la sombre parure des sapins les jeunes feuilles des hêtres, des bouleaux ou des frênes. Par un hasard providentiel, il ne pleut pas, et de jolies éclaircies de soleil tempèrent une bise qui prétend se faire méchante.

Dans les voitures, on parle avec volubilité ; mais quelle est donc cette langue que comprennent malaisément nos oreilles vaudoises ? C'est l'anglais, un très bon anglais, auquel répondent d'aimables dames qui retrouvent dans leur mémoire ce qu'elles ont appris dans leur jeunesse au cours de leurs études, ou lors d'un séjour dans la blonde Albion. Elles font escorte à la délégation des paysannes néo-zélandaises, qui sont pour un jour les hôtes des paysannes vaudoises. Entre femmes, la connaissance est vite faite, de même que sur le terrain agricole, qui intéresse tout spécialement ces étrangères.

Dans les fermes où elles sont conduites, les écuries, les machines et le bétail ont leur première visite. Nos vaches leur semblent énormes, à elles qui ne connaissent que les petites vaches écossaises. Plusieurs en possèdent de 120 à 150, qui vivent tou-

te l'année dans de vastes parcs, munis d'un abri où, matin et soir, la traite s'effectue au moyen de machines ; ces dames s'occupent elles-mêmes de la fabrication du beurre, exporté en grandes quantités.

Leurs jardins sont à peu de chose près semblables aux nôtres ; elles y récoltent framboises et baies, qu'elles mettent aussi en conserves. La vigne, chez elles, est assez peu répandue et cultivée en treilles, aussi ce ne sont dans les cars qu'émerveillement et exclamations enthousiastes quand les mille méandres de la route des Monts de Lavaux les font pénétrer au cœur de notre beau vignoble.

Elles s'étonnent qu'on puisse mettre en culture de telles pentes et comprennent la somme d'endurance qu'exige de la vigneronne le temps de la lève et celui des feuilles.

Par l'imagination, elles les voient monter les mille petits escaliers qui leur permettent de porter les repas tout là-haut, et qui, l'automne venu, la brante au dos, sont la seule route qu'utilise le récolteur du raisin doré !

Surplombant le lac, les uns et les autres n'ont-ils jamais le vertige ?

Comme partout où elles ont été reçues, ces dames braquent leurs appareils photographiques et prennent force notes, mais quel dommage que les montagnes ne soient pas découvertes ! Heureusement que les dames de Cully réparent ce qui manque au paysage en offrant à nos visiteuses une belle photographie qui leur rappellera dans leur lointain pays la journée où elles furent les hôtes de la Ville de Lausanne, en dégustant, par faveur spéciale, le fameux « verre au guillon », cher à tous nos compatriotes vaudois.

Et que dire des bricelets qui avaient été confectionnés la veille pour corser la réception ? ... Il fallut aller chercher un fer, en expliquer le fonctionnement et donner la recette. Car ces femmes rurales de la grande île sont avant tout mères de famille. La plus âgée d'entre celles qui prenaient part à ce voyage en Europe accusait soixante-huit printemps ; elle est mère de dix-neuf enfants, dont seize encore vivants comptent douze filles ; magnifique vitalité qu'on pourrait donner en exemple chez nous.

Avec une visite à Marcelin, à ses jardins, ses collections, ses installations de tous genres, son école ménagère et la pouponnière, et une autre à Riond-Bosson, la propriété de l'ancien président de la Pologne délivrée, le grand pianiste Paderewski, où 10 000 poiriers en cordons en U, en éventails et les serres à raisins furent une révélation pour tous les participants, vaudois ou étrangers – il y avait même un Maori – la journée fut remplie comme un œuf.

Trois fois nous entendîmes le chant d'adieu de nos hôtes d'un jour qui continuent leur voyage pour participer, en France, à la Journée de la Somme, où elles déposeront une couronne, apportée de chez elles et confectionnée avec toutes les fleurs et feuillages de leur île, sur la tombe de leurs compatriotes morts pendant la grande guerre. Touchante idée, dont elles parlent religieusement.

Un message téléphonique nous dit que la « merveilleuse journée », passée dans le canton de Vaud, est jusqu'à présent ce qu'emporteront de plus beau de leur voyage en Europe, les cinquante-cinq paysannes venues de Nouvelle-Zélande et d'Australie, lesquelles ont déjà visité la Hollande, l'Allemagne, l'exposition de Zurich et Lucerne.



## **Association des Productrices de Moudon**

### **Les procès-verbaux de 1918 à 1926**

*Les textes présentés ici ont été repris tels quels du cahier des procès-verbaux de l'Association des Productrices de Moudon (APM) des années 1918 à 1926. Nous avons uniquement corrigé les fautes évidentes, sans l'indiquer. Nous avons procédé de la même façon en ce qui concerne les noms propres, ainsi p.e. nous avons changé «Lhaur» en «Laur». Par contre nous avons gardé les abréviations utilisées dans le texte. Mots illisibles ou omissions évidentes dans le texte sont signalés par des crochets [...].*

*Dans les titres nous avons écrit les abréviations en toutes lettres et complété les dates qui sont souvent incomplètes dans l'original.*

*Faute de place nous n'avons pas transcrit deux textes qui se trouvent pourtant dans le cahier des procès-verbaux. Il s'agit du récit sur la «course» (promenade) de l'APM de Genève à Marcelin le 28. 5. 1925 ainsi que de celui sur la conférence tenue par M<sup>me</sup> Gueissaz-de Dardel, docteur de Neuchâtel, à Moudon le 18. 1. 1926. Néanmoins nous avons ajouté deux articles du journal local «Écho de la Broie» du 6. 7. 1918 parce qu'ils contiennent d'importantes informations sur l'APM et le contexte dans lequel elle fut créée.*

Salle d'Agriculture, lundi 1 juillet 1918

Séance spécialement réservée aux femmes de la campagne alimentant le marché de Moudon, et convoquée en vue de la formation d'une société pour la protection des intérêts de la campagne et la lutte contre l'accaparement.

C'est devant une salle trop petite pour contenir le flot des vendeuses, des revendeuses et de quelques acheteuses, (venues là pour protester contre l'audace d'une initiative insolite, et que par condescendance on croit devoir tolérer), que M<sup>mes</sup> Gilla- bert et Baudraz font l'exposé de la détérioration actuelle des marchés.

La guerre en se prolongeant, augmente la situation difficile des villes; une propagande intense ayant été faite dans le district aux fins de l'intensification des cultures, il en résulte qu'une plus grande quantité de denrées est jetée sur les marchés; les prix officiels, spécialement en ce qui concerne les œufs, prêtant à escroquerie, les revendeurs enfin toujours plus nombreux et toujours plus avides et se faisant une concurrence acharnée augmentant leurs offres déloyales, drainent les marchés à leur seul profit et privent les agriculteurs du résultat de leurs peines tout en faisant peser sur eux seuls, dans l'esprit public, la responsabilité de la vie chère.

D'autre part l'interdiction d'exporter d'un canton à l'autre bride le commerce, Genève souffre et demande des vivres, y a-t-il quelque chose à faire?

Après discussion, il est décidé :

1. D'écrire à la Municipalité et au Ravitaillement cantonal pour demander la suppression des prix officiels puisqu'ils sont inobservés,
2. De nommer un Comité qui prendra en mains l'organisation d'une Société commerciale et trouvera des débouchés,
3. De donner publicité aux décisions ci-dessus dans les journaux locaux.

Aucune protestation n'est faite par les revendeurs quant à l'exagération de leurs prix. Deux acheteuses présentes sont agressives.

Passant à la nomination du Comité, M<sup>mes</sup> Baudraz, Crisinel, Dovat, Pidoux, Thonney, Jossevel et Gillabert sont élus.

Echo de la Broie, 6 juillet 1918

Association des productrices

A l'instar de l'Union suisse des paysans et de la Société d'Agriculture du canton de Vaud, vastes associations campagnardes qui ne groupent que l'élément masculin, il vient de se constituer à Moudon une Association des productrices ayant pour but la défense des intérêts de la campagne, la protection des travailleurs de la terre et la lutte contre l'accaparement.

Considérant toutefois que l'Union fait la force et que l'opposition entre la ville et la campagne doit être battue en brèche, l'Association travaillera de tout son pouvoir sur le terrain économique et national, au rapprochement entre le producteur et le consommateur.

L'Association revendique dans la mesure où elle coopère au bien de l'Etat, son droit à être consultée dans toute décision municipale touchant l'établissement du prix des denrées agricoles. Pour établir ces prix, il sera tenu compte équitablement des difficultés matérielles et financières des uns et du travail des autres, avec les difficultés énormes créées par la guerre: renchérissement et manque de main-d'œuvre, augmentation du prix des fourrages, des engrais, réquisition des chevaux, etc.

Les événements ont montré la puissance de l'organisation, chaque jour on voit surgir de nouveaux groupements; ils ne sont pas toujours opposés les uns aux autres, mais les groupements seuls assurent la défense des intérêts communs et obtiennent satisfaction.

D'autre part l'appétit des accapareurs devient énorme, il provoque le commerce déloyal en poussant à l'offre détournée de prix supérieurs aux prix soi-disant officiels. Les produits de première nécessité sont souvent enlevés sous nos yeux par de véritables chevaliers d'industrie qui réalisent de gros bénéfices sur le dos des producteurs en ayant l'apparence de les protéger, et on voit de plus en plus telle ou telle denrée disparaître totalement de nos marchés.

Puis ce sont les fabriques de conserves alimentaires, les grandes entreprises commerciales qui sollicitent la signature de contrats de culture, l'avantage qu'elles of-

frent étant souvent réel, il n'est pas rare de voir des paysans y céder au grand détriment du commerce local. Le danger est grand pour celui-ci s'il ne tend pas la main à la nouvelle Association.

Le Comité se compose de :

Mlle Dovat, présidente ; Mme Eug. Crisinel, vice-présidente ; Mme Jules Gilla- bert, secrétaire ; Mme V. Baudraz à Sépey, caissière ; Mme Oscar Pidoux à Cha- vannes ; Mme Eug. Thonney à Villaret ; Mme F. Jossevel à Bussy.

Echo de la Broie, 6 juillet 1918

Le Soviet des productrices a décidé !

Eussiez-vous jamais pensé que les pois, les carottes, les fèves, les haricots et les lé- gumes de tout ... proie eussent besoin d'être valorisés dans ce temps de vie chère ?

C'est pourtant le cas, car ces dames qui produisent, trouvent qu'elles vendent en- core trop bon marché : les cerises ... cueillies le dimanche ... ne sont pas à leur prix ... à cause de la main-d'œuvre ; les légumes vendus le lundi, cueillis également le di- manche ... doivent être vendus au prix fort ... vu également la main-d'œuvre et ... ainsi ... à l'avenant.

Tout cela demande réforme, car si dans un but économique, la Municipalité ne fait pas payer les places du marché, elle peut régler les prix ... elle doit les régler ... également dans le même but qui lui a fait renoncer à mettre les places aux enchères.

Enfin, si cela ne suffit, elle peut porter remède à toutes ces exagérations de prix, en lotissant des esserts aux abords de la ville pour établir des jardins citadins ; elle peut demander à Mlle Raccaud d'ouvrir son beau verger pour y planter des légumes ... qui seront séchés au four idéal que la commune a fait chauffer l'automne dernier.

Si, ces remèdes étaient insuffisants, il lui resterait encore la possibilité de faire ve- nir du dehors, ce que les campagnards nous vendent au poids de l'or.

Un consommateur.

Séance du 8 juillet, Grande salle de la Douane

Prévenant notre publicité, une des acheteuses présentes à la précédente séance, nous a circonvenues dans l'esprit public. Prêtant à notre mouvement une attitude hostile et la tendance à pousser à la hausse, elle a dénaturé les faits, déformé nos intentions et déchaîné, en même temps qu'une vive opposition, une violente polémique. Pour rétablir la question sur son vrai terrain, lecture est faite à nouveau devant un agent de police de l'exposé de Mme Gillabert ; puis il est décidé de ne donner aucune ré- ponde aux attaques injurieuses de la presse locale, mais de publier, s'il est accepté, un article dans la Terre Vaudoise, par l'entremise de M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> Porchet. Lecture est faite d'une lettre de la Municipalité refusant un local de réunion, puis des deux lettres de démission de M<sup>mes</sup> Thonney et Jossevel. Il est décidé en outre d'attendre que l'exaspération soit calmée pour convoquer une séance constitutive.

Statuts adoptés à l'Assemblée générale du 16 Septembre 1918 en seconde discussion

- Art. 1. En communauté d'intérêts avec le but poursuivi par la Société vaudoise d'agriculture, il est constitué à Moudon et environs sous la dénomination «d'Association des productrices» une société groupant les intérêts féminins.
- Art. 2. Le but de l'Association peut se définir comme suit:
1. Lutte contre l'entremetteur.
  2. Etablissement de prix uniformes entre vendeuses sur le marché.
  3. Rapprochement entre le producteur et le consommateur pour la protection de la culture et des produits indigènes.
  4. Etudes de débouchés nouveaux, contrats avec fabriques, vente en gros.
  5. Achat en bloc des semences potagères.
  6. Création dans les villages de groupements semblables à l'effet d'amener sur les marchés urbains une plus grande quantité de denrées actuellement inutilisées pour l'alimentation générale.
  7. Examen de toute question ou création touchant le développement de la femme de la campagne: écoles ménagères, cours divers, conférences, organisation plus systématique des cultures.
- Art. 3. L'Association a son siège à Moudon; sa durée est illimitée.
- Art. 4. Peut faire partie de l'Association, toute personne qui en fait la demande, verbalement ou par écrit à l'un ou l'autre des membres du Comité.
- Art. 5. Les sociétaires donnent leur adhésion aux présents statuts et payent une finance d'entrée de 5 frs.
- Art. 6. La Société est administrée par un Comité de sept membres, lequel est nommé pour deux ans par l'Assemblée générale. Ces membres sont immédiatement rééligibles.
- Art. 7. Les signatures de la présidente et de la caissière engagent la Société, mais tous les membres sont solidaires financièrement.
- Art. 8. La présidente-correspondante est chargée de toute la correspondance officielle, tandis que la caissière assume la charge de secrétaire pour tout ce qui a trait aux comptes, aux renseignements à donner aux clients, etc.
- Art. 9. L'Association n'a pas un but de lucre, elle prélèvera pour ses frais généraux, d'expéditions et de bureau le 5 % sur les achats faits en dehors de l'Ass. Il ne sera fait aucun prélèvement sur les denrées fournies par les sociétaires.
- Art. 10. La Caisse sera alimentée par une cotisation annuelle de 2 frs; la finance d'entrée, qui sera perçue à l'admission de chaque membre, constituera un fonds social déposé dans une banque, lequel permettra de faire tel ou tel emprunt nécessité par les circonstances, soit location ou aménagement d'un local de vente et d'expédition, paiement d'une gérante, etc. Les premiers

fonds seront trouvés par une demande de compte-courant à la Banque cantonale vaudoise.

- Art. 11 Autant que faire se pourra et pendant que durent les événements qui limitent la liberté de commerce, l'Association travaillera en collaboration avec l'Office cantonal du ravitaillement dont elle s'assurera la protection et les autorisations.
- Art. 12 L'Assemblée générale se compose de tous les sociétaires. Elle est convoquée une fois par année pour entendre le rapport du Comité; et chaque fois qu'une décision importante doit être prise et sur le désir des  $\frac{2}{3}$  des membres.
- Art. 13 En cas de dissolution de la Société, le produit net de la réalisation de l'actif social sera affecté au remboursement de la finance d'entrée. Le solde, s'il existe, sera remis à une société poursuivant un but semblable ou à une école ménagère.
- Art. 14 La Société sera inscrite au Registre du commerce.

Le Comité définitif a été constitué comme suit: M<sup>me</sup> Gillibert, présidente-correspondante; M<sup>me</sup> Crisinel, vice-présidente; M<sup>me</sup> Baudraz, secrétaire-caissière; M<sup>me</sup> Dutoit-Rey Chavannes; M<sup>me</sup> Jaquet Syens.

Liste des membres:

1. Victorine Baudraz
2. Blanche Dovat
3. S. Pidoux-Duc
4. A. Crisinel
5. A. Crausaz, Chavannes
6. N. Dutoit-Rey, Chavannes
7. [...] Crausaz, Chavannes
8. Céline Dutoit, Chavannes
9. Henriette Conne, Chavannes
10. Mina Guérite, Syens
11. Lina Jaquet, Syens
12. Bertha Knuchel, Syens
13. Marie Verdan, Vulliens
14. A. Gillibert-Randin
15. I. Graz, Forel s/Lucens
16. M<sup>me</sup> Trolliet, Blanchemont
17. M<sup>me</sup> Guignet à Corrençon
18. M<sup>me</sup> Julie Duc, Chavannes
19. M<sup>me</sup> Emma Pidoux, Villars le Comte

20. M<sup>me</sup> Bertha Carvin, [...] Syens
21. M<sup>me</sup> Berthe Dutoit, Chavannes
22. M<sup>me</sup> Lea Cavin, Le Sépey s/Bressonnaz
23. M<sup>me</sup> Aline Briod, Forel
24. M<sup>me</sup> B. Hoenike, Moudon
25. M<sup>me</sup> Marie Vaucher, Villangeaux
26. M<sup>me</sup> Comte, Moudon
27. M<sup>me</sup> Louisa Trolliet, Lucens
28. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Jean Duc, Chavannes
29. M<sup>me</sup> Elise Pidoux, Forel
30. M<sup>lle</sup> Clémence Pidoux, V.<sup>s</sup> le Comte
31. M<sup>lle</sup> Alb. Wenger, Possens
32. M<sup>me</sup> A. Gavillet, le Plan
33. M<sup>me</sup> R. Ecoffey, Vulliens
34. M<sup>me</sup> Rochat, Sépey
35. M<sup>me</sup> Genier Buloz, Thierrens
36. M<sup>me</sup> Alice Monachon, Martherenges
37. Lambercy, Sépey
38. M<sup>me</sup> Marie Pahud, Correvon
39. M<sup>lle</sup> Ida Pidoux
40. M<sup>lle</sup> Laure Chapuis, Vulliens
41. M<sup>me</sup> Bertha Perret, Vulliens
42. M<sup>me</sup> Adèle Chapuis, Vulliens
43. M<sup>me</sup> Alice Duc, Chavannes
44. M<sup>me</sup> Nancy Forestier, Thierrens
45. M<sup>me</sup> Alcide Pidoux, Forel s/Lucens
46. Hélène Olivier, Moudon

Séance du 16 septembre 1918 à l'Auberge de la Clé

Ordre du jour : 1. Discussion et adoption des statuts. 2. Nomination du comité définitif. 3. Coup d'œil rétrospectif.

Pour la troisième fois nous sommes forcées de changer de local par suite de l'opposition persistante du public moudonnois. Cependant nous ne nous décourageons pas, certaines de la justesse de notre cause et de la loyauté de nos intentions. Les faits sont venus confirmer la raison d'être de notre association, et nous pourrions enfin renseigner tous nos membres sur l'activité spéciale du Comité, sur les expéditions qui ont été faites et sur les encouragements que nous avons reçus, et que nous n'avons pu vous communiquer par suite de l'interdiction à cause de la grippe de toute assemblée ou réunion.

Depuis notre séance de juillet nous ne sommes pas restées inactives, en réponse

à notre lettre, l'Office cantonal du ravitaillement et le conseil d'Etat nous autorisaient à grouper nos œufs pour des envois réguliers au prix du mi-gros et cela en vertu du but économique que nous poursuivons et pour lutter contre l'accaparement.

L'article projeté parut dans la Terre Vaudoise, présenté à son rédacteur par M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> Porchet, directeur de l'Ecole d'agriculture lequel nous adressait en son nom personnel des félicitations en même temps que des conseils. L'Association Suisse des Sélectionneurs par l'entremise de M<sup>r</sup> Gavillet nous félicitait aussi pour notre initiative. Enfin un article de présentation paru dans la Revue et que nous devons à l'appui inappréciable de M<sup>r</sup> Porchet nous consacrait dans l'opinion publique, forçant ainsi notre propres concitoyens à croire à la loyauté de nos intentions. Un appui venant de si haut et d'une autorité si compétente en matières agricoles ne peut passer inaperçu pour personne, il force à réfléchir et contribue puissamment à nous faire rendre justice. Prenons patience et allons de l'avant avec courage. Des envois réguliers d'œufs et de légumes on été faits à Sylvana, la Clinique du D<sup>r</sup> Cevey à Epalinges; à Leysin également, nous avons envoyé à plusieurs reprises des haricots pour la conserve. Aujourd'hui nous vous proposons d'entrer en affaires avec le Foyer féminin dont la Directrice M<sup>me</sup> Pelet est venue nous voir après lecture de la Revue; le Foyer cherche à s'alimenter directement auprès des producteurs, c'est une association essentiellement féminine avec laquelle en tant que femmes il serait tout indiqué de travailler. Pour lui fournir la provision de haricots secs malgré l'Arrêté qui en limite la vente, une demande d'autorisation est en cours auprès de l'Office cantonal.

Des pourparlers avec la Maison du Peuple à Lausanne n'ont pas abouti, il faudrait des fournitures de 4 à 500 kg, ce qui pour le moment est au-dessus de nos possibilités. Pour nos expéditions d'œufs, des caisses marquées ont été commandées et sont payées; les demandes sont toujours supérieures à ce que nous pouvons fournir.

Après discussion des statuts ils sont adoptés à l'unanimité ainsi que la décision d'entrer en affaires avec le Foyer féminin.

Séance du 20 janvier 1919 au Café-Chocolat

Ordre du jour: 1. Proposition à M<sup>lle</sup> Hermann de devenir notre expéditrice 2. Parts de fondation 3. Comment procéder à une propagande efficace ?

M<sup>lle</sup> Hermann accepte de faire nos envois, elle recevra les denrées, moyennant contrôle, chaque jour de la semaine chez elle, fera nos emballages et nos expéditions.

Pour éviter de renouveler une demande de compte-courant à la Banque cantonale, M<sup>me</sup> Gillabert propose la prise par chacun des membres de parts de fondation de 10 frs, chaque sociétaire, quelle que soit sa qualité et quel que soit le nombre de ses parts n'aura droit qu'à une voix dans toutes les discussions, l'intérêt de ces parts n'excèdera pas le 6 %; le bénéfice s'il y en a constituera un fonds de réserve. M<sup>me</sup> Baudraz propose qu'une répartition soit faite aux sociétaires sur la base du nombre

# Statuts de L'Association des Paysannes

ARTICLE PREMIER. - En communauté d'intérêts avec le but poursuivi par la Société Vaudoise d'Agriculture, il est constitué à Moudon et environs, sous la dénomination d'**Association des Paysannes**, une Société groupant les intérêts féminins.

ART. 2. - Le but de l'association est le suivant :

- 1° Lutte contre l'entremetteur;
- 2° Etablissement de prix uniformes entre vendeuses sur le marché;
- 3° Rapprochement entre le producteur et le consommateur pour la protection de la culture et des produits indigènes;
- 4° Etude de débouchés nouveaux, contrats avec fabriques, vente en gros;
- 5° Achat en bloc des semences potagères;
- 6° Création, dans les villages, de groupements semblables, à l'effet d'amener sur les marchés urbains une plus grande quantité de denrées actuellement inutilisées pour l'alimentation générale;
- 7° Examen de toute question ou création touchant le développement de la femme de la campagne: écoles ménagères, cours divers, conférences, organisation plus systématique des cultures.

ART. 3. - L'association a son siège à Moudon; sa durée est illimitée.

ART. 4. - Peut faire partie de l'association toute personne qui en fait la demande verbalement ou par écrit à l'un ou l'autre des membres du comité.

ART. 5. - Les sociétaires donnent leur adhésion aux présents statuts; ils s'engagent, dans la mesure du possible, à l'apport intégral de leur production d'œufs en même temps que d'une marchandise fraîche, propre et de première qualité.

ART. 6. - La société est administrée par un comité de sept membres et deux suppléantes; il est nommé pour deux ans par l'assemblée générale. Les membres sont immédiatement rééligibles.

ART. 7. - Les signatures de la présidente et de la caissière engagent la société; mais tous les membres sont solidaires financièrement.

ART. 8. - La présidente-correspondante est chargée de toute la correspondance officielle, tandis que la caissière assume la charge de secrétaire pour tout ce qui a trait aux comptes, aux renseignements à donner aux clients, etc.

ART. 9. - Il sera attribué à la secrétaire-caissière un traitement annuel calculé sur le chiffre d'affaires. Le pour cent de cette gratification sera établi par le comité dans la dernière séance de l'année qui précédera l'assemblée générale.

ART. 10. - L'association n'a pas un but de lucre; elle prélèvera pour ses frais généraux, d'expédition et de bureau le 5 % sur les achats faits en dehors de l'association. Il ne sera fait aucun prélèvement sur les denrées fournies par les sociétaires.

ART. 11. - Les fonds nécessaires à l'organisation sont souscrits au moyen de parts de 10 francs. Ces parts toucheront, pour autant que le résultat de l'exercice le permettra, un intérêt qui sera fixé par l'assemblée générale ordinaire et qui ne pourra excéder le 6 %.

Ces parts sont nominatives, héréditaires, transmissibles avec la qualité de sociétaire en cas de démission, moyennant avis à la présidente du comité.

ART. 11<sup>bis</sup>. - Pour encourager les sociétaires à un plus grand apport de denrées, une répartition sera allouée chaque année: pour les œufs sur la base du nombre de douzaines; pour les légumes ou fruits sur le nombre de kilos. Cette répartition sera fixée par l'assemblée générale.

ART. 12. - Une part des bénéfices dont la somme sera fixée par l'assemblée générale constituera un fonds de réserve déposé dans une banque, lequel permettra de faire tel ou tel emprunt nécessaire dans les circonstances, soit location ou aménagement d'un local de vente et d'expédition, paiement d'une gérante, etc.

ART. 13. - L'assemblée générale se compose de tous les sociétaires. Elle est convoquée une fois par année pour entendre le rapport du comité, et chaque fois qu'une décision importante doit être prise, et sur le désir d'un dixième des membres inscrits.

ART. 14. - En cas de dissolution de la société, le produit net de la réalisation de l'actif social sera affecté au remboursement des parts. Le solde, s'il existe, sera remis à une société poursuivant un but semblable ou à une école ménagère agricole.

ART. 15. - La société sera inscrite au Registre du Commerce.



de kg de donnés ou du nombre de dz d'œufs fournis. Ces deux propositions sont adoptées après discussion.

Il est décidé d'adresser un article à la Rédaction de l'Eveil pour une insertion éventuelle en priant le rédacteur de s'abstenir de tout commentaire, les faits devant parler d'eux-mêmes, cet article est destiné à renseigner le public sur l'activité de l'association pendant les 4 premiers mois de son existence.

La lecture de cet article fera peut-être surgir la demande d'une causerie explicative dans tel ou tel village du district. Le même article pourrait peut-être servir pour la Terre vaudoise.

Lecture est donnée de la réponse du Comité central des Associations agricoles vaudoises qui repousse notre demande d'admission.

Séance du 17 février 1919

Ordre du jour 1. Démission de M<sup>lle</sup> Hermann et proposition de M<sup>r</sup> Christen.

M<sup>lle</sup> Hermann renonce à faire nos expéditions, sous prétexte que cela nuit à ses affaires personnelles. D'autre part M<sup>r</sup> Christen offre de s'en charger. La secrétaire et la présidente n'ayant pas la possibilité de réunir le comité prennent acte de la démission de M<sup>lle</sup> Hermann puis décident de sonder M<sup>r</sup> Christen sur les mobiles qui le poussent à faire ses offres de service.

Il serait évidemment très compétent en expéditions, aurait la place qui nous manque, le téléphone qui nous relierait à Lausanne et à tous nos clients dont les commandes pourraient être effectuées dans un temps beaucoup plus court, mais nous voulons veiller à ce qu'il ne nous absorbe pas; garder la haute main sur notre mouvement d'affaires et réserver la liberté de nos membres quant aux achats que M<sup>r</sup> Christen pourrait les engager à faire chez lui.

D'autre part le fait de voir venir à nous un vrai commerçant ne peut que nous faciliter grandement; cela peut donner à notre entreprise une immense extension.

Lettre lui sera adressée dans ce sens dont la réponse décidera de l'acceptation ou du refus de son offre.

Du 24 février 1919

M<sup>r</sup> Christen droguiste acceptant de travailler avec nous comme collaborateur est admis à devenir notre expéditeur. Il recevra cinq centimes par dz d'œufs reçus emballés et conduits à la gare. – Trente-trois actions de 10 fr ont été prises jusqu'à aujourd'hui. – La rédaction de l'Eveil a accepté l'article qui paraîtra incessamment.

M<sup>me</sup> Crisinel demande si l'achat des graines potagères se fera en commun cette année. M<sup>me</sup> Baudraz lui répond que personne n'ayant envoyé la commande c'est trop tard pour cette année, M<sup>me</sup> Gillibert demandera quelles conditions peuvent nous être faites à cet effet par tel ou tel marchand-grainier. – Les clients témoignent tous de leur satisfaction des envois d'œufs, les emballages sont irréprochables, il n'y a point

de casse; les œuf, tous mirés, sont déclarés de première fraîcheur et les prix sont satisfaisants. Nous chercherons à les abaisser, mais les revendeurs nous tiennent rigueur pour cela. La question de la propagande est toujours à l'ordre du jour, mais il est difficile de la résoudre. Nous ne pouvons pas nous offrir pour une causerie ici ou là. Une offre de ce genre sera jointe au bas de l'article que M<sup>me</sup> Gillabert prépare pour la Terre vaudoise; chaque sociétaire est priée de faire de la propagande individuelle.

Séance du 8 décembre 1919

Ordre du jour: I Rapport de Caisse. II Payement de l'intérêt des parts. III Divers, propositions individuelles.

12 personnes sont présentes: M<sup>mes</sup> Pidoux, Dutoit, Conne sont excusées, Cavin, Hunkel et Pidoux ne le sont pas. La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de M<sup>me</sup> Gillabert.

M<sup>me</sup> Gillabert annonce que l'ordre de jour sera interverti pour mesure d'ordre. Le payement de l'intérêt des parts aura lieu après les prop. ind. Elle donne la parole à la caissière. Le rapport de caisse accuse un excédent de recettes de frs. 292.95. Les frais de correspondance se sont élevés à frs. 38.25, ceux de l'entretien du matériel à frs 54.40. Sans discussion les comptes sont adoptés. 2 Vérificatrices des comptes sont nommées en la personne de M<sup>mes</sup> Crolliet et Graz. Comme il avait été décidé précédemment qu'il n'y aurait plus de répartition qu'allons-nous faire de notre excédent de recettes. Sur la proposition du comité la mise en compte courant de cette somme est acceptée à l'unanimité. Est également adopté l'achat des cartes imprimées pour convocations, de factures et d'enveloppes avec entête de l'association.

M<sup>me</sup> Gillabert parle de l'Union maraîchère de Lausanne, de notre demande à entrer dans cette association, des avantages que nous pouvions y trouver, de la visite de deux membres du Comité à quelques-uns de ces Messieurs et enfin de notre entrée comme membre fondateur dans la dite Association. Une finance d'entrée de 10 frs a été versée à cet effet. Notre présidente nous parle aussi de l'appel qu'elle a reçu du Conseil d'Etat: participer à une série de conférences que cette autorité se propose de faire donner dans le Canton. Elle fait, fort justement, ressortir l'honneur qu'on nous fait, et l'encouragement que nous devons y trouver pour aller en avant.

Après une courte discussion, il est décidé, quoique ce soit un peu tard, de demander un conférencier pour un de nos villages environnants. M<sup>me</sup> Dutoit-Rey croit que Chavannes conviendrait et la proposition de la présidente d'avoir un dépôt de légumes et fruits dans l'un ou l'autre des magasins de primeurs de la ville, chacune secoue la tête négativement en s'agitant sur sa chaise ce qui signifie que personne n'en sent rien. A l'unanimité l'assemblée accorde frs 20 à M<sup>r</sup> Christen, comme part de bénéfice et en reconnaissance des services qu'il nous rend. Notre chère présidente qui ne sait et ne rêve que coopération toujours plus serrée et toujours plus active, revient à la charge avec l'achat des graines en commun. A la votation six

maines se lèvent pour 5 contre. Il est décidé qu'on essayera avec quelques graines seulement: betteraves, oignons, choux-raves, poireaux. En retour, nous allons aussi nous renseigner sur le prix des châtaignes et éventuellement en faire venir une certaine quantité.

Voulons-nous maintenir la finance d'entrée et les cotisations annuelles? Après une discussion où prennent part entr'autres M<sup>mes</sup> Dutoit-Rey, Gisinél-Jacques, Gillibert et Baudraz il est décidé que toutes deux seront abolies. La finance d'entrée sera remboursée dans le courant de l'année prochaine à celles qui l'ont payée et font encore partie de l'Association.

On parle encore pommes. Comme il est quasi-impossible de vendre des pommes dans notre contrée nous allons essayer d'en placer dans le Jura. A cet effet nous demanderons à M<sup>r</sup> Christen s'il se chargerait de nous représenter.

Notre chiffre d'affaires s'élevant à plus de 20 000 frs, notre inscription au registre du commerce est discutée. Rien de bien précis n'est fixé.

On passe au paiement de l'intérêt des parts soit fr. 0.60 par part. M<sup>me</sup> Bertha Carvin entre dans l'association en prenant 2 parts.

La séance est levée à 11 heures 20 minutes. La Secrétaire V. Baudraz

Séance du 19 avril 1920

Ordre du jour: encombrement d'œufs, achat d'engrais, Chambre vaudoise du commerce. – 20 sociétaires sont présentes sur 37. – Présidence: M<sup>me</sup> Gillibert

Lecture est faite du procès-verbal qui est adopté sans discussion.

La présidente donne connaissance de notre encombrement d'œufs de la semaine précédente, encombrement, qui heureusement est à peu près liquidé. – A la demande du Comité pour faire partie de la Chambre vaudoise de commerce, il nous a été répondu qu'aucune association composée de moins de cent membres n'en pouvait faire partie. Après discussion il est décidé en principe, notre désir d'y entrer et chacune fera son possible pour recruter de nouvelles adhésions.

Par M<sup>r</sup> Fleury, président de l'Union maraîchère, il nous a été offert un engrais pour jardins et plantages (nitrate de chaux). M<sup>r</sup> Christen en est dépositaire et chacune peut se procurer là la quantité qu'elle en veut. M<sup>me</sup> Croillet demande que les œufs soient payés aux prix du marché, c'est-à-dire aux prix payés par les divers marchands. A l'unanimité cette proposition est acceptée.

M<sup>me</sup> Gillibert propose l'achat d'une couveuse, qui serait à la disposition de nos villages. La proposition soulève quelques objections, et n'a pas l'air de beaucoup enthousiasmer l'auditoire, aussi ce projet n'aboutit à rien de bien précis; le vaudois aime et affectionne le vague et l'indécis, la vaudoise ne lui cède en rien dans ce domaine.

Les graines commandées en commun peuvent se prendre chez M<sup>r</sup> Christen. Dans ce domaine comme dans le précédent, l'achat des graines en commun n'a pas l'heur

de beaucoup plaire ; chacune a ses habitudes, ses préférences, ses idées très arrêtées ce qui revient à dire que chacune veut faire et semer et planter à sa manière.

La séance est levée à 11 ½ heures. V. Baudraz

Séance de comité du 24 janvier 1921 à 10 heures au Grand Clos

Sont présentes: M<sup>mes</sup> Jacques, Crisinel, Gillibert et Baudraz. M<sup>me</sup> Dutoit-Rey est excusée pour cause majeure.

Ordre du jour: Divers concernant l'assemblée générale. Rapport est fait par la caissière de l'exercice de 1920. La présidente donne connaissance du désir de la caissière d'être déchargée des comptes. L'association s'augmentant d'une manière sensible, les comptes à eux seuls représentent un gros travail. Il sera proposé à l'assemblée générale, fixée au 31 courant, le choix d'un gérant ou gérante qui s'occuperait de la comptabilité.

Il est alloué une gratification de fr. 150 à la caissière pour l'exercice écoulé. Entr'autres questions étudiées il est décidé qu'on proposera à l'assemblée générale: la prise de parts plus nombreuses, au moins 2 par sociétaire, afin d'augmenter notre capital de roulement, de payer rigoureusement les œufs au prix du marché, de porter à 7 le nombre des membres du comité. Celui-ci se prendra autant que possible dans les diverses localités où se recrutent nos sociétaires.

La séance est levée à 11 ½ heures. V. Baudraz

Assemblée générale du 31 janvier 1921 à 10 heures chez Mme Christen

Ordre de jour: I Rapport annuel et rapport des comptes. II Réélection du Comité et choix d'une gérante ou gérant. III Payement de l'Int. des parts. IV Divers, propositions individuelles.

Présidence M<sup>me</sup> Gillibert. 48 sociétaires sont présentes sur 56 que compte actuellement notre association. M<sup>mes</sup> C. Dutoit, Hoenike, Alcide Pidoux, Duc-Piot sont excusées; M<sup>mes</sup> Graz, Wenger, Monachon, Pahud ne le sont pas.

Lecture du procès-verbal de la séance du 19 avril 1920. Pas de discussion il est adopté ainsi que les rapports de caisse et annuel. Personne ne prenant la parole après ces rapports la présidente parle du travail de la caissière, qui n'est plus une sinécure avec l'agrandissement de notre association, elle parle encore de l'avantage que nous avons à être constituées, de former un groupement. En quelques mots elle nous fait comprendre que, ce n'est qu'en éduquant la femme que les sociétés féminines pourront se constituer, vivre et se développer. En parlant des œufs gâtés qui se sont trouvés dans trois de nos envois, elle fait appel à la conscience de chacune. Il est très difficile de surveiller chacune, et aucun moyen examiné n'est facilement applicable. Cependant nous aurons un tableau où nous pourrons juger de la régularité des apports. M<sup>elle</sup> Ida Pidoux demande des explications au sujet de notre entrée dans la Chambre vaudoise de commerce, sujet à l'ordre du jour de la précédente assemblée.

M<sup>me</sup> Gillabert lui répond en lui faisant comprendre que notre entrée dans cette chambre vaudoise pouvait nous faciliter sous le rapport clients et autres. M<sup>elle</sup> Pidoux remercie des explications. La présidente parle encore de la nécessité qu'il y aurait de souscrire un plus grand nombre de parts, ceci pour augmenter notre avoir social et notre fonds de roulement et demande que chacune, dans la mesure du possible prenne au moins 2 parts. Comme nous n'exigeons plus ni finance d'entrée ni cotisation, ce n'est que justice de la part des nouvelles arrivantes vis à vis des membres fondatrices qui, elles ont payé les deux choses. Ces parts sont héréditaires, transmissibles dans la famille.

Le prix des œufs donne aussi lieu à une discussion assez animée. Il serait difficile au chroniqueur de la rapporter en détail, les dames n'ayant pas encore perdu la détestable habitude de parler toutes ensemble. Il ressort de ce débat assez embrouillé que les œufs seront payés au prix du marché chaque lundi (prix moyen). M<sup>me</sup> Crisinel se charge de donner le prix à M<sup>me</sup> Christen.

La nomination d'un gérant ou gérante n'aboutit à rien pour raison que personne n'a une proposition sûre à faire et qu'aucune de ces dames ne veut se charger de la chose. Le Comité qui va être élu étudiera la question et a d'avance toute la confiance des sociétaires présentes.

Avant de passer à la nomination du Comité et au paiement de l'int. des parts, par mesure d'ordre, ces deux choses se feront en dernier lieu, M<sup>me</sup> Gillabert nous apprend que nos statuts ont été lus par les membres de la Société des Nations à Genève qui s'occupaient des différentes organisations du travail féminin. Elle nous apprend aussi que chaque mois paraîtra dans l'Industrie laitière, un article de sa plume, destiné aux femmes de la campagne.

Elle nous engage vivement à le lire et à le faire lire.

Enfin on passe à la nomination du Comité; des billets sont distribués, un panier servira d'urne, et pendant le dépouillement, la secrétaire passe au paiement de l'intérêt des parts. Pour faciliter la comptabilité, les parts prises du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin ont droit à l'intérêt intégral soit frs 0.60 par part, celles prises dès cette date au 31 décembre ont droit à la moitié seulement de l'intérêt soit frs 0.30.

Les résultats du vote sont les suivantes :

M<sup>me</sup> Gillabert obtient 48 voix

M<sup>elle</sup> Pidoux, Oulens, obtient 46 voix

M<sup>me</sup> Pidoux, Villars-le-Comte, obtient 41 voix

M<sup>me</sup> Baudraz, obtient 37 voix

M<sup>me</sup> Ecoffey, Vulliens, obtient 35 voix

M<sup>me</sup> Dutoit, Chavannes, obtient 32 voix

M<sup>me</sup> Crisinel obtient 31 voix

Le Comité étant complet, M<sup>mes</sup> Randin et Jacques entrent comme suppléantes la première avec 31 voix, la seconde avec 23.

Le comité se compose comme suit: Présidente: M<sup>me</sup> Gillabert, vice-présidente M<sup>me</sup> Crisinel, Secrétaire-caissière: M<sup>me</sup> Baudraz. Membres: M<sup>elle</sup> Ida Pidoux, M<sup>mes</sup> Clémence Pidoux, Ecoffey, Dutoit.

Après avoir entendu M<sup>me</sup> Paul Christen que nous avons en vue comme gérante, il ressort qu'elle ne peut accepter cette charge. M<sup>me</sup> Baudraz continuera provisoirement de s'occuper de tout ce qui concerne la question.

La séance est levée à 1 h. La Secrétaire

Assemblée de Comité au Grand Clos, le lundi 28 février 1921, à 10 heures  
M<sup>mes</sup> Ecoffey et Dutoit sont excusées pour cause de maladie dans la maison.

Ordre du jour: I Mise au point des statuts pour l'imprimerie. II Changement du mot productrices par celui de *paysannes*.

M<sup>me</sup> Gillabert préside: Rapidement nous revoyons les différents articles des statuts. Plusieurs changements sont apportés à quelques-uns; d'autres subissent quelques petites modifications exigées par les circonstances actuelles. Ils sont enfin adoptés et seront remis à l'imprimerie. Dès qu'ils auront paru un exemplaire en sera remis à chaque sociétaire.

Comme nous devons faire une nouvelle emplette de cartes de convocation, de papier et enveloppes la présidente propose que le mot productrices soit échangé contre celui de Paysannes. L'empressement avec lequel la modification est accueillie, montre que chacune l'attendait. On parle encore compte de chèques; nous nous renseignerons à la poste et verrons alors s'il y a lieu d'en ouvrir un.

La séance est levée à 11 ½ heures. La Secrétaire

Assemblée de Comité au Grand Clos le lundi 11 avril 1921 à 10 heures  
M<sup>mes</sup> Jacques de Syens et Pidoux Villars-le-Comte sont absentes.

Ordre du jour: Comptes trimestriels; Gérante.

Comme il n'y a pas lieu de vérifier les comptes M<sup>me</sup> Gillabert présidente fait part de la proposition de demander à nouveau à M<sup>me</sup> Paul Christen de bien vouloir tenir nos comptes. M<sup>me</sup> Christen n'ayant plus de travail supplémentaire se chargerait de la chose. M<sup>mes</sup> Pidoux et Dutoit combattent cette idée, en principe il faut, il est désirable que ce soit l'une d'entre nous qui s'occupe de la chose. La demande à M<sup>me</sup> Christen aurait l'air que nous abdiquons entre les mains d'un négociant, ce qu'il ne faut absolument pas. M<sup>me</sup> Ecoffey pense que si la caissière actuelle veut continuer pour cette année il vaut mieux que nous conservions le statu-quo. La soussignée acceptant de continuer, mais pour cette année seulement cette question est liquidée. Il est prévu une répartition de frs o.r. par dz pour les six premiers mois de l'exercice. Cette répartition se fera le 1<sup>er</sup> lundi de juillet.

La séance est levée à 11 ¼ heures. La Secrétaire

Assemblée générale le 11 juillet 1921 à 9½ heures à la Douane

Ordre du jour : Communications diverses et répartition. Présidence M<sup>me</sup> Gillabert : 56 sociétaires répondent à l'appel.

M<sup>mes</sup> Gillabert et Baudraz résument l'activité du Comité pendant ces 6 premiers mois. La recherche d'une gérante n'ayant abouti à rien, M<sup>me</sup> Baudraz a accepté provisoirement et pour cette année de continuer son travail. Un plus grand nombre de parts serait désirable afin d'augmenter le fonds de roulement. En vue de créer un fonds social un dépôt de 200 frs pour 2 ans a été fait à la B. C. V. En outre nous avons ouvert un compte-courant dans la dite banque. Après renseignements pris à la poste la création d'un compte de chèques est abandonnée, celui-ci ne profiterait qu'aux clients et ne nous offrirait aucun avantage. Il serait à désirer que nous ayons un apport d'œufs plus considérable. M<sup>me</sup> Gillabert nous parle en outre de sa coopération à l'Industrie Laitière, nous dit que nos statuts ont été demandés d'Angleterre ; qu'elle devra parler dans un congrès à Berne en septembre où des questions traitant de l'intérêt féminin en général seront à l'ordre du jour. Elle sera appelée à y représenter la femme de la campagne. Elle a eu en outre la visite d'une dame s'occupant de la situation faite aux jeunes filles de la campagne ; dame, envoyée pour l'association Pro Juvento. Elle ajoute qu'il faudrait que nous nous développions encore bien davantage sous tous les rapports. Il faudrait que nous nous fassions connaître, soit par des conférences, soit par des concours entre nous, concours de poulaillers, jardins ou autres.

Comme il n'y a pas de propositions individuelles, nous passons au paiement de la répartition. Il est ainsi réparti frs 447.50 soit frs 0,10 pour 447.5 dz d'œufs apportés du 30 janvier au 30 juillet.

La séance est levée à 11½ heures. La Secrétaire V. Baudraz

Séance de Comité le lundi 23 janvier 1922 au Grand Clos à 10 heures

M<sup>mes</sup> Dutoit, Ecoffey, Crisinel, et Baudraz sont seules présentes. La caissière expose la situation de la caisse. D'après cet exposé, il est décidé de faire une répartition de 10 cts par dz pour les œufs apportés du 30 juillet au 31 décembre. L'assemblée générale est fixée au lundi 6 février avec l'ordre du jour suivant : I Paiement de l'intérêt des parts. II Renouvellement du Comité. III Répartition et rapports.

La séance est levée à 11 heures. La Secrétaire

L'assemblée générale le 6 février 1922 à la Douane

Ordre du jour : I Rapports et Répartition. II Paiement de l'intérêt des parts. III Renouvellement du Comité. IV Propositions individuelles

Présidence M<sup>me</sup> Gillabert. Ouverte à dix heures avec 28 sociétaires sur 63 que compte actuellement notre association, la parole est donnée à la secrétaire pour lecture du procès-verbal de la séance de juillet. Le dit rapport ne donnant lieu à aucune

discussion on passe à la lecture des rapports de caisse et de l'année. Ceux-ci ne soulevant aucune objection sont adoptés. M<sup>lle</sup> Ida Pidoux a vérifié les comptes et les a approuvés. Elle propose d'en donner décharge à la caissière, ce qui est fait.

La caissière donne connaissance de l'importance que prend notre association. Non seulement elle s'augmente en nombre, mais les clients viennent de plus en plus nombreux. Tous sont contents de la marchandise que nous leur livrons. Il faudrait avoir une beaucoup plus grande quantité d'œufs. – M<sup>me</sup> Julie Duc observe à ce sujet qu'une fois on lui a refusé des petits œufs. Après discussion à ce sujet où il est question d'acheter les œufs au poids et où prennent part M<sup>mes</sup> Berdoz, Crisinel, Agnet et Gillabert, il est décidé qu'en novembre le Comité fixera le prix pour les œufs de poussines.

Pour des raisons personnelles M<sup>mes</sup> Gillabert et Baudraz ne peuvent continuer à faire partie du Comité. Cette dernière surtout demande à être déchargée de ses fonctions de caissière au moins pour une année. M<sup>me</sup> Gillabert demande d'abord si on veut maintenir l'association, ou, si estimant qu'elle ne répond plus à un besoin on veut la supprimer. A l'unanimité on décide de la maintenir. – Pendant que la secrétaire et M<sup>lle</sup> Pidoux font la répartition et payent l'intérêt des parts, on passe à la votation : 28 bulletins sont délivrés, 28 sont rentrés.

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Gillabert, M<sup>me</sup> Baudraz est nommée présidente par acclamation.

Font partie du Comité : M<sup>mes</sup> Baudraz, Crisinel, M<sup>elles</sup> Ida Pidoux et Céline Dutoit, M<sup>mes</sup> Ecoffey, Gillabert et M<sup>elle</sup> Clémence Pidoux. Sont nommées vérificatrices des comptes pour 1923 : M<sup>mes</sup> Gavillet et Berdoz.

Plusieurs de ces dames ayant manifesté le désir d'entendre plusieurs choses intéressantes qu'aurait à nous dire M<sup>me</sup> Gillabert et d'autre part M<sup>me</sup> Berdoz ayant proposé que cette dernière nous donne son travail sur la situation de la femme à la campagne, il est décidé que nous convoquerons une assemblée extraordinaire en février si possible.

La séance est levée 11  $\frac{3}{4}$  heures. La Secrétaire

Le 26 février groupait une quarantaine de dames autour du travail captivant de M<sup>me</sup> Gillabert : La situation de la femme à la campagne autour d'une tasse de thé il y eut une discussion nourrie quelque peu diffuse. On a parlé concours et de diverses choses intéressantes, qui jusqu'à ce moment n'ont abouti à aucun essai ou résultat pratique.

La Secrétaire

Séance du 20 novembre 1922 à la Douane à 2 heures

*53 membres son présentes. Ordre du jour*: Rapport et communications diverses du Comité. Répartition.

Dans son intéressant rapport M<sup>me</sup> Gillabert qui préside, nous fait assister tour à tour au bel optimisme du début de l'année, pour nous faire passer ensuite aux diffi-



cultés sans nombre qui se sont présentées au cours de cette année. Comme tout le monde commercial, nous subissons la crise et les effets désastreux du change, ce qui a rendu la vente et partant l'achat des œufs très difficile. La situation est critique et le Comité a décidé de demander à l'assemblée de prononcer par oui ou par non si nous voulons continuer, non pas seulement à cause de la crise financière, mais surtout parce que à plusieurs reprises et chez plusieurs membres il s'est manifesté un mécontentement. Avec conviction et grand bon sens la présidente informe l'assemblée de ce qu'entraînerait à sa suite la dissolution de l'association. La caissière donne en deux mots la situation de la caisse qui n'est pas brillante puisqu'elle n'a fait que maintenir son en caisse de janvier, ce qui permet aujourd'hui la répartition de cinq centimes par dz que nous allons donner. En outre la secrétaire-caissière prie qu'on prenne note de sa démission pour le 31 décembre, démission qui est irrévocable. On passe à la votation au bulletin secret. 52 bulletins sont distribués, 52 sont rentrés. Résultat: 8 non, 44 oui. Donc à une forte majorité des membres présentes, il est décidé de continuer. Dans la discussion qui suivit, et vu la démission de la secrétaire-caissière, la décision de chercher une gérante ou un gérant pouvant s'occuper de l'expédition, de la vente au détail pour les personnes de la ville, et de la tenue des comptes est prise. Le Comité est chargé d'étudier la chose et de présenter un rapport à cet effet dans une assemblée qui est fixée d'ores et déjà au lundi 8 janvier à 2 heures. La dite assemblée ne sera pas convoquée par carte, la communication d'aujourd'hui devant suffire.

Est-ce l'effet de la chaleur ou du froid, veut-on se rafraîchir ou se réchauffer ensemble c'est ce que le chroniqueur n'essayera pas de résoudre ici; sur la demande de plusieurs de ces dames, au 8 janvier on boira du thé!!

On passe à la répartition, qui porte sur 8000 dz environ ce qui fait à quelques francs près la somme de 400 frs. Puis la séance est levée à 4 heures après que le Comité décide de se revoir [...] décembre au Grand Clos.

La Secrétaire

Séance de Comité du 4 décembre 1922 au Grand Clos à 10 heures

M<sup>lle</sup> Pidoux de Villars-le-Comte manque seule et n'a pas envoyé d'excuse.

M<sup>me</sup> Paul Christen ayant accepté de se charger de la place de secrétaire il est convenu que pour 1923 on lui allouera une somme de deux cents francs (200) comme traitement. – On demandera à M<sup>me</sup> Christen de bien vouloir mettre en vente pendant la semaine, des œufs frais. Ceux-ci seront vendus au prix où nous les fournirons aux clients. Un avis sera inséré dans l'Eveil à ce sujet. – Plusieurs sociétaires ayant manifesté le désir de retirer leur part, il est décidé de les leur remettre. Cependant l'art 11 de notre règlement ayant trait à ces parts, sera ainsi complété: «Les parts sont remboursables sur demande adressée au Comité par écrit et motivant les raisons de démission. Toutefois la part versée ne sera remboursée qu'à la fin de

l'exercice en cours.» Une sociétaire sortante ne possède aucun droit à l'avoir de la Société. En outre une amende de 1 fr est fixée pour les sociétaires qui ne seront pas présentes aux futures assemblées générales. – M<sup>elle</sup> Ida Pidoux ayant manifesté le désir qu'à notre prochaine assemblée fixée au 8 janvier, nous entendions parler d'autre chose que d'œufs, la présidente est chargée de demander à M<sup>me</sup> Berdoz une causerie sur un sujet dont le choix lui serait libre, sujet intéressant spécialement les femmes de la campagne. – M<sup>me</sup> Paul Christen sera installée comme secrétaire-gérante le huit janvier.

La séance est levée 11 ½ heures. La Secrétaire

L'assemblée générale du 8 janvier 1923 à la Douane à 14 heures

Ordre du jour. Rapports – Réorganisation de l'association – Gérante – Causerie de M<sup>me</sup> Berdoz – Thé.

Présidence de M<sup>me</sup> Gillabert. [...] sociétaires sont présentes. La présidente ouvre la séance en lisant l'ordre du jour. Elle donne la parole à la secrétaire pour la lecture du procès-verbal. Après lecture de celui-ci qui est admis sans discussion, M<sup>me</sup> Gillabert fait un très court exposé de notre situation depuis le 20 novembre date de notre dernière assemblée. Puis elle souhaite la bienvenue au milieu de nous à M<sup>me</sup> Paul Christen qui a bien voulu accepter d'être notre gérante et de tenir nos comptes. Les comptes n'ayant pas encore passé à la commission de vérification, la caissière se borne à indiquer le chiffre d'affaires et le solde en caisse à ce jour. Le premier est de fr 21 697.80 et le second de fr 190.65. – Connaissance est ensuite donnée par la présidente de l'adjonction qui sera faite à un article de nos statuts, concernant le remboursement des parts. Une amende de fr 1 sera perçue pour chaque absence à une assemblée générale. – Dès que l'apport des œufs sera suffisant, un avis paraîtra dans le journal annonçant que l'association vend des œufs chez son expéditeur. M<sup>me</sup> Gillabert parle encore des petits œufs très abondants à cette saison. Il faudrait en mettre quelques-uns en plus, un par dz par exemple, pour que nous puissions en mettre en plus dans chaque caisse expédiée. Plusieurs sociétaires disent déjà le faire. – La présidente donne ensuite la parole à M<sup>me</sup> Berdoz qui tient son auditoire en suspens en lui faisant un exposé documenté sur le projet Musy concernant la révision de la loi sur les alcools. A voir l'intérêt avec lequel les auditrices ont suivi M<sup>me</sup> Berdoz, on ose espérer qu'elle a su trouver et créer des sympathies pour appuyer cette initiative. Pendant le thé, les langues se délient, à un coin on parle de graines, à un autre de catalogue. M<sup>me</sup> Gillabert parle d'une invitation que nous avons reçue de l'Union maraîchère lausannoise. Il s'agit simplement d'assister à la séance annuelle de cette union et nous pouvons à ce titre, ou tout au moins notre déléguée, si déléguée il y a, assister au bal qui suivra. Aucune n'a l'air décidée d'aller jusqu'à Lausanne pour danser. M<sup>mes</sup> Berdoz et Lambercy demandent qu'on essaye à nouveau de faire venir des graines potagères. Le nom de Vilmorin étant prononcé de plusieurs côtés, M<sup>me</sup> Gil-

labert qui connaît la maison veut bien se charger de faire venir quelques prix courants, qui seront envoyés à raison d'un par village dès leur arrivée. – La présidente lit quelques lignes adressées à M<sup>me</sup> Julie Duc pour l'assurer de notre sympathie dans la grande et douloureuse épreuve qu'elle traverse. Ces lignes sont signées par toutes les sociétaires présentes. – Le thé est bu, l'heure s'avance, on paye l'intérêt des parts à 5 %, soit fr 0.50 par part et la séance est levée à 4 ½ heures

La Secrétaire

Séance de Comité le 22 janvier 1923 au Grand Clos à 10 heures

Rapport de la commission de vérification des comptes. Sont présentes: M<sup>mes</sup> Gillabert, Pidoux, Ecoffey, Baudraz et M<sup>elle</sup> Dutoit. M<sup>mes</sup> Pidoux et Crisinel n'ont envoyé aucun mot d'excuse.

M<sup>me</sup> Gillabert donne connaissance du rapport de M<sup>mes</sup> Berdoz et Gavillet, vérificatrices des comptes. Les comptes ont été reconnus justes et la commission en propose l'adoption. Cependant plusieurs demandes sont exprimées par la commission. Il serait à désirer que les comptes soient tenus un peu plus clairement; c'est-à-dire qu'il faudrait d'une part voir le nombre d'œufs achetés, d'autre part celui vendu, afin de faciliter le contrôle et voir facilement le déchet. La commission propose aussi que la commission donnée à M<sup>me</sup> Christen ne le soit qu'au bout de l'année. Après discussion où toutes les dames présentes prennent part, il est décidé qu'on demandera à M<sup>me</sup> Christen de procéder comme suit: Avoir trois cahiers: I un cahier pour l'achat des œufs, II un cahier où figureront tous les œufs vendus aux clients, (un compte pour chaque client étant impossible, vu leur grand nombre suivant les saisons), III un cahier où se marqueront les commissions, les ports et toutes les autres dépenses.

La séance est levée à 11 heures. La Secrétaire

Séance de Comité le 2 avril 1923 au Grand Clos à 10 heures

Vérification du livre de comptes afin de voir si on peut prévoir une répartition à la fin des premiers six mois. Sont présentes: M<sup>mes</sup> Gillabert, Dutoit, Pidoux de Villars-le-Comte, Baudraz. M<sup>elle</sup> Ida Pidoux seule s'est faite excuser.

Après avoir pris connaissance du cahier que nous a remis M<sup>me</sup> Christen, nous constatons que le nombre des dz n'étant pas indiqué nous ne pouvons absolument pas voir, si nous pouvons faire une répartition. Nous décidons d'avoir une nouvelle séance le lundi 30 avril. Les membres présentes sont d'ores et déjà convoquées pour cette date. A cet effet nous demanderons plus de renseignements à M<sup>me</sup> Christen.

M<sup>me</sup> Gillabert nous donne lecture d'une lettre de M<sup>me</sup> Pidoux de Champmartin, demandant sa démission. Il est décidé de l'accepter, et comme le veut l'adjonction faite à nos statuts ses parts ne lui seront remboursées qu'à la fin de l'exercice.

La séance est levée à 11 heures. La Secrétaire

N.B: La séance de Comité mentionnée dans le procès-verbal ci-dessus n'a pas eu lieu.

Assemblée générale à la Douane le 16 juillet 1923 à 2 heures

Ordre du jour: Rapports de caisse et sur la marche de l'Association – Associations féminines au Canada, 27 membres seulement sont présentes.

Le procès – verbal étant lu et adopté, la présidente donne lecture d'une lettre de M<sup>me</sup> Pidoux de Champmartin qui demande le remboursement de ses parts. La demande étant conforme à nos statuts, ses parts lui seront remboursées à la fin de l'exercice courant soit en décembre. M<sup>lle</sup> Wenger ayant quitté la contrée, sa part est remise à M<sup>me</sup> Jean Gillibert. Le Comité s'est réuni plusieurs fois depuis notre dernière assemblée du janvier. Il a eu entr'autres à s'occuper d'une demande de M<sup>me</sup> Edouard Gavillet qui demandait que nous lui fournissions tous les œufs que nous aurions. Après discussion il a été décidé que nous répondrions à sa demande par un refus. Notre association a pour but fondamental de supprimer les entremetteurs, or M<sup>me</sup> Gavillet est un marchand. Du reste, tranquillement, nous nous acheminons vers notre idéal et mettons déjà grandement nos principes en pratique; nos œufs se vendent tous, par petites quantités à des maisons particulières, très peu vont à des marchands. Il est décidé que nous ne ferons qu'une seule répartition à la fin de l'année; et que la finance de 5 frs serait remboursée aux membres fondateurs. Les chiffres donnés par le rapport de Caisse présenté par M<sup>me</sup> Christen nous font augurer qu'une répartition pourra avoir lieu en décembre et que nos affaires financières ne vont pas trop mal.

M<sup>me</sup> Gillibert nous parle des associations féminines du Canada. Par son exposé clair et précis nous pouvons constater que dans ce pays les activités féminines sont très avancées et très bien organisées.

A la discussion qui suit on parle graines de jardins, oignons et graines de fleurs. Les graines venues au printemps de chez Vilmorin ont donné partout entière satisfaction. On parle encore journal pour association, concours. A quatre heures et demie la séance est levée après avoir savouré la traditionnelle tasse de thé.

La Secrétaire

Assemblée générale le 3 décembre 1923 à la Douane à 2 heures

Ordre du jour: Rapport de caisse. Répartition. L'appel fait constater vingt absences. Il y a donc un progrès sur l'assemblée précédente où il n'y avait que vingt-sept présences.

M<sup>me</sup> Gillibert continuant à désertir sans trêve la vallée de la Broie ne peut être des nôtres, ainsi que Madame Crisinel qui elle aussi est absente pour assez longtemps. C'est donc la soussignée aidée et secourue par M<sup>lle</sup> Ida Pidoux qui tant bien que mal préside cette assemblée.

L'ordre du jour étant très peu changé, la partie administrative est vite liquidée. La parole est donnée à M<sup>me</sup> Christen pour un court rapport de caisse. Nos finances sont en bon état. Après la répartition de 10 cts par dz et l'intérêt des parts, il nous restera encore un petit reliquat une fois les comptes bouclés définitivement au 31 courant. Le rapport constate une assez grande régularité dans l'apport des œufs pour quelques membres, assez d'irrégularité pour beaucoup et quelques membres fournissent aucun œuf. Il constate en outre que dans le courant de l'année plusieurs clients se sont plaints d'avoir eu des œufs gâtés; ce n'est certes pas un bon moyen de réclame pour notre association.

Comme il n'y a que le thé qui dérouille les langues et anime les conversations, ce breuvage familial est apporté après la répartition de l'intérêt des parts et le remboursement de frs 5, finance fournie par les membres fondateurs. Pendant ce temps on parle des graines Vilmorin, dès que les catalogues auront paru chacune enverra sa liste à la secrétaire qui se chargera de l'expédition des commandes et de la réception de la marchandise. M<sup>me</sup> Berdoz propose d'accorder une gratification de frs 20 à M<sup>me</sup> Christen notre dévouée gérante et caissière, proposition qui est acceptée à l'unanimité. M<sup>me</sup> Christen surprise de cette attention, remercie et dit qu'elle fera toujours son possible pour travailler de son mieux pour le bien de nos finances.

La séance est levée à 4 ½ heures. La Secrétaire

Assemblée générale le 8 décembre 1924 à la Gerbe de Blé à 2 heures

Ordre du jour: Rapport de caisse. Paiement de l'intérêt des parts. Répartition.

M<sup>me</sup> Gillibert préside. La parole est donnée à M<sup>me</sup> Baudraz pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Il est adopté sans discussion. M<sup>me</sup> Christen nous donne ensuite son rapport de caisse. Le roulement a été de fr 29 531.30 pour l'année qui finit. Aux recettes fr 15 359, aux dépenses fr 14 172.30; ce qui laisse un bénéfice net de frs 1186.70. La répartition de frs 0,10 par dz étant faite, l'intérêt des parts payé, le traitement de la caissière et les menus frais réglés il reste en caisse à ce jour frs 193.55.

Six parts ont été retirées, au cours de l'année deux ont été souscrites. Nous avons en banque 3 dépôts: deux de frs cinq cents (500) et un de frs 200 (deux cents) en compte-courant 13.40 et en caisse frs 104.05. Malgré de sérieux déficits faits certaines semaines nous avons grâce au sens commercial de M<sup>me</sup> Christen et de son mari fait une bonne année. De plus en plus le commerce d'œufs devient difficile ajoute notre gérante. Nos clients, étant tous gens du bord du lac et Genève en particulier, les œufs de la zone nous sont défavorables. Des essais ont été tentés pour trouver d'autres débouchés. Partout nous nous heurtons à des difficultés. Pendant un certain temps nous avons fait des envois dans le Jura neuchâtelois, à Bâle, à Neuveville; ils ont cessé sans que nous y soyons pour rien. Nos meilleurs clients, restent Campiche à Genève, Leuba, Leysin, Pierren, Villeneuve.

Une chose grave qui retient un moment l'attention de l'assemblée est l'annonce d'œufs gâtés trouvés en assez grand nombre et pendant plusieurs semaines de suite par tous nos clients qui ont fait des réclamations répétées. M<sup>mes</sup> Gillabert et Baudraz flétrissent comme il convient des procédés de ce genre. Il est inadmissible, que dans une association qui se respecte et qui veut vivre, on trompe. Et la tromperie est doublement coupable dans le cas qui nous occupe. M<sup>me</sup> Gillabert ajoute, que si les réclamations pour œufs gâtés continuent, on ne recevra plus les œufs.

M<sup>me</sup> Gavillet demande, pourquoi, dans une seule semaine, les œufs ont été payés, parfois à deux prix. M<sup>me</sup> Christen répond : Si le lundi nous payons un prix de frs 2 et que pendant la semaine nous apprenons par nos clients que nous sommes trop hauts, les œufs reçus dès lors sont payés moins. M<sup>me</sup> Gillabert donne lecture d'une lettre de démission de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Guignet, une des premières paysannes qui se soient rattachées à nous. M<sup>me</sup> Guignet a quitté Corrençon pour Chailly. Une lettre sera adressée à M<sup>me</sup> Guignet et une autre à M<sup>r</sup> Emile Jaquier, le seul sociétaire masculin que nous ayons, qui se trouve en ce moment en traitement à l'hôpital cantonal.

M<sup>me</sup> Gillabert avoue ensuite que le Comité n'a pas trouvé le temps de se réunir une seule fois depuis la dernière assemblée générale. Mais si le dit Comité n'a rien fait en bloc, elle, la présidente, de son côté n'a pas chômé pas plus que sa plume. Elle a été ici ou là, elle a écrit en maints endroits. C'est ainsi qu'elle nous dit avoir correspondu avec M<sup>r</sup> Michaud de l'Industrie Laitière, avec M<sup>r</sup> Laur le souverain pontife des paysans, avec M<sup>r</sup> Blanc le secrétaire de la chambre vaudoise d'agriculture ; elle a même assisté à l'assemblée générale de la dite chambre. De tout cela ainsi que d'un syndicat de paysannes de France elle nous entretient avec son enthousiasme habituel. Elle termine son exposé en nous conseillant de sortir de nos préoccupations uniquement matérielles et de nous occuper de nous mêmes et des autres autrement que par et pour des centimes !

Dans une précédente assemblée une de nos membres ayant manifesté le désir d'avoir une causerie éducative, M<sup>me</sup> Gillabert demandera à T. Combe, si peut-être elle pourrait venir jusqu'à nous.

L'appel fait constater plus de cinquante présences. Pendant le thé qui est servi abondamment et aimablement, M<sup>elle</sup> Pidoux y va de son petit discours et nous dit qu'elle verrait avec grand plaisir un cours de taille pour arbres nains et arbustes, se faire donner sous notre responsabilité. L'idée ayant trouvé bon nombre d'appuis, nous décidons que nous nous occuperons de la chose et que le cours aura lieu, si possible en février-mars. Un vent d'émancipation décidément a passé dans la salle ; on entend encore parler course, excursion ! On parle dans un si grand murmure de voix, d'auto-car, de train, de jour, de semaine, de dimanche, du mois de mai, de Morges, de Marcelin, que le chroniqueur a cru saisir qu'on verrait à organiser une course pour le mois de mai dans les environs de Morges. S'est-il trompé ? A-t-il mal compris ? La suite de l'histoire le dira. Pour l'instant la séance étant levée à 4 1/4 h, nous

quittons la Gerbe de Blé où nous nous assemblions pour la première fois, mais où la jolie salle fleurie et l'accueil aimable et empressé de nos hôtes nous donne une forte envie d'y revenir souvent.

### La Secrétaire

Le 11 février 1925 à 1 heure à la Gerbe de Blé

Causerie de M<sup>me</sup> Moreillon. M<sup>me</sup> Gillibert préside. Elle donne la parole à M<sup>me</sup> Berdoz pour le rapport des vérificatrices des comptes. Ce rapport est excellent en tous points et fait honneur à celle qui les tient. Ils sont parfaitement clairs, justes et très bien tenus. Une seule observation : il y a trop d'œufs cassés au point de vue de la rapportrice. Comme nous n'avons point de sujet pour comparer dans ce domaine, M<sup>me</sup> Gillibert se contente de recommander aux sociétaires de ne pas apporter les œufs dont les coquilles sembleraient trop tendres.

Notre présidente présente ensuite : M<sup>mes</sup> Moreillon, de Denezey. La correspondance avec T. Combe ayant abouti à un simple refus pour cause d'âge, on s'est adressé à M<sup>me</sup> Moreillon qui a bien voulu nous préparer spécialement un travail sur l'éducation.

L'intérêt soutenu avec lequel les 70 personnes présentes ont écouté pendant une bonne heure la sympathique conférencière, en dit plus long que ma plume fort inhabile ne saurait le faire. M<sup>me</sup> Moreillon nous parle de l'éducation des enfants en mère qui s'est pénétré de la parole de Napoléon : « L'éducation des enfants est l'œuvre des mères. » Persuadée que rien, de ce qui s'apprend sur les genoux d'une mère, ou en sa compagnie plus tard, n'est trop petit ni perdu, elle nous parle avec conviction tour à tour des habitudes à faire prendre aux enfants dès le berceau, ainsi que de la grande compréhension qu'il faut avoir dans certains cas avec certains caractères. – L'enfant doit obéir, ne pas discuter la volonté qui le dirige même s'il ne comprend pas, mais il faut aussi que l'autorité soit raisonnable et raisonnée. – L'indulgence doit faire partie du programme éducatif, la punition aussi. Agir de façon de punir au moment même de la faute, si possible par les conséquences mêmes de la faute, faire découler la punition de la faute. – Etre rigoureusement juste dans la peine infligée, ne jamais menacer de punition qu'on sait ne pouvoir donner. S'il ne faut pas apprendre à obéir pour être récompensée, savoir cependant accorder des récompenses. – Faire travailler, développer le travail chez l'enfant ; travailler par plaisir, par devoir, mais rendre le travail attrayant, agréable. – S'il faut punir, le faire avec calme et fermeté, sans colère et avec contrition. – Etre d'accord entre parents. – Observer soigneusement enfants paresseux et peureux. – S'il faut corriger, redresser, parfois détruire chez l'enfant, savoir reconnaître ce qui existe en lui, l'utiliser, et créer. – L'enfant est curieux et imitateur de sa nature ; prendre garde à l'exemple que nous donnons. Devenir la confiance de ses fils et ses filles, s'intéresser à eux, à leur travail, compagnie, lectures etc.

# DÉVELOPPEMENT

## de L'Association

## des Paysannes

de MOUDON et environs

---

I		II	
Activité commerciale		Activité professionnelle	
1918	1928	1919	L'Association crée le poste de gérante
Nombre de membres		1920	Elabore des statuts
15	86	1923	Organise des conférences éducatives
Fortune ou avoir social		24	
70	1200	1925	» un cours de taille et de greffe
Vente d'œufs (Nombre de dz)		1926	» une course d'étude collective avec visite d'établissements horticoles
250	7000	27	
Chiffre d'affaires		1928	EXPOSE A LA SAFFA
3000	28000		

Affiche de l'Association des Paysannes de Moudon et environs (APM) à l'occasion de ses 10 ans d'existence en 1928.



Brièvement, imparfaitement retracée, voilà la substance de cette belle causerie. Elle se termine par une haute et forte vue d'ensemble de ce que doit être la vie de famille, dont la mère est le centre, le meilleur, le principal, atmosphère dans lequel on se plaît ou aime à revenir, qu'on voudrait ne jamais quitter parce qu'on sait qu'il est l'abri, le plus tendre et le plus sûr. Puis avec sérieux M<sup>me</sup> Moreillon nous dit que tout ce qui vient d'être dit doit être basé sur quelque chose d'invisible et d'éternel. En quelques mots elle parle des sentiments religieux qui doivent être à la base de toute éducation pour qu'elle soit vraie, durable, profitable, et que par elle on puisse faire des hommes et des femmes utiles au pays. – M<sup>me</sup> Gillabert remercie M<sup>me</sup> M.

M<sup>elle</sup> Ida Pidoux donne quelques renseignements sur le cours de taille qui se donnera sous peu. Certaines précisions manquent encore. On les communiquera en temps et lieux. Après la collation la séance est levée à 4 h.

La Secrétaire

Séance de Comité au Grand Clos le 11 mai 1925 à 10 heures

M<sup>me</sup> Crisinel seule est absente et ne s'est pas faite excuser. Ordre du jour: Course proposée par l'assemblée générale du décembre 1924.

La première chose à considérer, dit notre présidente, dans l'itinéraire de la course est Marcelin. Comme nous voulons que chacune remporte autre chose de cette rencontre que le souvenir d'une agréable journée passée ensemble, il faut qu'en cette circonstance, nous apprenions quelque chose. Voilà pourquoi nous visiterons Marcelin. M<sup>me</sup> Gillabert dit encore qu'il serait préférable que nous y arrivions à la fin du jour, lorsque les leçons sont terminées. Après bien des essais, des projets, des ébauches, d'itinéraires, de buts, de jours, nous nous arrêtons à Genève avec visite à Marcelin au retour. Pour le 26 mai chaque sociétaire recevra une carte avec les communications suivantes:

I Course Genève Marcelin le 26 mai.

II Inscription chez M<sup>me</sup> Baudraz avant le 18 mai.

M<sup>mes</sup> Gillabert, Pidoux et Baudraz se réuniront de nouveau le lundi 18 mai, pour voir le nombre d'inscriptions et s'occuper des auto-cars, s'il y a lieu. Ce mode de locomotion étant le plus favorable à une course de ce genre. La séance est levée à 11 ½ h.

La Secrétaire

Assemblée générale à la Gerbe de Blé le 6 décembre 1925 à 2 heures

Ordre du jour: Rapports des comptes et de la Présidente, Répartition. Présidence M<sup>me</sup> Gillabert.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté sans observations. M<sup>me</sup> Christen nous donne tout de suite son rapport: Le roulement a été, pendant l'année écoulée de frs 27 274.10. Les dépenses sont: Achat des œufs 11 797.15; Ports 662.85; Commission 495.90; Dépenses diverses 294.70. Total frs 13 190.60. Recettes glo-

bales 14 379.45. Le bénéfice net est de 1188.85; aux dépenses étant encore venus s'ajouter des frais de correspondance de la présidente, des cartes de convocation, des avis dans l'Eveil, etc. La répartition de ce jour est de fr 735. L'intérêt des parts de frs 61.80; le traitement de la gérante fr 200; ce qui laisse un encaisse à ce jour de frs. 192.

Le rapport de la gérante n'est pas des plus réjouissants. Nos clients trouvent toujours le prix des œufs plus élevé qu'ailleurs, chez d'autres fournisseurs. Tous se sont plaints de nouveau d'avoir eu des œufs gâtés ou en tous cas pas frais. Au printemps, pendant plusieurs semaines on a fait du déficit. Les frais sont beaucoup plus élevés que les années précédentes. Aujourd'hui, dans le commerce, on se sert, et on est obligé, beaucoup du téléphone, or ce moyen de communication s'il est extraordinairement commode, et s'il facilite beaucoup, est aussi très cher.

L'annonce de ces œufs peu frais, donne de nouveau l'occasion d'une grande discussion. Comment se fait-il que la chose se reproduise chaque année et à même époque?

Il n'y a donc aucun moyen d'atteindre la conscience de nos membres. On parle de numéros à apposer sur les œufs, de contrôle, mais à la pratique ces choses sont bien difficiles et le mieux serait certainement la bonne foi de nous toutes.

Dans son peu banal rapport M<sup>me</sup> Gillabert nous parle de notre manque de contact entre membres du comité. Nous sommes si éloignées les unes des autres. Il y a trop peu de cohésion entre M<sup>me</sup> Christen notre gérante et les membres du Comité. Le fait que les 7 membres dont il se compose habitent 7 localités différentes n'est pas fait pour arranger les choses. En somme la charge repose presque entièrement sur M<sup>me</sup> Christen à qui nous adressons nos remerciements les plus sincères. Cependant, dans ses voyages, la présidente nous fait connaître, renseigne sur notre activité, etc. Elle nous parle encore de bien des choses intéressantes sur ce qu'elle voit et entend et qui est propre à nous intéresser.

On passe à l'élection du Comité. Sont élues, M<sup>mes</sup> Gillabert, Ecoffey, Monachon, Dutoit, Pidoux, Briod et Baudraz. Pendant le dépouillement M<sup>elle</sup> Genier nous chante en s'accompagnant au piano deux jolis morceaux.

Le thé est servi, et profitant du silence relatif qui s'établit M<sup>me</sup> Gillabert nous annonce une conférence pour le 18 janvier par M<sup>me</sup> Gueissaz-de Dardel, docteur à Neuchâtel. M<sup>elle</sup> Pidoux aimerait voir se donner un cours de cuisine, dans l'un ou l'autre de nos villages. Y arrivera-t-on? On apprend aussi que, à Berne, en 1927, il y aura une exposition féminine nationale, préparée par l'alliance des sociétés féminines suisses. Cette même alliance cherche aussi à réunir dans une grande assemblée toutes les femmes d'un même canton, et de toutes les conditions. Le but serait de se mieux connaître, de chercher à se mieux comprendre. M<sup>me</sup> Baudraz pense que la chose serait plus facile par régions, M<sup>me</sup> Berdoz croit la chose possible aussi bien pour le canton que par régions. Toujours parlant de rapprochement et de concentration, M<sup>me</sup> Berdoz demande si nous n'entrerions pas dans l'alliance des sociétés féminines. M<sup>me</sup>

Baudraz propose qu'on voie la chose tout de suite. La proposition est acceptée à l'unanimité, donc nous demanderons notre entrée pour 1926.

On parle encore de la course prochaine, chacune est priée d'y penser et d'apporter le résultat de ses réflexions pour le 18 janvier.

La séance est levée à 4 1/2 h. La Secrétaire

Séance de Comité le 12 avril 1926 à 9 1/2 h à la Gerbe de Blé

Ordre du jour: I Rapp. des ver. des comptes 1925. II Projet de course.

Sont présentes: M<sup>mes</sup> Gillabert, Dutoit, Ecoffey, Pidoux et Baudraz. M<sup>me</sup> Monachon s'est fait excuser. M<sup>lle</sup> Briod n'a rien fait dire.

Le rapport présenté par M<sup>me</sup> Gavillet constate la très bonne tenue des comptes, et leur parfaite justesse. Par contre, les dépenses diverses semblent un peu exagérées. Il faudra tendre à les diminuer si possible, et surtout à augmenter le chiffre d'affaires. L'année qui vient de s'écouler nous a fait retenir 200 frs pour la répartition de décembre, pris sur le capital constitué par les parts. Afin que la chose ne se renouvelle pas, le Comité proposera à l'assemblée générale qui se réunira le 26 courant, le bouclage de l'année en cours au 31 octobre. Ceci permettra de se rendre mieux compte de ce qu'on pourra répartir en décembre.

M<sup>me</sup> Gillabert nous donne connaissance de l'assemblée cantonale qui a réuni à Lausanne, les déléguées des diverses associations féminines, et où elle nous a représentées; assemblée où l'on a jeté les premières bases de l'exposition suisse féminine qui aura lieu à Berne en septembre 1928. Connaissance en sera donnée également à l'assemblée générale.

Pour préparer la course de l'année qui reste pour le moment fixée à fin mai, et dont le but reste Saxon, nous allons nous en occuper afin d'apporter déjà certaines précisions le 26 courant.

Le comité proposera: Course en auto-car à Saxon avec arrêt à l'aller à Chillon, visite des cultures et de la fabrique à l'arrivée, et arrêt au retour à la culture de roses de Ribeaupierre.

La séance est levée à 11h. La Secrétaire

Assemblée générale le lundi 26 avril 1926 à 2 heures à la Gerbe de Blé

Ordre du jour: Comptes de 1925. Course. Présidence M<sup>me</sup> Gillabert. A l'appel cinquante membres sont présentes. – La Présidente donne lecture des comptes. Ils sont adoptés sans observation, et voir les chiffres en détail, les dépenses diverses qui paraissaient exagérées, on ne trouve rien d'anormal dans cette rubrique. On aborde ensuite le sujet de l'exposition féminine nationale qui aura lieu à Berne en 1928. M<sup>me</sup> Gillabert nous engage vivement à nous y faire représenter dans le groupe Agriculteur. Nous sommes la seule association paysanne qui y participerait. – Le but de la course reste Saxon avec l'itinéraire proposé par le Comité. La date est fixée au 26

mai. Chaque membre est priée de s'inscrire au plus tôt en payant le prix de la course soit 11 frs à la secrétaire. M<sup>elle</sup> Pidoux se charge de la correspondance avec Payerne pour les auto-cars. – Après le thé la séance est levée à 4 ½ h.

La Secrétaire

Séance de Comité le 21 juin 1926 au Grand Clos à 9 heures

M<sup>me</sup> Ecoffey est excusée pour cause de deuil. – A l'ordre du jour, l'organisation de la course qui a du être renvoyée au mercredi 30 juin, à cause du retard de la maturité des fruits. M<sup>me</sup> Gillibert donne connaissance des réponses reçues de Saxon, d'Aigle et de Clarens. M<sup>elle</sup> Pidoux nous apporte les renseignements de Payerne au sujet des auto-cars. Nous établissons les listes des participantes par village. Elles seront convoquées pour le lieu et l'heure dès aujourd'hui. La séance est levée à 10 ½ h.

La Secrétaire

La course à Saxon a eu lieu le 30 juin, les comptes-rendus dans divers journaux dispensent la secrétaire d'en faire un nouveau ici. Ci-joint celui paru dans le «Paysan vaudois».

Séance de Comité le 12 juillet 1926 à la Gerbe de Blé à 9 heures

M<sup>mes</sup> Briod, Pidoux et Monachon sont absentes et excusées. Les comptes de la course étant réglés, les notes de correspondance, et frais divers relatifs à la course, trente francs (30) sont remis à M<sup>me</sup> Christen. Pour communiquer à chacune les explications nécessaires au sujet de la commande d'abricots et la collecte en faveur des sinistrés de Lavaux et la Côte une circulaire va être envoyée à chacune de nos membres et à chaque participante de la course. Une proposition ayant été faite au sujet de la fourniture d'œufs à l'école ménagère de Lucens, le Comité ira visiter le dit établissement le lundi 26 juillet, et verra s'il y a lieu d'engager des relations commerciales. – Les femmes abstinentes de la section de Moudon, nous ayant demandé notre avis sur la vente de thé au marché, nous faisons répondre à ces dames que l'idée est excellente, mais qu'il nous paraît qu'il faudrait attendre l'hiver pour commencer cet essai. – La difficulté que nous éprouvons à vendre nos légumes sur le marché de Moudon, retient longtemps notre attention. Il faudrait que nous arrivions à trouver des débouchés, à créer même des dépôts et magasins. Si la chose paraît compliquée, elle pourrait cependant se résoudre dans un avenir plus ou moins lointain.

La séance est levée à 11 h. La Secrétaire

Séance de Comité à la Gerbe de Blé le 23 août 1926 à 9 heures

M<sup>me</sup> Monachon est excusée pour cause de maladie.

Nous nous entretenons longuement sur les démarches que nous avons tentées à Château-d'Oex pour nous créer des débouchés. Si la chose n'est pas impossible, elle ne nous paraît cependant pas facile pour le moment.

L'Union des femmes de Moudon nous invite pour une rencontre amicale à S' Cierges le 12 Sept. Un avis sera donné à nos membres à raison d'un par village.

Afin de voir clair dans nos comptes et d'établir la répartition sur les bénéfiques que nous faisons, nous décidons que le boucllement se fera le 31 oct. L'assemblée générale est fixée au début de décembre.

La séance est levée à 10½ h. La Secrétaire

Séance de Comité le 29 novembre 1926 à 10 heures au Grand Clos

M<sup>mes</sup> Ecoffey, Christen sont excusées.

Les comptes de l'année qui ne comportent cette année que les chiffres de 10 mois ont été bouclés au 31 octobre et vus et approuvés par M<sup>mes</sup> Berdoz et Gavillet. Il ressort de ce rapport que les comptes sont parfaitement bien tenus, tout est très clair et très précis. Quant à la gestion générale la commission trouve que le bénéfice net fait sur la vente des œufs devrait revenir en entier aux sociétaires qui apportent leurs œufs. Les dépenses courantes (thés, conférences, etc.) devraient être couvertes par une cotisation. Cette proposition sera faite à l'assemblée générale du 5 décembre. – Pour l'exercice qui vient de finir, la répartition sera de 8 cts par dz, au lieu de 10 cts; la différence devant être affectée pour parfaire le fonds de roulement constitué par les parts et entamé l'année dernière. – Voici quelques années, à pareille époque et dès septembre, les clients se plaignent du peu de fraîcheur des œufs. On devra se procurer une lampe à mirer les œufs, et surveiller chaque panier à raison de deux ou trois œufs par apport. – Comme chaque hiver une conférence sera donnée. Nous avons cette fois profité de l'offre du Département d'Agriculture et avons demandé la conférence de M<sup>r</sup> Curchod sur «les races de poules propres à notre pays». M<sup>me</sup> Gillibert se rendant aujourd'hui même à Lausanne verra le dit Monsieur et conviendra du jour et de l'heure avec lui. Nous pensons qu'il vaudrait mieux la faire donner dans un village qu'à Moudon même. Neyruz nous semble assez central et c'est là que vraisemblablement nous nous adresserons!

La séance est levée à 11 heures. La Secrétaire

Assemblée générale à la Gerbe de Blé le 6 décembre 1926

Ordre du jour. Rapports divers, Répartition.

Présidence de M<sup>me</sup> Gillibert. L'assemblée est nombreuse, l'appel fait constater peu d'absences, quelques-unes sont excusées. – La présidente présente un rapport aussi complet que vivant de ce que notre association a fait et vécu pendant le cours de l'année. Le commerce des œufs est toujours très difficile et nous n'avons qu'à remercier M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Christen des efforts qu'ils font pour placer et expédier les œufs.

Le rapport parle de notre course, de la conférence de Dardel, des diverses réunions de l'année à S' Cierges par exemple. Il note que le comité a essayé maints pourparlers pour arriver à trouver des débouchés pour des légumes. Il doit consta-

ter que c'est très difficile et que rien de définitif n'a pu s'établir. Dans ce but une course a même été faite à Lucens, course qui n'a laissé aucun résultat commercial.

Comme nous en avons pris l'habitude, une conférence choisie cette fois parmi les nombreuses que le département de l'Agriculture met à disposition chaque année, sera donnée. Le choix du sujet et le lieu proposés par le Comité sont acceptés. La dite conférence sera donc donnée à Neyruz le dimanche 30 janvier par M<sup>c</sup> Curchod sur un sujet avicole.

Les comptes présentés par M<sup>me</sup> Baudraz en remplacement de M<sup>me</sup> Christen retenue chez elle par un heureux événement, donnent aux recettes frs 15 443 et aux dépenses fr 14 711. Cet exercice portant exceptionnellement sur 10 mois ne permet que 8 cts de répartition par dz. Le rapport d'examen des comptes déclare que les comptes sont très bien tenus, tout est clair, net, facile à contrôler et demande que l'assemblée en donne décharge avec remerciements, ce qui est fait de suite.

En outre M<sup>me</sup> Berdoz au nom de la commission de vérification, propose qu'on fixe une cotisation annuelle qui servirait à payer les menus frais qui ne rentrent pas dans ce qui est nécessaire uniquement au commerce des œufs; ainsi la répartition serait plus forte et ce serait plus juste. Car quelques personnes n'apportent que très peu d'œufs ou pas du tout et jouissent de tous les avantages de l'association; étant donné que les bénéfices faits sur les œufs sont notre seule ressource, toutes n'y participent pas. Avec une cotisation cette lacune disparaîtrait. Cette proposition est si juste qu'elle est acceptée et votée à l'unanimité. A une prochaine impression de nos statuts, une adjonction y sera faite. Elle sera ainsi libellée: « Une cotisation de 2 frs est perçue pour couvrir les dépenses ne concernant pas le commerce d'œufs. » (confé., courses, etc.)

M<sup>me</sup> Berdoz nous donne un intéressant et captivant, quoique forcément bien réduit, rapport sur l'assemblée des déléguées des associations féminines, réunies à Soieure. Après nous avoir décrit avec un brin de poésie le voyage et la ville, les visites aux choses intéressantes elle aborde les différents travaux présentés et discutés à Soieure: travaux aussi nombreux que variés.

L'exposition nationale féminine qui aura lieu à Berne en 1928 y occupe naturellement une bonne place. La famille vient ensuite par des travaux sur l'éducation, les allocations, la protection de la jeune fille, l'alcool etc. Il semble qu'un souffle d'idéal pur doit se dégager de tous ces efforts.

On passe ensuite à la répartition et à l'intérêt des parts. M<sup>lle</sup> Briod profite de ce moment où chacune est occupée à reconnaître sa petite fortune pour proposer qu'on remette frs 20 à M<sup>me</sup> Christen. 20 frs qui seront destinés à son fils qui a quelques jours. L'enthousiasme avec lequel on accueille cette proposition ne laisse aucun doute sur sa réussite.

Le thé est servi, et pendant ce temps les conversations font leur train, et la course de l'année prochaine s'élabore par endroits, c'est assez dire si cette manifestation de notre vie d'association est tenace et tient une bonne place.

La séance est levée à 4 ½ h. V. Baudraz

N.B. La somme versée par notre association aux sinistrés de la Côte et Lavaux a été de 200 frs.

## **Le film: « La paysanne au travail »**

### **« La paysanne au travail » ou l'art des relations publiques**

Jacques Mühlethaler, Cinémathèque suisse

Le 1<sup>er</sup> juin 1927, Augusta Gillabert-Randin prend la parole devant les commissions vaudoises et lausannoises pour l'Exposition nationale sur le travail féminin, la SAFFA,<sup>1</sup> prévue à Berne, en automne 1928.<sup>2</sup> Au terme de l'intervention de la fondatrice de l'Association des Productrices de Moudon, dont on devine la force de conviction à la lecture de ses articles, la décision est prise de tourner un film sur le labeur féminin dans les campagnes. A manifestation d'un genre nouveau, médium promotionnel relativement neuf « pour montrer exactement d'une façon vivante le travail de la paysanne ».<sup>3</sup> Ce projet est l'objet d'un contrat<sup>4</sup> en bonne et due forme, daté du 10 juin 1927, entre M<sup>mes</sup> Couvreu de Budé, Gillabert-Randin et M<sup>lle</sup> Françoise Fonjallaz d'une part et Arthur Adrien Porchet « en tant qu'opérateur » et Jacques Béranger, « directeur de cinéma à Lausanne »<sup>5</sup> d'autre part. La bande s'intitulera « La paysanne au travail ».

Arthur Porchet est une figure connue du paysage cinématographique régional de l'époque.<sup>6</sup> Opérateur de métier, il fonde avec Béranger et Emile Taponier l'Office cinématographique S. A. Lausanne, première société productrice du Ciné-Journal Suisse (les « actualités » suisses) dès 1923. En matière de fiction, Porchet a réalisé dans les années vingt « L'Appel de la montagne » (1922/23) et produit « Visages d'enfants », tourné en Valais par le cinéaste d'origine belge Jacques Feyder (1923). En 1927, il fonde à Genève « Les Films AAP »<sup>7</sup> pour réaliser essentiellement des films de commande, dont « La Paysanne au travail ».

Pour les initiatrices de ce documentaire, il s'agit d'attester la réalité de l'activité économique des paysannes et de souligner son importance, à des fins éducatives et de conservation de la mémoire. Aussi est-il prévu de filmer les travailleuses occupées à diverses tâches : culture du tabac, cueillette des fraises et des petits pois, effeuilles, poulailler, etc. Une fois présenté à la SAFFA, le film sera montré dans le cadre de projections scolaires ou agrémentera des conférences. Mais on pense plus loin dans le temps : « Et si rares sont les endroits où l'on cultive encore les plantes textiles qu'il est bon d'en filmer les différents travaux pour en conserver l'image aux générations futures qui bientôt diront : < du temps où l'on semait du chanvre > comme nous disons aujourd'hui : < du temps où la reine Berthe filait ! > ».<sup>8</sup> Il est convenu de tourner 1000 mètres de film pour un prix de Fr. 4200.-, à terminer pour la SAFFA, une production financée grâce à une souscription publique concrétisée par des cartes de 40 cases à 25 centimes, « pour que les plus petites bourses puissent y participer ».<sup>9</sup>



## Journal de tournage

À l'instar des campagnes journalistico-publicitaires d'aujourd'hui, relatant les aventures des plateaux de tournage, la Feuille d'Avis de Lausanne, titrant «Le Film agricole est commencé» ou «La Prise du film agricole», chronique fidèlement sa réalisation dès l'été 1927. Le tournage débute le jeudi 16 juin, à Epesses, dans les vignes de M. Chappuis, sous les regards intéressés des badauds. Puis, avec un souci constant de réalisme, le vendredi sont «filmées à Aubonne des scènes jouées, c'est-à-dire travaillées par des effeuilleuses». <sup>10</sup> L'après-midi du même jour, Porchet et Béranger se rendent à Tolochenaz, chez Mlle. Emilie Colomb, pour les fenaisons, puis-à-Dompierre, pour le rucher, mais «comme c'est déjà un peu tard pour l'extraction du miel, peut-être faudra-t-il terminer cette partie du film l'année prochaine». <sup>11</sup> Les saisons ne constituent pas la seule contrainte, puisqu'il est prévu que 15 districts du canton participent en images. Or, il arrive que deux d'entre eux se disputent la même spécialité. Il faut alors négocier : le district de Moudon accepte que les moissons soient tournées à Allens, dans le district de Cossonay. En échange, Moudon «fournit quelques fermes qui manquent au tableau». <sup>12</sup>

Un article non daté de La Feuille d'Avis de Lausanne <sup>13</sup> révèle que le travail avance, puisque quelques personnes visionnent une ébauche lors d'une projection privée, séance à laquelle on ne manque pas de convier la presse. Le rédacteur ne tarit pas d'éloge : «Ces premiers 150 mètres ont permis de constater que le film sera excellent, fort bien compris, très bien tourné, qu'il montrera quelques-uns de nos plus beaux paysages, animés par des scènes caractéristiques de notre vie, jouées par d'authentiques vaudoises».

Fortes de cet enthousiasme, les parties signent un avenant manuscrit au contrat et daté du 11 mai 1928, autorisant les cinéastes à prolonger le film à 4 francs le mètre pour ce qui excède les 1100 mètres, probablement déjà tournés, selon un scénario annexé. <sup>14</sup> Le scénario en question comprend des séquences tournées, dont certaines à refaire, et prévoit de nouvelles séquences. <sup>15</sup>

## Projections publiques

Comme prévu, «La Paysanne au travail» sort à la SAFFA, où il est projeté au moins tous les deux jours dans le petit cinéma de la manifestation. La Feuille d'Avis de Lausanne relate l'événement par la voix d'un correspondant, dans un article du 22 septembre 1928. Si le chroniqueur estime que les explications font parfois défaut et que quelques scènes manquent un peu de luminosité (il est vrai que ces critiques émanent d'un reporter (bernois), il relève néanmoins «combien ce film est aimable et sain, se déroulant au sein d'une population heureuse». La SAFFA terminée, Augusta Gillaibert-Randin, manifestement consciente de l'impact de l'article du 22 septembre, <sup>16</sup> s'empresse de demander à Porchet, qui fonctionne également comme projectionniste itinérant, le prix de ses services pour des séances dans plusieurs villes du canton.



Extrait du film *La paysanne au travail* : Emilie Colomb, Tolochenaz.

Le cinéaste répond qu'il est même prêt pour une tournée des villages qui ont été filmés. Comme c'est l'habitude à l'époque, il propose aussi de constituer un programme avec quelques films «suisses, militaires ou autres, lesquels obtiennent généralement un grand succès auprès des agriculteurs».<sup>17</sup>

Une année plus tard, Augusta Gillibert-Randin, dans un article de *Terre Vaudoise*,<sup>18</sup> relance le film en recommandant de l'agrémenter d'un commentaire, de «chœurs ou de solis chantant la montagne ou l'alpage, les saisons ou la vie simple des champs». Le coût de l'opération a été largement remboursé, puisque Mme Gillibert-Randin indique que les prix de location ont été abaissés après avoir financé la confection d'une copie pour les Suisses de l'étranger.

Voir «La Paysanne au travail»

«La Paysanne au travail» est aujourd'hui accessible sous la forme d'un DVD du même nom édité par la Cinémathèque suisse. Ce disque a été gravé à partir d'une copie de sécurité (dite «safety»), tirée par la Cinémathèque en 1996 dans le cadre des «Mesures d'urgence» *Memoriav* depuis des éléments disparates de film en nitrates de cellulose, réputé instable. Il n'est pas acquis que cette version soit identique à celle projetée au SAFFA. Néanmoins, on retrouve dans le film la plupart des séquences décrites par le correspondant de *La Feuille d'Avis de Lausanne* dans son article du 22 septembre 1928. Dans un ordre certes différent, mais sans qu'il soit possible d'attribuer cette divergence au re-montage de 1996 ou au manque d'exactitude de la part de l'auteur de l'article. En plus de cette incertitude, la séquence finale qui se déroule dans un chenil où une femme vient chercher ses chiens paraît étrangère au film.

Le premier intertitre de ce film muet avertit le spectateur du genre à venir : «Film agricole vaudois». Cette mention correspond bien à la notion de programme de projection dans lequel ce moyen métrage d'une heure environ devait, comme on l'a vu, s'insérer parmi d'autres films. Séparés par des «cartons» indiquant le titre de la séquence («La préparation d'un marché», «La culture maraîchère», etc.), se succèdent une vingtaine de tableaux illustrant les activités économiques de la paysanne. À l'intérieur de chaque séquence, les scènes sont essentiellement des plans fixes reliés par des fondus-enchaînés, des fermetures et des ouvertures au noir ou à l'iris; l'action et la dramaturgie sont peu présentes. La succession de plans, la plupart du temps fixes et larges, répond probablement à l'exigence de décrire scrupuleusement les tâches de la paysanne. En photographe, Porchet privilégie l'image de qualité au détriment du dynamisme de son film : la cathédrale de Lausanne vue de la place de la Riponne ou les moissonneuses sur fond de nature superbe en sont des exemples. Cette somme des contributions à la vie économique par la paysanne est destinée à un public concerné par le sujet : les visiteur(-euse)s de la SAFFA et les habitant(-te)s du Canton de Vaud. Les nombreuses demandes de location parvenues à Augusta Gillibert-Randin, provenant des villes et villages vaudois, prouvent que le film a trouvé son

public. Un résultat obtenu grâce au sens stratégique développé des commanditaires, atteignant leur « cœur de cible » au moyen d'une formule détonante bien connue de nos jours, combinant film et articles de presse sur le film.



## Annexe

### La vie d'Augusta Gillabert-Randin

Augusta Gillabert-Randin est née le 22 novembre 1869 à Orbe, fille d'Auguste Randin et de Jenny Randin-Fontannaz. Après l'école secondaire et l'école supérieure, elle suit des cours de formation de ménagère et travaille à Orbe dans le commerce d'épices de ses parents.

Augusta Randin épouse en 1893 Jean-Jules Gillabert (1862–1914), avec lequel elle exploite la ferme La Faye sur le grand terrain vallonné entre Moudon et Lucens. En 1897, Jean-Jules peut acheter ces biens. Entre 1894 et 1902, Augusta Gillabert-Randin met au monde cinq enfants : Marthe, Jean, Madeleine, Noemi et Pierre. Jean-Jules Gillabert décède en 1914 des suites d'une appendicite. Alors Augusta conduit elle-même la ferme en indivision successorale avec ses enfants et le personnel de service.

Augusta Gillabert-Randin était membre de l'*Union des femmes de Moudon* et s'est engagée dans l'Eglise libre. Durant la Première Guerre mondiale, elle a donné des cours ménagers agricoles, cours créés par le canton et soutenus par la ville de Moudon. En 1918, Augusta Gillabert-Randin fait partie des fondatrices de l'*Association des productrices de Moudon* (APM) dont elle sera élue présidente par la suite. La même année a paru son premier article dans le journal agricole *La Terre Vaudoise*. Enfin, au plus tard à partir de 1918, elle a été en contact étroit avec Ferdinand Porchet, qui présida de 1920 à 1944, en tant que libéral au Conseil d'Etat, le Département vaudois de l'agriculture.

En 1920, la communauté des héritiers donne à bail la ferme La Faye à Jean, l'aîné des deux fils. Augusta cependant reste à la ferme, habitant au premier étage après le mariage de Jean. En 1921, elle apparaît comme oratrice au 2<sup>ème</sup> Congrès des femmes suisses à Berne, et commence à publier régulièrement des articles dans *L'Industrie Laitière Suisse*, organe de publication des producteurs de lait. Elle y donne entre autres des informations sur les travaux de l'agriculture à la ferme, la formation des paysannes au métier ainsi que sur des congrès en Suisse et à l'étranger. Elle prend part à quelques-uns de ces congrès en tant que déléguée de la Confédération helvétique ou de l'*Association des paysans suisses*. A d'autres, elle présente ses propres travaux et exposés.

Dès 1923, Augusta Gillabert-Randin parle surtout devant les groupes locaux de la *Ligue suisse des femmes abstinentes*, dont elle devient directrice pour la Romanche en 1926. En 1927, elle initie avec la viticultrice Françoise Fonjallaz et Priscille

Couvert de Budé le film *La paysanne au travail* pour la SAFFA 1928. A la SAFFA, l'APM a son propre stand et durant l'exposition Augusta loge à Berne.

En 1922, Augusta Gillabert-Randin avait démissionné de la présidence de l'APM, devenue l'*Association des paysannes de Moudon*, mais était cependant restée à la tête de cette association fonctionnant comme une coopérative. Dès 1925, elle renforce son engagement pour le droit de vote des femmes : elle participe à des cours de vacances de l'*Association suisse pour le suffrage féminin* et présente en 1927 à son assemblée générale à Lausanne l'exposé principal. De plus, en 1926 elle est élue dans la commission de surveillance de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin.

En 1929, Augusta Gillabert-Randin déménage chez son gendre Ernest Gillièron et sa fille Madeleine à Lausanne. Jean Gillabert doit vendre le domaine La Faye en 1931. Par la suite, avec sa famille, il gère sous bail une exploitation à Bussy sur Moudon. En 1929, Augusta Gillabert-Randin lance avec Henri Pidoux d'Orbe et Benjamin Schwar de Vevey la création de la *Société romande pour la vente des œufs et des volailles* (SRO). En outre, elle exerce les fonctions de secrétaire de l'administration de la SRO. Simultanément, elle a participé dès 1929 dans le canton de Vaud aux travaux de préparation pour la création d'une association cantonale des paysannes. Lors de la création proprement dite de l'*Association agricole des femmes vaudoises* en 1931, elle en est élue première présidente. Sur tous les plans, en Suisse, Augusta Gillabert-Randin s'engage pour le regroupement des organisations cantonales des paysannes et des femmes du monde rural, au sein du *Schweizerischer Landfrauenverband* (l'Union des paysannes suisses), dont elle est élue présidente honoraire en 1932.

En 1933, Augusta Gillabert-Randin reprend la rédaction de la page *La Paysanne* dans le journal agricole *Le Sillon Romand*. En 1935 elle se retire du comité de direction de la *Ligue suisse des femmes abstinentes*. Elle exerce jusqu'à sa mort à Lausanne le 1 avril 1940 les fonctions de secrétaire de l'administration de la SRO et de rédactrice de *La Paysanne*, organe de communication officiel de l'*Association agricole des femmes vaudoises*.

## Notes

### Introduction/Einleitung

- <sup>1</sup> Critères de choix : ont été omis des articles mineurs, tous sur les concours de jardinage, ainsi que des « répétitions », c'est-à-dire des textes sur les 5 sujets, qui ont été traités plusieurs fois de même manière.
- <sup>2</sup> ILS 11. 2. 1921.
- <sup>3</sup> ILS 3. 6. 1921.
- <sup>4</sup> A propos de la position des anti-suffragettes féministes, voir Sibylle Hardmeier, *Frühe Frauenstimmrechtsbewegung in der Schweiz (1890–1930)*, Zürich 1997, p. 245.
- <sup>5</sup> ILS 7. 10. 1921.
- <sup>6</sup> Julie Merz, *Hausfrauenvereine*, in: *Bericht über den Zweiten schweizerischen Kongress für Fraueninteressen*, Bern, 2.–6. Oktober 1931, p. 68.
- <sup>7</sup> ILS 17. 2. 1922.
- <sup>8</sup> A part une seule fois, le 25. 11. 1932, la rédaction de l'ILS commenta un article d'Augusta Gillibert-Randin.
- <sup>9</sup> ILS 28. 4. 1922.
- <sup>10</sup> SR 3. 7. 1931.
- <sup>11</sup> Ainsi parut par exemple le 7. 4. 1922 et le 5. 5. 1933 un article signé A. O. B. « la vie d'une paysanne, racontée par elle-même ».
- <sup>12</sup> Voir les procès-verbaux de APM du 8. 7. 1918.
- <sup>13</sup> Le Verband bernischer Landfrauenvereine réussit le financement si bien qu'il a pu convaincre les associations des anciennes élèves des deux écoles ménagères. Voir procès-verbaux 5. 11. 1943 ; 2. 2. 1943 ; 3. 11. 1943 ; 13. 12. 1944 ; 22. 2. 1945, dans: *Archives Gosteli*.
- <sup>14</sup> TV 23. 7. 1927.
- <sup>15</sup> ILS 11. 2. 1921.
- <sup>16</sup> SR 6. 1. 1933.
- <sup>17</sup> SR 23. 9. 1932.
- <sup>18</sup> TV 23. 7. 1927.
- <sup>19</sup> ILS 29. 7. 1921.
- <sup>20</sup> Augusta Gillibert-Randin, *L'Agriculture et le rôle de la femme dans l'agriculture*, in: *Actes du deuxième congrès national suisse des intérêts féminins*, Berne, 2–6 octobre 1921, p. 62.
- <sup>21</sup> ILS 1. 4. 1921.
- <sup>22</sup> ILS 13. 5. 1921.
- <sup>23</sup> Augusta Gillibert-Randin, *L'Agriculture et le rôle de la femme dans l'agriculture*, in: *Actes du deuxième congrès national suisse des intérêts féminins*, Berne, 2–6 octobre 1921, p. 65.
- <sup>24</sup> ILS 14. 6. 1921.
- <sup>25</sup> Heide Wunder, « Er ist die Sonn', sie ist der Mond. » *Frauen in der Frühen Neuzeit*, München 1992.
- <sup>26</sup> ILS 16. 2. 1923.
- <sup>27</sup> SR 5. 8. 1938.
- <sup>28</sup> ILS 18. 3. 1921.
- <sup>29</sup> ILS 11. 2. 1921.
- <sup>30</sup> ILS 28. 2. 1930.
- <sup>31</sup> SR 16. 9. 1932.
- <sup>32</sup> ILS 18. 3. 1921.
- <sup>33</sup> Peter Moser, *Sélectionner, semer, récolter. Politique agricole, politique semencière et amélioration génétique en Suisse de 1860 à 2002*, Baden 2003, p. 41 et Werner Baumann, *Peter Moser, Bauern im Industriestaat. Agrarpolitische Konzeptionen und bäuerliche Bewegungen in der Schweiz 1918–1968*, Zürich 1999, p. 16.
- <sup>34</sup> SR 7. 7. 1933 ; SR 1. 12. 1939.
- <sup>35</sup> ILS 3. 6. 1921.
- <sup>36</sup> A propos de l'engagement d'Augusta Gillibert-Randin pour le droit de vote des femmes et au sein du mouvement des abstinentes, voir les effectifs de l'Association suisse pour le suffrage féminin dans le *Sozialarchiv*, Zürich et de la Ligue suisse des femmes abstinentes dans les *Archives Gosteli*.
- <sup>37</sup> ILS 21. 3. 1930.
- <sup>38</sup> ILS 30. 10. 1925.
- <sup>39</sup> *Le Foyer et le Champs* 7. 11. 1930.
- <sup>40</sup> SR 7. 7. 1933.
- <sup>41</sup> Beatrix Mesmer, *Ausgeklammert – Eingeklammert. Frauen und Frauenorganisationen in der Schweiz des 19. Jahrhunderts*, Basel 1988, p. 278.
- <sup>42</sup> Mesmer 1988, p. 279.
- <sup>43</sup> Peter Moser, *Eine « Sache des ganzen Volkes » ? Überlegungen zum Prozess der Vergesellschaftung der bäuerlichen Landwirtschaft in der Industriegesellschaft*, dans: *traverse*, 2000/1.
- <sup>44</sup> Mesmer 1988, p. 279.
- <sup>45</sup> Christian Pfister, *Deregulierung. Vom Paternalismus zur Marktwirtschaft 1798–1856*, in: *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, Heft 3, 1998.



- <sup>46</sup> Alfred Stadelmann, Die Beziehungen der schweizerischen Konsumgenossenschaften zur einheimischen Landwirtschaft unter besonderer Berücksichtigung der Geschäftsverbindungen mit den landwirtschaftlichen Genossenschaften, Basel 1949.
- <sup>47</sup> Beat Brodbeck, Paradigmawechsel in der Agrarpolitik. Der Erste Weltkrieg und die Agrarmarktordnungen in der Schweiz am Beispiel des Milchmarktes 1914–1922, dans: Ernst Langthaler, Josef Redl (Hg.), Reguliertes Land. Agrarpolitik in Deutschland, Österreich und der Schweiz 1930–1960, p. 185; Peter Moser, Am Konsum orientiert, über die Produktion thematisiert. Schweizer Agrarpolitik als Ernährungspolitik 1914/18–1960, dans: Ernst Langthaler, Josef Redl (Hg.), Reguliertes Land. Agrarpolitik in Deutschland, Österreich und der Schweiz 1930–1960, p. 192.
- <sup>48</sup> ILS 17. 2. 1922.
- <sup>49</sup> Dora Staudinger, Die Genossenschaftsbewegung, in: Bericht über den Zweiten schweizerischer Kongress für Fraueninteressen, Bern, 2.–6. Oktober 1931, p. 85.
- <sup>50</sup> ILS 28 4 1922.
- <sup>51</sup> ILS 21 6 1929.
- <sup>52</sup> ILS 7 3 1930.
- <sup>53</sup> Même dans les études récentes, qui s'interrogent de manière explicite sur la présence des femmes dans l'histoire de la Romandie au cours des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, Augusta Gillibert-Randin est régulièrement ignorée. Par exemple dans: Pionnières et créatrices en Suisse romande XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, ed. par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, Genève 2004; Corinne Dallera, Nadia Lamamra, Du salon à l'usine: vingt portraits de femmes; un autre regard sur l'histoire du canton de Vaud, Lausanne 2003.

### « La paysanne au travail » ou l'art des relations publiques

- <sup>1</sup> Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit.
- <sup>2</sup> Du 26 août au 30 septembre 1928.
- <sup>3</sup> Feuille d'Avis de Lausanne, 2 juin 1927.
- <sup>4</sup> In: fonds Cinégram, déposé à la Cinémathèque suisse.
- <sup>5</sup> Il s'agit du Cinéma « Bourg », que Béranger dirige de 1923 à 1927, parallèlement à son activité à la tête de « La Revue suisse du cinéma ». Directeur de production pour « Le Pauvre village » (1921),

Dans le Dictionnaire historique de la Suisse figure un petit entrefilet biographique sur Augusta Gillibert-Randin. L'ont également mentionnée, de façon marginale, Diana Bidaux dans son travail de licence non publié et avant elle Monique Pavillon. Voir Diana Bidaux, Les débuts de l'organisation féminine à la campagne: De l'Association des Productrices à l'Association des Paysannes de Moudon et environs (1918–1929), Mémoires Université de Lausanne, 1992; Monique Pavillon, La Femme illustrée des années 20, Lausanne 1986; Augusta Gillibert-Randin, dans le Dictionnaire historique de la Suisse, voir sous www.dhs.ch.

- <sup>54</sup> Regula Pfeifer, Frauen und Protest. Marktdemonstrationen in der deutschen Schweiz im Kriegsjahr 1916, dans: Anne-Lise Head-König, Albert Tanner (Hg.), Frauen in der Stadt, Zürich 1993.
- <sup>55</sup> Béatrice Ziegler, Der Bieler « Milchkrieg » 1930/31. Konsumentinnen organisieren sich, dans: Jakob Tanner et al. (Hg.), Geschichte der Konsumgesellschaft. Märkte, Kultur und Identität (15.–20. Jahrhundert), Zürich 1998.
- <sup>56</sup> Béatrice Ziegler, Einleitung, dans: Sébastien Guex et al. (Hg.), Krisen und Stabilisierung. Die Schweiz in der Zwischenkriegszeit, Zürich 1998, p. 26.
- <sup>57</sup> Peter Moser, Mehr Selbstversorgung und mehr Produktion für den Markt. Die Überlebensstrategie der Bäuerinnen in der Zwischenkriegszeit, dans: Jakob Tanner et al. (Hg.), Geschichte der Konsumgesellschaft. Märkte, Kultur und Identität (15.–20. Jahrhundert), Zürich 1998.
- <sup>58</sup> Marthe Gosteli (Hg.), Histoire oubliée. Chronique illustrée du mouvement féministe 1914–1963, Bern 2000.

de Jean Hervé, il réalise « La Croix du Cervin » en 1922.

- <sup>6</sup> Cf. Histoire du cinéma suisse, films de fiction, 1896–1965, Hervé Dumont, éd. Cinémathèque suisse, 1987 et L'activité cinématographique en Suisse romande 1919–1939, Roland Cosandey, in: 19–39 La Suisse romande entre les deux guerres, 1986, Payot, Lausanne, p. 238.
- <sup>7</sup> Au début de l'année 1928, l'entreprise est transformée en une Société Anonyme dirigée par Arthur Adrien Porchet et Alfred Masset, un

ingénieur chimiste. Sous la responsabilité de Masset, la société rebaptisée « Cinégram », qui deviendra un des laboratoires cinématographiques les plus importants de Suisse, sera notamment chargée de réaliser le Ciné-Journal Suisse de 1932 à 1934, puis de 1940 à 1975.

<sup>8</sup> Augusta Gillabert-Randin, *L'Industrie Laitière Suisse*, 24 juin 1927.

<sup>9</sup> Augusta Gillabert-Randin, *L'Industrie Laitière Suisse*, 24 juin 1927.

<sup>10</sup> Feuille d'Avis de Lausanne, 17 juin 1927.

<sup>11</sup> Feuille d'Avis de Lausanne, 23 juin 1927.

<sup>12</sup> Article non identifié, non daté, in: fonds Cinégram.

<sup>13</sup> In: fonds Cinégram.

<sup>14</sup> In: fonds Cinégram.

<sup>15</sup> Un autre document indique que Jacques Béranger se retire de l'affaire le 16 mai 1928 et cède ses droits à la société Films AAP S.A. Dès l'automne,

il reprend la direction du Grand Théâtre de Lausanne (Théâtre municipal) et la gardera durant 33 ans. Arthur Porchet, quant à lui, travaillera en Espagne durant les années trente.

A Barcelone, il fonctionnera comme opérateur et réalisateur avec ses deux fils, Adrien et Robert, avant de revenir travailler en Suisse.

<sup>16</sup> « Les demandes de location du film se succèdent [...] Il est évident que le joli article écrit par une plume bernoise sur le Film agricole vaudois qui a paru dans la Feuille d'avis de Lausanne du 22 septembre dernier y est [pour] beaucoup » (lettre datée du 28 septembre 1928, signée A. Gillabert-Randin, in: fonds Cinégram).

<sup>17</sup> Lettre datée du 4 octobre 1928, in: fonds Cinégram.

<sup>18</sup> *La Terre Vaudoise*, 14 décembre 1929.

## Abréviations

ASS	Association suisse des sélectionneurs	SAFFA	Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit
AAFV	Association agricole des femmes vaudoises	SEG	Schweizerische Eierverwertungsgenossenschaft
APM	Association des productrices de Moudon/ Associationn des paysannes de Moudon	SR	Le Sillon Romand
BCV	Banque cantonale vaudoise	SRO	Société Coopérative Romande pour la vente des oeufs et volailles
BF	Bulletin Féminin	TV	La Terre Vaudoise
BIT	Bureau international du Travail	Vve	Veuve
CFE	Chemins de fer fédéraux		
ILS	L'Industrie Laitière Suisse		

## Répertoire des textes

- Association des productrices de Moudon 49  
 Association des productrices de Moudon 50  
 Un Syndicat agricole féminin 53  
 Les paysannes en balade, I, Chatelaine 55  
 Les paysannes en balade, II, Marcelin 57  
 A travers nos groupes 59  
 A travers la «Saffa». Groupe de l'agriculture et du jardinage 61  
 La journée des paysannes à la Saffa et à la Semaine suisse 63  
 L'aviculture suisse et son organisation, I 64  
 L'aviculture suisse et son organisation, II 66  
 Une soirée à organiser ou le film agricole 67  
 Les femmes et l'aviculture 68  
 Le mouvement d'organisation des paysannes dans le monde 70  
 L'Union suisse des paysannes 73  
 L'Association agricole des femmes vaudoises, I 74  
 L'Association agricole des femmes vaudoises, II 76  
 Aux paysannes vaudoises 78  
 La huitième journée des femmes jurassiennes 80  
 Union suisse des paysannes 81  
 Les paysannes vaudoises à Chavornay 81  
 Une journée ensoleillée 82  
 Les paysannes vaudoises à Echallens 84  
 Une Journée paysanne vaudoise 85  
 Assemblée générale annuelle de l'association agricole des femmes vaudoises 86  
 Journée des paysannes à Moudon 89  
 La préparation de la jeunesse féminine de la campagne 91  
 L'enseignement ménager rural 92  
 Rose ou violette. Dédié aux jeunes filles 95  
 L'école ménagère rurale vaudoise 98  
 Avril, ses espoirs, son fruit 101  
 Il était quatre petits enfants 103  
 L'orientation professionnelle 105  
 III<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises. Amélioration des conditions de la vie à la campagne, I 107  
 III<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises. Amélioration des conditions de la vie à la campagne, II 110  
 III<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises. Amélioration des conditions de la vie à la campagne, III 113  
 La coupe de la Vaillante fermière 116  
 Apprenons notre métier 116  
 La valeur sociale de l'apprentissage ménager 118  
 Ne choisissez pas au hasard 118  
 L'apprentissage ménager rural 119  
 Un beau cadeau à faire 120  
 La fermière et la basse-cour, I 121  
 La fermière et la basse-cour, II 123  
 Les fenaisons et la bonne humeur 125  
 Les belles moissons dorées 127  
 Au jour le jour. Le passé et le présent 129  
 Un cyclone 131  
 Vacances et semailles 135  
 La monotonie de la vie rurale 137  
 L'emploi des loisirs à la campagne, I 139  
 L'emploi des loisirs à la campagne, II 142  
 L'emploi des loisirs à la campagne, III 144  
 L'emploi des loisirs à la campagne, IV 146  
 Trente années de ma vie comme fermière (1893-1923) 150  
 Le cidre doux. Un merveilleux produit de la nature 153  
 Ce que l'agriculture demande à la femme 154  
 La ruche 155  
 Chauds les marrons, chauds! Pour les châtaignes du Tessin 156  
 Une récolte exceptionnelle 157  
 La culture maraîchère. Moyen d'améliorer les conditions de la vie paysanne 162  
 Une heureuse initiative 163  
 L'aviculture familiale 164  
 La culture fruitière 166  
 L'apiculture 167  
 L'horticulture 168  
 La paysanne 169  
 Semaine suisse, Comptoir suisse et agriculture 170  
 La coopération des femmes en agriculture, I 171  
 La coopération des femmes en agriculture, II 173  
 La mission ou le rôle social de la fermière 175  
 Echos de la fête du Premier août 177  
 La femme et l'économie domestique. Associations de ménagères 179  
 Un aspect de la crise agricole 181  
 Activité féminine en Suisse. Une industrie trop peu connue. Des coopératives de production 182  
 Nos intérêts personnels 185  
 Les Mayens de Sion 187  
 Les femmes suisses et les paysannes vaudoises 191

- La mission de la femme dans la lutte contre l'exode rural 195
- Une journée des paysannes au Comptoir de Lausanne 196
- La VI<sup>ème</sup> Journée des femmes vaudoises 197
- Aux femmes vaudoises de la ville et de la campagne. Bon sens et simplicité I-IV 199
- A propos du cautionnement 206
- La Journée des femmes suisse 206
- Sociétés. La VIII<sup>ème</sup> journée des Femmes vaudoises 208
- Les femmes au Comptoir Suisse 210
- Les paysannes dans l'Alliance nationale de sociétés féminines suisse 211
- L'éligibilité des femmes dans les Conseils ecclésiastiques 212
- La XI<sup>ème</sup> journée des femmes du canton de Vaud 213
- Le retour à la terre, I 215
- Aux mères de famille. Une éducation rurale. Le retour à la terre, II 216
- La Semaine suisse. Un hommage au travail national 218
- L'exposition de Zurich 219
- L'Exposition nationale de Zurich 220
- Les femmes suisses à Winterthour 221
- Echos du Congrès international contre l'alcoolisme 223
- Physionomie du Congrès de Berne du 2-6 octobre 225
- L'Agriculture et le rôle de la femme dans l'agriculture 228
- Les assises du travail 235
- Les assises du travail (suite et fin) 237
- La neige, sports d'hiver, la femme dans l'économie domestique 240
- La paysanne au travail 243
- A Vienne au Congrès international des organisations féminines rurales, I 245
- A Vienne au Congrès international des organisations féminines rurales, II 246
- Les Conférences rurales de Vienne, III 249
- Les Conférences rurales de Vienne, IV 251
- Les Cercles de fermières en Belgique 253
- Au congrès international de Prague 255
- La section féminine au XV<sup>ème</sup> Congrès international d'agriculture 257
- Croquis de voyage, I 260
- Croquis de voyage, II 261
- Croquis de voyage. La réforme agraire en Tchécoslovaquie 262
- Le mouvement coopératif en Tchécoslovaquie 263
- Les Cercles de fermières en Belgique 265
- L'action des ménagères rurales italiennes 266
- Le Congrès de Stockholm 266
- L'Association féminine agricole française 266
- Le Congrès de Stockholm 267
- La Suède, pays des blanches nuits d'été 269
- Les écoles ménagères rurales en Suède 271
- Figures de femmes rurales 272
- Harmonies et contrastes. (Souvenir de voyage) 274
- En France. Le VII<sup>ème</sup> Congrès national de la Confédération nationale paysanne 275
- Un beau voyage 275
- Du pays des kangourous au tout petit canton de Vaud 276
- Une joyeuse randonnée 277

## Auteurs

Marthe **Gosteli** est la fondatrice et directrice des Archives de l'histoire du mouvement féministe suisse à Worblaufen, Berne. Elle est directrice de la publication *Histoire oubliée. Chronique illustrée du mouvement féministe 1914-1963*, deux volumes, Berne 2000.

Beatrix **Mesmer** est professeur émérite pour l'histoire à l'université de Berne. Parmi ses importantes publications le livre *Ausgeklammert – Eingeklammert. Frauen und Frauenorganisationen in der Schweiz des 19. Jahrhunderts*, Bâle, 1988.

Peter **Moser** est directeur des Archives de l'histoire rurale (AHR) à Zollikofen/Berne. Dernièrement il a publié *Sélectionner, semer, récolter. Politique agricole, politique semencière et amélioration génétique en Suisse entre 1860 et 2002*, Baden 2003.

Jacques **Mühlethaler** est assistant à la direction de la Cinémathèque suisse. Licencié en droit et en lettres, il a collaboré à plusieurs ouvrages sur le cinéma, dont *Histoire du cinéma suisse, tome 2: 1966-2000*, éd. Cinémathèque suisse et UNIL, à paraître.

## Répertoire des illustrations

Couverture

Bernard Gillibert, Bussy-sur-Moudon

Page

51 Association suisse pour le suffrage féminin, in :  
Schweizerisches Sozialarchiv, Zürich

97 Fernand Gillièron, Jouxens-Mézery

111 Bernard Gillibert, Bussy-sur-Moudon

133 Fernand Gillièron, Jouxens-Mézery

147 Bernard Gillibert, Bussy-sur-Moudon

161 Bernard Gillibert, Bussy-sur-Moudon

189 Association suisse pour le suffrage féminin, in :  
Schweizerisches Sozialarchiv, Zürich

192 Cinémathèque Suisse, Lausanne

239 Cinémathèque Suisse, Lausanne

259 Fernand Gillièron, Jouxens-Mézery

273 Ligues suisse des femmes abstinentes, in :

Archives sur l'histoire du mouvement féminin  
suisse (Gosteli Archiv), Worblaufen

287 Aliette Rey, Association des paysannes vaudoises,  
groupe Moudon

303 Aliette Rey, Association des paysannes vaudoises,  
groupe Moudon

313 Cinémathèque Suisse, Lausanne

## Répertoires des personnes

- Agnet Mme, Membre APM 295  
 Anderson, Président de la Commission d'enquête agricole du Bureau international du travail 180  
 Bard Mme, Chapelain de l'hôpital de Genève 198  
 Barraud W. 83, 198, 209  
 Baudraz Victorine, Secrétaire-caissière APM 280–282, 284, 286, 288, 290–295, 298, 300s., 304–306, 309  
 Baumann Johannes, Conseiller Fédéral 219  
 Bazin René, Ecrivain 84, 103s.  
 Béranger Jacques, Directeur de Cinéma 311s.  
 Berdoz Mme, Vérificatrice des comptes APM 295, 297s., 300, 302, 305, 308s.  
 Bieler-Butticaz Mme, Ingénieur-architecte 89  
 Blanc Henri, Secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture 55, 208, 301  
 Boehm Elisabeth 63  
 Bordeaux Henry 269  
 Briod Aline, Membre APM 285, 305–307, 309  
 Bujard, Conseiller d'Etat 214  
 Buloz Genier, Membre APM 285  
 Burckhart Mlle, Conseillère de paroisse en Genève 215  
 Calvin Jean, Réformateur 58  
 Carvin Bertha, Membre APM 285, 290  
 Cavin Lea, Membre APM 285, 289  
 Cérésolle Ed. 188  
 Cevey 286  
 Champury Christine 227, 242  
 Chapuis Adèle, Membre APM 285  
 Chapuis Laure, Membre APM 285  
 Chardin Jean Baptiste, Peintre 121  
 Charon Ad. J. 184  
 Christen Mme, Secrétaire-gérante APM 292s., 296–301, 304s., 307–309  
 Christen Paul, Droguiste 288–290, 308  
 Chuard Ernest, Conseiller Fédéral 76, 227  
 Colomb Emilie, Secrétaire de l'Association agricole des femmes vaudoises 86, 312  
 Combe T. (Pseudonym pour Adèle Huguenin), Ecrivain 60, 301s.  
 Comte Mme, Membre APM 285  
 Conne Henriette, Membre APM 284, 289  
 Couvreur de Budé Priscille, Présidente de l'Union des femmes de Vaud 18, 35, 192, 311  
 Crausaz A., Membre APM 284  
 Crausaz, Membre APM 284  
 Crisinel A., Membre APM 284  
 Crisinel Eug., Vice-présidente APM 281, 282, 284, 288, 291–295, 298s., 304  
 Crivelli-Torricelli Marietta 227  
 Croillet Mme, Membre APM 290  
 Crolliet Mme, Vérificatrice des comptes APM 289  
 Curchod, Collaborateur du département d'agriculture du canton de Vaud 308s.  
 Curchod-Secrétan Laure, Co-fondatrice maison vaudoise d'Education « Les Mûriers » 215  
 de Crombrughe Mme, Baronne 265  
 de la Harpe Jean, Professeur 188  
 de Voguë, Commission internationale d'agriculture 256  
 Deslandes Pierre, 215  
 Dovat Blanche, Membre du comité APM 281s., 284  
 Duc Mme Vve, Membre APM 285  
 Duc Alice, Membre APM 285  
 Duc Julie, Membre APM 284, 295, 298  
 Duc-Piot Mme, Membre APM 291  
 Dufour Henri, Général 58  
 Dutoit Berthe, Membre APM 285  
 Dutoit Céline, Membre APM 284, 289, 291–295, 298, 305s.  
 Dutoit Lucy, Activiste dans l'Association suisse pour le suffrage féminin 188  
 Dutoit-Rey N., Membre du comité APM 284, 289–291  
 Ecoffey R., Membre du comité APM 285, 292–295, 298, 305–308  
 Feisst Ernest, Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture 81  
 Feyder Jacques, Cinéaste 311  
 Fleury, Président de l'Union maraîchère 290  
 Fonjallaz Françoise, Viticultrice. Membre fondateur de l'Association agricole des femmes vaudoises 18, 35, 192, 311  
 Fontaine, Président du Conseil d'administration du BIT 237  
 Fontaine, la Jean, Ecrivain 58, 136, 199  
 Forestier Nancy, Membre APM 285  
 Gautier-Pictet Helene, Présidente de l'Association d'éducation nationale 214  
 Gavillet A., Vérificatrice des comptes APM 285, 295, 298, 301, 306, 308



- Gavillet Constatin, Président de l'Association suisse des sélectionneurs 286
- Gavillet Mme, Membre APM 299
- Gay L. 163
- Genier Mlle 305
- Gisinel-Jacques Mme, Membre APM 290
- Gladstone William, Premier Ministre d'Angleterre 109, 217
- Gleyre Violette, Membre de l'Association agricole des femmes vaudoises 87s.
- Gourd Emilie, Journaliste 227
- Graz I., Vérificatrices des comptes APM 284, 289, 291
- Grütter Anna-Louise, Présidente du comité de presse du 2<sup>ème</sup> Congrès national suisse des intérêts féminins 188
- Gueissaz-de Dardel Mme 280, 305
- Guérite Mina, Membre APM 284
- Guignet Mme Vve, Membre APM 284, 301
- Hainisch, Ministre 250
- Hartmann, Professeur 154
- Hegg-Hoffet Blanche, Alliance de sociétés féminines suisses 80, 214
- Hermann Mlle, Membre APM 286, 288
- Hoenike B., Membre APM 285, 291
- Hugo Victor, Ecrivain 91
- Hunkel Mme, Membre APM 289
- Huss Jean, Réformateur 255
- Jaccoud Mme, Présidente des anciennes Marcelines 88
- Jacques Mme, Membre APM 291-293
- Jaquet Lina, Membre du comité APM 284
- Jaquier Emile, Membre APM 301
- Jossevel F., Membre du comité APM 281s.
- Keller Jean, Directeur des Cultures maraîchères de Chiètres 78, 197
- Keller Mlle 227
- Kéranflech-Kernezne, de, Comtesse 256, 267
- Knuchel Bertha, Membre APM 284
- Kohler Emilie, Membre fondateur de l'Association agricole des femmes vaudoises 68
- Lambercy Mme, Membre APM 285, 297
- Laur Ernest, Directeur de l'Union suisse des paysans 120, 140, 280, 301
- Legrain 223
- Leuch-Reineck Annie, Secrétaire du 2<sup>ème</sup> Congrès national suisse des intérêts féminins 183, 226s.
- Mac Donald-Gladstone Margaret 188
- Martin Anna, Commissaire générale de la Saffa 209
- Martinet Gustave, Directeur de la Station fédérale d'essais et de contrôle des semences à Lausanne 14
- Mayor Mme, Caissière de l'Association agricole des femmes vaudoises 87
- Mazarick Thomas, Président de la Tchécoslovaquie 262
- Merz Julie, Journaliste 179-181
- Michaud, Secrétaire l'Union centrale des producteurs suisses de lait 301
- Monachon Alice, Membre du comité APM 285, 291, 305-307
- Monnier Phillippe, Ecrivain 106, 109, 217
- Moreillon Mme 302, 304
- Nef Clara, Présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisse 211
- Obrecht Herrmann, Conseiller Fédéral 211
- Olivier Hélène, Membre APM 285
- Paderewski Ignacy Jan, Pianiste 276-278
- Pahud Marie, Membre APM 285, 291
- Pelet Mme, Directrice du Foyer féminin 286
- Pelichet M. C., Office cantonal de ravitaillement 76
- Pemberton Mlle, 248
- Perret Bertha, Membre APM 285
- Perret Mme, Membre de la Ligue vaudoise féministe antisuffragiste 15, 32
- Perret, Conseiller d'Etat 198, 208
- Perrin, Directeur de l'école d'agriculture de Courtemelon 80
- Pfister Elise, Théologienne 226s., 241
- Pidoux Alcide, Membre APM 285, 291
- Pidoux Clémence, Membre du comité APM 285, 291-293, 295s., 298
- Pidoux Elise, Membre APM 285
- Pidoux Emma, Membre APM 284
- Pidoux Ida, Membre du comité APM 89, 281, 285, 289, 291-293, 295, 297-299, 301, 304-307
- Pidoux Mme (Champmartin), Membre APM 298s.
- Pidoux Mme (Chavannes), Membre APM 282
- Pidoux-Duc S., Membre APM 284
- Porchet Arthur Adrien, Cinéaste 13, 30, 311s., 314
- Porchet Ferdinand, Conseiller d'Etat 76, 86s., 92, 100, 232, 282, 286
- Raccaud Mlle 282
- Ratt Mlle, Département d'agriculture d'Angleterre 248
- Renfer Marie, Secrétaire de l'Union suisse des paysannes 80
- Reymond Maxime, Rédacteur 188
- Rochat Mme, Membre APM 285
- Rothen Elisabeth, Secrétaire du II<sup>e</sup> Congrès national suisse des intérêts féminins 226
- Roud Mlle, Directrice de l'Ecole des ministères féminins de l'Eglise nationale vaudoise 198
- Rouffy Berthe, Directrice de l'Ecole ménagère de Marcelin 88, 92, 94

- Rousseau Jean-Jacques, Philosophe 58, 124  
 Rubattel Rodolphe, Journaliste 206, 221  
 Ruchat, Syndic de l'Isle 88  
 Sand Georges, Ecrivain 188  
 Scharffenberg, Professeur 223  
 Schlosser Armin, Cinéaste 18, 35  
 Schneider-Schnyder Anna, Directrice de l'Ecole  
 ménagère rurale de Schwand-Muensingen 74  
 Schulthess Edmund, Conseiller Fédéral 63  
 Schwar Benjamin, Gérant de la SRO 28, 45, 69  
 Staudinger Dora, Active dans le mouvement  
 coopératif 28, 45, 180  
 Taponier Emile, Cinéaste 311  
 Tata Mme, Femme d'un diplomate de l'Inde 246  
 Thélin Georges, Bureau international du travail 208  
 Theuriet A., Ecrivain 190  
 Thomas Albert, Secrétaire général du Bureau Interna-  
 tional du travail 136, 235  
 Thoney Eug., Membre du comité APM 281s.  
 Trolliet Louisa, Membre APM 285  
 Trolliet Mme, Membre APM 284  
 Trumlirova Mme, Ingénieur 257  
 Trussel Bertha, Présidente de la société d'utilité  
 publique des femmes suisses 227, 242  
 Vaucher Marie, Membre APM 285  
 Verdan Marie, Membre APM 284  
 Verne Jules, Ecrivain 59  
 Vuillommenet Mme, 188  
 Vuilloud Mme, Membre de l'Association agricole des  
 femmes vaudoises 83  
 Wenger Alb., Membre du comité APM 285, 291, 299  
 Wilson Wodrow, Président des Etats-Unis 245, 249  
 Wunder Heide, Historienne 21  
 Zellweger Elisabeth, Journaliste 227

